


# PRÉCIS DE L'HISTOIRE D'ÉGYPTE

PAR

DIVERS HISTORIENS ET ARCHÉOLOGUES

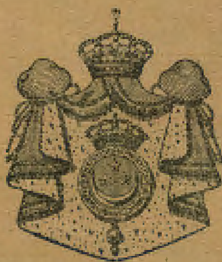
## PRÉFACE

DE S. E. MOHAMED ZAKY EL-IBRACHY PACHA

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES BIENS PRIVÉS ET DES PALAIS ROYAUX

TOME PREMIER



IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

MCMXXXII



# PRÉCIS
# DE L'HISTOIRE D'ÉGYPTE

PAR

DIVERS HISTORIENS ET ARCHÉOLOGUES

# PRÉCIS
# DE L'HISTOIRE D'ÉGYPTE

PAR

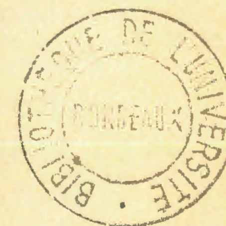
DIVERS HISTORIENS ET ARCHÉOLOGUES

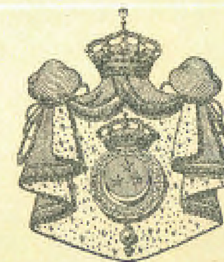
---

## PRÉFACE

DE S. E. MOHAMED ZAKY EL-IBRACHY PACHA

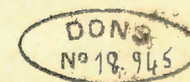
ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES BIENS PRIVÉS ET DES PALAIS ROYAUX



IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

MCMXXXII



# PRÉFACE

PAR

S. E. MOHAMED ZAKY EL-IBRACHY PACHA.

---

Si l'histoire de l'Égypte nous est suffisamment connue par les monographies consacrées à chacune des étapes de son long passé, il n'existe, par contre, à l'usage du grand public aucun ouvrage d'ensemble, bien au courant des découvertes modernes et embrassant les grands événements politiques et sociaux qui se sont déroulés depuis l'apparition de l'homme dans la Vallée du Nil jusqu'au règne glorieux de SA MAJESTÉ FOUAD Ier.

Terre d'émerveillement, l'Égypte ne lassera jamais la curiosité universelle : à chaque page de ses Annales on découvre un intérêt nouveau. Sur son visage d'aïeule où l'on se penche de plus en plus, on aperçoit une physionomie d'un intérêt grandissant, des traits d'une jeunesse éternelle, dont les livres n'ont pas encore su traduire toute l'éclatante beauté.

C'est donc pour donner satisfaction à tous, et en même temps servir de complément à l'*Histoire de la Nation égyptienne* préparée par M. G. Hanotaux, que mon Auguste Souverain daigna me demander de réunir un groupe d'historiens et d'archéologues et d'obtenir leur concours pour rédiger une synthèse claire, précise et documentée de l'histoire de Son Pays.

Sous le titre général de *Précis de l'histoire d'Égypte*, cet ouvrage comprendra trois volumes, dont les deux premiers sont aujourd'hui en cours d'impression.

Le premier tome débute par un aperçu sur la préhistoire du pays. Le Père Bovier-Lapierre nous y montre l'homme primitif prenant possession de la terre égyptienne, à l'époque où le Nil commençait à combler de ses alluvions le long fossé que la nature lui avait assigné pour lit, et y abandonnant ses humbles instruments de pierre, témoins d'un premier effort vers la civilisation. Dans la seconde partie de ce volume, M. H. Gauthier s'est chargé de nous décrire l'éveil et le plein épanouissement de cette civilisation pharaonique qui excite encore notre admiration et où, suivant le mot d'un écrivain français, la vie était si forte qu'elle semblait une émanation divine partout répandue. Ce volume se termine par une étude où M. P. Jouguet nous expose la renaissance de l'Égypte sous l'influence des Ptolémées et des Romains, qui insufflèrent le génie hellénique au système pharaonique en pleine décadence. Sous leur gouvernement bienfaisant, Alexandrie devint le foyer politique, artistique et littéraire de l'Orient et la reine des cités méditerranéennes.

Le second volume englobe le moyen âge et l'époque ottomane : M. H. Munier cherche à expliquer comment le christianisme, qui succéda à la religion nationale et au syncrétisme gréco-romain, échoua dans son œuvre civilisatrice par la faute des Byzantins oppresseurs. Comme le fait ensuite ressortir M. G. Wiet, les Arabes s'installent à leur tour et l'Égypte revit, par l'éclat de la politique aussi bien que des arts, la brillante



époque des Pharaons. Le volume se clôt sur des pages écrites par M. J. Deny, qui montre la décadence et l'anarchie de l'Égypte sous la domination ottomane.

Enfin le dernier volume sera consacré à l'histoire moderne et contemporaine, depuis l'Expédition de Bonaparte jusqu'à nos jours; il met en relief les trois principaux artisans de la restauration égyptienne : le grand Mohamed Aly, le Khédive Ismaïl et Sa Majesté Fouad Ier.

Une pareille publication n'aurait pu être réalisée sans l'heureuse initiative et l'inépuisable générosité du Souverain éclairé qui, non content de se consacrer entièrement à la grandeur et à la prospérité de Son Pays, cherche à profiter des sublimes leçons du passé pour guider Son Peuple vers les sciences et les arts et lui assurer parmi l'élite intellectuelle du Monde la place qu'il ambitionne légitimement.

Mohamed Zaky el-Ibrachy.

Le Caire, le 17 février 1932.

TOME PREMIER

---

# ÉGYPTE

## PRÉHISTORIQUE, PHARAONIQUE ET GRÉCO-ROMAINE

PAR

LE PÈRE BOVIER-LAPIERRE, H. GAUTHIER ET P. JOUGUET

# PREMIÈRE PARTIE

## L'ÉGYPTE PRÉHISTORIQUE

PAR

LE R. P. PAUL BOVIER-LAPIERRE, S. J.

# CHAPITRE PREMIER.

## AVANT-PROPOS[1].

### I. — PRÉHISTORIENS ET ARCHÉOLOGUES.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les connaissances relatives à l'Égypte se réduisaient encore à fort peu de chose. Bien des voyageurs l'avaient sans doute visitée et décrite, attirés par le prestige de cette terre glorieuse et désireux de la révéler à leurs contemporains, et les relations que nous en ont laissées Hérodote, Diodore de Sicile et Strabon sont demeurées des sources d'informations précieuses sur la géographie de l'Égypte ancienne et les mœurs de ses habitants. Mais son histoire, du moins pour la période qui précède l'occupation ptolémaïque, était restée imprécise et mystérieuse et semblait se dérober jalousement aux investigations. Si les grandes lignes de l'époque pharaonique étaient assez bien connues, grâce aux listes de Manéthon et d'Ératosthène, elles constituaient un cadre à peu près vide de faits authentiques et l'on continuait à répéter les légendes que contaient à Hérodote les prêtres égyptiens de son temps, légendes cristallisées autour des noms de quelques souverains célèbres, qu'éclipsait celui du grand Sésostris. Nul moyen n'existait de rectifier les erreurs, de combler les

[1] Enfermer en quelques pages un exposé, même sommaire, de la préhistoire égyptienne serait une entreprise chimérique; cette étude n'en a pas la prétention. Placée en tête d'un livre qui s'adresse avant tout au grand public et se propose de lui mettre sous les yeux un tableau général de l'histoire de l'Égypte, elle se présente comme une simple introduction destinée à donner au lecteur une idée, nécessairement approximative, des conditions de vie qui s'imposaient aux premiers habitants du pays, avant l'épanouissement de la civilisation pharaonique. Les spécialistes excuseront les lacunes et les imperfections de ce modeste travail, qui n'a pas été rédigé à leur intention.

lacunes; aucune fouille n'était possible ni dans les tombeaux, ni dans les grands temples à demi enfouis sous les sables; les hiéroglyphes qui couvraient leurs murailles avaient résisté aux tentatives du Père Kircher pour en pénétrer le sens et demeuraient un trésor inaccessible, une langue scellée.

Une ère nouvelle s'ouvrit le jour où l'Expédition française débarqua dans la vallée du Nil. Pendant que les soldats de Bonaparte échangeaient des coups de feu avec les Mamelouks, une troupe de savants non moins intrépides parcourait le pays en tous sens et procédait à la première enquête méthodique qu'eût encore subie la vieille terre des Pharaons. Tout ce qui en Égypte pouvait intéresser un esprit curieux : géographie et climat, faune et flore, agriculture et métiers, mœurs et coutumes, monuments, sculptures et inscriptions, tout fut minutieusement relevé, décrit et dessiné pendant la courte période que dura l'occupation, et les étonnants résultats de cet inventaire sans précédent constituent un véritable monument typographique, élevé à la gloire de l'antique Égypte et de la science française, désormais indissolublement associées.

De cet énorme labeur l'histoire sans doute ne retirait encore qu'un bénéfice insuffisant, car les inscriptions soigneusement copiées n'en demeuraient pas moins indéchiffrables; mais le premier pas était fait, la voie ouverte. Le jour où Champollion, étudiant l'inscription de Rosette, trouva la clef des hiéroglyphes, les textes épigraphiques rapportés en Europe parlèrent enfin; la véritable histoire de l'Égypte pharaonique se révéla par degrés avec une ampleur insoupçonnée, reléguant dans l'ombre les vieilles fables qui avaient charmé les précédentes générations et dont s'étaient accommodés, faute de mieux, les érudits.

Pendant que dans la vallée du Nil, pacifiée par Mohammed Aly, l'égyptologie se constituait peu à peu, grâce au double labeur des fouilles et du déchiffrement des papyrus et des inscriptions, tandis que Mariette, encouragé par le grand Ismaïl, fondait le musée de Guizeh, une science nouvelle naissait à l'autre extrémité de la Méditerranée : science aux débuts modestes, hésitante et discutée, destinée à faire longtemps, à l'ombre de son aînée l'archéologie, figure de parente pauvre. Elle prétendait élucider le problème des origines de l'homme et suppléer au silence des textes par l'étude de ses ossements et des vestiges de son industrie, tantôt abandonnés sur le sol, tantôt enfouis au fond des grottes ou dans les alluvions des anciens fleuves. Triomphante d'une tenace opposition, elle avait enfin conquis droit de cité.



Après un demi-siècle d'efforts, les grandes lignes de la préhistoire, esquissées par Boucher de Perthes et ses continuateurs, s'étaient précisées et imposées à la conviction des savants d'Europe. Comme l'avait entrevu le poète latin Lucrèce, l'homme primitif, ignorant l'usage des métaux, s'était servi de bois, d'os et surtout de pierres habilement taillées en outils et en armes de chasse et de guerre. Plus tard, devenu agriculteur, il avait perfectionné ses instruments et appris à polir le tranchant de ses haches.

A cet âge de la pierre, d'abord taillée puis polie, que l'on retrouvait à l'origine de tous les peuples jusqu'alors étudiés, avait succédé un âge des métaux au cours duquel le travail du silex avait été peu à peu délaissé. L'usage du cuivre et de l'or, suivi de l'invention du bronze que bientôt supplantera le fer, devait inciter l'homme à de nouveaux progrès et l'amener jusqu'à la période historique. C'est en effet au stade du bronze ou du fer que les peuples apprirent à fixer par écrit le récit de leurs hauts faits et c'est alors que l'histoire prit naissance. Mais tous ne franchirent pas cette étape décisive avec la même vitesse. Tandis que l'Égypte et la Chaldée, en possession de l'écriture plusieurs milliers d'années avant l'ère chrétienne, étaient en pleine histoire avant même de connaître le fer, les peuplades méditerranéennes demeurèrent de longs siècles encore ensevelies dans les ténèbres de la préhistoire, et quand la conquête romaine en retira à leur tour les tribus celtes et germaines, elles connaissaient depuis longtemps la métallurgie du fer.

Pendant les deux premiers tiers du XIXe siècle, les travaux des préhistoriens d'Europe n'eurent qu'un faible retentissement dans le monde de l'égyptologie. Absorbés par la tâche écrasante d'inventorier les matériaux écrits qui chaque jour sortaient des ruines et d'en construire de toutes

pièces la véritable histoire de l'Égypte, les archéologues restaient sceptiques sur l'existence d'une prétendue période antérieure à l'ancien Empire. L'Égypte leur apparaissait un peu comme un peuple sans enfance, entrant brusquement dans l'histoire nanti d'une civilisation presque parfaite; avec un certain manque de logique, ils se refusaient à chercher l'origine de cette brillante culture dont l'élaboration avait dû pourtant demander de longs siècles. Ils rejetaient sommairement les objets de pierre trouvés au hasard des fouilles ou ramassés sur le sol, n'y voyant que des jeux de la nature ou des produits contemporains des dynasties pharaoniques.

Ce fut un géologue français, Arcelin, qui le premier posa nettement la question de la préhistoire égyptienne et la résolut par l'affirmative. Venu en Égypte en 1868, il remonta le Nil puis le redescendit, en faisant sur ses bords des recherches fructueuses [1]. La bande désertique où se dressent les Pyramides lui donna des instruments de silex taillé semblables à ceux rencontrés en Europe, mais il eut surtout l'heureuse fortune de découvrir, sur les terrasses qui dominent la Vallée des Rois en face de Louqsor, un vaste atelier paléolithique étroitement apparenté aux célèbres gisements de Saint-Acheul. Plus au sud, à Abou Mangar, il reconnut les restes d'une station néolithique.

Deux ans plus tard, les anthropologistes Hamy et Lenormant faisaient à leur tour d'importantes trouvailles au voisinage de la nécropole thébaine.

Saisie de cet ensemble de découvertes, la Société d'Anthropologie se prononça en 1870 en faveur de l'existence probable d'un âge préhistorique égyptien; opinion que fortifièrent encore les récoltes d'instruments de pierre faites la même année par l'abbé Richard au Sinaï, aux environs du Caire et à Thèbes.

Mais la conviction des spécialistes devait se heurter longtemps encore à l'incrédulité des égyptologues, qui leur opposaient la présence de couteaux et autres objets en silex dans les tombes de l'Ancien Empire; fait par

[1] Quelque temps auparavant, l'abbé Morétain avait découvert aux environs de Bethléem la première station préhistorique de Palestine.



ailleurs exact, mais qui prouvait simplement la survivance aux temps historiques d'une industrie plus ancienne.

Une polémique courtoise, où l'on est surpris de rencontrer le nom de Ferdinand de Lesseps, s'engagea au sein de l'Institut Égyptien entre partisans et adversaires de la préhistoire. Mais les raisons de Gaillardot et d'Abbate, d'ailleurs mal préparés à ce genre de discussion, n'ébranlèrent ni Mariette ni Lepsius, et chacun resta sur ses positions. Arcelin de son côté n'eut pas plus de succès contre Chabas et Lepsius qui demeurèrent irréductibles.

De nouveaux aliments étaient d'ailleurs apportés à la controverse. En 1872, Delanoue présentait de nombreuses pièces provenant d'Esneh et d'Assouan, et le D[r] Reil, cherchant à Hélouan des sources sulfureuses, y découvrait une station caractérisée par d'innombrables lames de très petites dimensions. L'année suivante, le savant anglais Sir J. Lubbock signala des gisements encore inconnus et au Congrès d'Archéologie tenu à Paris en 1874, le géologue allemand Zittel démontra que le climat de l'Égypte, à l'âge paléolithique ancien, rendait parfaitement habitables les régions désertiques où se recueillaient les instruments attribués à l'homme primitif.

C'est également à cette époque que le célèbre naturaliste-voyageur Schweinfurth, d'abord sceptique puis rallié à la thèse affirmative par la force de l'évidence, inaugura une série de recherches préhistoriques qu'il devait poursuivre pendant quarante ans. Les déserts limitrophes de la vallée du Nil, les oasis, le Fayoum lui fournirent d'abondantes preuves de l'industrie humaine en des temps bien antérieurs à l'histoire. Présentés à l'Institut Égyptien, ces arguments ranimèrent la discussion sans ébranler davantage les opposants. Les trouvailles du professeur Haynes, du général Pitt-Rivers, celles de Flinders Petrie, qui d'ailleurs au début en méconnut le caractère préhistorique, devaient se heurter aux mêmes fins de non-recevoir : les objets présentés ne remontaient pas plus haut que la période pharaonique; leur usage s'était prolongé jusqu'à l'époque ptolémaïque, voire même jusqu'à nos jours.

Ce débat irritant devait se poursuivre ainsi plus de trente années avec

des alternatives de réveil et d'accalmie. Celui qui devait y mettre un terme était lui-même un archéologue, que ses fouilles en Perse avaient d'ailleurs bien préparé à cette tâche difficile. Directeur général du Service des Antiquités, Jacques de Morgan réunit en deux volumes traitant des origines de l'Égypte l'ensemble des faits apportés jusqu'alors en faveur de la thèse préhistorique, en y joignant ses propres observations faites tout le long de la vallée du Nil. Étudiant les conditions dans lesquelles avaient été trouvés les instruments de pierre en litige, il établit leur antériorité sur ceux que l'on continuait à tailler à l'époque historique. Cette distinction une fois posée, il démontra que les pièces vraiment préhistoriques étaient à peu près identiques à celles que conservaient les musées d'Europe; donc en Égypte, comme en Angleterre ou en France, l'âge de la pierre taillée avait précédé celui de la pierre polie, auquel l'âge des métaux devait bientôt succéder.

Les conclusions de J. de Morgan ne pouvaient que s'imposer; les oppositions se turent. Les années 1896 et 1897 marquent ainsi une date décisive pour la préhistoire égyptienne : c'est la fin de la période héroïque; c'est le droit à l'existence désormais reconnu à la nouvelle science, comme il l'avait été en Europe un demi-siècle auparavant; c'est enfin l'ouverture d'une ère de progrès pacifique où les découvertes vont se multiplier et confirmer les vues de J. de Morgan, tout en les complétant ou même les corrigeant sur divers points[1].

De cette période d'activité méthodique, inaugurée il y a trente-cinq ans, nous ne pouvons donner ici qu'un très court aperçu. Les recherches de Flinders Petrie et celles de J. de Morgan lui-même permirent d'établir l'existence d'une époque protohistorique ou prédynastique, faisant le passage entre la véritable préhistoire et l'Ancien Empire égyptien. De nombreuses stations nouvelles furent signalées par Legrain, Seton-Karr et bien d'autres dans les zones désertiques qui bordent la vallée du Nil;

[1] Un exposé moins sommaire de cette intéressante controverse a été fait par J. de Morgan lui-même au début de son grand ouvrage posthume *La Préhistoire Orientale*.



Schweinfurth lui-même, dans les fréquents séjours qu'il fit en Égypte, en signala encore un grand nombre jusqu'à la veille de la guerre où il rentra définitivement en Europe.

Pratiquement arrêté pendant la durée des hostilités, le zèle des chercheurs se ranima bientôt et le temps perdu fut vite réparé. Unissant leur activité à celle des travailleurs indépendants, universités et sociétés savantes ont subventionné des fouilles méthodiques qui ont éclairé bien des points douteux ou soulevé de nouveaux problèmes. La renaissance intellectuelle de l'Égypte moderne, dont nous sommes les témoins sympathiques, a eu d'heureux effets jusqu'en ce domaine spécial. Les expéditions scientifiques du Prince Kemal el-Din Hussein ont retrouvé les traces de l'homme primitif jusque dans les profondeurs du désert libyque; récemment enfin la jeune Université égyptienne inaugurait une série de fouilles dont la préhistoire n'a pas retiré moins de profit que l'archéologie[1].

De cette contribution à une science si riche en promesses, il n'est que juste de faire remonter plus haut encore le mérite et l'honneur, jusqu'au Souverain éclairé dont la main se découvre dans chacun des progrès réalisés depuis dix ans, digne fils et successeur d'Ismaïl le Magnifique qui fut le protecteur de l'égyptologie naissante.

## II. — L'ÉGYPTE ET LE NIL AU DÉBUT DES TEMPS PRÉHISTORIQUES.

Le cadre géographique où se déroula l'existence des premiers habitants de l'Égypte, quoique semblable en ses lignes générales à celui que nous avons sous les yeux, en différait sensiblement sur bien des points de détail. Pour s'en faire une juste idée, il est indispensable de remonter à une époque géologique un peu antérieure à l'apparition de l'homme, c'est-à-dire à la fin des temps tertiaires.

Bien entendu, il ne peut être question de retracer, même à grands

[1] Mention sera faite, dans la suite de cette étude, des travaux les plus importants.

traits, les phases successives par où passa la terre d'Égypte dans sa lente élaboration, au cours des immenses périodes primaire, secondaire et tertiaire; phases qui ne sont d'ailleurs qu'un aspect local de la formation géologique du continent africain. Nous ne parlerons pas davantage des divers Nils primitifs qui ont précédé le fleuve actuel et dont les géologues cherchent à repérer les anciens lits et deltas. Rappelons seulement que l'énorme masse de grès nubiens qui constitue l'ossature du sol égyptien a subi des alternatives de submersion partielle et d'émersion; elles ont permis à la mer crétacée, puis à la mer nummulitique de déposer à sa surface les épaisses couches calcaires qui recouvrent partout les grès depuis Edfou jusqu'à la pointe du Delta.

Après sa dernière émersion qui suivit l'époque éocène, le vaste territoire, qui devait plus tard s'appeler l'Égypte, présentait une double pente, comparable à celle d'une dalle de pierre immergée au fond d'un bassin peu profond et qu'on aurait soulevée par un de ses angles pour l'amener à la surface de l'eau : l'une plus douce, qui devait imposer au Nil sa direction du Sud au Nord, l'autre plus accentuée allant de l'Est à l'Ouest, des rives de la mer Rouge à la région des oasis. Ce double mouvement de bascule eut sans doute pour cause le soulèvement des masses éruptives qui apparaissent sur la côte orientale et dans la région d'Assouan; ses conséquences furent des plus importantes au point de vue géographique, car il conditionna les transformations qu'allait subir la surface du sol sous l'action des eaux courantes.

Coupant en ligne presque droite ce plateau inégalement soulevé, la vallée du Nil y délimitera deux zones fort différentes d'altitude et par conséquent d'aspect : la zone orientale, qu'on nomme aujourd'hui désert arabique, atteint près de la côte une grande hauteur pour s'incliner graduellement vers la vallée; la zone occidentale, le désert libyque actuel, débute au contraire par des collines basses que suivent des plaines sablonneuses; elle s'achève en un chapelet de dépressions dont le niveau s'abaisse parfois au-dessous de celui de la mer et dont la ligne des oasis jalonne l'emplacement.



Ainsi se constitua, au cœur de l'époque tertiaire, la charpente générale du futur pays des Pharaons. Pendant la fin de cette époque et au début du quaternaire, les agents atmosphériques vont s'attaquer à ce sol à peu près uni et en labourer profondément la surface pour en sculpter le relief définitif. Un régime de pluies torrentielles, dont les averses tropicales nous donnent à peine une idée, avait engendré de nombreux cours d'eau; ils furent les artisans de ce travail d'érosion qui tailla en plein roc les innombrables ouadis débouchant sur le couloir central : ouadis depuis longtemps desséchés, mais dont les parois abruptes gardent la trace indélébile de l'activité de leurs eaux disparues.

Le Nil, grand collecteur des masses liquides cherchant à regagner la mer, semble n'avoir adopté son parcours actuel qu'à une époque relativement récente. Arrêtées à la hauteur d'Assouan par une barrière granitique restée longtemps infranchissable, ses eaux contournèrent d'abord l'obstacle; plus tard leur labeur obstiné eut enfin raison de ce seuil presque indestructible et le chaos rocheux qui encombre la première cataracte demeure l'éloquent témoignage d'une longue résistance vaincue.

Moins dur que le granite, le grès nubien se laissa entamer de meilleure grâce. Il se forma pourtant en amont de Louqsor plusieurs cataractes secondaires qui forcèrent longtemps le fleuve à couler, d'un seuil à l'autre, à un niveau plus élevé que le fond de son lit moderne, tels les biefs successifs d'un canal à écluses. De véritables lacs se constituèrent ainsi en divers points de la vallée. Le Gebel Silsileh, pour ne citer qu'un exemple, montre les vestiges très reconnaissables d'un seuil depuis longtemps nivelé et la plaine de Kom Ombo n'est que la cuvette d'un de ces bassins, vidé par la destruction du barrage naturel qui retenait les eaux prisonnières.

Conformément à la loi qui régit l'évolution de tout cours d'eau, le Nil présente en son histoire deux périodes successives fort nettes.

Le fleuve aux eaux torrentueuses, coulant sur une pente rapide, se taillera d'abord un lit très large et peu profond qu'il creusera d'une année à l'autre en le rétrécissant peu à peu. La coupe de sa vallée devrait

donc en principe affecter la forme d'un V, mais des variations périodiques dans le volume des eaux et la force du courant ont tour à tour activé et ralenti les progrès de l'érosion. Les terrasses superposées en gradins qui s'étendent le long des rives du Nil restent les témoins indiscutables de ces irrégularités.

A la période de creusement va succéder une période de remplissage. Le fleuve, dans la partie inférieure de son cours, ayant approfondi son lit jusqu'à un niveau voisin de celui de la mer, cesse alors de l'affouiller. Son travail d'érosion se poursuit en amont, mais les débris qu'il charrie ne sont plus rejetés intégralement à la mer et s'accumulent au fond de la vallée. Croissant en épaisseur d'année en année, les dépôts alluvionnaires exhaussent progressivement le lit du fleuve dont ils atténuent encore la pente. Le flot, désormais assagi, ne détruit plus et devient constructeur.

D'un tel changement de régime les preuves sont partout visibles d'Assouan à la Méditerranée. Ainsi, dans la région du Caire, le Nil tertiaire s'était frayé un lit dépassant 15 kilomètres en largeur, dont les falaises du Moqattam et le plateau des grandes Pyramides nous marquent les limites. Ce lit démesuré, dont seuls les grands cours d'eau du Nouveau Monde peuvent nous donner une idée, le Nil quaternaire l'a peu à peu comblé d'alluvions caillouteuses, finalement recouvertes d'un limon récent où il ne s'est réservé qu'un modeste chenal ne dépassant pas quelques centaines de mètres [1].

Quand pour la première fois un œil humain contempla l'immense fleuve, ce travail de remblayage devait être déjà ébauché, du moins dans la partie

[1] Parmi les nombreux avatars que subit le Nil dans son histoire mouvementée, signalons un retour offensif de la mer qui, vers la fin de l'époque tertiaire (âge pliocène), envahit la basse vallée du fleuve et les petites vallées adjacentes, leur donnant pour un temps l'aspect d'un fiord norvégien. Plus tard le fleuve réoccupa son domaine, mais les dépôts laissés par ce bras de mer ont permis de reconstituer cet intéressant épisode.



inférieure de son cours; mais le creusement des vallées latérales qui lui apportaient le tribut de leurs eaux allait se poursuivre pendant de longs siècles encore.

Le Nil enfin se jetait à la mer, non par ses bouches actuelles mais 200 kilomètres plus haut, au fond d'une vaste baie triangulaire. Les apports incessants du fleuve ont lentement comblé cet estuaire dont le Delta moderne épouse les contours; de l'ancienne embouchure la grande ville du Caire occupe en partie l'emplacement.

A cette époque reculée, qui donc aurait songé à qualifier l'Égypte de «présent du Nil»? — expression strictement vraie au temps d'Hérodote —. Aucun désert ne l'isolait alors du reste de l'Afrique du Nord, où d'un Océan à l'autre une chaude humidité avait revêtu la terre d'un riche manteau de verdure. Son aspect devait rappeler étrangement celui des pays tropicaux, où la végétation doit tout aux précipitations atmosphériques, dont l'abondance réduit fleuves et rivières à un rôle accessoire dans l'irrigation du sol. De vastes lacs où nageaient crocodiles et hippopotames, des marécages peuplés d'oiseaux emplissaient les dépressions où les oasis d'aujourd'hui disputent un reste de vie aux sables envahissants; le Birket Qaroun au Fayoum, les étangs salés de l'Ouadi Natroun en demeurent les témoins diminués, comme les «chott» desséchés d'Algérie et de Tunisie. Dans les forêts et les jungles qui les enserraient de toutes parts pullulait une faune de grands quadrupèdes, herbivores ou carnassiers, dont les espèces ont en partie disparu; une nature alors généreuse leur y dispensait sans compter le vivre et le couvert.

Tel est, réduit à ses points essentiels, l'aspect qu'offrait aux regards la terre égyptienne aux débuts des temps quaternaires, quand les premières tribus humaines en prirent possession; le patient labeur de nombreux érudits, tant géologues que géographes, nous a permis de le retracer avec une suffisante exactitude. Nous pouvons désormais aborder la partie de notre œuvre la plus ardue mais aussi la plus attachante : faire revivre en ce cadre reconstitué l'homme des âges primitifs et résumer en un tableau d'ensemble le peu que nous savons encore sur ses caractères

physiques, ses mœurs, sa mentalité et son industrie. C'est le plus bel hommage que nous puissions rendre aux recherches consciencieuses inaugurées par Arcelin et poursuivies depuis plus de soixante ans par ses continuateurs : sans elles une pareille synthèse, si imparfaite qu'elle soit encore, n'aurait pas été réalisable.

# CHAPITRE II.

## L'ÉGYPTE PRÉHISTORIQUE.

Née en Europe, élaborée dès ses débuts de matériaux tirés de gisements européens, la préhistoire porte l'empreinte profonde de ses origines dans sa terminologie et sa classification. Les cadres qu'elle a constitués s'adaptent en général fort bien à l'ensemble des résultats obtenus dans les pays de l'Europe occidentale, — le contraire serait étonnant, — mais ils s'avèrent parfois insuffisants quand on veut les appliquer à l'Europe orientale et à plus forte raison aux autres parties de l'univers.

Il se pose donc une question préalable qu'on ne saurait éluder : dans quelle mesure la préhistoire égyptienne rentre-t-elle dans la classification dont G. de Mortillet a fixé les lignes générales, dans quelle mesure s'y montre-t-elle réfractaire? La réponse, au moins provisoire, sera donnée par les faits déjà connus, sans préjudice des faits nouveaux que l'avenir tient en réserve et qui pourront obliger les préhistoriens à modifier un jour certaines de leurs positions.

La méthode à suivre paraît en conséquence s'imposer d'elle-même : pour base de cette étude prendre dans leur suite naturelle les grandes périodes où l'on s'accorde à grouper les civilisations primitives reconnues en Europe, et de leurs caractères largement résumés rapprocher les observations faites sur le sol égyptien. Cette mise au point nous permettra d'ailleurs de rectifier, chemin faisant, telle ou telle assertion peu exacte qui s'obstine à reparaître même en certains ouvrages récents.

Age de la pierre, âge du métal : telles sont les deux grandes étapes qu'a franchies l'espèce humaine cherchant à améliorer ses conditions d'existence. De ce tableau sommaire, dont les vieux auteurs nous ont transmis la tradition, les préhistoriens se sont efforcés de remplir les vides. Dans l'âge de la pierre, que caractérise l'emploi du silex et autres

matières dures et tranchantes, ils ont reconnu une phase primitive dite paléolithique, où les instruments sont simplement taillés, et une phase récente ou néolithique, pendant laquelle certains outils comme les haches sont achevés par le polissage. Une phase de transition, dite mésolithique, est admise par un grand nombre de spécialistes. A son tour, l'âge de la pierre taillée a été divisé en paléolithique inférieur ou ancien, comprenant les industries chelléenne et acheuléenne[1], paléolithique moyen où règne l'industrie moustérienne, enfin paléolithique supérieur ou récent que se partagent les industries aurignacienne, solutréenne et magdalénienne. Du néolithique ou âge de la pierre polie la division est encore confuse; il serait sans intérêt de l'indiquer ici. Une transition appelée période énéolithique nous amène ensuite à l'âge du métal, où se révèlent successivement le cuivre et l'or, puis le bronze et enfin le fer. De cette ultime phase, l'âge du fer, nous n'aurons rien à dire; l'Égypte était depuis longtemps en pleine histoire quand ce métal y fit son apparition.

A ces grandes périodes désormais classiques, certains préhistoriens ont prétendu ajouter une autre encore plus ancienne, qui aurait précédé les temps paléolithiques et par conséquent l'époque quaternaire. Avant de connaître la taille du silex, l'homme se serait contenté d'en utiliser les éclats naturels ramassés sur le sol, en les adaptant à ses divers besoins par des retouches appropriées. La question de cet âge «éolithique», intimement liée par ailleurs à celle d'un homme tertiaire demeuré problématique, a suscité jadis de vives polémiques aujourd'hui bien apaisées; les «éolithes» n'ont plus que de rares fidèles. Que notre ancêtre ait à l'occasion utilisé de semblables éclats, rien de plus vraisemblable; mais on a généralement renoncé à rejeter l'apparition de l'homme si loin en arrière, jusqu'à l'époque pliocène ou même miocène, en s'appuyant sur des arguments aussi fragiles : des éclats informes où des écaillures résultant de chocs fortuits donnent aisément l'illusion d'un travail intentionnel.

[1] Les dénominations appliquées aux diverses industries lithiques sont généralement empruntées à des stations où les caractères distinctifs de ces industries se présentent avec une particulière netteté.



Pour ce qui regarde l'Égypte, on peut, si l'on y prend peine, recueillir à foison des pièces éolithiques plus ou moins douteuses sur les plateaux désertiques, les terrasses des vallées ou dans les alluvions caillouteuses du Nil. Les alternatives de nuits froides et de journées brûlantes font encore aujourd'hui éclater les silex qui jonchent le sol, donnant ainsi naissance à des éolithes de fraîche date. Schweinfurth, qui à une certaine époque sacrifia à l'engoûment du jour, en a décrit un grand nombre recueillis dans la célèbre station de Biban el-Molouk (Vallée des Rois). Plusieurs de ces pièces montrent des marques évidentes d'une retouche humaine, mais elles sont mélangées à un outillage paléolithique et rien n'autorise à les attribuer avec certitude à une époque antérieure. Il n'est guère d'ailleurs de station égyptienne, ancienne ou récente, où l'on ne rencontre, associés à des instruments entièrement façonnés de main d'homme, des éclats naturels utilisés et parfois très habilement. Le principe de moindre effort, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de l'industrie, a dû maintes fois inciter l'homme primitif, en Égypte comme ailleurs, à simplifier son travail en utilisant une ébauche fournie par la nature.

## I. — ÉPOQUE PALÉOLITHIQUE.

En abordant l'époque paléolithique, nous foulons désormais un terrain plus ferme : pour la première fois apparaissent en effet les preuves authentiques de l'existence de l'homme : ses ossements et les objets à son usage. Préciser en quel siècle, même en quel millénaire le nouveau maître du monde prit possession de son domaine, serait témérité pure, tant sont divergentes les évaluations des anthropologistes; on ne s'accorde que sur la très haute antiquité d'une date encore indéterminable, mais que les évaluations les plus modérées chiffrent par plusieurs dizaines de milliers d'années.

Au cours de cette immense période, dont les limites chronologiques sont également impossibles à fixer, des changements profonds ont été

constatés; ils affectent non seulement la forme et la technique de l'outillage et les caractères physiques de l'artisan, mais plus encore les conditions climatiques ambiantes, entraînant des modifications radicales de la faune et de la flore contemporaines.

Le paléolithique se place en effet au début des temps quaternaires, à cette époque pléistocène qui vit se succéder des périodes alternativement froides et chaudes dont la géologie a relevé la trace. Ce qui les caractérise, c'est l'avance et le recul des glaciers qui recouvrent les massifs montagneux, abaissant ou relevant la température des régions voisines. Ces périodes glaciaires et interglaciaires ont fait couler des flots d'encre, les spécialistes n'étant d'accord ni sur leur nombre ni sur leurs causes. Un fait au moins est bien établi, qui seul nous intéresse ici : le paléolithique inférieur débute vers la fin d'une période interglaciaire, tandis que le paléolithique moyen et supérieur coïncide avec la période glaciaire consécutive. Avec le néolithique commence une nouvelle période interglaciaire qui se poursuit encore de nos jours.

### 1. — PALÉOLITHIQUE INFÉRIEUR.

Un climat chaud et humide, analogue à celui de la zone équatoriale d'aujourd'hui, mais avec tendance graduelle au refroidissement, caractérise le paléolithique inférieur ou ancien, aussi bien en Europe que dans l'Afrique du Nord. La description esquissée plus haut de l'Égypte à l'aurore des temps préhistoriques peut donc être étendue même aux régions situées au Nord du grand bassin méditerranéen. Nous en trouvons des preuves surabondantes dans les ossements fossiles extraits des alluvions pléistocènes. Ils nous révèlent que dans l'Europe d'alors prospérait une faune de grands mammifères, au milieu d'épaisses forêts et sur les bords de cours d'eau gigantesques : hippopotames, rhinocéros et éléphants de grande taille, ours, hyènes et félins, bisons et aurochs, chevaux et antilopes. De ces nombreuses espèces beaucoup sont aujourd'hui éteintes, d'autres ont émigré plus tard vers les régions tropicales, fuyant la vague de froid qui les balaya à l'époque suivante.



Quelques restes humains se rencontrent mêlés à ceux des animaux contemporains. Ce ne sont encore que des fragments de crânes, comme la célèbre mâchoire de Mauer, ou des ossements dépareillés. La douceur du climat permettait à l'homme de vivre en plein air, au bord des fleuves et des lacs ou dans les clairières des forêts, sans doute abrité sous des huttes de branchages; les tombes de ses morts, bouleversées par des inondations dont la force dévastatrice devait être effrayante, n'ont laissé aucune trace. Les vestiges précieux recueillis dans les alluvions évoquent une race très inférieure encore, bien qu'incontestablement humaine, mais l'absence de tout squelette complet nous laisse dans l'ignorance de presque tous ses caractères physiques.

Nous sommes mieux renseignés sur l'industrie de ce lointain ancêtre, car les matériaux qu'il utilisait sont presque indestructibles. Sans doute les massues de bois qu'il a dû façonner ne se sont pas mieux conservées que les peaux de bêtes ou les écorces d'arbres dont il se couvrait, mais ses armes de chasse et de guerre, les outils destinés à dépecer sa proie et à en préparer la peau étaient faits de pierres dures à éclats tranchants qui ont parfaitement résisté à l'action du temps. On les retrouve abandonnés sur les terrasses des fleuves ou enfouis sous d'épaisses couches de cailloux roulés avec eux par les eaux rapides. A défaut du silex, matière de choix, l'ouvrier se rabattait sur le grès quartzite, ou même sur les roches éruptives, les calcaires durs et le quartz[1].

On a nommé «coup-de-poing», faute d'un meilleur terme, l'instrument le plus caractéristique de cette industrie. C'est une sorte de hache massive, de forme ovale ou triangulaire, dont les bords tranchants se rejoignent en une pointe aiguë. On le façonnait en enlevant, à l'aide d'un marteau de pierre, des éclats alternés sur les bords d'un rognon de silex. Dans la

[1] L'absence de figures en cet ouvrage nous oblige à ne donner que de brèves indications sur l'outillage lithique, malgré son importance pour la distinction des époques, une description purement verbale n'en pouvant fournir qu'une idée très insuffisante.

main d'un guerrier vigoureux, le coup-de-poing devait être une arme redoutable, tout en fournissant à l'occasion une sorte d'outil à tout faire. Une de ses variantes n'était taillée que sur un des bords, constituant une sorte de couperet ou de tranchoir très propre à décharner les os et les peaux.

Outre ces pièces dites «bifaces», dont la dimension est parfois considérable, l'homme utilisait de simples éclats qu'il savait obtenir en débitant un rognon de silex dont le résidu ou «nucléus» était ensuite rejeté. En règle générale, chaque éclat présente au point frappé une protubérance arrondie dont la trace est visible en creux sur le nucléus lui-même : c'est le «bulbe de percussion», sorte de marque de fabrique authentifiant la taille intentionnelle et que ne portent pas les éclats naturels.

Tranchante comme le rasoir le mieux affilé, une lame pouvait s'utiliser telle quelle en guise de couteau; mais souvent on la transformait en racloir ou en grattoir par des retouches opérées sur un côté ou à l'extrémité de la pièce, ou encore on l'épointait en perçoir, sorte d'aiguille primitive. Ces retouches n'intéressent d'ordinaire que la face supérieure; aussi englobe-t-on sous le nom de pièces «unifaces», par opposition aux précédentes, les éclats ainsi façonnés pour la préparation des peaux et des os utilisés par l'homme.

Sur les mœurs et coutumes de ces peuplades primitives nous ne savons à peu près rien; mais elles ne pouvaient différer beaucoup de celles des tribus de Pygmées qui errent à travers les forêts équatoriales en vivant de chasse et de pêche. Mais si l'organisation sociale, si les idées morales et religieuses de l'homme à cette époque reculée demeurent encore conjecturales, son outillage nous révèle un être supérieur, dominant par son intelligence les animaux contre lesquels il est en lutte quotidienne, capable d'inventer et de perfectionner. Il sait faire le feu et cuire ses aliments, bien qu'il ignore encore l'art du potier.

Cette aptitude au progrès se manifeste nettement quand on remonte couche à couche un gisement paléolithique. On voit les coups-de-poing lourds et grossiers de la profondeur s'alléger et s'affiner par degrés, cédant



la place à des pièces mieux travaillées où de délicates retouches, abattant les angles saillants, donnent au tranchant en zigzag un profil droit ou ondulé. Ainsi la rude industrie chelléenne s'efface devant l'industrie acheuléenne, dont certaines «limandes» sont de véritables chefs-d'œuvre d'élégance et de légèreté.

A part la découverte encore attendue de restes humains, le tableau que nous venons d'esquisser de l'époque paléolithique ancienne n'offre aucun trait qui ne s'applique plus ou moins exactement à l'Égypte.

Les nombreuses recherches opérées un peu partout dans l'Afrique du Nord convergent à cette conclusion, généralement admise par les préhistoriens, que les conditions de vie étaient alors sensiblement les mêmes sur tout le pourtour du bassin méditerranéen. Sans doute le détroit de Gibraltar était déjà ouvert au début du pléistocène, rompant l'ancienne connexion de l'Espagne avec le Maroc, mais en revanche une large chaussée rattachait encore la Tunisie à la Sicile et à l'Italie méridionale, facilitant les relations entre les deux rives d'une mer intérieure moins étendue que l'actuelle Méditerranée.

Nous pouvons nous représenter cette région, dont la portion habitable est aujourd'hui réduite à une mince bande côtière, comme une sorte d'Éden plantureux où d'abondantes pluies revêtaient le sol d'une robuste végétation : forêts autour des massifs montagneux de l'Atlas, épais fourrés dans la plaine. Sources et cours d'eau coulant à pleins bords attiraient une faune d'un caractère bien africain, où le chameau, le zèbre, des singes et de nombreuses espèces d'antilopes voisinaient avec les grands pachydermes et bovidés de la faune d'Europe contemporaine. Dans ce pays, giboyeux à souhait, les traces de l'homme apparaissent partout, jusqu'à des milliers de kilomètres des centres d'habitation modernes.

La vallée du Nil, que nulle barrière désertique n'isolait alors des contrées voisines, jouissait du même climat tropical et possédait une faune semblable dont quelques trouvailles isolées ne donnaient jusqu'ici qu'une idée incomplète. Les dents et ossements exhumés depuis peu de l'ancien

estuaire du Nil, à la plaine de l'Abbassieh, comblent une lacune jusque là déplorée dans la chaîne des observations paléontologiques faites depuis le Maroc jusqu'à la Tunisie. Leur étude, bien qu'inachevée, nous montre qu'ils appartiennent à des crocodiles et à de grands mammifères (éléphants, hippopotames et bovidés) analogues à ceux qui caractérisent la faune paléolithique ancienne du Nord africain [1].

Si les alluvions nilotiques n'ont encore cédé aucun débris humain de cette époque, innombrables ont été en revanche les trouvailles de pièces chelléennes et acheuléennes en tout comparables à celles d'Europe, démontrant qu'à l'unité de faune et de climat correspond une semblable unité de civilisation. Épars ou groupés en gisements de surface, les coups-de-poing se rencontrent un peu partout : sur les falaises qui enserraient alors le fleuve et ses affluents, sur les terrasses abandonnées par les eaux, dans le fond et sur les pentes des ouadis desséchés.

Nous connaissons déjà les ateliers en plein air de Biban el-Molouk, étagés sur les pentes de la célèbre montagne qui domine la nécropole thébaine; exploités après Arcelin par des légions de chercheurs, ils ont fourni de belles pièces amygdaloïdes, à la patine «chocolat» très caractéristique, les vitrines de bien des musées. D'autres localités sont également signalées par J. de Morgan pour la Haute-Égypte, à Toukh, Abydos et Esneh, ainsi qu'au Fayoum et dans la région des pyramides memphites. Depuis lors, les découvertes en surface se sont multipliées le long de la vallée proprement dite. Leur énumération serait fastidieuse; mais on ne peut passer sous silence la station d'Abou el-Nour, près de Nag Hamadi, bien étudiée par Vignard, ni le grand atelier du Gebel Ahmar (Montagne Rouge) au N.-E. du Caire, qui nous a donné d'importantes séries d'instruments en quartzite. Un beau gisement acheuléen a été signalé récemment aux environs de Qéneh.

En réalité, le paléolithique inférieur est loin d'être confiné aux deux

[1] Les pièces recueillies par Bachatly, le Frère Pierre et nous ont déjà été déterminées par Zdansky; Sandford se propose de les publier prochainement.



rives du Nil; son domaine s'étend aux vastes solitudes qui enserrent le grand fleuve. Les pièces rapportées par l'abbé Richard de la Forêt pétrifiée sise à l'Est du Caire le donnaient déjà à penser et les recherches de Schweinfurth en avaient fait une certitude. Désireux de se renseigner sur l'extension des industries primitives, J. de Morgan envoya Legrain à la découverte dans le désert libyque. Sur sa route, de Louqsor à Khargah puis de Khargah à Abydos, Legrain rencontra plusieurs ateliers de surface jalonnant de très anciennes pistes qui du Nil donnaient accès à l'oasis, et constata qu'en règle générale à chaque «aqabah», c'est-à-dire à chaque point où les chemins de caravanes franchissaient l'abrupte falaise, correspondait une station paléolithique qui en attestait l'antiquité. Quelques années plus tard Henri de Morgan, frère du directeur du Service des Antiquités, devait faire plus au Sud des remarques du même ordre dans les ouadis qui font communiquer Esneh avec l'oasis de Kourkour.

Mentionnons aussi, sans vouloir tout citer, la série d'ateliers que découvrit l'infatigable Schweinfurth, à la veille de la guerre, dans le grand Ouadi Abou el-Agag qui débouche sur le Nil au Nord d'Assouan, ateliers où le grès nubien était utilisé comme matière première. Enfin, dans ces toutes dernières années, divers préhistoriens ont entrepris l'exploration méthodique des oasis, et les expéditions du Prince Kemal el-Din Hussein ont retrouvé l'industrie chelléo-acheuléenne sur les plateaux qui s'étendent à l'Ouest des oasis, voire même au delà du massif d'Ouénat, en plein cœur du Sahara.

Ces gisements de surface, quel qu'en soit l'intérêt, ne satisfont qu'à demi la curiosité du savant. S'ils nous révèlent l'existence de l'homme paléolithique et l'aire de son habitat en Égypte, ils nous renseignent mal sur l'évolution de son industrie. A ces emplacements, soigneusement choisis près de l'eau et des forêts giboyeuses, les tribus primitives sont parfois demeurées fidèles pendant de longs siècles, jusqu'au jour où elles furent contraintes à émigrer; c'est pourquoi nous retrouvons sur le sol, inextricablement mélangés, les outils et armes de pierre abandonnés par des populations souvent très différentes de race et de culture. Rares sont les

gisements de surface purs de toute contamination ultérieure, comme Vignard eut la bonne fortune d'en rencontrer près de Nag Hamadi et tout récemment Sandford dans la région de Qéneh.

De très bonne heure, on se mit en quête de formations alluvionnaires recélant dans leur profondeur les témoins des premières industries humaines; sauf remaniements possibles on avait chance d'y retrouver, superposés par ordre d'ancienneté, les outils mélangés en surface et d'établir ainsi leur âge relatif. Dans son trop court voyage en Égypte Arcelin ne put en découvrir; ses continuateurs immédiats ne furent pas plus heureux. Du fait, d'ailleurs exact dans sa généralité, que le Nil holocène a recouvert d'un épais manteau de limon les graviers charriés par le Nil pléistocène, certains géologues se sont trop hâtés de conclure à l'impossibilité pratique de les atteindre; en réalité le retrait progressif des eaux n'a pas permis aux inondations postérieures d'ensevelir la totalité des dépôts, dont une bande affleure parfois au pied des hautes falaises qui limitent l'ancien lit du fleuve.

Sayce paraît être le premier qui ait recueilli en place des silex taillés paléolithiques; mais ni ses trouvailles dans les couches caillouteuses d'El-Kab, ni les pièces isolées que Pitt-Rivers, puis Schweinfurth et Blanckenhorn et plus tard Seligman purent extraire des alluvions anciennes de la région thébaine, ne fournirent la preuve chronologique attendue, et l'on désespéra de rencontrer dans la vallée du Nil l'équivalent des fameux gisements de la vallée de la Somme. Peu de mois avant de disparaître, J. de Morgan y déplorait l'absence de dépôts stratifiés répondant aux conditions désirées.

Ces dépôts existent pourtant, mais il les fallait chercher au point où ils avaient chance de présenter le maximum d'épaisseur, c'est-à-dire dans l'ancien estuaire du Nil. C'est là que les eaux, arrêtées dans leur course, abandonnaient les matériaux détritiques qu'elles ne pouvaient porter plus loin et qui s'accumulèrent pendant toute la durée du paléolithique ancien, emprisonnant dans leurs couches superposées les vestiges roulés des industries contemporaines. Émergés et asséchés au début du paléolithique moyen, ces terrains affleurent à la pointe du Delta et sur ses bords où le limon récent n'a pu les recouvrir.



Ainsi s'est conservée intacte, hors de l'atteinte des inondations, la petite plaine de l'Abbassieh, qui s'étend au pied de l'ancienne falaise du Nil au N.-E. du Caire. L'exploitation du sable et des graviers nécessaires aux constructions de la ville moderne a creusé cette bande désertique de vastes excavations, qui permettent l'étude du sous-sol jusqu'à 30 mètres et plus de profondeur. Un soubassement de sable, sans doute l'ancien fond du golfe pliocène, est couronné de sédiments fluviatiles d'une épaisseur moyenne de 10 mètres; nous y avons trouvé, au milieu des cailloux roulés, les preuves de la succession chronologique des industries paléolithiques : formes chelléennes et formes acheuléennes y apparaissent superposées, mêlées aux restes de la faune contemporaine, nettement séparées de l'outillage moustérien qui n'apparaît qu'à la surface[1].

Les récentes recherches de Sandford et Arkell ont complètement confirmé ces résultats, achevant de mettre à mal certaines théories d'après lesquelles les formes chelléo-acheuléennes d'Égypte ne remonteraient pas plus haut que le paléolithique récent de l'Europe. Chargés par l'Université de Chicago d'une enquête générale sur la vallée et ses tributaires, ils ont méthodiquement étudié alluvions et terrasses du secteur Qaou-Erment et de l'enclave du Fayoum. L'exploration a été particulièrement fructueuse dans l'Ouadi Qéneh, où Murray avait déjà recueilli de belles séries d'instruments; le paléolithique inférieur a été trouvé en place dans

(1) Une discussion s'est récemment engagée touchant l'existence d'une période préchelléenne qui serait la plus ancienne connue, et Passemard a appliqué le terme de «chalossien» à l'industrie caractéristique de cette époque : coups-de-poing massifs et grossiers, non plus bifaces mais trièdres, c'est-à-dire ayant la forme d'une pyramide à trois pans. La question du préchelléen d'Europe est encore pendante, mais le souci de l'exactitude nous oblige à rappeler ici que dans les ballastières de l'Abbassieh les couches les plus profondes (5 à 10 mètres) renferment, exclusivement semble-t-il, de nombreuses pièces trièdres, absentes dans les couches supérieures où abondent au contraire les formes classiques chelléennes et acheuléennes.

les dépôts pléistocènes et des industries de surface, se succédant du chelléen au moustérien, ont été rencontrées nettement séparées sur les terrasses qui s'échelonnent entre 35 et 5 mètres environ sur les deux côtés de l'ouadi.

### 2. — PALÉOLITHIQUE MOYEN [1].

Si l'homme moustérien d'Europe est mieux connu que son devancier, nous le devons à une circonstance, fâcheuse pour lui mais heureuse pour les anthropologues, qui modifia profondément ses conditions d'existence. La température, très chaude à l'époque chelléenne, s'était déjà sensiblement abaissée à l'époque suivante, comme le prouve, entre autres faits paléontologiques, l'abondance dans les dépôts acheuléens d'un grand éléphant à toison laineuse, le mammouth, bien adapté aux climats froids. Avec le paléolithique inférieur une période interglaciaire prend fin; le paléolithique moyen va coïncider avec une longue période glaciaire qui s'étendra même au paléolithique supérieur. Refoulés vers le Sud, les grands pachydermes cèdent graduellement la place à d'autres mammifères émigrés des contrées septentrionales; seuls subsistent le mammouth et son associé habituel, le rhinocéros à narines cloisonnées.

L'homme renonce alors à la vie en plein air. Il adopte pour demeure soit un abri sous roche, soit une grotte profonde dont il dispute la possession à l'hyène et à l'ours des cavernes, ses premiers occupants. Sur la plate-forme qui avoisine la grotte ou à l'intérieur de l'entrée il installe son foyer, autour duquel s'accumulent bientôt les débris de ses repas mêlés aux rebuts de son outillage. Plus tard les infiltrations calcaires transformeront ce monceau de débris en une brèche plus ou moins dure, où les os des bêtes tuées à la chasse voisineront avec les outils de silex : précieuses archives non écrites, où le préhistorien pourra suivre d'un niveau à l'autre le progrès ou la décadence de l'industrie et reconstituer les faunes successives. Bien plus, c'est dans la grotte elle-même que l'homme moustérien ensevelit ses morts, avec leurs parures et leurs armes, pourvus de provisions pour la vie d'outre-tombe, et des squelettes entiers, comme celui de la Chapelle-aux-Saints magistralement étudié par Boule, nous feront connaître l'étrange race de Neanderthal à laquelle appartient ce lointain ancêtre. La fouille méthodique de ces cavernes, souvent habitées pendant de longues périodes, permettra d'établir la chronologie des industries qui vont se succéder depuis le moustérien jusqu'au néolithique.

[1] Le paléolithique moyen est rattaché par divers spécialistes au paléolithique inférieur.



De notables changements se manifestent aussi dans l'art de tailler le silex. Le coup-de-poing, amené par l'homme acheuléen à un si haut degré de perfection, subit entre les mains de l'homme moustérien une véritable dégénérescence; ses dimensions décroissent jusqu'à des formes minuscules, dites «micoquiennes», qui annoncent son prochain abandon. La pièce caractéristique de l'outillage sera désormais la pointe moustérienne, éclat triangulaire ou ogival, à la fois aigu et tranchant, que l'ouvrier détachait d'un nucléus soigneusement préparé dans ce but, par un procédé d'une grande ingéniosité, mais difficile à décrire sans représentations figurées. Le terme expressif de «tortoise-core» (nucléus-tortue) que les préhistoriens de langue anglaise appliquent à cet intéressant objet donne une certaine idée de son aspect.

De ces pointes, retouchées ou non, le guerrier armait sa lance, ses javelines et peut-être ses flèches. D'autres éclats lui fournissaient les racloirs, grattoirs, perçoirs et scies utilisés dans la vie courante. Toutes ces pièces ne montrent généralement de retouches qu'à leur face supérieure; la taille biface persiste au contraire pour certains disques à bords tranchants, employés sans doute comme pierres de fronde.

La civilisation moustérienne, comme la précédente, s'est étendue à toute l'Afrique du Nord et se retrouve jusqu'en Asie; on en possède des preuves abondantes. Mais tandis qu'à l'époque chelléo-acheuléenne climat et industrie manifestent une remarquable unité sur les deux bords de la mer intérieure, une certaine divergence apparaît déjà entre le moustérien

d'Europe et celui d'Afrique. On a sans doute relevé dans le massif de l'Atlas, comme en Abyssinie et peut-être au Sinaï, les traces d'une extension glaciaire et les dépôts trouvés dans les cavernes algériennes démontrent leur utilisation; mais l'ensemble des observations oblige à reconnaître que le refroidissement de l'atmosphère, très sensible en Europe pendant le paléolithique moyen, a été bien moins accentué dans la zone africaine. L'influence de la latitude s'y fait nettement sentir et la faible hauteur des massifs montagneux n'a pas permis la formation de glaciers de grande envergure, comparables à l'énorme carapace qui pesait alors sur l'Europe centrale. La faune, bien qu'en partie modifiée, conserve pourtant son caractère tropical et ne comprend ni le mammouth ni les autres espèces qui caractérisent le moustérien du Nord.

En somme, les conditions générales de la vie restent à peu de chose près ce qu'elles étaient à la période précédente. Plus heureux que son congénère d'Europe, contraint de se faire troglodyte, l'homme moustérien d'Afrique continue à l'air libre son existence de chasseur nomade. Les grottes semblent n'avoir été utilisées qu'au voisinage des montagnes où se faisait sentir l'influence glaciaire; en Égypte, pays d'altitude médiocre, aucune caverne habitée à cette époque n'a encore été signalée [1].

De fait, c'est en surface que se rencontrent d'ordinaire les stations moustériennes, dont l'aire de dispersion coïncide généralement avec celle des stations de l'époque précédente. Les pointes caractéristiques accompagnées de leurs nucléi ont été signalées en de nombreuses localités, tant dans la vallée du Nil que dans la zone désertique qui n'avait pas cessé d'être habitable. Trop souvent elles sont confondues avec les coups-de-poing abandonnés par les premiers occupants. Ce mélange habituel, facile

[1] Toute possibilité de découverte n'est pourtant pas exclue. Les grottes de la vallée du Nil n'ont fait encore l'objet d'aucune enquête méthodique accompagnée de sondages et l'on sait que de riches dépôts peuvent se dissimuler sous des éboulis stériles. Beaucoup ont pu d'ailleurs être vidées de leur contenu à l'époque historique, pour être utilisées comme caveaux funéraires ou cimetières d'animaux sacrés.



à observer sur les confins du désert comme dans les ateliers thébains, avait amené J. de Morgan à regarder comme contemporains et sortis des mains du même ouvrier des outillages dont la succession chronologique était partout admise en Europe.

Cette opinion n'est guère soutenable aujourd'hui que l'industrie moustérienne a été retrouvée en divers lieux nettement séparée de l'industrie chelléo-acheuléenne; de Morgan lui-même en est loyalement convenu dans son grand ouvrage posthume. A cet égard, il est intéressant de comparer le gisement de la Montagne Rouge et celui de l'Abbassieh, qu'une faible distance, quelques centaines de mètres tout au plus, séparent l'un de l'autre. Dans le premier, juché sur la falaise le long d'un cours d'eau disparu, pointes moustériennes et coups-de-poing acheuléens sont presque partout mélangés; dans l'autre, au contraire, où l'outillage de profondeur relève du paléolithique ancien, le moustérien apparaît exclusivement à la surface du sol; le retrait des eaux, déjà sensible à cette époque, avait fait émerger du fond de l'estuaire, devenu pointe du Delta, les alluvions accumulées pendant les siècles précédents, permettant à quelque tribu moustérienne de s'installer sur la plaine asséchée [1].

Des recherches méthodiques, entreprises depuis quelques années par des préhistoriens doublés de géologues, ont amplement confirmé cette première conclusion. Parmi les gradins étagés qui enserrent concentriquement la dépression du Fayoum, M^lles Caton-Thompson et Gardner ont relevé le rivage moustérien d'un ancien lac qui sera plus tard le Mœris et dont le Birket Qaroun n'est qu'une insignifiante réduction; Sandford et

[1] Signalons ici, à titre de curiosité pittoresque, un petit atelier découvert par Mouillard vers 1882, sur un monticule voisin de la Montagne Rouge (nous l'avons retrouvé en 1919 et reconnu moustérien). Au milieu de ses études sur le vol plané, le célèbre précurseur de l'aviation ne dédaignait pas de s'intéresser à une science plus terre à terre; déjà en 1867, un an avant l'arrivée d'Arcelin, il offrait au Musée de Boulac, conjointement avec le géologue Delanoue, une collection de silex taillés provenant de divers points de la vallée du Nil,

Arkell, dans la Haute-Égypte comme au Fayoum, ont rencontré le moustérien sur des terrasses de faible hauteur, entre le fond actuel des vallées et les plates-formes supérieures à industries chelléenne et acheuléenne.

Tout un ensemble d'observations concordantes nous révèle un pays encore largement irrigué; mais le Nil et ses tributaires, diminués quoique encore puissants, tendent à creuser profondément leur lit en le rétrécissant par ressauts étagés. L'homme suit dans leur descente les eaux indispensables à sa vie et ce mouvement d'attraction se continuera sans arrêt au cours des périodes suivantes.

Malgré notre désir de ne pas allonger cet exposé, il nous paraît indispensable, avant d'aborder la période suivante, de mentionner ici deux industries accessoires, signalées par Reygasse, et entremêlées à l'industrie moustérienne fondamentale dans des conditions qui n'ont pu être encore parfaitement élucidées. L'une, l'atérien, que l'on croit apparentée à l'aurignacien, est surtout caractérisée par des pointes de lances et de flèches rudimentaires, faites d'un éclat de silex dont la base amincie en pédoncule servait à l'emmanchement; l'autre, le s'baïkien, présente des pointes bifaces qui semblent dérivées des pièces amygdaloïdes acheuléennes et sont considérées par certains préhistoriens comme les prototypes des belles «feuilles de laurier» de la période solutréenne.

Ces deux industries, d'un caractère nettement africain, remontent en Europe jusqu'en Espagne et s'étendent à l'Est au moins jusqu'à l'Égypte. Des pointes pédonculées de type atérien, recueillies au N.-E. de Louqsor, ont été publiées par Mook dès 1880 et d'autres, rapportées par Seton-Karr de l'oasis de Khargah, sont conservées au Musée du Caire. Tout récemment M[lle] Caton-Thompson a signalé l'existence, dans cette même oasis, d'une station présentant le mélange des pointes s'baïkiennes et atériennes avec les formes classiques du moustérien.



### 3. — PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR.

La divergence qui déjà s'ébauche entre l'Europe et l'Afrique à l'époque paléolithique moyenne va s'accentuer encore pendant le paléolithique supérieur ou récent.

En Europe, le froid continue de sévir, humide au début, plus vif et plus sec vers la fin. Le moustérien avait vu le règne du mammouth, comme le chelléen celui de l'hippopotame; désormais le mammouth se raréfie et l'âge du renne commence; le cheval n'est guère moins abondant. L'homme reste abrité dans sa caverne, où de nouvelles couches de débris relèvent peu à peu le niveau du sol. Près du foyer se creusent les tombes : elles nous révèlent la belle race de Cro-Magnon qui déjà n'a presque rien à envier à l'homme moderne.

Et ici les apparences ne sont pas trompeuses, car dans ces mêmes grottes se découvrent les manifestations surprenantes d'un art véritable, dont la rudesse moustérienne ne faisait guère prévoir l'éclosion. S'élevant au-dessus des préoccupations purement utilitaires, l'artiste, car ce n'est plus un simple artisan, se plaît à orner ses armes et ses objets domestiques. Si grande est l'abondance des pièces en os, ivoire et bois de renne gravées ou sculptées, que le paléolithique supérieur, ou du moins telle de ses subdivisions, a mérité le nom d'âge glyptique et d'âge éburnéen. S'il se contente d'ordinaire d'agrémenter de motifs géométriques ou végétaux ses harpons et ses sagaies, le décorateur ne craint pas d'aborder la reproduction autrement ardue des formes vivantes, sans excepter le corps humain. Les mammouths, bisons et rennes qu'il grave d'un trait hardi sur des plaques de schiste ou d'os, qu'il cisèle dans l'ivoire des bâtons de commandement, sont admirables de vérité et de mouvement. Dessinées à une plus grande échelle, d'autres figurations animales, d'un réalisme saisissant, ornent les parois de la grotte, tantôt peintes en rouge ou en noir, tantôt sculptées en ronde-bosse ou modelées en argile. Souvent elles se dissimulent au fond de salles presque inaccessibles, mystérieux sanctuaires d'une religion primitive, où se déroulaient des rites magiques destinés,

selon toute vraisemblance, à soumettre au pouvoir du chasseur le gibier qu'il allait poursuivre.

Une ingénieuse utilisation des éclats de silex caractérise de son côté l'industrie lithique de cette époque. L'ouvrier abandonne la technique moustérienne et revient à l'ancien nucléus dont il sait tirer de belles lames, longues et minces. D'habiles retouches transforment ces éclats de débitage en outils d'une extrême variété, dont il n'est pas toujours facile de deviner l'usage. Burins, grattoirs carénés, lames à encoches et à dos rabattu comptent parmi les plus caractéristiques.

Les trois périodes, désormais classiques, qui se partagent en Europe le paléolithique supérieur n'intéressent que de loin la préhistoire égyptienne. Contentons-nous d'indiquer qu'entre l'aurignacien, où apparaît l'art décoratif, et le magdalénien, où il atteint son apogée, s'intercale en certaines régions la curieuse industrie solutréenne. La taille biface y refleurit sous forme de merveilleuses pointes en «feuille de laurier», dérivées peut-être des pointes s'baïkiennes. On doit également signaler que l'industrie lithique, visiblement en décadence vers la fin du magdalénien, tend de plus en plus aux formes géométriques et lilliputiennes qu'on retrouve sous le nom de tardénoisien au début du néolithique.

L'homme de l'Afrique du Nord continue à jouir, au cours de cette période, du traitement de faveur dont bénéficiait déjà son devancier. Seul l'habitant des montagnes s'abrite contre le froid dans les cavernes déjà utilisées à l'âge précédent; dans les régions de faible altitude les stations en plein air sont la règle. Leur distribution géographique décèle un climat plus chaud que celui de l'Europe, mais aussi plus sec que celui qui régnait en Afrique à l'époque moustérienne. Les pluies, moins abondantes, alimentent mal les rivières qui décroissent, les lacs dont la superficie diminue; sur les hauteurs la végétation se raréfie et déjà s'ébauche le régime désertique qui bientôt fera d'une contrée florissante le royaume de la soif et de la mort. Les animaux, peu différents de ceux de la faune actuelle, témoignent également de cette transformation : autruches, gazelles et antilopes abondent, mais l'éléphant, le rhinocéros, la girafe et le zèbre n'ont pas encore émigré vers le Sud. L'homme suit le retrait des eaux; son habitat se restreint et il abandonne sans retour de vastes territoires voués à l'aridité.



Cet homme, nous ne le connaissons que par de rares vestiges conservés dans les cavernes. Sa race n'est ni celle de Neanderthal ni celle de Cro-Magnon. Sans être dénué de sens esthétique, il n'a rien laissé de comparable au bel ensemble artistique de son contemporain d'Europe.

On ne retrouve pas non plus, sur le sol africain, la division si nette qu'offre plus au Nord le paléolithique supérieur. On n'y observe qu'un faciès particulier de l'aurignacien, dont l'outillage évolue franchement vers les formes microlithiques et géométriques (croissants et trapèzes); c'est le capsien de Reygasse.

L'industrie capsienne est très répandue dans les régions algérienne et tunisienne; la présence dans les grottes de dépôts stratifiés permet d'en distinguer les phases successives. Parmi les stations de surface beaucoup se présentent sous la forme d'«escargotières» : monticules de dimensions variables, constitués par l'accumulation autour des foyers des débris culinaires de la tribu. Elles renferment d'innombrables coquilles d'escargots comestibles, avec de fines pointes de silex utilisées sans doute pour extraire le mollusque de son enveloppe.

Il n'est pas rare de rencontrer dans les escargotières et autres stations capsiennes des œufs d'autruche brisés que l'homme utilisait comme vases, suppléant ainsi à la poterie encore inexistante[1].

Pour ce qui regarde l'Égypte, l'absence de toute industrie correspondant au paléolithique supérieur a paru longtemps caractériser sa préhistoire; J. de Morgan pensait que sur les bords du Nil le moustérien s'était prolongé jusqu'à l'apparition du néolithique. On commence aujourd'hui à se rendre compte que ce n'est là qu'une apparence et que, s'il existe une

[1] Cette coutume s'observe encore chez les peuplades du désert de Kalahari, dans l'Afrique du Sud.

lacune, elle est bien plus dans nos connaissances que dans les données archéologiques.

Vignard en a le premier apporté la preuve. La station qu'il a étudiée près de Nag Hamadi, au point où commence à se dessiner la boucle de Qéneh, appartient sans conteste au paléolithique supérieur. Sa position, intermédiaire entre la terrasse moustérienne et les alluvions du Nil moderne, témoigne de la baisse des eaux que nous savons être générale à cette époque. L'auteur de la découverte a cru devoir la rattacher à l'aurignacien d'Europe plutôt qu'au capsien d'Afrique.

En fait, le véritable capsien se montre également en Égypte; du reste on concevrait difficilement l'absence complète en ce pays d'une industrie qui abonde à l'Occident pour reparaître à l'Orient, en Palestine comme en Syrie. S'il est rare dans la vallée proprement dite, c'est sans doute parce que la population a dû se rapprocher des rives du fleuve et que le limon récent a le plus souvent enseveli les vestiges de son industrie.

Ces vestiges apparaissent d'ailleurs sur les points demeurés hors de l'atteinte des inondations. On a fini par reconnaître que la fameuse station microlithique d'Hélouan, où croissants, pointes et petits couteaux à dos rabattu, semblables à ceux exhumés des escargotières, ont été ramassés par milliers, n'était pas néolithique mais remontait au capsien récent. (Il y a peu d'années nous avons signalé une petite station à peu près semblable à quelques kilomètres plus au Nord.) Tout récemment enfin Cottevieille-Giraudet rapportait de l'Ouadi Médamoud, près de Louqsor, de petites lames paraissant capsiennes; on doit les rapprocher de pièces analogues que Hertwig a recueillies en quantités considérables dans la région désertique au N.-E. de Louqsor et que Mook a publiées il y a plus de cinquante ans.

La rareté des dépôts limoneux dans les régions arides qui enserrent la vallée du Nil autorise tous les espoirs; les solitudes du désert libyque offrent un champ illimité aux recherches qui déjà s'organisent. Des burins ont été recueillis au Fayoum et dans l'oasis de Siouah. Plus au Sud, les premières expéditions du Prince Kemal el-Din avaient relevé les traces de l'extension insoupçonnée du capsien dans la région qui avoisine le massif



d'Ouénat : des croissants et des couteaux minuscules semblables à ceux d'Hélouan furent ainsi ramassés à l'Ouest de la lointaine palmeraie de Mirga. Au cours de campagnes plus récentes Chapuis, Menchikoff et d'autres membres de la caravane scientifique ont rencontré, à défaut d'escargotières encore à découvrir, des foyers capsiens où des fragments d'œufs d'autruche sont mêlés aux outils de silex; ils sont fréquents sur le vaste plateau qui s'étend à l'Ouest des oasis de Bahariah et de Farafrah. Souvent de petits ateliers se groupent autour d'un point d'eau tari ou encore utilisable, comme dans la dépression d'Aïn Dalla que dominent des falaises où l'homme moustérien avait vécu bien des siècles auparavant.

Pour compléter cette vue d'ensemble du paléolithique supérieur en Égypte, il convient de mentionner à part une curieuse industrie signalée par Vignard dans la région de Kom Ombo. Sur des terrasses de hauteurs variées, correspondant aux niveaux successifs d'un ancien lac desséché, on peut observer la lente dégradation d'un outillage moustérien tendant, comme le capsien lui-même, à des formes microlithiques et géométriques. Le sébilien serait donc une survivance du paléolithique moyen pendant l'époque suivante, évoluant parallèlement à l'industrie principale, comme l'atérien et le s'baïkien à l'époque moustérienne. Des pièces sébiliennes ont été trouvées récemment par Sandford et Arkell en divers points de la vallée du Nil et spécialement au Fayoum.

Des trouvailles d'ordre ostéologique nous montrent qu'en Égypte vivait, à l'époque paléolithique récente, une faune tout à fait comparable à celle de l'Afrique du Nord. Il suffit pour s'en convaincre d'ajouter aux résultats des fouilles faites autrefois par Mook et Hertwig près d'Hélouan les ossements qu'ont recueillis plus récemment Vignard à Kom Ombo, Brunton et Flinders Petrie à Qaou.

Nous ne pouvons clore ce chapitre sans mentionner brièvement les figures d'hommes et d'animaux, gravées et quelquefois peintes sur des rochers en plein air, que l'on a souvent signalées dans la région saharienne. Ces «pierres écrites», comme les appellent les gens du pays,

doivent-elles être rapprochées des belles productions dont l'homme magdalénien ornait les parois de sa grotte? Sont-elles les manifestations d'un art, certainement inférieur, mais apparenté à celui d'Europe et remontant à la même époque?

L'impossibilité de dater ces dessins rupestres par un outillage contemporain rend la question difficile à résoudre. La variété des animaux représentés évoque sans doute l'idée d'un pays encore habitable, mais on sait qu'il en était ainsi au début des temps historiques. Les espèces figurées appartiennent à une faune assez moderne. Plusieurs, comme la gazelle, vivent encore sur place; d'autres, comme l'éléphant, le rhinocéros, la girafe, l'antilope et l'autruche, se sont rapprochées de l'équateur; une seule, le buffle, a disparu. La présence du bélier, domestiqué à l'époque néolithique, achève de nous ramener à des temps assez récents.

Une étude attentive des procédés techniques mis en œuvre permet de débrouiller cet ensemble confus et d'ébaucher un essai de classification. Une facture à la fois plus réaliste et plus artistique caractérise généralement les figures les plus anciennes, dont certaines pourraient remonter jusqu'à l'époque capsienne. Les autres, simples «graffiti» fortement schématisés, comparables à l'art grossier des Boschimans de l'Afrique du Sud, s'échelonnent du néolithique à l'époque historique inclusivement. De ces gravures rupestres, que l'on rencontre le long des pistes et surtout aux points d'eau, arrêts obligatoires des caravanes, beaucoup n'ont été tracées qu'à des époques très basses : pharaonique, gréco-romaine, arabe et même actuelle.

Sans être aussi fréquentes que dans les anciens États Barbaresques, les gravures rupestres ne sont pas inconnues en Égypte. L'ensemble le plus important paraît être celui du massif d'Ouénat, relevé par le Prince Kemal el-Din et étudié par l'abbé Breuil. Un autre groupe a été signalé par Schweinfurth dans la région d'Assouan et Cottevieille-Giraudet a tout récemment publié de nouvelles figures rencontrées dans l'Ouadi Médamoud. Comme celles de l'Afrique du Nord, ces figures ne sont ni d'une même époque ni d'une égale valeur artistique. Beaucoup présentent une analogie frappante avec les dessins tracés sur divers objets d'âge prédynastique ou même historique. Des recherches méthodiques en feraient sans doute découvrir un plus grand nombre.



## II. — ÉPOQUE NÉOLITHIQUE ET PROTOHISTORIQUE.

Du paléolithique au néolithique le passage ne s'est pas fait brusquement; aussi divers préhistoriens ont-ils groupé sous le nom de période mésolithique plusieurs industries signalées en Europe occidentale : l'azilien, le tardénoisien et le campignien sont les plus connues. Ces industries, que d'autres préfèrent d'ailleurs rattacher soit au magdalénien finissant, soit au néolithique ancien, ne nous arrêteront pas, leur existence en Égypte étant plutôt problématique. Nous signalerons également pour mémoire deux faciès industriels de transition, rencontrés dans les cavernes du S.-E. de l'Espagne et du N.-O. de l'Afrique : l'un encore paléolithique, l'ibéro-maurusien, l'autre franchement néolithique, le mauritanien.

C'est à cette période indécise que nous croyons devoir rapporter une intéressante station, récemment découverte par Junker sur la lisière occidentale du Delta, à Merimdé Abou-Gâlib (qu'il ne faut pas confondre avec la station voisine de Merimdé Beni-Salamé dont il sera question plus loin). Le caractère microlithique de son industrie porterait à la rattacher au capsien supérieur; mais les formes des instruments ne sont pas les mêmes : plus de croissants ni de petits couteaux à dos rabattu, mais de minuscules lames épointées en poinçons effilés.

### 1. — NÉOLITHIQUE.

En abordant l'époque néolithique proprement dite, nous quittons la période pléistocène pour entrer dans le quaternaire récent, auquel les géologues ont donné le nom d'holocène : c'est l'aube des temps modernes, et les conditions générales de la vie se rapprochent graduellement de celles auxquelles est soumis l'homme actuel.

En Europe, où débute une nouvelle période interglaciaire, le climat s'adoucit tout en gardant assez d'humidité pour entretenir une végétation plus vigoureuse que celle d'aujourd'hui. Les représentants de la faune froide, le renne en particulier, remontent vers les régions glacées du Nord; ils sont remplacés par ceux que nous y retrouvons encore, sauf quelques espèces, comme l'aurochs, récemment disparues.

Le climat de l'Afrique du Nord est au contraire plus chaud et plus sec à la fois, et le régime désertique tend de plus en plus à s'installer. Mais la bande desséchée qui ceinture aujourd'hui l'hémisphère Nord en dehors de la zone équatoriale n'est pas définitivement constituée; le Sahara demeure encore habitable partout où subsistent sources, lacs et cours d'eau. Bien que plus clairsemée, la brousse suffit pourtant à nourrir une faune à peu près semblable à celle du désert actuel, mais plus riche en espèces : l'autruche et la girafe, l'hippopotame et le crocodile n'ont pas encore émigré vers le midi.

Sur les deux bords de la mer intérieure va s'épanouir une civilisation sensiblement en progrès sur la précédente. Sans abandonner tout à fait la chasse et la pêche dont son devancier tirait principalement sa subsistance, l'homme néolithique s'adonne à la vie agricole et pastorale. Même dans les contrées septentrionales il s'abrite rarement dans les cavernes et préfère se construire des huttes de branchages, parfois enduites d'argile, groupées en villages sur des plateaux spacieux à proximité de l'eau. De ces villages, dont les bourgades indigènes de l'Afrique centrale permettent de se faire une idée, on retrouve les traces sous la forme de foyers et de fonds de cabanes, d'où la pioche exhumera souvent un intéressant mobilier. Les débris de cuisine, les déchets de toute nature s'accumulent en «kjœkkenmœddings», précieux pour la connaissance de la faune et de l'outillage contemporains. Près du village s'installe l'atelier pour la fabrication des instruments, et plus loin, à l'écart, grandira peu à peu la cité des morts, où les ancêtres, accroupis dans leur fosse ovale, reposent sous un tumulus de terre ou de pierrailles, au milieu de leurs provisions d'outre-tombe.

Au gibier de la forêt, au poisson de la rivière voisine, l'homme ajoute



désormais la chair et le lait de certains animaux qu'il est parvenu à domestiquer : le bœuf, le mouton, la chèvre, d'autres encore. Apprivoisé, le chien garde le troupeau, seconde le chasseur et veille sur la tribu endormie. Mais si le métier de pasteur pousse encore l'homme à la vie nomade, la culture des céréales va de plus en plus l'attacher à la terre. Aux alentours de sa bourgade il sème le blé et l'orge dans le sol qu'il défriche avec son hoyau de pierre; il moissonne les épis mûrs avec sa faucille de bois ou d'os armée de petits silex dentelés. Conservé dans un silo d'argile ou de vannerie, le grain est broyé entre deux meules plates, moulin primitif dont l'usage survivra aux temps préhistoriques, et désormais le pain jouera le rôle que l'on sait dans l'alimentation humaine.

Le sens artistique, dont nous avons admiré les manifestations à la fin du paléolithique, subit à l'époque néolithique une éclipse regrettable. En revanche le sens pratique se développe et s'épanouit librement, témoin la variété et la perfection des industries domestiques. L'homme sait préparer une peau, tisser une natte ou une étoffe, coudre un vêtement, tresser une corbeille. Des matières les plus diverses, pierre tendre ou dure, argile, bois, os et corne, il s'ingénie à fabriquer mille objets ornementaux ou simplement utiles, depuis les colliers, pendeloques et bracelets dont il orne son corps jusqu'à ses hameçons et ses harpons de pêche. Bien que le potier ignore encore l'usage du tour, la céramique, née peut-être à la fin de l'âge précédent, ira se perfectionnant sans cesse et fournira à la préhistoire des repères chronologiques aussi précieux que l'outillage lithique.

Cet outillage lui-même, après la décadence où nous l'avons vu tomber, subit une transformation radicale, et l'on assiste à une véritable renaissance de l'industrie de la pierre. Les éclats de débitage sont, comme auparavant, façonnés en couteaux, scies, racloirs et grattoirs, mais le guerrier arme dorénavant sa lance et ses javelines de longues et belles pointes taillées sur les deux faces; il fixe à ses flèches — l'arc s'est ajouté récemment à son arsenal — des pointes plus petites, pédonculées ou barbelées, qui sont de minuscules chefs-d'œuvre de perfection et d'élégance.

Mais la pièce vraiment caractéristique de la nouvelle époque, c'est la hache ou l'herminette, en silex ou autres pierres dures, solidement emmanchée pour en faciliter le maniement. Après l'avoir dégrossie au marteau, l'ouvrier la frottera longuement sur une dalle de pierre jusqu'à polissage parfait du tranchant ou même de la surface entière.

Tel est le procédé nouveau, inconnu de l'homme paléolithique, qui fit donner à la seconde phase de la préhistoire le nom d'âge néolithique ou de la pierre polie.

Après avoir admis l'existence d'une véritable période néolithique en Égypte, J. de Morgan la révoqua finalement en doute pour la confondre avec la période suivante, dite énéolithique, qui appartient déjà à l'âge du bronze; l'étroite parenté que manifestent les outillages de ces deux périodes ne permettrait pas de les dissocier. Cette parenté, personne ne la conteste; elle prouve simplement que l'entrée en scène du métal ne provoqua aucune révolution brusque dans les procédés de taille du silex. Si l'on veut, d'autre part, rester fidèle aux principes sur lesquels est fondée la division des temps préhistoriques, on doit s'en tenir au critère énoncé plus haut : l'absence de tout métal caractérise le néolithique vrai, la présence de cuivre ou de bronze l'énéolithique.

La question peut donc se poser en ces termes : a-t-on rencontré sur le sol égyptien des stations pures de toute trace de métal? Si oui, on les regardera comme néolithiques, jusqu'à preuve du contraire, sans oublier qu'un argument négatif ne peut donner qu'une certitude relative. Des arguments positifs pourront être tirés de l'outillage ou de la céramique, mais l'absence de dépôts stratifiés n'en reste pas moins fâcheuse : nous n'avons affaire qu'à des nécropoles ou à des ateliers de surface.

Depuis le jour où la petite station d'Abou Mangar, au Nord d'Assouan, fut signalée par Arcelin comme néolithique, les découvertes du même ordre se sont multipliées en Égypte où les gisements de la pierre polie apparaissent un peu partout. La population semble alors affluer sur les bords du Nil, fuyant les régions voisines de moins en moins hospitalières.



L'aspect de la vallée, dans ses lignes générales, s'est insensiblement rapproché de celui qu'elle présente aujourd'hui, mais de vastes districts, maintenant livrés à la culture, sont encore marécageux ou boisés, telles les rives du Nil soudanais, offrant à la chasse et à la pêche des possibilités à jamais disparues.

L'homme installe ses cases partout où l'eau reste accessible : sur les terrasses inférieures du fleuve et sur les zones alluviales récemment abandonnées, où le Nil assagi et bien diminué développe à son aise les méandres de son nouveau lit. Les stations se multiplient autour des lacs, plus nombreux et plus étendus que de nos jours, sur les confins de l'ancien estuaire et jusque sur les plaines marécageuses où s'enchevêtre le réseau compliqué des branches du Delta.

De toutes ces stations — et la remarque vaut pour la période qui va suivre — seules restent accessibles aux investigations directes celles que leur position a préservées des envahissements alluvionnaires; c'est le cas des campements établis sur l'ancien rivage du lac Qaroun, qui depuis n'a fait que décroître. Celles du Delta et beaucoup de celles de la Haute-Égypte sont enfouies sous d'épaisses couches de limon ou masquées par les débris accumulés de plusieurs civilisations, à la base des «kom» et des «tell» qui jalonnent la vallée.

Comparé au néolithique d'Europe, avec lequel il coïncide dans ses grandes lignes, le néolithique d'Égypte présente à bien des égards une physionomie franchement originale sur laquelle nous ne pouvons nous étendre; ce caractère local ne fera que s'accentuer avec l'apparition du bronze.

Considérées en elles-mêmes, les stations égyptiennes manifestent dans leur outillage d'assez notables différences pour justifier leur répartition en deux groupes : celui du Nord, embrassant le Delta, l'oasis du Fayoum et une partie de l'Égypte moyenne, celui du Sud, qui correspond surtout à la Haute-Égypte, le Saïd actuel.

Le premier groupe, qui est aussi le mieux connu, paraît être le plus ancien. Les pièces les plus caractéristiques de son industrie sont de belles

pointes de lances ou de javelines, atteignant parfois de grandes dimensions et admirablement taillées sur les deux faces. Elles offrent une telle ressemblance avec les «feuilles de laurier» solutréennes que certains préhistoriens n'ont pas hésité à en conclure à une véritable filiation. Mais la plupart se refusent, pour d'excellentes raisons, à rattacher les pointes fayoumites au solutréen d'Europe; leur parenté avec l'industrie s'baïkienne, que d'autres nomment présolutréenne, paraît plus vraisemblable.

Les stations du Fayoum sont réparties surtout au Nord du lac Qaroun, sur un ancien rivage intermédiaire entre le lac moustérien et le lac moderne. Signalées depuis fort longtemps, étudiées par Schweinfurth et plus tard par Seton-Karr, les localités de Dimeh, de Kom Ouchim et autres semblables ont fourni aux musées des deux mondes un nombre invraisemblable de pièces de vitrines. Comme rançon de leur célébrité, elles ont malheureusement souffert d'un pillage éhonté poursuivi, de longues années durant, dans un but mercantile. Les recherches méthodiques opérées par Mlles Caton-Thompson et Gardner dans la région de Qasr es-Sagha ont compensé cette perte en amenant la découverte de nouveaux sites, dont la fouille minutieuse a enrichi nos connaissances sur l'outillage, la céramique et les coutumes de cette époque.

L'industrie fayoumite n'était pas exclusivement cantonnée sur les bords de l'ancien lac Mœris; elle rayonne jusqu'aux lointaines oasis et les expéditions du Prince Kemal el-Din l'ont repérée en diverses régions du désert libyque.

Il y a quelques années, nous avons signalé l'existence aux environs du Caire, à Ras el-Hôf au Nord d'Hélouan, d'une importante station comprenant village, atelier, nécropole et lieux de culte au moins probables. (Nous avons cru devoir lui attacher le nom d'un jeune archéologue égyptien, Al-Omari, qui mourut quelques mois après l'avoir découverte.) Les vases et les instruments qu'ont révélés les fouilles montrent une étroite parenté avec l'industrie du Fayoum. Tel est aussi le caractère dominant d'une autre grande station découverte à Merimdé Beni-Salamé, sur la lisière occidentale du Delta, non loin de la station microlithique mentionnée plus



haut. Magistralement fouillée par Junker et ses collaborateurs, elle a fourni une masse considérable de documents nouveaux dont nous ne pouvons que signaler d'un mot l'intérêt scientifique.

Les gisements du groupe méridional ne sont pas moins nombreux. Ceux de Toukh, Qattarah, Gebelein et bien d'autres ont été depuis longtemps fouillés et décrits par J. de Morgan et ses continuateurs. Souvent ils se présentent sous la forme bien connue d'amas de débris d'origine alimentaire, riches en ossements d'animaux et en objets variés. Leur active exploitation par les chercheurs de «sebakh»[1] les condamne à une disparition prochaine.

Beaucoup de ces dépôts, renfermant des traces de cuivre ou de bronze, relèvent également en partie de l'industrie énéolithique; d'où l'on est en droit de conclure que l'introduction du métal en Égypte ne s'est accompagnée d'aucune solution de continuité entre l'époque néolithique et l'époque suivante qui devait clore l'ère préhistorique.

## 2. — ÉNÉOLITHIQUE.

L'apparition d'une industrie nouvelle, la métallurgie, va mettre désormais aux mains de l'homme des matériaux insoupçonnés pendant plusieurs millénaires. Malléables à volonté sans cesser d'être durs et solides, le cuivre et l'or, bientôt suivis du bronze, vont se substituer par degrés au silex rigide et cassant, dont l'industrie va reculer devant sa rivale jusqu'à disparition à peu près définitive. La concurrence, dont le métal sortira vainqueur, va se poursuivre pendant la longue période que caractérisent bien les dénominations d'énéolithique et de chalcolithique.

Pour quiconque s'intéresse aux destinées de l'antique vallée du Nil, cette ère de transition est d'une exceptionnelle importance. C'est au cours de son évolution qu'une invention géniale, l'écriture hiéroglyphique, marquera le début de la glorieuse histoire de l'Égypte, histoire qui va se

[1] Terre salpêtrée utilisée comme engrais.

dérouler pendant de longs siècles avant le triomphe, complet mais tardif, du métal sur la pierre. La période énéolithique, dont les débuts appartiennent à la préhistoire, la déborde donc largement pour entrer dans le cadre historique; ainsi en sera-t-il d'ailleurs de l'âge du bronze lui-même, car le fer ne sera jamais qu'un accessoire de faible importance pendant l'époque pharaonique.

De l'âge énéolithique seule nous intéresse ici la phase antérieure à l'écriture; l'autre se confond pratiquement avec l'Ancien et même le Moyen Empire, où bien des ustensiles de pierre demeurent encore en usage[1]. Un rapide coup d'œil sur cette première phase, qu'on nomme prédynastique ou protohistorique suivant qu'elle s'arrête à la Ire dynastie ou qu'elle englobe les trois premières, sera la conclusion de cet aperçu général du pays d'Égypte avant l'histoire.

Ce coup d'œil, nous le déplorons, ne peut être que hâtif et superficiel. La protohistoire égyptienne possède déjà une abondante littérature dont l'ampleur ne tend qu'à s'accroître, chaque point de la vallée apportant à son tour son contingent documentaire au trésor déjà amassé. Un volume suffirait à peine pour résumer les données acquises les plus essentielles.

Les civilisations primitives dont nous avons jusqu'ici esquissé la succession n'ont en effet rien de spécifiquement égyptien; à part quelques traits qui leur sont propres, elles concordent dans leurs grandes lignes avec les civilisations parentes d'Europe et surtout d'Afrique et s'harmonisent avec l'ensemble de la préhistoire générale. Désormais, coïncidant avec l'introduction du métal dans la vallée du Nil, une tendance particulariste se dessine qui ira toujours s'accentuant, jusqu'à donner à la culture nouvelle une physionomie originale, une sorte de couleur locale qui la distingue nettement de celle des pays voisins. On dirait qu'une sève nouvelle fait éclater les bourgeons dont se couvre le vieil arbre et les épanouit en fleurs et fruits variés. Et cette vie nouvelle anime tous les domaines de l'art et de l'industrie, du modelage de l'argile à la sculpture de l'ivoire et du bois; la taille du silex elle-même atteint alors son plus haut point de perfection.

[1] Cette longue survivance des instruments de pierre taillée ou polie sous les dynasties historiques explique et justifie jusqu'à un certain point la résistance opposée par les premiers égyptologues à l'admission d'une véritable préhistoire égyptienne, résistance dont Maspero fut sans doute le dernier champion. Passalacqua, puis Rosellini, compagnon de voyage de Champollion, ramassaient déjà par centaines des couteaux de silex dans les sépultures pharaoniques. Parmi les dernières trouvailles en ce genre, faites un siècle plus tard, signalons les belles pièces recueillies par Reisner dans la tombe de la reine Hetep-heres, par Sélim Hassan dans celle de Râ-Ouer. La trouvaille d'une faucille à dents de silex parmi les objets mobiliers de Tout-ankh-Amon nous oblige à descendre jusqu'au Nouvel Empire. Si les égyptologues avaient grand tort de ne pas distinguer entre silex historiques et silex préhistoriques, que différenciaient leur forme et les conditions de leur découverte, certains préhistoriens, sans beaucoup plus de critique, considéraient comme préhistorique tout objet de silex trouvé sur le sol égyptien.



Si nous pouvons tenter aujourd'hui une reconstitution vraisemblable de la culture égyptienne à ses débuts, nous le devons au labeur persévérant de plusieurs générations de fouilleurs qui en ont exhumé un à un les éléments. Une revue de leurs travaux, si brève, si incomplète qu'elle soit, n'en constitue pas moins un hommage à leurs auteurs.

Dès 1889, Flinders Petrie ouvre le premier la voie avec ses fouilles à Kahoun, à l'entrée du Fayoum, que suivent des recherches à Meidoum, Toukh et Ballas. Aux travaux entrepris à Nagadah, Abydos, El-Kab et ailleurs sont attachés les noms de J. de Morgan, Amélineau, Quibell, Mac-Iver, Garstang. De vastes nécropoles, que le barrage d'Assouan menaçait de submerger, sont méthodiquement explorées en Nubie par Reisner. Dans l'Ouâdi el-Cheikh, près de Maghagha, au voisinage d'anciens puits creusés pour l'extraction du silex, Seton-Karr décrit un vaste atelier où foisonnent de superbes couteaux bifaces aux dimensions extraordinaires. Plus tard s'ouvrent de nouveaux chantiers. Les sépultures de Badari révèlent à Brunton un nouveau faciès du prédynastique égyptien, le badarien, dont Sami Gabra fera également l'étude. Dans le Delta, Breccia fait à Kom el-Qanatir la première découverte d'une station de cette époque; Junker en étudie d'autres à Tell el-Yahoudieh, également dans le Delta. Tout récemment enfin une importante bourgade énéolithique, dont nous

avions signalé l'existence à Méadi, entre Le Caire et Hélouan, a été fouillée avec succès par Menghin et Moustafa Amer, de l'Université Égyptienne.

Les recherches dans les régions désertiques, quoique moins avancées que dans la vallée elle-même, n'ont pas été non plus négligées. L'expédition Kemal el-Din a rencontré, jusqu'aux abords du Gebel Ouénat, des stations prédynastiques où de grandes lames en grès nubien voisinent avec des meules, des broyons et des vasques en pierre de grande taille : nouvelle preuve que nombre d'oasis, condamnées à disparaître par l'assèchement des sources, étaient encore verdoyantes à cette époque, peut-être même à l'époque pharaonique.

On nous excusera de consacrer quelques lignes à une nécropole d'un genre particulier que nous avons découverte dans le désert arabique, à faible distance du Caire. C'est un groupe de petits dolmens, les premiers sans doute signalés en Égypte, dressés sur un plateau en bordure de l'Ouadi el-Tih. L'analogie avec les monuments mégalithiques des autres pays permettrait de les attribuer à l'époque énéolithique, mais ils peuvent être plus récents. Menhirs et cromlechs, disons-le en passant, semblent être plutôt rares en Égypte, où l'on ne signale guère que des lignes ou des cercles de pierres de petites dimensions[1].

De cette enquête déjà longue, mais qui est loin d'être achevée, nous ne pouvons qu'indiquer en quelques mots les résultats les plus saillants. On les trouve exposés soit dans les publications des fouilleurs eux-mêmes, soit dans les synthèses, générales ou partielles, tentées par d'éminents spécialistes : Breasted, Capart, Jéquier, Naville, Scharff et quelques autres.

Cette nouvelle documentation a soulevé bien des problèmes, provoqué d'ardentes discussions concernant l'origine des tribus prédynastiques et les migrations qui ont, à cette époque, modifié le vieux fond ethnique par

[1] Rien ne permet encore d'affirmer l'existence en Égypte de cités lacustres ou palafittes, bâties sur pilotis au bord des lacs comme en Europe à l'époque du bronze.



des apports étrangers. Ces questions présentent le plus vif intérêt, mais leur exposé déborderait les limites de cette introduction. Bien qu'à regret, nous laisserons également de côté l'étude anthropologique des races qui se partagent alors la vallée, et dont les nombreux squelettes exhumés des nécropoles nous font connaître les caractères anatomiques et les affinités mutuelles.

Mais nous ne pouvons passer sans jeter un regard sur les innombrables objets mobiliers, modestes ou précieux, rendus après tant de siècles à la lumière du jour, car ils ont beaucoup à nous apprendre sur la vie domestique, déjà complexe, de cette époque.

L'abondance de la céramique et la variété de ses formes attirent avant tout l'attention. Généralement plus fine qu'à l'époque purement néolithique, elle présente des colorations variant du rouge au noir, parfois curieusement combinées : c'est le cas des vases rouges à bouche noire bien connus des archéologues. De ces vases beaucoup s'ornent de dessins géométriques incisés ou en relief; sur d'autres sont peints soit des végétaux stylisés, soit des animaux qui évoquent étrangement les gravures rupestres, soit enfin d'énigmatiques figurations où certains veulent voir des barques, d'autres des villages fortifiés.

On n'est pas moins frappé de l'élégance de forme que présentent les vases de pierre, fréquents eux aussi dès cette époque et dont l'industrie atteindra sa perfection sous l'Ancien Empire. Souvent l'ouvrier les taille dans le calcaire et l'albâtre, mais il ne craint pas de s'attaquer aux roches les plus dures, granite, porphyre, diorite ou basalte.

C'est le plus souvent une pierre tendre, le schiste vert, qui fournit la matière des palettes servant à broyer les fards et les couleurs, objets dont l'usage se perpétuera sous les premières dynasties où ils se couvriront de scènes religieuses ou guerrières. D'abord simples plaques amincies montrant une dépression centrale, ces palettes affectent plus tard des formes animales, signes d'un symbolisme encore mystérieux que leur attachaient les gens de cette époque.

Dans la main d'habiles artisans le bois, l'os et l'ivoire sont façonnés en

objets de toutes formes et de tous usages : massues et boomerangs pour la guerre et la chasse; bracelets, colliers et peignes ornementés, pièces de jeux divers; figurines animales et humaines, d'un art souple et spontané, que n'enchaînent pas encore les règles trop rigides des siècles qui vont suivre. Quartz, améthyste, agate, cornaline, lapis-lazuli, microcline et autres pierres semi-précieuses sont taillées en pendeloques et en grains de colliers.

Le cuivre puis le bronze font alors une apparition discrète, mais leur rôle ne tarde pas à s'affirmer avec ampleur; ils tendent à supplanter le silex dans ses emplois traditionnels. Peut-être faut-il dater de cette époque l'exploitation des mines du Sinaï, très active sous l'Ancien Empire. Déjà l'or est abondant, mais son usage se restreint aux objets d'une certaine valeur.

Les progrès de la métallurgie entraînent, conséquence inéluctable, le déclin de l'industrie du silex qui avait jusqu'alors maintenu sa prépondérance, en dépit de fléchissements passagers. Mais ce déclin, nous le savons déjà, ne s'opère qu'avec lenteur, puisque l'usage des instruments de pierre survivra longtemps en Égypte à la préhistoire elle-même, comme si l'homme ne renonçait qu'à regret aux habitudes ancestrales. Peu à peu têtes de lances et pointes de flèches se raréfient et disparaissent; la hache de serpentine ou de jadéite polie, qui avait supplanté la hache néolithique en silex, cède la place à sa rivale de bronze. Cependant l'ouvrier reste fidèle à certains instruments, couteaux, racloirs, grattoirs et poinçons, qui atteignent parfois des dimensions encore inconnues, aux petites scies utilisées comme éléments de faucilles. Bien plus, par une sorte de compensation, l'industrie lithique gagne en perfection ce qu'elle perd en étendue et, à la veille de l'éclipse finale, elle s'épanouit en une véritable floraison de pièces d'une merveilleuse beauté, auxquelles ne se peuvent guère comparer que certains chefs-d'œuvre des pays scandinaves. C'est à prix d'or que les collectionneurs se disputent les couteaux dits à cran ou à manche, les poignards bifides et ces incomparables couteaux de sacrifices dont les règles liturgiques semblent avoir longtemps prolongé l'usage



en plein âge du bronze, expression suprême d'un art à son apogée que nous avons vu naître entre les mains brutales du vieil ancêtre chelléen.

Parvenus au seuil des temps pharaoniques, nous laissons à un guide plus autorisé le soin d'y introduire le lecteur. Nous nous étions donné pour tâche de préparer son initiation en lui dévoilant une très vieille Égypte, à peine connue des profanes, auprès de laquelle l'Égypte de Ramsès II nous semble presque contemporaine. Si imparfait que soit cet exposé, nous espérons qu'il n'a pas trop déçu son attente.

Tout esprit réfléchi sera sans doute frappé de la remarquable concordance qui apparaît entre ce que l'on sait de cette Égypte primitive et les grandes lignes de la préhistoire générale. C'est là non seulement la confirmation de l'œuvre des grands préhistoriens d'Europe, mais en même temps la preuve que les premières familles humaines ont passé par des phases communes, d'autant plus semblables dans l'espace qu'elles sont plus reculées dans le temps, et que les civilisations historiques, celle de l'Égypte comme celle de la Chaldée ou de la Grèce, n'ont pris une physionomie nettement personnelle qu'à une époque relativement récente.

Nous savons également par quels changements a passé le climat de l'Égypte et quel fut leur contre-coup sur les conditions de la vie. Un simple coup d'œil sur la carte des habitats humains aux époques paléolithique et néolithique nous montrerait l'homme dispersé d'abord un peu partout, dans un pays bien arrosé, boisé et giboyeux, puis refluant peu à peu vers les rives du Nil, à mesure que la forêt cède la place au désert. C'est la raison profonde du véritable culte que l'homme des champs, sous les Pharaons comme sous les Sultans et les Khédives, a voué au divin Hâpi, le grand fleuve nourricier, sans lequel la fertile Égypte s'appellerait la Vallée de la Mort.

P. Bovier-Lapierre.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

Nous nous contentons d'indiquer ici quelques ouvrages généraux qui traitent des origines de la civilisation égyptienne, renvoyant pour les questions de détail à la *Bibliographie géographique de l'Égypte*, publiée sous la direction de H. Lorin (t. II, *Géographie historique*, Le Caire, 1929) :

CAPART (J.), *Les débuts de l'art en Égypte*, Bruxelles, 1904.
JÉQUIER (G.), *Histoire de la civilisation égyptienne*, Paris, 1913.
MORGAN (J. DE), *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 2 vol., Paris, 1896-1897.
——, *La préhistoire orientale*, 3 vol., Paris, 1925-1927.
PETRIE (W. M. FLINDERS), *Prehistoric Egypt*, London, 1920.
SCHARFF (A.), *Grundzüge der aegyptischen Vorgeschichte*, Leipzig, 1926.

# DEUXIÈME PARTIE

# L'ÉGYPTE PHARAONIQUE

PAR

M. HENRI GAUTHIER

# INTRODUCTION.

## CHRONOLOGIE ET DIVISIONS.

Les anciens Égyptiens n'ont jamais eu recours, pour désigner les grandes époques de leur longue histoire, à la division en dynasties que nous employons si couramment et que nous trouvons si commode. Cette division, d'apparition relativement moderne, est due au prêtre et historiographe grec Manéthon de Sébennytos (aujourd'hui Samannoud en Basse-Égypte), qui a vécu à Alexandrie et à Héliopolis sous les deux premiers rois Ptolémées et qui a écrit trois livres intitulés *Faits mémorables d'Égypte*, dans lesquels il a dressé, à l'aide des anciennes listes établies par les prêtres, les listes de ses trente et une dynasties.

Les Égyptiens n'ont, d'autre part, jamais fait usage d'une ère continue ni d'une chronologie fixe et régulière. Ils mentionnaient simplement, pour dater un événement, l'année du souverain sous lequel cet événement s'était produit. Ce mode de datation, très imparfait, ne nous permet de connaître avec précision ni la longueur de l'histoire pharaonique, ni celle des diverses dynasties royales, ni l'année où commença le premier règne de la première dynastie, celui du premier Pharaon historique, auquel les listes officielles du Nouvel Empire ont donné le nom de *Meni*, transcrit en grec Μήνης (Ménès) par Manéthon. La chronologie de l'Égypte pharaonique est donc très approximative et sujette à des variations assez importantes suivant que l'on adopte tel ou tel des divers systèmes de calcul, basés sur la concordance entre le lever du soleil et celui de l'étoile Sirius, auxquels se sont arrêtés les historiens modernes. De façon générale, toutefois, l'écart entre les deux chronologies extrêmes (dites chronologie *longue* et chronologie *courte*) va en s'atténuant à mesure qu'on s'éloigne des

origines pour se rapprocher des époques plus récentes. C'est seulement avec l'avènement de la XIIe dynastie, vers l'an 2000, que nous pouvons indiquer avec quelque précision la durée et les dates extrêmes de chaque règne.

La chronologie courte, qui est la plus vraisemblable, permet d'admettre qu'il s'est écoulé environ trente siècles entre le règne de Ménès et la conquête d'Alexandre le Grand. Pour jalonner une aussi longue période de temps, les historiens ont adopté les divisions et subdivisions suivantes.

Après l'époque préhistorique, qui a été traitée dans la première partie de ce volume et que l'on peut subdiviser en période «badarienne» et période «prédynastique» (cette dernière se plaçant vers le début de l'âge dit énéolithique), commence, vers l'an 3200 avant Jésus-Christ, la première grande époque dynastique, connue sous le nom d'«Ancien Empire». Elle a duré environ onze siècles, soit plus du tiers de l'ensemble de la période pharaonique. L'Ancien Empire se subdivise lui-même en trois époques : l'époque «archaïque» (environ 3200-environ 2780), comprenant la Ire et la IIe dynasties, dont le centre est soit à Thinis en Moyenne-Égypte (région d'Abydos) soit plus probablement à Hiéraconpolis en Haute-Égypte (région de Kôm el-Ahmar et El-Kab); — l'époque memphite ou «des Pyramides» (environ 2780-environ 2270), comprenant les dynasties III à VI, avec Memphis pour capitale; — enfin une période troublée, encore assez mal connue, à laquelle certains historiens donnent le nom de «première période intermédiaire» et qui comprend les dynasties VII à X; sa durée, assez difficile à évaluer avec certitude, semble avoir atteint un peu moins de deux siècles (environ 2270-environ 2100).

Vient ensuite le «Moyen Empire», divisé en deux périodes : la première, constituée par les dynasties XI (capitale à Thèbes) et XII (capitale dans la région de Licht, un peu au nord du Fayoum); — la seconde, confuse et troublée, encore imparfaitement connue, dont la fin est marqué par l'invasion, l'établissement dans la vallée du Nil, puis l'expulsion des Asiatiques connus sous le nom d'Hyksos; cette période, qui est parfois appelée «deuxième période intermédiaire», compte les dynasties XIII à XVII, avec une durée d'un peu plus de deux siècles (environ 1788-environ 1580).



Elle est suivie du «Nouvel Empire», qui s'étend sur une durée de près de neuf siècles et peut être subdivisé en deux époques, de longueur et d'importance très inégales : l'époque «thébaine», embrassant les dynasties XVIII à XX, qui marque l'apogée de la puissance égyptienne dans l'ensemble du monde antique (environ 1580-environ 1090), et l'époque «tanito-bubastite», pendant la durée de laquelle (environ 1090-environ 725) la capitale se déplace de Thèbes dans le Delta : à Tanis d'abord, avec la XXIe dynastie (environ 1090-environ 945), puis à Bubastis avec la XXIIe dynastie (environ 945-environ 725), et de nouveau à Tanis avec la XXIIIe dynastie (environ 838-environ 740). Sous ces deux dernières dynasties, d'ailleurs, le centre de gravité de la monarchie revint à diverses reprises, et pour des durées plus ou moins longues, à l'ancienne capitale, Thèbes.

Vient enfin la «Basse époque», qui s'étend des dynasties XXIV à XXXI et se subdivise elle-même en deux époques : d'abord l'époque «éthiopico-saïte» (environ 725-525), où la capitale se déplace d'une extrémité à l'autre du royaume, de Saïs dans le Delta (XXIVe dynastie, environ 725-environ 712) à Napata près du Gebel Barkal et de la quatrième cataracte du Nil (XXVe dynastie, environ 745-661), puis à nouveau de Napata à Saïs (XXVIe dynastie, 663-525); ensuite l'époque «perso-mendésienne» (525-332), caractérisée d'abord par la première conquête perse sous la conduite de Cambyse, fils du grand Cyrus (XXVIIe dynastie, 525-404), puis par les divers soulèvements nationaux dirigés contre le régime perse au profit des dynasties indigènes de Mendès et de Sébennytos dans le Delta (XXVIIIe à XXXe dynasties, 404-341), enfin par la seconde conquête perse sous Artaxerxès III-Ôkhos (XXXIe dynastie, 341-332), à laquelle viennent mettre une brusque fin l'invasion macédo-grecque d'Alexandre et les victoires foudroyantes remportées par ce dernier sur le dernier souverain Akhéménide, Darius III-Codoman, pendant les années 334 à 332.

L'occupation de l'Égypte par les soldats d'Alexandre, survenant à peine dix années après la disparition du dernier Pharaon national, Nectanébo II, marque la fin de la période pharaonique et constitue dans l'histoire du pays le point de départ d'une nouvelle période, la période gréco-romaine, qui formera la troisième partie du présent volume et sera décrite par une plume plus autorisée que la nôtre.

# CHAPITRE PREMIER.

## LES ORIGINES DE LA MONARCHIE ÉGYPTIENNE.

### 1. — LE PAYS ET LES HABITANTS.

La basse vallée du Nil, à l'intérieur de ses limites naturelles (première cataracte au sud, mer Méditerranée au nord, déserts arabique et libyque à l'est et à l'ouest), était appelée par ses anciens habitants la *terre noire* (*Kêmi*). Le nom d'Égypte, sous lequel depuis les Grecs (Αἴγυπτος) nous la désignons, n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante.

Faisant contraste avec cette fertile *terre noire*, les régions désertiques qui, sur toute sa longueur, à l'est comme à l'ouest, bordaient la vallée, avaient reçu le nom de *pays rouge*, ou *fauve* (*ta decher*). C'est au Nil seul, en effet, que le pays doit la vie, et c'est en ce sens qu'Hérodote a pu dire de l'Égypte qu'elle était un «don» du Nil. C'est ce fleuve majestueux et bienfaisant qui, par ses infiltrations, d'une part, entretient la nappe d'eau souterraine nécessaire à la germination et à la croissance de la végétation, et, par sa crue périodique, d'autre part, dépose chaque année à la surface du sol la couche de limon fertilisant grâce auquel arbres, plantes et cultures renouvellent indéfiniment leur séculaire existence. Sans le Nil, le territoire égyptien, presque totalement privé d'eau de pluie et soumis à l'action continue d'un soleil tropical, ne serait qu'un désert aride où toute vie serait impossible. Aussi, les malheureux disgraciés qui habitaient le pays fauve, et qui en étaient réduits à attendre leur vie des rares chutes de pluie et des quelques puits disséminés à travers les vastes solitudes desséchées, ne méritaient-ils pas, aux yeux des habitants de la verdoyante vallée, le nom d'hommes et n'étaient-ils pour eux que des barbares.

Le Nil étant censé, d'autre part, prendre sa source dans les rochers de la première cataracte, en amont d'Assouan et de l'île d'Éléphantine, toute la contrée située au sud de ces rochers était également, à l'origine tout au

moins, considérée par les Égyptiens comme étrangère à la *terre*, au *pays* par excellence.

Cette *terre* était habitée aux époques préhistoriques et depuis fort longtemps (sans que nous soyons, du reste, en mesure de préciser la durée de cette occupation) [1] par une race *hamitique*, essentiellement autochtone et africaine, apparentée aux Libyens de l'Afrique du Nord (Berbères) et aux populations hamitiques de l'Afrique du Nord-Est (Gallas, Somalis). Les Hamites égyptiens sont les représentants de la plus ancienne civilisation connue dans la vallée du Nil; cette civilisation est purement africaine et fait partie de l'ensemble des autres civilisations hamitiques.

Mais vers la fin de la période prédynastique, qui constitue, nous l'avons vu dans notre Introduction, la première phase de l'âge énéolithique, le vieux fond ethnique constitué par cette race autochtone hamitique subit d'assez importantes modifications du fait de certains apports étrangers, résultant des migrations des tribus. Le plus important de ces éléments intrusivement venus du dehors est représenté par les tribus d'une race, probablement sémitique et venue d'Asie, dont les caractéristiques étaient essentiellement différentes de celles de la vieille race indigène, à laquelle elle se mélangea peu à peu si même elle ne l'absorba pas complètement [2]. On la désigne parfois sous le nom de race *dynastique*, pour l'opposer à la race indigène prédynastique.

Au sujet du point d'entrée en Égypte de ces tribus étrangères et de la direction par elles suivie dans leur prise de possession de la vallée du

---

[1] Nous prions le lecteur qui s'intéresserait particulièrement à la période préhistorique de se reporter à la première partie de ce *Précis*, où les faits actuellement connus sont, pour la première fois, exposés dans leur ensemble avec toute la clarté désirable pour le public peu initié à ces questions.

[2] Pour éviter tout malentendu, nous croyons devoir observer que cette race étrangère ne doit pas être confondue avec la prétendue *New Race* de Sir Flinders Petrie, qui aurait fait son apparition en Égypte vers la fin de l'Ancien Empire; ce savant a, du reste, plus tard renoncé à cette hypothèse hasardeuse, que rien n'est venu jusqu'à présent confirmer.



Nil, les savants n'ont pu encore se mettre complètement d'accord. Tandis que certains la font venir de la Péninsule arabique et pénétrer en Égypte soit par la mer Rouge et le désert oriental (région de Coptos-Abydos), soit par la haute vallée du Nil, d'autres préfèrent la faire arriver de Syrie et pénétrer, par le désert palestino-sinaïtique, dans l'est du Delta, d'où elle se serait répandue ensuite dans le Delta occidental d'abord, puis dans la Haute-Égypte.

C'est là l'éternelle question, non encore résolue, de l'origine méridionale ou de l'origine septentrionale de la civilisation pharaonique.

Des arguments de force sensiblement égale plaident, en effet, en faveur de l'une et l'autre solution. Si l'on a généralement conclu en faveur de la première, c'est parce que nos connaissances sur cette époque reculée sont dues à peu près uniquement à des fouilles pratiquées dans la Haute-Égypte, tandis que les sites des plus anciens établissements humains du Delta ne sont explorés scientifiquement que depuis un très petit nombre d'années et n'ont pas encore donné toutes les indications que nous sommes en droit d'en attendre.

S'il est évident, d'une part, que le culte d'Horus, une des plus anciennes divinités du panthéon égyptien, a pénétré en Égypte par le sud (soit par la Nubie et la haute vallée du Nil, soit par l'Ouâdi Hammâmât reliant la mer Rouge à la région Qéna-Coptos), à la suite de l'invasion des populations désignées par les monuments sous le nom de «suivants d'Horus», on reconnaît, d'autre part, à certains traits nettement caractéristiques, dans la formation et le développement de la religion, l'influence prédominante de la Basse-Égypte. C'est ainsi que la plupart des cultes qui devaient revêtir plus tard un caractère universel, en s'étendant graduellement à l'ensemble du pays, sont originaires soit de Bousiris près Samannoud (cycle du dieu Osiris), soit d'Héliopolis aux environs du Caire (cycle du dieu-soleil Ré). C'est ainsi, également, que plusieurs villes de Haute-Égypte ont été désignées par des noms qui reproduisaient ceux de cités du Delta ayant eu une existence plus ancienne. Ce serait donc, peut-être, du nord, par la Syrie et le désert palestino-sinaïtique, que serait

arrivée en Égypte cette race étrangère nouvelle, qui apporta dans la vallée du Nil une civilisation supérieure à celle de la vieille race hamitique autochtone (laquelle ne connaissait encore que les outils et vases de pierre) et introduisit dans le pays sa connaissance des métaux, principalement du cuivre, son culte des morts, sa religion, son écriture, son art, son organisation sociale et politique. La venue de cette race eut lieu, en tout cas, par lente infiltration et non par conquête brutale.

Quoi qu'il en soit au juste de l'origine de cette nouvelle race, un fait est certain : elle parvint, lentement et progressivement, à se rendre maîtresse de toute l'Égypte. Les sculptures des palettes de schiste, la seule catégorie de monuments contemporains de cet âge qui offrent, outre leur valeur artistique, un intérêt historique, nous ont transmis, sous des formes variées et pas toujours faciles à interpréter, le souvenir de cette longue conquête, dont le dernier aboutissant devait être l'unification définitive de toute la vallée comprise entre la cataracte d'Assouan et la Méditerranée sous le sceptre d'un roi unique, à qui les diverses sources historiques, postérieures du reste de plusieurs siècles aux événements qu'elles relatent, s'accordent à donner le nom de *Meni*.

Sans nier les relations indubitables entre l'Égypte primitive et l'Asie, il convient, cependant, de ne pas exagérer l'importance de l'apport asiatique fait au fonds essentiellement africain de la première civilisation égyptienne. Il convient, surtout, de se montrer plus prudent que ne l'a été un savant anglais, qui vient de consacrer un volume entier à essayer de démontrer l'origine suméro-indienne de Ménès et à prouver que la vallée du Nil fut colonisée par les souverains de Mésopotamie, Sargon le Grand, Naram-sin et leurs successeurs. Ici, comme ce devait être plus tard maintes fois le cas, la race conquise absorba en définitive la race conquérante. La langue, la culture et la religion, dont le caractère autochtone avait pu se développer au cours des très longs siècles antérieurs à l'invasion de la nouvelle race, ne furent qu'assez légèrement imprégnées des éléments étrangers, dont nous sommes, d'ailleurs, à l'heure actuelle, hors d'état de faire le départ exact. Les envahisseurs, il faut bien se l'imaginer, n'étaient qu'en



petit nombre par rapport aux indigènes autochtones, et la caste dominante qu'ils représentaient se contenta d'adopter, en la développant, la civilisation, déjà fortement évoluée, qu'elle avait trouvée installée dans le pays.

Il nous est impossible, en l'état présent de nos connaissances, de dire si la civilisation égyptienne est redevable à la race asiatique envahissante de l'importation des animaux domestiques (bœuf, porc, âne, chèvre) et des plus anciennes céréales (orge, blé), ou si, au contraire, ces espèces animales et ces cultures existaient déjà dans la vallée du Nil à l'époque de la race africaine autochtone. Nous ne savons pas davantage si c'est à la langue des tribus envahissantes que le langage de l'ancienne Égypte a emprunté les traits sémitiques qu'on y a pu relever en assez grand nombre. Dès le début de l'époque historique la fusion entre les deux races composantes de la population égyptienne est, en effet, si intime que nous ne sommes pas à même de discerner avec précision les apports respectifs de chacune d'elles.

## 2. — LA PÉRIODE PRÉDYNASTIQUE.

Le caractère achevé sous lequel cette fusion se présente à nos yeux dès l'époque de Ménès nous oblige à admettre une très longue période antérieure de coexistence des deux races. Mais nous ignorons encore à peu près tout de la lente évolution qui conduisit du régime d'individualisme démocratique, de parfaite égalité et communauté confraternelle du clan protégé par un fétiche ou *totem*, d'abord au régime des conseils d'Anciens ou gérontocratie, puis à la monarchie locale et aux royaumes juxtaposés, pour aboutir enfin à la monarchie centralisée et à l'autocratie absolue du Pharaon. Aussi sommes-nous réduits à des hypothèses. Pour présenter sous un jour clair la succession des péripéties qui ont pu se dérouler au cours de la période, sans aucun doute plusieurs fois séculaire, que les historiens désignent sous le nom de période *prédynastique*, jusqu'à la création du royaume unifié de Ménès, nous adopterons, naturellement avec toutes les réserves nécessaires, le cadre ingénieux qu'en a récemment (en

1930) tracé le savant professeur Kurt Sethe, de l'Université de Berlin. Si tous les détails de cette habile reconstruction de la formation des clans, de leur développement et de leur histoire agitée, ne sont peut-être pas, de l'aveu même de leur auteur, d'égale certitude, nous pouvons cependant considérer comme très vraisemblable l'ensemble du tableau ci-dessous.

Tout à l'origine de l'humanité, la cellule sociale était, dans la vallée du Nil comme ailleurs, le clan, dont les membres étaient rassemblés autour d'une représentation animale ou végétale, véritable enseigne ou *totem*, symbole de ralliement en même temps que fétiche. Puis les clans se sont groupés en cités-États et les enseignes primitives, soit fétiches, soit *totems*, se sont transformées en dieux protecteurs de la cité. Ces cités ont ensuite formé, avec l'ensemble des clans reconnaissant l'autorité du dieu de la cité et vivant disséminés sur le territoire avoisinant, des provinces, qui sont connues en Égypte sous le nom grec de *νομοί*, *nomes*. Ces nomes furent d'abord autant de principautés indépendantes, dont les chefs ne portaient pas encore cependant le titre de roi. Ces principautés semblent avoir été en nombre à peu près égal dans la Basse et dans la Haute-Égypte.

Un mouvement plus important de concentration se dessina plus tard, lorsque les nomes du Delta se groupèrent en deux royaumes, l'un à l'ouest, ayant sa capitale à Beḥdet, peut-être (?) dans la région de l'actuelle Damanhour, l'autre à l'est, ayant sa capitale à Bousiris, dans le voisinage de l'actuelle Samannoud. Les emblèmes de ces deux royaumes étaient, respectivement, les signes hiéroglyphiques 𓋀 «ouest» et 𓋁 «est». Leurs dieux étaient, respectivement, Horus et ʿAnzeti.

Ces deux États s'unirent ensuite en un seul royaume de Basse-Égypte, au profit, semble-t-il, de l'État occidental. La capitale de ce nouveau royaume fut peut-être d'abord à Saïs, aujourd'hui Ṣa el-Ḥagar (province de Gharbieh, district de Kafr ez-Zayat), avec la déesse Neith comme divinité d'État, mais en tout cas sûrement plus tard à Beḥdet (Damanhour?), avec Horus comme divinité d'État.

Simultanément avec ce royaume Horien de Basse-Égypte, se développa un royaume de Haute-Égypte, composé de la réunion des divers groupes de la vallée du Nil habitant en amont de la pointe du Delta : sa capitale se trouvait dans la région Nagada-Ombos, un peu au nord de l'actuelle Louxor, et il reconnaissait comme dieu principal le rival d'Horus, Seth.



Des deux royaumes ainsi constitués il semble que le plus puissant ait été celui du Delta. Ce fut donc ce dernier qui, à un certain moment, réalisa à son profit la première fusion des deux royaumes et la première unification de toute l'Égypte sous une autorité unique. La capitale du nouvel État unifié ne fut pas, cependant, la ville d'Horus, Beḥdet (Damanhour?), mais bien la ville du dieu de l'est du Delta, Osiris-ʿAnzeti, c'est-à-dire Bousiris.

Plus tard, à la suite, semble-t-il, d'une révolte de la Haute-Égypte, partie de Nagada-Ombos en signe de protestation contre la suzeraineté du Delta, ce royaume unifié fut détruit et scindé à nouveau en deux royaumes, l'un se réclamant d'Horus, l'autre de Seth. Le résultat de la destruction du royaume d'Osiris fut que Bousiris cessa d'être la capitale du royaume d'Horus, au profit de l'ancienne capitale Beḥdet (Damanhour?).

Le royaume d'Horus, plus puissant probablement que l'ancien royaume d'Osiris, parvint ensuite à reconquérir le royaume de Seth ou de Haute-Égypte et reconstitua l'unité du pays, avec Héliopolis comme capitale. Placée dans une situation plus centrale que Bousiris par rapport à l'ensemble, cette dernière ville était mieux à même de contrôler les éventuelles velléités de séparatisme de la Haute-Égypte. La limite méridionale de ce second royaume-uni d'Héliopolis était probablement à Gebel Silsileh, entre Edfou et Kom Ombo. Le symbole du nouveau royaume fut l'emblème du dieu soleil, dont Héliopolis était le centre de culte, c'est-à-dire le disque solaire déployant largement deux ailes qui symbolisent les deux moitiés de l'Égypte. C'est à cette époque qu'il y aurait lieu de placer la colonisation de la Haute-Égypte par le Delta, dont nous avons dit un mot plus haut. C'est à ce moment, en particulier, que certains dieux de la Basse-Égypte, comme Osiris et Horus, auraient été transférés, avec les noms de leurs centres de culte, à la Haute-Égypte. C'est peut-être enfin à l'époque de ce royaume d'Héliopolis qu'aurait été institué en Égypte le calendrier solaire sur lequel nous aurons à revenir plus loin.

Le royaume héliopolitain eut à son tour à lutter contre une révolte de caractère religieux qui éclata à Khmounou (Hermopolis), l'actuelle El-Achmounein, en Moyenne-Égypte : ce mouvement tenta de substituer à la théologie solaire d'Héliopolis la théologie de l'Ennéade divine hermopolitaine (Amon et les huit dieux primordiaux). Deux royaumes indépendants apparurent à nouveau, en Basse-Égypte (capitale Bouto, aujourd'hui Tell el-Faraïn au nord-est de Dessouq) et en Haute-Égypte (capitale Coptos d'abord, aujourd'hui Qift, puis Nekhen [Hiéraconpolis], aujourd'hui Kôm el-Ahmar en face d'El-Kab). Horus, fils d'Osiris, qui avait définitivement conquis la Haute-Égypte sur son rival Seth, devint alors le dieu d'État dans chacun de ces deux nouveaux royaumes.

Le pays fut enfin unifié à nouveau, pour la troisième et dernière fois, par un chef originaire de Thinis (région de Guirga-Baliana). Les listes royales du Nouvel Empire appellent ce chef *Meni*, dont les Grecs ont fait Μήνης ou Μένης (Ménès); mais les savants ne sont pas encore d'accord sur l'identification de ce personnage avec tel ou tel des divers noms possibles que nous ont transmis les monuments contemporains. Pour certains, il s'agirait du roi ʿAha, «le batailleur», pour d'autres, au contraire, du roi Nârmer (la lecture du nom de ce dernier a été, du reste, récemment contestée). Nous ignorons, en outre, si la fusion entre les deux royaumes du Sud et du Nord (dont la frontière commune semble avoir été constituée par la brèche qui marque l'entrée du Fayoum) fut réalisée pacifiquement (Ménès, roi du Sud, ayant peut-être hérité de sa mère ses droits à la royauté du Nord), ou, au contraire, par la force des armes. En tout cas, la tradition attribuait au rassembleur de la terre égyptienne la fondation, dans une situation centrale, à quelque distance au sud de la pointe du Delta et à proximité de l'ancienne capitale du royaume unifié d'antan, Héliopolis, d'une cité nouvelle qui reçut le nom de *Men nofir* «le beau port», dont les Grecs ont fait Μέμφις, Memphis. Le fils de Ménès, Athôthis, fortifia à l'aide d'une puissante citadelle appelée «les Murs Blancs» cette nouvelle résidence royale, qui devait rester pendant environ dix siècles la capitale prospère des huit premières dynasties de Pharaons.



Quant au dieu du nouvel État, ce ne fut aucun des anciens dieux des États antérieurs, Osiris, Horus, ni Ré, mais bien le dieu local de la région où venait de s'élever la nouvelle capitale, le dieu Ptah.

Lorsque la royauté eut ainsi mis un terme aux divisions ethniques de l'Égypte néolithique, le roi fut considéré comme descendant du *totem*, qu'il incarnait et représentait. Des divers chefs de clans, nomarques ou rois, qui avant Ménès ont exercé l'autorité souveraine, soit sur la Basse ou la Haute-Égypte indépendantes, soit sur les États unifiés de Bousiris ou d'Héliopolis, nous ne savons absolument rien. Les Égyptiens considéraient ces rois comme les successeurs de dynasties de demi-dieux, lesquelles avaient elles-mêmes succédé à des dynasties divines, dont l'existence se perdait dans la nuit des temps et sous lesquelles avaient, croyaient-ils, régné les dieux créateurs de l'univers et de ses lois. Ils se rappelaient seulement que les rois de la Haute-Égypte avaient eu leur résidence à Nekhen et ceux de la Basse-Égypte à Bouto. Ils savaient aussi que les premiers avaient porté une couronne blanche de forme et qu'ils se réclamaient de la protection de la déesse-vautour, tandis que les seconds avaient coiffé une couronne rouge de forme et reconnaissaient la déesse-uræus. Les noms de certains des rois pré-ménites du Delta nous ont été conservés par des annales, gravées sur pierre à l'époque de la V^e dynastie, que nous désignons sous le nom de *pierre de Palerme* parce que leur fragment le plus considérable et le plus anciennement reconnu est conservé au Musée de la capitale sicilienne. Ces annales mentionnaient aussi, selon toute vraisemblance, les noms des plus fameux des rois pré-ménites de la Haute-Égypte; mais la partie de la pierre où ces noms étaient gravés n'a pas encore été retrouvée.

## 3. — L'INSTITUTION DU CALENDRIER SOLAIRE.

Les égyptologues et les historiens spécialisés dans les questions d'astronomie et de chronologie se sont livrés à d'ingénieux calculs pour arriver à fixer l'époque de l'institution en Égypte du calendrier solaire. Partant de l'année 139 ap. J.-C., où nous savons avec certitude que le premier jour

de l'an tombait à la fois le jour du lever héliaque de l'étoile Sirius ou Sothis et le jour du commencement de la crue du Nil, et remontant de ce point fixe dans le passé jusqu'à la troisième des ères ou périodes sothiaques de 1460 années astronomiquement établies, ils ont pensé pouvoir fixer à l'année 4241 avant notre ère l'institution dudit calendrier. L'un d'eux a même déclaré que cette date de 4241 était la plus ancienne date *certaine* de l'histoire du monde.

Ces savants ont déduit de cette date extrêmement haute des conclusions enthousiastes, d'une part sur le degré avancé de civilisation auquel étaient arrivés les Égyptiens dès cette époque reculée (puisqu'ils étaient capables d'observer les levers des étoiles et de fixer à quelques heures près la longueur de l'année solaire), d'autre part sur la forte organisation d'un État dans lequel le roi était assez fort pour imposer à ses sujets cette année solaire et le calendrier qui en découlait. Mais tout cela ne repose, en réalité, sur aucune donnée absolument certaine. De ce que les Égyptiens prédynastiques aient pu connaître l'étoile Sirius et observer ses levers dans leurs relations soit avec le lever du soleil soit avec le début de la crue du Nil, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils aient été à même de coordonner leurs observations jusqu'à en tirer un nouveau calendrier.

Nous n'entendons nullement, du reste, par là nier l'existence du calendrier solaire en Égypte. Nous voulons simplement observer qu'il n'est pas aussi certain qu'on l'admet généralement qu'il ait été inventé à une époque aussi reculée que le quarante-troisième siècle, soit près de mille ans avant l'unification en un seul État, par Ménès, des royaumes locaux antérieurs.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de la date exacte à laquelle fut créé et mis en usage le calendrier solaire, il est bien certain que sa création s'était de bonne heure révélée aux habitants de la vallée du Nil comme une nécessité de première importance. L'année lunaire, avec ses mois irréguliers comptant tantôt 29 et tantôt 30 jours, ne présentait pas, en effet, pour ce peuple essentiellement agriculteur, une rigueur suffisante. L'année solaire, au contraire, qui prenait son point de départ dans un événement naturel fixe, le début de la crue du Nil, ce grand régulateur de la vie agricole égyptienne, devait leur convenir davantage. Comme, cependant, les Égyptiens ne recoururent jamais à l'intercalation du quart de jour supplémentaire (l'année solaire étant exactement de 365 jours 1/4), c'est-à-dire à l'addition d'un jour entier tous les quatre ans, nécessaire pour adapter exactement leur année à l'année solaire, ils usèrent en fait, tout au long de leur histoire, de deux années différentes, l'année vague ou civile et l'année fixe ou sothiaque, ces deux années ne se retrouvant en concordance parfaite que toutes les 1460 (soit 365 × 4) années solaires ou toutes les 1461 (soit 365 1/4 × 4) années civiles.



## 4. — L'UNIFICATION DE LA ROYAUTÉ PAR MÉNÈS.

Bien que certains historiens aient cru pouvoir faire remonter à l'an 4326, d'autres même jusqu'aux environs de l'an 5000 avant l'ère chrétienne, l'unification sous le sceptre de Ménès des deux royaumes du Sud et du Nord, tandis que d'autres, au contraire, ont préféré placer cet événement en l'an 2900 ou même seulement en l'an 2704, on est à peu près d'accord aujourd'hui pour situer *entre* ces deux limites extrêmes, soit vers l'an 3200, le début de la première série de rois des deux Égyptes unifiées, c'est-à-dire de la Ire dynastie.

Il ne semble pas que la cité fondée par Ménès et fortifiée par son successeur Athôthis ait servi de résidence aux Pharaons des deux premières dynasties, ni qu'ils aient songé à y transférer le siège de leur gouvernement. Memphis ne fut donc pas, dès les premiers temps de son existence, la capitale du nouveau Royaume-Uni. Son rôle paraît avoir été plus modeste ; elle fut, dans le nord, la citadelle avancée de la royauté, qui continuait à résider fort loin de là, dans l'extrême sud, dans la ville de Nekhen (Hiéraconpolis). Elle avait pour mission principale la surveillance du royaume du Delta récemment annexé par les souverains du Saïd. Sa situation à proximité de ce royaume en faisait, d'autre part, un centre commode pour l'administration des nouvelles provinces. Elle servit enfin à Ménès et à ses successeurs immédiats de centre stratégique pour les

opérations militaires qu'ils eurent à diriger contre les tribus libyennes du Delta occidental.

Ces dernières, après des combats décisifs, furent bientôt réduites à soumission. Mais l'unification du pays ne fut complète que lorsqu'un des successeurs immédiats de Ménès parvint à conquérir sur les Nubiens le district le plus méridional de l'Égypte, situé entre Silsileh et la première cataracte et nommé *Ta-sti*, qui était resté, pendant toute la durée de la période prédynastique, en dehors des frontières du royaume de Haute-Égypte. Ce district n'était pas habité alors, comme il l'est aujourd'hui, par une tribu nègre ou négroïde, mais bien par un rameau de la vieille race hamitique autochtone très voisin du rameau égyptien. Les nègres de la Haute-Nubie et du Soudan ne devaient faire leur apparition en Égypte que plusieurs siècles plus tard, à l'époque de la III$^e$ dynastie, et surtout vers la fin de l'Ancien Empire, à la faveur de la décadence qui suivit la chute de la VI$^e$ dynastie.

Le royaume d'Égypte, complètement rassemblé et unifié par Ménès, en possession de ses frontières naturelles, conservera toutefois, à travers toute sa longue histoire plusieurs fois millénaire, le souvenir de sa primitive dualité. Aucun des deux anciens royaumes («les deux terres» comme diront désormais les textes de toutes les époques) ne parvint jamais à absorber l'autre, et tous deux continuèrent à être traités sur le pied d'égalité. Le souverain du Royaume-Uni ne porta pas le titre de roi d'Égypte, mais bien celui de roi de la Haute-Égypte et roi de la Basse-Égypte. Il s'intitula aussi «maître des deux terres», seigneur du Vautour (du Sud) et seigneur de l'Uræus (du Nord). Il porta d'abord isolément les deux couronnes blanche (du Sud) et rouge (du Nord), et ce n'est que vers le milieu de la I$^{re}$ dynastie que ces deux coiffures furent emboîtées l'une dans l'autre de façon à n'en former qu'une seule, à laquelle nous avons pris l'habitude de donner le nom, inventé par les Grecs, de *pschent*. Enfin les organes essentiels de l'administration royale, la trésorerie par exemple, furent également toujours doubles, l'un s'occupant spécialement des affaires de la Haute-Égypte, l'autre consacré uniquement à celles de la Basse-Égypte.



## 5. — LES LISTES ROYALES.

En passant de l'époque prédynastique à l'époque dynastique, et de la période préhistorique à la période historique, nous quittons enfin le domaine de la pure légende et de l'archéologie comparée pour entrer dans celui des sources sûres. De ces sources, les unes sont contemporaines des événements qu'elles rapportent, tandis que les autres sont plus ou moins postérieures à ces événements.

Parmi ces dernières, il y a lieu de mentionner les listes de rois, dont nous possédons plusieurs, datant toutes de l'époque du Nouvel Empire (XVIII$^e$ et XIX$^e$ dynasties). La plus ancienne de ces listes, gravée sous le règne de Thoutmôsis III dans le temple d'Amon à Karnak (Thèbes), donne encore les noms d'un grand nombre de rois qui n'apparaîtront plus sur les listes de la XIX$^e$ dynastie. Elle n'était certainement pas la première en date, car nous savons qu'il exista de pareilles listes, et même des annales, à des époques antérieures. Ces annales étaient rédigées sur des stèles de pierre qu'on érigeait dans certains monuments publics, et principalement dans les temples; nous avons conservé des fragments de ces stèles dans la «pierre de Palerme», à laquelle nous avons déjà fait allusion, et dans ses similaires, lesquelles datent de la V$^e$ dynastie.

Plus importantes que la liste de Thoutmôsis III à Karnak sont les listes royales d'Abydos et de Saqqara, la première datant du règne de Séthi I$^{er}$ (début de la XIX$^e$ dynastie) et la seconde du règne de Ramsès II, fils de Séthi I$^{er}$. Ce dernier, voulant commémorer ses ancêtres, donna ordre aux historiographes de sa cour de graver dans une des salles du temple qu'il fit édifier à Abydos, et qui est encore debout presque en totalité, les noms des plus célèbres parmi ses prédécesseurs à partir de Ménès. Pour les rois antérieurs à la IV$^e$ dynastie, les noms sont parfois erronés; mais à partir des rois constructeurs des grandes Pyramides de Guizeh les noms sont en parfaite concordance avec ceux des autres listes. Quant à la liste royale dite de Saqqara, qui est conservée au Musée du Caire, elle fut

dressée dans la tombe d'un scribe royal nommé Thounouré; elle ne commence pas avec Ménès, mais seulement avec son cinquième successeur Merbapa ou Merbapen [le Miebis de Manéthon]; elle a été rédigée d'après un original hiératique contemporain, et l'ordre chronologique des diverses familles régnantes n'y est pas respecté.

A côté de ces deux listes sur pierre, il en existe une autre, conservée sur un papyrus hiératique du Musée de Turin, qui fut également rédigée sous la XIX[e] dynastie. Elle ne donne pas seulement, comme les deux listes hiéroglyphiques sur pierre, les noms des rois, mais indique aussi le nombre d'années, de mois et de jours qu'a duré chaque règne. Si cette liste nous était parvenue intacte, elle constituerait une source d'inestimable valeur; mais elle est incomplète et morcelée en un nombre considérable de fragments plus ou moins grands dont la reconstitution chronologique a résisté en maints endroits aux efforts réitérés des savants Outre les trop nombreuses lacunes que présente le papyrus royal de Turin, nous ne sommes même pas encore certains d'avoir réussi à rétablir la suite originale des nombreux rois et roitelets, obscurs et plus ou moins légitimes, que ce document énumère entre les séries bien établies constituées par la XII[e] et la XVIII[e] dynasties et qui ne sont pas mentionnés dans la liste, fort abrégée, d'Abydos. C'est, en tout cas, ce papyrus qui, avec d'autres listes du Nouvel Empire, a servi de base, au III[e] siècle avant notre ère, à Manéthon de Sébennytos et à Ératosthène de Cyrène pour dresser leurs listes des dynasties pharaoniques.

## 6. — LE PROTOCOLE OFFICIEL DU PHARAON.

La concentration politique réalisée par Ménès et par ses successeurs des deux dynasties thinites a eu, entre autres conséquences, la formation de ce que nous appelons, assez improprement d'ailleurs, le protocole du Pharaon. Ce protocole, c'est-à-dire l'ensemble des titres et noms officiels par lesquels on désignait chaque roi, comprendra, à partir de la fin de la IV[e] dynastie, cinq éléments obligatoires différents, que la tradition conservera fidèlement jusque sous les Ptolémées et les Césars. Mais à l'époque thinite, ces éléments ne sont encore qu'au nombre de trois.



1° Un nom d'Horus, c'est-à-dire un titre que le roi portait en sa qualité d'incarnation vivante sur la terre du dieu Horus, ancien roi de Basse-Égypte. Ce titre était inscrit à l'intérieur d'un rectangle, représentant un plan schématique du palais royal, au sommet duquel était perché un faucon, l'oiseau-*totem* du clan du dieu Horus. Sous les deux premières dynasties, on voit quelquefois aussi le dieu Seth, ancien roi de la Haute-Égypte, nommé à côté d'Horus. Certains rois, par exemple Merbapen (Miébis) de la I[re] dynastie et Khâsekhemoui de la II[e] dynastie, sont alors désignés par deux faucons, dont l'un incarne Horus et l'autre Seth. Une fois aussi, sous la II[e] dynastie, le roi Peribsen remplace le faucon d'Horus par le quadrupède (encore indéterminé de façon certaine) caractéristique de Seth et se fait appeler «le Seth Peribsen».

2° Un titre figuré par un vautour et un serpent lové, perchés chacun sur une corbeille et symbolisant, semble-t-il, l'idée de suzeraineté universelle. Les deux animaux représentent respectivement les *totems* des clans de Nekheb en Haute-Égypte et de Bouto en Basse-Égypte, qui ont personnifié ensuite les déesses des capitales de la Haute et de la Basse-Égypte, Nekhbet et Ouazet. Le vautour du Sud et l'uræus du Nord signifient «les deux maîtresses» (*nbtj*), c'est-à-dire les deux couronnes, blanche (du Sud) et rouge (du Nord) : qualifier le roi de *nbtj* équivaut donc à l'appeler «celui qui coiffe les deux couronnes». Jusque sous la XII[e] dynastie, ce nom de *nbtj*, lorsqu'il existe dans un protocole royal, est toujours identique au nom d'Horus qui le précède.

3° Vient ensuite un titre représenté par un jonc(?) (*św.t*) et par une abeille (*bj.t*), grâce auquel le roi se rattache à d'autres dieux ayant régné jadis respectivement sur le Sud et le Nord. Ce titre, à lire *nj-św.t bjtj* «celui du jonc(?) et de l'abeille», constituera plus tard le véritable nom d'intronisation du roi, c'est-à-dire le nom officiel qu'il prendra lors de son couronnement.

Les rois thinites sont, du reste, habituellement désignés par leur seul nom d'Horus, plus rarement par leur nom de *nbtj* ou par leur nom de *nj-św.t bjtj*.

L'encadrement elliptique à l'intérieur duquel est écrit ce nom de *nj-św.t bjtj* et auquel on a donné l'appellation, assez singulière, de *cartouche*, fut à l'origine un cercle. Mais ce cercle, qui apparaît dès la Ire dynastie, dut peu à peu s'allonger pour enfermer plus facilement les signes composant le nom royal, au fur et à mesure que ces derniers devenaient plus nombreux. C'est sous le roi Snofrou, de la fin de la IIIe dynastie, qu'il atteignit sa forme définitive.

C'est également sous le règne de Snofrou qu'apparut le titre d'«Horus vainqueur de l'Ombite». Introduit par le faucon, oiseau-*totem* d'Horus, perché sur un signe servant à désigner le dieu de la ville de Noubt en Haute-Égypte (la ville Ombos des Grecs, située sur la rive gauche du Nil, dans la région de Ballas et Nagadah), c'est-à-dire le dieu Seth, ce titre est un souvenir de la victoire légendaire remportée par Horus sur son rival Seth. Il prit place dans le protocole royal au troisième rang, rejetant ainsi au quatrième rang le titre de *nj-św.t bjtj*.

Enfin, sous le règne de Menkaouré (le Mykérinos des Grecs, Mycérinus des Latins), c'est-à-dire vers la fin de la IVe dynastie, le protocole royal sera définitivement constitué sous la forme complète qu'il conservera jusqu'aux derniers des Césars romains dont les textes hiéroglyphiques nous ont conservé le souvenir, l'Empereur Philippe l'Arabe (244-249) et l'Empereur Décius (249-251 ap. J.-C.). On inscrivit alors, au cinquième et dernier rang, un nouveau nom précédé de l'épithète «fils du soleil», et on l'enferma, comme le nom de *nj-św.t bjtj*, dans un encadrement elliptique. Ce nom était celui que le futur roi avait reçu dès sa naissance et sous lequel il avait été désigné en tant que prince royal du vivant de son père le Pharaon régnant.

# CHAPITRE II.

# L'ANCIEN EMPIRE.

## 1. — LES DEUX PREMIÈRES DYNASTIES.

Le fondateur de l'unité égyptienne, Ménès, fut déifié après sa mort et son culte dura si longtemps dans la suite des âges que, vingt siècles plus tard, sous le Pharaon Ramsès III, nous voyons encore sa statue, portée en procession au cours des plus importantes cérémonies religieuses, en tête de celles de tous les autres rois.

La Ire dynastie, qui semble avoir compté sept rois après Ménès, régna environ deux siècles (3200-3000) et deux autres siècles environ (3000-2780) peuvent aussi être attribués à la IIe dynastie. Nous assistons dès cette époque reculée aux débuts d'un système de gouvernement et d'une administration régulièrement établie et fortement constituée, qui devaient se maintenir, sauf quelques rares interruptions accidentelles, pendant trois mille ans environ. En voici les caractéristiques principales.

Tout le pouvoir est concentré entre les mains du roi, qui l'exerce par l'entremise de ses *grands*, auxquels il le délègue. Ces Grands appartiennent probablement, comme le souverain, à la race des conquérants. La monarchie, après comme avant l'unification du royaume, est héréditaire, et les femmes sont admises à recueillir la succession au trône. La réunion de la famille royale et des Grands constitue déjà une cour, résidant, non à Memphis, mais très probablement à Nekhen, la future Hiéraconpolis des Grecs, presque à l'extrême sud du pays. Sans doute, Manéthon a qualifié de *thinites* les deux premières dynasties. Mais cela ne veut pas dire que leurs représentants étaient originaires de la ville de This (ou Thinis), proche de la moderne Guirga, ni que leur capitale ait été située à Thinis. L'épithète *thinite* est due, semble-t-il, au seul fait que ces rois ont fait creuser leurs tombeaux tout près de Thinis, à Abydos, au voisinage du

vénéré tombeau d'Osiris, dans la butte actuellement connue sous le nom d'Oum el-Gaab, où une mission archéologique française eut la bonne fortune de les retrouver il y a environ trente-cinq années. Ce sont les rois de la III^e dynastie et des dynasties suivantes qui ont été les premiers à résider à Memphis et à s'y faire ensevelir, et pour cette double raison ils ont été qualifiés de *memphites* par Manéthon.

Cette première cour pharaonique de Nekhen eut tôt fait de créer autour d'elle une ambiance sinon de véritable luxe, du moins de confort suffisamment développé pour donner essor aux arts industriels les plus variés. On ne se contenta plus, comme à l'époque préhistorique, de travailler, fort habilement d'ailleurs, la pierre, l'os, l'ivoire, l'argile ou le bois; les artisans s'attaquèrent désormais, et avec succès, aux métaux et aux pierres, précieuses ou semi-précieuses. Les travaux de gravure, de sculpture, de peinture, de tissage, de menuiserie et d'ébénisterie, de joaillerie, etc., furent de plus en plus nombreux et variés. On vit également apparaître, dès cette première époque historique, les traités de médecine et les vastes compilations de textes religieux. Mais ce sont surtout les architectes qui firent effort pour se distinguer dans la construction des tombes royales. De simples chambres funéraires en briques, juste assez grandes pour abriter la dépouille du souverain et son rudimentaire mobilier funéraire, qu'elles étaient à l'origine ces tombes se développèrent en grandeur et en complication, et la pierre (calcaire ou granit) y occupa une place de plus en plus importante. Autour de la tombe vinrent, en outre, se ranger de plus modestes tombes, destinées les unes aux grands personnages de la famille royale et de son entourage, les autres à ceux des esclaves du Pharaon que leur maître avait admis à l'honneur suprême de l'accompagner dans sa vie de l'au delà.

Nous passons rapidement sur les rois des deux premières dynasties, dont les principaux sont Ménès [le Nârmer(?) ou le ʿAha des monuments], Zer-Atoti [l'Athôthis de Manéthon], Den-Hesepti [l'Ousaphaïs de Manéthon], Merbapa ou Merbapen [Miebis], Semerkhet-Semenptah [Sémempsès] et Qâ pour la I^re dynastie, — Hotepsekhemoui, Nibré-Kakaou, Banenter [Binôthris], Send [Séthénès], Sekhemib-Perenmaât et enfin Peribsen pour la II^e dynastie.



En dehors de Ménès, la figure la plus remarquable de la I^re dynastie est celle de Den-Ousaphaïs, qui dirigea contre les tribus nomades de la péninsule du Sinaï une expédition pour châtier les brigandages dont ils molestaient les populations du Delta oriental. Il semble avoir été le premier Pharaon qui ait songé à aménager la région du Fayoum dans le sens de la régularisation du cours du Nil et de l'organisation de l'irrigation. Il ouvrit largement au commerce étranger les frontières de son royaume, fortifia les villes, développa les ressources du pays et dota le premier les sanctuaires des dieux de propriétés et de revenus. Après un règne de plus de trente ans, il fut enseveli dans une grande tombe à Abydos et son nom resta aussi vivace que celui de Ménès dans le souvenir des générations. Longtemps après sa disparition, on lui attribua l'invention de certains chapitres du *Livre des Morts*. C'est lui qui le premier fit précéder son nom du titre *nj-św.t bjtj* «celui du jonc (?) et de l'abeille», c'est-à-dire «celui de la Haute et de la Basse-Égypte».

Bien que Manéthon ait qualifié de *thinite* la II^e dynastie, tout comme la I^re, le roi Nibré-Kakaou fut certainement un homme du Nord.

## 2. — LA III^E DYNASTIE.

La III^e dynastie, avec laquelle Manéthon fait commencer la série des dynasties dites *memphites* (ou du Nord), fut, au contraire, sans aucun doute inaugurée (vers l'an 2780) par un roi du Sud, nommé Khâsekhemoui. Ce roi dit, en effet, expressément sur ses monuments qu'il a conquis le Nord, et ce détail nous permet de supposer avec beaucoup de vraisemblance que la Basse-Égypte s'était livrée, vers la fin de la II^e dynastie, à une nouvelle tentative pour secouer le joug des rois du Sud. Cette reconquête du Nord par le roi Khâsekhemoui fut suivie, comme conséquence naturelle, du transfert à Memphis de la capitale du Royaume-Uni.

Le règne de Khâsekhemoui dura au moins quinze ans. Il fut remplacé sur le trône de Memphis par Neterkhet-Zoser, le Tosorthros de Manéthon, qui était peut-être son frère cadet plutôt que son fils. Ce dernier, dont le règne dura vingt-neuf ans, mérite de retenir quelques instants notre attention, car il a été l'un des plus illustres des Pharaons de ces époques reculées. Ce fut lui, en effet, qui le premier se fit préparer deux sépultures, l'une en qualité de roi de la Haute-Égypte, en forme de grand *mastaba* de briques, muni d'une profonde descenderie et de nombreuses chambres souterraines, au nord d'Abydos, l'autre à titre de roi de la Basse-Égypte, sur le plateau où se déroule l'immense nécropole de Memphis connue aujourd'hui sous le nom du village voisin, Saqqara. Cette dernière sépulture, qui est la plus ancienne de toutes les pyramides d'Égypte et qui revêt une forme architecturale intermédiaire entre celle du *mastaba* et celle de la pyramide triangulaire parfaite, est connue sous le nom de *pyramide à degrés*. L'architecte de ce curieux édifice funéraire, le plus vaste monument en pierre qui eût été jusqu'alors conçu et réalisé dans la vallée du Nil, était un certain Imhotep, qui joignait à son talent de bâtisseur la science du physicien et la sagesse de l'administrateur. Sa renommée était telle qu'il fut, après sa mort, divinisé et considéré comme le dieu de la médecine. Les Grecs devaient, vingt-cinq siècles plus tard, à ce dernier titre et sous le nom d'Imouthès, l'identifier avec leur Asclêpios.

Les fouilles exécutées ces dernières années par le Service des Antiquités du Gouvernement Égyptien à l'intérieur de l'enceinte de la Pyramide à degrés ont conduit à la découverte d'une belle statue du roi Zoser et au dégagement d'une série de constructions, en particulier le temple funéraire du roi et les tombes de deux de ses filles. Ces édifices font, par leur originalité, le plus grand honneur à l'esprit qui les a conçus et aux ouvriers qui les ont réalisés. Nous sommes ici en présence du stade le plus primitif des constructions en pierre dans la vallée du Nil. Leurs colonnes engagées à pans coupés, leurs piliers polygonaux à cannelures, dont l'allure générale est analogue à celle des futures colonnes doriques de l'art grec, leur décor végétal, leur appareillage de petits blocs de calcaire fin, sont évidemment inspirés de la construction primitive en bois et en briques crues en usage sous la I[re] et la II[e] dynasties. Cette architecture, dont on a pu dire qu'elle «traite la maçonnerie comme une menuiserie de précision», marque la transition entre la construction primitive et la construction en blocs énormes qui sera usitée plus tard, sous la IV[e] dynastie, pour les pyramides et les *mastaba*.



Zoser envoya des expéditions pacifiques de carriers et de mineurs dans les rochers de la péninsule sinaïtique pour en rapporter le cuivre et la turquoise. Ce fut lui, d'autre part, qui pénétra le premier dans la Basse-Nubie au delà de la première cataracte et jusqu'à mi-chemin environ de la seconde, à Maharraqa : les Grecs lui ont, du moins, attribué la conquête de la région connue sous le nom de Dodécaschène, c'est-à-dire d'une zone mesurant douze schènes de longueur (environ 143 kilomètres) en amont d'Éléphantine.

Après les règnes assez obscurs de Sanakht, de Nofirka et de Houni, la III[e] dynastie se termina par le fils de ce dernier, le roi Snofrou. Ce Pharaon, probablement dans le but d'imiter son ancêtre Zoser, se fit construire à une faible distance l'une de l'autre deux sépultures, qui toutes les deux affectent la forme d'une pyramide. Toutes deux sont encore visibles, l'une à Dahchour, un peu au sud de Saqqara, l'autre à Meidoum, un peu au nord de l'entrée du Fayoum. Cette dernière, à cause de sa forme irrégulière, est connue des habitants actuels de la région sous le nom de fausse pyramide (*al-ahram al-kaddab*). Nous ignorons dans laquelle des deux sépultures reposa le corps du souverain.

C'est sous le règne de Snofrou que nous a été conservé le souvenir d'une imposante expédition maritime vers les ports de la côte syrienne, d'où les Égyptiens ne ramenèrent pas moins de quarante bateaux chargés de bois de construction coupés dans les riches forêts du Liban. Ces bois étaient recherchés de façon toute particulière par les habitants d'un pays naturellement dépourvu de forêts.

L'Égypte est désormais un État solidement unifié, dans lequel tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains du roi, qui a remplacé l'ancien

chef de clan. Héritier des *totems* protecteurs des clans, le roi est, à la lettre, un véritable dieu. Quand il se déplace, soit à l'intérieur de son palais soit au dehors, ses sujets ont le devoir de se prosterner devant la majesté de sa personne divine et de baiser le sol sur son passage. Son couronnement est accompagné de grandes festivités et le jour de son avènement est considéré comme un jour de réjouissances annuel. En sa qualité d'intermédiaire entre les dieux et son peuple, il assume en droit et exerce en fait la grande prêtrise, le pontificat suprême de tous les temples et de tous les cultes.

De même qu'au milieu de sa cour de nobles ou «grands» la personne sacrée du roi était adorée à l'égal d'un dieu, de même après sa mort la tombe où était enfermée sa dépouille était l'objet d'un culte analogue à celui qu'on rendait à la chapelle d'une divinité. Sa cour et ses grands fonctionnaires se faisaient ensevelir soit autour de lui, soit dans son voisinage immédiat, pour être en mesure de lui continuer leurs services dans l'au delà avec la même fidélité que de leur vivant.

Le royaume est divisé en un certain nombre de districts, qui correspondent probablement aux territoires des anciennes tribus de l'âge prédynastique et que nous désignons sous le nom grec de nomes (*νομός* = division). Il y avait vingt-deux nomes en Haute-Égypte, depuis la première cataracte jusqu'à environ la hauteur de Memphis, et vingt nomes en Basse-Égypte. A l'époque de Snofrou, chaque nome est administré par un «chef» nommé par le roi. Sous la IVe dynastie et plus tard, le nom de ce gouverneur sera changé en celui de «premier en dessous du roi», et cette appellation prouve que le gouverneur du nome, le nomarque, comme diront plus tard les Grecs, était placé sous les ordres directs du roi, devant qui il était seul responsable. La centralisation était donc absolue, et tous les fonctionnaires recevaient du seul Pharaon leurs pouvoirs. Dans le Sud, où il résidait, ce dernier ne semble avoir délégué son autorité à personne. Dans le Nord, au contraire, il s'est fait représenter par un haut fonctionnaire appelé le «porteur du sceau royal en Basse-Égypte», le chancelier ou garde des sceaux comme nous dirions aujourd'hui, qui fut, au moins à l'origine, choisi dans la famille royale.



Au-dessous du nomarque, qui correspondait assez bien à l'actuel *moudir* ou gouverneur de province, un certain nombre de fonctionnaires plus modestes, de toute espèce et de tout rang, se répartissaient les diverses besognes de l'administration, dont les principales étaient celles qui concernaient les finances et la justice.

La propriété privée et la succession étaient régies par le système du matriarcat. De même, lorsque dans la famille royale la succession mâle venait à manquer, le souverain qu'on avait dû aller chercher en dehors de la famille dont la descendance masculine s'était éteinte était tenu de légitimer ses droits au trône en épousant une princesse de la famille déchue. Il était, en effet, de nécessité essentielle que le sang du dieu solaire Ré continuât à couler chez les descendants de l'intrus.

Les dieux possédaient déjà à cette époque reculée des temples de pierre, mais le roi continuait à vivre dans une modeste demeure de briques ou même de simple limon séché au soleil. Les morts seuls, qu'on se représentait comme des dieux, avaient droit, comme ces derniers, à des habitations de pierre. La tombe du roi, de même que le temple du dieu, n'était encore revêtue d'aucune décoration ni inscription, tandis que les tombes des nobles commencent déjà à se couvrir de fines sculptures en bas-relief peintes de vives couleurs, représentant les scènes de la vie quotidienne du mort, de sa famille et de son entourage. Ces bas-reliefs, dont la raison d'être était la reproduction, aussi parfaite que possible, dans l'au delà des conditions de l'existence vécue sur terre par les morts, nous donnent une vision complète de la vie ordinaire de l'époque, aussi bien de la vie du peuple que de celle des grands. Indépendamment de leur valeur artistique, ils présentent donc pour la connaissance de la civilisation égyptienne un intérêt inestimable.

### 3. — LA IVe DYNASTIE.

Le fils et successeur de Snofrou, le roi Khnoum-Khoufou (le Khéops d'Hérodote, Souphis de Manéthon), est le premier Pharaon de la IVe

dynastie, dont l'avènement est à placer vers l'an 2720. Cette dynastie est celle des grands constructeurs de pyramides. Abandonnant les sites d'Abydos, de Meidoum, de Dahchour et de Saqqara, où leurs prédécesseurs avaient édifié leurs gigantesques sépultures, Khéops et ses successeurs portèrent leur choix sur le plateau de Guizeh, qui tire son nom actuel du chef-lieu de la province dont fait partie la ville du Caire. C'est là, dans le voisinage du grand Sphinx, déjà taillé, semble-t-il, que Khoufou-Khéops, Khâfré-Khéphren et Menkaouré-Mykérinos érigèrent les imposants triangles de grès qui marquent l'apogée de ce type de sépulture royale. Un autre Pharaon de cette dynastie, Dadefré (à lire peut-être plutôt Rédadef, peut-être le Ratoisès de Manéthon), dont le court règne de huit années est à placer entre celui de Khéops et celui de Khéphren, fut enseveli plus au nord encore, sur le plateau d'Abou-Raouache; mais sa pyramide est complètement détruite. Enfin Chopsiskaf, fils de Mykérinos et dernier roi de la dynastie, reposait dans la région sud de Saqqara, à l'intérieur de la pyramide que les Arabes appellent depuis longtemps Mastabat Faraoun «la banquette du Pharaon».

Des trois pyramides de Guizeh, que les anciens considéraient comme constituant l'une des sept merveilles du monde, nous ne décrirons, sommairement, que la plus grande, celle de Khéops, qui n'est pas, d'ailleurs, la mieux conservée. Chacun de ses quatre côtés ne mesure pas moins de 227 m. 50 de longueur, et sa hauteur atteint 137 mètres. Le tout forme une masse d'environ 2 millions 1/2 de mètres cubes, et on a calculé que le nombre des blocs la composant était de 2.300.000, pesant chacun en moyenne 2 tonnes 1/2, ce qui représente un poids total de près de 6 millions de tonnes. Si l'on songe que la durée du règne de Khéops n'a guère dépassé vingt années, on reste confondu devant l'immensité de la tâche accomplie et l'énormité des moyens qu'il a fallu mettre en œuvre pour la mener à bonne fin. Khéops ne tarda pas, du reste, à être dépossédé de sa demeure d'éternité : à l'intérieur de sa chambre funéraire, en effet, son sarcophage a été trouvé absolument vide.

L'activité constructrice de Khéops ne fut pas uniquement consacrée à l'édification de sa sépulture. Des traces de son règne ont encore subsisté dans les principales cités de son royaume, à Coptos, à Dendérah et à Bubastis, pour ne citer que les plus importantes.



Khéops, comme son prédécesseur Snofrou, a laissé son nom dans les mines de cuivre et de turquoise du Sinaï. Il nous dit avoir porté la guerre contre les nomades sémitiques de cette région, qui s'appelaient les Mentiou. Il eut, en effet, comme plusieurs de ses prédécesseurs, à défendre contre les attaques de ces peuplades les expéditions de mineurs et de carriers qu'il envoya dans ces régions. Ayant même parfois à poursuivre ces pillards assez loin vers le nord, il eut l'occasion d'entrer en contact avec les civilisations plus évoluées du nord et de l'est. Bien que nous n'ayons aucune preuve certaine, à cette époque lointaine, de relations effectives avec la Babylonie, il n'en est pas moins certain que l'Égypte connaissait déjà, au moins indirectement, la civilisation babylonienne.

Avec les peuplades habitant les déserts en bordure de la vallée du Nil, Libyens-Berbères et autres, des relations intermittentes d'échanges de produits s'étaient également établies dès cette époque. Mais c'était surtout dans la direction du sud que le Nil facilitait ces rapports et ces échanges, et les Nubiens cessèrent de très bonne heure de harceler les frontières des Pharaons pour accepter leur suzeraineté.

Bien qu'il ait régné près de trois fois aussi longtemps que Khéops, son deuxième successeur Khéphren a élevé une pyramide sensiblement plus petite. Mais, malgré ses dimensions moins imposantes, cette pyramide offre peut-être un aspect plus saisissant encore que sa sœur aînée, car elle a conservé à sa partie supérieure le revêtement lisse qui donnait jadis à tous ces triangles de pierre l'apparence parfaitement géométrique sous laquelle nous devons nous les représenter. Le règne de Khéphren ne paraît avoir été marqué par aucun événement important. Sa caractéristique principale réside dans le fait que l'art, et principalement celui du sculpteur, atteignit alors sa plus grande perfection. Nous possédons de ce roi et de plusieurs grands personnages contemporains des portraits qui peuvent être mis en comparaison avec les chefs-d'œuvre de la statuaire de tous les

temps et de tous les pays, par exemple la statue assise du roi, en diorite, qui est conservée au Musée du Caire.

Le successeur de Khéphren, Menkaouré (le Mykérinos d'Hérodote, Menkhérès de Manéthon), régna environ une vingtaine d'années ou un peu plus. Ce que nous savons de lui est peu de chose : il construisit la plus petite des trois pyramides de Guizeh et envoya son fils Hardadef inspecter les sanctuaires de l'Égypte entière. Ce prince découvrit ainsi à Khmounou (Hermopolis Magna, aujourd'hui El-Achmounein) les chapitres du *Livre des Morts* qui portent dans la recension saïte les numéros 30 et 64. Mykérinos a laissé le souvenir d'un roi pieux et le nom de son fils était encore à l'époque ramesside connu et vénéré comme ayant été celui d'un sage.

La IVe dynastie s'éteignit vers l'an 2560, à la mort d'un certain Chopsiskaf, roi dont nous ne savons presque rien et qui ne laissa pas d'héritier mâle. Ce roi avait essayé d'assurer la continuité de la tradition monarchique en donnant sa fille Khamaet en mariage à un personnage noble nommé Ptahchepsès qu'il avait adopté. Mais, soit par effacement volontaire, soit plutôt par impossibilité de s'assurer le trône, ce noble ne succéda pas à son père adoptif. Le pouvoir échut à un certain Ousirkaf, qui appartenait à une famille noble de prêtres du dieu solaire Ré, et qui devint ainsi le fondateur de la Ve dynastie manéthonienne.

### 4. — LA Ve DYNASTIE.

La popularité croissante du culte du soleil, à l'origine dieu local de la ville d'On, voisine de Memphis (la future Héliopolis ou «cité du soleil» des Grecs), avait eu, en effet, pour conséquence logique une augmentation de la puissance du clergé de ce dieu. Déjà sous les successeurs du roi Khoufou certains membres des branches collatérales de la famille royale avaient conclu des mariages avec la caste des prêtres de Ré. Déjà aussi Menkaouré-Mykérinos s'était proclamé dans son protocole officiel descendant direct de Ré lui-même, et l'épithète nouvelle «fils du soleil» devait faire désormais, ainsi que nous l'avons observé plus haut, partie intégrante et obligatoire de la titulature de tous les Pharaons.



Lors donc que le dernier représentant de la branche principale des souverains de la IVe dynastie vint à disparaître sans laisser d'héritier, il était naturel que la puissante famille des prêtres de Ré, qui était alliée depuis plusieurs générations à la famille royale, recueillît sans trop de difficultés la succession de cette dernière et annexât au haut sacerdoce du culte héliopolitain la fonction royale tombée en déshérence. Il était également naturel que, devenus rois, Ousirkaf et ses frères continuassent à entourer d'une dévotion toute particulière le dieu tout-puissant à qui ils étaient redevables de leur avènement.

Un des traits les plus caractéristiques de cette dévotion spéciale fut la construction, à côté des pyramides destinées à la sépulture des rois, de sanctuaires spéciaux, que nous désignons sous le nom de temples solaires. Ces édifices contiennent tous des obélisques tronqués (l'obélisque étant un emblème du soleil) et leurs murailles sont décorées de grandes barques sculptées qui veulent représenter la barque sur laquelle le soleil était censé traverser chaque jour le ciel visible et chaque nuit le ciel invisible. En outre, les tombes dans lesquelles furent ensevelis ces rois affectent la forme curieuse de la pierre dite *benben,* qui était consacrée au culte du soleil dans le temple d'Héliopolis.

Les trois premiers souverains de la Ve dynastie, qui se nomment respectivement Ousirkaf, Sahouré et Nofirirkaré-Kakaï, étaient trois frères qui régnèrent peu de temps. Eux et l'un de leurs successeurs, le roi Néousirré-Ani, furent les constructeurs des pyramides-temples d'Abousir (village situé à quelque distance au nord de Saqqara), sur les parois desquels nous observons pour la première fois des sculptures en relief et dans lesquels, pour la première fois également, se dressent, pour soutenir les architraves et les plafonds, de hautes colonnes en granit rose, dont les chapiteaux empruntent leurs motifs aux plantes les plus répandues dans le pays, le papyrus et le lotus. Ces formes architecturales nouvelles, si différentes des colonnes à cannelures érigées à Saqqara sous la IIIe dynastie

et des puissants piliers carrés du temple funéraire de Khéphren à Guizeh, se maintiendront, avec de légères modifications, jusqu'aux derniers âges de l'art égyptien.

C'est aussi dans ces curieux édifices de la Vᵉ dynastie à Abousir que l'art religieux réalisa pour la première fois son épanouissement définitif, en représentant les nombreuses divinités du panthéon égyptien sous les traits définitifs qu'elles conserveront jusqu'aux dernières manifestations du paganisme dans la vallée du Nil.

Du premier roi de la Vᵉ dynastie, Ousirkaf, nous ne savons pas grand'-chose en dehors de ce que nous en apprend le papyrus Westcar (écrit environ mille ans après les événements qu'il relate). Une belle tête, ayant appartenu à une statue colossale de ce roi en granit rose, a été retrouvée à Saqqara il y a quelques années; elle constitue le seul reste de statue colossale humaine qui soit jusqu'à présent connu pour l'Ancien Empire.

Son frère et successeur Sahouré fut un roi guerrier; il alla au moins une fois au Sinaï, où il laissa une stèle commémorative de sa vie, et paraît avoir été le premier Pharaon qui ait envoyé au pays de Pount, riverain de la mer Rouge méridionale, des expéditions commerciales.

Après la mort du troisième frère, Nofirirkaré-Kakaï, le pouvoir échut à un autre groupe de trois rois, qui paraissent avoir été également trois frères, mais dont nous ignorons comment ils se rattachaient au groupe précédent. Des deux premiers pharaons de ce second groupe, Chopsiskaré et Nofirefré, rien n'est connu. Le troisième, au contraire, Néousirré-Ani, paraît avoir été une figure considérable : sa pyramide et son temple solaire ont été retrouvés à Abousir, et les sculptures de ce dernier édifice nous ont conservé la plus ancienne version des cérémonies officielles pratiquées au cours de la fête nommée *sed*, que chaque roi célébrait à partir, semble-t-il, soit de la trentième année de son règne soit de sa trentième année d'âge, pour obtenir le rajeunissement de ses énergies vitales. Parmi les prêtres attachés au culte de la pyramide de ce roi, il convient de citer l'architecte Ti, dont la grande et magnifique tombe, creusée à Saqqara, constitue une source de renseignements de premier ordre pour notre



connaissance de cette époque. Le roi Néousirré est, enfin, commémoré dans les mines de cuivre et les carrières de turquoise de la péninsule Sinaïtique.

Après le règne obscur d'un certain Menkaouhor, la Vᵉ dynastie se termine par deux souverains, qui sont remarquables à des titres assez différents de ceux de leurs prédécesseurs, Dadkaré-Isesi et Ounis.

C'est sous le règne du premier d'entre eux qu'un sage fameux, répondant au nom de Ptahhotep, composa un recueil de maximes philosophiques et de préceptes moraux, que nous avons la bonne fortune de pouvoir lire sur un papyrus presque contemporain de leur auteur, sans préjudice des nombreux fragments et extraits qui nous en ont été conservés par diverses rédactions postérieures. L'ouvrage eut, en effet, un succès tel que plusieurs siècles après la mort de Ptahhotep, il était encore utilisé comme livre de fond dans les écoles. C'est également sous Isesi que le chancelier royal Baourdadou fut envoyé en mission au lointain pays de Pount, d'où il ramena un nain d'une espèce fort rare, qui fut admis à figurer, avec d'autres de ses congénères, dans les danses religieuses exécutées en l'honneur des dieux. Ce nain partagea cet honneur avec les princesses et les grandes dames du harem pharaonique, qui jouaient le rôle de prêtresses dans ces solennités sacrées.

Datant également de ce règne, une tombe privée, à Dechacha en Moyenne-Égypte, nous a conservé le récit et la représentation d'une invasion de guerriers égyptiens dans une contrée dont les habitants sont évidemment des Sémites. Nous apprenons par là qu'Isesi ne s'est pas contenté, comme ses prédécesseurs, de porter les armes dans la presqu'île du Sinaï, mais qu'il a dû s'avancer plus loin vers le nord jusqu'en Palestine. Cette rapide opération avait probablement pour but de razzier des esclaves pour le service du roi; mais il se peut aussi qu'elle ait eu le caractère d'une expédition punitive, destinée à châtier les nomades du désert palestinien pour quelque attaque du Delta égyptien.

Quant au roi Ounis, avec lequel se termine la dynastie, son plus grand titre de notoriété est de s'être fait ensevelir à Saqqara, dans une pyramide

sur les parois intérieures de laquelle, dans la chambre du sarcophage, on grava pour la première fois de longues prières destinées à assurer la sécurité du Pharaon défunt dans son existence de l'autre monde. Cette pyramide fut ouverte, ainsi que celles des rois de la VI^e^ dynastie successeurs d'Ounis (Téti, Pépi I^er^, Merenré, Pépi II), édifiées également à Saqqara et décorées des mêmes textes religieux, par l'égyptologue français Gaston Maspero, en 1881, quelques mois seulement après la mort du créateur du Service des Antiquités égyptiennes, Auguste Mariette Pacha. Ces textes, qui comportent plusieurs milliers de lignes et de colonnes, d'abord copiés, publiés et traduits par leur illustre découvreur, ont fait l'objet, dans la suite, de plusieurs rééditions ou traductions. Ils constituent, avec les textes décorant les sarcophages du Moyen Empire et avec le *Livre des Morts* pour les époques postérieures au Moyen Empire, une source inépuisable de renseignements de toute nature, malheureusement assez difficiles parfois à comprendre et à interpréter, sur les conceptions religieuses et mythologiques de l'antique Égypte. Bien que rassemblés pour la première fois à l'intention du roi Ounis, ces textes représentent, à n'en pas douter, un stade beaucoup plus ancien des croyances populaires relatives à la survie des Pharaons.

## 5. — LA VI^E^ DYNASTIE.

Contrairement à ce qui s'était passé lors de l'avènement de la V^e^ dynastie, il ne semble pas y avoir eu de révolution pour installer sur le trône de Memphis la VI^e^ dynastie. Cette nouvelle famille de Pharaons, qui régna pendant à peu près deux siècles (env. 2470-2270), débuta par deux figures insignifiantes, qui furent bientôt suivies des Pharaons Mériré-Pépi I^er^, Merenré-Métésouphis et Nofirkaré-Pépi II.

Le premier des deux rois Pépi, celui que Manéthon a appelé Phios, a régné plus d'un demi-siècle, exactement cinquante-trois ans. Il a dû monter sur le trône en pleine jeunesse, car la belle statue de bronze, trouvée à Hiéraconpolis, qui est conservée au Musée du Caire, le représente sous



les traits d'un vigoureux adolescent. Son activité fut immense, et s'exerça surtout en constructions et restaurations de temples dans la plupart des principales cités.

Un fonctionnaire supérieur nommé Ouni, dont la stèle-biographie, retrouvée à Abydos et conservée au Musée du Caire, a fait l'objet de nombreuses éditions, traductions et commentaires, rapporte qu'il fut d'abord chargé par Pépi I^er^ de diriger une expédition contre les nomades de l'est, les *Heriou-cha*, «ceux qui sont sur les sables». Nous devons entendre sous cette appellation les habitants soit de la région mi-cultivée mi-sablonneuse qui s'étend au nord-est du Delta, le long de la côte méditerranéenne, entre El-Arich et Rafah, soit des bords du golfe de Suez. Il est probable que vers l'an 2800 un puissant mouvement de migration s'était déclanché au nord-est de la Mésopotamie, qui avait gagné de proche en proche, à travers le pays d'Amourrou, Canaan et la Palestine, obligeant Pharaon à prendre ses dispositions pour empêcher ses frontières asiatiques d'être débordées.

A la tête d'une armée de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, composée d'Égyptiens recrutés entre Éléphantine et Memphis, de nègres du Soudan commandés par un des leurs, et de mercenaires Libyens du Delta occidental sous un officier égyptien, Ouni s'avança assez loin dans la Palestine méridionale. Il équipa, d'autre part, une flotte, qui, par mer, alla aborder sur quelque point de la côte phénicienne, peut-être au nord du promontoire du Carmel, et menaça les Cananéens d'être coupés de leurs bases. Leurs masses turbulentes semblent avoir été promptement écrasées entre les pinces de cette tenaille. Elles renoncèrent, en tout cas, à leur marche vers le sud, et l'Égypte recouvra pour longtemps de ce côté sa tranquillité.

Puis, sous le fils et successeur de Pépi, le roi Merenré, Ouni devint «gouverneur» du Sud, c'est-à-dire de la Haute-Égypte, et c'est à ce titre qu'il reçut la mission de faire transporter à Memphis le beau granit rose des carrières voisines d'Assouan, nécessaire à la construction de la pyramide de la reine, et l'albâtre des carrières de Hat-noub (au sud-est de

Tell el-Amarna dans la Moyenne-Égypte). Depuis, en effet, que les Pharaons avaient transféré dans le nord, à Memphis, le siège de leur résidence et le centre politique du royaume, il leur avait fallu déléguer dans le sud leurs pouvoirs à un haut fonctionnaire de confiance, sorte de vice-roi, qui jouait dans toute la Haute-Égypte un rôle sensiblement identique à celui qu'avait joué jadis dans le Delta, lorsque la cour et le gouvernement résidaient dans l'extrême sud, le «porteur du sceau royal de Basse-Égypte».

Les règnes des Pharaons de la VI[e] dynastie sont marqués, d'autre part, par une politique d'interventions de plus en plus fréquentes dans les régions situées au sud de la première cataracte. Un autre notable, plus jeune qu' Ouni, nommé Hirkhouf, originaire d'Assouan où son tombeau est encore visible dans le flanc de la chaîne Libyque faisant face à l'île d'Éléphantine, accompagna son père à trois reprises dans la Nubie et le Soudan pour y pacifier les diverses tribus nègres et leur imposer de lourds tributs. Sous le roi Merenré, Hirkhouf ramena une caravane de trois cents ânes chargés des divers produits de ces régions, qui faisaient l'étonnement et les délices des Égyptiens : les matières précieuses, telles que l'or, l'électrum, les métaux, les pierreries, l'ivoire et l'ébène; la myrrhe, les plumes d'autruche, les peaux de panthères; les armes curieuses, comme le boumerang; enfin diverses sortes de bois. Toute cette région du sud et du sud-est resta toujours un sujet de curiosité et d'attraction, ainsi que la côte de l'Arabie et les rivages de la Somalie; connue sous le nom de Pount (ou Pouânit), cette contrée était considérée comme une véritable terre des merveilles, et beaucoup plus tard, aux époques tardives de leur histoire, les Égyptiens se plurent à assigner à ces régions si étranges pour eux le premier séjour de leurs ancêtres et de leurs dieux.

C'est également sous la VI[e] dynastie que les Égyptiens font la connaissance des diverses Oasis du désert Libyque, qu'ils parcourent en toute sécurité et avec lesquelles ils établissent des relations commerciales régulières.

Le roi Merenré, successeur de Pépi I[er], paraît s'être rendu en personne en



Nubie pour y recevoir l'hommage des chefs soudanais. Les nègres, inconnus dans les textes des Pyramides de Saqqara, sont mentionnés alors pour la première fois dans les inscriptions d'Ouni et d'Hirkhouf. Mais nous savons que leur infiltration en Égypte, à travers la Nubie, avait commencé dès la III[e] dynastie. D'abord simples captifs ou esclaves, ils devinrent peu à peu, et en nombre toujours croissant, serviteurs, puis soldats ou gendarmes, et dès cette époque lointaine ils altérèrent profondément le type égyptien. Ils habitaient surtout, naturellement, la partie la plus méridionale de l'Égypte, la région comprise entre la première cataracte et Silsileh, qui est restée jusqu'à nos jours une contrée où domine une population négroïde. Ils séparaient ainsi les tribus autochtones hamitiques du nord, déjà civilisées, des tribus hamitiques du sud. Leur civilisation spéciale nous est bien connue par le contenu de leurs tombes en Nubie. Ils étaient surtout d'habiles potiers et de redoutables guerriers.

Merenré, roi éphémère, semble être mort jeune; son règne ne dura pas plus, en tout cas, de quatre années. Il fut remplacé sur le trône par son frère cadet, un enfant de six ans, Nofirkaré Pépi II, qui ne régna pas moins de quatre-vingt-quatorze ans et mourut centenaire. Nous possédons de ce roi, à l'époque où il était encore un enfant, un rescrit fort curieux relatif à un nain que ramena à la cour de Memphis le noble Hirkhouf déjà nommé. Le petit Pharaon, dans toute la naïveté enthousiaste de ses sept ans, est si impatient de voir arriver ce nain en bonne condition qu'il fait à Hirkhouf mille recommandations amusantes et lui promet de le récompenser plus magnifiquement encore que ne l'avait fait deux siècles plus tôt son ancêtre Isesi pour le chancelier Baourdadou lorsque ce dernier lui avait également ramené un nain de la tribu des Danga.

Le long règne de Pépi II ne fut pas favorable à la monarchie memphite. Le roi paraît avoir été de caractère faible, et la vieillesse prolongée à laquelle il parvint semble avoir encore accru cette faiblesse. L'autorité royale, dont nous pouvons d'ailleurs observer le déclin dès la fin de la V[e] dynastie, va sans cesse depuis lors en diminuant. Les nobles ne mettent plus leur orgueil à vivre auprès du souverain, à la cour de Memphis,

ni à se faire ensevelir dans la nécropole de la capitale. Véritables despotes dans leurs provinces respectives, ces magnats centralisent peu à peu entre leurs mains les pouvoirs du représentant du roi, et ceux qui sont revêtus de quelque fonction la transforment en un fief héréditaire, qu'ils transmettent à leur fils. Le roi ne trouve rien de mieux, pour retenir dans son obédience ces grands personnages, que de les combler de titres et d'honneurs, et cette politique peu clairvoyante contribue encore à accroître l'orgueil et le désir d'indépendance de ceux qui en sont les bénéficiaires.

Nous ignorons jusqu'à quel point cette diminution du pouvoir central au profit des grands princes locaux se fit sentir dans les provinces du Delta. Mais, en Moyenne et en Haute-Égypte, les tombes des nobles de Beni Hassan, d'El-Bercheh, de Meir, de Siout, de Qaou el-Kebir, de Guirga et d'Assouan, pour ne mentionner que les principales, nous montrent à l'évidence que ces villes étaient devenues vers la fin de la VI$^{e}$ dynastie les centres de puissances féodales. Dans chacune de ces provinces, dont il se considérait comme le propriétaire et le seul maître, le nomarque avait accru son ambition au point d'exiger du roi pour l'aîné de ses fils le droit héréditaire à sa succession dans ses multiples fonctions d'administrateur, de chef militaire, de juge suprême, et même de grand prêtre.

A cette décadence du pouvoir central vinrent encore s'ajouter, à la fin de la VI$^{e}$ dynastie, une invasion nègre et peut-être aussi une invasion asiatique.

## 6. — LES VII$^{E}$, VIII$^{E}$, IX$^{E}$ ET X$^{E}$ DYNASTIES.

De pareils éléments d'affaiblissement n'auraient pu être combattus que par un roi énergique. Mais les successeurs de Pépi II, roitelets éphémères dont les noms constituent les VII$^{e}$ et VIII$^{e}$ dynasties de Manéthon, se virent bientôt coupés de leurs provinces du sud par les princes de la ville Hatnen-nsou (aujourd'hui Ahnassia el-Medina) en Moyenne-Égypte, qui se proclamèrent rois et établirent dans leur ville une cour rivale de celle de Memphis. Ces rois, dits Héracléopolitains (les Grecs donnèrent à la ville Hat-nen-nsou le nom d'Héracléopolis), forment les IX$^{e}$ et X$^{e}$ dynasties de



Manéthon. Les plus connus sont Mériabré-Khéti (l'Akhthoès de Manéthon) et Ouazkaré. Mais ils furent à leur tour réduits à une situation aussi précaire que celle à laquelle ils avaient naguère contraint les souverains memphites. Ils se virent bientôt, en effet, également coupés du sud, au delà du nome de Siout, par les princes de la ville d'Apit, qui allait devenir rapidement la grande capitale Thèbes. Ils cherchèrent bien à résister, avec l'appui des princes de Siout; mais, après des alternatives de succès et de revers, pris entre deux feux, au sud par les Thébains, au nord par les Memphites (qui paraissent avoir continué à jouer un rôle actif pendant toute la durée de cette longue guerre civile), ils finirent par succomber. Les Thébains, maîtres des cités importantes de Siout et d'Héracléopolis, eurent tôt fait de réduire à merci l'ancienne capitale, Memphis, puis le Delta, et leur victoire mit fin à la période que nous désignons sous le nom d'Ancien Empire. Avec eux commence, vers l'an 2100, une nouvelle époque de l'histoire d'Égypte, le *Moyen Empire*.

# CHAPITRE III.

## LE MOYEN EMPIRE.

### 1. — LA XI^E DYNASTIE.

Vers l'époque même où la famille de nobles d'Héracléopolis avait réussi à arracher le pouvoir aux faibles roitelets de la dernière famille Memphite, grandissait également dans le Sud une autre famille de puissants nomarques. Ces princes du Sud, qui constituent la XI^e dynastie manéthonienne, paraissent avoir commencé par être les maîtres d'une toute petite principauté, dont les deux centres étaient, respectivement, à *On de Haute-Égypte* (par opposition avec On de Basse-Égypte, ou Héliopolis, à la pointe du Delta) ou *On du dieu Montou,* l'Hermonthis des Grecs (l'Armant actuelle), située sur la rive gauche du Nil à environ 20 kilomètres au sud de Thèbes, et à *Apit* (Thèbes, aujourd'hui Louxor et Karnak réunis). Ils portaient tous l'un des deux noms Antouf ou Montouhotpe, ce dernier nom signifiant «repos du dieu Montou».

La lutte se poursuivit assez longtemps, avec des alternatives de succès et de revers pour les deux camps, entre la maison d'Héracléopolis et celle d'Hermonthis. Grâce à l'appui des princes de Siout, la première sembla d'abord l'emporter. Mais au nomarque Antouf succéda dans le nord un autre Antouf, surnommé «le Grand», qui se fit proclamer roi et devint ainsi le premier Pharaon de la première dynastie de souverains Thébains, la XI^e de Manéthon. Ce dernier parvint à reculer jusqu'à la région de l'actuelle Akhmim les frontières septentrionales de son petit État, en s'emparant de tout le nome de Thinis et de la ville sainte d'Abydos, célèbre par le tombeau du dieu Osiris qui en faisait un lieu de pèlerinage particulièrement vénéré. Le nome Thinite devint ainsi la «porte du Nord» de la nouvelle principauté thébaine, tout comme Assouan et la

région de la première cataracte étaient depuis longtemps considérées comme la «porte du Sud» de toute l'Égypte.

Puis l'avènement du premier des rois Montouhotpe, qui appartenait probablement à une branche collatérale de la puissante lignée des Antouf, assura définitivement la suprématie de Thèbes sur tout le pays; c'est, en effet, ce Montouhotpe I[er] qui, sur les murs de son temple à Guebelein, se vante d'avoir vaincu ses compatriotes du nord et d'avoir ainsi mis fin pour jamais à la suprématie des gens du nord. Vers l'an 2100 environ, c'est-à-dire moins de deux siècles après la chute du dernier roi de la VI[e] dynastie memphite, l'Égypte se retrouvait donc à nouveau unifiée sous le sceptre d'une famille de rois énergiques et puissants, capables de maintenir dans une obéissance, tout au moins relative et apparente, les nomarques héréditaires, qui depuis trop longtemps avaient vécu en état de révolte presque permanente vis-à-vis d'un pouvoir central de plus en plus affaibli et toujours changeant.

Dans la série des six Pharaons thébains qui forment la XI[e] dynastie et qui régnèrent pendant environ un siècle sur l'ensemble de l'Égypte, les deux figures les plus curieuses sont celles de Nibtaouiré-Montouhotpe (II?), qui reprit au delà des frontières (région entre Nil et mer Rouge) les expéditions royales interrompues pendant toute la durée des guerres intestines, et de Nibhapetré-Montouhotpe (III ou IV?).

Le long règne de ce dernier (46 ans au moins) a laissé des monuments en maints endroits de l'Égypte, notamment à Dendérah, où il agrandit et restaura l'ancien temple de la déesse Hathor, et à Deir el-Bahari, dans la partie nord de la nécropole de Thèbes, où il fit creuser dans les flancs de la montagne Libyque la tombe destinée à l'abriter après sa mort. C'est en avant de cette tombe que fut bâti son temple funéraire, dont les restes ont été retrouvés de 1903 à 1907 par l'égyptologue suisse feu Édouard Naville, travaillant sous les auspices et pour le compte de la société anglaise Egypt Exploration Fund. Les reliefs aux vives couleurs, malheureusement très fragmentés, qui décoraient les parois de ce curieux édifice, nous font assister à une remarquable renaissance de l'art égyptien, qui



avait subi après la chute de la dernière grande dynastie memphite une longue période de décadence. Nous entrevoyons déjà dans les ruines de cet édifice le début du grand essor artistique qui atteindra son apogée sous les XII[e] et XIII[e] dynasties.

Du successeur de ce roi, un autre Montouhotpe, dont le nom d'intronisation était Sankhkaré, nous ne savons pas grand'chose, sinon qu'il régna environ trente ans et rétablit les anciennes relations commerciales avec les contrées du Sud en envoyant une expédition maritime au pays de Pount. Mort probablement sans héritier, il fut le dernier Pharaon de la XI[e] dynastie, qui, vers l'an 2000, fut supplantée sans lutte par une nouvelle famille thébaine, dont le chef était un certain Amenemhêt.

## 2. — LA XII[e] DYNASTIE.

### AMENEMHÊT I[er].

Cet Amenemhêt, fondateur de la XII[e] dynastie manéthonienne, semble avoir compté parmi ses ancêtres un vizir de l'un des rois Montouhotep. Peut-être était-il lui-même en relation de parenté avec la famille royale déchue. Son nom «Amon est en avant», c'est-à-dire «Amon est son guide», ou «Amon le conduit», est une preuve que sa famille se réclamait plus spécialement d'Amon, le dieu de Thèbes, tandis que les Montouhotpe de la dynastie précédente se reconnaissaient les adorateurs du dieu Montou d'Hermonthis-Armant. Avec l'avènement du nouveau roi le petit dieu local de la cité d'Apit (Thèbes) Amon inaugure sa magnifique carrière, qui devait se poursuivre pendant plus de dix siècles, et devient la divinité officielle de l'État égyptien.

Cet avènement n'eut pas lieu, d'ailleurs, sans se heurter à une énergique opposition de la part des nobles et des nomarques (ou gouverneurs de nomes) qui continuaient à administrer leurs vastes domaines en princes indépendants et qui s'accommodaient fort mal du renforcement de l'autorité du pouvoir central. Le nouveau roi dut parcourir tous ses États pour

mettre à la raison l'un après l'autre ces ambitieux récalcitrants. Ne pouvant songer à rétablir l'État autocratique de jadis avec ses gouverneurs de provinces nommés par la couronne, Amenemhêt dut, pour briser la résistance des familles nobles, négocier avec elles, en se les attachant par des faveurs ou des promesses. Cette politique habile réussit, du reste, à merveille, et la XII<sup>e</sup> dynastie a laissé dans la longue histoire pharaonique le souvenir d'une époque de forte organisation administrative, de riche prospérité politique et économique et de puissant essor artistique et littéraire.

Amenemhêt I<sup>er</sup> fit revivre, en effet, dans tous les domaines le vieil esprit national, qui venait de subir une longue période d'éclipse. L'art et le commerce de l'ancienne époque reprirent un nouvel et vigoureux essor. Toute une série de travaux furent entrepris, qui furent un puissant mobile de progrès. Des temples furent élevés dans le Delta oriental, à Tanis et à Bubastis par exemple, et aussi à Memphis, dans le Fayoum, et jusqu'à Korosko en Basse-Nubie.

Bien qu'originaire de Thèbes, le nouveau roi, jugeant cette ville trop excentrique pour lui servir utilement de capitale et pour lui permettre de surveiller d'aussi près qu'il était nécessaire les agissements des nomarques du Nord, encore mal soumis et conservant des sympathies pour la dynastie déchue des princes d'Héracléopolis, décida de reporter sa résidence plus au nord. Il ne songea pas, toutefois, à restaurer l'ancienne capitale Memphis, bien moins encore à se fixer à Héracléopolis. Il préféra construire de toutes pièces, à peu près à mi-chemin entre ces deux anciennes résidences royales, une ville forte qu'il nomma *Ithet-taoui*, «la conquérante des Deux-Terres», c'est-à-dire celle qui, par sa position à la limite du Saïd et du Delta, était à même de contrôler efficacement les deux parties constitutives de la monarchie égyptienne. Le village actuel de Licht (province de Guizeh, district d'El-Ayat) marque à peu près l'emplacement de cette nouvelle résidence fortifiée des souverains de la XII<sup>e</sup> dynastie.

Amenemhêt I<sup>er</sup> et ses successeurs furent des rois énergiques, portant peut-être dans leurs veines quelques gouttes de sang nègre, venu à leurs ascendants à la suite des invasions soudanaises auxquelles nous avons déjà fait allusion en retraçant le rapide historique de l'Ancien Empire. Ils furent, les uns de grands bâtisseurs, les autres d'intrépides batailleurs. Mais ils furent aussi, avant tout, d'habiles administrateurs, d'avisés réorganisateurs de l'administration et de l'État égyptiens, qui parvinrent à subordonner au contrôle du pouvoir royal les droits et les privilèges de la noblesse terrienne.



Pour lutter avec succès contre les nomarques (gouverneurs des provinces), devenus à la faveur de la période d'anarchie qui avait marqué la fin de l'Empire memphite, de véritables seigneurs féodaux héréditaires aux ambitions illimitées, et pour reconstituer, plus solide qu'elle n'avait jamais été, l'unité du pays, Amenemhêt I<sup>er</sup> institua le système de la *corégence*, qui fut suivi par presque tous ses successeurs et qui est caractéristique de cette dynastie. Il s'adjoignit dans sa vieillesse son fils aîné, qui fut à ses côtés un vice-roi plus jeune et plus vigoureux, lié à lui par des intérêts identiques, et destiné à lui succéder automatiquement sans danger d'interrègne propice aux mouvements de rébellion des grands feudataires.

On retrouve les preuves du véritable esprit politique de ce roi dans les maximes ou instructions qu'il rédigea à l'usage de son associé, et qui sont empreintes de la plus pénétrante sagesse. Pour la première fois sont indiqués dans ce recueil les devoirs d'un bon roi à l'égard de ses sujets. C'est en faisant en toute occasion l'application de ces idées empreintes à la fois de fermeté et de bienveillance que les Amenemhêt et les Senousret réussirent à briser l'autorité des princes locaux, à se concilier l'affection de leurs sujets et à rendre à l'État une centralisation aussi forte que sous la IV<sup>e</sup> dynastie.

Ils intervinrent, en effet, directement dans les affaires privées des grands feudataires provinciaux chaque fois que l'occasion leur en était fournie. Ils se réservèrent la nomination et la destitution des hauts fonctionnaires locaux, qui étaient devenus depuis plusieurs générations les créatures de ces grands feudataires. Le monarque et son gouvernement

central reconquirent ainsi le pouvoir suprême et absolu qu'ils n'exerçaient plus que par intermittence depuis la fin de la VIe dynastie, et à l'ombre de ce pouvoir la bureaucratie reprit son ancienne influence, depuis longtemps abolie. A la tête de cette bureaucratie le grand Vizir était toujours le bras droit du Pharaon et son unique représentant dans tous les domaines (finances, justice, armée, etc.). L'administration du grand Vizir, avec ses cadres rigoureux et ses divers échelons d'agents strictement hiérarchisés, servait de modèle à toutes les administrations centrales ou locales, et de cette façon une parfaite unité administrative, financière, judiciaire, probablement aussi militaire, succéda à la diversité quelque peu anarchique des âges précédents. C'est seulement dans le domaine religieux que paraissent avoir encore subsisté, malgré l'hégémonie du dieu de la cour et de la capitale, Amon thébain, la variété des cultes locaux et la diversité des clergés régionaux.

### SENOUSRET Ier.

Après avoir guerroyé en Éthiopie et avoir confié à son fils Senousret le soin de repousser une invasion des Libyens sur la frontière occidentale du Delta, Amenemhêt Ier s'éteignit doucement, chargé d'ans et de considération, et fut enseveli dans une pyramide à Licht, aux portes mêmes de sa capitale. Son fils Senousret Ier, dont le nom, signifiant «l'homme de la déesse Ousret», a servi de prototype au nom grec Sésostris, régna pendant 45 ans, dont 10 ans en association avec son père et 3 ans avec son fils comme corégent. Il édifia à On (Héliopolis) le temple du dieu Soleil, dont l'obélisque de Matarieh en granit rose est la seule partie survivante. Il est également l'auteur de l'obélisque à sommet arrondi d'Abguig dans le Fayoum ainsi que de nombreux autres monuments. C'est sous son règne que la renaissance artistique, déjà constatée dans le sud sous les Montouhotep, atteint son plein épanouissement, par exemple dans les hypogées des princes de Beni Hassan, creusés dans la montagne arabique à quelque distance au sud de l'actuelle Minia.



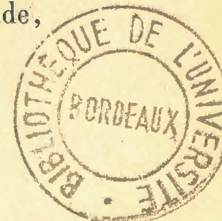
Senousret Ier reconquit la Nubie et porta à nouveau les armes égyptiennes aussi loin vers le sud que les avait déjà portées le grand Pépi Ier de la VIe dynastie, c'est-à-dire jusqu'à la troisième cataracte et à la province actuelle de Dongola. Il nomma gouverneur de la place forte avancée de Kerma un notable de Siout, Hapizefa, qui nous est bien connu par les inscriptions de la tombe qu'il s'était fait préparer dans sa ville natale mais où il ne fut jamais enseveli. C'est alors que fait son apparition cet art nubien si curieux, qui s'inspire, en les transformant au gré du goût indigène, des conceptions et des motifs égyptiens. Nous assistons à une véritable égyptianisation des Nubiens. Ces Nubiens étaient, du reste, nous l'avons vu, de race très voisine de celle des Égyptiens, et cette communauté d'origines a évidemment facilité la pénétration de la civilisation et de l'art égyptiens en Nubie. Mais il n'en allait pas de même des nègres venus du sud qui, après s'être infiltrés parmi les Nubiens autochtones, avaient pénétré jusqu'en Égypte à la faveur de la période anarchique consécutive à la chute de l'Empire memphite. Ces nègres étaient de dangereux et irréductibles adversaires, qui allaient bientôt contraindre le Pharaon à faire reculer ses armées et ses forteresses-frontières de la troisième jusqu'à la deuxième cataracte.

Senousret Ier fut enseveli à Licht, comme son père, dans une pyramide qu'il s'était fait bâtir au sud de celle d'Amenemhêt Ier. A proximité de la face orientale de cette pyramide ont été trouvées dix belles statues colossales en calcaire blanc, représentant le roi assis : elles sont conservées au Musée du Caire.

### AMENEMHÊT II ET SENOUSRET II.

Sous Amenemhêt II, fils et successeur de Senousret Ier, nous mentionnerons seulement les explorations pacifiques de certains grands seigneurs Égyptiens en Nubie et au pays de Pount, à la recherche des mines d'or et des arbres à encens. La suprématie de l'Égypte est désormais reconnue sans conteste de tous ses voisins. Sans être annexés le moins du monde,





les Asiatiques admirent la grandeur de la puissance pharaonique et proclament loyalement sa gloire. L'Égypte regorge à ce moment de richesses, et jouit d'une abondance telle que les étrangers commencent à affluer sur toutes ses frontières. C'est ainsi qu'un hypogée de Beni Hassan nous fait assister, sous Senousret II, à l'arrivée de trente-sept chefs Bédouins venus pour y échanger leurs produits, en particulier la poudre d'antimoine très recherchée par les Égyptiens (encore aujourd'hui sous le nom de *kohol*) comme fard pour les yeux. La sépulture de Senousret II à Illahoun, à l'entrée du Fayoum, et la ville ancienne qui s'étendait autour de cette sépulture nous montrent aussi que les Égéo-Crétois importaient alors en Égypte, probablement à travers la Libye, leur poterie polychrome.

### SENOUSRET III.

Senousret III guerroya en Nubie et dans la Palestine méridionale. Nous avons des traces de son passage à Semneh, ancienne forteresse qui commandait la deuxième cataracte, et nous voyons qu'il dut établir là, pour empêcher les nègres et les barbares du désert de pénétrer en territoire égyptien, une solide barrière. Les habitants de la Basse-Nubie lui témoignèrent leur reconnaissance en l'adorant après sa mort comme une de leurs divinités tutélaires. Nous pouvons juger du caractère énergique de ce roi par les nombreuses statues, découvertes les unes à Deir el-Bahari, les autres à Karnak et tout récemment à Médamoud (à quelque distance au nord de Karnak), qui nous ont conservé les traits de son visage.

Il fut enseveli à Dahchour, un peu au nord de Licht, dans une simple pyramide de briques. Tout près de lui furent ensevelies la reine sa femme et deux princesses de sa famille dont J. de Morgan a eu la bonne fortune de mettre au jour, en 1894-1895, les inestimables trésors. Cet ensemble de bijoux, pectoraux, bracelets, colliers, scarabées, perles, diadèmes, etc., conservé au Musée du Caire, peut rivaliser, pour l'originalité de la conception et la finesse de l'exécution, avec les meilleures pièces des trésors de la tombe de Toutankhamon récemment découverts.



### AMENEMHÊT III.

Le fils et successeur de Senousret III, Amenemhêt III, fut un des rois les plus remarquables non seulement de l'Égypte, mais encore de toute l'antiquité. Son règne de 48 années fut aussi pacifique que celui de son père avait été batailleur, et fut consacré exclusivement aux œuvres de paix. C'est ainsi qu'il régularisa le niveau du lac Mœris, l'actuel Birket el-Qaroun, au nord du Nome du Lac (la province moderne du Fayoum), consacré au culte du dieu-crocodile Sobek. En construisant un barrage à Illahoun, à l'entrée du Fayoum, il parvint à régler le déversement dans le Nil des eaux résultant du trop-plein du lac, et à l'aide d'une gigantesque digue incurvée il réussit à corriger l'étiage de ses basses eaux. A Hawara, non loin de la capitale du Fayoum, il construisit l'édifice auquel les Grecs donnèrent le nom de Labyrinthe et c'est dans la pyramide voisine de ce monument qu'il fut enseveli. C'est peut-être aussi à Hawara que se dressaient primitivement les curieuses statues de sphinx à type très spécial qui paraissent avoir voulu représenter le roi lui-même et qui furent transportées plus tard par un roi Hyksos à Tanis dans le Delta, où Mariette pacha les retrouva; ces statues sont conservées au Musée du Caire.

L'activité d'Amenemhêt III a laissé de nombreuses traces dans les mines de cuivre et les carrières de turquoise de la péninsule Sinaïtique. Il reconquit enfin en Haute-Nubie la région de la troisième cataracte que son père avait dû, nous l'avons vu, évacuer, et il restaura à Kerma l'ancienne forteresse élevée par Pépi I$^{er}$.

### AMENEMHÊT IV ET LA REINE SKÉMIOPHRIS.

A sa mort, le trône fut occupé pendant une dizaine d'années par son fils Amenemhêt IV, puis par une femme. Ces deux derniers souverains de la si brillante XII$^e$ dynastie ne paraissent pas avoir été à la hauteur de leur tâche, et comme toute la force de la royauté reposait, en définitive, en raison du système de concentration restauré par les Amenemhêt et les

Senousret, sur la seule valeur personnelle du roi, le pouvoir central ne tarda pas à manifester les signes du plus inquiétant affaiblissement.

### 3. — LES XIIIᴱ ET XIVᴱ DYNASTIES.

La reine Sobeknofrou (la Skémiophris de Manéthon), qui succéda à Amenemhêt IV et dont le règne ne dura que quatre années, paraît avoir épousé un noble nommé Ougaf, qui reçut d'elle ses droits au trône et fonda la XIIIᵉ dynastie de Manéthon. Bien que son avènement fût légitime, Ougaf ne fut pas reconnu à Thèbes, où l'on proclama roi un membre de l'ancienne famille royale déchue. Plusieurs rois portant les vieux noms Senousret ou Montouhotpe se succédèrent ainsi dans le Sud. Ils firent placer leurs statues dans le temple de Karnak, mais ne sont pas mentionnés dans les listes royales officielles postérieures, où seuls ont été reconnus comme légitimes le roi Khoutaouiré-Ougaf de la résidence *Ithet-taoui* et ses successeurs, lesquels portent presque tous le nom de Sobekhotpe en raison de leur dévotion au dieu-crocodile Sobek. L'Égypte était donc à nouveau désormais divisée en deux tronçons.

La plupart de ces roitelets éphémères qui se succédèrent avec rapidité sur l'un ou l'autre des deux trônes du Sud et du Nord, se considérant comme les successeurs directs de la XIIᵉ dynastie, adoptèrent les noms de leurs prédécesseurs, dont ils étaient loin, toutefois, d'avoir hérité ni le génie ni le prestige. Leur faiblesse fit que l'ordre ne dura pas longtemps et fut bientôt troublé. A la faveur de la confusion qui ne tarda pas à se produire, les grands seigneurs de province se soulevèrent et eurent tôt fait d'en venir eux-mêmes à se disputer la possession du trône. C'est à peine si dans ce chaos quelques figures, moins faibles ou plus habiles, se détachent de la commune médiocrité. De la XIIIᵉ et de la XIVᵉ dynasties de Manéthon, qui occupent à elles deux environ un siècle et demi, les seuls noms à retenir sont ceux d'une demi-douzaine environ de rois Sobekhotpe, d'un certain Nofirhotpe et de deux Sobekemsaf. Le papyrus royal de Turin énumère pour cette époque plus de cent noms royaux, mais très peu d'entre eux se retrouvent sur les monuments contemporains. L'ordre même dans lequel ces souverains éphémères se sont succédé demeure incertain, en raison de la difficulté que nous éprouvons à raccorder entre eux les fragments mutilés du papyrus. Au point de vue matériel, cette période paraît avoir été en régression accentuée par rapport à l'ère de prospérité qui avait marqué la XIIᵉ dynastie, et cette décadence s'explique suffisamment par l'instabilité générale des conditions politiques et la tyrannie des factions diverses en continuel besoin d'argent pour assurer le triomphe passager de leur cause.



### 4. — LES ROIS HYKSOS (XVᴱ ET XVIᴱ DYNASTIES).

Ce manque d'organisation centrale et cette pénurie de ressources devaient faire du peuple égyptien désemparé une proie facile pour les entreprises agressives des étrangers. Si le Sud paraît avoir, malgré tout, continué à connaître une unité relative, le Nord devint entre l'année 1700 et l'année 1675, c'est-à-dire probablement dès avant la fin de la XIIIᵉ dynastie, le champ d'invasion d'une horde de tribus de race sémitique qui se répandit à travers tout le Delta. Ces envahisseurs sont connus sous le nom de *Hyksos,* appellation qui nous a été transmise par Manéthon et par l'historien Juif Josèphe. Ils ont laissé en Égypte si peu de monuments que le problème de leur origine ethnique est encore aujourd'hui très controversé. Leur arrivée dans le Delta égyptien paraît avoir été le contre-coup de la grande poussée de peuples qui amena en Syrie pour la première fois, vers l'an 2000 avant notre ère et peut-être même un peu plus tôt, des Indo-Européens ou Aryens descendus d'abord de la région du fleuve Oxus jusqu'en Médie. Après avoir traversé la Médie, l'Assyrie et la Babylonie, ces envahisseurs franchirent les frontières de la Syrie du Nord, où leur apparition fut le signal d'une grande confusion, la population de cette contrée étant refoulée en masse vers le sud. Le nom grec *Hyksos* paraît dérivé de l'expression égyptienne *ḥiḳa ḥasout* «*chef des déserts*», car le plus grand des rois Hyksos, Khyan, s'intitule effectivement *ḥiḳa ḥasout.* Cet amalgame

de populations syriennes, où l'on remarquait des représentants de toutes les races et de toutes les nations, détruisit tout sur son passage, incendia les temples et réduisit en esclavage les Égyptiens, impuissants à résister à une pareille vague d'assaut. C'est à peine si les rois thébains parvinrent à contenir quelque temps ce torrent et à conserver leur indépendance.

Une fois installés dans le Delta et la Moyenne vallée du Nil, rassasiés de pillage et de carnage, les chefs Hyksos revêtirent enfin les attributs de la dignité royale égyptienne. Ils constituent les deux dynasties qui portent, dans la classification de Manéthon, les numéros XV et XVI. Ils fixèrent leur capitale dans la ville d'Avaris, qui paraît avoir été située dans les parages de Péluse, c'est-à-dire à l'extrémité nord-est du Delta, et eurent comme principaux postes stratégiques une ville connue sous le nom actuel de Tell el-Yahoudieh (c'est-à-dire la «Butte des Juifs»), près de Zagazig, et aussi l'ancienne capitale des rois de l'Ancien Empire, Memphis, un peu en amont de la pointe du Delta.

Les noms des principaux de ces rois Hyksos ne nous sont connus que sous la forme grecque transmise par Manéthon, et c'est à grand'peine et avec beaucoup d'incertitude que l'on est parvenu à rattacher ces noms à des noms royaux non placés rencontrés sur les scarabées et sur d'autres monuments de cette période troublée. Outre Khyan, que nous avons déjà mentionné, il convient de citer les trois Apophis de Manéthon, correspondant aux divers Apepi des monuments et dont les noms respectifs étaient Nibkhopech (le «seigneur du cimeterre»), Ousirré et ʿAaqnenré. D'autres, moins connus, portent des noms purement sémitiques, comme Yaqoub-El («Jacob est dieu»), Yaqoub-Baâl («Jacob est seigneur»), Anth-El («Anath est dieu»), etc. Les noms d'Apopi II ont été retrouvés jusqu'à Guebelein en Haute-Égypte, au sud de Thèbes.

## 5. — LA XVIIe DYNASTIE.

C'est sous Apopi III que partit, précisément de Thèbes, vers l'an 1600, le signal de la lutte pour l'indépendance qui devait aboutir, après environ



un demi-siècle de combats acharnés, de nouveaux carnages, pillages et incendies, à l'expulsion définitive des Hyksos hors des frontières d'Égypte. Trois rois thébains de la XVIIe dynastie, Saqnenré Ier, II et III, dirigèrent ce mouvement de révolte contre le vil Asiatique et le dernier d'entre eux paraît avoir succombé les armes à la main, si l'on en juge par l'état dans lequel nous est parvenue sa momie, conservée au Musée du Caire. De son mariage avec une princesse du nom d'Aahhotep, il eut trois fils, qui se succédèrent sur le trône de Thèbes après la mort de leur père. Le dernier de ces fils, Ahmôsis, en s'emparant (vers 1578) de la capitale Hyksos, Avaris, située à l'extrême frontière nord-est du Delta, puis (vers 1575) de la place de Charouhen en Palestine méridionale, devint le véritable libérateur du territoire égyptien. Il fut aussi le fondateur d'une nouvelle dynastie, la XVIIIe, avec laquelle débute la période connue sous le nom de *Nouvel Empire*.

Mais l'Égypte fut longue à se remettre de cette secousse sans précédent dans son histoire, qui, fort heureusement pour sa civilisation, ne devait plus avoir d'équivalent jusqu'à la conquête assyrienne. Le Delta principalement, qui avait le plus souffert et qui avait été pendant plus longtemps que le reste du pays sous le joug étranger, ne devait pas recouvrer sa prospérité ancienne jusque vers la fin de la XVIIIe dynastie : ses villes furent si longues à se relever que l'on n'en trouve aucune mention dans les textes pendant toute la longue période des rois Thoutmôsis et Aménophis.

# CHAPITRE IV.

## LA CIVILISATION SOUS L'ANCIEN ET LE MOYEN EMPIRES.

Le Moyen Empire est l'époque où la civilisation égyptienne a atteint son point culminant. Il marque pour l'art du sculpteur, du peintre, du graveur, du joaillier, de même que pour la langue du conteur, du philosophe-moraliste et du savant, l'âge classique par excellence. Le moment est donc venu de brosser maintenant un tableau de cette civilisation.

### 1. — LES RELATIONS EXTÉRIEURES.

C'est à ces époques les plus reculées de son histoire que l'Égypte est, en effet, le plus elle-même et qu'elle se suffit encore à elle-même. Elle est à elle seule un monde en soi et jusqu'à l'invasion des Hyksos l'Égyptien n'a de relations avec l'étranger que dans la mesure où il peut avoir besoin de lui. C'est ainsi qu'il prend contact avec les Nubiens lorsqu'il va chercher dans leur pays le granit rouge nécessaire à ses constructions, l'or destiné à alimenter les trésors de ses temples, ou les nains chargés de distraire la cour de ses rois. De même, la recherche du minerai de cuivre et de la turquoise le conduit dans la péninsule Sinaïtique et la nécessité de protéger ses mineurs et ses carriers contre les incursions des tribus nomades de cette région l'oblige à y établir des forces militaires et à se lancer parfois à la poursuite des Bédouins jusqu'assez loin vers le nord, dans la Palestine méridionale. Le bois de construction faisant absolument défaut à l'Égypte dépourvue de forêts, il faudra aussi dès le règne de Snofrou aller le chercher au Liban et pour cela envoyer des expéditions maritimes sur la côte de Phénicie, à Byblos, où l'on édifiera, consacré à la déesse Hathor, un sanctuaire fameux dans lequel marins et négociants pourront faire leurs dévotions. Les récentes fouilles françaises à Ras-Chamra ont même démontré que, dès le Moyen Empire, des nécessités tant militaires qu'économiques avaient conduit les Égyptiens jusqu'à l'extrême nord de la Syrie. Enfin, le service divin exigeant une grande quantité d'encens,

dont le pays est totalement dépourvu, force sera d'aller chercher cette précieuse résine dans les régions lointaines de l'Afrique équatoriale, au merveilleux pays de Pount, où prospèrent les arbres à encens. Depuis la VI^e dynastie et jusqu'aux basses époques, mais surtout à l'âge d'or de la XII^e dynastie, de nombreux établissements de commerce et de ravitaillement seront donc installés sur la route maritime conduisant à Pount, c'est-à-dire le long de la côte de la mer Rouge, et aussi en certains points judicieusement choisis du désert arabique, car l'on se rend au pays de l'encens aussi bien par terre que par mer. En même temps qu'il ramène de ces diverses contrées leurs produits respectifs, l'Égyptien y vend aussi ses propres productions, et ainsi s'établit de très bonne heure un actif échange commercial, qui s'étend depuis l'Équateur au sud jusqu'aux îles de la mer Égée au nord.

## 2. — LES RICHESSES NATURELLES.

L'Égypte antique jouissait, au même titre que l'Égypte moderne, de richesses naturelles non seulement abondantes, mais encore, à certains égards, exceptionnelles.

Elle était redevable de cette situation économique privilégiée à la nature de son sol éminemment fertile, à son climat perpétuellement ensoleillé, et surtout à l'aménagement rationnel des inondations périodiques du fleuve aux eaux fécondantes qui la traverse dans toute sa longueur. La construction, la réfection, l'entretien des barrages, des digues et des canaux destinés à régulariser les variations de ce régime fluvial spécial étaient l'objet de la sollicitude constante de l'administration centrale.

Aussi l'agriculture et l'élevage avaient-ils atteint de très bonne heure, dans ce pays favorisé des dieux, une grande prospérité. Dès l'Ancien Empire les peintures des tombeaux témoignent de la place considérable tenue par l'élément agricole dans la vie de ses habitants. Les cultures étaient nombreuses et variées : citons les diverses variétés de céréales, le lin, la vigne, les légumes, les arbres fruitiers (surtout les palmiers-dattiers), les plantes oléagineuses, enfin le papyrus et le lotus qui étaient particuliers à ce pays. Ces multiples richesses agricoles suffisaient amplement soit à la consommation de la population, soit à l'alimentation en matières premières des diverses industries. Un important surplus pouvait même en être exporté.



Quant à l'élevage, il concernait les animaux les plus divers : bœufs, moutons, chèvres, porcs, ânes. Le cheval et le chameau étaient, cependant, encore inconnus des Égyptiens avant le Nouvel Empire. La basse-cour fournissait d'excellents produits, oies, pigeons, poules, canards, etc. L'apiculture était en honneur dès la plus haute antiquité, et la pêche et la chasse venaient encore ajouter leurs produits aux diverses ressources d'origine agricole et pastorale.

Le sol égyptien renfermait de nombreuses matières minérales, comme le sel et le nitre, et ses riches carrières de marbre, d'albâtre, de granit, de grès et de calcaire, dont les produits étaient recherchés même en dehors du pays, étaient pour ainsi dire inépuisables.

Dans le domaine des diverses industries et des arts appliqués à l'industrie, il y a lieu de citer le traitement des graines oléagineuses, dont on extrayait les huiles variées, nécessaires soit à l'alimentation, soit à la parfumerie et aux onguents, soit à l'éclairage, soit enfin à l'embaumement des momies, — la fabrication d'une sorte de bière à base d'orge, — la conservation des poissons (séchés, salés et fumés), — les industries textiles (surtout le tissage des étoffes de lin et de laine), — les broderies, — la teinturerie et la fabrication des couleurs, — les diverses industries tirées du papyrus, — le travail du cuir et du bois, — la fabrication des vases en terre et en pierre. Quelques-unes des roches employées sont d'une telle dureté que l'habileté des Égyptiens à les tailler à l'aide des outils, somme toute assez rudimentaires, dont ils disposaient provoque à juste titre notre étonnement admiratif. Signalons aussi la fabrication de la faïence émaillée, l'invention du verre, connu dès les premières dynasties mais qui ne devait atteindre son apogée que sous le Nouvel Empire, la gravure fine sur cristal et sur toutes les variétés de roches, si abondantes

dans les déserts bordant la vallée du Nil, enfin et surtout l'orfèvrerie, la bijouterie et la joaillerie. Sous ce dernier rapport, les bijoux de la trouvaille de Dahchour (XII^e dynastie), conservés au Musée du Caire, peuvent soutenir la comparaison avec les meilleures productions artistiques non seulement des époques postérieures de la civilisation égyptienne, mais encore des civilisations les plus évoluées du monde entier.

## 3. — LA LANGUE ET LES ÉCRITURES.

C'est à l'époque du Moyen Empire que la langue égyptienne nous apparaît dans sa plus parfaite pureté.

Peu de peuples ont été atteints à un aussi haut degré que les Égyptiens de la passion d'écrire. Leurs temples et leurs tombeaux étaient littéralement couverts de textes, et le caractère décoratif de leur écriture leur a été d'une puissante utilité dans l'ornementation de leurs monuments.

L'égyptien est une langue apparentée aux idiomes sémitiques (hébreu, araméen, babylonien, arabe, etc.), mais aussi aux langages de l'Est africain (Galla, Somali, etc.) et aux idiomes berbères de l'Afrique du Nord appartenant à la grande famille hamitique. Ce sont ses relations avec le groupe sémitique qui ont été jusqu'ici le mieux étudiées et qui sont, par suite, le mieux connues. Il ne faudrait pas, toutefois, les exagérer outre mesure au détriment des rapports de l'égyptien avec les langues hamitiques, car de ce que nous ignorons encore presque tout de ces derniers rapports il n'est pas scientifique de conclure à leur non-existence.

Les inscriptions égyptiennes les plus anciennes remontent aussi haut que la I^re dynastie, c'est-à-dire à l'année 3300 environ avant notre ère, et les hiéroglyphes les plus récents sont ceux du temple d'Esna, où ils servent encore à écrire les noms des Empereurs romains Philippe l'Arabe et Décius. Il est normal que pendant une aussi longue durée de trois à quatre millénaires la langue ait subi de profondes modifications, et il n'est pas surprenant que le langage parlé sous l'occupation romaine n'ait conservé que fort peu de ressemblance avec celui des plus anciens temps. Aussi distingue-t-on plusieurs stades successifs dans l'évolution de la langue des inscriptions et des papyrus : l'ancien égyptien (dynasties I-VIII), le moyen égyptien (dynasties IX-XVII), le néo-égyptien (dynasties XVIII-XXIV), enfin le démotique (depuis environ la XXV^e dynastie jusqu'à la basse époque romaine). C'est le second de ces stades, le moyen égyptien, qui est l'âge classique de la langue égyptienne, tant par le nombre des productions de toutes sortes (littéraires, historiques, religieuses, médicales, scientifiques et légales) que par leur perfection.



L'écriture hiéroglyphique est essentiellement, à ses origines tout au moins, un art pictural, qui exprime les objets à l'aide de leurs images. Le problème des rapports entre l'art et l'écriture, tendant à déterminer lequel des deux a précédé l'autre, ne se pose pas : on ne saurait, en effet, concevoir que l'invention d'une écriture pictographique eût pu être créatrice d'art. C'est donc certainement l'art qui a précédé l'écriture, les Égyptiens ayant contracté depuis longtemps l'habitude de dessiner des figures de toute espèce bien avant d'avoir découvert dans la pratique du dessin un procédé d'écriture. Mais, dès avant la fin de l'époque préhistorique, les Égyptiens, par un lent développement dont il reste des traces dans l'orthographe des époques historiques, passèrent peu à peu de ce stade pictographique primitif à un système plus perfectionné, le système phonétique. Cette évolution était déjà terminée à l'époque de la I^re dynastie. Dans le système phonétique, les signes ne servirent plus seulement à désigner les choses qu'ils représentaient, mais aussi des choses absolument différentes, dont le nom présentait une analogie de son avec le nom des images représentées par les signes. Cette écriture n'a, d'autre part, jamais cessé de tendre à un système alphabétique simplifié, à la différence de l'écriture des Babyloniens qui resta pendant tout le cours de sa longue existence embarrassée dans l'encombrement des innombrables signes cunéiformes. Les Égyptiens, cependant, ne cherchèrent jamais à remplacer complètement les éléments picturaux par des éléments phonétiques : leur écriture resta, au contraire, tout au long de son évolution

millénaire, un compromis entre les deux systèmes pictural et phonétique. Deux classes de signes y sont à distinguer : des idéogrammes (signes-idées ou signes-sens) et des phonogrammes (signes-sons). Enfin l'écriture égyptienne ne connaissait pas les voyelles.

Le génie éminemment pratique des Égyptiens les amena, d'autre part, de très bonne heure à schématiser leur écriture dite *hiéroglyphique* (nom dû à ce que cette écriture n'était, aux époques les plus anciennes, employée que pour les inscriptions de caractère sacré). Dès le début de l'époque historique, nous les voyons tracer à l'encre, sur le bois ou sur d'autres matériaux, une cursive rapide, à laquelle on a donné le nom d'écriture *hiératique,* parce qu'à l'époque gréco-romaine elle était l'écriture usuelle employée par les prêtres (*ἱερεῖς*). Tandis que les beaux hiéroglyphes, avec tous leurs savoureux détails de sculpture et de coloration, resteront employés pour les seules inscriptions des temples, tombeaux, statues, stèles, sarcophages et tables d'offrandes, la cursive hiératique deviendra, dès avant le Moyen Empire, l'écriture propre des papyrus et des ostraca sur argile cuite ou sur éclats de pierre (récits littéraires, pièces de comptabilité, etc.).

Enfin, à partir de l'époque éthiopienne et pendant les âges saïte, perse, ptolémaïque et romain, l'écriture hiératique subit à son tour une déformation et une simplification qui donnèrent naissance à un troisième type d'écriture, connu sous le nom de *démotique* (ou populaire), parce qu'il servit surtout aux usages de la vie courante de tous les jours.

## 4. — LA LITTÉRATURE.

La pensée des Égyptiens était fortement orientée vers la méditation de la mort et de la vie future. Aussi leur littérature est-elle principalement, sous l'Ancien et le Moyen Empires particulièrement, une littérature funéraire et religieuse. Elle se révèle à nous : en premier lieu dans les milliers de lignes et colonnes recouvrant les parois intérieures des chambres funéraires des pyramides royales de Saqqara (V$^{e}$ à VIII$^{e}$ dynasties) et les



sarcophages des grands personnages provinciaux des XI$^{e}$ et XII$^{e}$ dynasties; en second lieu dans les formules des nombreuses stèles funéraires de personnages plus modestes qui étaient déposées soit dans leurs tombes soit dans la nécropole sainte d'Abydos, à proximité du tombeau d'Osiris.

Mais en dehors de ces rituels de formules mythologiques destinées à assurer aux rois, aux nobles et aux bourgeois défunts une existence paisible et heureuse dans l'au-delà, d'interprétation souvent difficiles en raison de leurs fréquentes allusions à une mythologie complexe, les Égyptiens ont également écrit des romans, comme le conte du Naufragé ou celui du Paysan éloquent ou encore le récit des aventures merveilleuses vécues par le prince Sinouhe lorsque, ayant jugé prudent de quitter la cour à la mort d'Amenemhêt I$^{er}$, il s'enfuit en Palestine et en Syrie, où il resta plusieurs années pour ensuite rentrer en grâce auprès de Senousret I$^{er}$. Les aventures de cet exilé volontaire sont racontées en un style simple et agréable et fourmillent de détails révélant un esprit intelligent et curieux, ouvert à toutes les réactions du monde qui l'environne. Les Égyptiens de l'Ancien et du Moyen Empires ont également composé des traités de caractère philosophique et moral, comme le Papyrus Prisse, les Entretiens avec son âme d'un homme las de la vie, — des traités didactiques, qui portaient le nom d'*Enseignements* ou *Instructions* (par exemple les maximes et proverbes de Phtahhotep, les instructions d'un roi inconnu à son fils Mériré, celles du roi Amenemhêt I$^{er}$ à son fils et héritier Senousret, etc.), — des lettres privées, — des récits autobiographiques (comme les inscriptions d'Ouni et d'Hirkhouf) ou historiques, — des décrets royaux (comme ceux de Dahchour et de Coptos), — des ouvrages scientifiques et médicaux, — des documents officiels et légaux, — des réflexions pessimistes inspirées par l'état de misère et d'anarchie dans lequel l'Égypte avait été à deux reprises plongée après les périodes heureuses et brillantes de l'Ancien et du Moyen Empires, — des prophéties, — des chants d'amour — enfin, quoique en très petit nombre, des compositions poétiques. Les Pharaons de la XII$^{e}$ dynastie ont habilement employé la littérature écrite comme un instrument de gouvernement et un moyen de propagande.

## 5. — LA MORALE ET LA RELIGION.

En morale, comme dans toute autre manifestation de son activité, l'Égyptien ancien est surtout pratique. Les spéculations lui sont absolument étrangères : ce qui lui importe essentiellement, c'est de vivre heureux dans l'insouciance, l'abondance et la gaieté. Or, pour mener cette existence facile, il convient d'être en bons rapports avec son semblable et de mériter, en toute circonstance, l'estime et l'approbation de son prochain. Il faut pratiquer la vertu, faire le bien, honorer les dieux, non pas dans le chimérique espoir d'une récompense supra-terrestre, mais simplement parce que la piété et la charité ont leur fin en soi et sur la terre même. Sans doute convient-il aussi de continuer dans la tombe et au-delà, dans les séjours célestes, la même existence facile et paisible qu'on a eue sur terre. Mais les Égyptiens plaçaient pour cela toute leur confiance dans les personnes chargées d'assurer, dans leur chapelle funéraire, l'accomplissement ponctuel des rites et la récitation correcte des prières.

Cette constatation nous amène à dire quelques mots de la religion. Le problème de la mort et des conditions réservées aux humains après leur décès a, en effet, de tout temps, vivement préoccupé les Égyptiens. Ils ont consacré à sa solution toute la faculté spéculative dont était capable leur esprit éminemment réaliste et concret.

Ce qui nous frappe surtout, c'est l'extrême variété de leur panthéon et la grande diversité de leurs dieux. A l'origine, chaque clan, chaque tribu, chaque cité a eu sa divinité protectrice spéciale, douée de qualités et d'attributs distincts, et le traditionnalisme, en rendant permanents et invariables les instincts primitifs de la race, a fait que chacune de ces divinités locales des premiers âges a survécu jusqu'à la fin du paganisme égyptien dans les multiples combinaisons de dieux et de déesses qui se sont formées au cours des âges et qui, lorsque le peuple ne fut plus en état de distinguer les attributs propres des divinités individuelles, ont donné lieu au syncrétisme le plus complexe qu'on puisse imaginer. Aussi, en même temps que se développa cette confuse mythologie, les grandes cités dont l'existence remontait aux premiers âges de l'histoire ont-elles toujours conservé le culte de la divinité locale originelle à laquelle elles devaient leur création et leur développement.



On peut diviser, d'une façon générale, les nombreuses divinités du panthéon égyptien en quatre classes : les unes sont d'origine totémique (tels Thot l'ibis, Anubis le chacal, Sobek le crocodile, Horus le faucon, Selkit le scorpion, etc.); d'autres sont la personnification d'éléments naturels (Ré le soleil, Noun l'océan primordial, Gabou la terre, Nouit le ciel, Chou l'air, etc.); d'autres sont des dieux purement humains de forme et d'attributs (tels Osiris, Isis, Nephthys, etc.); enfin un quatrième groupe est composé de personnifications et divinisations d'idées abstraites (par exemple Maât, symbolisant la vérité et la justice).

A l'époque préhistorique, chacune des nombreuses tribus indépendantes qui se partageaient la vallée inférieure du Nil avait son *totem* (en général un animal ou une plante), dont la figure, perchée sur un support, lui servait d'emblème ou étendard. Plus tard, à l'époque historique, les dieux prirent la forme humaine et ne conservèrent de l'ancien animal totémique que la tête, qui fut juxtaposée au corps humain. Les luttes continuelles des tribus entre elles amenèrent une absorption des plus faibles par les plus fortes et, par voie de conséquence naturelle, une simplification des *totems* et des dieux, ceux des tribus vaincues disparaissant tandis que ceux des tribus victorieuses restaient seuls à survivre.

Les tribus victorieuses recueillirent, toutefois, dans la légende des dieux des tribus vaincues les éléments de cette légende susceptibles de se concilier et de s'harmoniser avec leur propre légende, et ainsi se constitua l'amalgame complexe des divers systèmes religieux usités dans le pays. Il n'y eut pas, au moins à l'origine, une religion égyptienne proprement dite, mais bien plutôt un ensemble de religions locales réagissant plus ou moins les unes sur les autres.

Le premier ensemble de textes où nous pouvons prendre connaissance des croyances religieuses des Égyptiens est le recueil des inscriptions tracées à l'intérieur des cinq pyramides des rois Ounis (V$^{e}$ dynastie), Téti, Pépi I$^{er}$,

Merenré-Métésouphis et Pépi II (VI^e dynastie), à Saqqara. Malgré les obscurités qui y sont encore trop nombreuses, même après les progrès accomplis récemment dans l'interprétation des textes hiéroglyphiques, ce recueil nous initie à toutes les formules que le roi défunt devait prononcer et à toutes les précautions qu'il avait à prendre pour pénétrer dans l'autre monde et pour y séjourner en toute sécurité. Beaucoup de ces formules étaient récitées dès les funérailles, et les autres, rédigées à la première personne, devaient être dites par le roi lui-même dans les diverses occasions où leur émission était nécessaire. Le système religieux prédominant dans cette littérature remonte, sans aucun doute, à une époque antérieure à l'unification des deux royaumes du Sud et du Nord : il a pour fond commun le *culte du soleil*, qui, nous l'avons vu au cours de notre exposé historique, devint religion d'État à l'avènement de la V^e dynastie, originaire d'On, la ville du soleil, l'Héliopolis des Grecs.

Mais à côté de ce culte solaire, et se juxtaposant à lui, un autre élément occupe une place importante dans les Textes des Pyramides : c'est la légende d'Osiris et des divinités constituant son cycle. Osiris est constaté pour la première fois en Égypte dans une ville du Delta oriental, nommée Dadou, à laquelle les Grecs ont donné le nom de Bousiris (demeure d'Osiris) et qui a survécu jusqu'à nos jours sous l'appellation d'Abousir (non loin de la rive gauche de la branche de Damiette et un peu au sud de Samannoud). Osiris n'était pas, du reste, autochtone dans le Delta; mais il y était venu d'ailleurs, probablement de Syrie. De Bousiris nous le voyons arrivé à l'époque des Pyramides à Saqqara, où il s'identifia avec le dieu local Sokar. Avant de devenir ce qu'il sera plus tard, un dieu de la génération, de la fertilité agraire, des changements des saisons et de la résurrection périodique de la nature après une période de mort, Osiris fut d'abord la personnification du roi défunt. C'est à ce titre qu'il occupe dans les textes des Pyramides royales de Saqqara une place assez importante pour modifier déjà profondément la physionomie du vieux culte solaire.

Puis ce culte d'Osiris, originairement réservé au seul roi mort, fut peu à



peu étendu aux sujets du roi, aux simples particuliers. La doctrine suivant laquelle le mort, quel qu'il soit, devient, par le fait même de son décès, un dieu, remonta de Saqqara jusqu'à Abydos, et sous son nouvel aspect de dieu de tous les humains défunts, Osiris s'installa à Abydos dans le nome Thinite, aujourd'hui El-ʿAraba el-Madfounah près de la ville de Guirga, où il prit la place d'une divinité locale plus ancienne, nommée *khonti Amentiou*, «chef des Occidentaux» (c'est-à-dire le chef des morts installés dans l'Amenti ou Occident). Il devint le dieu universel que chacun adorait et près duquel tout Égyptien pieux devait venir au moins une fois dans sa vie en pèlerinage. Comme il avait également son tombeau à Abydos, chacun désira reposer auprès de lui après sa mort. De là l'extension considérable prise, surtout à partir du Moyen Empire, par la nécropole d'Abydos. Ceux qui ne pouvaient avoir le bonheur d'y avoir leur tombeau s'y faisaient du moins construire un cénotaphe ou ériger une stèle. La prédominance d'Osiris est également mise alors nettement en relief par les textes religieux peints à l'extérieur et à l'intérieur des sarcophages. Ces textes ne sont déjà plus ceux des Pyramides, mais ne sont pas encore exactement ce que sera plus tard le Livre des Morts. Ils sont intermédiaires entre les deux recueils, et l'ascendant du système Osirien sur le vieux mythe solaire y devient de plus en plus grand à mesure qu'on descend le cours des âges. Au terme de l'évolution, le domaine d'Osiris et des morts finit par s'identifier avec le séjour du dieu solaire sous la terre, et chaque soir le défunt descend avec le soleil à l'horizon occidental pour remonter chaque matin sur la terre avec lui à l'horizon oriental.

Tout Égyptien, homme ou femme, recevait à sa naissance ce qu'il appelait son *ka*, ou double spirituel, qui allait coexister avec lui durant sa vie et dont il était essentiel qu'il ne fût pas séparé après sa mort. Ce *ka* était représenté par deux bras verticalement dressés. Il ne se confondait pas avec un autre aspect de sa personne, le *ba* (représenté sous les traits d'un oiseau à tête humaine, tenant souvent le signe de la vie et celui du souffle), qui était proprement son âme, tandis que le *ka* était plutôt son caractère. Le *ba* quittait le corps à la mort, mais pouvait venir s'y

réincarner momentanément, tandis que le *ka* ne cessait jamais de faire partie intégrante du corps. Enfin, après la mort, l'Égyptien devenait un *akhou*, mot que l'on rend par *lumineux* ou *glorieux*, et qui est souvent employé, au pluriel, pour désigner l'ensemble des défunts. Cet euphémisme était destiné à cacher aux vivants l'horreur de la mort physique, qu'ils se refusaient non seulement à concevoir, mais même à admettre comme une possibilité.

La croyance était que le mort continuait à vivre dans son cercueil de la même existence physique, quoiqu'un peu ralentie, que sur terre. Il avait donc exactement les mêmes besoins que les êtres vivants et, surtout, il devait pouvoir continuer à se nourrir comme ces derniers. Il ne fallait pas que son corps pût se corrompre ni se détruire : d'où la momification qui, en enlevant les organes internes, en durcissant le corps dans le natron, en lui faisant subir diverses préparations préservatrices, en l'enserrant enfin dans des bandelettes plusieurs fois enroulées, avait pour but d'assurer sa conservation et de le maintenir sous un aspect aussi approchant que possible de celui qu'il avait eu au cours de sa vie. Au cas où, malgré ces précautions, le corps du défunt viendrait à se détruire, les statues déposées dans la tombe au moment des funérailles prendraient sa place et assureraient la continuité de sa vie tombale. Par une de ces contradictions dont leur religion est remplie, les Égyptiens croyaient, en outre, à une existence autre que celle de la tombe obscure et close, à une vie pleine d'air et de lumière menée dans une région céleste. Là encore se retrouve le contraste fondamental entre le mythe osirien et la version solaire de la vie supraterrestre. Ce conflit, qui nous frappe à un si haut point, ne préoccupait que fort peu les prêtres et pas du tout la masse non instruite du peuple.

Sous l'Ancien Empire, la dignité sacerdotale est assurée par des nobles uniquement. Mais plus tard on assiste à la naissance et au développement d'un corps de prêtres professionnels. Ce corps est toutefois assez peu nombreux d'abord, car les prêtres de rang inférieur sont surtout des laïques qui, à l'occasion, accomplissent des fonctions sacerdotales. Sous



la XVIIIe dynastie seulement apparaîtront les grands collèges sacerdotaux, ceux d'Héliopolis et de Thèbes, par exemple, qui devaient frapper si vivement Hérodote.

L'individualisme local religieux a eu pour conséquence logique une émulation entre les diverses divinités, c'est-à-dire en fait entre les collèges de prêtres. Chaque grand prêtre avait, naturellement, à cœur de célébrer les cérémonies du culte auquel il était voué dans un temple plus magnifique que celui de la divinité voisine, et surtout peut-être d'émarger pour une somme plus importante que celle de ses collègues au budget royal des donations et fondations pieuses. Comme, d'autre part, l'amour-propre des souverains entrait également en jeu dans cette compétition, chacun d'eux fut amené à construire dans les cités des divinités principales des sanctuaires capables de rivaliser en grandeur et en magnificence avec ceux de ses prédécesseurs. Autour de chacun de ces temples le personnel sacerdotal s'accrut, naturellement, en proportion de l'importance de la divinité et du développement pris par la cité. Aussi les clergés des plus grandes divinités acquirent-ils peu à peu une richesse et une puissance telles que les rois, pour maintenir, devant les progrès incessants de ces clergés, leur autorité suprême, durent assumer eux-mêmes la plus haute fonction sacerdotale, celle de grand prêtre, et revendiquer le rôle d'intermédiaire entre la divinité et ses adorateurs.

## 6. — LES CONDITIONS SOCIALES.

Sur la façon dont vivaient les Égyptiens et sur les conditions juridiques qui régissaient leur vie sociale, nous ne savons que ce que nous apprennent les documents funéraires, très nombreux il est vrai, conservés dans les tombes des grands personnages.

Sous les premières dynasties, il n'existe pas de noblesse héréditaire en dehors des «grands», qui sont tous membres de la famille royale. Mais lorsque, à partir de la IVe dynastie, le roi, divinisé comme fils du dieu solaire Ré, devient l'objet d'un culte divin, desservi par un clergé

privilégié qui se recrute parmi les grands officiers du palais et les hauts fonctionnaires, les prêtres de ce culte royal en viennent peu à peu à constituer une nouvelle noblesse héréditaire. Les membres de cette noblesse obtiennent du Pharaon, à charge d'assurer la continuité de son culte divin, soit des domaines, soit des fonctions qu'ils se transmettront à perpétuité de père en fils. D'autre part, les gouverneurs de nomes, détenteurs de bénéfices royaux qui leur confèrent à la fois les fonctions de grand prêtre du dieu local et de gouverneur de la province, deviennent de véritables princes. Lorsqu'enfin le roi octroie aux temples et aux fondations royales l'immunité, véritable personnalité civile qui, en les soustrayant au contrôle de l'administration, leur permet de se substituer à elle, les temples, tout comme les grands prêtres ou les hauts fonctionnaires, se transforment à leur tour en seigneurs. L'interposition entre le roi et ses sujets de ces nombreux vassaux et seigneurs donne naissance à un régime de féodalité qui durera jusqu'à ce que l'un des chefs féodaux, le prince de Thèbes, sous la XI[e] et la XII[e] dynasties, soit parvenu à s'assurer la primauté, à reconstituer, à son profit, la monarchie et à la rendre héréditaire dans sa famille.

En dessous des féodaux, les grands propriétaires fonciers constituaient une autre classe importante; mais leurs biens ne semblent pas avoir dépassé une limite raisonnable, que l'on a pu évaluer à cent hectares environ. Les petits propriétaires étaient également nombreux, ainsi que les paysans installés sur le sol, à l'état libre, en qualité de fermiers ou d'ouvriers agricoles. Enfin la classe inférieure tirait ses moyens de subsistance soit des métiers les plus humbles, soit des travaux publics entrepris et contrôlés par le gouvernement (carrières, barrages sur le Nil, canaux, digues, construction des temples et des pyramides, etc.).

Les paysans vivaient dans des maisons basses et pauvres, pêle-mêle avec leur bétail, exactement comme nous voyons encore vivre aujourd'hui la grande masse des *fellahin*. Leur mobilier se réduisait au strict nécessaire, quelques ustensiles de cuisine et des récipients en terre, rarement en pierre, pour conserver les provisions. Absorbés dans la vie monotone



et régulière de la campagne, ils ignoraient tout des changements politiques ou des actes de leurs rois, car ils n'avaient aucune part au gouvernement. L'importance de la crue périodique du Nil, condition d'une récolte abondante, était le seul phénomène susceptible de les intéresser.

Nous ne percevons aucun changement appréciable dans la manière de vivre du peuple sous l'Ancien et sous le Moyen Empire. Nous sommes ici, en effet, sur un terrain spécialement immuable : car même encore aujourd'hui, malgré les multiples changements de maîtres et de religions, le mode de vie des habitants des rives du Nil est resté, en somme, à peu de chose près, tout au moins pour les classes inférieures de la population, ce qu'il était sous les Pharaons.

Tout au plus pouvons-nous entrevoir la formation, au début du Moyen Empire, entre la caste féodale des nobles et des prêtres et la masse des paysans et artisans, d'une sorte de bourgeoisie, composée des citadins aisés (commerçants ou fonctionnaires) et des grands fermiers ruraux. La curieuse stèle funéraire de Beb nous montre un personnage de condition modeste se livrer au commerce, par ânes et par bateaux le long du Nil, construire quelques entrepôts, s'enrichir, s'élever jusqu'aux fonctions de premier ministre et devenir le principal agent du Pharaon dans la lutte contre les féodaux. C'est l'influence de plus en plus prépondérante exercée par cette nouvelle classe moyenne qui permit à la bureaucratie royale, personnifiée par son chef, le vizir, de se substituer peu à peu à la féodalité des nobles provinciaux qui s'était développée à la faveur du relâchement du pouvoir central au cours de la longue période intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire.

Rigoureusement recensée, la propriété était protégée par l'enregistrement des actes et par la tenue régulière des livres du cadastre, dans lesquels étaient consignées les diverses mutations résultant de testaments, de ventes ou de confiscations.

Sans être en état de relever avec certitude dans les institutions égyptiennes les traces de matriarcat que certains historiens ou juristes ont cru pouvoir y trouver, nous pouvons affirmer, en tout cas, que l'homme

et la femme étaient égaux en droit. Il n'existait pas de puissance maritale, et la femme jouissait de la libre disposition de ses biens. L'héritage se répartissait entre les enfants, aussi bien filles que garçons, et il ne semble pas y avoir eu de droit d'aînesse.

Tandis donc qu'au point de vue du droit public, l'Égypte était dès l'origine un État nettement centralisé, elle se révèle, au contraire, en ce qui touche au droit privé, dans un stade très avancé d'individualisme. Le droit de propriété est, au début, essentiellement personnel et aucune solidarité familiale n'apparaît. Mais, vers l'époque de la IV^e^ dynastie, un profond mouvement d'évolution transforme cet individualisme en un régime de cohésion familiale. La famille se groupe autour d'un bien inaliénable, administré par le fils aîné, qui est aussi le chef du culte funéraire rendu au père et aux ancêtres. La reconstitution de la solidarité familiale fait alors tomber la femme sous l'autorité maritale, et même, après la mort de son mari, sous la tutelle soit de son fils aîné soit de tel étranger qu'il aura plu à son mari de désigner par testament.

## 7. — L'ARMÉE.

Si les Égyptiens, peu friands encore de conquêtes et de gloire militaire, se contentent, au début de leur histoire, d'expéditions purement économiques, il n'en va pas de même de leurs voisins, que la fertilité proverbiale et l'heureuse prospérité de la vallée du Nil attirent irrésistiblement. Force est donc aux Pharaons de défendre avec une énergie de presque tous les instants leur riche domaine contre les attaques des Nègres au sud, des Bédouins asiatiques au Nord-Est, des Libyens au Nord-Ouest. Pour mener à bonne fin cette politique de défense, il leur faut entretenir une armée puissante et nombreuse. Et comme l'Égyptien d'alors n'est pas doué d'aptitudes militaires bien réelles, il est indispensable de recruter pour le service du roi d'Égypte un corps spécial d'infanterie soudanaise, que l'on répartira sur toute la longueur du pays, mais qui sera surtout massé en Nubie, au Sinaï et dans la région de Memphis. Les



commandants de cette infanterie seront des Égyptiens de haute naissance, élevés à la cour sous le regard même du Pharaon. L'armement de cette infanterie est double : tandis qu'une partie porte l'arc et le large bouclier, l'autre, destinée aux combats corps à corps, est munie de la longue lance, de la petite hachette en cuivre ou quelquefois en bronze, ou de la courte dague. De cavalerie il n'est pas encore question, car le cheval ne sera importé d'Asie, avec le char de guerre, que par les Hyksos. Est également asiatique d'origine le glaive recourbé en forme de faucille, auquel les Égyptiens donneront le nom de *khopech* et qui devint à partir du Nouvel Empire leur arme favorite. Naturellement, il n'est plus question dès le Moyen Empire de la massue à tête de pierre que nous voyons si fréquemment brandie par les rois des dynasties thinites et memphites.

## 8. — LES COMMUNICATIONS.

Dans la vie courante, les Égyptiens font usage, principalement dans les travaux agricoles, qui sont leur occupation presque unique, du traîneau. Ils ne connaissent pas encore, en effet, la roue qui, inventée depuis longtemps par les Sumériens ou les Élamites, ne sera importée d'Asie que plus tard, par l'intermédiaire des envahisseurs Hyksos. Ce traîneau est tiré par des hommes, car l'âne et le bœuf, que nous voyons si souvent représentés sur les bas-reliefs et les peintures des tombeaux, ne sont jamais attelés. Quant au chameau, qui joue de nos jours un rôle essentiel dans l'existence du *fellah,* il n'est pas davantage figuré sur les monuments, quoiqu'il ait dû être connu des Égyptiens dès le jour où ils sont entrés en contact avec les Bédouins. Il convient, du reste, d'ajouter que presque tout le trafic, agricole ou commercial, est assuré par le Nil et les nombreux canaux, qui sont les voies de communication les plus commodes dans un pays où le sol, très friable, est pendant plusieurs mois de l'année submergé par les eaux de l'inondation : dès la I^re^ et la II^e^ dynasties, de grands vaisseaux remontaient le Nil jusqu'à la première cataracte.

Les Égyptiens, ainsi accoutumés à faire tout leur trafic commercial par le Nil, ne pouvaient être que d'excellents navigateurs sur mer. Dès le règne de Snofrou (fin de la IIIe dynastie), ils commerçaient par mer avec les ports phéniciens et, de là, longeant les côtes de l'Asie Mineure ils visitèrent les îles de la mer Égée et abordèrent peut-être en Crète dès la IVe dynastie. Sous la Ve, le roi Sahouré a fait représenter sur les parois de son temple funéraire à Abousir le voyage d'une expédition navale à travers les eaux de la mer Rouge; le but de cette expédition semble avoir été les rivages de la péninsule Sinaïtique, car un des vaisseaux revint en Égypte chargé de prisonniers sémitiques. Sous la VIe dynastie, on se rendait au fameux pays de Pount (Arabie méridionale et actuel Somaliland) aussi bien par la mer Rouge que par la voie de terre, pour en rapporter l'encens nécessaire aux cultes divins. Enfin sous la XIe et la XIIe dynasties, on se livrait à de nombreux et lointains voyages maritimes dans les directions les plus diverses.

## 9. — LES ARTS.

Il nous reste à dire un mot des manifestations artistiques, qui constituent l'une de nos sources d'information les plus importantes pour la connaissance de la civilisation.

Nous ne possédons aucune œuvre qui appartienne à la période de formation de l'art égyptien, à la période de recherche, probablement très longue, pendant laquelle on se livra aux tâtonnements nécessaires avant d'établir les principes fondamentaux qui allaient être appliqués, pendant plusieurs millénaires, aux créations artistiques. Des monuments de l'époque préhistorique ainsi que de l'époque protohistorique, il ne nous est presque rien parvenu; car ces monuments, surtout des tombeaux, étaient construits en limon du Nil ou en brique crue, séchée au soleil. Nous avons conservé, en revanche, une grande quantité de petits objets, grâce auxquels nous pouvons nous faire une idée exacte de ce qu'étaient à cette époque archaïque les arts industriels. Les outils, armes, ustensiles de



toute nature, étaient en pierre surtout, mais aussi en bois et en os. Dans les plus anciens tombeaux on a, sans doute, trouvé aussi quelques objets en cuivre et en or; mais le métal est toujours resté au second rang à cette époque des premières dynasties. Cette époque est, par excellence, l'âge de la pierre, car la technique de celle-ci y a atteint en Égypte un degré de perfection qui n'a jamais été égalé par aucune civilisation. Les vases taillés avec perfection dans les pierres les plus dures sont un des traits originaux et caractéristiques de la vieille culture égyptienne. Remarquables également sont les vases en argile, faits au tour et décorés de motifs d'abord géométriques, empruntés ensuite aux règnes végétal et animal et aussi au thème de l'activité humaine le plus représentatif de la vie du pays, celui du mouvement des barques sur le Nil et sur les canaux. Ces scènes sont également reproduites sur les peintures murales de certaines tombes contemporaines, à Hiéraconpolis par exemple.

L'architecture en pierre apparaît dès la IIe dynastie, mêlée à la construction en brique crue, dans une chambre funéraire d'Abydos. Mais c'est seulement sous la IIIe dynastie que l'usage de la pierre se généralise dans la construction des temples et des tombeaux, c'est-à-dire des demeures des dieux et des morts divinisés, l'architecture en brique continuant, d'ailleurs, pendant toute l'histoire d'Égypte, à être employée pour les palais, les maisons, les magasins et les usages purement civils. Cette dernière particularité explique suffisamment la destruction de presque toute cette architecture. Le pilier carré, la colonne cannelée à seize pans, appelée protodorique, et la colonne ronde sont d'un usage courant sous les IIIe, IVe et Ve dynasties et remplacent les anciens troncs de palmiers qui soutenaient les plafonds des anciens édifices de brique. Fort amis des plantes, les Égyptiens ont donné à leurs colonnes, dès l'Ancien Empire, la forme du lotus ou du papyrus, et cela non seulement dans le fût, mais aussi dans le chapiteau. Suivant que le fût représente une seule tige de plante ou un faisceau de plusieurs tiges réunies par des liens à leur partie supérieure, on a la colonne-plante simple ou la colonne-plante fasciculée. Selon que le chapiteau représente la fleur en bouton ou la fleur

épanouie, on a la colonne à chapiteau ouvert ou la colonne à chapiteau fermé. Suivant que la plante dont on emprunte la silhouette et les diverses caractéristiques végétales est le lotus ou le *cyperus papyrus*, on a la colonne lotiforme ou la colonne papyriforme [1]. La première est, d'ailleurs, extrêmement rare (le plus ancien exemple date de la V<sup>e</sup> dynastie, au *mastaba* de Ptahchepsès à Abousir), tandis que les colonnes papyriformes (temple funéraire de Néousirré à Abousir, V<sup>e</sup> dynastie) constituent, à toutes les époques, et surtout à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, un élément dominant de l'architecture des temples et des tombeaux. Enfin un type curieux, usité dès la V<sup>e</sup> dynastie, dans les temples funéraires d'Abousir, est la colonne à palmes, à fût rond et à chapiteau en faisceau de palmes réunies par des liens et se recourbant légèrement au dehors.

Comme temples de l'Ancien Empire, nous connaissons les temples funéraires des rois Zoser à Saqqara et Khéphren à Guizeh, de plusieurs rois de la V<sup>e</sup> dynastie à Abousir, enfin le temple du soleil construit par le roi Néousirré à Abou Gorab. De ceux du Moyen Empire, qui ont été probablement détruits à l'époque de la domination des Hyksos et remplacés plus tard par de nouveaux édifices beaucoup plus importants, de maigres ruines ont seules survécu dans les principaux centres religieux de la Haute-Égypte et du Delta. Les forteresses du Moyen Empire, érigées principalement en Nubie contre les attaques des peuples nègres, se sont, par contre, mieux conservées.

Les pensées des Égyptiens ayant été, on l'a déjà vu, principalement concentrées sur la mort et sur la vie future, ils ont accordé plus de soin à la construction des tombeaux qu'à celle des palais et des maisons d'habitation des vivants.

Les tombeaux, établis, en Haute-Égypte du moins, sur le plateau désertique longeant à l'ouest et à l'est la zone cultivée, à l'abri des débordements annuels du fleuve, se sont mieux conservés que les temples. Ils se divisent en deux parties bien distinctes : la tombe proprement dite, ou chambre funéraire, établie sous terre pour assurer au cadavre une conservation et un repos aussi parfaits que possible, et un endroit réservé au culte, accessible aux membres de la famille et aux personnes chargées d'assurer la subsistance du défunt en lui apportant à jours fixes des offrandes alimentaires et en récitant des prières. A l'origine, les tombeaux étaient de simples fosses, quelquefois construites en brique. Lorsqu'il s'agissait de personnages importants, ces fosses étaient recouvertes par un tumulus de briques crues, et sur la face orientale de ce tumulus on érigeait une stèle funéraire. Le développement progressif de cette tombe primitive conduisit au *mastaba*, qui apparaît à la III<sup>e</sup> dynastie. A l'intérieur d'une construction de forme rectangulaire, mais aux parois légèrement inclinées, pouvant atteindre des dimensions considérables, était creusé un puits vertical dont la profondeur, variable, pouvait dépasser 30 mètres, et ce puits conduisait à la chambre funéraire creusée dans une de ses faces. Sur le côté Est de la construction se trouvait la partie réservée au culte, composée d'une cour et d'une niche plate, ou fausse porte, devant laquelle la famille déposait sur une table d'offrandes les aliments, boissons, parfums et autres objets nécessaires au défunt; c'est là aussi qu'on récitait les prières. La superficie et la complication du *mastaba* allèrent en grandissant de la III<sup>e</sup> à la VI<sup>e</sup> dynastie. Les parois intérieures des diverses salles étaient décorées d'inscriptions et de figures en bas-relief représentant les occupations du défunt dans sa vie d'outre-tombe, ainsi que les travaux de ses serviteurs nécessaires pour lui assurer, exactement comme du temps où il était sur terre, l'existence de chaque jour.

Les *mastaba* étaient eux-mêmes groupés et alignés en rues parallèles autour du tombeau royal. Ce dernier ne fut d'abord, lui aussi, qu'un *mastaba* de brique, plus grand que celui des simples particuliers. Puis il s'agrandit peu à peu, devint plus haut et s'enveloppa de plusieurs parements successifs allant en diminuant de hauteur, jusqu'à prendre la forme

[1] En fait, le fût de la colonne dite lotiforme est toujours *fasciculé* et son chapiteau se présente presque invariablement *en bouton*. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que les fleurs de cette colonne soient des lotus : il y a peut-être lieu d'y reconnaître, dans la plupart des cas, des *ombelles de papyrus* repliées.

de la pyramide à degrés de Saqqara, d'où sortit enfin au début de la IVe dynastie la forme de la pyramide à parois lisses, laquelle a subsisté, pour les sépultures royales, jusque sous la XIIIe dynastie. Sous la masse de la pyramide, un étroit couloir incliné, taillé dans le roc, conduisait de façon plus ou moins directe jusqu'à la chambre du sarcophage. Celle-ci était complètement nue à l'origine; ce n'est que vers la fin de la Ve dynastie, sous le Pharaon Ounis, que l'on se mit à la décorer de textes religieux. Sur la face Est de la pyramide, la niche ou chambre de culte des *mastaba* fut remplacée par un véritable édifice indépendant, un temple funéraire, qui se divisait, lui aussi, en deux parties, l'une privée et intime à l'usage du seul roi défunt, l'autre publique, destinée au culte. Ces temples funéraires, absolument nus à l'origine, comme par exemple le temple de Khéphren auprès du sphinx de Guizeh, commencent à être décorés sous la Ve dynastie, à Abousir : nous y voyons des scènes sculptées et peintes représentant le roi victorieux de ses ennemis les peuples étrangers, ou encore des scènes de guerre, des dénombrements de butin, parfois aussi des cérémonies religieuses.

Au Moyen Empire, les temples funéraires des Montouhotep et des Antouf, des Amenemhêt et des Senousret, à Thèbes, Licht, Dahchour, Illahoun et Hawara, nous sont beaucoup moins bien connus que ceux de l'Ancien Empire, car ils sont ou très mal conservés ou encore insuffisamment déblayés. Par contre, les tombes privées nous ont été conservées en assez bon état et nous pouvons nous en faire une idée assez exacte. Le *mastaba* est abandonné et les grands se font creuser des sépultures dans la montagne : à Assiout, à Béni Hassan par exemple, on adopte un ancien type de sépulture qui était pratiqué à Assouan dès l'Ancien Empire, celui de l'*hypogée*. Ce mode funéraire comportait les éléments suivants : d'abord une avant-cour en plein air, entourée d'un mur de brique; venaient ensuite, en arrière, un portique, déjà taillé dans la roche et reposant sur deux colonnes ou deux piliers, puis une salle à colonnes ou à piliers de dimensions assez vastes, puis une chapelle ou niche, où se trouvait la statue du mort accompagnée parfois de celle de sa femme. Enfin un



puits, creusé dans la grande salle, conduisait à la chambre du sarcophage, laquelle était nue tandis que toutes les parties hautes de la tombe étaient décorées d'inscriptions et de motifs plus nombreux encore que ceux des *mastaba* de l'Ancien Empire.

Telles sont les grandes lignes de l'architecture sous l'Ancien et le Moyen Empires. En sculpture, les traits caractéristiques de l'art égyptien sont la virtuosité technique, grâce à laquelle les artistes sont parvenus à tailler à la perfection les pierres les plus dures, et le naturalisme ou réalisme, qui leur a permis d'être sans rivaux dans l'art du portrait comme dans la façon de traiter les scènes de la vie quotidienne aux champs ou à l'atelier ainsi que les diverses espèces animales et, d'une façon générale, tous leurs signes hiéroglyphiques. Il convient, d'ailleurs, de reconnaître qu'avant les sculptures sur pierre des dynasties IIIe et suivantes, les Égyptiens avaient eu le loisir de se former pendant plusieurs siècles en fabriquant des figures d'hommes et d'animaux en os, en ivoire ou en bois; et dès ces œuvres archaïques ils ont souvent atteint à un rare degré de perfection. L'apogée de la statuaire et du bas-relief est sans contredit, pour la première partie de l'histoire d'Égypte, la IVe dynastie. Tandis que la facture du corps humain demeure, somme toute, assez conventionnelle, tout l'effort de l'artiste se porte sur le visage, dont l'effet se trouve encore rehaussé par les yeux incrustés en quartz noir ou blanc, parfois aussi par un clou de cuivre ou de bois en guise de prunelle. Il est inutile d'insister sur les mérites d'œuvres telles que le fameux Cheikh el-Beled (en bois), le Khéphren (en diorite), le scribe accroupi (en calcaire) ou le Pépi Ier (en bronze), les notables Ranofir, Ti, etc., de la Ve dynastie, ou le couple assis Rahotep et Nofret, qui sont, parmi tant d'autres, justement admirées par les visiteurs du Musée du Caire. La XIIe dynastie, avec ses statues de Senousret Ier, d'Amenemhêt III, de Senousret III, et ses magnifiques portraits d'Amenemhêt II, marque, après une décadence de plusieurs siècles entre l'Ancien et le Moyen Empire, une seconde époque de floraison de l'art du sculpteur.

Quant au bas-relief, c'est sous la Ve dynastie, dans les merveilleux

*mastaba* de Ti et de Ptahhotep à Saqqara, qu'il atteint le point culminant de son développement. Il va ensuite en déclinant pour ne s'approcher à nouveau de son antique perfection que sous la XVIII^e^ dynastie.

Le relief en creux, dans lequel la surface qui entoure les figures n'a pas été enlevée par le tailleur de pierres, était également employé avec succès.

Tous les reliefs étaient peints de vives couleurs, qu'ils ont, malheureusement, rarement conservées. Le dessin, qui était à la base de toute sculpture ou peinture, était assez différent du nôtre, et si l'on ne peut dire absolument qu'il choque notre œil, il constitue du moins, pour les non initiés, une gêne qui les empêche souvent de comprendre les œuvres d'art égyptiennes. Ce dessin est la résultante d'une combinaison très spéciale de l'aspect de face et de l'aspect de profil : tandis que la tête est représentée de profil, ainsi que les jambes et les pieds, l'œil et les épaules sont vus, au contraire, de face.

Enfin, une promenade même rapide dans un grand musée d'art égyptien, soit au Caire, soit au Louvre, soit au British Museum, à Bruxelles ou à Turin, a tôt fait de convaincre le visiteur de la précellence de l'art industriel de l'antique Égypte. La verrerie, l'ébénisterie, la fabrication des faïences de couleur et des émaux, la bijouterie et l'orfèvrerie, la taille des pierres précieuses, les incrustations, etc., n'avaient aucun secret pour ces artisans habiles à travailler toutes les matières et à mettre en œuvre les procédés de technique les plus variés que leur suggérait leur esprit éminemment inventif.

La décoration de la tombe et de ses dépendances conditionna l'essor d'artistes en tout genre. Nous assistons, sous le Moyen Empire, à un développement remarquable du mobilier funéraire. Outre le sarcophage, qui était complètement recouvert, soit à l'intérieur soit à l'extérieur, de scènes et de textes religieux, gravés ou peints à la fresque suivant les cas, les tombes les plus riches renferment souvent des modèles en bois peint qui représentent les serviteurs du défunt employés aux travaux agricoles. Les uns, en présence de leur maître qui trône sous un abri couvert, vident



des sacs de blé dans les greniers, sous le contrôle du scribe ou de l'intendant du défunt, d'autres moulent le blé, font la bière ou pressent le jus du raisin, d'autres enfin immolent les animaux pour assurer au mort sa provision de viande fraîche, ou encore apportent du gibier sauvage tué à la chasse. Nous voyons aussi dans les tombes de cette époque des modèles de barques ayant à leur bord des soldats de bois, tant Égyptiens que nègres, armés de leurs lances et de leurs boucliers. Tous ces personnages, de même que les peintures des parois de la tombe, qui remplacent au Moyen Empire les anciennes sculptures de l'Ancien Empire, ont un rôle essentiellement magique et utilitaire : ils doivent se changer dans l'autre monde en véritables serviteurs du défunt et permettre à ce dernier de mener sous terre une vie aussi confortable que celle qu'il a vécue sur terre. A ce besoin d'assurer la vie d'outre-tombe est due encore l'apparition des figurines funéraires, originairement taillées dans le bois du perséa (d'où leur nom de *chaouabti*), et remplaçant les serviteurs qu'on avait réellement, aux premiers âges de la civilisation égyptienne, mis à mort au moment des funérailles du maître pour qu'ils pussent continuer à assurer les services de ce dernier. Plus tard, à la suite d'un jeu de mots (exercice dont les Égyptiens étaient particulièrement friands), on rattacha le mot *chaouabti* à la racine *oucheb* «répondre» et l'on considéra ces figurines de serviteurs comme de véritables «répondants», c'est-à-dire des personnages chargés de répondre à la place de leur maître chaque fois que ce dernier recevait d'Osiris, chef de tous les morts, l'ordre d'avoir à exécuter tel ou tel travail.

# CHAPITRE V.

## LE NOUVEL EMPIRE.

### LA XVIII[e] DYNASTIE.

Après l'expulsion des Hyksos hors des frontières du Delta, l'Égypte se reprend à vivre. Ce long cauchemar de l'occupation asiatique s'est enfin dissipé, et le libérateur du territoire, le roi thébain Nibpehtiré-Ahmôsis s'emploie avec énergie à restaurer l'ordre et la prospérité dans les provinces du nord reconquises. Il est le fondateur d'une puissante famille de pharaons, qui occupera le trône pendant plus de deux siècles (1580-1350) et qui comptera, en dehors de lui-même, quelques-uns des plus grands souverains du Nouvel Empire, tels que Thoutmôsis III, le premier conquérant de la Palestine et de la Syrie, et Amenophis III.

Sous la XVIII[e] dynastie, l'Égypte cesse d'être un monde isolé se suffisant à lui-même pour devenir un des facteurs primordiaux de l'histoire générale des peuples orientaux. Les Hyksos lui ont appris, à ses dépens, qu'elle n'était pas seule sous le soleil et qu'elle devait compter avec des voisins immédiats, sinon très puissants, du moins turbulents et avides d'expansion.

La noblesse égyptienne, d'autre part, a pris goût à la guerre au cours de la pénible lutte qu'elle vient de soutenir pour recouvrer son indépendance. Déchue des derniers vestiges de son autorité féodale et privée de ses fiefs au profit de l'État, cette noblesse va désormais renoncer définitivement à dépenser son activité contre le souverain qui l'a menée à la victoire dans le Nord comme dans le Sud. Elle va se vouer corps et âme au service du Pharaon et le suivra dans toutes les expéditions qu'il entreprendra pour étendre ses frontières. L'Égypte va devenir désormais

un royaume militaire, asseyant sa force sur une armée nombreuse et aguerrie, bien équipée et solidement armée, fortement disciplinée sous les ordres du roi lui-même ou de ses fils, accrue en puissance par l'apparition d'une arme nouvelle, la charrerie, importée par les Hyksos.

L'Égypte va devenir, d'autre part, un État plus centralisé qu'il ne l'était sous le Moyen Empire, où les nobles étaient encore de sérieux obstacles au pouvoir absolu du Pharaon. De la Méditerranée à la seconde cataracte, sur près de 1500 kilomètres de longueur, la vallée du Nil obéira à un seul maître, dont le vizir sera chargé de faire connaître partout les ordres absolus. Les nomes, districts ou circonscriptions ne seront plus la propriété plus ou moins effective de notables héréditaires, tout-puissants sur leur petit domaine; ils seront désormais administrés par des gouverneurs nommés par le roi et responsables devant lui seul. La justice et les finances, qui sont les rouages vitaux de tout État, seront administrées directement par le vizir. C'est lui qui centralisera les taxes en nature dues par chaque sujet égyptien suivant la hauteur annuelle de l'inondation du Nil ainsi que les tributs auxquels seront astreints les princes vassaux de la Palestine et les chefs Nubiens. C'est lui encore qui sera le juge suprême, les anciennes juridictions locales comme les *Dix du Sud* ou les *Six grandes maisons* ayant définitivement perdu leurs attributions. Toutes les pétitions lui seront directement adressées, et soit personnellement, dans son Grand Conseil à Thèbes, soit par l'intermédiaire, en province, des tribunaux locaux, qui ne seront encore que des émanations de sa propre autorité, il tranchera tous les cas en première et en dernière instance. Au vizir également incombera la surveillance de la vie économique du pays : l'irrigation, le calendrier (si important pour la vie agricole), les coupes d'arbres, etc., deviendront son fait, au même titre que la justice et les finances.

Au-dessous du vizir, la voie sera largement ouverte à un avancement rapide pour ceux qui, parmi la tourbe des fonctionnaires issus de la classe moyenne sauront, grâce à leur capacité et à leur dévouement, se concilier les faveurs du roi. Alors que les nobles fonciers, complètement déchus de leur ancienne splendeur, se consoleront dans la carrière militaire, il n'y aura, au contraire, à la montée de cette classe de petits serviteurs de l'État pratiquement aucune limite. Aussi sera-ce cette classe de fonctionnaires qui deviendra peu à peu, au cours du Nouvel Empire, la véritable noblesse, distincte des marchands, des ouvriers et des artistes, lesquels à leur tour se différencient des masses agricoles.



Enfin, un dernier trait caractéristique du Nouvel Empire est l'apparition de la classe sacerdotale. En raison du nombre de plus en plus considérable des temples de toutes sortes, le sacerdoce deviendra une profession, au lieu d'une simple fonction accessoire remplie par un laïque qu'il était sous l'Ancien et le Moyen Empire. Les prêtres acquerront peu à peu un pouvoir politique considérable, et se constitueront en communautés, dont l'ensemble formera une véritable organisation sacerdotale, à la tête de laquelle sera naturellement placé le grand prêtre du dieu le plus important d'alors, Amon thébain, dont l'influence grandira peu à peu au point de devenir très supérieure à celle qu'avaient jadis, par exemple, exercée les grands prêtres de Ré à Héliopolis ou de Ptah à Memphis. Sa femme en viendra même à prendre le titre de *principale concubine* du dieu, dont la reine elle-même était l'épouse véritable.

### AHMÔSIS.

Ahmôsis en avait à peine terminé avec les Hyksos qu'il dut se transporter à l'autre extrémité de son royaume, à l'extrême frontière méridionale, où les Nègres avaient mis à profit la longue période d'anarchie qui avait succédé au Moyen Empire pour reconquérir la région au nord de la seconde cataracte. Le roi paraît avoir eu plus facilement raison de cette révolte que de la rébellion de ses propres vassaux méridionaux, entre El-Kab et Assouan.

Ayant finalement réussi, grâce à quelques complicités favorables, à réduire à sa merci les derniers barons féodaux récalcitrants, il en usa avec eux, suivant les cas, de deux façons fort différentes. D'une part, en effet, les inscriptions biographiques de ses généraux ou amiraux sont

pleines de renseignements précieux sur la méthode employée par le roi pour se concilier des partisans dévoués à ses intérêts. Non seulement il leur faisait des distributions d'or, de terres et d'esclaves, mais il avait aussi l'habileté, dans certains cas plus délicats, de décerner aux princes locaux, descendants des grands seigneurs féodaux du Moyen Empire, des titres honorifiques comme celui de «premier fils du roi». Les prérogatives attachées à ces titres devaient être, sans aucun doute, assez médiocres; mais des familles anciennes et illustres, comme celle des princes d'El-Kab, lorsqu'elles voyaient leurs représentants parés du titre pompeux «fils royal d'El-Kab», ne pouvaient que tirer vanité d'une pareille distinction, si vide fût-elle de conséquences pratiques. Quant aux autres, au contraire, ceux sur lesquels la faveur royale restait sans prise et qui lui conservaient une hostilité farouche, il confisqua leurs fiefs pour les annexer définitivement aux territoires de la couronne. L'un et l'autre de ces procédés si opposés eurent, en fait, pour résultat commun et immédiat, de faire disparaître la classe des barons féodaux. La noblesse terrienne, qui avait été sous le Moyen Empire la base de l'organisation gouvernementale, s'éteignit ainsi tout d'un coup, et l'Égypte devint dès lors la propriété personnelle du Pharaon.

Ahmôsis, bien qu'ayant régné au moins vingt-deux ans, semble être mort assez jeune (vers 1557). Il précéda, en tout cas, dans la tombe sa mère Ahhotpe et fut enseveli par son fils Amenophis Ier dans l'ancienne nécropole de la XIe dynastie, à l'extrémité nord de la plaine thébaine, dans le quartier connu aujourd'hui sous le nom de Drah Abou'l Naggah. Sa tombe a depuis longtemps disparu, mais sa momie est conservée au Musée du Caire, ainsi que les joyaux de sa mère, que Mariette Pacha eut la bonne fortune de retrouver à peu près intacts dans une cachette voisine de la tombe d'Ahmôsis.

## AMENOPHIS IER.

Son successeur dut conquérir à nouveau la Nubie jusqu'à la seconde cataracte et, pour empêcher une nouvelle rébellion de ses chefs turbulents,



il l'érigea en un gouvernorat spécial, dont il confia la surveillance et l'administration au maire de la vieille cité de Nekhen (Hiéraconpolis). La principale tâche de ce gouverneur fut d'assurer militairement la levée annuelle régulière du tribut dû par les Nubiens.

Amenophis Ier dirigea encore une expédition contre les Libyens révoltés et une campagne en Syrie, sur laquelle nous ne savons pas grand'chose, mais qui paraît bien avoir conduit pour la première fois les armes égyptiennes jusqu'à l'Euphrate. C'est, du moins, ce que nous sommes autorisés à conclure lorsque nous constatons que, même avant d'avoir dirigé aucune expédition dans cette direction, son successeur Thoutmôsis Ier se vante d'avoir étendu son autorité jusqu'à ce fleuve lointain.

C'est probablement par cette guerre asiatique qu'Amenophis Ier se procura les ressources nécessaires pour lui permettre d'embellir sa capitale et d'y élever des édifices tels que, par exemple, son temple funéraire dans la nécropole occidentale et un majestueux pylône au temple de Karnak, que devait, du reste, plus tard détruire Thoutmôsis III.

De tous ces monuments élevés par Amenophis Ier il ne reste plus rien, et lui-même mourut bientôt à Thèbes, après un règne qui ne paraît pas avoir duré plus de dix ans.

## THOUTMÔSIS IER.

Son successeur, Thoutmôsis Ier, dont nous ne savons pas s'il était son fils, avait pour mère une femme dont la naissance et la parenté nous sont mal connues aussi, mais dont il est à peu près certain qu'elle n'était pas de sang royal. Le nouveau roi ne dut ses titres et son accession à la royauté, vers 1540 ou 1535, qu'à son mariage avec une princesse appartenant à l'ancienne lignée des princes thébains qui avaient chassé les Hyksos, nommée Ahmôse.

Aussitôt intronisé, il eut, comme son prédécesseur, à se préoccuper de la Nubie, dont il retira le contrôle au maire de Nekhen pour le confier à un gouverneur spécial, nommé Thouré, qui fut, en réalité, un véritable vice-roi et qui prit les titres de «gouverneur des pays du Sud» et «fils

royal de Kouch », sans qu'il ait été pour cela nécessairement membre de la famille royale, ni même de naissance royale. Le nom de *Kouch*, qui avait primitivement désigné les contrées lointaines peuplées de Nègres, fut désormais spécialement appliqué à la contrée limitrophe de l'Égypte comprise entre la première et la quatrième cataracte. Thoutmôsis Ier, en effet, dès l'an 2 de son règne, porta ses coups jusqu'au delà de la province actuelle de Dongola. Mais il se garda de supprimer les chefs indigènes qui se partageaient l'autorité sur ces vastes territoires, car longtemps encore après lui les textes égyptiens continuent à faire mention de ces chefs de Kouch (Haute-Nubie) et de Ouaouat (Basse-Nubie). Il se contenta de faire construire, après une campagne de plusieurs mois, une forteresse dans l'île de Tombos, à la troisième cataracte, d'y laisser une garnison, et d'y ériger une stèle commémorative de ses victoires, où il se proclamait le maître de tous les territoires compris entre cette île de Tombos au sud et le fleuve Euphrate au nord. Descendant ensuite lentement le cours du Nil, il s'appliqua à pacifier le pays et à le réorganiser : il fit, notamment, dégager par le nouveau vice-roi Thouré le chenal ensablé de la première cataracte, qu'il traversa ensuite en grande pompe.

La Nubie étant désormais soumise, le roi put se consacrer à une tâche analogue dans la direction opposée.

Il se retourna contre la Syrie, dont l'occupation rapide par Amenophis Ier n'avait pu suffire à assurer au trésor de Thèbes l'apport d'un tribut régulier de la part des nombreux chefs qui se partageaient ces vastes contrées. Le morcellement de la région palestino-libanaise devait assurer aux Pharaons une conquête relativement facile, et de fait, il ne semble pas que Thoutmôsis Ier ait rencontré de résistance sérieuse jusqu'aux pays de Nabarina (en sémitique : *les rivières*) et de Mitanni. De même qu'il avait érigé dans l'île de Tombos, à la troisième cataracte nubienne, un monument commémoratif de ses victoires, de même le roi dressa quelque part le long de l'Euphrate, dans la région où le cours de ce fleuve se rapproche le plus de la Méditerranée, une stèle-frontière indiquant l'extrême limite septentrionale atteinte par les armes égyptiennes.



Grâce à l'issue heureuse de ces deux guerres, Thoutmôsis Ier put consacrer le reste de son règne à la restauration des temples et à la réorganisation du pays, qui avait si cruellement souffert des ravages de l'occupation Hyksos.

### THOUTMÔSIS II ET LA REINE HATCHEPSOUT.

Sur les événements qui suivirent immédiatement la mort de Thoutmôsis Ier nous sommes encore assez mal renseignés. A travers les obscurités et les contradictions des monuments, une chose, en tout cas, paraît certaine : le roi défunt laissait une fille légitime, nommée Hatchepsout, qui, par sa mère la reine Ahmôse, descendait de la lignée des vieux princes thébains qui s'étaient couverts de gloire en expulsant les Hyksos. Il semble qu'il ait été également laissé un fils illégitime, né d'une concubine et portant comme son père le nom de Thoutmôsis. Hatchepsout avait été admise du vivant de Thoutmôsis Ier à la corégence : elle seule avait donc des droits à la royauté. Mais, dans le but de conférer également à son fils, qui n'était probablement encore qu'un enfant, des droits au trône, il semble que, avant de mourir, Thoutmôsis Ier lui avait fait épouser sa demi-sœur, Hatchepsout. Thoutmôsis II et Hatchepsout régnèrent donc conjointement pendant environ douze ou quinze ans, le jeune roi ne figurant, du reste, que pour la forme dans les cérémonies religieuses et les diverses solennités. C'était l'héritière légitime Hatchepsout qui exerçait vraiment les prérogatives du pouvoir, et son faible époux ne semble pas avoir partagé avec elle les responsabilités du gouvernement.

Thoutmôsis II, qui paraît avoir été de santé délicate, mourut d'ailleurs jeune, et c'est probablement peu de temps après sa mort qu'Hatchepsout décida de renoncer à son titre de *reine* pour prendre celui de *roi*. Elle se fit désormais représenter sous les traits et le costume masculins, avec la barbe postiche et les attributs réservés au roi seul, en même temps que dans son protocole officiel elle ajoutait à son nom de naissance, Hatchepsout, un nom d'intronisation, Maâtkaré.

Ces précautions semblent lui avoir été inspirées par le désir d'éloigner

du trône un autre prince de souche illégitime, né d'une obscure concubine du nom d'Isis, qui s'appelait aussi Thoutmôsis et dont le caractère violent et ambitieux l'avait poussé à se dresser contre le pouvoir d'Hatchepsout. Elles ne suffirent pas, toutefois, pour empêcher l'inévitable : Thoutmôsis contraignit Hatchepsout à partager le pouvoir avec lui, et cette coassociation devait durer jusqu'à la mort d'Hatchepsout, c'est-à-dire pendant environ vingt années.

Nous ignorons le degré de parenté précis de ce Thoutmôsis avec Hatchepsout ainsi qu'avec Thoutmôsis II : certains historiens voient en lui un demi-frère de ce dernier et, par suite, un demi-frère également d'Hatchepsout; pour d'autres, au contraire, il aurait été le fils de Thoutmôsis II, donc le neveu d'Hatchepsout.

Quoi qu'il en soit au juste de ces liens de parenté, ce Thoutmôsis, que nous appelons Thoutmôsis III et qui, plus tard, après la mort d'Hatchepsout, assumera seul les pouvoirs royaux, semble avoir commencé par partager ces derniers avec sa demi-sœur ou tante Hatchepsout, car il fera plus tard compter les années de son règne du jour même de la mort de Thoutmôsis II.

La reine Hatchepsout mit à profit les années de sa toute-puissance pour se faire construire un magnifique temple funéraire à terrasses superposées dans le site le plus grandiose de la nécropole thébaine, à l'endroit appelé aujourd'hui Ed-Deir el-Bahari. C'est sur les parois de cet original et harmonieux édifice qu'elle fit retracer par ses artistes les scènes principales de la grande expédition commerciale de cinq vaisseaux qui fut envoyée en l'an 9 de son règne aux régions mystérieuses de Pount, avec mission d'en rapporter des arbres à encens que l'on chercherait à planter et à faire prospérer sur le sol égyptien. L'expédition descendit le Nil et le canal du Moyen Empire qui, le long de l'Ouâdi Toumilât actuel (entre Zagazig et Ismaïliah), reliait le fleuve à la mer Rouge. Après une heureuse traversée de cette dernière, elle arriva en bon état à Pount, où elle déposa, entre autres cadeaux destinés au chef du pays, un groupe en pierre représentant la reine et son protecteur le dieu Amon debout à son côté. La flotte chargea les merveilleux produits du pays, arbres à encens, résine, ivoire, ébène, or, et aussi des animaux rares, des peaux de panthères ainsi que des indigènes, adultes et enfants, dont la reine offrit à Amon la plus belle part en témoignage de gratitude pour l'heureuse réussite du voyage.



Hatchepsout s'occupa également de restaurer les anciens temples des dieux les plus vénérés, en particulier celui de la déesse-lionne Pakht à Béni-Hassan et celui d'Amon à Karnak. Dans ce dernier édifice elle érigea plusieurs paires d'obélisques, dont un seul est encore debout en sa place originale.

Elle poussa enfin activement l'exploitation des mines de cuivre et des carrières de turquoise du Sinaï, qui avait complètement cessé depuis l'invasion des Hyksos.

Après un règne de vingt et un ans (env. 1495-1475) mourut, âgée d'environ 60 ans, cette souveraine glorieuse et pacifique, la première grande femme dont l'histoire nous ait transmis le souvenir. Sa mémoire fut implacablement poursuivie par le vindicatif Thoutmôsis III, qui fit partout marteler son image et son nom et qui persécuta également les fonctionnaires, les partisans et les amis de la reine, l'architecte Senenmout par exemple, non seulement dans leurs personnes et leurs familles, mais aussi dans leurs statues et leurs tombes. La mission égyptienne du Metropolitan Museum of Art de New-York a retrouvé récemment, au voisinage du temple de Deir el-Bahari, dans une carrière abandonnée dès cette époque, les débris d'innombrables statues et sphinx à l'effigie de la reine Hatchepsout, que Thoutmôsis III avait fait enlever des terrasses du temple pour les réduire en morceaux et les jeter pêle-mêle à la voirie.

### THOUTMÔSIS III.

Hatchepsout laissait à son peu galant coassocié une succession difficile. L'Empire égyptien n'était encore qu'à ses débuts, et si grandes qu'aient pu être l'énergie et l'activité de la reine défunte dans les travaux de la paix et le développement des arts, son règne n'avait pas contribué à

développer la puissance militaire de l'Égypte au delà de ses frontières. Cette puissance était loin, d'ailleurs, d'être suffisamment assise en Asie, dont les peuples se montraient fort enclins à la révolte. Les armées égyptiennes n'ayant pas reparu en Syrie depuis Thoutmôsis Ier, les petits princes de ce pays avaient profité de cette carence du grand État suzerain pour secouer le joug et pour s'affranchir de l'obligation du tribut. Faisant trêve à leurs discordes, ils avaient tous fait bloc contre Pharaon sous la direction du plus puissant d'entre eux, le prince de la cité de Qadech sur l'Oronte.

Thoutmôsis III était à peine débarrassé de la reine sa rivale qu'il résolut de se mettre en marche vers le nord pour chercher à dissoudre cette coalition. Les armées syriennes s'étant concentrées dans la forteresse de Meguiddo, sur le flanc nord de la chaîne du Carmel, il réussit à atteindre la plaine d'Esdraelon et à les prendre ainsi à revers. La bataille fut sévère, mais la victoire finit par rester aux armes égyptiennes. Le prince de Qadech avait, cependant, réussi à s'enfuir et le Pharaon dut se contenter de s'emparer, à titre d'otages, des personnes de sa famille. Le récit de la campagne nous a été conservé sur les parois du temple d'Amon à Karnak, avec la liste de l'immense butin qui fut rapporté de cette première expédition.

Poussant à travers les défilés méridionaux du Liban, le roi laissa des garnisons jusque dans la région de Damas pour surveiller les dynastes syriens et les empêcher de fomenter quelque nouveau mouvement. Il rentra ensuite triomphalement dans sa capitale, où, du reste, il ne put rester longtemps en repos. Les campagnes en Syrie se succédèrent dès lors presque régulièrement chaque année. C'est au cours de la huitième de ces campagnes, en l'an 33 de son règne (c'est-à-dire en l'an 12 depuis la mort d'Hatchepsout), qu'il s'empara d'Alep dans le pays de Naharina, battit l'ennemi à Carkemisch sur l'Euphrate, traversa ce fleuve et érigea une stèle-frontière sur la rive orientale, non loin de celle de son prédécesseur Thoutmôsis Ier.

Toute l'Asie occidentale trembla désormais devant la puissance égyptienne, et Babylone elle-même ainsi que le puissant roi des Hittites se



hâtèrent d'envoyer au vainqueur des présents pour se concilier ses faveurs. Les puissances maritimes, comme Chypre, la Crète et les îles de l'Égée, redoutèrent à leur tour de tomber au pouvoir de la flotte de Thoutmôsis III. La suprématie de l'Égypte ne s'affirmait donc pas seulement sur le continent : l'Égypte était devenue également un empire maritime, précurseur du futur empire des Ptolémées.

L'organisation de la conquête de la Nubie jusqu'à la hauteur de la troisième cataracte et la réoccupation des diverses Oasis du désert libyque vinrent enfin porter à son apogée la puissance égyptienne.

La nécessité où le roi se trouvait de rentrer chaque hiver, après chacune de ses campagnes, dans sa capitale éloignée, était malheureusement, pour les chefs asiatiques impatients du joug égyptien, un encouragement à se soulever à nouveau et à ourdir entre eux des conspirations contre leur commun maître. Aussi Thoutmôsis III dut-il montrer plusieurs fois encore la force de son bras dans les contrées de l'Oronte et de l'Euphrate, entre l'an 34 et l'an 42 de son règne. Malgré son âge avancé, il sut encore en l'an 42 envoyer à temps sa flotte dans les ports de la côte syrienne et parvint à réduire de nouveau à merci les chefs rebelles, dont il reçut l'hommage une dernière fois avant de retourner pour jamais à Thèbes, où il devait bientôt mourir (vers 1447).

Thoutmôsis III, qu'on a parfois surnommé le Napoléon égyptien, est peut-être de tous les Pharaons le plus représentatif. Il ne fut pas seulement, en effet, et dans toute la force du terme, un héros militaire; il fut aussi, et peut-être encore davantage, un administrateur avisé à la perspicacité de qui rien n'échappait, un organisateur et un grand bâtisseur. Il a couvert le pays de temples somptueux, de palais et d'obélisques. Il a été, peut-on dire, l'un des premiers génies universels de l'histoire, et son long règne, si rempli d'événements de toute nature, n'a pas fait époque seulement dans la vie de l'Égypte, mais aussi dans l'existence de tout le proche Orient. C'est avec lui que, pour la première fois, les divers Empires qui se partageaient le monde civilisé d'alors se sont affrontés et sont entrés en intimes relations. C'est en son temps, au xve siècle avant

notre ère, que la civilisation a cessé de suivre en chaque pays des chemins différents étroits et isolés pour s'engager enfin dans une large voie commune.

## AMENOPHIS II.

On comprend aisément, par tout ce qui précède, l'effet que put produire dans toutes les provinces de l'immense Empire égyptien la mort d'un tel Pharaon. Ce fut partout un sentiment de soulagement et d'espoir, et chacun chercha à éluder l'obligation du tribut annuel. Mais le jeune et énergique héritier de la couronne thébaine, Amenophis II, petit-fils par sa mère de la grande reine Hatchepsout, eut tôt fait de se révéler digne de la succession paternelle. Quelques mois seulement après son avènement, en 1447, il fit à son tour une apparition rapide et triomphale en Asie, qui paraît l'avoir conduit au delà même des limites naguère atteintes par son père, en plein cœur du Mitanni. A son retour à Thèbes, il sacrifia en présence du dieu Amon plusieurs rois vaincus et, pour servir d'exemple et de leçon, fit suspendre leurs corps sur les murs de la capitale. Son triomphe fut définitif et il ne semble pas qu'il ait eu à se livrer à une seconde campagne dans le Nord.

Il put donc consacrer le restant de son règne à organiser sa frontière du Sud et à renforcer son autorité et sa sécurité en Nubie. Aussitôt rentré à Thèbes, il envoya vers le sud une expédition qui réussit à reculer la frontière de l'Empire égyptien jusqu'à la quatrième cataracte, où la forteresse de Napata, bâtie juste en aval de cette dernière, devait faire bonne garde. Il fit exposer sur les murailles de cette forteresse le corps de l'un des sept rois du Nord qu'il avait ramenés d'Asie. Dans la région de Karoï, où était située la ville de Napata et qui forma dès lors la limite de l'autorité du Pharaon, Amenophis II fit élever des stèles marquant la frontière méridionale de son Empire. Il en érigea d'autres encore à Amada, entre la première et la seconde cataracte, et à Éléphantine (en face d'Assouan), pour rappeler qu'il avait achevé la construction et la décoration des temples consacrés par son père à la gloire d'Amon en ces deux endroits.



## THOUTMÔSIS IV.

Après un règne d'environ vingt-sept ans, Amenophis II fut enseveli (vers 1420), comme son père, dans la Vallée des Rois et remplacé sur le trône par son fils Thoutmôsis IV.

Ce dernier, qui n'était peut-être pas l'héritier présomptif du trône, semble avoir dû son avènement à une intervention divine. Il nous est, en effet, surtout connu par le songe qu'il avait eu un jour, avant son avènement, alors qu'au cours d'une partie de chasse il s'était endormi à l'ombre du grand sphinx de Guizeh. Sur l'ordre du dieu solaire, dont le sphinx était l'image, il avait dégagé du sable, pour la première fois sans doute depuis qu'elle existait, cette colossale statue et avait fait graver dans le voisinage une stèle, qui fut plus tard remplacée par une autre, érigée entre les pattes de l'animal. En retour de ces bons offices, le dieu lui avait promis la royauté.

Le nom de ce roi mérite, d'autre part, de retenir notre attention à un tout autre titre : il fut, en effet, le premier Pharaon à inaugurer en Asie une politique d'alliance, rendue nécessaire par les événements, avec le royaume de Mitanni contre la puissance grandissante et devenue inquiétante des Khétas ou Hittites. Après avoir conduit, comme les rois ses prédécesseurs, une expédition en Asie, sur laquelle nous ne possédons, d'ailleurs, aucun renseignement, après avoir fait, lui aussi, son apparition dans le Naharina et avoir forcé les chefs du Liban à lui fournir toute une cargaison de bois de cèdre pour la barque sacrée d'Amon à Thèbes, il sentit le besoin de se concilier des amitiés dans le nord et envoya, à cet effet, une ambassade à Artatama, roi de Mitanni, avec mission de demander à ce puissant prince la main de sa fille. Après avoir d'abord manifesté quelque répugnance pour cette alliance, Artatama finit par donner son consentement et la princesse de Mitanni vint en Égypte : sous le nom égyptien de Moutemouia elle devint bientôt la mère de l'héritier du trône des Pharaons, le futur Amenophis III. Ainsi, par cette princesse étrangère, quelques gouttes de sang asiatique coulèrent, pour la première fois peut-être, dans les veines d'un roi d'Égypte.

Ayant conclu solide alliance avec le Mitanni, Thoutmôsis IV se mit également d'accord avec le souverain de Babylone. Mais, après une intervention victorieuse en Nubie au cours de la huitième année de son règne, il mourut (vers l'an 1410) et fut remplacé par le fils de la princesse de Mitanni, Amenophis III.

## AMENOPHIS III.

Ce Pharaon, qui fut sans contredit le plus magnifique des grands souverains de la XVIII$^{e}$ dynastie, fut aussi le dernier des grands Empereurs égyptiens.

La dernière conquête nubienne eut lieu sous son règne, et elle ne paraît pas avoir sensiblement dépassé vers le Sud les limites déjà atteintes par ses prédécesseurs. L'égyptianisation de la Nubie, que nous avons suivie jusqu'à la seconde cataracte sous la XII$^{e}$ dynastie, après avoir ensuite, lors de l'invasion des Hyksos dans la vallée du Nil, marqué un recul prolongé, gagna peu à peu, sous la XVIII$^{e}$ dynastie, la troisième, puis la quatrième cataracte. Elle n'avait, toutefois, pas encore atteint les Nègres : s'il est vrai, sans doute, que, de très bonne heure, quelques éléments nègres étaient parvenus à s'infiltrer dans les provinces méridionales de l'Égypte, il est également certain que, même au temps de sa plus vaste extension, jamais l'Empire égyptien n'engloba aucun territoire exclusivement nègre.

En Asie, la suprématie égyptienne était universellement admise par les souverains de Babylonie, d'Assyrie, de Mitanni et d'Alachia (dans l'extrême nord de la Syrie). Les lettres écrites sur les tablettes cunéiformes qui ont été retrouvées, voici quelque quarante années, dans les archives de Tell el-Amarna en Moyenne-Égypte, constituent une mine précieuse de renseignements touchant les relations de l'Égypte avec les royautés asiatiques. Vingt talents d'or furent envoyés par le Pharaon au roi d'Assyrie, dont il voulait se concilier l'amitié, tandis que, de son côté, le roi d'Alachia dépêchait du cuivre en Égypte. Une politique régulière de mariages égypto-asiatiques fut, d'autre part, instaurée. C'est ainsi que le roi de Babylone, Kadashman-Enlil, toujours à court d'or, négocia avec Amenophis III une union entre son fils et une princesse égyptienne. Mais c'est surtout avec le royaume de Mitanni que ces mariages furent pratiqués. Le roi Chouttarna, fils d'Artatama, dont Amenophis III était peut-être le neveu puisqu'il était, nous l'avons vu, né d'une fille d'Artatama, ayant envoyé à son oncle (?) en mariage une de ses filles, nommée Giloukhipa, on grava à Thèbes, à l'occasion de la venue de cette nouvelle princesse mitannienne, toute une série de scarabées en pierre portant une inscription commémorative de cet heureux événement. Puis, après la mort de Chouttarna, son fils et successeur Douchratta dépêcha à son tour en Égypte, pour le fils d'Amenophis III, sa fille Tadoukhipa.



La politique d'Amenophis III fut d'ordre essentiellement pacifique, commercial et économique. Les divers États entretinrent d'actives relations d'échanges de leurs produits respectifs, soit par la Méditerranée et la mer Rouge, soit par la magnifique artère du Nil, soit enfin par les routes de caravanes à travers l'isthme de Suez, la Palestine et la Syrie. Les influences étrangères, asiatiques et surtout égéennes, se firent sentir de plus en plus dans l'art industriel égyptien et, par voie de réciprocité naturelle, la civilisation nilotique se répandit largement chez tous les peuples de la Méditerranée orientale. Pour protéger et réglementer ces échanges, les diverses routes commerciales furent soigneusement surveillées et policées, et des taxes douanières furent judicieusement levées sur les marchandises qui n'étaient pas destinées au roi lui-même. Ainsi étaient à la fois sauvegardés les intérêts de l'industrie nationale égyptienne et satisfaits les besoins du Trésor.

## AMENOPHIS IV — AKHNATON.

Déjà pourtant un observateur sagace aurait pu voir les nuages s'amonceler dans ce ciel en apparence serein. Les Hittites d'Asie Mineure n'avaient jamais consenti à entrer dans l'orbite de la politique égyptienne : c'était même surtout contre eux que cette politique matrimoniale et commerciale avait été dirigée. Aussi tous leurs efforts allaient-ils s'employer à briser, soit par la force, soit par la ruse, ce faisceau d'alliances, et

lorsqu'Amenophis III fut remplacé sur le trône par son fils, le jeune et inexpérimenté Amenophis IV, les beaux jours de l'Empire égyptien étaient déjà comptés. C'est alors précisément qu'il aurait fallu à Thèbes un souverain énergique et résolu, un politique habile, un soldat décidé. Or Amenophis IV n'était rien moins que tout cela. De complexion délicate, il se plaisait en la société des femmes, principalement de sa mère la reine Tiy (ou Taia) et de sa jeune épouse la reine Nofrititi, et passait le plus clair de son temps en discussions philosophiques et en rêveries théologiques.

Cette Tiy, mère d'Amenophis IV, ne semble pas avoir été, comme certains historiens l'ont cru, d'origine étrangère; mais il est absolument certain, en tout cas, qu'elle n'était pas de lignée princière, car le mobilier funéraire de ses parents, exposé au Musée du Caire, nous apprend que ces derniers étaient de simples particuliers. Amenophis III l'avait épousée dès les premières années de son règne, sinon même lorsqu'il n'était encore que prince héritier. A l'occasion de ce mariage avait eut lieu une émission de scarabées, dont plusieurs sont parvenus jusqu'à nous et dont l'inscription reconnaît franchement l'origine roturière de la jeune reine, qui devait exercer sur son époux une toute-puissante influence et contribuer déjà à donner à la royauté le caractère efféminé qu'elle conservera sous tous les derniers souverains de la XVIII^e^ dynastie. La reine Tiy est la première de ces épouses de Pharaons qui devaient plus tard participer activement aux affaires de l'État et jouer un rôle de premier plan dans toutes les manifestations publiques.

Lors donc qu'après un règne d'environ trente-six ans, Amenophis III s'éteignit (vers l'an 1375-1370), son jeune héritier se montra beaucoup plus préoccupé des vertus du disque solaire *Aton* que des provinces asiatiques de son Empire. Ce disque solaire possédait déjà une chapelle à Héliopolis et un temple à Karnak (dont les restes sont revenus au jour depuis 1925). On commençait à le désigner ouvertement comme le seul dieu, le dieu unique source de toute lumière et de toute chaleur et, par suite, condition première de toute vie sur la terre.



En représentant le dieu solaire sous la forme matérielle et concrète d'un disque dont les rayons divergents terminés par une main humaine distribuaient à la ronde chaleur et lumière, Amenophis IV pensait parler à tous les hommes de son vaste empire, à quelque race qu'ils appartinssent, de façon plus intelligible que ses prédécesseurs ne l'avaient fait jusqu'alors à l'aide des anciens symboles par lesquels on représentait les multiples divinités, Amon-Ré de Thèbes en particulier. Le trait caractéristique de la réforme religieuse entreprise par le jeune Pharaon fut, évidemment, cette curieuse tentative de secouer la lourde autorité d'Amon-Ré de Thèbes et de ses prêtres pour créer une *religion d'Empire*, susceptible d'unir dans un même culte et une adoration unique les Égyptiens et les habitants des provinces étrangères nouvellement conquises par Thoutmôsis III et ses successeurs. Les prétentions du disque solaire à la domination *universelle* et éternelle furent, à cet effet, clairement affirmées par l'insertion des noms du nouveau dieu dans deux encadrements elliptiques, ou cartouches, analogues à ceux qui encadraient les noms du roi lui-même.

Nous n'avons pas de peine à concevoir que le grand prêtre d'Amon, chef suprême de toute l'organisation religieuse du royaume, ne pouvait voir sans déplaisir les embellissements apportés par le roi aux édifices du nouveau dieu, qui pour lui n'était qu'un intrus doué d'une existence purement artificielle. Aussi sommes-nous en droit de supposer qu'il mit en œuvre toute l'influence dont il pouvait disposer pour chercher à se débarrasser du jeune souverain et à le remplacer par quelque autre candidat dévoué aux idées amoniennes.

Mais Amenophis IV, sous des dehors faibles, cachait une opiniâtre ténacité. Brusquant les choses, dès l'an 6 de son règne, il mit fin au conflit en dépossédant de leurs sacerdoces tous les prêtres des anciens dieux, en interrompant le culte de ces dieux dans les temples et en faisant marteler leurs noms sur les monuments. Le nom d'Amon fut spécialement persécuté, et cela jusque dans les tombes. Comme ce nom entrait dans la composition du nom même du roi, *Amen hotep* «Amon se repose», ou «repos d'Amon», il fut abandonné et remplacé par celui

de *Akhou n Aton* «splendeur du disque solaire Aton». Puis il résolut d'abandonner la ville d'Amon, Thèbes, et de fonder une nouvelle capitale, qu'il appela *Akhit Aton* «horizon d'Aton» et dont les ruines sont aujourd'hui connues sous le nom de Tell el-Amarna (rive droite du Nil, entre Mellaoui et Deirout, dans la province d'Assiout). Deux autres villes furent également fondées en l'honneur d'Aton : l'une en Nubie, sur la rive droite du Nil au delà de la troisième cataracte, prit le nom de *Guem Aton*, ou *Guem pa Aton* (c'est aujourd'hui Kawa, en face Dongola); l'autre, en Syrie, occupait une situation qui ne nous est pas connue.

Le temple du nouveau dieu dans la résidence Akhitaton fut construit en granit d'Assouan, ainsi que d'autres édifices pour la reine mère et pour la princesse Bakit Aton «servante d'Aton». On édifia également un palais pour le roi et des résidences pour les nobles qui l'avaient suivi dans la nouvelle capitale. Enfin les tombes du roi, des membres de la famille royale et de ses favoris furent taillées dans les rochers de la chaîne arabique les plus voisins de la nouvelle capitale. Tous ces temples et tombeaux sont des poèmes de pierre élevés à la gloire du nouveau dieu et à ses relations intimes avec le roi et sa famille. Ils constituent également un effort visible pour universaliser la religion d'Aton et en étendre l'influence jusqu'aux plus lointaines cataractes du Nil et aux contrées syriennes les plus reculées, sans aucun souci de nationalité ni de race : le dieu solaire n'est pas seulement, comme l'avait été Amon, le père des Égyptiens; il est «le père et la mère de tout ce qu'il a créé», c'est-à-dire de l'humanité tout entière : son autorité est universelle, éternelle et exclusive de toute autre.

Cette religion nouvelle, imposée par la force, ne fut pourtant jamais la religion du peuple, et elle ne put se maintenir longtemps après la disparition de son inventeur. Akhnaton mourut probablement dans la dix-septième année de son règne, à peine âgé de 30 ans, et son cercueil, d'abord enseveli dans la tombe qu'il avait fait creuser pour lui et pour sa famille dans les rochers de Tell el-Amarna, fut bientôt ramené par ses amis à Thèbes, où les fouilleurs l'ont retrouvé, il n'y a pas très longtemps, dans la tombe de sa mère la reine Tyi.



En dehors de la révolution religieuse éphémère à laquelle est resté attaché le nom d'Akhnaton, nous n'avons à signaler sous ce règne, qui fut, du reste, assez court, aucune action éclatante ni méritoire d'aucune sorte. Les expéditions triomphales en Asie sont bien finies, et le roi se soucie fort peu des progrès de la puissance Hittite et des dangers que son extension vers le sud risque de faire courir aux provinces septentrionales de l'Empire égyptien. Tout son plaisir, sa seule ambition, est d'adorer le bienfaisant disque solaire et de se concilier ses bontés par une piété de tous les instants. Le temps qu'il ne consacre pas à vénérer Aton, le roi l'emploie à se récréer en famille, dans l'intimité de sa femme et de ses filles. Il y a plus : par dérogation aux traditions séculaires, ces dernières accompagnent leur seigneur et maître jusque dans le temple, où elles participent au service divin.

On conçoit aisément qu'une révolution religieuse aussi radicale et sans précédent dans les annales de la vieille monarchie égyptienne, jointe à ce nouvel esprit d'intimité naturelle et de simplicité dans la vie journalière du Pharaon, ait été accompagnée, comme conséquence naturelle, d'une révolution non moins brusque et profonde dans les diverses manifestations de l'art, pour lequel le jeune roi témoignait précisément d'un grand intérêt. Les artistes qui entouraient le jeune roi dans sa nouvelle capitale cessèrent, soit par ordre, soit spontanément, de le représenter, ainsi que les membres de sa famille, dans les attitudes conventionnelles et affectées qu'avait jusqu'alors exigées la majesté des rites de la cour et du temple. Ils s'habituèrent à sculpter ou à peindre les personnages royaux dans les actes simples et les attitudes familières de leur vie de tous les jours, se faisant ainsi les interprètes aussi fidèles que possible des scènes charmantes dont ils étaient les témoins. Ce même souci de scrupuleuse vérité et de liberté exempte de contrainte se retrouve également dans les représentations animales et dans les divers motifs de décoration alors en usage. En définitive, cet art, éminemment réaliste, mais qui n'est pas sans nous choquer dans ce qu'il a parfois d'un peu mièvre et efféminé, est en violent contraste avec l'art fortement idéaliste et froid auquel nous avaient habitués les âges antérieurs.

## LES SUCCESSEURS D'AKHNATON.

Comme si le destin avait déjà prononcé son arrêt de mort contre l'Empire égyptien, la reine Nofrititi n'avait donné à son époux que des filles. Aussi, lorsqu'il eut disparu prématurément (vers 1358-1352), fut-il remplacé sur le trône de sa jeune capitale par le mari de sa fille aînée Merit Aton, «aimée d'Aton», un certain Sâakarê (ou Smenkhkaré?), personnage falot qui n'était pas à la hauteur de sa tâche et ne tarda pas, du reste, à disparaître à son tour.

Le trône échut alors à un autre gendre d'Akhnaton, qui avait épousé sa troisième fille Ankhesenpaaton «elle vit par Aton» et s'appelait Toutankhaton «Image vivante d'Aton». Ce roi n'eut rien de plus pressé que d'abandonner la ville de son beau-père et de ramener la cour dans l'ancienne capitale. Là, il dut céder aux exigences des prêtres d'Amon, restaurer le culte du vieux dieu, dont le nom fut rétabli sur tous les monuments où il avait été effacé vingt ans auparavant. Il dut également transformer son propre nom et celui de la reine, respectivement en Toutankhamon, «Image vivante d'Amon», et en Ankhesenamon, «elle vit par Amon».

La plupart des riches provinces d'Asie avaient été perdues pendant les années de rêverie idéaliste d'Akhnaton, et c'est tout juste si Toutankhamon put lever encore quelque maigre tribut sur la Palestine plus proche de ses frontières. Son règne fut court et sans éclat, et son nom serait tombé dans un irrémédiable oubli si, vers la fin de 1922, M. Howard Carter explorant depuis de longues années, pour le compte de feu Lord Carnarvon, la Vallée des Rois à Thèbes, n'avait découvert sa tombe, à peu près intacte, remplie d'un abondant et somptueux mobilier funéraire tel qu'on n'avait encore jamais trouvé le pareil dans aucune tombe royale égyptienne. Cette découverte, capitale du point de vue archéologique et artistique, ne nous a, du reste, pour ainsi dire rien appris de nouveau, du point de vue purement historique, sur le court règne de ce Pharaon ni sur les événements qui ont pu le remplir.



La XVIII<sup>e</sup> dynastie se termina par le règne d'un des anciens dignitaires d'Akhnaton, nommé Aï, sous lequel la désorganisation du pays s'aggrava jusqu'à la plus complète anarchie.

Ce fut alors un certain Harembab, un militaire qui n'était pas de sang royal mais avait peut-être exercé les fonctions de régent du royaume sous le jeune et faible roi Toutankhamon, qui réussit enfin à restaurer l'ancien ordre de choses si fortement ébranlé depuis la mort d'Amenophis III. Bien que Manéthon range ce personnage, sous le nom d'Harmaïs, parmi les derniers souverains de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, et bien qu'il ait lui-même compté ses années de règne à partir de la mort d'Amenophis III, auquel il cherchait ainsi à se rattacher en le considérant comme son prédécesseur immédiat, il nous paraît plus logique de le placer en tête de la XIX<sup>e</sup> dynastie. Son avènement inaugure, en effet, sans contredit, un ordre de choses nouveau, caractérisé par une violente réaction contre les événements et les idées des derniers règnes.

# CHAPITRE VI.

## LE NOUVEL EMPIRE (SUITE).

### 1. — LA XIX$^{e}$ DYNASTIE.

#### HAREMHAB.

Harembab, qui n'était pas seulement un général glorieux et populaire, mais aussi un dévot prêtre d'Amon, fut le véritable restaurateur de l'ancienne religion amonienne. Le dieu de Thèbes fut remis par lui en possession de toutes ses anciennes dotations et les temples qui avaient été dépossédés par la fureur révolutionnaire d'Amenophis IV-Akhnaton perçurent à nouveau leurs revenus comme par le passé. Le roi envoya dans toutes les villes ses meilleurs sculpteurs pour achever les travaux de restauration qu'un règne trop bref n'avait pas permis à Toutankhamon de mener à bonne fin, et pour graver à nouveau les noms d'Amon qui avaient été méthodiquement mutilés ou effacés.

En même temps, les derniers vestiges du culte solaire d'Aton furent systématiquement proscrits. Son temple de Karnak fut rasé jusqu'aux fondations et les matériaux en furent employés à bâtir deux pylônes à la gloire d'Amon. Dans les ruines de ces pylônes on recueille de nos jours des pierres ayant jadis servi à la construction du sanctuaire d'Aton et où l'on peut encore lire les noms des quelques rois qui avaient adopté le culte du disque solaire. Le temple de la résidence Akhitaton fut également détruit, ainsi que le tombeau que le roi hérétique s'était fait aménager dans la nécropole de cette ville.

Le nouveau roi s'appliqua à rétablir aussi dans d'autres domaines l'ancien ordre de choses. La tâche était peut-être plus malaisée que dans le

domaine religieux, en raison de la décadence dans laquelle était tombée l'administration locale, et du relâchement de la morale, qui avait engendré les pires abus. Pour rendre aux fonctionnaires locaux du fisc la crainte du pouvoir central qu'ils n'avaient plus, et pour réprimer les exactions qu'ils infligeaient à leurs administrés, le roi édicta tout un code de lois nouvelles, aussi précises que sévères. Les pénalités édictées par ces ordonnances contre les actes d'extorsion commis au préjudice des pauvres et des faibles furent appliquées dans toute leur rigueur, sans aucune pitié ni clémence à l'égard des contrevenants. Les tribunaux furent réorganisés, et le roi fit porter tous ses efforts sur l'octroi à tous ses sujets, quelle que fût la classe sociale à laquelle ils appartenaient, d'une justice honnête et humaine. Aussi le nom d'Haremhab devint-il bien vite populaire parmi les masses, et son long règne bienfaisant s'acheva-t-il dans le calme à l'intérieur.

Quant à la situation extérieure, elle fut forcément négligée, et Haremhab dut renoncer aux idées de conquête qu'il avait peut-être conçues. Il ne lui fut pas donné de pouvoir remédier à l'état de désorganisation et d'anarchie dans lequel il avait trouvé les provinces de l'Empire à son avènement, et il ne semble pas qu'il ait cherché à affronter sérieusement l'inquiétante puissance des Hittites en Syrie. Dans le Sud, cependant, une expédition fut envoyée pour châtier les tribus nubiennes rebelles, tandis qu'une autre allait chercher au pays de Pount les richesses qui faisaient sa renommée. C'est aux successeurs de ce roi qu'il était réservé de tirer le profit de ses sages réformes.

### RAMSÈS Ier.

Un vieillard, nommé Ramsès, qui fut le premier de la longue série de pharaons ayant porté ce nom et dont nous ne savons pas s'il avait avec le roi défunt quelque lien de parenté, lui succéda en 1315. Dès l'an 2 de son règne, ce Ramsès Ier, dont fort peu de chose nous est connu, s'associa comme corégent son fils Séthi (le Séthôs de Manéthon). Tous deux semblent avoir organisé une expédition en Nubie qui se serait avancée au moins jusqu'à Ouâdi Halfa, à peu de distance au nord de la seconde cataracte.



### SÉTHI Ier.

Devenu roi pendant le cours même de cette expédition, Séthi Ier inaugura son règne, qui devait être brillant, par une rapide et décisive expédition en Asie. Il en revint maître de toute la Palestine méridionale, et probablement aussi de la plus grande partie de la Palestine du Nord. Bientôt après, une seconde campagne le mit en présence de l'avant-garde de l'armée hittite dans la vallée de l'Oronte, et l'issue de cette première bataille entre les forces hittites et égyptiennes paraît avoir été incertaine. Séthi Ier ajouta peu de chose à sa conquête antérieure et, renonçant pour toute la durée de son règne à se mesurer avec son rival, il conclut avec lui un traité de paix.

Ayant également assuré la défense efficace du Delta contre les Libyens turbulents, il occupa la majeure partie de son règne à restaurer les temples d'Amon et des autres dieux, que la révolution religieuse d'Akhnaton avait mis à mal, et à construire de nouveaux édifices, par exemple à Karnak, à Memphis, à Héliopolis et dans le Delta. Il consacra, à l'extrémité nord de la nécropole thébaine, un temple funéraire au culte de son père Ramsès Ier (actuellement connu sous le nom de temple de Gournah). Il éleva à Abydos, pour son propre culte funéraire et aussi en l'honneur de six divinités thébaines et locales, un édifice qui, bien qu'incomplètement conservé, reste encore un des plus beaux spécimens d'architecture et de sculpture. Il se fit enfin creuser dans la Vallée des Rois une vaste tombe, dont l'étonnante succession de salles et de corridors richement décorés est pour le visiteur un légitime sujet d'admiration.

Toutes ces constructions, exigeant des ressources considérables, nous voyons Séthi Ier préoccupé d'assurer dans les meilleures conditions possibles le rendement des mines d'or de la région du Gebel Zabara, près de la mer Rouge, de la vallée de Radésieh à l'est d'Edfou, et de l'Ouâdi ʿAllâqi en Basse-Nubie.

RAMSÈS II.

Après un règne de plus de vingt années, Séthi Ier mourut vers 1292 et fut remplacé, non par son fils aîné (dont nous ignorons s'il était mort avant lui ou s'il fut violemment écarté du trône par son frère puîné), mais par ce dernier, nommé Ramsès comme son grand-père et que l'histoire connaît sous le nom de Ramsès II. Ce dernier inaugura son règne par un acte habile de piété filiale. S'étant rendu à Abydos, il décida d'entreprendre l'achèvement et la restauration des diverses constructions édifiées par Séthi Ier en cet endroit, et en particulier du temple funéraire de ce dernier, dont il réorganisa l'administration et rétablit les prestations en nature. A Thèbes même, il acheva la construction et la décoration du temple funéraire que Séthi Ier avait fait ériger à la mémoire de Ramsès Ier à l'extrémité nord de la nécropole, non loin du chemin conduisant à la Vallée des Rois.

En l'an 3 de son règne, nous voyons Ramsès II à Memphis, où il consulte ses fonctionnaires sur la possibilité d'exploiter méthodiquement les mines d'or de l'Ouâdi ʿAllâqi en Nubie, où Séthi Ier n'avait pas réussi à rendre fructueux ses premiers essais. La route conduisant aux mines fut réparée et ravitaillée en eau potable, et à Koubân, à l'endroit où cette route quittait la Vallée du Nil pour s'enfoncer dans le désert arabique, une stèle fut érigée par le vice-roi de Kouch à l'effet de commémorer cet heureux événement, dont le trésor royal attendait les plus heureux effets.

Libre alors de tout souci matériel et de toute préoccupation pieuse à l'intérieur de son royaume, Ramsès II put donner essor à ses ambitions extérieures, en Asie particulièrement. Le roi des Hittites, à la faveur de la paix conclue avec Séthi Ier, avait mis la main sur la forteresse de Qadech qui commandait le cours du fleuve Oronte. Il avait, d'autre part, réussi à grouper autour de soi une formidable coalition de tous les roitelets asianiques, qui étaient plus ou moins ses vassaux, et ces coalisés avaient mis à sa disposition une armée telle que les Égyptiens n'avaient encore jamais rencontré devant eux la pareille. L'épopée connue sous le nom, d'ailleurs inexact, de *Poème de Pentaour,* dont il nous est parvenu jusqu'à huit exemplaires (tous mutilés, mais se complétant les uns et les autres) a conservé le récit de la campagne entreprise en l'an 5 de son règne par Ramsès II contre cette redoutable coalition et du succès qu'il remporta devant la forteresse de Qadech, où sans la valeur personnelle et le sang-froid du Pharaon les troupes égyptiennes auraient subi un désastre complet.



Mais, en dépit du retour triomphal de l'armée, fortement diminuée, à Thèbes, et malgré l'orgueilleuse insistance avec laquelle Ramsès fit graver sur les divers temples d'Égypte les scènes de cette campagne, ce n'était là rien moins qu'une victoire. Il fallut de nouvelles expéditions en Galilée et dans la haute vallée de l'Oronte pour soustraire définitivement la Palestine à l'influence hittite. Quant à la Syrie du Nord et à la Phénicie, si Ramsès y fit de brillantes apparitions, il est bien certain qu'il fut impuissant à les annexer de façon durable à son Empire, comme avaient réussi à le faire ses prédécesseurs de la XVIIIe dynastie. Et l'on ne sait trop ce qu'il aurait pu advenir de cet Empire, même réduit à ses actuelles proportions, si le roi des Hittites n'avait résolu de conclure avec Pharaon un traité permanent de paix et d'alliance, grâce auquel il lui serait possible de détourner ses regards vers l'est, du côté de l'Assyrie menaçante. Le texte de ce traité, signé en l'an 21 de Ramsès II, nous a été conservé dans ses deux versions hiéroglyphyque et cunéiforme. La rédaction en est très explicitement détaillée. Ses clauses principales sont les suivantes :

1° renonciation formelle, de part et d'autre, à toute idée de conquête;
2° confirmation des traités antérieurement conclus entre les deux pays;
3° conclusion d'une alliance défensive contre leurs ennemis respectifs;
4° extradition des fugitifs, des criminels et des immigrants.

Enfin treize années plus tard, le mariage de la fille aînée du roi des Hittites avec Ramsès II vint sceller définitivement cette alliance.

C'est ainsi que prit fin la politique belliqueuse de l'Égypte en Syrie, inaugurée trois siècles plus tôt par le fondateur de la XVIIIe dynastie,

Ahmôsis. Sans doute, dans les siècles qui suivront, assisterons-nous encore à des velléités de reprise de cette politique impérialiste; mais ce ne seront plus alors que tentatives sporadiques et sans lendemain. L'armée égyptienne, de plus en plus pénétrée d'éléments mercenaires étrangers, va perdre désormais toute valeur offensive pour se borner à défendre le pays contre les agressions du dehors. Les beaux jours de l'Empire égyptien sont à jamais révolus.

Un des résultats de la politique asiatique, poursuivie jusqu'alors de façon plus ou moins régulière et avec des alternatives d'éclat et de ténèbres, avait été de déplacer le centre de gravité de l'Égypte et de le faire descendre de Thèbes dans le Delta. De grandes villes se fondèrent ou se développèrent à la faveur de ce changement, surtout dans la région orientale du Delta, telles que Zalou ou Thel (à l'est d'El-Qantara), Tanis, Pithom, Tell el-Yahoudieh, Bubastis, etc. Ramsès II créa même, à l'extrême frontière Nord-Est, au débouché de la branche la plus orientale du Nil (branche Pélusiaque), une résidence royale nouvelle à laquelle il donna le nom de Pi-Ramessé «demeure de Ramsès» et que la Bible appelle purement et simplement Ramsès. Jamais, en effet, le trafic n'avait été plus important dans cette région stratégique de l'isthme de Suez et de l'Ouâdi Toumilât, même aux temps les plus glorieux de la XVIII$^{e}$ dynastie.

Mais de ce que le centre de gravité de l'Empire s'était ainsi sensiblement déplacé vers le nord, il ne faudrait pas conclure que le sud était négligé. Ramsès, au contraire, n'éleva pas moins de six temples nouveaux consacrés aux grandes divinités d'Égypte dans la seule région comprise entre la première et la seconde cataracte. De tous ces temples ramessides nubiens, le plus beau et le mieux conservé est le grand spéos d'Ipsamboul ou Abou Simbel, creusé à même la montagne Libyque. Sous la XIX$^{e}$ dynastie, nous assistons à l'égyptianisation de plus en plus parfaite de la Basse-Nubie, où les anciens chefs indigènes ont fini par perdre toute espèce d'autorité. Cette dernière a désormais passé entre les mains des fonctionnaires du Pharaon et, même en matière de justice, c'est le vice-roi de Kouch nommé par Thèbes qui exerce les pouvoirs suprêmes.



Il serait fastidieux d'énumérer les innombrables constructions, temples, portes triomphales, obélisques, statues colossales, stèles commémoratives, dont Ramsès II couvrit littéralement le territoire de ses États, ainsi que les monuments déjà existants dont il effaça les noms de ses prédécesseurs pour y graver les siens. Nul roi au monde ne s'est certainement livré à une pareille débauche de pierre, depuis le Nahr el-Kelb en Syrie jusqu'au grand temple rupestre d'Ipsamboul, à quelques kilomètres seulement de la frontière actuelle du Soudan et non loin de la seconde cataracte. C'est, parmi les trois grandes dynasties thébaines du Nouvel Empire, à la XIX$^{e}$, et particulièrement à Ramsès II, que revient la gloire d'avoir surtout favorisé l'essor de l'architecture et de la sculpture en encourageant les artistes et en leur assurant plus de travail qu'ils n'en pouvaient produire. Ce roi aimait, en effet, le faste et se plaisait à faire reproduire, en toute occasion et en tout lieu, les traits de sa physionomie, qui étaient beaux, et ses exploits guerriers.

Enfin un des traits caractéristiques de ce long règne, qui dura plus de deux tiers de siècle, fut l'importance des femmes : le harem de Ramsès II fut exceptionnellement riche en épouses légitimes et en concubines, dont il eut plus de cent fils et au moins cinquante filles. Il était aussi fier de son abondante progéniture que de ses vertus militaires et de ses constructions, et sa descendance nous apparaît encore plusieurs siècles après sa mort dans certains personnages qui aimaient à s'intituler *fils royaux de Ramsès*. Les Ramessides formèrent ainsi une véritable noblesse au-dessus de la classe la plus élevée de l'aristocratie.

Le roi, de haute stature, mais aux traits assez peu virils, fit preuve, au cours de son règne de soixante-sept années, d'une vaillance et d'une énergie peu communes, qui forcèrent l'admiration de ses sujets comme celle de ses adversaires. Mais certains de ses défauts étaient à l'échelle de ses qualités, à savoir une vanité peu commune et un amour immodéré de la volupté. Cet ensemble de traits, bons ou mauvais, laissa dans l'esprit de ses contemporains une impression profonde, et le souvenir de ses exploits demeura vivace pendant plusieurs siècles. Les neuf rois Ramsès

qui, un quart de siècle environ après sa disparition, furent appelés à se succéder sans interruption sur le trône de Thèbes, s'efforcèrent à l'envi, sans d'ailleurs jamais y réussir, d'égaler sa gloire, et les Grecs vénérèrent en lui, sous le nom du légendaire Sésostris, le plus illustre des Pharaons.

### SÉTHI-MENEPHTAH ET SES SUCCESSEURS.

Sous le règne de son successeur, Séthi-Menephtah, qui était son treizième fils, nous n'assistons plus à aucune tentative de conquête lointaine. L'Égypte est désormais réduite à une lutte défensive de tous les instants pour préserver ses frontières, menacées principalement sur deux points, au nord et à l'ouest.

La Palestine se révolta et les peuples de la mer Égée, ayant réussi à battre en brèche la suprématie maritime égyptienne en Méditerranée, commencèrent leurs incursions dans le Delta. Une campagne fut dirigée contre Israël, et la Palestine fut ramenée sous le joug pour quelques temps encore, en l'an 3 du règne (vers 1223). Puis, en l'an 5, ce fut la guerre contre l'invasion combinée des Libyens et des peuples de la mer, qui se termina également à l'avantage des armes égyptiennes.

Menephtah employa les quelques années de sa courte royauté, non plus en constructions, comme ses prédécesseurs, mais en destructions, pour se procurer les matériaux nécessaires à son temple funéraire, d'une part, et à la célébration de ses hauts faits, d'autre part. C'est ainsi qu'il fit graver sur le verso d'une stèle d'Amenophis III son hymne triomphal de victoire sur les Libyens : cette stèle, conservée au Musée du Caire, est connue sous le nom de *stèle d'Israël,* parce qu'on y trouve la plus ancienne mention connue du nom des Israélites. Il se pourrait donc que Menephtah eût été le Pharaon sous lequel les Israélites, sous la conduite de Moïse, quittèrent l'Égypte pour gagner la Terre promise. Le fait demeure, toutefois, douteux si l'on songe que sa momie a été découverte à Thèbes, alors que, suivant le récit biblique, le Pharaon de l'Exode aurait trouvé la mort dans les eaux de la mer Rouge. Les plus récentes découvertes archéologiques faites en Palestine semblent, d'autre part, témoigner en faveur d'une beaucoup plus haute antiquité pour la conquête de la Terre promise par les Hébreux.



Après un règne qui dura au moins dix ans, Menephtah mourut vers 1215 et fut enseveli, comme ses prédécesseurs, dans la Vallée des Rois à Thèbes. Ses successeurs, Amenmessès, Séthi II (vers 1210) et Siphtah (vers 1205) furent des rois éphémères et sans importance.

Après la mort du dernier d'entre eux, les nobles locaux et les administrateurs des villes réussirent à mettre la main sur le gouvernement du pays. La situation s'aggrava encore du fait d'une grave famine, jusqu'à ce qu'un usurpateur Syrien, qui avait occupé une position officielle à la cour, se fût emparé du pouvoir, qu'il exerça dans la violence. Sa tyrannie ne dura, d'ailleurs, pas longtemps, car un certain Sethnakht, homme énergique d'origine inconnue, restaura bientôt à son profit l'unité du royaume et mit en déroute les innombrables candidats qui aspiraient à la couronne. Ce Sethnakht régna quelques mois seulement, juste assez pour avoir le temps de désigner comme son successeur son fils Ramsès, qui devint le roi Ramsès III (vers 1198).

## 2. — LA XX^e DYNASTIE.

### RAMSÈS III.

Avec ce troisième Pharaon du nom de Ramsès commence la XX^e dynastie.

Jeune et vigoureux, il inaugura son règne par un brillant triomphe sur une coalition des diverses tribus libyennes et des peuples méditerranéens que les Égyptiens appelaient les «peuples de la mer» et que nous désignons sous le nom d'Égéens. Une ville forte fut construite à l'ouest du Delta, à laquelle on donna le nom de Ramsès et qui devait protéger la frontière contre une éventuelle tentative d'agression des vaincus. Repoussés de la vallée du Nil, les Égéens détournèrent leurs coups sur l'Asie, où ils s'emparèrent de la Syrie du Nord, de la côte phénicienne et du pays d'Amor (ou Amourrou), et où ils portèrent à l'Empire hittite un coup mortel.

Cette digression devait, du reste, en définitive, leur être fatale, car Ramsès III mit à profit le répit qu'elle lui laissait pour organiser contre eux une double expédition continentale et maritime. Il les battit à la fois sur mer et sur terre et sauva, une fois encore, ce qui subsistait de l'Empire égyptien en Asie. Il lui fallut ensuite repousser sur la frontière occidentale du Delta une nouvelle incursion des Machaouacha, et cela à la demande même de ses anciens ennemis les Libyens qui, cette fois, réclamaient son appui contre ces envahisseurs berbères. Enfin, par un jeu de bascule qui était devenu régulier maintenant que les Pharaons n'étaient plus assez puissants pour se défendre sur deux frontières à la fois, il lui fallut de nouveau apparaître en Palestine et en Syrie, où il fit élever quelque part un temple en l'honneur d'Amon; ce temple abritait une imposante statue du dieu, aux pieds de laquelle les princes asiatiques furent contraints de venir chaque année déposer leur tribut.

Glorieux donc au dehors, le règne de Ramsès III brille encore d'un assez vif éclat. Le document le plus volumineux que nous ait transmis l'ancien Orient, qui fut rédigé après la mort du roi par son fils et successeur, Ramsès IV, et qui est connu sous le nom de *Papyrus Harris*, constitue l'inventaire détaillé de toutes les constructions et donations par lesquelles le roi défunt s'était acquis la reconnaissance des diverses divinités du pays entier. Les richesses continuent à affluer, comme par le passé, de Nubie, de Pount et d'Asie. Le commerce est toujours florissant et la navigation fluviale et maritime paraît avoir été plus intense encore que sous les XVIII$^e$ et XIX$^e$ dynasties. Les travaux d'intérêt public sont poussés avec activité : on plante des arbres dans tout le pays pour suppléer, dans la mesure du possible, au manque de forêts naturelles. Le roi fait élever à la gloire d'Amon, à Médinet Habou, dans la partie méridionale de la nécropole thébaine, un temple immense et splendide, où sont relatées et représentées dans le plus minutieux détail les victoires qu'il a successivement remportées sur ses divers ennemis, tandis qu'en avant de ce temple il se fait bâtir un palais hérissé de tours imposantes. A Karnak, il construit trois temples : l'un, dans la cour précédant la grande salle hypostyle, dédié à la triade



thébaine Amon-Mout-Khonsou; un autre, dans l'enceinte de Mout, consacré à la déesse-épouse d'Amon; un troisième, enfin, à la gloire du dieu-fils Khonsou, qu'il n'a, d'ailleurs, pas le temps d'achever et qui devait être terminé plus tard par Ramsès XI et Herihor. Mais l'art des sculptures qui recouvrent ces édifices ne rappelle que de fort loin celui des reliefs de Séthi I$^{er}$ à Karnak, Gournah ou Abydos, ou de Ramsès II au Ramesseum : ce ne sont, pour la plupart, que de pâles imitations sans originalité ni vigueur.

Et cette décadence, déjà très nettement visible dans les arts, n'est que le reflet du déclin de la puissance royale elle-même derrière ses palais grandioses. Le danger pour la royauté ne vient plus désormais des nobles, mais des prêtres : la classe sacerdotale a pris, peu à peu, à la faveur des règnes faibles qui se sont succédé entre Séthi-Menephtah et Ramsès III, et aussi grâce aux richesses dont les rois n'ont cessé depuis Thoutmôsis III de combler, au détriment de leur propre trésor, les temples des diverses divinités, une influence telle que l'État a fini par devenir une véritable théocratie. On voyait le dieu Amon intervenir d'une façon constante et régulière, par le moyen de ses oracles, dans le gouvernement. La splendeur opulente qui était déployée lors des innombrables cérémonies en l'honneur du dieu égalait, quand elle ne la surpassait pas, la magnificence des fêtes royales. Si encore il y avait eu un semblant d'équilibre dans la répartition des trésors, le danger eût peut-être été moindre pour la royauté. Mais c'était, naturellement, aux temples d'Amon et à leurs prêtres qu'était réservée la part du lion, et cette part atteignait, s'il faut en croire les chiffres, très probablement officiels, donnés par le papyrus Harris, les trois quarts, parfois même les quatre cinquièmes ou plus encore, de la totalité des richesses détenues par les temples d'Égypte, soit : 86.486 esclaves sur 107.615, — 421.362 têtes de bétail sur 490.386, — 433 vignobles et vergers sur 513, — 83 barques et navires sur 88, — 65 villes sur 169, dont 9 situées en Syrie et en Nubie, — enfin 864.168 aroures de terre cultivable sur 1.071.780.

Le trésor royal se vidant ainsi rapidement du meilleur de sa substance,

les Pharaons n'entretenaient plus qu'à grand'peine leur seul instrument de force, c'est-à-dire leur armée. L'élément égyptien était depuis bien longtemps dominé dans l'armée par l'élément étranger mercenaire; mais ces mercenaires avaient des exigences grandissantes et leurs services ne pouvaient être assurés aux rois qu'autant que ceux-ci seraient en état de les rémunérer largement. De nombreux esclaves Syriens, Asiatiques, Libyens ou Nubiens étaient chargés, d'autre part, d'assurer la garde de la personne même du Pharaon, et ceux-là également ne resteraient fidèles que dans la mesure où ils y auraient intérêt et où quelque autre maître ne leur ferait pas des propositions plus avantageuses. Aussi voyons-nous, à la faveur de ces circonstances, des conspirations s'ourdir dans l'entourage immédiat du roi, jusque dans son propre harem; et presque chaque fois nous pouvons relever, pour les auteurs de ces tentatives de régicide, des noms étrangers.

Il semble bien, d'ailleurs, quoique le fait ne soit pas rigoureusement prouvé, que Ramsès III finit par succomber à un attentat de cette nature (vers 1167-1165).

## LES DERNIERS SOUVERAINS RAMESSIDES.

Il n'est pas surprenant, dans de telles conditions, que le déclin du pouvoir mondial du Pharaon ait rapidement suivi la diminution de son autorité intérieure elle-même pendant la période d'environ trois quarts de siècle où vont se succéder rapidement les huit successeurs de Ramsès III (env. 1167-1090). Ces rois, s'ils ont tous continué à porter le nom glorieux de Ramsès, n'ont été, cependant, que de bien pâles reflets de leur prédécesseur. Leurs règnes sont, en général, fort courts, car il ne s'est pas écoulé plus de vingt-cinq ou trente ans entre la mort de Ramsès III et l'avènement de Ramsès IX. Leurs noms apparaissent sur des papyrus ou dans des inscriptions dénuées d'intérêt. Six d'entre eux se sont fait creuser une tombe, plus ou moins vaste et somptueuse, dans la Vallée des Rois. Mais c'est là, en somme, à peu près tout ce que nous savons



d'eux. Ces Pharaons continuent à revendiquer la Nubie, alors qu'en Asie les dernières possessions égyptiennes ont complètement disparu.

Le plus important d'entre eux paraît avoir été Ramsès IX (env. 1142-1123). Pendant la corégence de ce dernier et de son fils, le futur Ramsès X, se déroulèrent à Thèbes les péripéties du procès intenté à six individus convaincus d'avoir violé et pillé les tombes de Séthi Ier et de Ramsès II à la Vallée des Rois. Le respect dû à la majesté royale avait à tel point décliné que de pareilles profanations n'allaient pas tarder à se généraliser. De toutes les momies des Pharaons des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties, deux seulement, en effet, celles d'Amenophis II et de Toutankhamon, ont échappé à ces tentatives sacrilèges et ont été retrouvées, de nos jours, intactes dans leur sarcophage.

Sous le dernier d'entre eux, Ramsès XI (env. 1118-1090), un noble local de la ville de Tanis (aujourd'hui Ṣan el-Ḥagar, province Charqieh, district Faqous), au nord-est du Delta, nommé Nsoubanibdadou (le Smendès des auteurs grecs), se rendit maître de toute la Basse-Égypte et fonda une dynastie nouvelle indépendante, qui est la XXIe de Manéthon. Les Ramessides de Thèbes furent ainsi définitivement coupés de l'Asie antérieure, où les Assyriens n'allaient pas tarder, du reste, à détruire tout ce qui pouvait encore subsister de la fiction de la souveraineté égyptienne.

Mais il y avait pis encore : dans sa capitale même de Thèbes, le dernier des Ramsès n'était plus qu'une sorte de fantoche à la discrétion du grand prêtre d'Amon, Herihor, lequel poussa l'audace jusqu'à faire graver ses titres sarcerdotaux et militaires sur les parties inférieures de la salle hypostyle du temple de Khonsou à Karnak. De là à s'attribuer les titres royaux eux-mêmes et à enclore son nom dans le cartouche réservé au nom du roi il n'y avait qu'un léger pas, qui devait être bien vite franchi par Herihor.

# CHAPITRE VII.

## LA CIVILISATION SOUS LE NOUVEL EMPIRE.

Nous avons eu l'occasion de noter plus haut à quel point l'invasion des Hyksos avait modifié les conditions générales de la vie égyptienne. Nous avons constaté également comment le rétablissement de l'ordre et de l'unité, dû à l'énergie de la grande famille thébaine des Saqnenré, Kamôsis et Ahmôsis, avait transformé l'état de choses qui existait avant la longue période de confusion engendrée par l'arrivée des hordes asiatiques dans le Delta du Nil. Le régime féodal, déjà fortement battu en brèche dans la dernière partie du Moyen Empire, a maintenant complètement disparu, faisant place à une solide organisation de l'État, dans laquelle la perception des impôts et l'administration de la justice sont contrôlées directement par le roi en la personne de son vizir et des représentants locaux de ce dernier. Nous assistons alors à la naissance et au développement d'une nouvelle classe sociale, composée de fonctionnaires, à laquelle va être étendu le privilège du culte funéraire, qui avait été d'abord réservé aux rois seuls, puis était descendu progressivement jusqu'aux chefs locaux et à leurs créatures.

### 1. — LA RELIGION.

Mais un autre changement très important avait suivi l'expulsion des Hyksos : les fondateurs de la XVIII[e] dynastie et leurs successeurs, après avoir poursuivi les envahisseurs jusque dans la Palestine méridionale, s'étaient peu à peu enhardis à la conquête de la Syrie, et avec Thoutmôsis III avait pour la première fois apparu un *Empire* égyptien, unissant à l'intérieur de ses frontières la proche Asie et la Nubie. Ces conquêtes avaient créé, puis développé chez les Égyptiens un sentiment de conscience

nationale et de patriotisme auquel ils étaient restés jusqu'alors à peu près totalement étrangers. Les dieux de l'Égypte avaient suivi les armées dans leurs expéditions et étaient devenus les dieux de l'Empire. Mais en même temps, par un curieux phénomène inverse, s'était créée en Basse-Égypte une tradition monothéiste, apportée de Syrie par les Hyksos sémites en la personne de leur dieu Soutekh, que les Égyptiens assimilèrent plus ou moins à leur vieux dieu Seth. Cette tradition monothéiste, qui resta en honneur après l'expulsion des envahisseurs étrangers, se développa dans la suite surtout à Héliopolis, sans parvenir toutefois à triompher de l'antique polythéisme inné des riverains du Nil. Cette tendance au monothéisme universel eut son apogée dans l'éphémère révolution religieuse connue sous le nom d'hérésie d'Akhnaton, dont il a déjà été question[1] et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir un peu plus loin.

En matière de religion, nous en sommes presque exclusivement réduits, pour cette époque, à des textes de caractère funéraire. Dès la fin du Moyen Empire, les formules magiques que le mort avait à prononcer pour triompher dans sa vie d'outre-tombe des nombreux ennemis ligués pour sa perte devinrent de plus en plus nombreuses. Il ne fut donc plus possible de les écrire à l'intérieur du sarcophage. On dut les tracer sur un rouleau de papyrus spécial, que l'on déposa dans la tombe. C'est ce recueil de formules que nous désignons sous le nom de *Livre des Morts*. Il est au Nouvel Empire l'équivalent de ce qu'avaient été les textes des Pyramides sous l'Ancien Empire et les textes des sarcophages sous le Moyen Empire. Il consiste, à l'exception de quelques hymnes à l'adresse du vieux dieu solaire Ré et du vieux dieu populaire Osiris, en un choix, fort variable d'un exemplaire à l'autre, des plus importants parmi les textes magiques. L'efficacité de ces formules y est renforcée par les vignettes qui leur servent d'illustrations.

La plus grande partie de ces anciens textes ont subi des altérations qui prouvent à l'évidence que les Égyptiens d'alors n'en comprenaient souvent

[1] Voir ci-dessus, p. 148-150.



plus le sens. Aussi leur confusion et leur obscurité, qui étaient déjà très sensibles sous le Moyen Empire, augmentent-elles au point de les rendre parfois presque inintelligibles. La chose était, semble-t-il, d'ailleurs de peu d'importance pour les Égyptiens, car ils ne se souciaient pas beaucoup de cette clarté que notre esprit réclame aujourd'hui impérieusement. L'essentiel était pour eux de ne laisser rien perdre de la vieille tradition religieuse que leur avaient léguée leurs ancêtres; l'inintelligibilité résultant de la combinaison de versions diverses, et souvent contradictoires, ne diminuait en rien pour eux la valeur magique de ces textes.

Un grand changement eut lieu aussi, dès la même époque, dans la conception que se faisaient les Égyptiens de la vie supra-terrestre : ils ne trouvèrent plus, comme jadis, leur plaisir dans les occupations agricoles des champs d'Ialou, mais jugèrent expédient de se décharger de ces besognes véritablement par trop terre à terre sur des statuettes de serviteurs, qui furent déposées dans la tombe par centaines pour *répondre* à leur appel chaque fois que ce serait nécessaire : d'où leur nom de *répondants*. De même, pour s'assurer le pardon des mauvaises actions qu'ils auraient pu commettre pendant leur vie terrestre, les morts firent déposer sur leur poitrine un scarabée, muni d'un texte magique. La principale fonction de ce scarabée-cœur était de ne pas témoigner contre son propriétaire lors du jugement et de la pesée de son âme devant le tribunal d'Osiris. Il va sans dire que cette pratique était loin de constituer un progrès moral; sûr, désormais, d'être toujours innocenté après la mort par son cœur, l'homme ne se souciait guère de mener ici-bas une vie vertueuse et exemplaire.

A côté du culte funéraire, essentiellement populaire, fondé sur l'adoration d'Osiris dieu des morts, existait aussi une religion de l'État, ou mieux une religion royale. Au Moyen Empire, le dieu-soleil Ré, uni au vieux dieu faucon des âges préhistoriques sous le nom de Ré-Harakhté (Ré-Horus-de-l'Horizon), avait été amalgamé à Thèbes avec le dieu local de cette ville, dont la famille régnante était originaire, Amon. Sous la XVIII^e^ dynastie, dont les rois étaient également des Thébains, ce culte

combiné des trois dieux Ré, Horus et Amon n'avait pas subi de modification appréciable.

Mais vers la fin de cette dynastie, nous assistons tout d'un coup à un changement soudain, car le roi Amenophis IV et sa cour s'adonnent entièrement à un culte véritablement monothéiste. Ce culte reconnaît comme seul et unique dieu le soleil, ou plutôt le disque solaire, créateur et vivificateur non seulement de l'Égypte mais aussi de toutes les contrées étrangères récemment conquises, c'est-à-dire de tout le monde connu des Égyptiens d'alors. Cette révolution religieuse, connue sous le nom d'hérésie d'Akhnaton, fut probablement non pas le fait de la seule personnalité du roi, si originale qu'elle ait pu être, mais la résultante inévitable de conditions qui s'étaient graduellement modifiées. Si, pourtant, cette curieuse tentative d'instaurer une religion monothéiste n'eut pas un plus durable succès, c'est qu'elle était encore prématurée. C'est aussi, et surtout, qu'elle avait le tort de se montrer exclusive et de vouloir supprimer radicalement le culte d'Amon en persécutant ses temples, son clergé et son nom même. C'est enfin qu'elle avait le défaut d'être purement contemplative et de ne s'appuyer sur aucun mouvement d'ordre pratique, soit politique soit diplomatique; elle faisait son apparition au moment le plus défavorable possible, alors que l'Égypte venait de perdre son Empire en Asie et voyait sa vie intérieure complètement désorganisée.

Nous ne sommes pas en état d'apprécier utilement les traces que cette révolution éphémère a pu laisser dans la religion égyptienne. Elle ne saurait, en tout cas, être rendue responsable de ce caractère d'humilité que nous voyons apparaître sur les stèles funéraires de la XIX<sup>e</sup> dynastie, dont les allusions à un dieu plein de miséricorde et de pitié pour les fautes de sa créature forment un si violent contraste avec les protestations d'orgueilleuse innocence et de tranquille assurance dont témoignent tant de passages du *Livre des Morts*. Le développement de la religion égyptienne est, en somme, à l'époque du Nouvel Empire, caractérisé surtout par une évolution graduelle vers le sacerdotalisme complet, dont l'aboutissant naturel sera d'abord la dépossession du roi de son pouvoir temporel au



profit du grand prêtre d'Amon, ensuite l'accession de ce dernier à la royauté. Lorsque sous le règne du dernier des Ramsès la couronne aura passé de la tête du Pharaon légitime sur celle du grand prêtre d'Amon Herihor, Thèbes deviendra le siège d'une principauté purement théocratique. Elle ne tardera pas alors à sombrer dans une telle léthargie qu'elle sera bien vite devancée en importance par les villes du Delta, Tanis ou Bubastis, et que le dieu Amon lui-même descendra au rang des divinités inférieures. Ce sera alors le vieux dieu populaire Osiris qui, en dépit de l'essai de résurrection du culte solaire à l'époque des Pharaons de la dynastie saïte (VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle), reparaîtra au premier plan, et qui, à l'époque grecque, sous la forme d'Osiris-Apis ou Sérapis, dominera complètement aussi bien la religion d'État que la religion populaire.

Signalons, enfin, un trait curieux de la religion égyptienne à l'époque de l'épanouissement de l'Empire des Pharaons : c'est sa tolérance à l'égard des divinités de leurs sujets ou vassaux étrangers. A la différence des Assyriens ou des Perses, les Égyptiens n'ont jamais cherché à humilier les dieux d'un peuple vaincu, à emmener et à retenir en captivité leurs statues ou les objets sacrés, à détruire leurs sanctuaires ni à abolir leur culte. Au contraire, nous voyons les Pharaons du Nouvel Empire multiplier les hommages et prodiguer les marques de respect envers les dieux de leurs vassaux asiatiques, combler d'offrandes, par exemple, les temples de Byblos et de Beisan. Nous les voyons même accueillir officiellement dans le panthéon égyptien, pourtant déjà si riche, certaines des divinités syriennes, comme Baal, Recheph, Anat, Qadech ou Astarté, leur bâtir des temples et leur assigner des collèges de prêtres dans certaines villes de la vallée du Nil.

## 2. — LE DROIT.

Si les anciens Égyptiens ne possédaient pas une véritable théorie philosophique ou religieuse de la morale, ils ne purent cependant se passer dans la pratique d'un code moral. Les prescriptions de ce code sont

exposées avec assez de détails dans la «confession négative» du chapitre 125 du *Livre des Morts*, qu'on pourrait encore appeler une «profession d'innocence» de la part du mort.

Quant à un code légal, dont l'existence nous est attestée à la fois par un passage de l'inscription biographique du vizir Rekhmiré (XVIII[e] dynastie), dans son tombeau de Cheikh abd el-Gournah (nécropole de Thèbes), et par les affirmations des auteurs grecs, il ne nous en est parvenu aucun fragment. Aussi ne savons-nous pour ainsi dire rien des lois égyptiennes ni de l'esprit dans lequel elles étaient appliquées.

Sur l'organisation des tribunaux nous en sommes presque réduits à la même ignorance. Il semble, toutefois, que, sous la XIX[e] dynastie, deux grandes cours de justice fonctionnaient, l'une à Thèbes pour la Haute-Égypte, l'autre à Héliopolis pour le Delta. Chacune d'elles était présidée par un vizir. Il est probable qu'il existait, en outre, des cours locales ou provinciales, au moins dans les villes les plus importantes comme, par exemple, Memphis.

Le droit criminel égyptien nous est surtout connu par un certain nombre de papyrus hiératiques de la XX[e] dynastie traitant de quelques grands procès. C'est ainsi que les papyrus Abbott et Amherst décrivent les enquêtes et jugements auxquels donnèrent lieu les multiples vols par effraction dont étaient l'objet les tombes royales dans les vallées occidentales de Thèbes. Ces papyrus, aujourd'hui dispersés dans les divers musées d'Europe et d'Amérique, ont dû jadis faire partie d'un seul et même grand dossier relatif à ce sujet qui préoccupa longtemps les juges anciens. Ils nous font connaître avec assez de détails la procédure suivie en la matière, laquelle était peut-être, d'ailleurs, une procédure exceptionnelle en raison de l'importance toute spéciale de ces vols : visites officielles des fonctionnaires royaux et constatation des faits matériels, arrestation de ceux des voleurs qui n'avaient pu réussir à s'échapper à temps, bâtonnade infligée aux accusés pour leur arracher des aveux. L'arrêt une fois rendu par les juges, son exécution était laissée à la discrétion du Pharaon.

D'autres documents de la même époque sont relatifs à une vaste conspiration ourdie contre le roi Ramsès III par les femmes de son harem et dans laquelle une reine même était impliquée. Un tribunal spécial de douze juges fut désigné par le roi, pour prononcer un jugement et l'exécuter sans avoir besoin d'en référer à l'approbation royale.



En matière de droit civil, le trait le plus frappant est le grand développement de la notion de propriété. Dès l'Ancien Empire, les inscriptions funéraires contiennent souvent des déclarations du propriétaire du tombeau aux termes desquelles ce dernier dit avoir laissé à son clergé funéraire un domaine avec ses serfs, dont les revenus sont destinés aux prêtres, à charge par ces derniers d'assurer au testateur, après sa mort, le culte et les offrandes nécessaires. Le légataire n'a pas le droit de vendre ce domaine ni d'en disposer à son gré : il doit être transmis par héritage à ses enfants ou à quiconque s'engagera à partager avec ces derniers les obligations du culte funéraire. Au cas où un légataire viendrait à quitter la corporation des prêtres dont il est membre, le domaine reviendrait à cette corporation elle-même. Ces questions de propriété sont plus tard, sous le Moyen Empire, longuement traitées dans des documents comme les papyrus de Kahoun (Fayoum) ou dans les dix contrats formels passés avec les prêtres de son culte funéraire par un puissant nomarque d'Assiout, nommé Hapizefa, pour assurer à son double les offrandes et les cérémonies rituelles nécessaires à son existence d'outre-tombe.

Enfin, pour le Nouvel Empire, nous possédons dans la célèbre inscription de Mès un excellent spécimen de procès civil, où il s'agit de l'histoire d'un terrain litigieux revendiqué pendant plusieurs siècles sous les XVIII[e] et XIX[e] dynasties par les héritiers successifs de son premier propriétaire, lequel l'avait reçu du roi Ahmôsis en reconnaissance de services rendus à la couronne pendant la guerre de l'expulsion des Hyksos. Pareilles revendications n'auraient, évidemment, pas été possibles sans l'existence d'un cadastre rigoureusement établi et soigneusement tenu à jour, ainsi que d'un registre des terrains et de leurs propriétaires.

## 3. — LES SCIENCES.

Les Égyptiens n'avaient aucune inclination pour la philosophie pure; ils montraient, par contre, un vif intérêt pour les problèmes de la vie pratique quotidienne. Aussi les sciences pratiques étaient-elles en Égypte dans une situation florissante.

Dans un pays où il était nécessaire de cultiver chaque pouce de sol fertile et où, d'autre part, le sens de la propriété était si développé, les opérations de mesurage des terrains devaient avoir une importance vitale. Les Pyramides de l'Ancien Empire suffiraient, si nous n'avions pas d'autres preuves, à attester l'extraordinaire précision des calculs égyptiens. Mais nous connaissons, en outre, les problèmes mathématiques posés, expliqués et résolus sur les papyrus Rhind au British Museum, datant du règne d'un des souverains Hyksos nommé Apophis, ainsi que sur d'autres papyrus de même nature. Les Égyptiens employaient la numération décimale. Ils connaissaient les fractions, mais à l'exception de la fraction 2/3, ils ne se servaient que de celles dont le numérateur est l'unité : la conséquence de cette limitation était qu'ils devaient dresser des tables pour réduire chaque fraction dont le numérateur n'était pas l'unité à une somme de fractions dont les numérateurs étaient l'unité. La multiplication directe ne leur était connue que pour le nombre 2 (et rarement 10) comme multiplicateur; les multiplications par un nombre supérieur à 2 (lequel était toujours un nombre pair) consistaient donc en une série de multiplications par 2 dont on additionnait ensuite les produits. La division était l'inverse exact de la multiplication et se faisait par purs tâtonnements.

Les mêmes méthodes servaient aux mesures. La surface d'un rectangle était correctement reconnue comme étant le produit de sa longueur par sa largeur; celle d'un cercle était obtenue en élevant au carré les 8/9 de son diamètre, et l'approximation est assez exacte car elle donne pour $\pi$ une valeur de 3,16 au lieu de 3,1416 qui est sa valeur réelle. Nous ne savons pas si les Égyptiens étaient arrivés à déterminer exactement la surface d'un triangle scalène.



Pour les solides, le volume du cylindre était donné comme étant le produit de sa base par sa hauteur véritable; celui du parallélipipède était reconnu comme étant le produit de ses trois dimensions. Quelques problèmes traitent aussi de la pente des côtés d'une pyramide dont on connaît la base et la hauteur.

Il y a peu de traces de l'application des mathématiques à l'astronomie. La longueur de l'année solaire, si elle était presque exactement connue, ne fut pas obtenue par le calcul, mais par l'observation du lever héliaque de l'étoile Sirius (ou Sothis) et de ses relations avec le commencement de la montée des eaux du Nil.

La connaissance du ciel était assez exacte, et les divers groupes d'étoiles étaient répartis en constellations selon les formes où elles se présentaient à l'imagination. Notre documentation à ce sujet date, malheureusement, de la basse époque uniquement et consiste surtout en tableaux et peintures d'étoiles, les fameux zodiaques représentés sur les plafonds des temples et de certaines tombes (celles de Ramsès VI et de Ramsès IX par exemple). Les Égyptiens connaissaient cinq planètes, que l'on peut identifier avec Vénus, Mercure, Mars, Saturne et Jupiter.

La médecine occupe une place de premier plan parmi les préoccupations scientifiques des anciens Égyptiens. Nous ne connaissons pas moins de quatre grands papyrus traitant de cette science, tandis qu'un autre (tout récemment étudié et publié) est consacré à la chirurgie, élémentaire à la vérité, et qu'un fragment de papyrus atteste l'existence de traités vétérinaires. L'origine de la médecine remontait aux époques les plus reculées, jusqu'au roi Ousaphaïs de la Ire dynastie. Imhotep, l'architecte du roi Zoser, constructeur de la Pyramide à degrés de Saqqara (IIIe dynastie), semble avoir été également un médecin réputé, car il a été plus tard divinisé et identifié par les Grecs, sous le nom d'Imouthès, avec leur dieu de la médecine, Asclêpios [1].

Cette science de la médecine était, comme la religion, fortement in-

---

(1) Voir ci-dessus, p. 76.

fluencée par la magie, qui avait pour résultat de rendre impossible tout progrès. Un des papyrus médicaux ne contient pour ainsi dire rien autre que des formules magiques à réciter en même temps qu'on prenait certains médicaments, tandis que les remèdes eux-mêmes n'y occupent qu'une place restreinte et qu'on n'indique même pas les proportions suivant lesquelles ils devaient être mélangés.

Les hommes-médecins, connaissant l'art de guérir les diverses affections et infirmités du corps humain en récitant certaines formules magiques appropriées que l'on considérait comme au moins aussi efficaces que les drogues, les emplâtres, les interventions chirurgicales, ont joui dès l'époque prédynastique d'une grande popularité. Médecine et occultisme étaient étroitement mêlés, et les rois entretenaient auprès d'eux des magiciens, comme par exemple le fameux Didi, qui vivait à la cour du roi Khoufou.

Malgré leur habitude d'ouvrir les corps des hommes et des animaux pour leur faire subir les opérations préparatoires à la momification, les Égyptiens ne semblent avoir eu que des connaissances anatomiques fort insuffisantes. Ils ne semblent pas, en tout cas, avoir songé à tirer parti de ces connaissances pour soigner et guérir les maladies.

De la science du diagnostic les papyrus médicaux ne disent à peu près rien. Mais les renseignements sur les drogues et remèdes, sur la pharmacopée, y sont, au contraire, fort abondants; et nous pouvons affirmer que dans ce domaine spécial les Égyptiens surent tirer un très habile parti des plantes et de certaines substances communes dont les qualités curatives avaient été déjà reconnues par leurs savants.

### 4. — LA LITTÉRATURE.

Quelle que soit l'abondance des œuvres littéraires sous le Nouvel Empire, nous sommes obligés de reconnaître qu'elles ne sont pas comparables en qualité à celles des époques antérieures. La seconde époque thébaine n'a donné naissance à aucune œuvre qui puisse rivaliser en mérite littéraire



avec des livres comme *Les maximes de Ptahhotep*, *L'histoire du paysan beau-parleur*, *Les aventures de Sinouhe* ou *Le conte du naufragé*. Qu'on n'objecte pas que cette infériorité de la littérature du Nouvel Empire est purement apparente et toute provisoire et qu'on découvrira peut-être un jour quelque ouvrage égalant ses devanciers. La chose est fort improbable : ce sont, en effet, uniquement les grandes œuvres du Moyen Empire que les écoliers d'alors étaient occupés à transcrire et à recopier; c'est donc qu'on reconnaissait le mérite de ces œuvres et qu'on n'avait rien de meilleur ou même d'équivalent à mettre en parallèle avec elles.

Les grandes victoires des Pharaons de la XVIII[e] et de la XIX[e] dynastie inspirèrent cependant des poèmes de valeur, comme l'hymne triomphal de Thoutmôsis III, gravé sur les murs du temple de Karnak, ou le soi-disant *poème de Pentaour*, relatif à la victoire remportée devant Qadech sur la coalition hittite par les armées de Ramsès II. Le souvenir de la lutte menée contre les étrangers venus d'Asie a donné, d'autre part, naissance au fameux conte du roi Saqnenré guerroyant contre les Hyksos.

La littérature religieuse est représentée surtout par des hymnes au dieu solaire (par exemple le papyrus 350 du Musée de Leyde) et par les hymnes et prières en l'honneur du disque solaire Aton. Le *Livre des Morts* n'est qu'un pâle reflet des textes qu'on avait jadis tracés soit à l'intérieur des Pyramides soit, plus tard, sur les sarcophages du Moyen Empire.

La littérature civile compte, principalement, les *Maximes d'Ani*, faible succédané des anciennes Maximes ou Instructions morales transmises par tel ou tel roi ou par tel ou tel sage à son fils, et les enseignements de Douaouf (papyrus Sallier II) qu'on a appelés la *Satire des métiers :* l'auteur fait à son fils une peinture peu engageante des principales professions et ne lui en recommande qu'une seule, celle de scribe.

L'art du conte et du roman est représenté à cette époque par le *Conte du Prince prédestiné* (papyrus Harris 500); mais, en comparaison du récit du marin naufragé ou des aventures de Sinouhe, ce conte est insignifiant : le vocabulaire y est pauvre et les répétitions constantes y sont fatigantes. Le papyrus d'Orbiney (*Conte des deux frères*) est d'un niveau quelque

peu supérieur. Il convient aussi de citer le *Récit d'Ounamon*, qui fut envoyé sous le règne de Ramsès XI par le grand prêtre d'Amon Herihor à Byblos en Phénicie pour en rapporter du bois de cèdre destiné à la fabrication de la barque sacrée du dieu.

Le reste de la littérature de cette époque consiste surtout en documents légaux, en comptes, en agendas journaliers de temples, de forteresses et de cimetières, enfin en lettres. De ces dernières, les unes sont de véritables missives, les autres sont de purs exercices d'écoliers dont les marges sont occupées par les corrections du maître. Le style épistolaire se présente à nous principalement dans la lettre satirique dont le papyrus Anastasi I^er^, conservé au British Museum, est le type : un scribe des écuries royales explique à son correspondant comment une lettre doit être composée et il cherche à lui démontrer sa propre supériorité en traitant de façon toute différente le sujet que l'autre avait déjà traité. Ce type de littérature était fort goûté, car nous possédons un grand nombre d'extraits de cette lettre.

Il convient enfin de mentionner les admirables chants d'amour, ou poèmes érotiques, qui nous font connaître les Égyptiens sous un jour tout particulier.

## 5. — LES ARTS.

Bien que l'art de la XVIII^e^ dynastie soit, à certains points de vue, le développement de celui de la XII^e^ dynastie, il diffère plus cependant, à d'autres égards, de ce dernier que l'art de la XII^e^ dynastie ne différait de celui des dynasties memphites. Les Hyksos, en effet, avaient introduit en Égypte un élément étranger de civilisation qui devint un puissant facteur de renouvellement dans la vie générale des habitants de la vallée du Nil et dans leurs idées. Nous sommes, il est vrai, assez mal renseignés à ce sujet, tout au moins en ce qui concerne l'architecture. Il subsiste si peu de chose des temples du Moyen Empire qu'il est difficile de voir comment les architectes du Nouvel Empire ont réagi sur les modes de construction



de leurs prédécesseurs. Les édifices de cet âge, en particulier le temple de la reine Hatchepsout à Deir el-Bahari, chef-d'œuvre du classicisme égyptien, se recommandent surtout par le sens des proportions. Mais dès la XIX^e^ dynastie, et plus encore sous la XX^e^, cette juste mesure s'altéra de plus en plus : on chercha surtout désormais à faire grand et à étonner par la masse. On copia aussi de plus en plus les modèles architecturaux asiatiques, et le temple funéraire de Ramsès III à Médinet Habou, dont l'Institut oriental de l'Université de Chicago a entrepris la publication intégrale, peut être considéré comme la résultante caractéristique de cette double préoccupation.

D'une façon générale, nous pouvons reconnaître dans les temples du Nouvel Empire deux types distincts :

1° La première forme consiste en une *cella* (ou sanctuaire) rectangulaire, d'assez modestes proportions, munie d'une porte à chacune de ses extrémités et entourée d'un portique à colonnes, le tout se dressant sur une base dont la hauteur atteint environ la moitié de la hauteur des murs du temple.

2° La seconde forme, de dimensions plus considérables, diffère de la précédente en ce que ses colonnes sont toutes contenues à l'intérieur et ne sont pas visibles du dehors. Les salles groupées autour du sanctuaire ou saint des saints sont plus nombreuses qu'aux époques antérieures, parce que le rituel divin, en se développant, est devenu à la fois plus riche et plus compliqué. Devant le sanctuaire s'ouvre une vaste salle à colonnes (ou hypostyle), et devant cette dernière s'étend une grande cour entourée d'un portique à colonnes. Enfin, en avant de cette cour péristyle, deux tours, plus élevées que tout le reste du temple et constituant ce que nous appelons un pylône, forment la façade du temple : leurs parois ne sont pas verticales, mais inclinées vers l'intérieur, et entre les deux tours s'ouvre la porte principale faisant communiquer le dehors avec l'intérieur de l'édifice.

Presque toutes les surfaces, même le plus souvent celles des colonnes

ou des piliers, sont couvertes de reliefs qu'il faut se représenter comme ayant été rehaussés de vives couleurs. Au dehors, les reliefs représentent principalement des scènes militaires, des batailles et des triomphes royaux, tandis qu'au dedans ils nous montrent le roi dans l'exercice de ses fonctions de fils du dieu, accomplissant les divers actes rituels du culte divin. De chaque côté de la porte d'entrée, qui est en cèdre du Liban, se dresse un obélisque, tandis que des statues colossales représentant le Pharaon assis ou debout sont adossées aux deux tours du pylône. Cette puissante architecture polychrome devait certainement produire l'effet le plus imposant. A l'éclat des peintures nous devons ajouter encore, pour nous faire une idée exacte de l'ensemble, l'or et l'argent qui décoraient souvent les colonnes et les portes intérieures, et le métal qui brillait au sommet des obélisques.

Quant aux tombes, ces maisons d'éternité dont les rois et les grands commençaient la construction et la décoration dès les premières années de leur vie et à l'exécution desquelles ils consacraient tous leurs soins, leur disposition générale ne diffère pas essentiellement sous le Nouvel Empire de ce qu'elles avaient été aux époques antérieures. Elles étaient de deux types : tombes en plein air (qui sont presque toutes complètement détruites) et hypogées creusés dans le roc. Dès le début de la XVIII^e dynastie, les Pharaons ont cessé de se construire des pyramides pour établir leurs caveaux funéraires sur les pentes d'une vallée solitaire de la rive occidentale de Thèbes, dérobée à la vue par les premiers escarpements de la montagne libyque. Ces hypogées, que nous désignons souvent sous le nom grec de *syringes*, sont formés par une suite plus ou moins longue et plus ou moins compliquée de couloirs et de salles, au-dessus desquels le rocher lui-même tenait lieu de l'ancienne pyramide. Comme les surfaces des temples, celles des hypogées étaient couvertes de scènes sculptées et peintes représentant les génies, plus ou moins favorables ou hostiles, que le roi défunt avait à se concilier en récitant les formules magiques nécessaires, lesquelles sont également tracées tout au long sur les murs. Les temples funéraires de chaque roi s'élevaient très loin de la vallée réservée



aux tombes, dans la plaine thébaine, à peu près sur la lisière du désert, depuis celui d'Amenophis I^er au nord jusqu'à celui d'Amenophis III au sud dont les deux colosses dits de Memnon ont seuls survécu.

Les tombes des grands personnages reproduisaient, en plus petit et à peu de chose près, la disposition des sépultures royales.

Les tombes thébaines du Nouvel Empire constituent pour l'archéologue et pour l'historien une mine précieuse de renseignements de toute nature. Comme les doctrines funéraires exigeaient la représentation aussi fidèle que possible, dans les sépultures, des scènes les plus variées de l'existence menée par les vivants, les peintures des tombes nous ont laissé un répertoire complet de la vie de la société contemporaine.

Les personnes appartenant aux basses classes avaient pour toute sépulture une ou plusieurs chambres ouvrant au fond d'un puits profond. Si quelques-unes d'entre elles ont pu avoir des tombes d'une qualité un peu supérieure, nous ne pouvons rien en dire car elles ne se sont pas conservées jusqu'à nous.

Dans les arts autres que celui de l'architecture, nous assistons à un *processus* identique à celui qui a été décrit plus haut. Aux belles traditions du passé, que nous voyons encore respectées sous la XVIII^e dynastie, et aux espérances de liberté qu'avait fait naître la révolution religieuse et artistique d'Akhnaton, nous voyons succéder un manque de goût et de conscience qui annoncent, prématurément, une décadence complète et irrévocable. La renaissance artistique de l'époque saïte, s'inspirant de l'imitation plus ou moins servile de l'époque des Pyramides, se révélera impuissante à arrêter cet irrésistible mouvement de déclin.

En sculpture, la tradition naturaliste du portrait fidèle sera encore en honneur sous Thoutmôsis III et Amenophis III. Mais à l'époque d'Amenophis IV-Akhnaton, le sculpteur commence à sacrifier à la mode de son temps en faisant entrer bon gré mal gré son sujet dans le cadre imposé par cette dernière. Pour flatter le roi, les artistes d'alors exagèrent à plaisir les déformations de son type humain, et il nous est bien difficile d'admettre que le Pharaon, sa femme, ses filles et ses courtisans aient été

physiquement aussi dégénérés qu'ils nous apparaissent sur les statues et les reliefs de Tell el-Amarna. Lorsque toutefois, par hasard, les sculpteurs ont voulu rester dans une juste mesure, ils nous ont laissé des portraits qui sont de véritables chefs-d'œuvre, telles par exemple la tête du roi et la tête de la reine Nofrititi conservées à Berlin. Les conventions de léger idéalisme reparurent avec Séthi Ier et Ramsès II, principalement dans la manière de traiter les yeux, sans toutefois nuire encore trop à la ressemblance, dont nous pouvons juger par les momies de ces deux rois, conservées au Musée du Caire. Mais sous la XXe dynastie, ces idéalisations en vinrent à détruire complètement le portrait : toutes les têtes de rois furent représentées sous un type conventionnel et identique, plus ou moins inspiré de celui de Séthi Ier.

Il en fut de même pour les têtes de particuliers, jusqu'à l'époque des dynasties Éthiopiennes qui firent revivre l'antique tradition du portrait ressemblant telle qu'elle existait sous la XIIe dynastie.

En matière de bas-relief, nous voyons apparaître sous le Nouvel Empire une technique nouvelle, le relief *en creux*, qui a pour avantage de protéger les sculptures contre les injures du temps. Sans doute l'ancienne mode des véritables reliefs est encore en usage, comme par exemple au beau temple de Séthi Ier à Abydos, mais Ramsès II et Ramsès III emploient toujours le nouveau type de relief en creux pour leurs gigantesques scènes militaires sculptées sur les parois des temples de Karnak, Louxor, Ramesseum et Médinet Habou. La peinture dont étaient recouverts reliefs et statues, délicate sous la XVIIIe dynastie, devient grossière et crue sous les Ramessides.

La faïence bleue avec décoration noire de la première moitié de la XVIIIe dynastie présente la plus étroite ressemblance avec celle du Moyen Empire, au point qu'il est souvent assez malaisé de les distinguer l'une de l'autre. Les scarabées du début de la XVIIIe dynastie, soit en faïence, soit en stéatite émaillée de vert, soit en une composition bleue imitant le lapis-lazuli, sont également très semblables à ceux de la fin du Moyen Empire. Mais sous Thoutmôsis III apparaît un scarabée de forme et de



style nouveaux. On renonce aux scarabées en pierres précieuses pour n'employer désormais que la cornaline et les jaspes rouges et verts. La bijouterie est plus riche que par le passé, en ce sens que l'or y devient l'élément dominant; mais elle témoigne de moins de goût et n'a ni la délicatesse ni la variété des œuvres du Moyen Empire. Les verres opaques, polychromes et diaprés sont une des inventions les plus caractéristiques de la XVIIIe dynastie, car sous la XIIe on ne fabriquait que du verre bleu. Le bois et l'ivoire sont toujours, comme par le passé, les matériaux de prédilection des arts industriels. La délicatesse de l'art de cette époque apparaît surtout dans les formes et la décoration des objets de toilette trouvés dans les tombes ou dans les ruines des maisons, tels que les cuillers et les coffrets, les pots à fard et à *kohol*, les miroirs, les rasoirs, etc. Enfin, il convient de noter que l'art égyptien de cette époque est imprégné d'influences égéennes et crétoises.

### 6. — LE COSTUME, LE MOBILIER, ETC.

Pour ce qui est du costume, le simple pagne en étoffe de lin blanche, couvrant le ventre seul et les parties sexuelles et laissant complètement nus le torse, les bras et les jambes, fut, à travers toute la durée de l'histoire, le vêtement national de l'homme. Le vêtement long, composite et bigarré des Sémites ne fut jamais en honneur dans ce pays, où les ardeurs du soleil et le manque à peu près total de pluie font une nécessité de se couvrir le moins possible. Sous la XIIe dynastie, cependant, on portait souvent un vêtement de dessus, consistant en une bande enroulée autour du corps juste au-dessous des aisselles, et sous la XVIIIe on y ajouta encore une cape légère jetée sur les épaules, en tissu plissé et tuyauté.

Le roi seul avait le droit de revêtir, comme les dieux, des étoffes de couleur; les particuliers s'habillaient uniquement de blanc. Les femmes ont d'abord porté la robe collante, retenue aux épaules par des bretelles. Plus tard, on vit apparaître une robe plus vague et plus gracieuse, taillée dans le même tissu tuyauté que les vêtements d'homme et recouvrant les

épaules; elle était retenue, la plupart du temps sous le sein droit, par un lien ou une broche. Enfin les femmes portaient aussi quelquefois la même cape que les hommes. Quant aux enfants, ils allaient jusqu'à l'âge de dix ans absolument nus, à l'exception de boucles d'oreilles et d'un collier et, pour les filles, d'un rang de perles à la ceinture. Encore la mode des boucles d'oreilles, probablement importée d'Asie, ne commença-t-elle à devenir générale pour les deux sexes qu'après le milieu de la XVIII$^e$ dynastie.

Les hommes se rasaient la tête et portaient la perruque, tandis que les femmes tantôt portaient leurs cheveux longs, tantôt se rasaient la tête, mais dans les deux cas ajoutaient toujours une perruque. Les enfants portaient une longue boucle de cheveux pendant sur l'épaule droite, tandis que tout le reste du crâne était rasé. Chez les princes, cette boucle caractéristique de l'enfance était ornée d'agrafes en or. Les fillettes portaient aussi la longue boucle et ne se faisaient pas forcément raser le reste de la tête.

Si les couleurs étaient rarement employées dans les tissus d'habillement, elles étaient, par contre, d'un usage très fréquent, sous le Nouvel Empire comme sous le Moyen, dans les tentures, auvents, parasols, rideaux, coussins, etc. Ces étoffes étaient ornées de dessins géométriques, dont nous possédons des exemples dès les temps reculés des dynasties thinites. Elles étaient principalement en lin, plante qui croissait en quantité, comme encore maintenant, dans tout le Delta. La laine ne fut jamais employée en Égypte pour les vêtements jusqu'à l'époque grecque. Le cuir était surtout employé dans la charrerie.

L'Égypte, pauvre en bois de bonne qualité, a dû faire appel aux bois étrangers de Syrie, de Perse et du Caucase, pour ses travaux de menuiserie et d'ébénisterie et surtout pour la construction des chars de guerre, qui devinrent d'un usage courant à partir de l'époque Hyksos. Lorsqu'on employait les bois locaux, comme le sycomore et l'acacia, par exemple pour les cercueils, force était d'en dissimuler les nombreux défauts par un épais enduit de plâtre et de toile, sur lequel on pouvait alors peindre



les motifs décoratifs et les inscriptions indispensables pour assurer la vie d'outre-tombe. Le mobilier était fait en cèdre et autres bois rares tels que l'ébène; les incrustations d'ivoire et les revêtements de feuilles d'or tenaient une grande place dans la fabrication des chaises, fauteuils, etc.

Enfin la poterie, encore intéressante dans ses formes et ses motifs décoratifs sous la XVIII$^e$ dynastie, devint plus tard extrêmement banale. Elle est presque toujours alors en terre cuite rouge.

*
* *

En terminant cet exposé, forcément sommaire, des divers aspects de la civilisation sous le Nouvel Empire, nous voudrions attirer l'attention sur un des traits caractéristiques de cette civilisation. Grâce aux richesses considérables rapportées d'Asie et de Nubie par les Pharaons et accumulées par eux, le goût du luxe se développe progressivement dans toutes les classes sociales, depuis le roi et les princes jusqu'à la plus humble bourgeoisie des scribes. Les progrès de ce luxe se manifestent dans la manière de vivre comme dans le costume, et lorsque le roi veut récompenser un noble méritant, ce n'est plus, comme jadis, aux dons de terrain qu'il songe, mais à de somptueux cadeaux en métaux précieux. L'ancienne et vertueuse simplicité a fait place à l'amour immodéré des richesses, et les dieux eux-mêmes, Amon thébain en tête, font figure d'opulents nouveaux riches, dont les trésors portent ombrage à la royauté jalouse.

# CHAPITRE VIII.

## DE LA CHUTE DES RAMESSIDES

### À L'AVÈNEMENT DES SAÏTES.

Après la disparition du dernier des Ramsès, c'en est fini de la suprématie de l'Égypte en Orient, et les quatre siècles et demi qui vont s'écouler jusqu'à l'avènement de la dynastie saïte ne feront qu'accentuer le déclin irrémédiable de la puissance nilotique.

A part de rares exceptions, les Pharaons qui vont se succéder désormais dans telle ou telle résidence du Delta ou à Thèbes n'auront plus le pouvoir ni les moyens matériels de marquer leur règne soit par de grandes constructions soit par de brillants exploits de guerre.

L'autorité, jadis mondiale, de Thèbes et de son dieu Amon ne sera plus reconnue au delà des frontières naturelles de l'Égypte et les tributs des peuples étrangers ne viendront plus qu'en de fugitives circonstances affluer dans les coffres de ses grands prêtres.

Cette décadence politique et militaire aura pour conséquence naturelle une régression économique, laquelle entraînera à son tour un inévitable recul de l'art et de toutes les industries.

### 1. — LA XXI[e] DYNASTIE.

Nous avons vu, à la fin du chapitre VI, comment le grand prêtre d'Amon thébain Herihor s'était approprié, au temple de Khonsou à Karnak, dont il avait commencé la construction comme ministre de Ramsès XI et qu'il acheva comme roi, les cartouches et les insignes caractéristiques du pouvoir royal. Bien qu'il fût probablement de sang royal et descendît peut-être de Ramsès VI, les annalistes égyptiens, et après eux la chronique grecque de Manéthon, ne le reconnurent pas comme roi légitime

dans le Nord. La XXIe dynastie fut, pour eux, constituée par les seuls descendants du chef tanite Nsoubanibdadou (Smindid), le Smendès des Grecs, dont la femme, Tentamon, semble avoir été la fille du dernier Pharaon ramesside. Ce Smendès paraît avoir exercé, sous le règne de Ramsès XI, dans la ville de Tanis, une sorte de vice-royauté du Delta. Pendant toute la durée de la XXIe dynastie, le pays fut donc officiellement divisé entre deux pouvoirs, et les relations entre les représentants de ces deux pouvoirs nous apparaissent aujourd'hui comme assez complexes.

Herihor, déjà vieux à l'époque de son avènement (vers l'an 1090), ne semble pas avoir joui longtemps à Thèbes de son usurpation, soit qu'il mourut peu de temps après Ramsès XI, soit peut-être qu'il fut obligé de résigner sa royauté en faveur de son rival du nord, Smendès. Sa famille resta, cependant, assez puissante à Thèbes pour pouvoir revendiquer de temps à autre avec succès la royauté.

La preuve que Smendès survécut à Herihor nous est, d'autre part, fournie par le fait qu'il restaura à Karnak des édifices de Thoutmôsis III. Jusqu'à la mort du tanite Smendès, qui parvint à étendre pendant un certain temps son autorité sur le Sud aussi bien que sur le Nord, le fils de Herihor, Païankh, ne fut rien de plus que le grand prêtre d'Amon. La femme de Païankh, Henttaoui, fille de Smendès, porta cependant le titre de reine.

Mais lorsque le fils de Smendès, le roi tanite Psibkhenno [Psousennès de Manéthon] Ier mourut (vers l'an 1070), son gendre et neveu le grand prêtre d'Amon Païnozem, fils de Païankh, lui succéda comme roi (env. 1070-env. 1030) en vertu des droits qu'il tenait de sa femme, la princesse Maâkaré-Moutemhêt.

Tout semble, en somme, s'être passé comme si, à la mort de Herihor, un accord avait été conclu entre les deux familles, alliées entre elles par des mariages, accord aux termes duquel la royauté devait échoir alternativement au représentant de l'une et de l'autre famille, de façon à éviter que deux Pharaons règnent simultanément.

Païnozem Ier se conduisit avec énergie tant à Thèbes qu'à Tanis. Il



continua la construction du temple de Khonsou à Karnak, que son grand-père Herihor avait commencée. Il fit, d'autre part, réunir dans la tombe de Séthi Ier, à la Vallée des Rois, les momies des rois des trois dernières dynasties thébaines, pour les soustraire aux incessantes profanations dont elles étaient l'objet dans leurs tombes respectives.

Païnozem semble enfin avoir eu à réprimer une grave révolte de la ville de Thèbes. Lorsqu'il mourut après un règne d'au moins quarante ans, un de ses fils, l'énergique grand prêtre d'Amon Menkheperré, paraît s'être fait proclamer roi à Tanis. Mais peu de temps après son avènement (vers 1020), le prince tanite Amenemopet, dont la parenté avec Païnozem reste incertaine, lui imposa son autorité, tout en lui consentant peut-être une sorte de demi-indépendance à Thèbes. En tout cas, Menkheperré cessa désormais de mentionner sur les monuments thébains ses années de *règne* pour ne faire état que de ses années de grand prêtre.

Lorsqu'il disparut, après avoir exercé son haut sacerdoce pendant au moins quarante-huit ans, ses fils Nsoubanibdadou (II) et Païnozem (II) ne furent rien d'autre que des grands prêtres d'Amon soumis à l'autorité royale du souverain tanite Amenemopet.

Ce dernier, après un règne d'environ cinquante ans (env. 1020-970), fut remplacé par son fils Siamon (env. 970-950), dont l'énergie continua à en imposer au grand prêtre de Thèbes. Ce roi fit retirer de la tombe de Séthi Ier les dépouilles des Pharaons Ramsès Ier, Séthi Ier et Ramsès II pour les cacher dans une retraite plus sûre, la tombe de la reine Inhapi.

Vers 950, Siamon fut remplacé à Tanis par l'éphémère Hor-Psibkhenno [Psousennès] II, lequel fut supplanté deux ou trois ans plus tard (vers 947) par un certain Chéchanq (le Chichak de la Bible), chef militaire d'origine libyenne installé d'abord à Héracléopolis en Moyenne-Égypte, puis à Bubastis dans le Delta oriental, et qui avait peut-être épousé une princesse de la famille royale de Tanis.

Pendant ce temps le grand prêtre Païnozem (II) avait été remplacé à Thèbes, vers 954, par son fils Psibkhenno (Psousennès), qui s'attribua les titres royaux et fit transférer une fois de plus les momies royales dans

leur cachette définitive de Deir el-Bahari, où elles devaient rester jusqu'à ce que le Service des Antiquités vînt les en retirer en 1881 pour les transporter au Musée du Caire. Ce Psousennès fut en fonction pendant environ une douzaine d'années, jusque vers 942, date où peut-être il mourut, à moins qu'il n'ait été déposé, comme son homonyme le roi de Tanis, par le chef des mercenaires libyens Chéchanq, que nous avons déjà mentionné. La grande prêtrise d'Amon échappa alors définitivement à la descendance de Herihor pour échoir au fils de ce Chéchanq, un nommé Ioupout, tandis que Chéchanq lui-même rétablissait à son propre profit l'unité du royaume en ceignant la couronne à la fois à Thèbes et à Bubastis. Il fut le fondateur de la XXII^e dynastie.

En dehors de leurs noms et des noms de leurs mères, épouses et filles, nous ne savons, on le voit, pour ainsi dire rien des rois de la XXI^e dynastie tanite ni des grands prêtres de Thèbes qui ont appartenu à cette famille. Quelques dates de leurs règnes nous sont pourtant données avec exactitude par les inscriptions tracées à l'encre sur les bandelettes des momies de leurs prédécesseurs, auxquelles ils ont fait subir les déplacements successifs que nous avons relatés.

Ces rois et ces grands prêtres ont été, dans l'ensemble, des figures énergiques, et leurs personnes nous apparaissent, somme toute, sous un aspect plus favorable que celles des rois Ramessides. Sous la dynastie tanite, l'Égypte semble avoir continué à jouir des bienfaits de la paix dans la sécurité. A la faveur des bonnes relations de voisinage qu'ils entretiennent avec les peuples de Syrie, Palestiniens (Philistins et Israélites) et Phéniciens, ainsi qu'avec les divers États grecs de la mer Égée, les souverains de Tanis, pleinement conscients de leur faiblesse militaire, emploient surtout leur activité à de fructueuses opérations commerciales, dont les profits réguliers viennent avantageusement suppléer dans leurs coffres les tributs, toujours précaires et de recouvrement difficile, que payaient jadis à leurs prédécesseurs thébains les villes de Syrie, de Chypre ou de Cilicie.



## 2. — LES XXII^E ET XXIII^E DYNASTIES.

Avec Chéchanq I^er, premier Pharaon de la dynastie Bubastite (XXII^e dynastie de Manéthon), nous allons assister à un réveil de l'ancien esprit guerrier et de la politique agressive des Égyptiens, qui les avait conduits jadis à tant de lointaines conquêtes. Le nouveau souverain, soldat de vaste ambition, ayant derrière soi une longue lignée de valeureux commandants des troupes mercenaires libyennes affectées à la défense des forteresses les plus importantes de la Moyenne-Égypte et du Delta, était désireux d'acquérir rapidement un prestige militaire qui fût susceptible de consolider dans sa descendance le trône récemment conquis. Il chercha donc à restaurer l'antique suprématie égyptienne en Asie, qui était passée aux rois d'Assyrie.

La suzeraineté de l'Égypte sur le pays des Philistins, qui n'avait jamais complètement cessé, même au temps des derniers Ramessides et des souverains Tanites, lui fournit une occasion d'intervention. Le roi d'Israël Salomon étant mort, probablement vers l'an 12 de Chéchanq, la rivalité entre les deux royaumes issus de son héritage, celui de l'héritier légitime Réhoboam au sud et celui de l'usurpateur Jéroboam au nord, fut le prétexte que saisit Pharaon pour tenter de faire reconnaître ses droits sur la Palestine. A la tête de ses fidèles Libyens, il envahit tout le pays jusqu'au lac de Tibériade (ou mer de Galilée) et s'empara de Jérusalem en l'an 17 de son règne (vers 930 avant J.-C.). La grande inscription qu'il fit graver au temple d'Amon à Karnak nous a laissé le récit de cette expédition, avec l'énumération des nombreuses cités de la Palestine qui furent, en cours de route, pillées et incendiées par ses troupes. Sans s'attarder, toutefois, à étendre sa conquête en poussant plus avant vers le nord ce raid audacieux, Chéchanq se hâta de ramener en Égypte les immenses trésors du temple de Salomon ainsi qu'un butin considérable, dont il emplit les coffres assez mal en point du trésor d'Amon thébain.

Il mourut cinq ans plus tard, après un règne d'environ vingt-deux

années, et fut remplacé par son fils Osorkon Ier (env. 925-889), qui avait épousé la fille du roi tanite Hor-Psousennès. Il semble qu'Osorkon ait subi un échec en Palestine, où Asa de Juda le battit vers 895. En tout cas, l'Égypte ne se risqua plus désormais à de nouvelles attaques contre les royaumes palestiniens et retomba bien vite dans la mollesse apathique et dorée des derniers Ramessides. Nous pouvons nous faire une idée du regain de prospérité qu'avait valu aux souverains de la dynastie Bubastite le raid de Chéchanq contre Jérusalem par la liste des dons magnifiques que fit aux dieux son fils Osorkon : cette liste fut gravée dans le temple de sa capitale Bubastis (aujourd'hui Tell Basta, à peu de distance au sud-est de Zagazig).

Suivant la sage politique adoptée par son père, Osorkon Ier installa à Thèbes, comme grand prêtre d'Amon, un de ses fils.

A Osorkon Ier succéda sur le trône son fils Takeloti Ier (env. 889-865), dont nous ne savons à peu près rien, sinon que vers l'an 880 il remit en vigueur l'antique coutume des rois de la XIIe dynastie consistant à s'associer de leur vivant leur fils aîné comme corégent.

Le fils de Takeloti Ier, Osorkon II, régna une trentaine d'années (env. 880-850), dont quinze avec son père et quinze tout seul. Il compta ses années de règne, non pas à partir de la mort de son père, mais à partir de son association au trône. En l'an 22 (env. 859), il célébra solennellement à Bubastis son premier jubilé (ou fête *sed*) et érigea à cette occasion dans le temple de sa capitale une vaste salle spécialement consacrée à la description de ces festivités. Par cette imposante manifestation nous saisissons sur le vif l'égyptianisation de ces souverains libyens. Il est possible, d'autre part, qu'un millier de soldats libyens aient participé, sous ce règne, à la coalition dirigée contre le roi d'Assyrie Salmanasar II par les rois d'Israël, d'Hamath et de Damas, coalition qui fut battue en 854 ou 853 à Qarqar sur l'Oronte.

A partir de la fin du règne d'Osorkon II, l'histoire de la XXIIe dynastie est assez obscure, et nous avons peine à nous reconnaître dans la confusion des divers Chéchanq, Osorkon et Takeloti cités par les monuments.



L'usage prévalait alors de choisir les grands prêtres d'Amon thébain parmi les fils du roi régnant à Bubastis. Ainsi prit naissance et se développa une branche cadette thébaine de la famille royale qui, en s'alliant avec les descendantes locales des rois-prêtres de l'époque antérieure, montra bientôt des tendances séparatistes. Le pays fut donc à nouveau en proie aux dissensions intestines, et la XXIIe dynastie s'acheva, comme la précédente, dans une scission entre la Haute et la Basse-Égypte.

Ce dualisme commença après le règne du fils et successeur d'Osorkon II, le grand prêtre Harsiêsé, qui avait été associé au trône du vivant de son père et s'était proclamé roi à Thèbes. Vers 838, il y fut remplacé par un certain Pétoubastis, dont Manéthon a fait le fondateur de la XXIIIe dynastie. Cette dynastie ne succéda donc pas à la XXIIe, mais elle en fut contemporaine, ses représentants régnant à Thèbes tandis que les derniers rois de la XXIIe continuaient à régner sur le Delta. C'est à tort que Manéthon a qualifié de *Tanite* (comme la XXIe) cette XXIIIe dynastie : Pétoubastis, comme son nom l'indique, était, en effet, originaire de Bubastis; mais il parvint dès le début de son règne à se faire reconnaître à Thèbes, où il régna au moins vingt-trois ans (env. 838-815).

Les Pharaons thébains qui régnèrent successivement après lui furent le grand prêtre et roi Takeloti II (env. 815-780), dont nous ne savons pas s'il était son fils; puis le fils de Takeloti II, le grand prêtre (depuis env. 804) et roi (depuis env. 780) Osorkon III (env. 780-750); puis le fils de ce dernier, qui avait été, semble-t-il, son corégent depuis environ 757, Takeloti III.

Des derniers Pharaons bubastites, contemporains de ceux de Thèbes, nous ne connaissons guère également que les noms : Chéchanq II (env. 850-825), puis Ioupout (env. 825-821), Chéchanq III (env. 821-769), Pimaï (env. 769-763), Chéchanq IV (env. 763-725), enfin Osorkon IV. Aucun fait saillant n'a marqué leurs règnes, et ils laissèrent peu à peu passer la plus grande partie de leur royaume entre les mains d'intrigants chefs locaux, au nombre de dix-huit au moins, qui se proclamèrent indépendants dans les principales cités de la Moyenne-Égypte et du Delta.

C'est à la faveur de cette complète désorganisation du pouvoir dans le nord, d'une part, et de la dualité entre le Nord et le Sud, d'autre part, qu'un certain Kachta, d'origine libyenne, mais dont les ancêtres avaient déjà conquis la Nubie, parvint à s'emparer de la ville d'Amon, à déposer (vers 748?) le roi Takeloti III et à contraindre la sœur de ce dernier, l'«adoratrice du dieu» (comme on appelait alors la grande prêtresse d'Amon) Chapenopet, fille d'Osorkon III, à adopter pour lui succéder sa propre fille à lui, la princesse Amonardis. Au moment de la disparition, après un règne éphémère (env. 748-745), d'un certain Roudamon, successeur plus nominal que réel de Takeloti III, Kachta avait réussi à grouper sous son sceptre l'Éthiopie, la Nubie et l'Égypte méridionale, jusqu'à environ la latitude d'Assiout, ainsi que la Libye, tandis que sa fille Amonardis recueillait à Thèbes la succession de la grande prêtresse d'Amon. La moitié septentrionale de l'Égypte échappait seule encore à l'autorité de ce dangereux parvenu, dont la capitale était à Napata, immédiatement en aval de la quatrième cataracte, près de l'actuel Gebel Barkal. Le centre de gravité de la vallée du Nil s'était ainsi à nouveau déplacé, mais le déplacement avait eu lieu cette fois dans la direction de l'extrême sud, vers ces régions éthiopiennes dont les riches mines d'or avaient cessé d'alimenter le trésor d'Amon thébain pour enrichir les souverains de Napata.

Les Pharaons du nord se débattaient pendant ce temps dans une lamentable et grandissante anarchie. Leur puissance n'était plus que nominale, et les divers chefs de la Moyenne-Égypte et du Delta, dont la plupart étaient, comme Kachta, d'origine libyenne, s'étaient pratiquement affranchis de la suzeraineté des Pharaons de Bubastis. C'est ainsi qu'un certain Ioupout était maître de la région à l'est de Bubastis, que Namrati (Namloti) à Hermopolis et Pefnefdidibast à Héracléopolis s'étaient proclamés rois, et que le chef de la grande cité commerciale de Saïs, sur la branche Canopique du Nil, avait adjoint à ses États la cité la plus considérable de la Basse-Égypte, Memphis.

A la faveur de l'état de décomposition dans lequel languissait le nord, le gendre de l'habile souverain d'Éthiopie Kachta, Piankhi, qui lui succéda



vers l'an 742, allait avoir beau jeu pour achever la conquête de la basse vallée du Nil et pour reconstituer à son profit l'unité du pays, depuis la Méditerranée jusqu'à la quatrième cataracte.

Ce Piankhi a fait ériger dans le temple d'Amon de sa capitale Napata une importante stèle, inscrite sur ses quatre faces et conservée aujourd'hui au Musée du Caire, où est relatée en détail la campagne triomphale par laquelle il réussit à s'assurer la possession, en son intégralité, de l'ancien royaume des Amenophis et des Ramsès. Cette stèle constitue, avec les Annales de Thoutmôsis III et les divers récits de la bataille de Qadech sous Ramsès II, l'un des meilleurs récits d'expéditions militaires que nous ait laissés l'ancienne Égypte.

La mort de Chéchanq IV à Bubastis (vers 725) avait laissé le champ libre aux intrigues ambitieuses du prince de Saïs Tefnakht, qui, appuyé sur ses nombreux alliés et vassaux, entreprit une marche hardie vers le sud, à la fois par terre et par la voie du Nil, pour essayer de chasser les Éthiopiens de la haute vallée. Mais Piankhi apprit par des espions ce mouvement et résolut de marcher à la rencontre de l'envahisseur. Après s'être concilié, par de nombreuses libations et purifications et par de solennelles cérémonies propitiatoires, l'appui des dieux de Thèbes, il s'avança vers le nord. Ses lieutenants rencontrèrent et battirent Tefnakht à Perpega, près d'Héracléopolis, et délivrèrent par ce succès cette dernière ville, que Tefnakht avait assiégée. Namrati d'Hermopolis fut assiégé à son tour dans sa ville, où Piankhi fit une entrée triomphale. Après y avoir reçu les présents d'usage en or, argent et chevaux, il poursuivit sa marche et s'empara d'Illahoun à l'entrée du Fayoum, puis de Meidoum et de l'ancienne forteresse des rois de la XII^e dynastie, Ithet-taoui (près de Licht). La citadelle de Memphis, qui refusa de se rendre, fut emportée par ruse, et Piankhi fit ses dévotions au dieu Ptah. Les princes du Delta se soumirent alors sans résistance et Piankhi entra dans Héliopolis, où il affirma ses droits à la royauté. Alors Osorkon de Bubastis et Pétisis d'Athribis lui ouvrirent tout grands leurs trésors et se rangèrent avec tant d'empressement sous la bannière de l'Éthiopien que Tefnakht dut s'avouer vaincu. Avant de se

rendre, il incendia toutefois sa flotte fluviale et son trésor (721). De tous les chefs vaincus, seul Namrati d'Hermopolis fut admis à la faveur d'être reçu par Piankhi, parce que, dit l'inscription triomphale, il était le seul parmi eux qui ne mangeât pas de poisson, dont la chair était considérée par la religion égyptienne comme une nourriture défendue. Piankhi l'étranger ne se considérait pas seulement, en effet, comme le successeur des anciens Pharaons thébains; en vertu de son mariage avec la grande prêtresse d'Amon Amonardis, il était fondé à se regarder lui-même comme le grand prêtre du dieu de Thèbes.

Mais le lieutenant qu'il laissa dans sa nouvelle conquête lorsqu'il reprit le chemin de la Nubie ne fut pas longtemps à se rendre compte qu'il lui serait difficile de conserver le pays. La puissance assyrienne, en effet, sous les rois batailleurs Salmanasar V et Sargon, s'était, juste un an avant l'expédition de Piankhi, rendue maîtresse du royame d'Israël par la prise et la destruction de Samarie, et s'était avancée presque aux portes de l'Égypte. Bien que nos renseignements soient assez peu précis sur ce point, il est probable que le général en chef d'Égypte (Mouṣri) que Sargon se vante d'avoir complètement battu (en 720) à la bataille de Raphia, c'est-à-dire à la frontière même du Delta, n'est autre que le commandant nubien laissé par Piankhi dans le nord, peut-être même celui qui lui succédera plus tard comme roi d'Éthiopie, Chabaka.

### 3. — LA XXIVe DYNASTIE.

Toujours est-il que ce commandant dut abandonner en toute hâte le Delta, où le prince vaincu de naguère, Tefnakht (vers 725), puis son fils Bakenranef (vers 718), le Bocchoris des Grecs, dont Manéthon a fait le seul représentant de sa XXIVe dynastie, s'attribuèrent à Saïs le titre de roi, sous la suzeraineté plus ou moins étroite de l'Assyrie.

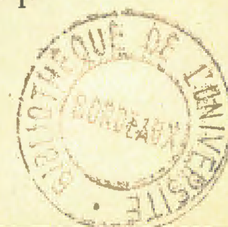
C'est sous ces deux rois du nord du Delta que les pirates venus des divers ports de l'Hellade, et surtout les trafiquants milésiens, poursuivirent activement l'installation de leurs comptoirs aux bouches du Nil et principalement à l'entrée de la bouche occidentale (ou Canopique), qui s'était maintenant arrogé le rôle tenu jadis, aux époques ramesside, tanite et bubastite, par la bouche orientale (ou Pélusiaque). La capitale de Tefnakht et de Bocchoris, Saïs (aujourd'hui Ṣa el-Ḥagar dans le district de Kafr ez-Zayat), s'élevait précisément sur la rive droite de la branche Canopique, et c'est grâce aux richesses acquises par le trafic des marins grecs et par les taxes prélevées sur les marchandises étrangères entrant par cette voie fluviale dans le pays, ou en sortant, que ses princes avaient pu conquérir la prééminence sur tous leurs rivaux du Delta et avaient réussi à s'emparer de Memphis. Ce commerce florissant consistait surtout en huiles et en vins à l'importation, en céréales et en moutons libyens à l'exportation. C'est tout près de Saïs même que les Milésiens établirent, probablement dès le VIIIe siècle, leur entrepôt dit «fort des Milésiens», qui devint plus tard la cité prospère de Naucratis (aujourd'hui Kôm Gaʿef).



Le triomphe des rois Saïtes ne fut, cependant, que de courte durée, car le roi nubien Chabaka (le Sabacôn de Manéthon) ne tarda pas à envahir à nouveau la vallée inférieure du Nil et à s'emparer de tout le pays naguère occupé par son prédécesseur Piankhi (712). La tradition veut même qu'il ait mis à mort Bocchoris, dont le règne n'avait duré que six ans.

### 4. — LA XXVe DYNASTIE (ÉTHIOPIENNE).

Maître du Delta, Chabaka se préoccupa du danger que pouvait faire courir à sa récente conquête le voisinage inquiétant de la puissance assyrienne. Il dépêcha donc des envoyés aux divers chefs d'État syro-palestiniens pour leur promettre son appui s'ils consentaient à s'unir dans une révolte commune contre le roi de Ninive. Mais ce dernier, qui était alors Sargon, prévint ces intrigues et, plus tard, son successeur Sennachérib, à qui Chabaka avait lancé un imprudent défi, infligea aux Égypto-Éthiopiens commandés par un neveu de leur roi, Taharqa, à Eltéqeh près d'Ékron, un échec aussi retentissant que la défaite essuyée jadis à Raphia. Les rois de Sidon et de Juda, qui s'étaient maladroitement laissé encourager par



Chabaka dans leur rébellion, furent capturés par les troupes assyriennes (700).

Il est possible que ce désastre ait entraîné la chute du vieux roi Chabaka, et son remplacement par son fils Chabatoka (700-689). Les monuments de ce roi insignifiant étant très rares en territoire égyptien, il est probable qu'il résida à Napata plutôt qu'à Thèbes. Il semble avoir été, d'autre part, en relations pacifiques avec l'Assyrie, grâce probablement à une sorte de *modus vivendi* fidèlement respecté de part et d'autre.

Après lui, le trône échut au vaincu d'Eltéqeh, un fils du grand Piankhi, nommé Taharqa, qui est le Tirhaqah de la Bible, le Tarqou des documents assyriens, le Tarcos, Taracos ou Étéarchos des Grecs (689-664). Le nouveau Pharaon était un jeune homme plein d'énergie et dévoré d'ambition. Le danger que faisait courir à ses États le voisinage direct de la puissance assyrienne l'obligea à résider surtout à Tanis, dans l'est du Delta, tandis qu'il ne laissa à Napata qu'une sorte de corégent assez effacé. Il avait à cœur de venger l'humiliant désastre que lui avait infligé Sennachérib à Eltéqeh. D'autre part, le fils et successeur de ce dernier, Ésarhaddon, qui avait succédé à son père en 681, avait résolu d'en finir une fois pour toutes avec les revendications de l'Égypte sur les provinces asiatiques. Après diverses tentatives infructueuses, de 675 à 671, Ésarhaddon parvint à envahir le Delta, à s'emparer de Memphis et à s'avancer vers le Sud au moins jusqu'à Héracléopolis. Tous les chefs locaux lui rendirent hommage, lui envoyèrent de riches présents et lui promirent fidélité contre les Éthiopiens (671).

Mais la dureté de sa domination les incita bien vite à nouer des intrigues en faveur du retour de Taharqa. Ce dernier, lorsque Assourbanipal eut succédé à son père sur le trône de Ninive, réoccupa en 669 tout le pays qui avait été perdu deux ans auparavant et fit passer par les armes les garnisons assyriennes des villes du Delta recouvrées.

Moins de deux autres années après, Assourbanipal reparut en Égypte, défit Taharqa à Karbaniti, s'empara de Memphis sans coup férir et, avec une flotte phénicienne, remonta le Nil jusque sous les murs de Thèbes. Le gouverneur de cette ville, Montouemhêt, réussit, par une capitulation habile, à épargner à sa résidence les horreurs du pillage et de la destruction (667), cependant que Taharqa, refusant le combat, allait se retrancher à quelque distance en amont de la ville.



C'est à ce moment que se place un nouveau complot entre le roi Éthiopien et les princes du Nord, à la tête desquels nous voyons un certain Nécho, une créature d'Ésarhaddon qui l'avait fait roi de Saïs et de Memphis. Ce complot eut la même issue lamentable que les précédents : les chefs du Nord furent emmenés captifs à Ninive, d'où le rusé Nécho ne devait pas tarder, d'ailleurs, à revenir, comblé d'honneurs par Assourbanipal.

Le vieux Taharqa, mort en 664, fut remplacé sur le trône de Napata par son neveu et beau-frère Tanoutamon, fils de Chabaka, qu'il s'était associé comme corégent peu de temps auparavant en lui fixant Thèbes comme résidence. Un songe lui ayant promis qu'il régnerait un jour sur les pays du Nord comme sur ceux du Sud, Tanoutamon envahit l'Égypte et fut reçu à bras ouverts à Éléphantine d'abord, puis à Thèbes, où le prince-gouverneur Montouemhêt reconnut son autorité, à Memphis enfin, après une importante bataille qui semble avoir coûté la vie à Nécho. Mais les intrigues des princes du Delta, qui ne cessaient de jouer double jeu entre la puissance assyrienne et la royauté éthiopienne, rappelèrent à leur aide Assourbanipal qui, cette fois, livra Thèbes au pillage de sa soldatesque (663).

C'en est fini désormais, et pour toujours, de la puissance de cette ville, qui entre dans une période de lente décadence politique. Elle ne sera plus la capitale du «pays du sud» (*pa to ris*), et le gouvernement de l'Égypte méridionale sera transféré à Héracléopolis en Moyenne-Égypte (aujourd'hui Ahnassia el-Medina).

Tanoutamon semble, toutefois, avoir encore conservé son autorité sur Thèbes jusqu'en l'année 661. Mais après cette date nous n'entendons plus parler de lui, ni de ses successeurs sur le trône d'Éthiopie, les Atlanersa, Senkamenseken, Aspalta et autres, dont aucun ne revendiqua plus le

gouvernement du pays situé au nord de la première cataracte ni ne chercha à reprendre Thèbes.

Les rois Éthiopiens, refoulés hors d'Égypte, vont se consacrer uniquement au développement de leur contrée d'origine, la Nubie. Ils étendront leurs frontières progressivement vers le Sud jusqu'à la région fertile du Nil Bleu, qu'ils finiront par annexer. Un siècle environ après Tanoutamon, les successeurs de ce roi résideront dans une nouvelle capitale, que les Grecs appelleront Méroé et que sa position naturelle, plus forte que celle de Napata, protégera efficacement contre les assauts furieux de l'envahisseur perse Cambyse. Ce retrait vers le Sud aura pour conséquence naturelle de faire perdre au royaume d'Éthiopie tout contact avec la civilisation septentrionale, à laquelle il avait été si intimement mêlé pendant un siècle environ. La langue égyptienne, que les rois de la XXV^e^ dynastie avaient employée dans leurs annales, sera peu à peu oubliée de leurs descendants au profit de la langue indigène. Dans l'écriture de cette langue les hiéroglyphes égyptiens seront supplantés par des signes tout différents, dont le déchiffrement et la lecture restent encore aujourd'hui mystérieux.

# CHAPITRE IX.

## LA RESTAURATION SAÏTE ET LA DOMINATION PERSE.

En refoulant les Éthiopiens vers le sud, la puissance assyrienne avait évidemment entendu ne travailler que pour soi. Il se trouva pourtant qu'elle avait, en fait, ouvert à l'Égypte la voie vers une nouvelle ère d'indépendance.

### 1. — LA XXVI^e^ DYNASTIE.

#### PSAMTIK I^er^.

Assourbanipal, en effet, avait laissé l'Égypte sous la surveillance d'un certain Psamtik, fils de ce Nécho qu'il avait naguère emmené chargé de chaînes à Ninive, puis renvoyé comblé d'honneurs, ou peut-être ramené avec lui dans son fief de Saïs et Memphis lors de sa dernière campagne dans la vallée du Nil. Ce Psamtik, qui avait dû lui aussi, en 663, après le désastre de Memphis, s'enfuir à la cour de son protecteur pour se soustraire à la vengeance de Tanoutamon, avait été, comme son père auparavant, rétabli par Assourbanipal dans les États dont la mort de Nécho le faisait héritier, cette principauté Saïto-Memphite qui n'était autre que l'ancien apanage des rois de la XXIV^e^ dynastie, Tefnakht et Bocchoris. Politique habile, il sut bien vite s'affranchir de la tutelle des fonctionnaires assyriens chargés de le surveiller. L'année au cours de laquelle il s'attribua les titres royaux des Pharaons (661-660) coïncide exactement avec celle à partir de laquelle le nom du roi Éthiopien Tanoutamon, définitivement chassé par les Assyriens, cesse de paraître à Thèbes. Il est donc certain que, grâce aux richesses acquises par le commerce avec les Milésiens de Saïs, ce Psamtik avait été, dès les premières années de son règne, en

mesure de recruter à prix d'or dans les divers États grecs un nombre imposant de mercenaires.

Dans les années suivantes, quelques actes avisés lui permirent d'étendre rapidement son influence dans le sud. C'est ainsi qu'en 655, date de la première inscription thébaine qui le mentionne, renouvelant l'habile tactique de Kachta, il légitima ses droits sur Thèbes en faisant adopter sa fille Nitocris par l'«adoratrice du Dieu» Chapenopet II, sœur de Taharqa, laquelle avait été elle-même antérieurement adoptée par Amonardis, fille de Kachta. Puis l'année suivante, profitant de ce que le roi d'Assyrie était aux prises avec son voisin de Babylonie, il fit la conquête pacifique de la Haute-Égypte et se fit reconnaître sans difficulté comme roi de la Thébaïde par le prince-gouverneur de Thèbes Montouemhêt.

Nous ne savons pas si cette extension de la souveraineté de son ex-vassal et protégé depuis la Méditerranée jusqu'à la première cataracte fut absolument du goût d'Assourbanipal. Il ne semble pas, en tout cas, avoir soulevé d'objection sérieuse contre cette nouvelle unification des deux moitiés du pays au profit de son heureux vassal.

Les garnisons assyriennes qui occupaient le Delta durent bientôt, d'ailleurs, en être retirées pour faire face aux guerres contre l'Élam et à la révolte de 651 en Babylonie. A moins que, suivant le récit d'Hérodote, elles n'aient été chassées de force par les mercenaires de Psamtik, appuyés par les éléments Ioniens et Cariens envoyés en Égypte par le roi de Lydie Gygès.

Toujours est-il que la disparition de toute contrainte militaire entraînait *ipso facto* pour l'Égypte la suppression du tribut, la fin de la vassalité. Psamtik devenait le maître incontesté de tout le territoire des anciens Pharaons. Tout comme Ahmôsis neuf siècles plus tôt, il était devenu le «rassembleur» de la terre égyptienne, et comme lui, il allait devenir le fondateur d'une nouvelle dynastie. Cette nouvelle dynastie Saïte, ainsi désignée du nom de sa capitale Saïs, porte dans la classification de Manéthon le numéro XXVI.

Ainsi plus de quatre cents ans après la disparition du dernier des Ramsès et la division du royaume entre deux, et parfois plusieurs, puissances plus ou moins hostiles l'une à l'autre, prenait naissance un nouvel État unifié, dont le centre de gravité se trouvait transporté presque à l'extrême nord du pays, dans cette riche cité commerçante de Saïs qui florissait sur la rive droite de la branche la plus occidentale du Delta et dont il ne subsiste plus aujourd'hui, au village de Ṣa el-Ḥagar (province de Gharbieh, district de Kafr ez-Zayat), que des ruines informes.



Devenu le maître incontesté de l'Égypte, Psamtik n'eut, on le conçoit aisément, rien de plus pressé que d'organiser sur des bases solides la force militaire qui l'avait aidé à s'élever au trône et sur laquelle seule il pouvait compter pour s'y maintenir, lui et sa descendance. Pour récompenser ses mercenaires grecs et anatoliens et pour se concilier leur affection, il recruta exclusivement dans leurs rangs la garde de son palais, à la grande indignation, nous pouvons aisément le concevoir, des troupes indigènes.

Aux mercenaires libyens, qui constituaient depuis plusieurs siècles une véritable classe militaire privilégiée et qui avaient ouvertement manifesté leur hostilité lors de la restauration de l'ordre et de la paix par la maison saïte, il substitua presque partout et progressivement ses fidèles Ioniens, Cariens et Syriens, à qui il concéda des établissements spéciaux en divers points stratégiques du Delta particulièrement importants. Tandis que Canope, Saïs et Naucratis étaient surtout des comptoirs de commerce, Maréa (près de Canope) et Daphnae (aujourd'hui Tell el-Defenneh dans l'isthme de Suez) devinrent de véritables camps militaires, destinés à arrêter un retour éventuel, soit par la mer, soit par le désert Sinaïtique, des forces assyriennes et à donner au roi le temps d'organiser la défense de la haute vallée du Nil dans la position retranchée de Memphis. Il est, d'ailleurs, certain que ces camps ne jouèrent pas seulement un rôle défensif mais contribuèrent aussi à soutenir Psamtik I^er dans ses entreprises de conquête en Palestine et en Syrie (vers 640 il envahit la Philistie, où il assiégea longuement la place d'Achdod). Ils empêchèrent également l'invasion des barbares Scythes, venus de l'extrême nord, qui déferla sur l'Asie entre les années 630 et 625, de souiller le sol égyptien.

Quant aux relations de Psamtik avec la Nubie, elles paraissent avoir été pacifiques, à l'exception peut-être de quelques tentatives malheureuses du roi d'Éthiopie Tanoutamon contre la frontière égyptienne.

La ville de Thèbes continua à être gouvernée par Montouemhêt, qui s'était rallié sans hésitation au nouveau régime. Il s'occupa activement à faire disparaître les traces des incendies et des déprédations dont sa cité avait eu à souffrir du fait des hordes d'Assourbanipal. Les nombreuses inscriptions laissées par lui sur les monuments qu'il restaura nous laissent une impression saisissante de l'horreur du fléau assyrien.

Dans son œuvre réparatrice Montouemhêt fut aidé par sa sœur, la «divine adoratrice» d'Amon Chapenopet (II), véritable princesse sacerdotale de Thèbes, cependant que de temps à autre le grand amiral de la flottille fluviale du roi de Saïs, Simto-Tefnakht, venait se rendre compte des progrès accomplis dans les travaux de restauration. C'est ainsi qu'en 655 il avait escorté sur son navire-amiral appelé «Grand vaisseau de Saïs» la fille de Psamtik I<sup>er</sup>, la princesse Nitocris, lorsqu'elle avait été envoyée à Thèbes par son père pour y être, selon les rites solennels, adoptée par Chapenopet.

Mais si le prestige religieux de Thèbes était déjà très affaibli du fait que l'autorité sacerdotale était tombée aux mains d'une femme, ce fut bien pis encore de ses prérogatives politiques. Thèbes dut abandonner, on l'a vu, son titre de capitale, non seulement du royaume mais même de la seule Haute-Égypte (*pa to ris* «le pays du Sud») au profit d'Héracléopolis, dont Simto-Tefnakht était gouverneur.

Le Pharaon semble n'avoir fait, du reste, à la cité d'Amon que de rares et courtes visites. Il n'y éleva que fort peu de monuments et se fit ensevelir dans sa capitale Saïs, où il mourut en 609 après un règne de plus d'un demi-siècle, laissant l'Égypte dans un état de prospérité comme elle n'en avait pas connu depuis les derniers Ramessides.

Les derniers temps de son règne furent, cependant, attristés par la chute de la puissance assyrienne, qui l'avait élevé au trône et avec laquelle il était toujours resté dans les meilleures relations de voisinage. En l'an 612, en effet, la triple coalition des Scythes, du Mède Cyaxare et du Babylonien Nabopolassar avait emporté d'assaut la ville de Ninive.



### NÉCHO.

Sans doute le fils de Psamtik I<sup>er</sup>, qui portait le même nom que son grand-père, Nécho, s'efforça-t-il, dès son avènement, de sauver ce qui subsistait encore de l'Empire assyrien après le chute de sa capitale. Son tempérament batailleur le portait à l'action. Il lança donc son armée d'Égyptiens et de mercenaires grecs, appuyée par une puissante flotte de guerre, au secours du nouveau roi d'Assyrie, Ashour-ouballit, qui, de la ville de Harran, où il s'était réfugié, avait imploré l'appui de Psamtik I<sup>er</sup>. De 608 à 605 cette armée, ayant réussi à opérer sa jonction avec ce qui restait encore de troupes assyriennes fidèles, s'avança de victoire en victoire jusqu'aux rives de l'Euphrate, après avoir emporté Gaza et Ascalon en Philistie, avoir battu les Israélites dans la plaine historique de Meguiddo et avoir laissé des traces de son passage à Sidon en Phénicie. Mis enfin en déroute en 605 à Carchémisch, Nécho dut, en dépit de toute sa bonne volonté, abandonner la cause assyrienne. Il ramena donc en hâte ses troupes, poursuivi par les soldats du roi de Babylone Naboucadrezzar, fils de Nabopolassar, et par les imprécations du prophète juif Jérémie, qui prédisait avec une sainte fureur l'invasion immédiate de l'Égypte par la puissance babylonienne nouvellement surgie en Palestine.

Mais, en fait, l'armée babylonienne ne paraît pas avoir dépassé vers le sud la ville de Gaza. Les frontières égyptiennes restèrent donc inviolées. Nécho dut, en tout cas, prendre son parti de la disparition définitive de son allié assyrien et se préoccuper d'entretenir désormais avec son nouveau voisin Babylonien les relations les plus prudentes. Ce dernier, du reste, ne songea pas à abuser de son triomphe, ni à perpétuer le conflit avec l'Égypte. Il semble même avoir conclu avec Nécho un accord, aux termes duquel chacun des deux partis s'engageait à renoncer à toute agression contre l'autre. Nécho respecta fidèlement les termes de la convention et ne

tenta plus jamais de rétablir sa souveraineté en Asie, même lorsque en 597-596 Naboucadrezzar revint en Palestine et prit Jérusalem.

Nécho eut donc tout loisir pour se consacrer aux œuvres de paix et poursuivre la réalisation des projets conçus par son père dans l'ordre économique. Deux surtout de ces œuvres ont rendu sa mémoire immortelle, la remise en état du vieux canal creusé jadis par Ramsès II pour mettre en communication la branche bubasto-pélusiaque du Nil avec la mer Rouge, et le premier en date des voyages d'exploration circum-africains qu'il confia à des marins Phéniciens.

A la faveur de la paix, les entreprises commerciales prirent alors un nouvel et puissant essor, et les richesses, sources de tous les arts, recommencèrent à affluer dans les coffres du roi Saïte. La renaissance artistique, dont les premières manifestations s'étaient révélées dans le sud dès la dynastie éthiopienne, gagna le nord. Elle fut surtout caractérisée, ainsi qu'on le verra au chapitre suivant, par un souci constant d'adaptation du style de l'Ancien Empire aux idées modernes.

### PSAMTIK II.

A Nécho succéda en 593 son fils Psamtik II, dont le règne, fort court (il mourut en 588), fut marqué par un pèlerinage du roi à l'antique et fameux sanctuaire égyptien de Byblos (aujourd'hui Djebaïl) en Phénicie (591) et par une expédition en Nubie jusqu'au voisinage de la seconde cataracte : le commandant égyptien de la garde étrangère, un certain Potasimto (dont le Musée du Caire conserve le sarcophage), le commandant des troupes égyptiennes, Amasis, et certains mercenaires grecs firent graver une inscription grecque sur la jambe d'un des colosses de Ramsès II qui se dressent en avant de la façade du temple d'Ipsamboul (589). Cette expédition n'eut, d'ailleurs, aucun résultat d'ordre pratique, car jamais sous la dynastie saïte la Nubie ne fut rattachée à l'Égypte.

En Syrie, Psamtik II resta fidèle aux engagements que son père avait contractés vis-à-vis de la puissance babylonienne.

A l'intérieur, il entretint avec les éléments grecs, civils ou militaires, les



bonnes relations nouées par ses prédécesseurs, et maintint sa domination dans le sud en faisant adopter sa fille Ankhesnofiribré comme «grand prêtre d'Amon» par sa tante, la vieille Nitocris, à qui elle succéda plus tard et dont elle exerça les hautes fonctions (auxquelles étaient attachés des revenus importants) jusqu'à l'arrivée des Perses, c'est-à-dire pendant près de trois quarts de siècle.

### APRIÈS.

Le fils et successeur de Psamtik II, Ouahibrê, l'Apriès ou Ouaphris des Grecs, Hophra de la Bible (588-566), était un jeune homme aventureux et énergique, mais sans grande habileté politique, complètement entre les mains de ses mercenaires grecs. De brillantes mais, en définitive, inutiles interventions en Asie pour soutenir la révolte juive de Zédékiah contre le roi de Babylone (586), puis la répression brutale d'une révolte de la garnison de Syène (Assouan), qui avait cherché à passer en Nubie, enfin une tentative malheureuse à l'ouest contre Cyrène, lui aliénèrent les sympathies de la classe militaire. Une révolte nationaliste et anti-grecque, sous la conduite d'un général indigène nommé Ahmôse (Amasis), aboutit en 569, après diverses péripéties, à la proclamation de ce dernier comme corégent. Apriès dut le subir bon gré mal gré; mais après trois ans de cette intolérable tutelle, il prit le parti de quitter son palais de Saïs. S'étant enfui vers le nord, il revint ensuite vers sa capitale, sous la double protection d'une flotte fluviale et de ses fidèles mercenaires et gardes du corps grecs. Attaqué et battu à Momemphis par son rival, il paraît avoir été tué par ses propres partisans pendant son sommeil. Amasis, resté seul roi, le fit ensevelir avec toute la pompe royale et institua en faveur de sa dépouille des offrandes funéraires alimentées par des revenus considérables (566).

### AMASIS.

Amasis, élevé au trône par un mouvement national, se garda bien, une fois débarrassé de son rival, de pratiquer une politique contraire aux

intérêts helléniques. Chacun de ses actes fut, au contraire, marqué au coin du plus avisé philhellénisme. Sans doute, supprima-t-il le camp-comptoir de Daphnæ dans le Delta oriental; mais il en transporta les éléments militaires à Memphis, où ils vinrent renforcer l'ancienne garde d'Apriès, et les éléments civils au port de Naucratis, qui devint désormais le seul établissement officiellement ouvert au commerce grec en Égypte. Les Grecs jouirent sous son règne des privilèges les plus étendus. A l'étranger, Amasis entretint les relations personnelles les plus cordiales avec les rois Polycrate de Samos et Crésus de Lydie. Il envoya de magnifiques présents aux temples de plusieurs cités helléniques. En 548, il contribua par un don libéral de 1000 talents d'*alun* d'Égypte, le plus apprécié pour la teinture, à la reconstruction par les Alcméonides athéniens du temple d'Apollon à Delphes, qui avait été détruit par un incendie. Il mit enfin le comble à sa politique philhellène en épousant, en plus de la fille de Psamtik, une femme grecque de Cyrène nommée Ladikê, puis en envoyant plus tard à cette cité dorienne une statue de la nouvelle reine ainsi qu'une statue, complètement dorée, de la déesse Neith de Saïs.

Ce n'était pas, d'ailleurs, uniquement par sympathie qu'Amasis multipliait ainsi les preuves de son amitié pour les Grecs. C'était aussi, et surtout peut-être, dans un intérêt bien compris. Ayant annexé, probablement vers 560, l'île de Chypre, il se garda soigneusement de manifester la moindre velléité d'intervention en Asie. Mais ses voisins asiatiques, au contraire, n'avaient pas renoncé à leurs projets sur l'Égypte.

On comprend aisément, en effet, l'attraction que ce pays riche et prospère pouvait exercer sur les étrangers. Le commerce y était alors plus florissant qu'il n'avait jamais été, et il s'exerçait non seulement avec les pays helléniques en suivant les routes maritimes de la Méditerranée, mais aussi, et plus activement peut-être encore, avec la Babylonie, l'Yémen et l'Éthiopie par les chemins caravaniers du désert et par la mer Rouge. La richesse de son roi, de ses temples et de ses prêtres faisait donc de l'Égypte une proie tentante pour un État avide et besogneux comme la Babylonie. D'autre part, la présence de troupes mercenaires dans l'armée



nationale était certainement une source de faiblesse, car ces soldats étrangers n'étaient rattachés par aucun lien de patriotisme ni au souverain, qui les avait achetés, ni au pays, qui les nourrissait à contre-cœur; il était donc toujours à craindre qu'en cas de danger sérieux ils trahissent l'un et l'autre et fissent cause commune avec l'envahisseur. Ce n'était pas là un des moindres motifs susceptibles d'encourager à l'attaque un ennemi bien résolu.

Aussi, déjà avant la mort d'Apriès, en 568-567, le roi de Babylone Naboucadrezzar avait-il poussé ses Chaldéens jusqu'à la frontière du Delta. Trop âgé cependant pour avoir la force d'exploiter jusqu'au bout ce premier succès, il s'était retiré aussitôt. Plus tard, le nouveau roi, Nabounaïd, avait cherché à établir son contrôle sur les routes commerciales du désert voisines de la frontière égyptienne. Puis le Perse Cyrus ayant renversé en 550 le roi Mède Astyage et supplanté la dynastie Médique, Babylone avait été prise d'inquiétude et s'était alliée, contre l'astre redoutable qui montait à l'horizon oriental, avec Amasis d'Égypte, Crésus de Lydie et la jeune mais déjà redoutable république spartiate (547). Mais la témérité de Crésus avait causé, en 546, la défaite : Cyrus l'avait détrôné et avait annexé la Lydie à ses vastes États. Quelques années plus tard, en 539, Babylone était enfin tombée à son tour aux mains du jeune conquérant Perse. Cyrus, s'étant saisi, bientôt après, de toute la contrée syro-palestinienne et de la considérable flotte phénicienne, menaçait désormais directement le Delta égyptien.

Amasis vécut donc les dernières années de son long règne dans une inquiétude d'autant plus justifiée que les deux seuls alliés qui lui restaient désormais ne pouvaient guère lui être utiles. Polycrate de Samos, habilement circonvenu par Cyrus, ne manifestait aucune intention réelle d'intervention, et Sparte trop éloignée pour que son aide éventuelle pût être efficace. Mais Cyrus mourut en 529, avant d'avoir pu donner suite à de nouveaux projets. Aussi lorsque Amasis disparut à son tour (526 ou 525), l'Égypte jouissait encore de la paix et de l'indépendance.

### PSAMTIK III.

Il fut remplacé par son fils Psamtik III, dont le règne ne devait durer que quelques mois. Le fils de Cyrus, Cambyse, s'était alors enfin décidé à envahir l'Égypte pour chercher à conquérir en Afrique un Empire aussi grand que celui dont il était déjà maître en Asie. Ayant rassemblé une puissante armée à Gaza, il la fit avancer le long de la côte et arriva à Péluse, où les forces de Psamtik III (soldats nationaux et mercenaires) l'attendaient. Les Égypto-Grecs furent complètement battus et leur déroute hâtive rendit parfaitement inutile la belle tentative de défense de la forteresse de Péluse. Une dernière ébauche de résistance eut lieu à Memphis qui, après un siège assez long, dut finalement capituler. A la fin de mai 525, Cambyse, s'étant emparé du jeune Psamtik III qu'il força, dit la légende, à s'empoisonner avec du sang de taureau, se fit reconnaître comme roi d'Égypte.

## 2. — LA XXVII^e DYNASTIE (PERSE).

Cambyse constitue, avec les quatre rois de Perse ses successeurs, Darius I^er, Xerxès I^er, Artaxerxès I^er et Darius II, la XXVII^e dynastie de Manéthon (525-404).

### CAMBYSE.

Se proclamer roi d'Égypte était une hardiesse que nul parmi les rois d'Assyrie, ni Ésarhaddon ni même Assourbanipal, n'avait osé tenter. Entre les conquêtes rapides et passagères des Assyriens, d'une part, qui n'avaient cherché ni à prendre réellement contact avec le pays, ni à revêtir le costume, la couronne, les insignes et la titulature des Pharaons, ni à s'assurer la fidélité des populations, et l'établissement définitif et organisé du régime Perse, d'autre part, il existe, en effet, une différence radicale. Cambyse fut un véritable Pharaon, et ses successeurs adoptèrent en Égypte la même ligne de conduite. Il vint dans la capitale du royaume, Saïs, où il fut reçu avec tous les honneurs rituels par le supérieur



laïque du temple de la déesse Neith, nommé Ouzahor-resenet. Puis, ayant reçu officiellement le titre d'intronisation «enfanté par le dieu Ré», calqué sur le modèle des noms d'intronisation des anciens Pharaons nationaux, auxquels il prétendait ainsi se rattacher directement, il fut couronné suivant le rite local. Mais, s'il faut en croire Hérodote, qui l'a dépeint sous les couleurs les plus noires, Cambyse gâta l'impression favorable que ce couronnement avait produite sur la population en faisant retirer de son sarcophage la momie d'Amasis pour la livrer aux flammes, en supprimant les offrandes consacrées à la déesse Neith et en ruinant l'école des scribes sacrés, ou hiérogrammates, de Saïs.

Rêvant, nous l'avons vu, d'un vaste Empire africain, Cambyse, une fois arrivé à Thèbes, conçut un triple projet d'extension de sa conquête. Non content d'avoir soumis Cyrène et la Libye, il désirait anéantir la puissance de Carthage. Comme il ne pouvait songer à atteindre la lointaine république occidentale à travers le désert, il fit appel à la flotte phénicienne. Mais les Phéniciens refusèrent d'aider à l'attaque de leurs frères de race et Cambyse dut renoncer à ce dessein. Une expédition contre l'Éthiopie réussit à remonter le Nil jusqu'à la seconde cataracte, où elle périt sur les rochers brûlants. Enfin, lui-même, à la tête de 50.000 hommes, s'engagea à travers le désert Libyque dans la direction de l'Oasis d'Amon (aujourd'hui Oasis de Siouah); mais, après avoir franchi sans encombre l'Oasis méridionale (aujourd'hui Oasis El-Kharga), cette force paraît avoir été complètement anéantie sous les dunes mouvantes entre l'Oasis El-Farafra et l'objectif qu'elle cherchait à atteindre.

Ce triple échec semble avoir fortement contribué à aggraver l'état de demi-folie impulsive qui était le trait dominant de sa nature. De retour à Memphis, il frappa lui-même de son glaive le vénéré bœuf Apis, qui semble avoir toutefois survécu à ses blessures jusqu'en 521, et s'acharna de la façon la plus sauvage contre les autres divinités égyptiennes, détruisant leurs sanctuaires et brisant leurs statues.

Cambyse, ayant laissé l'Égypte sous le contrôle d'un certain Aryandès, avait repris vers la fin de 522 la route de Perse. Il était arrivé à Harran,

dans le nord de la Syrie, lorsqu'il apprit que ses États s'étaient soulevés à l'instigation d'un mage nommé Gaumata, qui ressemblait étrangement à son frère Bardiya (le Smerdis des Grecs) et se faisait passer pour tel auprès du peuple. Cette nouvelle acheva-t-elle de troubler sa raison au point de le pousser au suicide? Nous n'en savons rien, mais Cambyse disparut de façon mystérieuse, au début de l'année 521, sans laisser de postérité mâle ni avoir désigné son successeur.

### DARIUS I[er].

Il fut remplacé par Darius, fils d'Hystaspe, qui adopta tout de suite une attitude de sagesse et de tolérance envers l'Égypte, qu'il vint visiter en 517. Le satrape Aryandès y avait suivi une politique habile, qui avait abouti, dans la direction de l'ouest, à l'extension du contrôle perse au delà de Cyrène et de Barca, jusqu'à la région de l'actuelle Benghasi. Mais cette politique, toute personnelle, n'avait pas reçu l'approbation royale, et, de plus, Aryandès avait commis l'imprudence de frapper une monnaie d'argent dont le titre d'alliage était plus pur que celui de la monnaie royale : Darius supprima donc le présomptueux satrape. Il fut reçu à Saïs par le même Ouzahor-resenet qui avait déjà accueilli Cambyse. Ce haut personnage lui donna comme nom d'intronisation égyptien «le dieu Ré l'a engendré» et présida aux cérémonies de son couronnement suivant les rites nationaux.

Darius se montra un excellent Pharaon, respectueux de la religion égyptienne et soucieux de la prospérité économique du pays. Il chercha visiblement à effacer, autant qu'il était en son pouvoir, le souvenir défavorable laissé par la politique hostile de son prédécesseur. C'est ainsi qu'il donna l'ordre à Ouzahor-resenet de restaurer l'école des hiérogrammates de Saïs, brutalement supprimée par Cambyse, qu'il fit compléter la mise en état du canal de Nécho reliant le Nil à la mer Rouge, le long du moderne Ouadi Toumilât, sur le trajet duquel il fit ériger cinq stèles gravées en langue égyptienne sur une de leurs faces et dans les trois langues officielles de la chancellerie Perse sur l'autre face. Il fit réparer le



grand barrage de Memphis, construisit un temple à Hibis, chef-lieu de l'Oasis méridionale, restaura le temple de la déesse Neith à Saïs et institua à Edfou de pieuses fondations au profit du dieu Horus. Soucieux de continuer l'œuvre législatrice amorcée par Amasis, il ordonna la codification des lois promulguées sous ce règne.

Enfin Darius introduisit pour la première fois en Égypte la monnaie sous forme de pièces d'or, connues sous le nom de *dariques*. C'était là certainement une innovation précieuse pour favoriser les échanges commerciaux; mais les Égyptiens étaient très défiants à l'égard de tout ce qui venait de l'étranger, et la monnaie ne devait être bien accueillie par eux que beaucoup plus tard, sous les Ptolémées : frappée alors dans le pays même et à l'effigie de ses rois, elle revêtit un caractère national.

Administrativement, l'Égypte, avec ses dépendances occidentales, les Oasis de Libye, Cyrène et Barca, constituait la 6[e] satrapie de l'Empire perse. Comme toutes les satrapies, elle était astreinte à payer à Suse une double redevance annuelle, en espèces (700 talents d'or, soit environ 15 millions de nos francs actuels, augmentés du produit de la pêche des poissons dans le Lac Mœris du Fayoum) et en nature (blé destiné à l'entretien des troupes perses). La 6[e] satrapie était, avec la satrapie de Babylonie et celle d'Assyrie, parmi les plus imposées; mais l'Égypte était alors un pays si riche et si peuplé que ses charges n'étaient certainement pas au-dessus de ses capacités.

Militairement, la vallée du Nil était gardée par de fortes garnisons perses, échelonnées depuis Marea au nord (non loin de l'emplacement de la future Alexandrie) jusqu'à Éléphantine et la première cataracte au sud. La plus forte garnison se trouvait à Memphis, position stratégique de première importance à quelque distance au sud de la tête de fourche du Delta. Ces garnisons étaient surtout composées, soldats comme officiers, de Perses; mais elles comptaient aussi d'autres éléments, soit indigènes, soit étrangers, comme, par exemple, la colonie militaire de mercenaires Juifs à Éléphantine, qui nous est révélée par les textes dès l'année 494. Toutes ces garnisons étaient entretenues par le pays où elles cantonnaient,

à l'aide de dons en nature de toute espèce, mais principalement de blé.

On peut affirmer, en somme, que sous Darius Ier l'Égypte était aussi heureuse et prospère que le comportait un régime d'occupation étrangère. Darius était animé personnellemet des meilleures intentions, et tout aurait été pour le mieux si ses satrapes avaient su montrer la même sagesse et la même modération que leur maître. Mais ce dernier, dans sa lointaine résidence de Suse, n'était pas en état de contrôler efficacement les faits et gestes de ses agents. D'autre part, il mourut en 486, et dès la fin de son règne un mouvement de révolte nationale avait tenté de secouer le joug étranger.

### XERXÈS Ier ET LA RÉVOLTE DE KHABABICHA.

Sur les conseils de l'oracle de la ville de Bouto dans le Delta septentrional un certain Khababicha (dont nous ignorons s'il était Libyen ou Perse) avait été proclamé roi. Ayant réussi à anéantir la garnison perse de Memphis, il se maintenait depuis environ une année, lorsque le fils et successeur de Darius, le roi de Perse Xerxès Ier, apparut en Égypte (484). Khababicha fut bien vite réduit à merci et non seulement le temple de Bouto, instigateur de la révolte, mais aussi tous les autres temples du Delta, furent frappés de lourdes amendes. Xerxès repartit après avoir laissé dans le pays comme satrape son propre frère Akhéménès, qui s'appliqua à aggraver la servitude des Égyptiens.

Les Perses exercèrent désormais un contrôle de plus en plus étroit. Les fonctions même les moins importantes furent confiées à des Perses, pour qui le mot d'ordre était de pressurer le plus possible cette excellente vache à lait qu'était l'Égypte. C'est alors que le commerce égyptien, naguère encore si prospère, déclina rapidement. S'il était encore actif dans la mer Rouge et sur les routes désertiques parcourues par les caravanes, il avait complètement cessé à Naucratis et dans la Méditerranée à cause de l'état de guerre qui existait alors entre la république d'Athènes et ses alliés, d'une part, et l'Empire perse, d'autre part. L'Égypte fut, d'ailleurs, obligée, bon gré mal gré, de prendre à cette guerre une part active : Akhéménès y réquisitionna, en effet, deux cents navires pour renforcer la formidable expédition qu'il lança contre la Grèce en 481 lors de la seconde guerre médique. Malgré la bravoure et l'habileté dont firent preuve les marins égyptiens aux combats d'Artémisium et de Salamine, cette expédition aboutit à un échec lamentable.



Les traces du règne de Xerxès sont insignifiantes en Égypte. Il ne semble pas être revenu dans le pays entre l'année 484 et l'année 465, qui fut celle de sa mort. Il n'eut pas, comme son prédécesseur, le souci de s'y rendre populaire. Tout ce que l'on peut relever sous son règne et sous celui de son successeur Artaxerxès semble se borner à une certaine activité dans les carrières de l'Ouâdi Hammâmât (désert arabique), dont ils firent transporter dans leur pays, par la mer Rouge, les matériaux de construction nécessaires à leurs constructions.

### ARTAXERXÈS Ier ET LE SOULÈVEMENT D'INAROS.

La mort de Xerxès fut le signal d'un nouveau soulèvement, analogue à celui de Khababicha qui avait marqué la fin du règne précédent. Un prince du royaume de Libye, compris entre la branche Canopique du Nil, le désert et la mer, Inaros, fils de Psamtik et probablement rejeton de l'ancienne famille royale saïte détrônée soixante ans plus tôt, s'empara de la forteresse de Maréa dans le Delta nord-occidental et n'eut pas de peine à ranger sous son contrôle la plus grande partie de la Basse-Égypte, comprise entre les deux branches principales du Nil. Partout accueilli à bras ouverts, il chassa les collecteurs de taxes perses ainsi que les troupes du satrape Akhéménès. Ces dernières se retirèrent à Memphis, où Inaros ne pouvait songer à les poursuivre sans s'être assuré, au préalable, le commandement de la mer. Il fit appel, dans ce but, aux Cyrénéens et surtout à la république maritime d'Athènes, qui lui envoya de Chypre une flotte de 200 trirèmes, garnies de 50.000 hoplites fournis en partie par elle-même et en partie par ses alliés. Cette flotte était parvenue à remonter le Nil sans encombre et avait déjà uni ses forces à celles d'Inaros qui assiégeaient la citadelle de Memphis, lorsque le satrape Akhéménès

revint en force. Inaros le battit à Paprémis (459), le mit à mort et envoya son cadavre à Artaxerxès.

Ce dernier, après avoir vainement tenté, à coup d'or, de lancer Sparte dans une attaque contre sa rivale Athènes, qui aurait eu pour résultat de contraindre cette dernière à rappeler d'Égypte ses forces, dut se résigner à envoyer dans le Delta une nouvelle armée forte, dit une évaluation peut-être exagérée, de 300.000 hommes, sous le commandement du satrape de Syrie Mégabyze. Cette armée était appuyée sur une flotte de 300 vaisseaux phéniciens dirigés par Artabaze. Les Égyptiens et leurs alliés helléniques furent cette fois battus. Les Grecs, chassés de Memphis, furent cernés dans l'île de Prosopis. Après un siège qui dura plus d'une année, Mégabyze parvint à détourner les eaux et à capturer la flotte ainsi mise à sec (456). Après six années de lutte, la cause égyptienne semblait irrémédiablement compromise. Inaros fut empalé et l'Égypte retomba sous le joug Perse, dont furent impuissantes à la délivrer 50 nouvelles trirèmes envoyées quelques années plus tard à son secours par Athènes et qui furent capturées dans la bouche Mendésienne du Nil (455-454). Enfin, en 448, la paix de Callias, conclue entre Athènes et le Grand Roi, mit un terme définitif aux tentatives helléniques d'intervention en faveur de l'indépendance nationale de l'Égypte.

Ni Inaros ni son contemporain Amyrtée (I^er^) ne semblent avoir laissé de monuments. Artaxerxès I^er^ n'est, d'ailleurs, pas mieux connu en Égypte, où il ne semble pas qu'il soit jamais venu. C'est sous son règne, et plus précisément pendant l'époque de calme qui suivit immédiatement la paix de Callias, entre 448 et 445, que l'historien grec Hérodote d'Halicarnasse visita la vallée du Nil, dont il nous a laissé une description si vivante, riche de tant de curieuses observations sur la vie politique, sociale et religieuse de ce pays.

### DARIUS II.

Parmi les successeurs d'Artaxerxès I^er^, mort en 424, aucun, sauf Darius II-Nothos, n'a laissé de souvenir en Égypte. C'est, en effet, du règne de ce dernier, et plus exactement de l'année 407, qu'est daté le célèbre papyrus en langue araméenne trouvé il y a quelque temps à Assouan, où nous voyons les prêtres de la colonie de mercenaires Juifs établis dans l'île d'Éléphantine se plaindre amèrement au gouverneur perse Bagoas de ce que le général en chef perse commandant la garnison de Syène (Assouan) ait laissé les prêtres égyptiens du dieu local Khnoum détruire et piller le temple que cette colonie avait été autorisée à construire pour y célébrer le culte de son dieu Iahveh.



## 3. — LA XXVIII^E^ DYNASTIE.

La mort de Darius II-Nothos fut le signal d'un troisième soulèvement de l'Égypte contre la domination Perse (404). Grâce aux embarras dans lesquels se débattait alors le roi Artaxerxès II - Memnon, aux prises avec son frère Cyrus (le Jeune), cette révolte sembla d'abord assurer le succès à son instigateur, un certain Amonirdisou (Amyrtée II, probablement petit-fils de l'Amyrtée qui s'était fait naguère le complice d'Inaros). Manéthon a fait de cet Amyrtée le seul et unique roi de sa XXVIII^e^ dynastie, tandis qu'il a omis dans sa liste ses prédécesseurs en révolte, Inaros et Amyrtée I^er^. Il a attribué à Amyrtée II un règne de six années.

Cyrus le Jeune ayant été, cependant, battu à Cunaxa en 401, le général grec qui commandait l'Expédition des Dix Mille, Cléarque, s'empressa d'offrir au satrape Tissapherne les services de ses soldats pour réduire le soulèvement égyptien. Ses offres furent, il est vrai, déclinées et lui-même fut assassiné par les Perses. Ce n'était pas sous les coups de Tissapherne qu'Amyrtée devait succomber, mais bien du fait d'un rival égyptien. En 398, en effet, pendant que le roi de Perse était engagé à fond dans sa lutte contre Sparte, un chef de soldats, originaire probablement de Mendès (aujourd'hui Tell er-Rob^c^ en Daqahlia), nommé Naïfaouroud, souleva l'armée contre Amyrtée, qui fut tué et disparut sans avoir laissé dans le pays d'autre trace de son règne de six années qu'une date de l'an 5 sur l'un des papyrus araméens d'Éléphantine.

## 4. — LA XXIXᴱ DYNASTIE.

Naïfaouroud fut couronné roi. Sous le nom de Néphéritès, il est le premier Pharaon de la XXIXᵉ dynastie Manéthonienne, dynastie Mendésienne, qui ne devait durer que vingt ans et allait s'efforcer, sans d'ailleurs y parvenir, de décourager à jamais les tentatives du Grand Roi pour remettre la main sur l'Égypte.

Dès l'année 396, Artaxerxès II rassembla dans les ports de Phénicie une force de 300 navires destinés à cingler vers les bouches du Nil. Néphéritès négocia un traité d'alliance avec la république de Sparte, qui lui promit son concours effectif moyennant l'envoi par le Pharaon de 500.000 boisseaux de blé. Ce chargement fut, effectivement, expédié vers le nord; mais, saisi en cours de route à Rhodes par l'amiral athénien Conon, il n'arriva jamais à destination.

En 392, Néphéritès étant mort après six ans de règne, un certain Mouthis lui succéda, dont les monuments ne disent rien et qui, moins d'une année plus tard, fut à son tour remplacé par le roi Pcheremout «le fils de la déesse Mout», le Psammouthis des Grecs. Ce dernier disparut au bout de quelques mois (390), non sans avoir laissé sur quelques temples des traces de son règne, et fut remplacé par un prince étranger nommé Hakor, l'Achoris des auteurs, qui est la seule figure réellement vivante de la dynastie Mendésienne et dont les monuments sont encore assez nombreux tout le long de la vallée du Nil.

C'est sous le règne d'Achoris que se place le curieux épisode de la révolte du descendant des rois Teucriens de Chypre, Évagoras, d'abord contre les Tyriens, encore maîtres de la ville de Salamine, puis contre la puissance Perse, qui avait accueilli les plaintes des roitelets chypriotes dépossédés. Grâce à l'appui que le roi d'Égypte et l'amiral de la flotte athénienne Conon fournirent dès le début à Évagoras, la résistance de ce dernier ne dura pas moins, avec des alternatives de succès et de revers, d'une dizaine d'années, de 389 à 380. Grâce à Évagoras, d'autre part, l'Égypte fut à même de retarder pendant une longue période de temps le retour offensif des Perses. Sans doute, après que la paix d'Antalcidas, signée en 386 avec les républiques helléniques, eut libéré Artaxerxès II de toute préoccupation du côté de l'Europe, le satrape Pharnabaze esquissa-t-il contre Achoris un mouvement offensif (385-383); mais, continuellement harcelé par Évagoras, il ne fut pas à même de pousser à fond son attaque. Et lorsque la Perse en eut enfin terminé avec Évagoras en le battant sur mer, en le bloquant dans son île et en le contraignant à conclure une paix, d'ailleurs honorable (380), l'Égypte avait eu le temps d'organiser sérieusement sa défense.



Achoris, mort en 379 ou 378, fut remplacé par Néphéritès II, dont le règne de quatre mois n'a laissé aucun monument. A la faveur de la désorganisation du pouvoir sous ce pharaon falot, un prince de Thebnouti, la Sébennytos des Grecs (aujourd'hui Samannoud en Gharbieh, sur la rive gauche de la branche de Damiette), nommé Nakhtenbôf, s'empara du pouvoir et fit tuer Néphéritès II et son fils.

## 5. — LA XXXᴱ DYNASTIE.

Ce Nakhtenbôf (Nectanébo Iᵉʳ) constitue, avec ses deux successeurs Zedhor (Takhos) et Nakhtharehbet (Nectanébo II), la XXXᵉ dynastie de Manéthon, ou dynastie Sébennytique, qui ne devait durer que trente-sept années et fut la dernière des dynasties de Pharaons indigènes.

Nectanébo Iᵉʳ, se rendant compte de l'état d'avancement des préparatifs militaires du satrape Pharnabaze, que la paix conclue avec Évagoras avait permis à ce dernier de pousser plus activement que jamais, fit appel à l'amiral athénien Chabrias (377). Mais Chabrias, qui s'était empressé de se mettre en route avec sa flotte, sans avoir pris la précaution de s'y faire autoriser, fut immédiatement rappelé, à la suite des protestations et des menaces adressées par Pharnabaze au gouvernement d'Athènes. Et pour racheter auprès du satrape le geste inconsidéré de Chabrias, les Athéniens lui prêtèrent le plus fameux de leurs généraux d'alors, le célèbre Iphicrate. Ce dernier rejoignit en Palestine l'armée perse, alors que celle-ci

était en marche vers le sud (374). La flotte eut tôt fait de forcer la bouche Mendésienne du Nil et Iphicrate, pressé d'en finir pour rentrer le plus vite possible à Athènes, aurait voulu poursuivre sans désemparer la marche sur Memphis, nœud de la résistance des Égyptiens. Mais Pharnabaze se défiait des Grecs, car il les soupçonnait de chercher à s'emparer de l'Égypte pour leur propre compte. Il ordonna donc à Iphicrate de ne pas pousser plus loin avant que le gros de l'armée perse, dont la marche n'avait pas été aussi rapide que celle de la flotte, fût arrivé. Cette attente devait être fatale à ses projets. Lorsque l'armée eut rejoint la flotte, Nectanébo avait eu le temps de fortifier la citadelle des Murs Blancs à Memphis et de la garnir de troupes fraîches et solides. L'inondation annuelle étant survenue sur ces entrefaites, les envahisseurs eurent tout juste le temps de plier bagages et de reprendre le chemin du nord : Iphicrate retourna à Athènes et Pharnabaze en Asie.

Depuis ce moment (374) jusqu'au retour de l'armée d'Artaxerxès III-Ôkhos en 343, la paix de l'Égypte ne fut plus troublée. Nectanébo Ier employa le restant de son règne à rétablir l'ordre et à ramener la prospérité dans son royaume. Il éleva de nombreuses et belles constructions non seulement dans le Delta, à Sébennytos et à Saïs surtout, mais aussi dans la haute vallée, à Abydos, à Thèbes et jusque dans l'île de Philæ. De ces monuments il reste encore assez pour nous donner l'idée la plus favorable de l'architecture et de la sculpture de cette époque, que l'on désigne à juste titre sous le nom de seconde renaissance saïte.

Nectanébo Ier, mort en 361, fut remplacé par son fils Zedhor, le Téôs de Manéthon, Takhos des autres auteurs grecs. Sous ce règne, ce n'est plus la Perse qui cherche à reconquérir la satrapie d'Égypte, mais bien l'Égypte qui tente de se joindre aux provinces asiatiques soulevées contre l'hégémonie du Grand Roi. Takhos confie au vieux roi de Sparte Agésilas, âgé de plus de 80 ans, le commandement de son armée de terre et à l'amiral Athénien Chabrias, dont nous avons déjà parlé, la direction de sa flotte. Mais le nouveau Pharaon, qui était de caractère difficile, ne put s'entendre longtemps avec Agésilas. Ce dernier profita de ce que Takhos, impopulaire, était en lutte contre un soulèvement national, pour le déposer et mettre à sa place sur le trône le jeune prince Nakhtharehbet. Takhos dut s'enfuir à Suse, à la cour du Grand Roi, avec qui il allait chercher à négocier son retour en Égypte (359).



Le nouveau roi, Nectanébo II, qui avait été élevé au trône par Agésilas, paya son protecteur de la plus noire ingratitude. Il renonça, en effet, fort sagement d'ailleurs, au grand projet d'expédition en Asie pour consacrer son activité à la restauration de son autorité en Égypte. Les opposants à son avènement étaient nombreux et disposaient de forces importantes. C'est à l'armée du vieil Agésilas que le jeune roi dut sa victoire définitive. Il le récompensa, cette fois, par de nombreux cadeaux et par un don vraiment royal de 230 talents d'or, destiné à la république de Sparte. Agésilas, ayant distribué cette somme à ses soldats, reprit le chemin de son pays; mais il mourut en cours de route. Quant à l'amiral Chabrias, dont le rôle en cette affaire n'apparaît pas en toute clarté, il quitta également l'Égypte pour rentrer à Athènes.

L'année suivante (358), le prince perse Ôkhos, qui, au lieu d'attendre en Asie les forces combinées de Nectanébo II et d'Agésilas, avait essayé de les attaquer sur le sol même de l'Égypte, fut brusquement rappelé à Suse, où son père le roi Artaxerxès II venait de mourir. Il lui succéda sous le nom d'Artaxerxès III et n'eut rien de plus pressé que de céder aux sollicitations du Pharaon détrôné Takhos. En 357 ou 356, il chercha à imposer par les armes à l'Égypte la restauration de son protégé, dont il espérait bien que ce dernier reconnaîtrait ses services en lui payant tribut. Mais les troupes égyptiennes, composées d'ailleurs pour la plus grande partie de mercenaires grecs et commandées par le général athénien Diophante et par les généraux Spartiates Lamios et Gastron, opposèrent une résistance si efficace que Nectanébo II n'entendit plus jamais parler de son rival Takhos.

De même que Nectanébo Ier, il put désormais consacrer ses efforts aux œuvres de paix et éleva des constructions en divers points de l'Égypte, à Edfou, à Thèbes et à Hibis dans l'Oasis du sud par exemple, ainsi qu'à

Iseion dans le Delta (aujourd'hui Behbet el-Ḥagar en Gharbieh). Il aurait probablement achevé en paix son règne bienfaisant, si une mauvaise inspiration ne l'avait poussé, en 344, à soutenir la révolte qui venait d'éclater contre la Perse en Phénicie et à Chypre.

Il envoya, fort imprudemment, au roi de Sidon Tennès un secours de 4000 mercenaires grecs sous le commandement d'un aventurier, Mentor le Rhodien. Mais ce dernier n'eut rien de plus pressé, lorsqu'il apprit l'arrivée du roi Artaxerxès en personne à la tête d'une armée pour faire le siège de Sidon, que de trahir, de concert avec Tennès, la cause égyptienne. Les deux complices introduisirent eux-mêmes les troupes perses dans la malheureuse ville, dont les habitants ignoraient la trahison de leur roi. Se voyant irrémédiablement perdus, les Sidoniens mirent le feu à leurs maisons et à leur flotte et périrent jusqu'au dernier. Puis Ôkhos, dont la farouche ambition ne connaissait ni pitié ni scrupules, exécuta Tennès, tandis qu'il prenait Mentor à son service.

Après avoir réduit Chypre, il se mit aussitôt en devoir de châtier Nectanébo II, dont il avait toujours désiré ramener sous son joug les riches États. En 343, l'eunuque Bagoas, à la tête d'une puissante armée où des contingents Thébains, Argiens et Ioniens s'ajoutaient aux troupes perses, et guidé par Mentor le Rhodien déjà nommé, lequel connaissait fort bien la frontière orientale de l'Égypte, arriva dans la région de l'isthme de Suez. Nectanébo s'y défendit assez longtemps; mais les canaux ayant été forcés dans la région de Péluse, le général Cleinias, de Cos, qui commandait les mercenaires grecs à la solde de l'Égypte, fut battu. Nectanébo II, uniquement préoccupé de sauver son trésor, abandonna à ses Grecs le soin de continuer une lutte qu'il jugeait sans doute dès maintenant désespérée, et se retira en hâte à Memphis. Il ne fut pas plutôt parti que les Grecs, fort peu soucieux de défendre un pays qui n'était pas le leur, se rendirent, et que les villes du Delta durent ouvrir leurs portes au vainqueur. Bagoas reçut leur soumission et s'avança avec Mentor sur Memphis, d'où Nectanébo II s'enfuit en Éthiopie avec son trésor (341).

Artaxerxès III-Ôkhos arriva ensuite et célébra son entrée à Memphis par des sacrilèges qui dépassèrent en horreur ceux dont s'était jadis rendu coupable Cambyse en la même occasion. Comme les Égyptiens avaient pris l'habitude de surnommer le roi de Perse «l'âne», animal qui représentait pour eux l'incarnation du mal, la légende veut que Ôkhos ait fait installer dans le temple du dieu Ptah un âne, à qui furent décernés les honneurs divins. Il égorgea ensuite de sa propre main le vénéré bœuf Apis et le fit servir rôti dans un banquet offert à ses amis pour célébrer la prise de la ville. Le bouc sacré de Mendès subit le même sort, et les autres animaux divins ne furent sans doute pas épargnés.



Quant à Bagoas, il ordonna le pillage systématique des temples, dont les archives et les livres saints furent expédiés en Perse, d'où les prêtres furent ensuite contraints de les racheter à prix d'or. Il rasa les murailles des villes et massacra les partisans de la royauté nationale déchue.

Le roi reprit ensuite le chemin de l'Asie après avoir confié à Phérendatès le soin de gouverner la satrapie d'Égypte ainsi reconquise après soixante-dix ans environ.

### 6. — LA XXXIe DYNASTIE (PERSE).

Les rois qui ont possédé, plutôt qu'ils ne l'ont administrée, la vallée du Nil pendant cette seconde période d'hégémonie perse constituent la XXXIe et dernière des dynasties Manéthoniennes. Cette dynastie ne compte que trois souverains, Artaxerxès III - Ôkhos (jusqu'en 337 ou 336), Arsès (de 336 à 335) et Darius III - Codoman (après 335). Ce fut pour l'Égypte une période de torpeur, pendant laquelle le joug abject des Perses s'appesantit plus lourdement que jamais. Le tombeau de Petosiris en Moyenne-Égypte, datant de la fin du IVe siècle avant l'ère chrétienne, a brossé des misères de cette époque de sujétion un très sombre tableau. Les Perses n'ont laissé dans la vallée du Nil aucune œuvre où se puisse reconnaître la trace de l'influence morale, religieuse ou artistique de la civilisation iranienne qui, à divers égards, n'était pourtant pas inférieure à la civilisation nilotique. Les seuls souvenirs de leur longue domination de près

de deux siècles qui soient restés vivaces dans le pays sont ceux de leurs profanations des temples et des divinités, de leurs exactions de toute sorte, de leurs dévastations systématiques et du sang qu'ils ont impitoyablement fait couler.

Heureusement pour ce pays si cruellement éprouvé l'heure de la délivrance n'allait pas tarder à sonner. En l'année 334, on apprit avec une surprise mêlée d'espérance la défaite infligée à l'armée du Grand Roi aux défilés du Granique en Asie Mineure par un jeune conquérant du nom d'Alexandre, venu du fond de la Macédoine et devant qui nulle force ne résistait. Ce furent, quelques mois après (automne 333), l'annonce d'une autre victoire d'Alexandre à Issos, qui lui ouvrait les portes de la Syrie, et enfin la prise des forteresses de Tyr (août 332) et de Gaza. Un immense enthousiasme s'empara des Égyptiens, qui se préparèrent dès ce moment à recevoir à bras ouverts le libérateur arrivant inopinément de si loin et si vite. Non seulement son joug ne pouvait être pire que celui des Perses, mais il appartenait à cette race grecque avec les représentants de laquelle ils étaient habitués à faire bon ménage depuis déjà trois ou quatre siècles. Le satrape Mazakès, que l'avance foudroyante d'Alexandre en Syrie, puis en Philistie, avait coupé de tout secours possible, était hors d'état d'opposer la moindre résistance. A défaut de l'appui des forces militaires égyptiennes, il ne pouvait même pas compter sur la neutralité de la population. Cette dernière, en effet, n'avait oublié ni les sacrilèges de Cambyse, ni les mauvais traitements qu'elle avait eu à endurer, ni ses vaines tentatives antérieures de secouer la tyrannie abhorrée du Grand Roi. Elle se révolta une fois de plus, obligeant Mazakès à capituler sans combat.

Alexandre, ayant remonté le Nil de Péluse jusqu'à Memphis, fut reçu dans cette ville au milieu des acclamations populaires. En pieux héritier des Pharaons qu'il entendait être, il s'empressa d'offrir aux divinités des temples de Memphis, Apis et Ptah, des sacrifices d'actions de grâce. Pressé d'en finir avec l'Empire perse, il n'eut pas le loisir de remonter le Nil jusqu'à l'antique capitale, Thèbes. Il se rendit, du moins, en descendant la branche Canopique du Nil jusqu'à la mer, puis en suivant la côte jusqu'à Paraetonion et en s'enfonçant de là vers le Sud à travers le désert libyque, à l'Oasis d'Amon-Ré, le Zeus-Ammon des Grecs (l'actuelle Oasis de Siouah), où il se fit proclamer fils du dieu par l'oracle de l'endroit. Ayant ainsi reçu les honneurs divins, il fut salué et reconnu par les prêtres comme un Pharaon légitime, devenu aussi égyptien que les Égyptiens eux-mêmes. Aussi n'hésita-t-il pas, une fois rentré à Memphis, à coiffer la double couronne royale rouge et blanche des Pharaons. Il avait, au préalable, aussitôt arrivé sur le sol égyptien, jeté, à l'extrémité occidentale du Delta sur l'emplacement d'un village de pêcheurs nommé Rakotis, en face de l'île de Pharos, les fondations d'une cité nouvelle, à laquelle il donna son nom, Alexandrie. Ce port, dont la situation avait été judicieusement choisie, était destiné à devenir une des métropoles commerciales du monde.



Avec la fondation d'Alexandrie (332) prend fin la période pharaonique de l'histoire d'Égypte, à laquelle va succéder maintenant la période dite hellénistique ou gréco-romaine. Mais au cours des siècles qui suivirent, même à l'époque de l'apogée de la dynastie des souverains grecs issus de Ptolémée, fils de Lagos, l'un des généraux d'Alexandre, les Égyptiens devaient garder le souvenir fidèle de leurs derniers souverains nationaux et des luttes valeureuses que ces rois avaient eu à soutenir contre les Perses.

# CHAPITRE X.

## LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE APRÈS LES RAMESSIDES.

Il nous reste à jeter un rapide coup d'œil d'ensemble sur les diverses manifestations de la civilisation pharaonique au cours des sept ou huit siècles qui se sont écoulés entre la chute des Ramessides et l'arrivée d'Alexandre, pendant la période qui est couramment désignée sous le nom de «Basse Époque».

### 1. — ALTÉRATION DU CARACTÈRE NATIONAL DE LA ROYAUTÉ.

Lorsque nous observons la royauté, nous sommes frappés du fait que, à de très rares exceptions près, elle n'est plus une royauté réellement nationale. Si l'on a pu soutenir, à tort probablement d'ailleurs, que les rois de la XIX[e] dynastie n'étaient déjà plus de sang purement égyptien, des éléments sémites s'y étant peut-être mêlés, il est hors de toute contestation qu'avec l'avènement des rois-prêtres l'élément étranger prédomina désormais dans la personne royale. Dès la XXI[e] dynastie, en effet, nous avons vu les Libyens de l'Ouest commencer à s'infiltrer en Égypte et un grand prêtre d'Amon thébain porter un nom libyen, Masaharta. Cette infiltration libyenne a été surtout sensible dans la classe militaire. Puis, lorsqu'un de ces «grands chefs des Machaouacha», Chéchanq, s'est emparé du trône de Bubastis, la XXII[e] dynastie est devenue de fait purement libyenne. Plus tard sont entrés en scène les rois dits «Éthiopiens». Ces rois étaient, en réalité, d'origine bubastite, donc libyenne, et portaient des noms libyens; mais, résidant en Nubie, ils épousèrent des princesses de leur pays d'adoption : aussi les reines de la XXV[e] dynastie furent-elles uniquement des Nubiennes, sinon parfois même des négresses. Les rois

de la XXIV<sup>e</sup> et de la XXVI<sup>e</sup> dynastie, dites dynasties saïtes, étaient également des Libyens d'origine, ainsi que nous pouvons en juger par leurs noms, celui de Psamtik par exemple. Ne s'étant pas alliés par mariage avec les princesses nubiennes, ils ont conservé assez pur leur type septentrional. Enfin les Pharaons soi-disant Mendésiens et Sébennytiques des XXIX<sup>e</sup> et XXX<sup>e</sup> dynasties ne paraissent pas, eux non plus, avoir été de pure extraction égyptienne.

Et ce sang étranger, en majeure partie libyen, qui, avant de couler dans les veines des Pharaons, avait vivifié la caste militaire des Machaouacha, c'est-à-dire la catégorie sociale à laquelle incombait la tâche la plus importante après celle du roi, a poursuivi longtemps encore ses progrès d'infiltration dans le pays. Les mercenaires libyens, nous l'avons constaté, ont constitué pendant de nombreuses générations l'élément le plus énergique et le plus utilement actif de la vieille armée nationale dégénérée; leur influence n'a cédé que peu à peu devant l'afflux des mercenaires grecs et anatoliens, jusqu'à ce que la conquête perse les eût fait définitivement disparaître.

Dans le peuple sans doute, chez les artisans des villes et les paysans des campagnes, cette infiltration de sang jeune est restée à peu près nulle. Ce sont surtout, et presque uniquement, les classes dirigeantes qui ont reçu de cet apport de sève, principalement libyenne mais aussi grecque, anatolienne, sémite, nubienne même, le regain de saine vigueur grâce auquel la séculaire Égypte a pu prolonger de quelques centaines d'années son existence en tant que nation indépendante.

Ce sont, d'ailleurs, les hautes classes qui avaient surtout besoin de ce renouveau de vitalité, car les classes moyennes et surtout les classes inférieures n'étaient pas tombées dans le même état de dégénérescence que l'aristocratie. Ces classes populaires étaient restées, surtout dans les campagnes, à peu près immuables. Malgré l'état de guerre presque continuel, et en dépit des révolutions intestines sans cesse renaissantes dans lequel elles vivaient leur médiocre existence, leur laborieuse et sobre pureté ne s'était pas sensiblement altérée.



## 2. — DÉCADENCE ÉCONOMIQUE ET ARTISTIQUE.

Le manque d'initiative des diverses familles de Pharaons, le morcellement du pouvoir central, l'état perpétuel de guerre et de révolte avaient eu pour conséquences naturelles et inévitables une lente, mais sûre décadence de la prospérité économique et un déclin sensible de la capacité productrice du pays. L'agriculture et l'industrie atteignirent, immédiatement avant la période Éthiopienne, leur niveau le plus bas. Le commerce extérieur était en voie de disparition lorsque les princes saïtes, en ouvrant le Delta aux trafiquants helléniques, lui insufflèrent une vitalité nouvelle. Les grands travaux d'irrigation tombaient en ruines, car les souverains n'avaient plus ni le temps ni les moyens matériels de veiller à leur entretien. Les relations de ville à ville n'étaient pas sûres, car les grandes routes n'étaient plus protégées par une police efficace et sûre. Des désordres continuels agitaient les principaux centres, et les prophéties d'un Isaïe ou d'un Jérémie s'évertuaient à tracer le tableau le plus sombre, sinon toujours le plus fidèle, des conditions défavorables, et sans cesse aggravées, au sein desquelles la malheureuse Égypte semblait s'acheminer vers sa perte définitive.

Il n'est donc pas étonnant que sous les dynasties tanite et bubastite, sous les grands prêtres et les rois libyens, l'état artistique se soit ressenti de cet état peu favorable.

Sans doute ces souverains et ces grands prêtres construisirent beaucoup, les premiers surtout dans le Delta, où ils avaient leur résidence, les seconds dans leur fief sacerdotal de Thèbes. Païnozem I<sup>er</sup> éleva autour du temple de Tanis une massive muraille de briques, épaisse d'environ 25 mètres, et continua à Karnak la construction du temple de Khonsou, que son grand-père Herihor avait entreprise. Osorkon II fit élever à Bubastis une salle jubilaire de dimensions imposantes, où il devait célébrer le trentième anniversaire de sa nomination en qualité de prince héritier, et répara le temple de Louxor qu'une trop forte crue du Nil avait endommagé.

Mais de toutes ces bâtisses, dont nous ne citons que les principales, ne se dégage aucune tendance nouvelle et intéressante de l'architecture. On peut affirmer que cette période est celle où l'art de bâtir témoigne de l'inspiration la plus médiocre et tombe à son niveau le plus bas. Les proportions ont perdu toute harmonie, les piliers sont devenus massifs et lourds, le plus choquant mauvais goût se manifeste dans la décoration.

Il en va de même en sculpture, où les bas-reliefs ne sont plus que de serviles copies, sans originalité, des bas-reliefs de l'époque Ramesside, et où la ronde-bosse se révèle sans aucune expression ni individualité : jamais la représentation de la figure humaine n'a atteint un aussi désespérant degré de monotonie.

Sauf peut-être dans la technique des statuettes funéraires (*chaouabti*), où l'on emploie alors une faïence bleu foncé de grande finesse et un bel enduit brillant, la décadence des arts mineurs est telle qu'un réveil artistique paraît être de longtemps improbable. On peut citer comme preuve de ce déclin, entre mille autres, la lamentable décoration jaune du stuc recouvrant les sarcophages, qui semble être destinée à donner un faux aspect de revêtement d'or.

### 3. — LA RENAISSANCE DES STYLES ANCIENS.

Et pourtant, malgré tous ces indices peu rassurants, nous assistons, dès l'époque de la dynastie Éthiopienne, à un réveil qui se fait sentir dans tous les domaines, mais surtout dans le domaine artistique. Un esprit nouveau commence à souffler, qui va puiser sa meilleure inspiration aux sources du passé le plus lointain. Cette recherche évidente et systématique, mais pas toujours heureuse, d'archaïsme n'est-elle pas, d'ailleurs, en elle-même, nettement caractéristique de dégénérescence et de manque d'inspiration originale?

Quoique cette tendance au style archaïsant n'ait atteint son complet développement que sous la XXVI<sup>e</sup> dynastie (saïte), nous en relevons les premières manifestations à Thèbes dès l'époque d'Osorkon III, dans les bas-reliefs du petit temple que ce roi y fit élever à Osiris, puis plus tard dans les statues du gouverneur Montouemhêt, contemporain des derniers rois Éthiopiens et de Psamtik I<sup>er</sup>. Ces statues, qui marquent un retour très net au portrait réaliste par opposition aux types conventionnels des époques précédentes, comptent certainement parmi les plus belles que la sculpture égyptienne ait jamais produites.



L'installation définitive de la cour et du pouvoir central dans le Delta, d'une part, le développement des relations commerciales avec les pays étrangers de l'Asie antérieure et de la mer Égée, d'autre part, avaient eu pour résultat un déplacement vers le nord du centre de gravité de l'Égypte. Aussi est-ce désormais dans les cités du nord, à Memphis, à Saïs, et dans les autres grandes cités du Delta, que grandira et prospérera, à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, la nouvelle tendance archaïsante. C'est à Memphis, d'ailleurs, où subsistaient les ruines des dynasties les plus anciennes, que l'art des grands Pharaons constructeurs des Pyramides de Guiza, d'Abousir et de Saqqara devait causer aux artistes l'impression la plus vive et être l'objet de la compréhension la plus profonde. Il était donc normal qu'après l'éclipse de Thèbes comme capitale, l'art thébain de l'époque du Nouvel Empire fût à peu près complètement délaissé, et qu'après l'avènement des dynastes locaux de Memphis et de Saïs une puissante école d'art memphite prît naissance, caractérisée par une renaissance des styles anciens.

Et la fortune de ce style archaïsant, mélange assez libre des styles de l'Ancien et du Nouvel Empires, fut si rapide et si complète que du Delta il ne tarda pas à gagner le sud. Nous le retrouvons à Thèbes, surtout dans les petits objets, par exemple dans les scarabées gravés aux noms des Kachta, des Amonardis, des Chabaka ou des Taharqa, et plus tard dans les tombes des notables thébains ensevelis dans les rochers de l'Assassif, les Montouemhêt, les Pediamenopet et les Pabasa, pour ne citer que les principales.

Sous Psamtik I<sup>er</sup> et ses successeurs, cet archaïsme ne fut plus seulement une simple tendance, mais devint une mode, un véritable engouement. Les motifs des bas-reliefs sculptés dans les tombes des grands dignitaires

de la cour royale imitèrent dès lors avec la fidélité la plus servile ceux qu'on avait gravés deux mille ans auparavant dans les *mastaba* de l'Ancien Empire.

Et ce n'est pas seulement dans la sculpture des bas-reliefs funéraires que ce souci constant d'archaïsme se révèle. On le retrouve dans les domaines les plus divers, dans la gravure des inscriptions officielles, dans la taille des hiéroglyphes, qui fait revivre les formes les plus désuètes, dans le costume, dans la titulature des personnages, qui reproduit les titres archaïques portés jadis par les grands dignitaires de la cour alors même que ces titres ne correspondent plus à aucune fonction administrative actuelle, enfin dans le culte rendu aux anciens rois Memphites, en faveur de qui on multiplie les fondations pieuses.

Cette affectation de vieillerie est, d'ailleurs, tempérée dans la pratique par un élément nouveau de réalisme et de liberté dans l'expression qui, le plus souvent, manqua aux œuvres de l'Ancien Empire. Cette innovation confère à l'art de la renaissance saïte un certain caractère de préciosité efféminée, qui devait aller en s'accentuant de plus en plus jusqu'à la conquête d'Alexandre et au début de l'époque ptolémaïque.

## 4. — L'ART SAÏTE.

Cela dit, nous nous hâtons d'ajouter qu'en architecture tout au moins le style traditionnel de la grande époque Thébaine ne fut pas absolument abandonné. Dans le domaine spécial de la construction, les influences archaïsantes se firent plus discrètement sentir et se bornèrent le plus souvent à modifier légèrement, en les purifiant, les anciens modèles. Nous ne pouvons malheureusement pas juger de l'architecture saïte en parfaite connaissance de cause, car les édifices élevés par Apriès, Amasis ou les deux Nectanébo dans les diverses localités du Delta ont complètement disparu.

Voici comment peuvent se résumer en gros les caractéristiques principales de l'art saïte.



1° Dans les temples, on prend l'habitude d'abriter les statues des divinités dans de grandes niches monolithes, sortes de chapelles, le plus souvent taillées dans les pierres dures (diorite ou basalte), que nous désignons sous le nom grec de *naos*.

2° En sculpture, le portrait réaliste redevient en honneur, et c'est là une des conséquences les plus remarquables du mouvement archaïsant. La comparaison des têtes de cette époque avec celles de l'Ancien Empire est fort instructive en ce qu'elle nous permet de constater les modifications profondes que le vieux type égyptien a subies du fait de l'infiltration séculaire des divers éléments étrangers à laquelle nous avons fait allusion au début du présent chapitre. On relève également dans la sculpture d'alors certains traits propres à l'art grec archaïque, que les artistes saïtes connaissaient évidemment fort bien grâce aux relations régulières existant entre l'Égypte et les pays de la Méditerranée orientale. Il semble, du reste, que ce soit plutôt l'influence égyptienne qui ait pénétré l'art grec, par exemple dans cette curieuse sculpture chypriote du VI^e siècle, où nous retrouvons la perruque et le jupon court des Égyptiens de l'âge memphite.

3° On revient avec prédilection à la taille parfaite des pierres les plus dures, comme les diverses variétés de basalte, très en faveur à cette époque, et l'on apporte un soin méticuleux à la gravure en creux des hiéroglyphes. On fabrique en grand nombre des vases en pierre dure, imitant ceux de l'Ancien Empire, ou bien l'on se contente de graver des inscriptions hiéroglyphiques sur des vases en pierre dure de l'époque memphite.

4° En ce qui concerne les statuettes funéraires (*chaouabti*), on imite sans doute les formes les plus anciennes, c'est-à-dire celles de la XII^e dynastie, mais en y ajoutant le haut pilier dorsal et le socle, qui avaient été deux éléments caractéristiques de la statuaire de l'Ancien Empire. Au lieu de représenter indifféremment, comme naguère, ces figurines sous les deux types vivant et momiforme, on adopte le seul type momiforme, auquel on

ajoute la longue barbe recourbée en avant et frisée d'Osiris, avec qui le défunt était identifié. Enfin on remet en vogue l'émail bleu pâle et mat, caractéristique de l'Ancien Empire, qui se substitue à l'émail bleu foncé et brillant jadis en honneur sous le Nouvel Empire et sous la XXI[e] dynastie.

Les arts industriels et, d'une façon générale, tous ceux que l'on range sous la désignation d'arts mineurs, ont été, à l'époque de la restauration saïte, aussi florissants qu'ils l'avaient été aux meilleures époques du passé. Les œuvres des verriers, des bronziers, des sculpteurs sur bois, des orfèvres et des joailliers continuent à témoigner d'une remarquable perfection technique.

## 5. — LA VIE SOCIALE.

Dans le domaine politique et social, les innovations sont moins apparentes que dans le domaine artistique. Le roi est toujours, comme jadis, seul propriétaire du pays en sa totalité. Les seigneurs féodaux entre lesquels se répartit la terre ont perdu depuis longtemps le droit de léguer à leurs descendants ce qu'ils possèdent, et il n'y a plus de fiefs héréditaires après l'avènement de Psamtik I[er]. Les paysans sont astreints à un impôt en nature qui peut atteindre jusqu'à 20 o/o des produits qu'ils récoltent. Les prêtres, qui composent une classe distincte et exclusive (car les fonctions sacerdotales sont devenues héréditaires), sont exempts de toute taxe; mais dans les moments où le trésor royal a dû faire face à des dépenses imprévues, soit pour la défense du royaume, soit pour des travaux d'utilité publique, les revenus des temples ont été amputés de 50 o/o. C'est à l'ascendant universel de la caste sacerdotale qu'a été due en grande partie la tentative de renaissance que nous avons observée dans tous les domaines. Quant aux militaires, qui sont, pour la plupart, des mercenaires recrutés à l'étranger, non seulement ils sont, comme les membres du clergé, exempts d'impôt, mais ils sont entretenus aux frais du peuple, dont ils sont chargés d'assurer la sécurité. On ne saurait donc s'étonner que ce dernier les ait pris en aversion. Le peuple endure dans le silence le plus indifférent, au moins en apparence, le despotisme absolu du roi, les exactions des fonctionnaires et les mauvais traitements de la soldatesque. L'esclavage ne semble pas avoir existé avant la dynastie saïte. Ce n'est qu'à partir de la XXVI[e] dynastie, en tout cas, et surtout sous la domination perse, que nous trouvons dans les papyrus démotiques des allusions à des ventes d'esclaves dont les noms sont égyptiens; et il se peut que, malgré ces appellations égyptiennes, il s'agisse uniquement de Nubiens, ou même de nègres.



## 6. — LA VIE RELIGIEUSE.

Le déplacement vers le Nord de la cour et des divers pouvoirs politiques et administratifs avait entraîné un mouvement identique du centre religieux. Thèbes et sa triade divine Amon-Mout-Khonsou, qui sont encore au premier plan sous les dynasties tanite et bubastite, cèdent peu à peu le pas aux cités du Delta, Memphis, Saïs, Athribis, Bouto, Mendès, Sébennytos, et à leurs divinités locales, Imhotep fils de Ptah, Neith, Bastit, Hathor, etc. C'est désormais dans ces villes du Nord que les Pharaons élèvent les temples les plus riches, qui, malheureusement, ou bien ne nous ont pas été conservés ou bien sont arrivés jusqu'à nous dans un état de dégradation lamentable.

La religion se simplifie et s'épure. De toutes les anciennes divinités du riche panthéon égyptien, le dieu des morts Osiris et son épouse Isis, la mère d'Horus, sont à peu près les seules à avoir conservé leur prestige séculaire. Elles ont même acquis une importance grandissante dans l'esprit populaire, qui tend de plus en plus à révérer en elles des puissances universelles.

Les vieux textes qui avaient été jadis tracés dans les chambres funéraires des Pharaons memphites sont, bien qu'on ait cessé depuis longtemps de les comprendre, gravés à nouveau, et sous une forme souvent plus inintelligible encore, sur les imposants sarcophages en pierre dure des hauts personnages. Quant aux chapelles mortuaires des tombes, on se

plaît à y retracer, comme sous l'Ancien Empire, les scènes paisibles de la vie domestique populaire, la chasse aux oiseaux d'eau dans les marécages, qui étaient plus abondants qu'aujourd'hui dans le nord du Delta, les travaux des champs et de l'atelier, les processions de domaines représentés sous les traits d'une femme chargée des produits de la terre : légumes, fruits et volailles.

L'une des principales tâches auxquelles se consacre le mouvement de renaissance dirigé par les prêtres consiste en une recension minutieuse du vieux rituel funéraire que nous connaissons sous le nom de *Livre des Morts.* Le résultat de cette revision est de fixer définitivement l'ordre respectif des quelque deux cents chapitres que comporte ce recueil, préalablement débarrassés de toutes les additions et interpolations qui les encombraient jusqu'alors.

On peut observer, d'autre part, que la religion tombe de plus en plus dans un formalisme rigide et dans la simple observance la plus stricte et la plus superstitieuse d'innombrables pratiques extérieures qui portent en elles-mêmes leur fin, à savoir la purification par les rites. Parmi ces rites, ce qui nous frappe surtout, c'est l'accroissement de l'élément magique. Sans doute, l'occultisme et la magie avaient toujours existé dans la religion égyptienne, et nous en relevons des traces dès l'époque lointaine du roi Khoufou. Mais sur des monuments comme la stèle dite de Metternich, datant du règne de Nectanébo II, ces éléments prennent une place prépondérante.

Enfin, parallèlement à ce développement de la magie, nous assistons à une extension indéfinie du culte des animaux. La zoolâtrie, elle aussi, avait existé de tout temps, puisqu'il nous est loisible de l'observer dès l'époque prédynastique; mais tandis que dans chaque espèce animale on adorait jadis un seul individu, on tend maintenant de plus en plus à considérer comme sacrés et, par suite, à vénérer *tous* les représentants de l'espèce.



## 7. — L'ÉCRITURE DÉMOTIQUE.

Pendant toute la durée de l'époque pharaonique, la science de l'écriture avait été considérée comme d'origine divine. Enseignée aux hommes par le dieu Thot, elle faisait partie des connaissances sacrées, et les Grecs exprimèrent ce caractère sacré par les mots *hiéroglyphes* (sculpture sacrée) et *hiérogrammates* (scribes sacrés). L'écriture revêtait deux aspects bien différents, suivant qu'elle était tracée sur la pierre (écriture hiéroglyphique proprement dite, qui est, à vrai dire, une sculpture), ou sur le papyrus. Cette dernière, forme cursive qui se dégagea de bonne heure de l'écriture hiéroglyphique et qui servit à toutes sortes de documents (lettres, comptes, contrats, récits littéraires ou textes funéraires), était encore en usage sous les XXI^e^ et XXII^e^ dynasties. Mais à l'époque Éthiopienne, et surtout à partir de la XXVI^e^ dynastie (VII^e^ siècle avant J.-C.), elle fut supplantée dans les usages de la vie courante (lettres, papiers d'affaires, romans, prophéties, etc.) par une forme plus cursive encore et plus rapide, mieux adaptée aux besoins des affaires et de l'administration, dont l'usage général et journalier lui valut des Grecs le nom de *démotique* (populaire). Cette écriture nouvelle, de création humaine et sans aucune attache sacrée avec le dieu Thot, fut employée, seule d'abord, puis concurremment avec la langue grecque sous les souverains Lagides, jusque vers le III^e^ siècle de notre ère, où elle devait à son tour être supplantée par l'écriture copte. Quant à la cursive antérieure, tirée directement de l'écriture sculpturale sacrée sur pierre, elle ne fut conservée, à partir de l'époque saïte, que dans les écrits de caractère religieux : d'où le nom *hiératique* (sacerdotal) que lui donnèrent les Grecs.

L'écriture démotique n'apparaît cependant pas avant l'époque ptolémaïque dans la littérature, car les récits qui feront alors l'objet de romans, comme par exemple l'histoire du sorcier-magicien Setna-Khamouas, sont encore, à l'époque dont nous nous occupons, transmis par la seule tradition orale. Cette écriture démotique nous a donc été surtout conservée, pendant la période pré-ptolémaïque, par des contrats. La langue de ces

contrats n'est plus le néo-égyptien, de l'âge ramesside et de la période tanito-bubastite, si différent déjà lui-même de la langue classique qui avait été parlée depuis l'Ancien Empire jusqu'à la fin de la XVIII$^{e}$ dynastie. C'est un langage de conversation vulgaire, comportant de nombreux néologismes et altéré d'éléments d'importation étrangère, grecs pour la plupart.

## 8. — LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES.

De l'état économique du pays à la basse époque, et principalement sous la XXVI$^{e}$ dynastie et les suivantes, nous avons déjà eu mainte occasion de parler. Il semble bien que dès le VIII$^{e}$ siècle avant notre ère, c'est-à-dire antérieurement à Psamtik I$^{er}$, les princes saïtes Tefnakht et Bocchoris furent les premiers à comprendre l'importance du commerce avec les pays étrangers. Ce sont eux qui ouvrirent les embouchures du Nil d'abord aux galères phéniciennes et aux marchands sémitiques, ensuite aux marins et aux trafiquants grecs, Milésiens surtout, qui se hâtèrent d'affluer, avec leurs produits, dans le Delta. Mais ce fut seulement sous Psamtik que, l'état de paix et de sécurité succédant enfin aux longues périodes de troubles intérieurs et de dangers extérieurs, il fut possible à ces divers facteurs étrangers de prospérité de donner à leurs colonies naissantes, à leurs comptoirs commerciaux et à leurs établissements industriels le développement qu'avaient rêvé leurs premiers fondateurs. Saïs et Naucratis devinrent désormais d'importants centres grecs, tandis que Memphis et les autres cités importantes du Delta virent se créer dans leurs murs un quartier grec et un quartier carien. Des relations directes, intimes et régulières s'établirent entre l'Égypte et les divers États helléniques.

Sous Apriès et Amasis, l'échange du blé égyptien contre l'huile et le vin grecs d'une part, le commerce du lapis-lazuli, de l'ivoire, de l'or, de l'encens et des autres produits de l'Orient avec la Phénicie, la Babylonie, le Yémen et l'Éthiopie, d'autre part, firent réaliser au trésor royal des bénéfices tels que ces Pharaons furent en état d'ériger à Saïs, à Memphis et dans l'Oasis d'Amon des temples rivalisant en grandeur et en magnificence



non seulement avec ceux de leurs prédécesseurs immédiats les rois Tanites, Bubastites et Éthiopiens, mais même avec ceux des antiques et puissantes dynasties thébaines.

## 9. — L'ÉGYPTE ET L'HELLÉNISME.

Mais ces rapports étroits entre l'Égypte et les pays riverains de la Méditerranée orientale eurent encore un autre résultat, plus important pour l'histoire générale de la civilisation orientale. Les Grecs, momentanément établis en Égypte comme soldats ou comme commerçants, lorsqu'ils rentraient dans leur patrie, rapportaient des contrées nilotiques tout un fond de récits plus ou moins authentiques ou légendaires. Sur cette civilisation si différente de celles de leurs petites cités ils ne tarissaient pas de renseignements plus étranges les uns que les autres. Si bien que les plus curieux parmi leurs compatriotes se décidaient à aller vérifier sur place le bien-fondé de leurs étonnantes descriptions. Parmi ces touristes de marque, il y a lieu de signaler des hommes comme le législateur et poète athénien Solon, les philosophes et savants Eudoxe de Cnide, Pythagore de Samos, Thalès de Milet, et le divin Platon lui-même, qui passèrent à Memphis plusieurs années de leur vie pour y étudier, enfin des reporters comme Hérodote d'Halicarnasse, qui observèrent sous ses divers aspects ce singulier pays, dont les habitants ne pensaient ni n'agissaient à la façon des autres hommes.

L'influence exercée sur les Grecs par la philosophie et la religion égyptiennes fut peut-être aussi considérable que le rôle joué par leurs procédés techniques et leurs formes d'art. La profonde impression que causa au dehors, en particulier, la vieille religion pharaonique est suffisamment mise en évidence par la grande extension que prit cette religion dans l'ensemble du monde antique. De sorte que si les Égyptiens, impassibles et immuables dans leur traditionalisme inviolé, ont pu être redevables de quelque chose aux Grecs, il est hors de doute que ces derniers ont, à leur tour, retiré de leurs étroites relations avec la civilisation égyptienne, tant

dans l'ordre intellectuel et moral que dans l'ordre matériel, des avantages encore plus importants.

La tâche principale d'Alexandre, vainqueur de la puissance perse et devenu en même temps l'héritier du passé pharaonique, tâche à laquelle vont se consacrer après lui les premiers souverains de la dynastie Lagide, consistera précisément à mettre à profit ces influences réciproques pour chercher à concilier en un tout harmonieux les tendances propres à chacune des deux civilisations, grecque et égyptienne, si bien faites pour se comprendre et se pénétrer. Guidés par un esprit de large et sage tolérance, les Ptolémées éviteront soigneusement, en quelque domaine que ce soit, d'imposer par la violence les habitudes d'esprit, les coutumes ou les traditions grecques à un peuple qui n'était pas, somme toute, un vaincu puisqu'il s'était spontanément donné à Alexandre comme à un libérateur.

H. GAUTHIER.

# PRINCIPAUX OUVRAGES À CONSULTER.

Le caractère spécial du *Précis de l'Histoire d'Égypte*, qui ne saurait faire double emploi avec la grande *Histoire de la Nation égyptienne* actuellement en cours de publication sous la direction de M. Gabriel Hanotaux, et qui s'adresse au grand public bien plus qu'aux érudits, ne nécessite pas une *Bibliographie* complète des innombrables ouvrages concernant la période pharaonique.

Le lecteur voudra donc bien considérer les listes ci-dessous comme de simples guides destinés à lui permettre d'étendre, s'il en éprouve le besoin, son information sur tel ou tel point particulier.

Les articles de revues et de publications périodiques ont été systématiquement laissés de côté.

H. G.

## 1. — OUVRAGES GÉNÉRAUX.

JAMES H. BREASTED, *A History of Egypt* (1 vol. in-8°, New York, 1905), — rééditée sans changement en 1927; — traduite en allemand par HERMANN RANKE, *Geschichte Ägyptens* (2ᵉ édit., 1 vol. in-8°, Berlin, 1924) et en français par JEAN CAPART, *Histoire de l'Égypte* (2 vol. in-8°, Bruxelles, 1926).

E. A. WALLIS BUDGE, *A History of Egypt from the End of the Neolithic Period to the Death of Cleopatra VII, B. C. 30* (7 vol. in-8° pour la période pharaonique, Londres, 1902, dans la collection *Books on Egypt and Chaldaea*, t. IX-XV).

JEAN CAPART, *Thèbes. La gloire d'un grand passé* (1 vol. in-4°, Bruxelles, 1925), — traduit en anglais (1 vol. in-4°, Bruxelles, 1926).

—— et MARCELLE WERBROUCK, *Memphis à l'ombre des Pyramides* (1 vol. in-4°, Bruxelles, 1930).

DIVERS AUTEURS, *The Cambridge Ancient History*, edited by J. B. BURY, S. A. COOK, AD. COCK (4 vol. in-8° pour la période pharaonique, Cambridge, 1923-1927).

Adolf Erman, *Aegypten und aegyptisches Leben im Altertum* (1 vol. in-8°, Tübingen, 1886), — réédité par Hermann Ranke (1 vol. in-8°, Tübingen, 1923).

Gabriel Hanotaux, *Le problème égyptien* (dans *La Revue de Paris* du 1er et du 15 juin 1931), formant l'Introduction à l'*Histoire de la Nation égyptienne*, actuellement en cours de publication (in-4°, Paris).

Gustave Jéquier, *Histoire de la civilisation égyptienne, des origines à la conquête d'Alexandre* (1 vol. in-12, Paris, 1913).

Gaston Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (3 vol. in-4°, Paris, 1895-1899), — traduite en anglais par L. Mac Lure (3 vol. in-8°, Londres, 1896-1900).

—— *Histoire ancienne des peuples de l'Orient* (8e édit., 1 vol. in-8°, Paris, 1909).

—— *Lectures historiques. Histoire ancienne. Égypte, Assyrie* (4e édit., 1 vol. in-8°, Paris, 1905).

—— *Causeries d'Égypte* (2e édit., 1 vol. in-8°, Paris, 1907).

—— *Ruines et paysages d'Égypte* (1 vol. in-8°, Paris, 1912).

—— *Au temps de Ramsès et d'Assourbanipal* (1 vol. in-8°, Paris, 1912).

—— Eduard Meyer, *Geschichte des Altertums* (plusieurs volumes et rééditions depuis 1901 jusqu'à 1928, in-8°, Stuttgart), — traduite en partie en français, jusqu'à l'époque des Hyksos, par Maxime David et Alexandre Moret sous le titre *Histoire de l'Antiquité* (2 vol. in-8°, Paris, 1912-1913).

Alexandre Moret et G. Davy, *Des Clans aux Empires. L'organisation sociale chez les primitifs et dans l'Orient ancien* (1 vol. in-8°, Paris, 1923, formant le tome VI de la collection *L'Évolution de l'Humanité*, dirigée par Henri Berr).

Alexandre Moret, *Le Nil et la Civilisation égyptienne* (1 vol. in-8°, Paris, 1926, formant le tome VII de la collection *L'Évolution de l'Humanité*, dirigée par Henri Berr), — traduit en anglais (1 vol. in-8°, Londres, 1927).

—— *Au temps des Pharaons* (3e édit., 1 vol. in-8°, Paris, 1922).

—— *Histoire ancienne*. 1re partie, *Histoire de l'Orient* (1 fasc. in-8°, Paris, 1929, formant le début du tome I de l'*Histoire générale* en cours de publication sous la direction de Gustave Glotz).

W. M. Flinders Petrie, *A History of Egypt* (3 vol. in-12 pour la période pharaonique, Londres, 1899-1905), — avec de nombreuses rééditions, dont la 10e et dernière date de 1917-1923.

Eugène Pittard, *Les Races et l'Histoire. Introduction ethnologique à l'Histoire* (1 vol. in-8°, Paris, 1924, formant le tome V de la collection *L'Évolution de l'Humanité*, dirigée par Henri Berr).

M. Rostovtzeff, *A History of the Ancient World*. Vol. I, *The Orient and Greece* (1 vol. gr. in-8°, Londres, 1930).



Georg Steindorff, *Die Blütezeit des Pharaonenreichs*, formant le 10e volume des *Monographien zur Weltgeschichte* éditées par Ed. Henck (2e édit., 1 vol. in-8°, Bielefeld-Leipzig, 1926).

—— *Geschichte Ägyptens* (dans le tome I de la collection *Propyläen-Weltgeschichte* éditée par Walter Goetz, in-8°, Leipzig, 1931).

Alfred Wiedemann, *Geschichte der achtzehnten egyptischen Dynastie bis zum Tode Tutmes III* (extrait de la *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, t. XXXII, 1878, in-8°).

—— *Geschichte Ägyptens von Psammetich I bis auf Alexander den Grossen* (1 vol. in-8°, Leipzig, 1880).

—— *Ägyptische Geschichte* (2 vol. in-8°, Gotha, 1884).

## 2. — RECUEILS DE DOCUMENTS.

James H. Breasted, *Ancient Records of Egypt* (5 vol. in-8°, Chicago, 1906-1907).

Heinrich Brugsch, *Recueil de monuments égyptiens*, dessinés et publiés sous les auspices de S. A. le vice-roi d'Égypte Mohammed Saïd Pacha (1 vol. in-4°, textes et planches, Leipzig, 1862-1863).

—— *Thesaurus inscriptionum aegyptiacarum* (6 fascicules in-4°, Leipzig, 1883-1891).

François Champollion (le Jeune), *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* (4 vol. in-folio de planches, Paris, 1835-1845).

—— *Notices descriptives conformes aux manuscrits autographes rédigés sur les lieux* (2 vol. in-folio, Paris, 1844).

Description de l'Égypte, ou *Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française* (1re édit., 9 vol. in-folio de texte et 14 vol. in-folio de planches, Paris, 1809-1828; — 2e édit., publiée par C. F. L. Pancoucke, 26 vol. in-8° de texte et 12 vol. in-folio de planches, Paris, 1820-1830).

Richard Lepsius, *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien nach den Zeichnungen der von S. M. dem Könige von Preussen Friedrich-Wilhelm IV nach diesen Ländern gesendeten und in Jahren 1842-1845 ausgeführten wissenschaftlichen Expedition* (12 vol. in-folio de planches, Berlin, 1848-1859, suivis d'un supplément [*Ergänzungsband*], 1 vol. in-folio, Leipzig, 1913).

—— *Denkmäler aus Ägypten und Aethiopien. Text, herausgegeben von Éd. Naville unter Mitwirkung von L. Borchardt* (5 vol. in-folio, Leipzig, 1897-1913).

Ippolito Rosellini, *I monumenti dell'Egitto e della Nubia disegnati dalla Spedizione scientifico-letteraria toscana in Egitto* (3 vol. de planches in-folio et 9 volumes de texte in-8°, Pise, 1832-1844).

KURT SETHE, *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens* (11 vol. in-4°, Leipzig, depuis 1896).

GEORG STEINDORFF, *Urkunden des aegyptischen Altertums* (in-8°, Leipzig) :

Tome I, *Urkunden des alten Reichs*, von K. SETHE (2 fasc., 1903);

Tome III, *Urkunden der älteren Aethiopenkönige*, von H. SCHÄFER, 2 fasc., 1905-1908;

Tome IV, *Urkunden der 18. Dyn.*, von K. SETHE (4 vol., 1906-1914 et 1 fascicule de traductions, 1914);

Tome V, *Religiöse Urkunden*, von H. GRAPOW (3 fasc., 1915-1917 et 1 fascicule de traductions);

Tome VI, *Urkunden mythologischen Inhalts*, von S. SCHOTT (1 fasc. paru, 1929).

WALTER WRESZINSKI, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte* (2 vol. de planches in-4° et in-folio, avec texte explicatif, en cours de publication, Leipzig, depuis 1923).

## 3. — GÉOGRAPHIE.

HEINRICH BRUGSCH, *Geographische Inschriften altaegyptischer Denkmäler gesammelt während des auf Befehl Seiner Majestät des Königs Friedrich Wilhelm IV von Preussen unternommenen wissenschaftlichen Reise in Ägypten* (3 vol. in-4°, Leipzig, 1857-1860).

—— *Dictionnaire géographique de l'ancienne Égypte* (1 vol. in-4°, Leipzig, 1879).

H. BRUGSCH et J. DÜMICHEN, *Recueil de monuments égyptiens*, t. III-VI = *Geographische Inschriften altägyptischen Denkmäler in den Jahren 1863-1865 an Ort und Stelle gesammelt und erläutert* (4 vol. in-4°, Leipzig, 1865-1885).

HENRI GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques* (7 vol. in-4°, Le Caire, 1925-1931, dans les publications de la Société Royale de Géographie d'Égypte).

FRITZ HOMMEL, *Ethnographie und Geographie des alten Orients* (1 vol. in-8°, Munich, 1926). Le § 3 de la section II (pages 741-983) constitue la compilation la plus récente et la plus complète de tout ce que nous connaissons sur la géographie ancienne de l'Afrique nord-est.

## 4. — CHRONOLOGIE, LISTES ROYALES.

LUDWIG BORCHARDT, *Die Annalen und die zeitliche Festlegung des alten Reiches der ägyptischen Geschichte* (1 vol. in-4°, Berlin, 1917).



E. A. WALLIS BUDGE, *The Book of the Kings of Egypt* (2 vol. in-8°, Londres, 1908, dans la collection *Books on Egypt and Chaldaea*, t. XXIII-XXIV).

MAX BURCHARDT et MAX PIEPER, *Handbuch der aegyptischen Königsnamen. I. Die Königsnamen bis einschliesslich XVII. Dynastie* (1 vol. in-8°, Leipzig, 1912).

HENRI GAUTHIER, *Le Livre des Rois d'Égypte* (5 vol. in-4°, Le Caire, 1907-1917, formant les tomes XVII à XXI des *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*).

—— *Répertoire pharaonique pour servir d'Index au «Livre des Rois d'Égypte»* (dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. XV, 1918, in-4°).

ED. MAHLER, *Études sur le calendrier égyptien*, traduction française par AL. MORET (1 vol. in-8°, Paris, 1907, formant le 1er fascicule du tome XXIV de la *Bibliothèque d'études* des *Annales du Musée Guimet*).

EDUARD MEYER, *Aegyptische Chronologie* (2 vol. in-4°, Berlin, 1904-1908), — traduite en français par AL. MORET, *Chronologie égyptienne* (1 vol. in-8°, Paris, 1912, formant le 2e fascicule de ce même tome).

—— *Die ältere Chronologie Babyloniens, Assyriens und Ägyptens. Nachtrag zum I. Bande der Geschichte des Altertums* (1 vol. in-8°, Stuttgart et Berlin, 1925).

MAX PIEPER, *Die Könige Aegyptens zwischen dem mittleren und dem neuen Reich* (1 vol. in-8°, Berlin, 1904).

HEINRICH SCHÄFER, *Ein Bruchstück altägyptischer Annalen* (1 vol. in-4°, Berlin, 1912, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Prusse).

RAYMOND WEILL, *La fin du Moyen Empire égyptien* (2 vol. in-8°, Paris, 1918).

—— *Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne* (2 vol. in-8°, Paris, 1926-1928).

## 5. — MORALE, RELIGION, VIE SOCIALE.

JULES BAILLET, *Introduction à l'étude des idées morales dans l'Égypte antique* (1 vol. in-8°, Blois, 1912).

—— *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte* (1 vol. in-8°, Blois, 1913).

JAMES H. BREASTED, *Development of Religion and Thought in Ancient Egypt* (1 vol. in-18, New-York, 1912).

E. A. WALLIS BUDGE, *The Book of the Dead. An English Translation* (3 vol. in-8°, Londres, 1909, dans la collection *Books on Egypt and Chaldaea*, t. VI-VIII).

—— *The Gods of the Egyptians* (2 vol. in-8°, Londres, 1904).

ADOLF ERMAN, *Die aegyptische Religion* (2e édit., 1 vol. in-8°, Berlin, 1909). — traduit sur la 1re édition en anglais par F. LL. GRIFFITH, *A Handbook of Egyptian Religion* (1 vol. in-8°, Londres, 1907) et en français par CHARLES VIDAL, *La religion égyptienne* (1 vol. in-8°, Paris, 1907).
GASTON MASPERO, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes* (8 vol. in-8°, Paris, 1893-1916, dans la collection dite *Bibliothèque égyptologique*).
—— *Les inscriptions des Pyramides de Saqqarah* (1 vol. in-4°, Paris, 1894).
ALEXANDRE MORET, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique* (1 vol. in-8°, Paris, 1903).
—— *Rois et dieux d'Égypte* (3e édit., 1 vol. in-8°, Paris, 1922),
—— *Mystères égyptiens* (3e édit., 1 vol. in-8°, Paris, 1922).
ÉDOUARD NAVILLE, *La religion des anciens Égyptiens* (six conférences faites au Collège de France, 1 vol. in-16, Paris, 1916).
W. M. FLINDERS PETRIE, *Religion and Conscience in Ancient Egypt* (2e édit., 1 vol. in-8°, Londres, 1920).
—— *Social Life in Ancient Egypt* (1 vol. in-12, Londres, 1923).
—— *Religious Life in Ancient Egypt* (1 vol. in-8°, Londres, 1924).
—— Article *Egyptian Religion*, dans *l'Encyclopaedia of Religion and Ethics* de JAMES HASTINGS, vol. V, 1912, p. 236-250.
PAUL PIERRET, *Le Livre des Morts des anciens Égyptiens. Traduction complète d'après le papyrus de Turin et les manuscrits du Louvre, accompagnée de notes et suivie d'un index analytique* (1 vol. in-16, Paris, 1907, formant le tome XXXIII de la *Bibliothèque elzévirienne*).
GUNTHER ROEDER, *Urkunden zur Religion des alten Aegyptens* (2e édit., 1 vol. in-8°, Iéna, 1923).
LOUIS SPELEERS, *Les textes des Pyramides égyptiennes. Traduction et vocabulaire* (2 vol. in-8°, Bruxelles, 1923-1924).
ALFRED WIEDEMANN, *Religion of the Ancient Egyptians* (1 vol. in-8°, Londres, 1897).
J. GARDNER WILKINSON, *Manners and Customs of the Ancient Egyptians* (deux séries, en 3 vol. in-8° chacune, Londres, 1837 et 1841); — nouvelle édition, revue et corrigée par SAMUEL BIRCH (3 vol. in-8°, Londres, 1878).

## 6. — LITTÉRATURE, SCIENCES.

ADOLF ERMAN, *Die Literatur der Aegypter* (1 vol. in-8°, Leipzig, 1923), — traduit en anglais par A. M. BLACKMAN, *The Literature of the Ancient Egyptians* (1 vol. in-8°, Londres, 1927).



O. GILLAIN, *La science égyptienne. L'arithmétique au Moyen Empire* (1 vol. in-8°, Bruxelles, 1927).
GASTON MASPERO, *Contes populaires de l'Égypte ancienne* (4e édit., 1 vol. in-8°, Paris, sans date). — La 4e édition a été traduite en anglais, sous le titre *Popular Stories of Ancient Egypt*, par C. H. W. JOHNS (1 vol. in-8°, Londres, 1915).
W. M. FLINDERS PETRIE, *Egyptian Tales translated from the Papyri* (2 vol. in-12, Londres, 1899).
MAX PIEPER, *Die aegyptische Literatur* (1 vol. in-4°, Wildpark-Potsdam, 1927).
ABEL REY, *La science orientale avant les Grecs* (1 vol. in-8°, Paris, 1930, dans la *Bibliothèque de Synthèse historique*).
ALFRED WIEDEMANN, *Popular Literature in Ancient Egypt* (1 vol. in-8°, Londres, 1902).

## 7. — ARCHÉOLOGIE, BEAUX-ARTS.

FR. W. VON BISSING, *Denkmäler ägyptischer Sculptur* (2 vol. in-folio de 150 planches et 1 vol. in-folio de texte, Munich, 1914).
CHARLES BOREUX, *L'art égyptien* (1 vol. in-8°, Paris et Bruxelles, 1926, dans la *Bibliothèque d'Histoire de l'art*).
JEAN CAPART, *Les origines de l'art et l'art égyptien* (1 vol. in-12, Bruxelles, 1903-1904).
—— *Les débuts de l'art en Égypte* (1 vol. in-8°, Bruxelles, 1904).
—— *L'art égyptien* (2 vol. in-4°, Bruxelles, 1909-1911).
—— *Leçons sur l'art égyptien* (1 vol. in-8°, Liége, 1920).
—— *L'art égyptien. I. L'architecture* (1 vol. in-8°, Bruxelles, 1922).
—— *L'art égyptien. Études et histoire*, t. I (1 vol. in-8°, Paris, 1924).
—— *Propos sur l'art égyptien* (1 vol. in-8°, Bruxelles, 1931).
AUGUSTE CHOISY, *L'art de bâtir chez les Égyptiens* (1 vol. in-8°, Paris, 1903).
SOMERS CLARKE et R. ENGELBACH, *Ancient Egyptian Masonry. The Building Craft* (1 vol. in-4°, Oxford, 1930).
GUSTAVE JÉQUIER, *Décoration égyptienne. Plafonds et frises végétales du Nouvel Empire thébain (1400 à 1000 avant J.-C.)*, (1 vol. in-folio, Paris, 1920).
—— *L'architecture et la décoration dans l'ancienne Égypte* (3 vol. in-folio, Paris, 1920).
—— *Manuel d'archéologie égyptienne*. Tome I : *Les éléments de l'architecture* (1 vol. in-8°, Paris, 1924).
GASTON MASPERO, *Guide du visiteur au Musée du Caire* (quatre éditions successives, 1 vol. in-8°, Le Caire, 1902 à 1915), — traduit en anglais par J. E. et A. A. QUIBELL

sous le titre *Guide to the Cairo Museum* (cinq éditions successives, 1 vol. in-8°, Le Caire, 1903 à 1910).

GASTON MASPERO, *L'archéologie égyptienne* (nouvelle édition, 1 vol. in-8°, Paris, 1907), — traduit en allemand sur la 1re édition par GEORG STEINDORFF, sous le titre *Aegyptische Kunstgeschichte* (1 vol. in-8°, Leipzig, 1889), et en anglais par MISS AMELIA B. EDWARDS, sous le titre *Manual of Egyptian Archaeology* (1 vol. in-8°, Londres, 1895).

—— *Histoire générale de l'art : Égypte* (1 vol. in-16, Paris, 1912, dans la *Collection Ars una, Species mille*). — Cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues.

—— *Essais sur l'art égyptien* (1 vol. in-4°, Paris, 1912), — traduit en anglais par ELIZABETH LEE, sous le titre *Egyptian art* (1 vol. in-4°, Londres, 1913).

GEORGES PERROT et CHARLES CHIPIEZ, *Histoire de l'art dans l'antiquité*. Tome I, *Égypte* (1 vol. in-4°, Paris, 1882).

W. M. FLINDERS PETRIE, *Egyptian decorative Art. A course of lectures delivered at the Royal Institution* (1 vol. in-12, Londres, 1895).

—— *The Arts and Crafts of Ancient Egypt* (1 vol. in-12, Édimbourg, 1909), — traduit par JEAN CAPART, *Les arts et métiers de l'ancienne Égypte* (1 vol. in-8°, Bruxelles, 1912).

MAURICE PILLET, *Thèbes, Karnak et Louxor* (1 vol. in-8°, Paris, 1928, dans la collection *Les villes d'art célèbres*).

—— *Thèbes, palais et nécropoles* (1 vol. in-8°, Paris, 1930, dans la même collection).

E. PRISSE D'AVENNES, *Histoire de l'art égyptien d'après les monuments, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la domination romaine* (2 vol. in-folio, Paris, 1878).

HEINRICH SCHÄFER, *Von aegyptischer Kunst, besonders der Zeichenkunst. Eine Einführung in die Betrachtung ägyptischer Kunstwerke* (2 vol. in-8°, Leipzig, 1919).

—— *Von ägyptischer Kunst : eine Grundlage* (3e édit., 1 vol. in-8°, Leipzig, 1930).

—— *Die Leistung der ägyptischen Kunst* (dans la collection *Der alte Orient*, Band 28, Heft 1-2), in-8°, Leipzig, 1929.

—— *Ägyptische und heutige Kunst und Weltgebäude der alten Ägypter* (deux articles in-4°, Berlin et Leipzig, 1928).

HEINRICH SCHÄFER und WALTER ANDRAE, *Die Kunst des alten Orients*, dans la collection *Propyläen-Kunstgeschichte*, t. II (1 vol. in-8°, Berlin, 1925).

GEORG STEINDORFF, *Die Kunst der Ägypter. Bauten, Plastik, Kunstgewerbe* (1 vol. in-8°, Leipzig, 1928).

J. GARDNER WILKINSON, *The Architecture of Ancient Egypt* (2 vol. in-folio et in-8°, Londres, sans date).

WALTHER WOLF, *Das ägyptische Kunstgewerbe* (faisant partie du tome IV de la *Geschichte des Kunstgewerbes aller Zeiten und Völker*, éditée par H. TH. BOSSERT, 1 vol. in-8°, Berlin, 1930).



## 8. — PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

*Ancient Egypt* (éditeur W. M. FL. PETRIE, in-8°, Londres, depuis 1914).

*Annals of Archaeology and Anthropology issued by the Institute of Archaeology, University of Liverpool* (in-8°, Liverpool, depuis 1908).

*Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* (in-8°, Le Caire, depuis 1900).

*Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* (in-4°, Le Caire, depuis 1901).

*The Journal of Egyptian Archaeology, published by the Egypt Exploration Society* (in-4°, Londres, depuis 1914).

*Kêmi, Revue de philologie et d'archéologie égyptiennes et coptes* (in-4°, Paris, depuis 1928).

*Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, vol. I-XL (in-8°, Londres, 1879-1918).

*Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. I-XL (in-4°, Paris, 1870-1923).

*Revue de l'Égypte ancienne* (in-4°, Paris, depuis 1925).

*Revue égyptologique* (14 vol. in-4°, Paris, 1880-1914), suivis d'une nouvelle série (2 vol. in-4°, Paris, 1919-1924).

*Revue de l'histoire des religions* (in-8°, Paris, depuis 1880).

*Sphinx. Revue critique embrassant le domaine entier de l'Égyptologie* (in-8°, Upsala, depuis 1897).

*Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, vol. I-IX (in-8°, Londres, 1872-1893).

*Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* (in-4°, Leipzig, depuis 1863).

# TROISIÈME PARTIE

## L'ÉGYPTE GRÉCO-ROMAINE

DE LA

## CONQUÊTE D'ALEXANDRE À DIOCLÉTIEN

PAR

PIERRE JOUGUET

# INTRODUCTION.

## ALEXANDRE EN ÉGYPTE.

L'événement qui domine l'histoire du IVe siècle finissant est la conquête de la Grèce et de l'Asie par le roi de Macédoine (334-323). Le court passage du conquérant en Égypte (automne 332-printemps 331) entraîne ce pays à des destinées nouvelles. Désormais l'Égypte, dont l'action politique avait toujours été dirigée vers l'Asie ou vers le Sud, entre tout à fait dans le cercle des nations dont le centre est la mer Égée; elle participe à la civilisation grecque, née sur les rives de cette mer, et qui, dès lors, se répand dans tout l'Orient.

Alexandre avait déjà soumis la plus grande partie de l'Asie Mineure (bataille du Granique, mai 334; prise d'Éphèse, Milet, Halicarnasse; bataille d'Issus, automne 333; sièges de Tyr et de Gaza, 332) quand il entre en Égypte, province de l'Empire Perse (depuis 345), comme les pays qu'il venait de réduire en sa puissance.

Le satrape Mazacès, qui la gouvernait pour Darius III Codoman, ne fit aucune résistance. Les Égyptiens accueillaient Alexandre comme un libérateur. Celui-ci marcha de Péluse à Memphis, où il séjourna. Puis, suivant la frontière occidentale du Delta, il redescendit la branche Canopique, jeta les fondements d'Alexandrie, se dirigea ensuite sur Paraetonion (Mersa-Matrouh), où il reçut l'ambassade et l'hommage de la grande république grecque de Libye, la cité dorienne de Cyrène (ruines entre Benghazi et Derna) et, à travers le désert, parvint à l'oasis de Zeus Amon (Siouah) pour consulter l'oracle et peut-être se faire proclamer fils du dieu (ruine du sanctuaire à Aghourmi). De retour à Memphis, il

célébra des jeux helléniques et donna à la nouvelle province un statut privilégié.

Il en remit le gouvernement à deux «nomarques» égyptiens, Pétisis et Doloaspis, un seul après la retraite de Pétisis. Les marches frontières eurent pourtant un gouverneur macédonien ou grec : Apollonios pour le nome Libyque, Cléomène de Naucratis pour le nome Arabique. A Cléomène fut en outre confiée l'administration financière du pays. Une forte garnison sous un stratège indépendant du pouvoir civil, fut laissée dans la vallée du Nil; un corps de troupe occupait Éléphantine, à la frontière Sud. Il y avait déjà là une colonie juive; il y eut très vite un noyau de population grecque. Alexandre y relégua les chefs nésiotes capturés en 332 par son amiral.

La manière libérale dont Alexandre a traité l'Égypte ne prouve pas qu'il ait un moment songé, comme on l'a dit, à faire de ce pays le centre d'un Empire égypto-macédonien. Mais elle montre qu'il avait déjà conçu une politique de fusion entre l'Orient et l'Hellénisme, semblable à celle qu'on lui verra suivre plus tard en Asie. La vieille civilisation égyptienne lui inspirait le respect et il avait sacrifié aux dieux de Memphis. La grandeur des monarchies de droit divin, comme celle des Pharaons, était d'ailleurs bien faite pour le séduire, et, naturellement, les monuments en font foi, il fut salué pharaon par ses nouveaux sujets. C'est une question insoluble toutefois de savoir s'il s'est prêté à la cérémonie du sacre rituel.

Il s'éloigna cependant bien vite. Occupé pendant les neuf années qui vont suivre à la conquête de l'Asie et à l'organisation d'un Empire où l'Égypte ne tenait plus la première place, il laissa Cléomène de Naucratis user de l'influence que lui donnaient ses attributions financières pour prendre les pouvoirs d'un satrape et, quand il mourut en juin 323, l'Égypte semble avoir perdu son statut privilégié.

Sur le monde méditerranéen, tel qu'il se présente à la mort d'Alexandre, et dans lequel l'Égypte doit se faire sa place, jetons un rapide coup d'œil. Encore à demi barbares, ni l'Espagne ni la Gaule ne l'intéressent guère, si ce n'est par les colonies grecques de leurs rivages, comme Marseille. En Italie, Rome est un État puissant : unie à la Campanie, où elle se dispute l'influence avec les Samnites, elle est aussi en conflit avec les Latins. Naples est la première cité grecque qui entre dans son alliance (324). Les autres peuples de l'Italie sont indépendants. L'Étrurie est à peine entamée. La vallée du Pô est occupée par les Gaulois. L'horizon politique de Rome est borné à la péninsule. Elle est cependant alliée à Carthage, la grande ville africaine, qui dirige un vaste Empire. En Sicile, les Grecs, conduits par Syracuse, ont lutté contre les Carthaginois et reprendront la lutte avec Agathocle (319-289). En Grèce, les cités sont presque toutes groupées dans la Ligue de Corinthe, sous l'hégémonie macédonienne, et supportent mal ce joug. Plusieurs, à l'instigation d'Athènes, se révoltent sans succès, dès qu'Alexandre a disparu (323, guerre Lamiaque). Le reste est l'Empire de la Macédoine; il va jusqu'à la vallée de l'Indus, qui se détachera bientôt, sous la dynastie des Mauryas (vers 304). Divisé en satrapies, que les Grands se sont partagées au conseil de Babylone (323), on a mis à sa tête un fantôme de roi, Philippe Arrhidée, demi-frère d'Alexandre, auquel on se propose d'associer le fils de Roxane, la noble Persane qu'Alexandre avait aimée. Un régent, Cratère, un chiliarque ou chef de l'armée, Perdiccas, exercent le pouvoir central. Ptolémée fils de Lagos obtient la satrapie d'Égypte, avec Cléomène comme «hyparque [1]».



---

[1] Voici la liste des satrapies et des satrapes, telle qu'elle ressort des témoignages d'Hiéronyme de Cardia; Diod., XVIII, 3; Arrien et Dexippos ap. Photius; Iust., XIII, 4; Q. Curt., X, 10; cf. Lehmann-Haupt, *P. W.*, Satrapie. Égypte : Ptolémée. Syrie : Laomédon. Cilicie : Philotas. Médie : Peithon. Petite Médie : Atropatès. Paphlagonie et Cappadoce : Eumène. Pamphylie, Lycie, Grande Phrygie : Antigone. Carie : Asandros. Lydie : Menandros. Phrygie Hellespontique : Léonnatos. Thrace : Lysimaque. Inde 1 : Porus. Inde 2 : Taxiles. Inde 3 : Peithon. Parapomisades : Oxyartès. Arachosie et Gédrosie : Sibyrtios. Arie et Drangiane : Stasanor. Bactriane et Sogdiane : Philippe. Parthie et Hyrcanie : Phrataphernès. Perse : Peucestas. Carmanie : Tlépolème. Susiane : Cœnos. Babylonie : Archôn. Mésopotamie : Arcésilaos.

*Témoignages anciens* : ARRIEN, *Anab.*, III, 1-6; VII, 23, 6-8. DIOD., XVII, 49-52. Q. CURT., IV, 7-8. STRAB., XVII, 1, *C.* 792; 813-814. PLUT., *Alexandre*, XXVI-XXVIII. JUSTIN, *Épitome*, XI, 11. *P. Oxy.*, I, 12, col. 4-5. Ajoutez le texte légendaire du PSEUDO-CALLISTHÈNE (éd. Müller-Didot, I, 30, 31, 33; II, 25-26); voir. G. LUMBROSO, *L'Egitto dei Greci e dei Romani*, 2e éd., p. 154 et suivantes; A. AUSFELD, *Der griechische Alexanderroman*, Leipzig, 1907. Les fragments des historiens perdus d'Alexandre sont dans : JACOBY, *F. Gr. Hist.*, II. Theil, Zeitgeschichte B., p. 618-828.

*Documents.* — Le principal document hiéroglyphique de cette époque est probablement la *stèle de Naples*. SETHE, *Hieroglyph. Urk. d. griech u. röm. Zeit*, 1. Paul TRESSON, *La stèle de Naples*, dans le *Bull. de l'Inst. franç. d'Arch. or.*, XXX, 1930, p. 369.

# CHAPITRE PREMIER.

## PTOLÉMÉE Ier SÔTER;

## LA FONDATION DE LA PUISSANCE PTOLÉMAÏQUE.

---

### 1. — PTOLÉMÉE FILS DE LAGOS.

Ptolémée était de vieille souche macédonienne : son père, Lagos, appartenait à la petite noblesse de l'Éordée; sa mère Arsinoé, était d'une famille apparentée à la maison royale. Il fut sans doute élevé parmi les pages royaux. Plus âgé qu'Alexandre, il sut lui inspirer une amitié confiante, qu'il ne trahit pas au temps de la brouille du prince héritier et du roi Philippe. Telle aurait été l'origine de sa fortune; ses talents et ses services firent le reste. Ce furent d'abord ceux d'un loyal soldat. Cependant on ne le voit pas tout de suite au premier rang; on ne nous parle guère de lui avant la prise des Portes Persiques, en 331. Il commandait alors un corps important de 3000 hommes. Peu après, dans l'automne de 330, il est élevé aux fonctions de garde-du-corps. On appelait ainsi les membres d'un État-Major de sept ou huit officiers, qui entouraient le Roi à la cour et dans les combats. Ptolémée se vit confier des missions importantes, qui demandaient du tact et du sang-froid; en 229, à la tête d'un détachement de toutes les armes, il poursuivit et sut capturer Bessos. L'année suivante, il commandait l'une des cinq colonnes qui opéraient en Sogdiane, et, en 227, il dirigeait les travaux du Génie au siège de la Pierre de Choriénès. Chez les Aspasiens, chez les Assacènes, à la prise d'Aornos, à la bataille de Sangala, il donna la preuve de la plus grande bravoure, mais il savait la tempérer par la prudence du chef. Aussi son prestige était-il grand sur les soldats. A Babylone, il fut de ceux qui

parvinrent à réconcilier l'infanterie et la cavalerie prêtes à en venir aux mains. On peut entrevoir la nature de son esprit en lisant l'*Anabase* d'Arrien, qui s'est souvent inspiré de ses Mémoires. Militaire avant tout, il se plaît au récit exact des opérations, qu'il présente dans leur ensemble, sans rechercher le détail. Son goût le porte aux observations positives; sa raison a le souci de détruire les légendes. Ce sont là les signes d'une sagesse que nous révélera aussi sa politique, plus avisée que hardie. Il était courtois et humain, mais il a su prendre des décisions rigoureuses. De manières chevaleresques, il se plut au commerce des femmes, dont l'influence grandit en ce temps. Très macédonien, son bon sens résiste aux entraînements du mysticisme oriental. Il était familier avec la culture hellénique et sa cour sera fréquentée par les poètes, les artistes et les savants. Il était peut-être déjà venu en Égypte en 332 et savait à quoi s'en tenir sur ses ressources, quand il se la fit attribuer. Il était dans la force de l'âge, ayant à peine dépassé 40 ans. La guerre avait trempé sa jeunesse et il s'était mûri dans le commerce d'un roi dont le règne venait de transformer le monde.

Sa politique trace le programme qui sera celui de ses successeurs. Pour faire de l'Égypte un État prospère et puissant, il fallait d'abord lui assurer la possession de ses annexes naturelles, la Cyrénaïque à l'Ouest, la Syrie, au moins celle du Sud, à l'Est, car c'est de Syrie que l'on pouvait tirer le bois et les métaux, qui manquaient dans la vallée du Nil. Il fallait en outre garder la maîtrise des voies qui aboutissent à Alexandrie : voie fluviale du Haut-Nil, voies désertiques vers la mer Rouge, dont les ports reçoivent les produits de l'Arabie, de la côte africaine et d'Extrême-Orient; voies méditerranéennes surtout, et c'est pourquoi l'on voudra imposer l'hégémonie, l'alliance ou l'amitié de l'Égypte aux îles voisines, — Crète, Chypre, Rhodes, l'Archipel des Cyclades — et aux villes côtières de Phénicie et d'Asie Mineure, débouchés des routes commerciales qui vont, à travers l'Asie, jusqu'au pays des épices et de la soie. Enfin pour le développement intérieur de l'Égypte, on aura besoin des capitaux et de l'intelligence des Hellènes; d'où la nécessité d'attirer les Grecs en



Égypte et de maintenir le prestige de la dynastie sur les pays grecs, tout en essayant de résoudre le difficile problème de faire vivre côte à côte, dans la vallée du Nil, des peuples différents d'esprit, de tradition et de culture. Il est clair qu'un tel programme est incompatible avec l'existence de l'Empire unifié sous un maître obéi. La maxime constante de Ptolémée sera de pousser au démembrement et de lutter contre tous ceux qui tenteraient de reconstituer une puissance dominante. Il a été ainsi entraîné dans des guerres incessantes.

## 2. — PREMIÈRE COALITION. PERDICCAS (323-321).

Dès son arrivée en Égypte, il profite des révolutions qui agitaient Cyrène, pour l'annexer; il y envoie son «stratège» Ophélas. Il fait ensuite condamner pour exactions Cléomène, ami de Perdiccas, dont l'ambition cherchait à confisquer l'Empire. Le roi n'était, en effet, qu'une ombre. Perdiccas crut pouvoir tout oser. Mais il se heurta à Antipater, gouverneur de Macédoine, à Lysimaque, satrape de Thrace, à Antigone le Borgne, qui avait reçu les trois plus importantes satrapies d'Asie, et à Ptolémée. Celui-ci avait gardé à Memphis le corps d'Alexandre, palladium de l'Empire, et cela contre la décision du conseil de Babylone qui, selon la volonté du feu roi, avait désigné le sanctuaire de l'Oasis pour lui servir de tombeau. Perdiccas en fut singulièrement irrité.

Laissant à Eumène de Cardia, l'ancien secrétaire d'Alexandre, la mission de conduire la guerre en Asie, il marche contre l'Égypte. La victoire d'Eumène sur Cratère, tué dans la bataille, fut rendue inutile par la défaite infligée à Perdiccas, au passage de la branche Pélusiaque (bataille du mur du chameau). Perdiccas assassiné dans sa tente par ses propres officiers, on revisa à Triparadisos, en Syrie, le partage des satrapies [1].

---

[1] Distribution des satrapies, à Triparadisos. L'italique signale celles dont le gouverneur n'est plus le même qu'en 324. Égypte : Ptolémée. Syrie : Laomédon. *Cilicie : Philoxénos. Mésopotamie et Arbélitis : Amphimachos. Babylonie : Séleucus. Susiane :*

Ptolémée aurait pu obtenir la régence; il eut la sagesse de la laisser à Antipater. L'importante nouveauté de Triparadisos fut l'octroi à Antigone le Borgne du titre et des fonctions de stratège autocrate d'Asie; c'était une grande puissance qui s'élevait et pouvait devenir menaçante pour l'Égypte (321). Ptolémée met les deux ans de la régence d'Antipater (321-319) à profit pour établir son influence en Crète et à Chypre et pour préparer l'annexion de la Syrie, qu'après la mort d'Antipater il enlève au satrape Laomédon (318).

### 3. — SECONDE COALITION (318-316).

Antipater laisse la régence à son ami Polyperchon, la chiliarchie à son fils Cassandre; mais l'entente ne pouvait durer entre ces deux hommes, et Cassandre, cherchant des alliés, eut tout de suite pour lui Antigone, Lysimaque et Ptolémée. Le rôle du satrape d'Égypte fut d'ailleurs assez effacé. Il perd un moment la Syrie envahie par Eumène. Mais celui-ci finit par succomber en Asie (bataille de Gabiène 316). En Grèce Cassandre triomphe. On vit Athènes, revenue un moment au régime démocratique, qu'elle avait perdu au temps d'Antipater, remise sous l'hégémonie de Cassandre, qui rétablit l'oligarchie sous le gouvernement de son ami, le péripatéticien Démétrius de Phalère. On vit surtout les rois disparaître; Arrhidée et Eurydice, vaincus et tués, par Olympias, mère du grand Alexandre, et ennemie acharnée de Cassandre. Celle-ci fut à son tour prise et condamnée à mort. Il ne restait que le jeune Alexandre et sa mère Roxane; Cassandre les enferma dans Amphipolis.

---

*Antigénès.* Perse : Peucestas. Carmanie : Tlépolémos. Médie : Peithon. *Parthie : Philippe. Arie et Drangiane : Stasandros. Bactriane et Sogdiane : Stasanor.* Arachosie : Sibyrtios. Parapomisades : Oxyartès. Inde du Nord : Peithon. Inde, de l'Indus à Pattala : Poros. Inde de l'Hydaspe : Taxile. *Cappadoce : Nicanor.* Grande Phrygie, Pamphilie, Lycaonie, Lycie : Antigone. Carie : Asandros. *Lydie : Cleitos. Phrygie de l'Hellespont : Arrhidæos.* Cf. ARRIEN, *Succ. Al.*, 34; DIOD., XVIII, 30.



### 4. — TROISIÈME COALITION. ANTIGONE (316-311).

Antigone en Asie se comportait en souverain et menaçait les autres satrapes. Séleucus, qui depuis le partage de Triparadisos gouvernait la Babylonie, se réfugia auprès de Ptolémée (316). Une nouvelle coalition se forme, cette fois contre Antigone, entre Cassandre, Lysimaque, Séleucus et Ptolémée. La guerre, qu'Antigone mène en Grèce par ses généraux, affaiblit Cassandre. Le seul événement qui intéresse l'Égypte est la formation, sous le patronage d'Antigone, de la confédération des Cyclades, dont le centre est l'île sainte de Délos (314), et la disparition d'Alexandre IV et de Roxane, mis à mort par Cassandre.

En Orient, Antigone prend la Syrie et la Phénicie (siège de Tyr); mais Ptolémée, qui a pu faire rétablir Ophélas à Cyrène et exécuter les dynastes Chypriotes qui le trahissaient, remporte à Gaza une éclatante victoire sur le fils de son rival, Démétrius Poliorcète (312). Toutefois, il ne sut pas profiter de ce succès; Antigone et Démétrius réparèrent leur défaite. En 311, l'Égypte avait perdu la Syrie, et Cyrène était révoltée, cette fois sous Ophélas. Heureusement pour Ptolémée, après Gaza, Séleucus était revenu à Babylone et continuait la guerre contre Antigone, tandis que les autres alliés étaient contraints à la paix.

### 5. — PTOLÉMÉE DANS LES ÎLES ET EN GRÈCE (310-308).

Les forces vives de l'Égypte n'étaient pas atteintes. Antigone, étant retenu en Asie par Séleucus et paralysé en Europe par la révolte de Polémée, son neveu, qui l'avait bien servi contre Cassandre, mais tentait maintenant de se tailler une principauté indépendante autour de Chalcis (Eubée), Ptolémée essaie d'établir son hégémonie sur les côtes d'Asie et sur les îles. Il se débarrasse de Nicocréon, roi de Salamine, à qui il avait confié l'île de Chypre et qui à son tour le trahissait. Il proclame la liberté des Grecs, moyen ordinaire, depuis l'exemple donné par Polyperchon pour faire pièce à Cassandre, de s'attirer des clients et de disloquer la puissance des adversaires. Il envoie ses stratèges sur les côtes de Lydie et de Carie,

tandis qu'il parcourt les îles en libérateur. Puis il hiverne à Cos, avec toute sa cour (309).

L'année suivante, Antigone est libéré de sa guerre contre Séleucus. Ptolémée ne se soucie pas d'entrer en conflit avec lui. Il sacrifie Polémée, laisse l'Asie et se tourne vers la Grèce, domaine de Cassandre. Tout y était en effervescence. Cassandre avait fait tuer Alexandre et Roxane, puis Héraklès, fils de Barsine, une autre épouse d'Alexandre. Le trône était vacant. Ptolémée vient en libérateur; il occupe Sicyone et Corinthe et essaie de faire revivre sous son hégémonie la ligue hellénique du temps de Philippe et d'Alexandre. Puis il rentre subitement à Alexandrie, laissant seulement des garnisons dans les deux villes. Sans doute fut-il effrayé d'entreprendre une guerre contre la Macédoine. D'autre part les Grecs se défiaient de lui et il risquait d'épuiser les forces de l'Égypte dans ces entreprises continentales; son Empire devait être surtout une thalassocratie. Enfin il était plus urgent de recouvrer la Syrie perdue et Cyrène, où Ophélas, un moment allié avec Agathocle de Syracuse contre Carthage, venait de périr. C'est en effet vers cette date, ou quelques années plus tard, que Magas, le beau-fils de Ptolémée, alla gouverner Cyrène comme vice-roi.

## 6. — QUATRIÈME COALITION. BATAILLE D'IPSUS (307-301).

La retraite de Ptolémée laisse le champ libre à Antigone. Démétrius débarque en Europe, prend Athènes, où il rétablit la démocratie (307), et domine sur presque toute la Grèce. Antigone semble vouloir faire revivre l'Empire d'Alexandre. Maître de la Grèce et de l'Asie Mineure, il fonde, en Syrie, Antigoneia, sa nouvelle capitale (306). L'Égypte est pressée de toutes parts. Ptolémée s'arme, mais il subit une terrible défaite navale à Salamine de Chypre (306) et Antigone monte contre l'Égypte une attaque formidable. Elle échoue piteusement. Démétrius mit alors le siège devant Rhodes, amie du Lagide; au bout d'un an, Rhodes dut capituler et s'allier à Antigone, sous réserve que ce ne fût pas contre l'Égypte (304). En 304-303, Démétrius se jette en Grèce où Cassandre est repoussé au delà des Thermopyles. C'est alors que la coalition se reforma entre Cassandre, Lysimaque, Séleucus et Ptolémée. Lysimaque et Séleucus remportèrent à Ipsus, en Phrygie, une victoire décisive sur Antigone, qui se tua (301).



En 306, après la bataille de Salamine, Antigone avait pris le titre de roi, pour marquer son dessein de ressusciter l'Empire. Les autres satrapes l'imitèrent pour signifier leur indépendance. *306 est l'année des rois.*

## 7. — LA FIN DU RÈGNE (301-285).

Sur les ruines de l'Empire d'Alexandre s'élèvent maintenant quatre grandes puissances : Cassandre en Macédoine et en Grèce, Lysimaque en Thrace et en Asie Mineure, Séleucus en Babylonie et en Syrie, Ptolémée en Égypte. Mais il reste encore Démétrius, qui domine sur les îles et une partie de la Grèce.

Le résultat des événements compliqués qui s'ensuivirent fut l'anéantissement de la puissance de Démétrius, puis de celle de Lysimaque, à la bataille de Couroupedion en 281. Ptolémée ne vécut pas assez pour voir cette dernière catastrophe. Deux problèmes l'occupèrent surtout, à la fin de son règne : celui de sa succession, et la question syrienne.

La Syrie du Sud (Cœlé-Syrie et Palestine) lui avait été promise avant Ipsus. Mais il prit si peu de part à la guerre, qu'on la donna à Séleucus, qui avait déjà la Syrie du Nord. Ptolémée l'occupa, malgré le traité. Séleucus protesta, mais ne se brouilla pas tout à fait avec le roi d'Égypte, puisque, lorsque Démétrius chassé de Grèce attaqua Ptolémée après Lysimaque, il apaisa Démétrius, devenu son ami et son gendre. La question syrienne ainsi posée devait troubler jusqu'à la fin l'histoire des deux dynasties.

Cependant Démétrius devenait dangereux pour tout le monde. A la faveur de la discorde qui régnait entre les fils de Cassandre, mort en 297 il s'était emparé du trône de Macédoine (294). Il en fut bientôt chassé par Lysimaque et par Pyrrhus, roi d'Épire depuis 297. La guerre qu'il entreprit contre Lysimaque se termina par sa défaite, et Séleucus le fit

interner. Lysimaque, maître de la Macédoine, de la Thrace et des possessions d'Antigone en Asie, semblait le plus puissant des rois. C'est vers lui que se réfugia d'abord le prince héritier d'Égypte, Ptolémée dit Kéraunos, né de Ptolémée Ier et d'Eurydice, fille d'Antipater. Mais Ptolémée Ier avait délaissé cette princesse, pour épouser Bérénice, une dame de sa cour, et il avait déshérité le fils de son premier lit, au profit de Ptolémée, dit Philadelphe, né de Bérénice, à Cos, en 309. Ayant ainsi réglé sa succession, le vieux roi abdiqua (285). Il mourut en 283, le dernier des souverains de sa génération.

---

PTOLÉMÉE I SÔTER (323-285). — Mort en 283/2; Roi depuis 306. *Témoignages anciens :* Pour l'ensemble des événements, il n'y a guère que le mauvais résumé de JUSTIN, XIII-XVI, 1-2 (TROGUE, *Prol.*, XIII-XVI). Pour les premières années, DIOD., XVIII-XX (jusqu'à la bataille d'Ipsus 301). ARRIEN, *τὰ μετ' Ἀλεξ.*, JACOBY, *Fr. gr. Hist.*, 156, F., 1-11 (cf. DEXIPPOS, Jacoby, 100, F. 8) ne va pas au delà de 321. Renseignements épars dans STRAB., IX, C. 398; XVII, C. 791-798; PLUT., *Eumène, Démétrius, Phocion;* Q. CURT., X, 6-10; APPIEN, *Syr.*, 52-54; PAUS., I, 6; 9, 5-8; 16; 25; POLYEN, IV, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 19; CORN. NEPOS, 18; 19. Fragments d'historiens perdus dans Jacoby, 73, F. 1; 75, F. 1, 2-4; 76, F. 10, 12, 13, 14, 53; 81, F. 1, 12, 31, 41; 86, F. 20; 154; 228, T. 1, F. 28; 260, F. 2 et 3 et dans *F. H. G.*, I, p. 408 et suivantes; III, 622 et suiv. *P. Berlin* 11632 dans Hiller v. GAERTRINGEN, *Sitzungsb. Akad. Berlin*, 1918, p. 752-762 (siège de Rhodes). MARMOR PARIUM, Jacoby, 239 B 3 et suiv. — BLINKENBERG, *Die Lindische Tempelchronik*, Bonn 1915. — ÉPITOMÉ DE HEIDELBERG, Jacoby, 155.

*Principaux documents.* — Hiéroglyphes. 1° *La stèle du Satrape*, K. SETHE, *Hieroglyphische Urkunden der griechisch-römischen Zeit*, n° 9; trad. franç. dans BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, I, p. 105-108, mais il ne connaît pas les remarques de U. Wilcken, dans *Zeitschr. f. äg. Sprache*, XXXV, 1897, p. 81-87; trad. angl. dans E. BEVAN, *A History of Egypt...*, p. 29-32. 2° *Stèle de Nectanébo*, K. SETHE, *op. laud.*, n° 11.

Grec. 1° *La charte de Cyrène*, Silvio FERRI, *Alcune iscrizioni di Cirene. Abhandl. d. preuss. Akad. d. Wissenschaften*, 1925, n° 5. La date est discutée. Cf. bibliographie dans P. JOUGUET, *La politique intérieure du premier Ptolémée*, dans le *Bull. Inst. franç. d'Arch. or. du Caire*, XXX, 1930, p. 525, n. 1. 2° *P. Éléph.*, 1.

Voir aussi les inscriptions d'Amorgos et de Milet citées dans le chapitre sur Philadelphe, et d'Épidaure, *Suppl. epigr. graec.*, I, n° 75.

# CHAPITRE II.

## L'EMPIRE DE L'ÉGYPTE AU IIIe SIÈCLE.

---

### 1. — PTOLÉMÉE II PHILADELPHE (285-246).

Sous le deuxième et le troisième Ptolémées, l'Empire Lagide, servi par les circonstances et le talent de ses rois, atteint le plus haut degré de sa puissance. Ptolémée II, appelé Philadelphe par les historiens, assiste, au début de son règne, à la chute de l'Empire de Lysimaque et à la première crise dans celui de Séleucus. Lysimaque, poussé par sa femme Arsinoé, sœur de Philadelphe, et qui voulait assurer le trône à ses propres enfants, avait fait périr son fils d'un premier lit, Agathoclès, le vainqueur de Démétrius (284). Ce crime exaspère tous les mécontentements qui trouvent un allié dans Séleucus. Lysimaque est battu et tué à Couroupédion (281). Après cette victoire, Séleucus s'apprêtait à passer en Europe pour s'emparer du trône de Macédoine, quand il fut assassiné par Ptolémée Kéraunos. Les troupes macédoniennes saluèrent l'assassin roi de Macédoine et Kéraunos se réconcilia avec son frère Philadelphe, heureux de voir un prince de sa maison ceindre le diadème de Philippe et d'Alexandre. C'était, en effet, un grand avantage pour l'Égypte, mais qui ne dura pas : Kéraunos, pour s'assurer de Cassandreia, tenue par la veuve de Lysimaque, Arsinoé, fille de Ptolémée Sôter, s'était fait accepter pour époux par cette princesse, sa propre sœur, en s'engageant à désigner ses neveux comme héritiers; mais il les massacra, sauf un seul qui put échapper (fin de 281). Arsinoé se réfugia à Samothrace et Kéraunos alla périr en défendant son royaume contre les Gaulois (279). La Macédoine ne devait retrouver un roi qu'en 272, en la personne d'Antigone Gonatas, fils de Démétrius Poliorcète, et après une période d'anarchie et d'invasions barbares.

L'invasion gauloise, qui avait, en effet, ravagé la Macédoine et la Grèce, s'étendit aussi à l'Asie. C'est le dernier mouvement de ce grand ébranlement qui, depuis un siècle, a jeté les Celtes hors des Gaules, en Italie d'une part, d'autre part dans l'Europe Centrale, enfin en Asie Mineure, où ils finiront par fonder l'État des Galates. Antiochus Ier (280-261), fils et successeur de Séleucus, et qui a tant de peine à recueillir l'héritage de son père en luttant contre Antigone Gonatas, puis contre l'eunuque Philétère (283-263), devenu dynaste indépendant à Pergame, méritera son surnom de Sôter par sa victoire sur les Celtes.

L'Égypte est indemne de ce fléau. Philadelphe peut étendre son influence sur la Nubie, partagée alors en deux royaumes, celui de Napata (Gebel Barkal) et celui de Méroé (Bagarawiyah). Il avait épousé une fille de Lysimaque, Arsinoé I, mais il la répudiera pour se marier avec sa propre sœur, la veuve de Lysimaque, Arsinoé II Philadelphe. Cette reine ambitieuse, qui prit un grand ascendant sur son frère-époux, avait des vues d'homme d'État. En faisant adopter à Philadelphe le fils qu'elle avait eu de Lysimaque et qui avait échappé à la tragédie de Cassandreia, elle porte dans la famille Lagide les droits qu'au nom de son père naturel ce fils pouvait revendiquer sur la Macédoine et sur l'Asie. Si jamais l'Égypte a manifesté une politique impérialiste, c'est bien au temps d'Arsinoé II Philadelphe.

Quand elle vint en Égypte, Philadelphe menait assez mollement une guerre contre Antiochus, pour Damas et la Syrie creuse. Il semble que la reine ait inspiré aux armées égyptiennes une nouvelle vigueur. Cette *première guerre syrienne,* malgré l'alliance momentanée d'Antiochus Ier et de Magas, le vice-roi de Cyrène, se termina par la victoire de l'Égypte, qui domine maintenant presque toute la mer Égée. En Syrie, la frontière est au défilé des Lacets (Brochi), dans la vallée du Marsyas. Toute la moitié occidentale de la Cilicie, jusqu'au Calycadnos, en Pamphilie Aspendos, la Lycie au Sud de la Milyade, en Carie les villes de Caunos, Halicarnasse, Myndos, Cnide, Milet, Telmessos, Caryanda, Calyinda, en Crète Itanos, l'île entière de Samos, au Nord celle de Samothrace, sont



le domaine du Lagide, qui dirige en maître la Confédération des Cyclades. Arsinoé meurt en 270, en pleine gloire. Son frère la divinise sous le vocable de Philadelphe; son esprit continue à inspirer la politique égyptienne, et Philadelphe soutient maintenant une coalition de cités grecques contre Antigone Gonatas (265-264).

De cette coalition, qui comprenait Sparte, les Achéens confédérés, les Éléens, les Arcadiens de Tégée, de Caphyae, d'Orchomène, de Phigalie, Athènes était l'âme et deux jeunes stoïciens, Chrémonide et Glaucon, les inspirateurs. Ptolémée soutint mollement ses alliés et son amiral ne fit qu'assister au siège d'Athènes, qui succomba après trois ans (262), tandis qu'Aréos, le roi de Sparte, était vaincu à Corinthe. Cette *guerre de Chrémonide* porte un coup au prestige de l'Égypte, qui cherche des compensations en Asie. A la faveur des luttes entre Antiochus Ier et Eumène de Pergame, successeur de Philétère (263-241), elle impose sa suprématie à Milet (262), et Éphèse est gouvernée par Ptolémée, le fils de Lysimaque. Cette même année, Eumène, successeur de Philétère, battait à Sardes (262) Antiochus Ier qui ne tardait pas à mourir.

Sous Antiochus II son successeur, éclate la *seconde guerre syrienne,* dont l'origine et les épisodes sont mal connus; elle coûte à l'Égypte presque tout son Empire égéen, sauf ses possessions de Carie et l'île de Théra. Les principaux événements sont la défection de Ptolémée, le gouverneur d'Éphèse, qui était peut-être le fils de Lysimaque et d'Arsinoé II, la victoire des alliés du Séleucide sur les flottes ptolémaïques : victoire d'Antigone Gonatas à Cos (258 ou 256), et victoire du Rhodien Agathostratos sur Chrémonide, à Éphèse (259 ou 255).

La diplomatie Alexandrine répara en partie ces désastres : elle négocia le mariage de Bérénice, fille de Philadelphe, avec Antiochus II, qui répudia sa femme Laodice (252); on pensait ménager ainsi l'influence de l'Égypte en Syrie. On évinça, à Cyrène, Démétrius le Beau, frère d'Antigone, qui prétendait à la main de la jeune Bérénice, fille de Magas, et fiancée au prince héritier d'Égypte, le futur Ptolémée Évergète. Malgré l'appui de la reine Apama, femme de Magas et fille d'Antiochus Ier,

Démétrius le Beau fut tué dans une tragédie de palais (251-248). Ainsi se préparait l'annexion de la Cyrénaïque à l'Égypte. Philadelphe mourut la 39e année de son règne, en 246, à l'âge de 62 ans.

## 2. — PTOLÉMÉE III ÉVERGÈTE I (246-221).

Fils de Ptolémée II et d'Arsinoé I, mais adopté par Arsinoé II, époux de Bérénice II, fille de Magas, Ptolémée III Évergète eut tout de suite à intervenir en Asie. Quand Antiochus II mourut, ce fut le fils de sa femme Laodice, Séleucus II, qui fut proclamé roi. A Antioche, la capitale syrienne, Bérénice est massacrée, dans une émeute, avec son enfant. Ainsi éclate la *troisième guerre syrienne* ou *guerre de Laodice,* qui amène le roi d'Égypte, devenu maître de la Syrie Séleucide, au cœur de l'Asie, peut-être jusqu'en Bactriane, plus probablement jusqu'à la vallée du Tigre et de l'Euphrate. Mais il est rappelé par une «*sédition domestique*» et rentre en Égypte, laissant en Asie des gouverneurs. Séleucus II (246-226) sait mériter son surnom de Callinicos par une grande victoire sur les armées égyptiennes, qui sont chassées d'Asie et de la Syrie du Nord. Cependant Séleucie, le port d'Antioche, reste au Lagide, dont la flotte subit dans l'île d'Andros une grave défaite, infligée par Antigone Gonatas, venu au secours du Séleucide (245). Pourtant la marine lagide réussit à conserver à Ptolémée un vaste Empire : en Asie Mineure Éphèse, Milet, Priène, c'est-à-dire tout le Sud de la côte ionienne jusqu'à Smyrne, sont en son pouvoir ou sous son hégémonie. En Carie, le Lagide garde ses positions, en Pamphylie, il gagne quelques places. Il perd la Cilicie orientale, sauf Soles, mais se maintient en Cilicie occidentale. Il possède Lesbos, Samothrace, Abydos, la Chersonnèse de Thrace, et la côte avec Aenos et Maronée. Tels sont les résultats consacrés par la paix de 241.

Après ces premières conquêtes, le règne d'Évergète fut pacifique; sa politique se borne à profiter des embarras de ses adversaires. En Macédoine, en 253-252, Antigone avait perdu Corinthe, clef du Péloponèse et, en 251-250, Aratus avait fait entrer Sicyone, sa patrie, dans la confédération Achéenne, qui devint ainsi un État puissant, principal ennemi de la Macédoine. Aussi, bien qu'allié avec les Étoliens, l'État le plus fort de la Grèce du Nord, Antigone ne pouvait venir à bout de la Ligue Achéenne. Celle-ci, malgré la forme aristocratique de ses institutions, n'hésita pas à s'unir un moment à la Sparte révolutionnaire et démocratique d'Agis. Agis tomba en 241 et Antigone Gonatas mourut en 239. Son fils Démétrius eut à lutter contre Étoliens et Achéens. L'Égypte soutenait Aratus de ses subsides.



L'Empire Séleucide était plus malade encore que la Macédoine. Déjà sous Antiochus II (261-246), le démembrement était commencé : la Bactriane, la Parthie s'étaient détachées. La Bithynie, le Pont, la Cappadoce, surtout Pergame, devenue un royaume sous Attale I (201-197), glorieux de ses victoires sur les Galates, étaient généralement hostiles, et la dynastie fut dès lors déchirée par des rivalités. Séleucus II avait eu à lutter contre son frère Antiochus Hiérax (*guerre des deux frères,* 237-227) dans un conflit qui ne profita guère qu'à Pergame. Le successeur de Séleucus II, Séleucus III (226-223), fut vaincu par Attale, et assassiné par l'un de ses propres officiers. L'Égypte avait soutenu Antiochus Hiérax et Attale, mais assez mollement, et quand Hiérax, vaincu, se mit à faire l'aventurier, Évergète le captura et le fit interner. Il s'échappa pour aller mourir en Thrace.

Cependant, en Macédoine et en Grèce, sous le règne d'Antigone Doson (229-221), tout allait changer. A Sparte, la démocratie triomphe de nouveau avec le roi révolutionnaire Cléomène, qui reprit avec énergie la guerre contre les Achéens; mais, par crainte de la démocratie, Aratos s'allia à la Macédoine. L'Égypte, comme elle avait soutenu Aratos, soutint aussi Cléomène contre Antigone. Mais elle avait déjà éprouvé l'effet désastreux pour elle de la coalition entre la Macédoine et la grande puissance de l'Asie. Entre ces deux ennemis il fallait choisir. Il semble que l'on prévoyait qu'avec le nouveau Séleucide Antiochus III (223-187) la question syrienne allait renaître. Peut-être sous l'influence du ministre Sosibios, on se rapprocha de la Macédoine et l'on abandonna Cléomène.

Quand, vaincu à Sellasie (221), celui-ci vint chercher refuge en Égypte, on l'accueillit courtoisement, mais sans chaleur.

### 3. — PTOLÉMÉE IV PHILOPATOR JUSQU'À LA BATAILLE DE RAPHIA (221-217).

Ptolémée III mourut en 221 (ou 220), laissant une succession difficile à son fils Ptolémée Philopator, âgé de 22 ans. A la fois mystique et débauché, dévot de Bacchus et de Cybèle, mais aussi coureur de tripots et de mauvais lieux, dominé par sa maîtresse et son mignon, il ne s'appliquait aux affaires qu'avec indolence. Heureusement elles étaient dans les mains peu scrupuleuses de Sosibios, dont l'habileté allait sauver la monarchie. Antiochus III était d'une autre trempe. Sa tâche n'était pas aisée. Il avait dû laisser l'Asie au Nord du Taurus à son cousin Achæos, avec mission de maintenir Attale : mais pouvait-on compter sur la fidélité d'Achæos? Les gouverneurs de Babylonie et de Perse, Molon et Alexandre, étaient peu sûrs. Le ministre Hermias poussa néanmoins à l'attaque de l'Égypte. On fut arrêté devant le fort des Lacets, et il fallut abandonner l'entreprise pour aller réduire Molon et Alexandre, qui avaient battu deux armées royales.

Au retour, Antiochus III vainqueur s'était débarrassé d'Hermias. L'Égypte n'était pas prête à la guerre. Sosibios ne put qu'interner Cléomène pour s'assurer la neutralité de la Macédoine. Cléomène tenta d'échapper et de soulever Alexandrie, mais il échoua et se tua avec ses amis. Quand Antiochus se remit en campagne, laissant Achæos, qui avait ceint le diadème, aux prises avec Attale de Pergame, il parvint jusqu'à Tyr et à Ptolémaïs. Mais Sosibios l'amusa par des négociations et gagna quatre mois, tandis qu'il préparait une armée. Au printemps suivant, cette armée se met en marche et rencontre celle d'Antiochus à Raphia, où elle remporte une « paradoxale » victoire (217) : l'Égypte était sauvée.

Un décret des prêtres réunis à Memphis couvre d'éloges Philopator. Mais Raphia fut un succès sans lendemain : les troubles intérieurs et une nouvelle situation internationale vont préparer la décadence de l'Empire égyptien.



PTOLÉMÉE PHILADELPHE (285-246). *Témoignages anciens.* — Les historiens de cette période sont perdus. Court résumé dans PAUSANIAS, I, 7; 10, 3-fin; cf. ID., I, 1, 1 (Patroclès); 3; 4; 16, 2 (Kéraunos); 30, 4 (siège d'Athènes); V, 8, 11 (Bilistiché); X, 9, 1-23; 30, 9; 32, 4 (Gaulois); et dans JUSTIN, XVII, 1-2; XXIV; XXV, 1-2; XXVI. Cf. TROGUE, XVII, XXIV, XXVI. Résumé de l'histoire Syrienne dans APPIEN, *Syr.*, 59-65, cf. *Proœm.* 10 (le trésor de Philadelphe). Renseignements épars dans POLYBE, X, 22, 3 (Ecdémos et Démophane à Cyrène); DIOD., I, 37; III, 35-36; 42; STRAB., II, C. 92 (Timosthène); XIII, C. 623 (Philétère); XIV, C. 647; XVI, 769-770; 789; XVII, C. 804. DION. HAL., XX, 14; T.-LIVE, *Periochæ*, 14 (ambassade romaine de 273); ÉLIEN, *Hist. an.*, XVII, 3 (d'après Nymphis); PLINE, VI, 58; 167-174 (ports de la mer Rouge); 183 (Méroé); XXXIV, 148; XXXVI, 68; XXXVII, 24; 108; VAL. MAX., IV, 3, 9 (ambassade romaine); JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XII, 2, 1 (Bibliothèque); MEMNON, 8, 12, 13, 14, 15, 22 (= *F. H. G.*, III, p. 532); PLUTARQUE, *Amator.* 9, 9; *De seips. citr. inv. laud.* 16 (Bataille de Cos); *Apophteg. Antig.* 2; *Quæst. Symp.* V, 3, 2 (Bataille de Cos?); *Philop.* 1; *Aratos* 12-13; *de sera num. vind.* 10; FRONTIN, III, 9, 10 (Bataille d'Éphèse); LUCIEN, *Zeuxis s. Antiochus*, 8-11 (Gaulois); *Macrob.* 12; CL. ALEX., *Protrept.*, IV, 48; POLYEN, *Stratag.*, II, 28 (Magas marche sur le Xi); III, 16 (Patroclès à Caunos); IV, 3 (Antigone à Mégare); VIII, 57 (Arsinoé); D. CASS., *fgt.*, 41 B (ambassade romaine); DIOG. LAËRTE, V, 58-60; 78; ATHÉNÉE, I, 3 *b* (Bibliothèque); 22 *d* (Simon le sillographe, le Musée); II, 45 *b-c* (mariage de Bérénice); V, 196-203 *b* (d'après CALLIXÈNE, πομπή : pentaétéride); 209 *a-b; e* (Bataille de Cos); VI, 250 *f* (guerre de Chrémonide); VII, 284 *a* (Théocrite sur Bérénice); VIII, 334 *a-b* (Patroclès); X, 425 *e;* XI, 494 *a* (le Musée); XII, 536 *e;* 550 *b-c;* XIII, 576 *e-f* (d'après Polybe); 593 *a* (Ptolémée d'Éphèse); 596 *e;* XIV, 616 *c* (Télesphoros); 620 *f*-621 *a* (Sotadès); 689 *a;* AMM. MARCELL., XXII, 16, 13 (Bibliothèque); HIÉRON. *in Dan*, XI, 5; EUSÈBE, *Praep. Evang.*, VIII, 2-5 (cf. Jos., *A. J.*, XII, 2); ZONARAS, IV, 16 (Septante).

Beaucoup d'allusions précieuses dans les poètes contemporains : CALLIMAQUE, *Hymnes;* HÉRONDAS, II, v. 19-35; et surtout THÉOCRITE, XVII; XIV, v. 57-70, etc.

*Principaux documents.* — Hiéroglyphes. 1re Stèle dite de Pithom, trouvée à Tell el-Maskhoutah, par E. Naville. (L'identification de cette localité avec Pithom a été contestée par C. BOURDON, *Anciens canaux, anciens sites et ports de Suez, Mémoires de la Société royale de Géographie du Caire*, t. VII). E. NAVILLE, *The store-city of Pithom and the route of the Exodus*, London 1885. H. BRUGSCH et A. ERMAN, *Die Pithomstele, Zeitschr. f. äg. Spr.*, 1894, p. 74-87. E. NAVILLE, *ibid.*, XL, 1902, p. 66. K. SETHE, *Hierogl. Urk. d. griech. u. röm. Zeit*, 20.

2° Stèle de Sennoukroud ou Sennousheri, trouvée à Coptos en 1894 par Fl. Petrie.

C'est un majordome d'une Arsinoé, qui paraît être Arsinoé I, déchue de son rang de reine. K. SETHE, *Hierogl. Urk. d. griech. u. röm. Zeit*, 14.

3° Stèle du Louvre, Clarac II, n° 406. SETHE, *op. laud.*, 19. On la rapporte à la première guerre syrienne.

4° Stèle de Mendès, trouvée par Mariette en 1871. H. BRUGSCH, *Zeitschr. f. äg. Spr.*, 1875, XIII, p. 33. SETHE, *op. laud.*, 13, Donne la date de la mort d'Arsinoé II.

Cunéiformes. SIDNEY SMITH, *Babylonian historical Texts* (1924), p. 152. Cf. LEHMANN HAUPT, *Zeitschr. f. Assyriologie*, VII (1892), p. 226; *Klio*, III, 1903, p. 496-547.

Inscriptions grecques. Outre celles qui sont publiées dans DITTENBERGER, *O. G. I. S.*

Décret athénien. *I. G.*, II, 332, 333; 5, 510 *d*, II, 2, 686 (guerre de Chrémonide) = DITTENBERGER, *Sylloge*³, 434/435.

Inscr. d'Amorgos. Décret des Nésiotes (DELAMARRE, *Rev. de Phil.*, XX, 1896, p. 103. Michel 373); DITTENBERGER, *Sylloge*³, 390.

Inscription de Délos (HOMOLLE, *B. C. H.*, IV, 1880, p. 327); DITTENBERGER, *Sylloge*³, 91; 420 (*B. C. H.*, IV, p. 325); F. DURRBACH, *Choix*, 17-37.

Inscription d'Olympie, DITTENBERGER, *Sylloge*³, 433.

Décret de Milet, REHM, *Das Delphinion*, p. 300.

Inscription boudhique d'Açoka. *Corpus inscr. ind.*, Oxford, I, 48.

Papyrus. *Dikaiomata, Papyrus judiciaire, P. Halle* 1. Lois financières : *P. Revenue Laws. P. Zen. Cairo Edgar,* 59251. Pour les principaux recueils de papyrus de cette époque, voir chapitre III, p. 290.

PTOLÉMÉE III, ÉVERGÈTE I (246-221). *Témoignages anciens.* — Tous les auteurs qui avaient écrit un peu longuement de ce règne sont perdus. Résumé insuffisant de la période dans JUSTIN, XXVII, XXVIII, XXIX init. cf. TROGUE, *Prol.*, XXVII, XXVIII, XXX. POLYBE, I et II, traite d'événements contemporains, mais il est très peu question d'Évergète. II, 47; 51; 63; 69; 71. Cf. V, 34; 35; 58; XX, 5. PLUTARQUE, *Aratus* 24; *Cléomène* 22. HIERONYM., *in Dan*, XI, 6-9 (résumé de la guerre Syrienne).

Renseignements épars dans DIOD., III, 18, 4; STRAB., XVII, C. 836; PLINE, VII, 53; VIII, 158 (mort d'Antiochus Hiérax); VAL. MAX., IX, 14. Ext. 1 (cf. PLINE, VII, 53), IX, 10. Ext. 1; JOSÈPHE, *c. Apion*, II, 48 N (Évergète en Judée); APPIEN, *Syr.*, 65 (guerre Syrienne); HYGIN, *Astron.*, II, 24 (id.); POLYEN, IV, 17 (Andromachos), V, 18 (Bataille d'Andros); VIII, 50 (guerre Syrienne); ÉLIEN, *V. H.*, XIV, 43; H. A., VI, 44; SOLIN, 45, 13; PLINE, VII, 158; ATHÉNÉE, XIII, 593 *c* (Éphèse livrée par Sophron); EUTROPE, III, 1 (ambassade romaine); EUSÈBE, *arm.* (Karst) I, p. 251-



253, trad. allemande dans JACOBY, *F. Gr. Hist.*, 260. F. 32, 8 (p. 1215-1216); *Chron. Pasch.*, p. 330, Bonn; CATULLE, LXVI est une traduction de la *chevelure de Bérénice* de CALLIMAQUE, dont un fragment a été retrouvé par G. Vitelli et M. Norsa, *Frammenti della «Chioma» di Berenice di Callimaco in un papiro della Società Italiana, Studi italiani di Filologia classica n. s.*, 1929, fasc. 1.

*Principaux documents.* — Le décret de Canope (hiéroglyphes, démotique, grec). Hiérogl. : SETHE, *Urkunden*, 30. Grec : DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, 56.

Grec. Inscription d'Adoulis : DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, 54.

Le papyrus de Gourob sur la guerre Syrienne : U. WILCKEN, *Chrest.*, 1; M. HOLLEAUX, *B. C. H.*, XXX, 1906, p. 330; *Rev. Ét. anc.*, XVIII, 1916, p. 153. W. CRÖNERT, *Raccolta Lumbroso*, Milan, 1925, p. 441.

Le *P. Tebt.*, III, 703 encore inédit, utilisé par M. ROSTOVTZEFF, *The foundations of social and economic Life in Egypt in hellenistic times, J. E. A.*, VI, 1920, p. 161.

PTOLÉMÉE IV PHILOPATOR JUSQU'À LA BATAILLE DE RAPHIA (221-217). *Témoignages anciens.* — L'histoire de ces quelques années est racontée admirablement par POLYBE, V, 31-87, qui rend à peu près inutile le mauvais résumé de JUSTIN, XXX. Sur les événements ou les personnages en jeu, quelques allusions dans le reste de l'œuvre de POLYBE, I, 3, 1; II, 71, 3; III, 2; IV, 1, 9; 2, 11; 30, 8; 37, 5; 51; V, 87 (traité avec Antiochus); XV, 25, 1 (Sosibios); 25, 2 (meurtres du début du règne); 25, 4, etc. CRUSIUS, *Plutarchi de proverbiis Alexandrinorum libellus* cité par STRACK, *Die Dynastie*, p. 194. Cf. C. C. EDGAR, *Bull. Soc. arch. Alex.*, 19, p. 117 (meurtre de Magas). Cf. PLUTARQUE, *Cléomène*, 33; ZENOB., III, 194 in *Paroem. gr.*, I, p. 81 (Bérénice empoisonnée); III, *Macch.*, 1, 1-8 (Bataille de Raphia).

*Principaux documents.* — *Décret trilingue du Synode de Memphis*, 15 novembre 217, hiéroglyphes, démotique et grec; le démotique seul est bien conservé : H. GAUTHIER et H. SOTTAS, *Un décret trilingue en l'honneur de Ptolémée IV*, Caire, 1925 (voir la Bibliographie).

*P. Frankfort*, 8 (H. LEWALD).

# CHAPITRE III.

## L'ÉGYPTE AU IIIᴱ SIÈCLE AVANT J.-C.

### 1. — PTOLÉMÉE Iᴱᴿ SÔTER.

Les trois premiers Ptolémées n'auraient pas pu fonder leur Empire sans organiser leur pouvoir à l'intérieur même de l'Égypte, de manière à profiter de toutes les ressources du pays. Le seul moyen d'y parvenir était de se faire d'abord accepter comme des pharaons par leurs sujets indigènes. Au début, Ptolémée Iᵉʳ gouverne au titre de satrape et au nom de Philippe Arrhidée et d'Alexandre «Ægos». Mais à partir de 306, il prend le titre de roi et ce sont ses noms qui figurent dans les protocoles royaux. Il se présente donc aux Égyptiens comme «fils du soleil» et maître légitime du pays. Sa conduite à leur égard est empreinte de la plus grande modération : «Aegyptios insigni moderatione in favorem sui sollicitaverat», dit Justin à la date de 321. L'aristocratie des grands propriétaires, qui était aussi celle des grands fonctionnaires, dut garder la possession de ses terres et l'accès aux hautes charges. Peut-être plusieurs *nomarques* ou gouverneurs de provinces (nomes) sont-ils encore des Égyptiens; un officier grec ou macédonien, le stratège, les contrôle. Le clergé indigène constitue un corps influent dans la nation et a tendance à former un État dans l'État. Ptolémée Iᵉʳ respecta les dieux de son peuple, il embellit et enrichit les sanctuaires, mais sans doute aussi tient-il les prêtres dans sa main. Il le pouvait, puisque pharaon, «établi héritier par son père le Dieu», il est maître absolu des hommes et des choses, de la religion comme du reste. Quant au peuple des villes et des champs, il poursuit sa vie traditionnelle. Cependant Ptolémée ne pouvait être uniquement le roi des Égyptiens; la nécessité d'une politique d'hellénisation s'imposait à Sôter, comme elle

s'imposera à ses successeurs. Dans la Thébaïde, il fonde Ptolémaïs, une cité grecque comme la vieille Naucratis, comme la nouvelle capitale Alexandrie. L'Égypte est économiquement rattachée au monde méditerranéen par le système monétaire, qui jusque-là lui manquait, et que Ptolémée lui donna.

Dans le pays même, Grecs et Égyptiens formaient deux peuples, d'esprit et de mœurs différents; mais la religion pouvait les unir. On voit naître alors le culte de Sarapis, divinité complexe en qui l'on reconnaît, sous une forme hellénisée, Osor-Hapi, l'Apis mort et déifié, c'est-à-dire, selon les idées égyptiennes, devenu Osiris, et qui règne sur la nécropole memphite. Il prend pour les Grecs la forme d'un Zeus et d'un Pluton, et peut-être s'est-il aussi assimilé à une divinité venue d'Asie. Sarapis-Osiris s'associe à la déesse Isis et à son fils Horus enfant ou Harpocrate, et le temple alexandrin de cette «triade» devient un des plus grands sanctuaires du monde. Selon la tradition, la politique de Ptolémée ne serait pas étrangère aux progrès de ce culte, qui pouvait rallier, et ralliait en effet les Grecs aussi bien que les Égyptiens.

## 2. — LES INSTITUTIONS DE L'ÉGYPTE AU IIIe SIÈCLE.

Les institutions de l'Égypte ptolémaïque commencent à être connues à partir du règne de Philadelphe, qui est décisif. Pharaon pour les Égyptiens, il crée le culte royal pour ses sujets hellènes. Ptolémée Ier avait fait d'Alexandre mort et divinisé le dieu de son Empire : pour lui, il s'était contenté du titre sacré de «sauveur» que les Nésiotes, puis les Rhodiens, lui avaient donné (308). Philadelphe, après 270, proclame l'apothéose de sa sœur-épouse, Arsinoé II, sous le vocable de la *Philadelphe* et se divinise avec elle sous celui de *dieux Adelphes*. Le prêtre éponyme d'Alexandre était en même temps prêtre de ce culte royal, qui avait son siège au *Sêma*. Fort de ce pouvoir divin, Philadelphe peut perfectionner les rouages d'une administration fortement centralisée, pour appliquer à l'Égypte une politique d'absolutisme économique et d'intense hellénisation.



Le roi gouverne, assisté d'un conseil, d'un premier ministre, d'un ministre des finances ou diœcète, de l'archidicaste, qui est à la fois magistrat et chef de l'administration judiciaire. Tous les ans, le synode des prêtres se réunit auprès du roi. La chancellerie royale est dirigée par l'hypomnématographe, maître des archives et des requêtes, auquel est plus tard adjoint le chef de la correspondance, l'épistolographe. Les décisions de l'autorité centrale sont exécutées par toute une hiérarchie de fonctionnaires. A la tête du *nome* se trouve le *stratège*, qui a maintenant des pouvoirs administratifs étendus : le *nomarque* s'efface devant lui au point de disparaître ou d'être réduit, comme il arriva un moment dans le nome Arsinoïte, à de toutes petites circonscriptions. Le nome est généralement divisé en *toparchies* dirigées par le *toparque*, et la toparchie comprend plusieurs bourgs ou *comes* avec le *comarque*. Chacun de ces fonctionnaires est assisté d'un scribe (*basilicogrammate* au chef-lieu, *topogrammate*, *comogrammate*) qui établit les pièces administratives, principalement celles qui concernent le fisc, et qui semble dépendre du *diœcète* d'Alexandrie et des *diœcètes* provinciaux ou *hypodiœcètes*. Ceux-ci sont à la tête des subdivisions financières. Dans chaque bourg, un *épistate* représente le stratège et veille au bon ordre, qui est assuré par la gendarmerie des *phylacites*.

Les cités grecques échappent à l'emprise de ce réseau administratif. Elles ont leurs institutions traditionnelles (assemblée de citoyens, sénat, prytanes, éphébie, etc.) et gardent leur autonomie sous le patronage du roi, qui agit sur elles indirectement par ses ambassadeurs, plus directement en revêtant parfois lui-même des magistratures, quelquefois par ses fonctionnaires, stratèges et économes royaux.

Le reste du pays est traité à peu près comme un domaine. Le domaine proprement dit est très étendu. A côté de la terre royale, il n'y a que des terres concédées : terres sacrées concédées aux dieux, et dont les revenus vont aux temples; terres données en présent, pour leur vie durant, à des favoris et à de grands fonctionnaires, comme le diœcète Apollonios, et qui administrent souvent ainsi, au nom du roi, des districts très vastes; tenures cultivées par les soldats; terres aux mains des particuliers, mais

soumises au droit éminent de l'État, qui est ainsi maître du sol et de ses produits, dont il reçoit une large part à titre de fermage ou de redevance. Non seulement toute la culture, mais tout l'élevage est sous son contrôle : propriétaire d'un immense cheptel, le roi lève un droit de pâture sur les autres troupeaux. Une grande partie de la production agricole et de la production industrielle est monopolisée. Les monopoles étaient développés dans l'Égypte pharaonique. Mais il semble qu'Alexandre les avait supprimés et que Sôter ne les avait pas rétablis. Philadelphe revient à la tradition. On connaît ou soupçonne des monopoles ou complets ou partiels, pour les mines, le sel, le natron, l'alun, les pêcheries, l'élevage des pigeons, l'étoupe, les cuirs, le papier, l'encens, les parfums, les teintureries, l'huile, la bière, les bains, les banques, etc. Pour l'indigène il n'y a presque pas de liberté économique : un lien qu'il ne peut rompre l'attache au sol, à son village, à son bail, s'il est fermier royal, à son emploi, s'il travaille pour les monopoles. En revanche il est protégé, aidé par un système de prêts, et il profite de la prospérité générale. Mais toute la puissance économique de l'Égypte est entre les mains de l'État, ou du Roi, car c'est tout un.

Le clergé lui-même est asservi. Les prêtres répartis en trois tribus, quatre depuis Évergète I^er^, forment une classe héréditaire, en ce sens que la première condition qu'ils ont à remplir est d'être d'origine sacerdotale. Leurs fonctions, très variées, les attachent aux temples (de 1^er^, 2^e^ ou 3^e^ rang) et les groupent en une hiérarchie que les décrets synodiques nous font connaître : archiprêtres, prophètes, stolistes, ptérophores, hiérogrammates, prêtres. En dehors de ces purifiés ou prêtres véritables, il y a toutes les corporations religieuses; pastophores, choachytes, taricheutes etc., simples dévots, attachés au culte des dieux comme les catoques du Sérapéum memphite, ou groupés en thiases, aucun n'échappe à la surveillance du roi, qui a un épistate pour le représenter dans le sanctuaire; aucune chapelle n'est construite ou réparée sans son assentiment. Philadelphe a pu limiter les privilèges industriels des temples, attribuer à la seule Philadelphe le produit de l'impôt du sixième sur les vignes et



les vergers. Les charges religieuses lucratives sont vendues au titulaire par le roi, qui, en revanche, assure le culte par des fondations pieuses et la subsistance du clergé par un traitement. En somme, le clergé est soumis, mais les dieux sont respectés.

Comme on a laissé à l'Égypte ses dieux et ses prêtres, on lui laisse son droit, mal connu, mais différent de celui des Hellènes. Le roi est la source de l'un et de l'autre, et son pouvoir législatif, au moins en dehors des cités, est absolu. Il est à la tête de l'organisation judiciaire. On a maintenu le tribunal des *Laocrites*, qui dit le droit égyptien, mais pour ses sujets grecs Philadelphe crée le tribunal ambulant des *Chrématistes*. On connaît aussi le tribunal mixte pour les cas où sont impliqués, dans une même affaire, des plaideurs de nationalités différentes, et un tribunal des Dix, dont on entrevoit mal le rôle. Le stratège reçoit les requêtes au nom du roi et prépare l'instance. Il a une juridiction spéciale et son délégué dans les villages, l'épistate, est investi d'un rôle conciliateur analogue à celui de nos juges de paix. Mais la juridiction des fonctionnaires paraît moins développée qu'elle ne le sera plus tard. Il semble qu'il y ait eu des tribunaux et des juges spéciaux dépendant du diœcète pour les personnes, crimes et délits relevant du fisc.

La fiscalité des Ptolémées était célèbre : elle s'inspirait à la fois de l'ancienne Égypte et de la Grèce. Elle savait tirer profit de toutes les activités du pays. Le diœcète, qui dirigeait cette administration, était un des grands personnages de l'État. Du Trésor royal dépendaient les greniers et les banques des nomes, où s'entassaient les recettes en nature et en argent provenant des monopoles, des rentes et des impôts. Le papyrus des revenus (Revenue Laws) nous a révélé les règles qui présidaient au monopole de l'huile, exploité par des fermiers sous la surveillance active et étroite des fonctionnaires, économes et contrôleurs royaux. D'autres étaient soumis à un régime moins strict. Les rentes étaient surtout constituées par le loyer des terres royales, affermées par parcelles à de petits et moyens cultivateurs. Les impôts étaient nombreux : impôt foncier, calculé à tant l'aroure, levé en nature sur les terres à céréales, en argent sur les vignes

et les vergers; capitation pesant sur l'indigène; taxes sur les loyers, sur les mutations de propriété; licences de métiers; taxes pour l'entretien des digues, douanes intérieures et extérieures, etc. L'impôt est généralement calculé d'après les déclarations contrôlées du contribuable. Un *églogiste* en chef, adjoint au diœcète, dirigeait un service de comptabilité qui avait ses ramifications dans les provinces. Les rentes et l'impôt foncier sur les terres à céréales étaient perçus directement par les fonctionnaires, sur l'aire du village, où le cultivateur portait la récolte. Mais la plupart des autres impôts, selon la coutume grecque, étaient affermés à des traitants aussi surveillés par l'administration que les fermiers du monopole de l'huile. Système certainement très lourd qui, en exaspérant l'avidité du traitant par la méfiance des fonctionnaires, devait inciter les uns et les autres à la fraude aux dépens de la foule silencieuse des contribuables. Cependant sous les premiers rois le pays est prospère et le Trésor bien rempli : au temps de Philadelphe il contenait la somme énorme de 14.800 talents (d'après saint Jérôme).

### 3. — L'HELLÉNISATION.

Philadelphe et Évergète usèrent de cette puissance et de cette fortune pour helléniser le pays. Les cités sont les foyers de la civilisation grecque. Pour l'y conserver plus pure, on les a isolées du pays égyptien : leurs citoyens n'ont pas le «conubium» avec les indigènes; on a souci d'y développer toutes les institutions éducatives, comme l'éphébie; on empêche les Égyptiens d'y séjourner. Mais les Grecs se répandent aussi dans la contrée. Presque toutes les fonctions administratives importantes, jusqu'à celle d'épistate des bourgs, leur sont maintenant réservées. L'armée même est un instrument d'hellénisation. Elle est gréco-macédonienne : les «guerriers» égyptiens en font partie, mais restent groupés à part, dans des corps moins considérés, auxquels on ne réserve pas le même rôle au combat. Les mercenaires, attirés par les hautes paies, et surtout les corps de l'armée régulière, sont recrutés parmi les peuples militaires du monde



méditerranéen, et principalement parmi les Grecs et les Macédoniens : ceux-ci y ont une place privilégiée. On ne se contente pas d'attirer les Grecs en Égypte, on les attache au sol. L'octroi d'un riche domaine dans la vallée du Nil est une récompense enviée. Alors se développe en Égypte une colonisation agricole, sans doute inaugurée par le premier Ptolémée. Des parcelles prises sur le domaine sont concédées à des particuliers, à charge de les cultiver en vignes ou en vergers, avec le privilège d'une immunité fiscale, d'abord complète, puis partielle pendant plusieurs années. Des terres à céréales sont vendues moyennant un prix et une rente annuelle, signe du droit éminent de l'État. Ainsi se crée une possession héréditaire privée, le plus souvent au profit des Grecs. Les soldats de l'armée hellénico-macédonienne sont établis sur des tenures, dont l'étendue varie, selon leur corps et leur grade, de 25 à 100 aroures, et certains officiers reçoivent des domaines beaucoup plus grands. Les soldats des corps indigènes n'ont que 5 ou 7 aroures. Le colon militaire ou clérouque (plus tard *κάτοικος*), toujours à la disponibilité du roi, est logé chez l'habitant; la tenure et le logement appartiennent au roi, mais souvent le clérouque les loue ou même les vend, sous la surveillance de l'administration. Il va jusqu'à léguer, sans doute contrairement à la loi, son logement à son fils; mais l'État, qui avait à se préoccuper du recrutement, cédait dans une certaine mesure. Pour la tenure, en tout cas, il l'attribue au fils du clérouque, si ce fils est lui-même apte à servir. Comme les tenures militaires, dont quelques-unes sont très étendues, les vastes domaines donnés «en présent» aux grands personnages (nous le voyons par la correspondance de Zénon, l'agent d'Apollônios) constituaient comme des provinces ouvertes à l'activité et à l'industrie des Grecs. Ceux-ci ne sont pas tous, loin de là, des citoyens des cités grecques d'Égypte : la plupart viennent des cités de Grèce et d'Asie, quelquefois des cités de Sicile et de Grande Grèce. Leur nom est généralement suivi de la désignation de leur origine : par exemple Athénien, Cyrénéen, Syracusain, etc.; cet ethnique ou ce *politique* était inscrit sur les registres officiels et assurait aux Hellènes un statut privilégié. Peut-être étaient-ils groupés

en «nations», *politeumata*. Leurs fils, à moins que ce ne soient les fils des seuls soldats, sont dits «de la descendance». Selon la tradition de leur race, sous la surveillance et sans doute avec les encouragements royaux, ces Grecs construisent des palestres, des gymnases; l'institution de l'éphébie, elle-même, ne semble pas être restée confinée dans les cités. Ces Grecs se mêlent à la population égyptienne, avec laquelle ils peuvent, peut-être sans obstacles légaux, contracter des unions matrimoniales.

### 4. — LA VIE DE L'ÉGYPTE SOUS LES PREMIERS LAGIDES.

Sous l'impulsion des Hellènes, les sept millions d'Égyptiens, chiffre énorme pour le temps, véritable ruche humaine, se jettent au travail, créant dans le pays la prospérité matérielle, support d'une civilisation comparable à celle des grandes époques du passé, différente pourtant parce qu'elle a sa source dans le monde méditerranéen. C'est comme un pays méditerranéen que l'Égypte est aménagée par les Ptolémées. Sa capitale est au bord de la mer : bâtie en damier sur les plans de Dinocratès et selon la mode du temps, avec ses deux grands ports maritimes, ses ports fluviaux sur le canal qui la reliait au Nil et sur le lac Maréotis qui la baigne, ses monuments célèbres — le phare, œuvre de Sostrate de Cnide, le palais du roi, le quartier du Brouchion, le jardin du Paneion, le Sêma, le Gymnase, les temples et surtout celui de Sarapis — Alexandrie est alors la première ville du monde; ville cosmopolite, puisqu'elle englobait le bourg égyptien de Rhacotis et qu'un de ses quartiers, le Δ, était habité par les Juifs; mais fière surtout d'être une cité grecque et une ville royale. La cour est un monde à part, qui occupe une grande superficie dans le Brouchion au N.-O. de la ville. Elle a ses courtisans classés en catégories, qui rappellent les unes la cour de Macédoine, les autres les cours orientales : gardes du corps, parents, amis, etc., sa foule d'officiers de la Maison du Roi, les troupes attachées au palais, dont les Macédoniens sont le noyau privilégié, au point que leurs acclamations consacrent le roi à son avènement. Au palais se rattachent les institutions



scientifiques qui ont été alors une des gloires de l'Égypte : la Bibliothèque et le Musée.

C'est par Alexandrie et par Péluse, autre grand port à l'extrémité orientale du Delta, que viennent toutes les idées et tous les produits du monde égéen, et que passent tous ceux qui arrivent du Sud et même d'Extrême-Orient. Le Nil est une grande voie de pénétration; ses sources restent inconnues, mais les Ptolémées sont en relations avec les princes qui régnaient à Napata (Gebel Barkal) et dont le royaume touche au Sud encore à celui de Méroé (Bagarawiyah). De ces régions lointaines, par le plateau d'Axoum, siège d'un autre État où l'hellénisme avait déjà quelque peu pénétré, on est en communication avec le port d'Adoulis sur la mer Rouge. Les rois, Philadelphe surtout, travaillent à faciliter les relations entre le Nil et cette mer. Le vieux canal de Néchao et de Darius est remis en état : de la branche Pélusiaque, par l'Ouady Toumilat, il aboutit à Arsinoé fondée par Philadelphe au fond du golfe Arabique. Myos Hormos, Philotèra sont aussi des créations du même roi. Des pistes désertiques les reliaient à Coptos et Cænopolis sur le Nil. Celle qui allait de Coptos à Leucos Limên était fréquentée dès le Moyen Empire. Philadelphe ouvrit la route de Coptos à Bérénice du Golfe immonde. Dans ces ports affluent les marchandises de l'Arabie (encens, myrrhe), du Golfe Persique et de l'Inde. Ces routes maritimes et désertiques concurrencent heureusement les grandes routes continentales d'Asie et celles qui parties d'Adana traversaient l'Arabie pour aboutir à Pétra. Vers la côte africaine des Aromates, jusques et au delà du Cap Gardafui, les flottes marchandes font l'antique voyage du pays de Pount. Les «coloniaux» ptolémaïques vont dans ces parages chasser l'éléphant pour les armées royales. Eumèdes, sous Philadelphe, y fonde Ptolémaïs des chasses.

Dans la vallée, les villages se multiplient : construits en pisé et en briques crues, ils avaient le même aspect autrefois qu'aujourd'hui. Toutefois, au moins dans le nome Arsinoïte, que Philadelphe a aménagé, les Grecs ont imposé une ordonnance régulière des rues qui rappelle Alexandrie.

La population rurale qui, peut-être avant la domination ptolémaïque, avait abandonné le pagne national et adopté une tunique rappelant le chiton grec, vit de ses cultures et de ses industries traditionnelles, mais les Grecs ont introduit des améliorations nombreuses : la sakkieh ou roue à pots, la vis d'Archimède, l'usage plus répandu du métal pour les dents et lames des instruments agricoles. Ils ont acclimaté des espèces végétales et animales nouvelles, ont développé certaines industries : tissage, verrerie, parfums. Et naturellement les rois ont provoqué ou soutenu toutes ces initiatives. Les immenses travaux, que Philadelphe a ordonnés ou imposés aux concessionnaires des domaines, ont gagné des étendues considérables à la culture, surtout au Fayoum, qui prit le nom de Nome Arsinoïte.

### 5. — LA CIVILISATION ALEXANDRINE.

Tout en gardant ses caractères propres, l'Égypte participe largement à la civilisation matérielle du monde hellénistique. Elle en adopte encore plus pleinement la culture intellectuelle et morale. Un Hellène d'Égypte ou un Égyptien hellénisé, qui quittait Alexandrie pour parcourir l'Empire des Séleucides, la Macédoine, la Grèce et les Îles, y trouvait les mêmes institutions, les mêmes ressources, et n'était dépaysé nulle part. La civilisation hellénique a unifié le monde, et Alexandrie est une capitale de cette civilisation. Plus peut-être que ses rivales d'alors, comme Athènes ou Antioche, plus tard Pergame, elle a été un foyer de recherches scientifiques. Elle le devait à ses rois, et à leurs belles fondations : le Musée, sorte d'Académie semblable à celle que formaient les disciples d'Aristote, et créée à l'instigation du péripatéticien Démétrius de Phalère, les deux Bibliothèques, la grande du Palais, et la Bibliothèque fille du Sérapéum. Les mathématiques y prennent un essor admirable, grâce à Euclide et à ses disciples. Archimède, le plus grand savant peut-être de l'antiquité, y vint étudier et s'y lia avec Ératosthène de Cyrène et Conon. Conon, protégé par Ptolémée III, n'était pas seulement géomètre, il était surtout astronome. L'astronomie est encore représentée à Alexandrie par Dosithée,



puis au IIe siècle par le grand Hipparque qui y enseigna. Ératosthène, appliquant la géométrie à l'étude de la terre, grâce à la scaphé inventée par l'illustre astronome Aristarque de Samos, et aux arpenteurs égyptiens, put évaluer la longueur du méridien terrestre et dresser une carte du monde connu, en le divisant en parcelles ou *sphragides*, dont il avait calculé la superficie. La mécanique, avec Ctésibios d'Alexandrie, maître de Philon de Byzance, plus tard avec Héron (Ier siècle), est une science alexandrine. Les collections de plantes et d'animaux réunies par les rois ont certainement contribué au développement des sciences naturelles. Les deux grands médecins du temps, Hérophile de Chalcédoine et Érasistratos d'Ioulis, ont étudié et enseigné à Alexandrie. Dans l'ordre des sciences que nous appellerions philologiques, historiques et morales, c'est ce même goût du savoir positif qui distingue Alexandrie. On y voit naître la critique de textes avec les travaux des grands bibliothécaires, et particulièrement des grands homérisants : Zénodote d'Éphèse, Aristophane de Byzance, plus tard Aristarque; l'histoire littéraire avec les catalogues de Callimaque et de ses collègues.

Mais la science et l'érudition ne suffisent pas aux besoins des âmes. Ces Grecs, généralement détachés des traditions et des disciplines civiques, éprouvaient sans doute plus que jamais l'angoisse humaine devant le mystère des choses, et la nécessité de chercher une règle de vie. Ceux qui ne demandaient pas la lumière aux troubles lueurs des religions orientales — et l'Égypte était riche en cultes propres à satisfaire les aspirations d'un certain mysticisme — la cherchaient dans la philosophie. Alexandrie est pleine de philosophes. Pourtant, à cette époque, il semble qu'elle n'ait rien produit d'original en philosophie, dont le foyer le plus brillant est encore Athènes.

Ville de luxe et de plaisir, elle est très accueillante aux arts et aux lettres. Les grands initiateurs du mouvement littéraire : Théocrite, Callimaque, Apollonius de Rhodes, ont séjourné ou vécu à Alexandrie, et ce n'est pas sans justesse qu'a pris le nom de poésie alexandrine cette poésie qui fleurit alors, destinée à des hommes de cour et à des hommes du

monde détachés de toute patrie, et qui use des légendes, non pour leur donner une interprétation nationale, mais comme de thèmes favorables à l'observation de la vie quotidienne, à l'étude des passions, surtout celles de l'amour, à la curiosité érudite, à la recherche d'une forme raffinée et savante.

Dans le domaine des arts, Alexandrie a surtout marqué dans la peinture et les arts mineurs. Elle n'a pas eu, comme Rhodes ou Pergame, une école de statuaires, bien que quelques archéologues lui attribuent la création du bas-relief pittoresque.

A cette civilisation alexandrine, les Égyptiens ont à peine contribué. Elle est toute grecque. Est-ce à dire que la civilisation proprement égyptienne soit morte? Non. Les artistes égyptiens bâtissent et décorent des temples splendides (Edfou, Kom-Ombo, Dendérah, etc.), sculptent de belles statues, en cherchant leurs modèles, non plus comme au temps des Saïtes, dans les œuvres de l'Ancien Empire, mais dans celles du Moyen Empire. Mais cet art ne sort pas d'Égypte et n'a que l'importance d'un art local. Il en est de même de la littérature indigène : aucune œuvre n'obtient la consécration d'une traduction grecque. Il en va différemment pour la littérature juive. La nécessité de conserver pour la grande juiverie d'Égypte, qui ne sait plus l'hébreu, le texte des Écritures, donne naissance à la traduction des Septante. Ainsi les idées juives pénètrent dans l'hellénisme. C'est un fait dont on ne saurait exagérer l'importance.

## 6. — GRECS ET INDIGÈNES.

Pour porter un jugement sur l'œuvre des Ptolémées, il faut tenir compte de ce merveilleux éclat des sciences, des lettres et des arts. Leur œuvre politique mérite aussi l'admiration, mais elle a ses faiblesses, dont ils ne sont pas toujours responsables. Le défaut de cet État Lagide, comme de toutes les monarchies orientales sorties de l'Empire d'Alexandre, est de n'être pas une nation. La base territoriale de sa puissance est un pays étranger par ses traditions à une partie de la population qui l'occupe, et cette partie est précisément l'élite qui le domine. Les liens entre les deux peuples qui forment cet ensemble ne sont guère assurés que par le pouvoir royal.



L'hellénisme d'alors n'était pourtant pas exclusif : il ne s'est jamais considéré comme le privilège d'une race : c'est une culture, et qui s'offre à tous. Dans la contrée, Grecs et Égyptiens commencent à se mêler et à fonder des familles mixtes. Il en résultera des effets heureux pour la dynastie. Mais à la date où nous sommes, un fossé sépare encore les deux peuples. La raison en est que les rois ont dépassé la mesure dans leur politique d'hellénisation, inévitable et heureuse dans ses principes, sans scrupule dans l'exécution : les Égyptiens sont opprimés; on respecte bien leurs coutumes et leurs croyances, mais on leur prend souvent leur terre et même leur maison; on ne leur marque aucunement cette sympathie attentive et bienveillante qui les eût peut-être gagnés. Les Grecs ignorent généralement la langue du pays, et même le prêtre égyptien Manéthon, qui écrit en grec l'histoire de son peuple, n'est pas lu par les Grecs. Nous l'ignorerions tout à fait, si les chronographes juifs et chrétiens ne nous en avaient pas gardé quelque chose. Les notions que la littérature grecque du temps nous transmet sur le pays et le peuple égyptiens ne dépassent pas celles qu'on trouve dans Hérodote et celles que l'on trouvera plus tard dans Diodore, qui a suivi Hécatée d'Abdère (époque de Ptolémée I<sup>er</sup>). D'autre part, les Égyptiens semblent avoir été très peu aptes à s'assimiler l'esprit de la civilisation nouvelle. Si les Ptolémées ont renoncé à leur laisser une place plus grande dans l'administration du pays, c'est que certainement les rois ont été déçus par la mauvaise volonté et l'incapacité de ceux qu'ils ont employés. Aussi une inimitié profonde règne-t-elle entre les deux peuples, et une prophétie égyptienne populaire du temps prédit la délivrance prochaine. La crise est imminente : elle déchirera l'Égypte et l'affaiblira pendant plus d'un siècle.

Pour les textes d'auteurs, cf. notes des chapitres I et II. L'histoire intérieure et les institutions de l'Égypte sont surtout connues par les inscriptions et les papyrus (voir la Bibliographie générale). Les principaux recueils où l'on trouve les papyrus du IIIe siècle sont les suivants (cités ici en abrégé d'après les notations d'usage courant).

*Le groupe des Papyrus de Zénon : P. Zen. Cairo*, I, II, III, IV; *P. Zen. Michigan; P. S. I.*, IV-VII (papyrus de Zénon); *P. Corn.* (id.); Preisigke, *Sammelbuch*, III, 6707-6820; *Raccolta Lumbroso; Symbolæ osloenses*, 1927; *Mem. am. Acad. Rome*, VI, 1927, p. 147 (W. L. Westermann); *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, 230, p. 215.

*B. G. U.*, V; *Dikaiomata (P. Halle* 1); *P. Éléphantine; P.* Ἐντεύξεις (cf. *P. Magd.*); *P. Frankfurt; P. Freiburg*, 12-38; *P. Gradenwitz; P. Grenfell*, I et II; *P. Gourob; P. Hibeh; P. Cairo dém.; P. Leyde; P. Lille; P. Lille dém.; P. Louvre; P. Magd.; P. Petrie; Rev. Laws; P. Tebt.*, III (à paraître); Witkowski, *Epistulæ privatæ*.

Ostraca, dans Gardiner, Thompson, Milne, *Theban Ostraka*, Oxford 1913; J. C. Tait, *Greek Ostraka in the Bodleian Library..;* P. Viereck, *Griechische u. griechisch-demotische Ostraka, Strassburg;* U. Wilcken, *Griechische Ostraka*.

# CHAPITRE IV.

## L'ÉGYPTE AU IIe SIÈCLE AVANT J.-C.

### HISTOIRE EXTÉRIEURE (217-80).

### 1. — PHILOPATOR APRÈS RAPHIA (217-203).

A Raphia, les Égyptiens, armés pour la première fois à la macédonienne, avaient eu une grande part dans la victoire. Ils prirent confiance en eux-mêmes et se révoltèrent. La rébellion commence dans le Delta et s'étend à la Haute-Égypte. En Thébaïde, on voit régner un roi indépendant, Harmachis. Le temple inachevé d'Edfou sert de forteresse aux rebelles. Philopator semble pourtant avoir gardé de bons rapports avec le roi Nubien, Ergamène. Ces guerres intérieures durent, avec des répits, jusqu'au jour où, en 88, Ptolémée X Sôter II aura détruit Thèbes. Conduits par des nobles indigènes, ceux que Polybe appelle les dynastes, et inspirés peut-être aussi par des prêtres, les révoltés sont loin d'entraîner tous les Égyptiens; mais ces troubles affaiblissent l'Égypte et paralysent l'action des rois à l'extérieur.

Dans le bassin de la mer Égée, le grand événement du IIe siècle est l'accroissement constant de la puissance romaine. En 217, Rome est engagée dans la seconde guerre punique. La bataille de Raphia est de la même année que celle du Lac Trasimène. En 203, date de la mort de Philopator, la défaite de Carthage est assurée. Déjà, par ses guerres contre les pirates illyriens (229-228 et 221-219), Rome était entrée en violente opposition avec la Macédoine, soucieuse de se donner une façade sur l'Adriatique. Le successeur d'Antigone Doson, Philippe V (220-178), après sa guerre contre les Grecs (paix de Naupacte 217), jette les yeux

sur l'Italie et, en 215, il est l'allié d'Hannibal. Ainsi Rome va être prise dans l'engrenage des événements d'Orient. Les divisions qu'elle favorise entre les États Orientaux l'aident à établir sa prépondérance. A la fin du siècle seulement (formation de la province d'Asie en 129), elle se décidera à des annexions.

Ses rapports avec l'Égypte dataient de Philadelphe (273) : ils étaient courtois, mais lointains. Philopator, ou plutôt Sosibios, peut encore mener sa politique sans se préoccuper de Rome. Cette politique consiste à se garder du côté d'Antiochus III, contre lequel on encourage sous-main Achæos, qui finit par être pris dans Sardes, et à cultiver l'amitié macédonienne. Aussi, dans la guerre que les Étoliens et les Romains font à Philippe V (*première guerre de Macédoine*), on interviendra avec les autres neutres pour essayer de ménager entre les belligérants une paix plus favorable à la Macédoine qu'aux Romains. On négociera même le mariage du prince héritier d'Égypte avec une princesse macédonienne. La mort de Philopator vint renverser ces projets. Ce roi méprisé ne fut pourtant pas un roi insignifiant. Il semble être entré dans la voie des concessions aux indigènes. On le voit adopter le protocole égyptien, même dans le texte grec des décrets synodiques. Il renforce le culte royal au Sêma, en introduisant le couple des dieux Sôtères, Ptolémée Ier et Bérénice Ire, immédiatement après Alexandre, avant la série des autres Ptolémées divinisés. Il crée une *athlophore* pour sa mère Bérénice II, qu'il avait d'ailleurs assassinée. Il tente peut-être de faire l'unité religieuse de l'Égypte dans le culte de Dionysos, ce qui, selon certains savants, l'aurait entraîné à une persécution des Juifs.

## 2. — PTOLÉMÉE V ÉPIPHANE (203-181).

Le nouveau roi avait six ans. Agathoclès et sa sœur Agathocleia, le mignon et la maîtresse de Philopator, d'accord avec le vieux Sosibios, fabriquèrent un faux testament qui nommait Agathoclès et Sosibios tuteurs du prince; en même temps ils faisaient assassiner secrètement la



reine mère Arsinoé III. Mais Alexandrie eut bientôt un sursaut de dégoût : Agathoclès, Agathocleia et plusieurs de leurs complices périrent dans une émeute populaire. Ils furent remplacés par Tlépolème, stratège de Péluse. L'Égypte courait de grands dangers. Philippe V, en effet, voyant la faiblesse de la monarchie lagide, renonce à tous les projets d'alliance égyptienne et trouve plus profitable de s'entendre avec Antiochus III pour le partage des possessions ptolémaïques dans la mer Égée. Il se jette sur la Thrace, l'Hellespont, la côte asiatique, ce qui le précipite dans une guerre contre Attale et les Rhodiens, puis, ses ennemis en appelant au Sénat, dans une guerre contre Rome (*seconde guerre de Macédoine*, 201-197). Elle devait aboutir à la défaite de Philippe à Cynoscéphales (197), à l'abaissement de la Macédoine, à la proclamation de la liberté des Grecs (196), ainsi laissés à leurs querelles, dont Rome deviendra l'arbitre. Or Antiochus venait de rétablir son autorité dans la Haute-Asie par une célèbre expédition qui lui valut le titre de Grand (214-205) et cherchait à refaire l'Empire de Séleucus Ier; il s'apprête donc à attaquer la Cœlé-Syrie. En 201 il prend Gaza; à Alexandrie une révolution renverse l'incapable Tlépolème, remplacé par Aristomène l'Acarnanien et par l'Étolien Scopas; celui-ci chasse Antiochus de Syrie en 201-200; mais cette même année 200, il est battu, dans la vallée du Jourdain, au Panion, puis assiégé dans Sidon en 199. En 198, la Cœlé-Syrie est à jamais arrachée à l'Égypte (*troisième guerre syrienne*).

Antiochus s'attaque alors aux villes d'Asie Mineure. Toutes les possessions ptolémaïques tombent en son pouvoir (197-196). Aristomène n'était pas en état de défendre l'Empire. La révolte sévissait en Égypte, au Sud et au Nord. On dut assiéger Abydos et Lycopolis du Bousirite. A Alexandrie, Scopas intriguait : il fallut l'arrêter et le faire exécuter (197). En 196 Épiphane fut proclamé majeur et sacré à la mode égyptienne, les rebelles capturés à Lycopolis, et suppliciés, mais la Haute-Égypte, où l'on connaît un roi, Anchmachis, n'était pas soumise, malgré les mesures d'amnistie rappelées dans le décret rendu par le synode des prêtres, lors de la fête du renouvellement du sacre en 195 (*pierre de Rosette*). On fit la paix avec

le Séleucide et l'on crut réparer une partie des dommages de la guerre, en mariant Épiphane à la fille d'Antiochus, Cléopâtre Ire, qui apportait probablement en dot les tributs de la Cœlé-Syrie (194). L'année suivante commençait la guerre entre Rome et Antiochus. Rome l'avait ménagé tant qu'elle était en lutte avec Philippe V, mais elle lui opposait maintenant la liberté des Grecs, l'intérêt de ses alliés, Eumène de Pergame, successeur d'Attale en 197, les Rhodiens et Ptolémée. La guerre se termina par la défaite d'Antiochus (189). L'Égypte avait gardé la neutralité. Aristomène avait été disgracié et condamné à boire le poison (192). Polycratès, qui lui succéda, était peut-être plus favorable à Rome; mais ce fut sans profit. En 188, au traité d'Apamée, les dépouilles d'Antiochus furent données aux alliés de Rome, Eumène et Rhodes.

La fin du règne d'Épiphane fut occupée par des négociations avec la Ligue Achéenne (185), amie des Romains, et la confédération Lycienne. Ainsi l'Égypte cherchait des appuis pour le jour où s'ouvrirait à nouveau la question syrienne. Mais la grande tâche fut de venir à bout des rebelles. La 19e année (186-185), ceux de Thébaïde étaient réduits; la guerre fut peut-être portée en Éthiopie, où Ergamène était devenu hostile. Les dynastes révoltés en Basse-Égypte furent traqués et suppliciés l'année suivante (184). Épiphane mourut en 181. Il avait 29 ans. On ne connaît guère de lui que son goût pour les exercices violents et sa cruauté. Son règne avait été des plus malheureux. De l'Empire fondé par les premiers Lagides, l'Égypte ne gardait plus que Chypre et Cyrène.

### 3. — PTOLÉMÉE VI PHILOMÉTOR (181-146).

Avec le nouveau règne, un nouveau mal commence à sévir dans la monarchie Lagide : elle se divise elle-même. Elle a jusqu'ici miraculeusement échappé aux conflits dynastiques; ils rongeaient au contraire la monarchie voisine des Séleucides. Les querelles de l'une se mêleront bientôt à celles de l'autre, sans qu'aucune y trouve profit. Rome, d'ailleurs, y veillait. Le traité d'Apamée (188) avait réduit le Séleucide à ses possessions au Sud



du Taurus, consacré, en somme, la ruine de l'Empire ptolémaïque et donné à Pergame, la fidèle alliée, une puissance capable de balancer les deux autres monarchies. On pouvait les laisser s'épuiser dans leurs disputes, pourvu que cet équilibre, si favorable à la prééminence romaine, ne fût pas rompu.

Les reines — c'est encore un trait du temps — prennent de plus en plus d'influence. Cléopâtre Ire est presque la seule qui ait joué un rôle heureux. Jusqu'à sa mort (173), elle gouverna comme tutrice du jeune roi. Elle eut la sagesse de ne pas ouvrir à nouveau l'irritante question de Syrie et de résister à son frère Séleucus IV (187-175), qui voulait l'entraîner dans une alliance contre Pergame, protégée de Rome.

L'eunuque Eulæos et l'affranchi Lénæos, qui se firent ensuite les conseillers du roi, dont ils proclamèrent la majorité en 172, montrèrent beaucoup moins de prudence. En Syrie régnait Antiochus IV Épiphane (175-164). Il avait pris le trône au détriment de son neveu Démétrius, qui alla le remplacer comme otage à Rome. Il est surtout connu par la guerre qu'il mena dans son royaume contre les Juifs, qu'il voulait helléniser. En 171, les Romains commençaient la terrible *troisième guerre de Macédoine*, contre Persée, le fils de Philippe V (178-168). Antiochus IV pensa pouvoir tout oser. Eulæos et Lénæos furent vaincus au Mont Kasion (169). Philométor s'était enfui. Il fut capturé sur mer et livré à Antiochus, dans la ville de Péluse. Le Séleucide, après avoir dicté probablement ses conditions, fit mine de vouloir le ramener à Alexandrie. Mais les Alexandrins proclamèrent roi le frère cadet de Philométor, le futur Évergète II, dont les conseillers, Cinéas et Comanos, mirent Alexandrie en état de défense. Devant les difficultés imprévues du siège, Antiochus, mal préparé, se retira, comptant sur la rivalité des deux frères pour lui préparer les voies. Mais ils se réconcilièrent sur les conseils de leur sœur Cléopâtre II, femme de Philométor depuis 172. Antiochus revint l'année suivante (168) avec des forces considérables et il assiégeait la ville quand parurent les délégués du Sénat; Rome avait maintenant les mains libres : Paul Émile venait de vaincre Persée à Pydna. On n'allait pas laisser Antiochus

s'emparer de l'Égypte. Popilius Lænas lui intima l'ordre de se retirer. Comme il voulait différer sa réponse, le Romain traça sur le sol, avec son bâton, un cercle autour du roi, lui disant qu'il en sortirait, mais seulement après avoir répondu, ami ou ennemi du peuple romain. Antiochus céda.

Après avoir sauvé l'Égypte, Rome s'applique à la diviser. Pour le moment, les trois souverains, Cléopâtre II et les deux frères, règnent ensemble avec le titre de dieux Philométores. C'est alors qu'éclate la révolte de Dionysos-Pétoserapis, un indigène qui avait rang d'«ami» et qui cherche «à exploiter la popularité du jeune Ptolémée contre son aîné et le patriotisme égyptien contre le cadet» (Bouché-Leclercq). Il fut vaincu par l'aîné, qui alla pacifier la Thébaïde, où il eut à assiéger Panopolis. Peu après son retour, sans doute par suite des intrigues d'Évergète, Philométor est chassé d'Alexandrie (164). Il va protester à Rome, où il se présente humblement. Le Sénat le reçoit avec courtoisie; mais, décidé à donner raison au cadet, son favori, il engage l'aîné à gagner Chypre pour attendre la décision des envoyés du peuple romain. Cependant le jeune Ptolémée s'était rendu odieux aux Alexandrins, qui rappellent l'aîné de Chypre. Les envoyés romains profitèrent des tendances séparatistes des Cyrénéens pour leur donner le jeune Ptolémée comme roi. Ainsi est divisé ce qui restait de l'Empire ptolémaïque (163).

La part de Philométor était de beaucoup la plus importante. De connivence avec le Sénat, son frère va chercher à lui enlever Chypre, qu'il vient réclamer à Rome. T. Torquatus et Cn. Merula sont chargés de l'y installer. Mais une révolte de Cyrène, sous Dionysios Sympétésis, que le jeune Ptolémée avait laissé dans la ville comme gouverneur, et la résistance de Philométor font échouer l'entreprise. Elle se renouvela en 154. Cette fois, la résistance vint à la fois de Philométor et des Chypriotes. Le jeune Ptolémée fut fait prisonnier à Lapéthos. Philométor lui pardonna, le renvoya à Cyrène en lui promettant sa fille en mariage avec une riche dot. A Rome, on était à la veille de rompre avec les Achéens et d'entreprendre la troisième guerre Punique; on écouta donc Caton,



qui parla pour défendre «le roi excellent, bienfaisant, généreux», et attaqua vigoureusement L. Minucius Thermus, l'ami du roi de Cyrène (154).

Philométor était en somme victorieux. Les événements de Syrie lui donnent maintenant l'occasion de venger les humiliations de ses débuts. Démétrius I$^{er}$ (162-150), successeur d'Antiochus V Eupator (164-162), fils d'Antiochus IV, était détesté de ses sujets. Attale II de Pergame, qui avait succédé à Eumène en 159, suscita un prétendant en la personne d'un certain Bala, qui se disait fils d'Antiochus IV et prit le nom d'Alexandre (150). Philométor soutint cet aventurier; il lui donna en mariage sa fille, Cléopâtre Théa, et une armée sous le commandement de Galæstès. Sans doute avait-il la promesse de recevoir la Cœlé-Syrie pour prix de cette alliance. Démétrius I$^{er}$ fut vaincu et tué (150). Mais Bala déçut tout le monde et Démétrius II, fils de Démétrius I$^{er}$, parut bientôt avec une armée de mercenaires crétois. Philométor, brouillé avec son gendre, qui avait voulu, dit-on, le faire assassiner, et ayant refusé, sans doute par crainte de Rome, la couronne que lui offrait la ville d'Antioche, fit épouser Cléopâtre Théa à Démétrius II. On peut croire que la Cœlé-Syrie était encore en jeu dans ce traité. Bala fut vaincu à la bataille de l'Œnoparas et tué dans sa fuite. Mais Philométor avait été blessé à mort sur le champ de bataille (*cinquième guerre syrienne*).

### 4. — PTOLÉMÉE VII ÉVERGÈTE II (146-116).

Il semble que Philométor ait eu deux fils : l'un, Eupator, aurait été associé à son père de 153 à 150, date de sa mort. L'autre (Philopator Néos?) régna quelque temps sous la tutelle de Cléopâtre II. Mais le roi de Cyrène avait des partisans dans la populace alexandrine, et des amis à Rome. Une inscription récemment trouvée nous apprend que, pour s'assurer l'appui de la République, il avait légué la Cyrénaïque au peuple romain. Cléopâtre s'appuyait sur le parti juif. L'influence de la Juiverie égyptienne n'avait fait que grandir, depuis que le peuple Juif, sous les

Macchabées, avait conquis, dans le royaume Séleucide, une autonomie qui lui donnait une grande importance dans la politique syrienne. Les Lagides, qui n'avaient jamais eu de difficultés graves avec leurs Juifs si parfaitement hellénisés, cultivaient parfois leur amitié pour profiter de leur influence sur les frères de Jérusalem. Là, Jonathan, frère de Judas Macchabée, avait favorisé Philométor, et, tour à tour, Bala et Démétrius II. Sous Philométor, une colonie juive est venue renforcer en Égypte le parti juif. Le grand prêtre Onias, fils d'Onias III, chassé par les Macchabées, avait reçu de Philométor un territoire à Léontopolis et y avait bâti un temple, «petit pastiche de celui de Jérusalem» (Renan). On ne s'étonnera donc pas de voir Cléopâtre II soutenue par les généraux juifs, Onias et Dosithée.

Pourtant Ptolémée de Cyrène, fort de l'appui de L. Minucius Thermus, qui ne se trouvait pas sans doute par hasard à Alexandrie, s'empara du trône, nous dit-on, sans combat. Il fit périr le fils de Philométor (Philopator Néos?) et épousa la mère, Cléopâtre II (145). Ainsi s'ouvre la série des tragédies qui ensanglantent le règne. La seconde est une persécution des Juifs, arrêtée par miracle ou par la grâce d'une maîtresse royale. Évergète II deviendra rapidement le *Kakergète*. L'accord, au moins apparent, entre Cléopâtre II et Évergète II, ne fut pas rompu, quand celui-ci eut épousé, après l'avoir violée, Cléopâtre III, la fille de la reine (143). L'Égypte alors a trois souverains : le roi, la reine-sœur et la reine-épouse.

C'est la situation que trouve Scipion Émilien, le vainqueur de Carthage (*troisième guerre punique*), quand en 136, au cours d'une tournée diplomatique en Orient, il passe en Égypte. Les Alexandrins s'amusèrent fort à voir leur gros roi, le bouffi, Physcon, comme ils l'appelaient, s'essouffler à courir, vêtu de gaze légère, pour accompagner l'alerte romain. Mais, en 131, exaspérés de ses crimes (on nous parle de l'exil des savants du Musée, du massacre des jeunes gens dans le Gymnase, etc.), ils faillirent le brûler dans son palais. Évergète II s'enfuit à Chypre, avec Cléopâtre III et le fils de Cléopâtre II, Memphitès, né en 144, l'année du sacre.

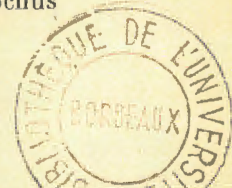
Pendant quelques mois, Cléopâtre II règne seule. Les Alexandrins



avaient voulu l'associer à un bâtard d'Évergète II, vice-roi de Cyrène. Mais Évergète II l'avait fait assassiner. Il assassina aussi Memphitès pour se venger de sa sœur, qui avait laissé les Alexandrins renverser ses statues. L'Égypte était divisée par la rivalité des rois et l'hostilité entre Grecs et indigènes.

En 130, sans que l'on sache comment, Évergète II était de retour dans sa capitale, et Cléopâtre II se réfugiait en Syrie auprès de son gendre Démétrius II. Celui-ci avait eu un règne difficile (146-125). Il avait dû reconnaître l'indépendance des Juifs, sous le grand prêtre Simon (143). Un certain Diodote tenait Antioche depuis 145, d'abord au nom d'un enfant, fils de Bala (mais il le fit bientôt mourir). Démétrius, dont l'autorité était limitée à la Cilicie, eut à défendre le royaume réduit et morcelé contre les Parthes, qui le battirent et le firent prisonnier. Il resta chez eux huit ans, consolé par l'amour de la princesse Rodogune, fille de Mithridate Ier (138-130). Antiochus VII Sidètes, son frère, règne à sa place et devient à son tour mari de Cléopâtre Théa, qui ne pardonnait pas Rodogune à Démétrius II.

Ayant pu venir à bout de Diodote (138), Antiochus, pour délivrer son frère, engage la guerre contre les Parthes, mais il y périt. Démétrius, relâché par Phraaxe II, revient en Syrie, odieux à sa femme et bientôt à ses sujets. Pensant, sans doute, qu'un succès sur l'Égypte lui donnerait quelque popularité, il se laisse entraîner par Cléopâtre II. Mais il avait compté sans le sentiment des grandes villes, Antioche et Apamée, qui préférèrent demander un roi à Évergète II. Celui-ci leur envoya le fils d'un négociant, qui prit le nom d'Alexandre et se fit passer pour un fils de Bala. Son sobriquet Zabinas signifie, paraît-il, esclave acheté au marché. Soutenu par l'Égypte, Alexandre Zabinas mit trois ans à renverser Démétrius II, qui, battu, fugitif, repoussé de Ptolémaïs par Cléopâtre Théa, fut pris et tué à Tyr. Mais l'histoire de Bala recommençait. Zabinas se révélait incapable. Évergète II se réconcilia avec Cléopâtre II et offrit son appui à Cléopâtre Théa. Celle-ci avait déjà tué (125) son fils Séleucus V qu'elle ne trouvait pas assez docile, et s'était associé le second, Antiochus



VIII Grypos, qui épousa Cléopâtre Tryphæna, une fille d'Évergète. Antiochus VIII, ainsi porté sur le trône, eût été aussi victime de sa mère, s'il ne l'avait obligée à boire le poison qu'elle avait préparé pour lui.

On ne devine pas ce que l'Égypte a pu gagner à toutes ces guerres. Évergète II mourut en 116. Les mesures qu'il prit à l'intérieur semblent, on le verra, avoir eu plus de portée que sa politique extérieure.

### 5. — PTOLÉMÉE VIII SÔTER II ET PTOLÉMÉE IX ALEXANDRE I^ER (116-80).

Le testament d'Évergète II préparait le démembrement de l'Égypte. Le roi léguait la Cyrénaïque à son bâtard, Ptolémée Apion; il chargeait Cléopâtre III de choisir son successeur entre ses deux fils légitimes. La reine détestait son fils aîné. Elle eût voulu l'écarter en faveur du cadet Alexandre. Les Alexandrins l'obligèrent à introniser Ptolémée, surnommé Lathyre, ou pois chiche. Alexandre alla gouverner Chypre. De 116 à 108, Cléopâtre III et Sôter II (Lathyre) régnèrent sous le nom de Dieux Philométores Sôtères.

Les événements de Syrie firent éclater le conflit, d'abord latent, entre la reine mère et le roi. Cléopâtre III se défiait sans doute du caractère énergique de sa fille aînée Cléopâtre IV, mariée à Sôter II, qui l'aimait. Elle obligea son fils à la répudier et à épouser sa sœur cadette Cléopâtre Séléné. Cléopâtre IV passe à Chypre, lève une armée et va l'offrir, avec sa main, au Séleucide Antiochus IX Cyzicène (de Cyzique). Celui-ci occupait Antioche, mais il était en guerre avec son frère Antiochus VIII Grypos (nez crochu), qui régnait en Cilicie. Dans le Sud, les Juifs maintenaient leur indépendance sous le pontificat de Jean Hyrcan, et même soumettaient ou menaçaient les villes libres qui entouraient leur territoire. En 113, Antiochus IX et Cléopâtre IV furent assiégés dans Antioche par Grypos. Cléopâtre IV y fut prise et sauvagement tuée dans le temple de Daphné sur l'ordre de sa sœur, Tryphæna, femme d'Antiochus VIII. Tryphæna périt à son tour dans un retour offensif du Cyzicène (113). Mais celui-ci ne pouvait déloger Grypos de Damas, ni empêcher Hyrcan d'assiéger Samarie. Il demanda du secours à Lathyre, qui lui envoya une armée de 6000 hommes. Elle fut entraînée dans la défaite infligée au Cyzicène par Hyrcan, qui prit et détruisit Samarie.



C'était un échec pour Lathyre, d'autant plus grave qu'il avait irrité sa mère, qui haïssait le Cyzicène, et mécontenté le puissant parti juif d'Alexandrie. Or Cléopâtre III, comme sa mère Cléopâtre II, s'appuyait peut-être déjà ou allait s'appuyer sur les Juifs. Quelques années après, elle parvint à exciter la colère des Alexandrins contre son fils aîné. Il fut chassé, Alexandre appelé de Péluse, où il se trouvait, et Lathyre alla régner à Chypre à la place de son frère.

Cléopâtre III devait l'y poursuivre, mais, trahie par ses propres stratèges, elle ne parvint pas à l'en déloger. Dans cette guerre mal connue, elle ne trouva loyaux, nous dit Josèphe, que Chelkias et Ananias, deux généraux juifs.

Quelle idée politique se cachait-elle sous cette alliance juive? Favoriser les Juifs d'Alexandrie, c'était peut-être plaire à ceux de Jérusalem et trouver, avec leur concours, l'occasion d'une intervention profitable dans les affaires syriennes, pensée qui n'avait peut-être pas été étrangère à Philométor. Mais l'initiative vint de Ptolémée de Chypre, qui suivait la politique contraire. Les Hasmonéens, c'est-à-dire les descendants des Macchabées, étaient maintenant maîtres de tout le pays au Sud du Carmel, sauf quelques villes de la côte. Ptolémaïs invoqua le secours de Ptolémée; il accourut. Quelle occasion pour lui de rentrer vainqueur en Égypte par la Syrie, et de recouvrer, si possible, la Cœlé-Syrie tant regrettée! Il pouvait compter sur les villes de Dora, d'Ascalon, et sur Zoïle, tyran de Stratonopyrgos. Il n'avait plus affaire à Hyrcan mort à cette date, ni à Aristobule, son fils, qui avait pris le titre de roi et n'avait régné qu'un an (104-103), mais à un frère d'Aristobule, Alexandre Jannée (Jonathan). Malheureusement Ptolémaïs changea d'avis et Lathyre resta indécis, avec son armée difficile à nourrir. Il se laissa acheter par Jannée, qui le jeta sur Zoïle, mais il s'aperçut qu'en même temps le Juif négociait avec

Cléopâtre III. Furieux, il se tourna contre lui, et lui infligea une terrible défaite.

Cléopâtre s'était, en effet, armée et alliée aux Juifs; elle se lança à la poursuite de son fils, avec Ananias et Chelkias. Celui-ci devait mourir dans cette expédition. Le roi Alexandre commandait la flotte. La reine put arriver par terre jusqu'à Ptolémaïs. Lathyre réussit à s'échapper, à entrer dans Gaza, mais de Gaza il ne put passer en Égypte. Cléopâtre III et Lathyre avaient également échoué. Ils revinrent, l'un à Chypre, l'autre à Alexandrie. Seuls les Juifs avaient profité de ces querelles. Jannée se précipita sur les villes de la côte; Gaza fut emportée dans un siège affreux. D'un rivage florissant, le fanatisme juif fit un désert.

Cléopâtre mourut vers 101-100. On accuse, peut-être à tort, Alexandre de l'avoir fait assassiner. Son inertie le rendait impopulaire. Ce gros homme, bouffi de graisse, rappelait le Kakergète et n'avait d'énergie que pour les débauches. Il laissait sans protester Apion léguer la Cyrénaïque aux Romains et regardait avec indifférence la dynastie Séleucide tomber en poussière. Grypos était mort, Cyzicène avait été tué dans une guerre contre un de ses neveux. Les princes des deux lignées se disputaient le royaume morcelé. De Chypre, Lathyre intervint pour soutenir la branche aînée. Les Romains profitèrent de ce désordre pour annexer la Cilicie, devenue un repaire des pirates.

A la fin les Alexandrins, écœurés, chassèrent Alexandre. Il tenta de revenir avec une armée de mercenaires. C'est alors qu'il voulut voler le cercueil en or du grand Alexandre. Mais, chassé de nouveau, il fut pris et tué au moment où il essayait de gagner Chypre.

Lathyre fut rappelé : il reçut à ce moment le surnom plus honorable de Désiré. Associé à sa fille Bérénice III, qui avait été la femme d'Alexandre, il régna sur Chypre et sur l'Égypte. Il eut tout de suite à réprimer des troubles en Thébaïde. Thèbes fut prise et détruite, ce qui semble avoir mis fin aux rébellions égyptiennes (88). Lathyre était sur le trône quand Lucullus passa à Alexandrie. Rome soutenait la guerre contre Mithridate. Sylla assiégeait Athènes, alliée du roi de Pont. Lucullus demandait



pour le consul Sylla des vaisseaux. Le Lagide ne lui donna guère que de bonnes paroles.

Il mourut en 80, le dernier de la lignée légitime. Jusqu'ici, sous la surveillance lointaine de Rome, d'ailleurs occupée à des guerres incessantes, l'Égypte, on le voit, avait pu mener, le plus souvent dans de vaines et sanglantes agitations, une vie à peu près indépendante. Mais tout a bien changé, dans l'intérieur du pays comme dans tout l'Orient. L'Égypte s'est transformée, mais affaiblie. Le sort de l'Orient et le sien va dépendre de plus en plus des luttes de partis au sein de la Grande République.

---

PTOLÉMÉE IV PHILOPATOR, DEPUIS LA BATAILLE DE RAPHIA 217 JUSQU'À SA MORT 203.

*Témoignages anciens.* — POLYBE, V-XIV, mais il ne reste que des fragments. Cf. V, 87; 89; 100, 9; 105, 7; 106, 6; 107, 2-3 (révoltes indigènes), VII, 2, 2 (propositions de Hiéronyme); 15-18; VIII, 15-23; IX, 11ª (ambassade romaine); XI, 4, 1; XIV, 11-12 (dans ce livre un long passage perdu était consacré à l'Égypte); XV, 20 (cf. III, 2, 8). T.-LIVE, XXIII-XXX (217-203) seulement quelques passages : XXIII, 10 (Décius Magius); XXVII, 4; 30; XXVIII, 7; XXXI, 14; XXXII, 33. JUSTIN, XXX. Renseignements épars dans PTOL. MÉGALOP., JACOBY, *F. Gr. Hist.*, 161 = *F. H. G.*, III, 66-67; SATYROS, ap. *Théophyl Ad. Autolyc.*, II, p. 94 = *F. H. G.*, III, p. 164-165 (dèmes alexandrins); STRAB., X, *C.* 478; XVII, *C.* 795; PLINE, VII, 208; JOSÈPHE, *A. J.*, XII, 3, 3 (cf. EUSÈBE, II, p. 122, Schöne); CL. ALEX., *Protrept.*, 4, 54; ÉLIEN, *V. H.*, XIII, 22; DIOG. LAËRTE, VII, 177; ATHÉNÉE, VI, 246 *c;* 251 *d;* VII, 276 *b;* VIII, 354 *e*, X, 425 *e-f;* XIII, 576 *f;* 577 *f*-578 *a;* 583 *a-b* (Machon); SCHOL. ARISTOPH., *Thesmoph.*, 1059; HIÉRON., *in Dan*, XI; JO. ANT., *F. H. G.*, IV, p. 558. III *Macch.*, en partie légendaire, contient des indications précieuses.

*Principaux documents.* — Hiéroglyphes. 1° Les tableaux et les inscriptions du temple de Dakkeh (Pselcis); G. ROEDER, *Les Temples immergés de la Nubie. Der Tempel von Dakkeh*, 2 vol., Le Caire 1930 (Service des Antiquités de l'Égypte).

2° Inscription relative à la construction du temple d'Edfou. Texte dans CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, t. IV, p. 7; VII; traduction dans J. DÜMICHEN, *Bauurkunden der Tempelanlagen von Edfu, Zeitschr. f. äg. Spr.*, VIII, 1870, p. 1. Cf. H. BRUGSCH, *ibid.*, XVI, 1878, p. 43. Trad. partielle dans J. P. MAHAFFY, *The Empire of the Ptolemies*, p. 239, app. II.

Démotique. La chronique démotique. W. Spiegelberg, *Die sogenannte demotische Chronik*, Leipzig 1914.

Grec. *Prophétie du potier*. U. Wilcken, *Hermes*, XL, 1905, p. 544.

Inscription de Magnésie. O. Kern, *Die Inschriften von Magnesia aus Meandros*, Berlin 1900, n° 23.

Le Protocole grec de Munich. Wilcken, *Chrest.*, 109.

L'édit sur le culte de Dionysos, *B. G. U.*, V, 1211. Pour les recueils de papyrus relatifs à cette période, voir chapitre v, p. 313.

Ptolémée V Épiphane (203-181). *Témoignages anciens.* — L'histoire générale de cette période racontée dans Polybe, XV-XXIV (sur l'Égypte : III, 2, 8; XV, 24-36; XVI, 18-19; 21-22ª; 39; XVIII, 53-55; XXII, 3; 7; 9; 16-17; 22; XXIV, 6). Diodore, XXVIII-XXIX (fragments). T.-Live, XXX-XL (sur l'Égypte : XXXI, 1, 2; 9; 43, 4; XXXV, 13; XXXVI, 4; 13; XXXVII, 3; 37-39; 55-56). Justin, XXX-XXXII; Appien, Μακεδονική (fragments); Συριακή. Voir encore Hiéronyme, *Comm. in Dan.*, XI; Jean d'Antioche, *F. H. G.*, IV, p. 558 et Val. Max., VI, 6, 1; Tac., *Ann.*, II, 67 (la tutelle).

*Principaux documents.* Inscriptions. — *Pierre de Rosette :* Hiérogl. et dém., K. Sethe, *Hieroglyphische Urkunden der griechisch- und römischen Zeit*, III, n° 36.

Grec. Dittenberger, *O. G. I. S.*, I, 90; trad. angl. E. Bevan, *A history of Egypt under the Ptolemaic dynasty*, p. 263-268; trad. franç. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, p. 370-376; *Double du texte hiéroglyphique : pierre de Damanhour*, U. Bouriant, *Recueil de travaux*, VI, p. 1-20.

Inscriptions hiéroglyphiques et démotiques de Philé : Weigall, *Antiquities of Lower Nubia*, p. 48 (inscription hiéroglyphique d'Ergamène). K. Sethe, *Hieroglyph. Urk. d. griech. u. röm. Zeit*, III, n° 38; cf. Id., *Zeitschr. f. äg. Spr.*, LIII, 1917, p. 35 (décret démotique de Philé).

Inscription du Temple d'Edfou (révoltes indigènes) cf. ci-dessus.

P. Perdrizet et G. Lefebvre, *Les graffites grecs du Memnonion d'Abydos*, 32, 32ᵇ (siège d'Abydos).

Papyrus. Correspondance à propos des taxes sur les possessions extérieures : *P. Tebt.*, I, 8. Règlement sur la ferme des impôts dans l'Oxyrhynchite : *P. Paris*, 62, édité par U. Wilcken, *U. P. Z.*, I, p. 501, n. 112 (date discutée, probablement 1ʳᵉ année d'Épiphane).

Ptolémée Philométor (181-145). *Témoignages anciens.* — L'histoire générale de cette période dans Polybe, XXV-XXXIX, fragments; sur l'Égypte, XXVII, 13; 19; XXVIII, 1; 12; 18-23; XXIX, 2; 23-27; XXX, 16; XXXI, 10; 17-19; 20; XXXIII, 5; XXXIV, 14; XXXIX, 7. Diodore, XXX-XXXIII, fragments; sur l'Égypte, XXX, 2; 14-19; XXXI, 1-2; 15 *a;* 17 *b;* 18; 33; XXXII, 9 *c, d;* 10, 1; XXXIII, 20. T.-Live, XL-LII; à partir de XLVI le texte est perdu; on n'a plus que les *periochæ;* sur l'Égypte, XLII, 6; 29; XLIV, 19; 24; XLV, 11, 12; XLVI, XLVII, LII. Justin, XXXIV-XXXVIII; sur l'Égypte, XXXIV, 2, 7-3, 5; XXXV. Voir encore Josèphe, *Ant. Jud.*, XIII, 62-119 (Naber); *C. Apion*, II, 49-52 (Naber); I *Macch.*, 1, 16; 10, 1; 46-59; 11, 1-18; II *Macch.*, 4, 21; 5, 1; Val. Max., V, 1, 1 *f;* VI, 4, 3; Vell. Pat., I, 10; Pline, XXXIV, 24; Plut., *Apophteg.*, p. 202 F; Appien, Συρ., 66; Athénée, V, 211 *a;* XII, 549 *e-f*-550 *a;* Polyen, VIII, 70; Sulp. Sev., *Chron.*, II, 24, 1; Hiéronym., *in Dan.*, XI, 21; Porphyre, Jacoby, *Fr. Histor. graec.*, F. 7; *F. H. G.*, III, p. 720; Jean d'Antioche, *F. H. G.*, IV, p. 558. Eusèbe, p. 162 (Schöne). Syncelle, p. 558 (Bonn).

*Principaux documents.* — Les Papyrus grecs du Sérapéum de Memphis, U. Wilcken, *U. P. Z.*, t. I. Ordonnance du diœcète Hérodès, *P. Paris*, 63 dans Wilcken, *U. P. Z.*, p. 473, n. 110. Inscriptions : Ditt., *O. G. I. S.*, 103-107; G. Lefebvre, *Annales du Service...*, XIX, 1919, p. 62-64 (gymnase à Théadelphie).

Ptolémée Évergète II (145-116). *Témoignages anciens.* — Le seul récit continu est le résumé imparfait de Justin, XXXVIII, 8-XXXIX. De Diodore il ne reste que des fragments XXXIII-XXXV (XXXIII, 6; 12; 13; 20; 22; 23; 28; 28 *a;* XXXIV-XXXV, 14; 15-19; 20; 22; 28); de T.-Live, *periochæ*, LII-LXII, (LII, LV, LIX, LX). Sur les affaires syriennes quelques renseignements dans Jos., *A. Jud.*, XIII, 120-269 (Naber) (partic. 120; 267-269); Appien, Συρ., 68-69. Renseignements épars : Val. Max., V, 1 *f;* VI, 4, 3; IX, 1, *Ext.*, 5; 2, *Ext.*, 5; Cic., *Acad.*, II, 2, 5; *Somn.*, 2 = *Rep.*, VI, 11; Athénée, XII, 549 e-550 *a;* Plut., *Apopht. rom. Scip.*, 13-14 (p. 201); *C. princ. phil.*, 1 (p. 777); Eusèbe, *Chron.*, p. 257-258 (Schöne); Paul Orose, V, 10, 6-7; Jacoby, *Fr. Histor. graec.*, 260, F. 7; *F. H. G.*, III, p. 720-721.

*Principaux documents.* — Hiéroglyphes : inscription du temple d'Edfou. Voir ci-dessus.

Grec. Les ordonnances d'Évergète II, *P. Tebt.*, II, 5.

Papyrus sur le procès d'Hermias, notamment *P. Tor.*, 1 dans Mitteis, *Chrest.*, 31. Papyrus sur les troubles d'Hermonthis, Wilcken, *Chrest.*, 10 et 11.

Inscriptions : Ditt., *O. G. I. S.*, 128-166; G. Lefebvre, *Annales du Service...*, XIII (1913), p. 215 (synodites de Ptolémaïs).

Ptolémée Sôter II (116-107 et 88-80) et Alexandre Ier (107-88). *Témoignages anciens.* — Justin, XXXIX, 3-fin; Paus., I, 9, 1-3; Josèphe, *A. Jud.*, XIII, 270-371 Naber (277-278; 284-287; 328-371); XIV, 250; Porphyre, Jacoby, *Fr. Histor. gr.*, 260, F. 2, 8-11; F. 32, 23; *F. H. G.*, III, p. 721-722. Voir encore Strab., II, C. 99; Diod., XXXIV-XXXV, 39 *a; Plut.*, *Lucullus*, 2, 3; Athénée, XII, 550 *b*. Sur le testament de Ptolémée Apion, T.-Live, LXX; Justin, XXXIX, 5, 2; Trogue, *Prol.*, XXXIX; Appien, *B. Civ.*, I, 111, § 517 Viereck; Μιθριδ., 121; Julius Obsequens, 49; Hieron. Eus., II, p. 133 (Schöne); Cassiodore, *Chronique*, 685, *U. C.*

*Principaux documents.* — Papyrus relatifs à la révolte Thébaine. Cf. P. Collart, *La révolte de la Thébaïde en 88 av. J.-C. Recueil d'Études égyptologiques à la mémoire de Champollion*, Paris 1924, p. 273. Ajoutez *P. Ross. Georg.*, n° 10, p. 26 (O. Krüger) et W. Spiegelberg, *Zeitschr. f. äg. Spr.*, LXV, 1930, 1, p. 53-57.

Inscriptions : Ditt., *O. G. I. S.*, 168-181. P. Collomp, *Recherches sur la chancellerie et la diplomatique des Lagides*, p. 203 (asyle de Magdola). G. Lefebvre, *Annales*, XIX (1919), p. 40 (asyle de Théadelphie).

# CHAPITRE V.

## TRANSFORMATION INTÉRIEURE DE L'ÉGYPTE

## AUX IIe ET Ier SIÈCLES AVANT J.-C.

---

### 1. — AFFAIBLISSEMENT DE L'ÉGYPTE.

Depuis le règne d'Épiphane, l'Égypte a perdu son Empire égéen. Elle n'a jamais pu le restaurer. Épuisée par les révoltes intérieures, elle ne retrouvait plus au dehors les chances favorables dont avaient profité les premiers rois de la dynastie. Rome n'eût jamais permis la reconstitution de la puissance de Philadelphe. A cette diminution de force répond une diminution de richesse. Le pays a subi au moins deux crises économiques graves, qui se manifestent dans l'altération de la monnaie, l'une après Raphia, l'autre sous le règne d'Évergète II. Au iie et au ier siècles, les humbles vivent en Égypte plus pauvrement qu'au siècle précédent. Cependant, avec Chypre et la Cyrénaïque, elle forme toujours un grand État méditerranéen. Son roi est peut-être le plus riche du monde. Sous Ptolémée Aulète, le Trésor contient encore 12.500 talents. L'activité du pays ne cesse pas d'en exploiter les ressources, et même celles des pays voisins. Sous Épiphane ou sous Philométor, une expédition met, pour un temps, en leur pouvoir la région qui s'étend de Philé à Ouady Halfa, et où s'élèvent deux colonies, Philométoris et Cléopâtra, dont le nom indique la date, mais dont on ignore le site exact. Les relations commerciales avec la côte africaine, la côte arabique et les mers d'Extrême-Orient n'ont jamais été interrompues. On cherche d'autant plus ardemment à utiliser

la route maritime de l'Inde, que les pistes de l'Asie sont fermées par les grands mouvements de peuples qui ont amené la chute des États grecs de Bactriane et de l'Inde. Agatharchide, qui a décrit la mer Rouge, Eudoxe de Cnide, le grand explorateur de la route de l'Inde, vivaient au temps d'Évergète II. Au Ier siècle, le gouverneur de la Thébaïde est chargé de la surveillance de la «mer indique». C'est vers 100 que certains savants placent la découverte de la mousson par le pilote Hippalos. Cependant le trafic paraît languir sur le vieux canal de Néchao.

## 2. — CHANGEMENTS POLITIQUES ET SOCIAUX.

A l'intérieur, les transformations sont profondes. Dès le début du IIe siècle, les sources de l'immigration grecque se sont taries. Les Grecs d'Égypte sont les descendants des Grecs établis au IIIe siècle. Ils ont perdu tout souvenir de leur patrie d'origine. Nés dans le pays, ils n'ont eu aucune peine à s'adapter aux conditions d'existence, et, malgré l'hostilité d'une partie de la population, ils se sont mêlés aux habitants.

La religion n'y mettant nul obstacle, le Grec a tout de suite adopté les dieux égyptiens, dont les rites le séduisaient, et il les a assimilés, quelquefois très audacieusement, aux divinités grecques. Des cultes égyptiens hellénisés, comme ceux de Sarapis et d'Isis, ont dû contribuer au rapprochement. En fait, on constate que les mariages mixtes sont nombreux, surtout dans la classe moyenne. On voit même les Grecs adopter le mariage entre frère et sœur, tandis que la tutelle des femmes se serait appliquée aux égyptiennes, depuis le règne de Philopator. D'autre part, les écoles et les gymnases, dont les Égyptiens ne sont pas exclus, portent partout la culture hellénique. Il n'y a donc plus comme au IIIe siècle dans la vallée du Nil, deux peuples séparés; entre les deux, du moins, sont nées des relations étroites, et c'est, si l'on peut dire, par transitions, que l'on passe du Grec cultivé des cités au fellah de la campagne, que l'hellénisme n'a pas touché. Les institutions reflètent cet état de choses, et les différences dans le statut personnel déterminent dans la population une hiérarchie, dans laquelle on peut s'élever par degrés. Les «politiques» variés qui, au IIIe siècle, désignent les Grecs, disparaissent peu à peu. On ne trouve plus guère que les ethniques de Macédoniens, de Crétois, de Mysiens, de Perses, probablement en relations avec des groupements dits *politeumata*. On connaît des naturalisations dans le politeuma des Crétois et dans celui des Mysiens. C'est avec ces ethniques seuls que l'on rencontre la désignation : «de la descendance», et elle devient héréditaire. On en a conclu que c'étaient là des classes de la population, et l'on a reconstitué la hiérarchie comme il suit : 1° Macédonien, 2° Crétois, 3° Grecs des cités, 4° Grecs des villes de la vallée, 5° Mysiens, 6° Perses, 7° Égyptiens. Ce tableau n'a pas été dressé sans le secours de quelques hypothèses. Mais l'existence d'une hiérarchie est hors de doute. Ainsi a pu se former une classe moyenne gréco-égyptienne, à la fois pénétrée d'idées orientales et dominée par la culture hellénique. C'est là un fait capital, et qui a eu des conséquences heureuses pour la dynastie. Tout autant que la supériorité des troupes régulières gréco-macédoniennes, l'existence de cette classe moyenne a sauvé le pouvoir royal au temps des révoltes. Elle a pu compter des rebelles dans ses rangs, mais dans l'ensemble, étant hellénisée, elle ne pouvait être foncièrement hostile, ni à l'hellénisme, ni aux rois macédoniens.

On voit, d'autre part, combien intimement les idées et les mœurs orientales ont pu pénétrer l'hellénisme égyptien. Quand on réfléchit que la langue grecque s'est maintenue pendant mille ans dans le pays, on est tenté de croire l'hellénisation très profonde. Mais si l'hellénisme a submergé l'Orient, il n'est pas parvenu à conquérir «son âme intraitable» (Ferguson) et il a risqué de perdre la sienne à ce contact. Il en a été de même en Égypte. L'Orient avait certainement beaucoup à donner. On sait par exemple comment les astronomes grecs ont utilisé les observations astronomiques des Chaldéens. Les savants avaient moins à recevoir des Égyptiens. L'héritage le plus précieux de l'Égypte n'est pas scientifique, mais moral et religieux : c'est par exemple le culte de Sarapis et d'Isis. Malheureusement, avec les doctrines élevées et les espérances consolantes

des «mystères», les superstitions les plus délétères s'emparent des esprits. L'astrologie, née en Chaldée, a été acceptée par l'Égypte, comme le prouvent le zodiaque de Dendérah, les écrits attribués au prêtre Pétosiris et au pharaon Nechepsô. L'astrologie prend une place énorme dans les spéculations et dans les mœurs. La magie, plus proprement égyptienne, empoisonne même les hautes classes. Sous l'action de l'Orient, la raison, si ferme chez les savants du IIIe siècle, se trouble et chancelle chez ceux du IIe et du Ier. Un certain abaissement intellectuel se prépare, qui ne sera pas la moindre cause de faiblesse dans l'imposant édifice de l'Empire Romain.

Il y a encore des esprits de la grande lignée, comme Hipparque (161-127), le plus illustre astronome de l'Antiquité, et qui a enseigné à Alexandrie. Les grands mécaniciens sont de ce temps, ainsi que le grand «grammairien», Aristarque de Samos (217-145). Mais Évergète II, en exilant les savants du Musée, a porté un grand coup à la science alexandrine, pour le plus grand profit des villes de Grèce et d'Asie, en particulier Pergame qui, sous Eumène II et Attale II, est la grande rivale d'Alexandrie. Évergète II nomme Bibliothécaire, un officier, le Garde-du-corps Cydas. Au Ier siècle on verra renaître l'ancien prestige d'Alexandrie. Alors son originalité est dans son école philosophique. Elle a des maîtres de toutes les sectes, depuis le scepticisme d'Ænesidème jusqu'aux néo-pythagoriciens, société religieuse autant que philosophique, dont les conventicules remplissent Alexandrie avant d'aller envahir Rome. Mais la philosophie proprement alexandrine est un dogmatisme éclectique, né de la nouvelle Académie, et qui fut apporté en Égypte par Antiochus d'Ascalon. C'est à Antiochus que se rattachent Dion, ambassadeur des Alexandrins à Rome, et son disciple Areios Didymos, le maître d'Auguste. Si ingénieux qu'ait été ce système, il ne révèle pas une grande puissance créatrice. Il en est de même dans l'art : la poésie a perdu sa vigueur originale avec les Bion, les Moschos, les Parthénios, et d'ailleurs Alexandrie est moins maintenant la patrie de la poésie que des divertissements littéraires (mimes, etc.). Dans l'ensemble du développement intellectuel, on ne saurait oublier la littérature grecque des Juifs d'Égypte. Au IIe siècle les livres canoniques de l'Ancien Testament sont tous traduits. A cette époque plusieurs livres apocryphes ont été composés en Égypte, et plusieurs directement en grec. Mais à côté de la littérature pieuse, il y a une littérature plus profane, destinée à faire connaître le peuple Juif aux Grecs : historiens comme Démétrius sous Ptolémée IV, Artapan sous Philométor; philosophes comme Aristobule, qui annonce le fameux Philon, poètes comme l'autre Philon, dit Philon l'Ancien, auteur d'un poème épique sur Jérusalem. L'importance des Juifs fait naître un mouvement antisémite, qui aboutira, en littérature à la polémique entre Apion et Josèphe, et dans les faits, du temps de Caligula, à la persécution dont Philon nous a laissé le récit : au siècle où nous sommes encore, on ne saurait se douter du rôle que jouera la pensée juive dans le monde, et le Grec ne lui marque guère qu'hostilité ou, plus souvent encore, indifférence.



## 3. — NOUVEAUTÉS ADMINISTRATIVES.

L'administration a dû tenir compte des transformations que nous venons de noter. Il semble que Philopator ait inauguré la politique plus favorable aux indigènes. Évergète II passe pour l'avoir systématiquement pratiquée. On voit, en effet, les Égyptiens arriver dans les hauts postes. Mais il ne faut pas croire que les anciens principes de gouvernement aient été abandonnés. Les privilèges qui distinguent les diverses classes sont toujours attachés au statut personnel. On a seulement conféré plus souvent le statut hellénique aux Égyptiens hellénisés; dans l'armée, qui reflète toujours les institutions civiles, on voit moins de différence entre les clérouques grecs et les clérouques égyptiens. Des Égyptiens se glissent dans les corps grecs, et inversement on trouve des Grecs parmi les «guerriers».

Naturellement, les rouages de l'administration ont pu se compliquer. Par exemple, à côté du diœcète, on voit maintenant le préposé au compte

particulier (*idios logos*), chargé de contrôler une catégorie de recettes spéciales (amendes, bona caduca et vacantia). L'absolutisme royal perfectionne ses instruments. La juridiction des fonctionnaires se développe, ainsi celle de l'épistate du nome, aux dépens de celle des tribunaux. Comme il est naturel, le tribunal mixte a disparu. Les Laocrites et les Chrématistes se partagent les affaires autrefois de sa compétence, d'après la langue des pièces du procès. Pour mettre sous une autorité plus forte la Thébaïde, marche à la frontière du Sud et citadelle de la rébellion, on crée l'épistratège de Thébaïde. Une fâcheuse lacune de notre information laisse ignorer comment étaient administrées les villes. Thèbes a eu un moment un thébarque, mais l'on ne sait rien de Memphis, avec ses communautés de peuples divers, et parmi elles les Hellénomemphites, rien des métropoles où, peut-être, une communauté grecque était groupée autour des gymnases. Au cours du temps, la constitution d'Alexandrie a subi des réformes, en particulier du temps de Philopator, qui donna la préséance à la tribu Dionysia. Il semble que la grande cité royale ait de bonne heure perdu ses assemblées délibérantes. Les textes n'apprennent rien sur Naucratis et Ptolémaïs.

### 4. — LE RÉGIME ÉCONOMIQUE.

En revanche, il est possible que sur le domaine économique l'absolutisme royal se soit quelque peu relâché. On ne peut rien dire des monopoles; mais la possession privée héréditaire du sol a dû se développer. Des institutions comme celles du cléros militaire, devenu en fait héréditaire, comme les ventes et baux emphythéotiques des terres domaniales, permettent logiquement de l'affirmer. L'Égypte a dû s'acheminer vers un régime analogue à celui de la propriété privée, que les Romains établiront ou développeront, au moment de la conquête. Cependant, encore sous Évergète II, dans le village de Tebtynis au Fayoum, sur un terroir de 4700 aroures de terre cultivée, la terre royale couvre une superficie de 2427 aroures; le reste est terre concédée.



Les principaux recueils de papyrus qui contiennent des documents des IIe et Ier siècles avant J.-C. sont les suivants (voir note au chapitre III) :

*P. Amh.; P. Bad.; B. G. U.*, IV, V; *P. Bouriant; P. Corn; P. Fayum; P. Frankfurt; P. Freiburg; P. Genève; P. Giessen; P. Gradenwitz; P. Grenf.*, I et II; *P. Hamburg; P. Lond.*, I et II; *P. Oxy.*, I; *P. Reinach; P. Rev. Belge Phil.* et *Hist.; P. Rylands; P. S. I.; P. Tebt.*, I; *P. Torino; U. P. Z.; P. Vat.* (*P. Angelo Mai*); *Witkowski, Epist. priv.* Pour les *ostraka*, cf. chapitre III.

# CHAPITRE VI.

## PTOLÉMÉE XI, NÉOS DIONYSOS (80-51 AVANT J.-C.).

### 1. — PROGRÈS DE ROME EN ORIENT.

Il est nécessaire, pour comprendre l'histoire de l'Égypte au 1er siècle avant J.-C., de se représenter les progrès de Rome en Orient. A la fin du règne de Philométor, elle avait annexé la Macédoine (148), dont le proconsul fut chargé de surveiller la Grèce, soumise en 146. La même année 146 voyait tomber Carthage. En 133, Attale III léguait son royaume au peuple romain et M. Aquilius l'organisait en province d'Asie, en 129. La Lycaonie et la Lycie entraient sous sa domination en l'an 100. En 97, le testament de Ptolémée Apion donnait à Rome la Cyrénaïque.

Dans les premières années du 1er siècle, Mithridate VI Eupator, roi de Pont, faillit ruiner cet Empire, et il fallut trois ou quatre guerres pour abattre ce terrible ennemi : celle de Sylla (87-85), celle de Lucullus (71-67), celle de Pompée (66-62). Tigrane, roi d'Arménie, gendre et allié de Mithridate, avait, lui aussi, fondé un moment une puissance qui aurait pu être redoutable (83). Il s'était emparé de la Cilicie, de la Syrie du Nord, et régnait à Antioche. Il fut entraîné dans la défaite que Pompée infligea au roi de Pont, et ramené en Arménie.

En 64-63, Pompée parcourait et organisait l'Orient. Le Pont était réduit en province; Ariobarzane en Cappadoce, Archélaos à Comana, Déjotaros en Galatie, tenaient des royaumes protégés. La province de Cilicie, celle de Syrie, recevaient leurs statuts. La dynastie des Séleucides était déchue. Quelques principautés subsistaient en Syrie sous le patronat de Rome : celle d'Émèse, celle de Chalcis, et l'État Juif, gouverné, non plus par un roi, mais par un grand prêtre, Hyrcan.

En 63, l'Égypte était donc enserrée de toutes parts. Elle était fortement menacée dès 80, date de la mort de Sôter II. A Rome, le parti populaire, toujours à court d'argent pour la plèbe et de terres pour subvenir aux exigences de ses lois agraires, les chefs militaires ambitieux de pouvoir, qui, après Sylla, se confondirent le plus souvent avec les meneurs du parti populaire, avaient les yeux sur elle. Elle ne pouvait compter que sur les *optimates,* qui craignaient également les révolutionnaires et les ambitieux. Pour un demi-siècle, l'Égypte fut sauvée par les luttes entre les partis et par la vénalité romaine. Mais on ne s'étonnera pas si elle mène alors une vie sans gloire.

## 2. — BÉRÉNICE III ET PTOLÉMÉE X ALEXANDRE II.

Lathyre ne laissait pas de fils légitimes et Bérénice III resta naturellement sur le trône. Elle était aimée des Alexandrins, qui ne songèrent pas à la marier. Mais il y avait auprès de Sylla, alors dictateur à Rome, et par conséquent maître du monde, un fils d'Alexandre Ier. Mithridate qui, en 84, parcourait la mer après avoir conquis l'Asie et massacré les Romains, avait pris le jeune prince à Cos, où Cléopâtre III l'avait mis à l'abri, lors de sa lutte en Syrie avec Lathyre; il pouvait être utile à des combinaisons politiques. Mais, au moment du traité avec Sylla (paix de Dardanos, 85), il était passé auprès des Romains. Sylla, trouvant sans doute avantageux d'avoir un client roi d'Égypte, l'expédia à Alexandrie. Alexandre II épousa sa belle-mère, mais au bout de quinze jours il l'assassinait. Indignés, les Alexandrins le massacrèrent dans le Gymnase (80).

## 3. — PTOLÉMÉE XI CHERCHE À ÊTRE RECONNU PAR ROME.

Cette vacance du trône était dangereuse. Sylla avait quitté le pouvoir. Mais le bruit courait à Rome que, comme Attale III, Alexandre II avait légué son royaume au peuple romain. Il fallait se hâter de trouver un roi. On en appela deux, deux bâtards de Lathyre, sur lesquels Mithridate



avait jeté les yeux, et qu'il avait fiancés à ses deux filles. On fit de l'un un roi de Chypre et de l'autre un roi d'Alexandrie. Celui-ci épousa bien vite, selon l'usage, sa sœur Cléopâtre VI Tryphœna et régna avec elle sous le titre de dieux Philopatores Philadelphes. Mais le peuple lui donna bientôt le surnom, à ses yeux moins flatteur, d'Aulète ou joueur de flûte, à cause d'un talent que l'on trouvait alors indigne d'un roi. Il fut sacré en 76, selon le rite égyptien, par le grand prêtre de Memphis, Pšerenptah, et celui-ci ne manque pas de s'en vanter dans son épitaphe, qui nous est parvenue. La dévotion d'Aulète à Dionysos, qui rappelle celle de son ancêtre Philopator, lui fit prendre le nom divin de *Néos Dionysos,* Nouveau Dionysos.

Ce «dieu» mit vingt ans à obtenir que Rome le reconnût. Peu soucieux d'unir sous un même souverain l'Égypte et la Syrie, le Sénat n'avait sans doute pas écouté la requête des deux Séleucides, fils de Cléopâtre Séléné et d'Antiochus X le Pieux, quand ils vinrent réclamer l'Égypte : par leur mère ils étaient petits-fils d'Évergète II, tandis qu'Aulète n'était qu'un bâtard (75). Ce sont ces deux jeunes princes qui, au retour, passant par la Sicile, se firent voler par le préteur Verrès le candélabre d'or qu'ils voulaient dédier à Jupiter Capitolin, épisode raconté avec beaucoup d'esprit par Cicéron dans ses *Verrines* (*de Signis*). Mais le refus opposé aux Séleucides n'entraînait pas la reconnaissance du fils naturel de Sôter II comme souverain légitime. L'Égypte était une proie enviable pour l'impérialisme romain.

Dix ans après, Aulète dut sentir avec plus d'angoisse encore la fragilité de sa situation. Deux chefs du parti populaire, L. Licinius Crassus, censeur, et Jules César, édile, avaient besoin d'argent pour leurs desseins; l'annexion de l'Égypte eût été une opération lucrative et de nature à procurer un immense pouvoir dans la République. César s'en fût volontiers chargé. Déjà en 74, Rome avait annexé la Cyrénaïque, et l'on parlait toujours du testament d'Alexandre II. Les hommes d'affaires, dit Cicéron, avaient déjà pris leur course vers Alexandrie; les optimates firent échouer le projet, en suscitant l'opposition de l'autre censeur, Q. Lutatius Catulus,

si bien que Crassus et lui durent se démettre sans avoir accompli aucun des devoirs de leur magistrature. Tant la question d'Égypte excitait les passions du Forum!

Ce fut bien pis deux ans après, en 63, quand, à l'instigation de César, le tribun P. Servilius Rullus proposa sa loi agraire. Elle ordonnait l'aliénation de tout le domaine acquis en dehors de l'Italie depuis 88. L'Égypte était visée, puisqu'elle était censée appartenir au peuple, depuis le prétendu testament d'Alexandre II. La loi ne fut pas votée. Cicéron prononça contre elle, devant le Sénat et devant le peuple, deux très habiles discours, qui montrent bien les appétits et les craintes éveillés par la question d'Égypte.

A Alexandrie un sentiment de révolte agitait le peuple. On voyait avec indignation le roi flatter servilement les Romains, Pompée surtout, qui était encore en Syrie, et auquel Aulète venait d'envoyer 8000 cavaliers pour aider à la conquête de la Palestine : il acceptait donc de laisser à Rome cette Palestine, que les Lagides avaient toujours tenue pour une de leurs possessions légitimes! D'ailleurs on ne se sentait pas de taille à la disputer au vainqueur de Mithridate, et la crainte de la guerre, dit Diodore, qui parcourait le pays à cette date, rendait la population égyptienne très prévenante pour tout ce qui venait d'Italie. Aulète fut tiré d'affaire par celui dont il pouvait le moins, semble-t-il, attendre le salut. Consul en 59, après avoir déjà conclu secrètement avec Crassus et Pompée le pacte secret que l'on appelle le premier triumvirat, César manquait d'argent pour soutenir sa politique; d'accord avec Pompée, il se fit acheter pour 6000 talents. Parmi les célèbres lois Juliennes, on revit la loi agraire de Rullus, mais on n'y parlait plus de l'Égypte; une loi *de rege alexandrino* accordait à Ptolémée le titre d'ami du peuple romain, pour le récompenser du secours qu'il avait envoyé à Pompée en Palestine.

### 4. — PTOLÉMÉE XI DÉTRÔNÉ. BÉRÉNICE IV.

Cette reconnaissance romaine ne porta pas bonheur à Ptolémée. En 58, le fameux Clodius était tribun de la plèbe. Entre autres lois clodiennes, il



y eut celle qui décidait l'annexion de Chypre. Et Clodius, trouvant ainsi l'occasion d'éloigner et peut-être de compromettre un ennemi, fit charger Caton d'organiser la province. De désespoir Ptolémée de Chypre se donna la mort.

Ainsi la dynastie perdait sa dernière possession extérieure et Aulète gardait un silence servile. Mais les Alexandrins étaient irrités. On ne sait si le roi fut, comme tant d'autres, chassé par le peuple de sa capitale, ou si, effrayé de l'hostilité que les Alexandrins manifestaient contre Rome et contre sa propre personne, il ne prit pas le parti, qu'il crut habile, d'aller demander aux Romains du secours contre ses sujets. En tout cas, les Alexandrins ne consentirent plus à son retour. Sa fille Bérénice IV fut proclamée reine et l'on envoya une ambassade à Rome. Elle était conduite par le philosophe Dion. Aulète y était déjà. Il avait quitté Alexandrie, peut-être sans trop savoir ce qu'il devait faire, et il était passé par Rhodes pour solliciter un conseil de Caton qui, après les opérations de Chypre, y séjournait. Caton, avec son insolence romaine à l'égard des rois, le reçut sur sa chaise percée et lui conseilla de retourner dans sa capitale pour s'accommoder avec les Alexandrins : l'avidité des Romains, disait-il, était telle que tous les trésors de l'Egypte ne suffiraient pas à acheter le Sénat. Aulète ne mit pas moins à la voile vers Rome, où il fut favorablement accueilli par Pompée, qui le logea dans sa villa des Monts Albains (58).

On était au lendemain du départ de César pour les Gaules et de l'exil de Cicéron, qui pouvait être considéré comme le chef du parti sénatorial. Clodius agitait le Forum, et Pompée, pourtant lié à César dont Clodius était l'agent, inquiet des violences du démagogue, allait se rapprocher des optimates et faire rappeler Cicéron (57). Dans cet état troublé, la question d'Égypte enflammait les esprits. Qui ramènerait le roi dans son royaume? Mission enviable, et que Pompée secrètement désirait. Aulète répandait largesses et promesses, et ne reculait pas devant le crime. Il jeta ses sbires sur les députés alexandrins qui débarquaient à Pouzzoles. Bien peu échappèrent, et Dion, qu'il fallait à tout prix empêcher de parler, fut tué quelque temps après dans la maison de son hôte L. Lucceius. Le Sénat

avait chargé P. Cornelius Lentulus Spinther, gouverneur de Cilicie, de ramener le roi en Égypte. Mais les intrigues des amis de Pompée et du démagogue paralysaient cette décision. On alla jusqu'à exhumer un prétendu oracle sibyllin, qui défendait de restaurer le roi d'Égypte. Lentulus, en Cilicie, n'osait passer outre. Ptolémée, en 56, s'éloigna.

### 5. — PTOLÉMÉE XI RÉTABLI.

Il trouvait dans le temple d'Éphèse une banque et un logement. Il essaya d'agir sur Gabinius, ami de Pompée et proconsul de Syrie. Or en 55, l'accord entre César, Pompée et Crassus ayant été renforcé à Lucques, Pompée et Crassus étant consuls, et malgré la loi qui défendait à un gouverneur de sortir de sa province, Gabinius, pour gagner les 10.000 talents promis, crut pouvoir tout oser. Il conduisit une expédition contre l'Égypte.

Elle ne fut pas très difficile. L'année précédente, les Alexandrins avaient essayé de marier leur reine avec un des princes Séleucides. Le premier, fils cadet de Séléné, mourut pendant les pourparlers. Au second, un petit-fils de Grypos, Gabinius interdit de sortir de Syrie. On se rabattit sur un certain Séleucus, qui vint à Alexandrie et y reçut le surnom de «poissard» : ses manières étaient, en effet, si vulgaires, que Bérénice le fit étrangler au bout de quelques jours. On songea alors à Archélaos, fils d'Archélaos, ce général de Mithridate qui était passé aux Romains. Il tenta de défendre l'Égypte, mais il fut battu par Gabinius et périt dans le combat.

Revenu à Alexandrie, Aulète s'y fit haïr. Il ordonna le meurtre de sa fille et de beaucoup de riches. Durant son séjour à Rome, il avait eu recours à des hommes d'affaire. L'un d'eux, C. Rabirius Postumus, vint réclamer ses créances. Il lui livra la bourse de ses sujets, en le nommant diœcète. Une émeute populaire força Rabirius à s'enfuir (54). Méprisé et détesté, Aulète mourut en 51.

A Rome les événements d'Égypte eurent leur épilogue avec deux procès célèbres. Gabinius, acquitté sur le chef de lèse-majesté, fut condamné sur celui de concussion, malgré un plaidoyer de Cicéron, son ennemi mortel,



qui l'avait défendu par crainte de Pompée. Le même Cicéron ne put sauver Rabirius, ami de César, condamné devant un tribunal présidé par Caton.

---

Bérénice III et Alexandre II (80). — Porphyre : Jacoby, *Fr. Histor. gr.*, 260, F. 2, 10-11; *F. H. G.*, III, p. 722. Trogue, *Prol.*, XXXIX à XL. Cicéron, *De rege alexandrino*, 9 (éd. C. F. W. Mueller, IV, 3, p. 282). Appien, *Μιθριδ.*, 23; *B. civ.*, I, 102, § 476 (Viereck).

Ptolémée Aulète Néos Dionysos (80-51). *Témoignages anciens.* — Il est surtout connu pour les événements de son règne qui intéressent l'histoire romaine. Le texte historique le plus important est le récit de Dion Cassius, XXXIX, particul. C. 12-17; 55-64. Résumé chronologique dans Porphyre, *F. H. G.*, III, p. 716 et 723; Jacoby, *Fr. histor. græc.*, 260, F. (Eus. arm.) 12-16. Textes épars dans César, *B. C.*, III, 108; T.-Live, *Épitome*, CIV et CV; Strabon, XII, C. 558; XVII, C. 795-796. Val. Max., IX, 4, Ext. 1; Vell. Pat., II, 45; Suét., *César*, 54; Josèphe, *A. Jud.*, XIV, 98, Naber; *B. J.*, I, 175, Naber; Plut., *Antonius*, 3; *Crassus*, 13; *Cat. min.*, 3, 4-9; *Pompée* 49. Justin, XXXIX, 4; XL, 1-2; Dion Chrys., XXII, p. 383; Athénée, 206 *d.* Amm. Marcell., XIV, 8-15. Il faut accorder une valeur documentaire hors de pair aux discours de Cicéron inspirés par la question d'Égypte et les procès qui en furent la conséquence : *De lege agraria*, I et II (I, 1-2; II, 16, 40-45); *De rege alexandrino* (fragments); *Pro Sestio* (26, 57 et Schol. Bob., *ad loc.*, 57, 59); *Pro Cælio* (10, 23-25; 21, 51 et suiv.); *Pro Rabirio Postumo;* Schol. Bob., au *Pro Plancio*, § 86, p. 149; *In Pisonem; De Prov. consul.;* ainsi qu'aux allusions dans la correspondance : *Ad Att.*, II, 16; *Ad fam.*, I, 1-7 (correspondance avec Lentulus Spinther); *Ad Quint. fr.*, II, 2; *Ad fam.*, VII, 17; *Ad Quint. fr.*, II, 11; III, 4; *Ad Att.*, IV, 10; *Ad fam.*, VIII, 4.

*Principaux documents.* — Inscriptions : Ditt., *O. G. I. S.*, 182-192. P. Jouguet, *B. C. H.*, XX, 1896, p. 177; XX, 1897, p. 166 (dédicace militaire d'Hérakléopolis). Voir aussi, même provenance, époque voisine, G. Lefebvre, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, 10, 1908, p. 187; Cf. J. Lesquier, *Revue de Philologie*, XXXII, 1908, p. 215. G. Lefebvre, *Annales du Service...*, XIX, 1919, p. 46 (asyle à Euhéméria); Id., *Ibid.*, p. 50 et Grenfell, Hunt, *Fayum Towns*, p. 41 (asyle à Euhéméria). G. Lefebvre, *Annales*, X, 1910, p. 162 (asyle à Théadelphie).

# CHAPITRE VII.

## CLÉOPÂTRE. — LA FIN DE LA DYNASTIE LAGIDE

(51-30 AVANT J.-C.).

### 1. — LES DÉBUTS DE CLÉOPÂTRE VII PHILOPATOR ET DE PTOLÉMÉE XII.

Le règne d'Aulète n'est que le prologue du grand drame qui doit se terminer par l'annexion de l'Égypte à l'Empire de Rome. En 51 on aurait pu croire cet événement tout proche, car le roi ne laissait que des mineurs. Les aînées étaient deux filles, Cléopâtre, qui n'avait pas 18 ans, et Arsinoé, qui n'en avait probablement pas 16. Le plus âgé des fils était un enfant d'environ 13 ans. Le testament du feu roi disposait que l'aîné des Ptolémées régnerait, associé et marié à sa sœur Cléopâtre. La régence, selon un usage en vigueur au moins depuis le règne de Philométor, avait été confiée à des «domestiques» du palais, l'eunuque Potheinos, gouverneur des princes, et Achillas qui fut chargé du commandement de l'armée. Avec le rhéteur Théodote de Chios, ils formaient un conseil qui décidait de toutes les affaires et qui devait s'accommoder bien mal du caractère énergique et indépendant de la jeune reine. Un conflit ne pouvait manquer d'éclater, mais c'était le moment même où une crise autrement grave déchirait la république romaine.

César, vainqueur des Gaules, venait de rompre avec Pompée et le Sénat. Le monde méditerranéen tout entier allait être entraîné dans la *guerre civile*. Il faudra vingt ans, pour qu'au milieu des luttes, des troubles et des catastrophes, Rome, transformée par ses conquêtes, arrive à forger

les institutions convenables à sa domination universelle. Au cours de ces bouleversements, sa puissance même est menacée; l'antagonisme latent entre l'Orient et l'Occident se manifeste avec une violence inouïe, et l'Égypte, jetée dans cette lutte gigantesque, est un moment en passe de devenir le centre d'un vaste Empire, capable de balancer et même d'absorber celui de Rome. Entre Rome et Alexandrie, le destin se prononça le 2 septembre 31 sur le champ de bataille d'Actium.

Mais, si l'Égypte est ainsi poussée au premier plan, elle ne le doit pas à la valeur de ses armes. Elle emprunte sa force à son adversaire même. Ce sont les légions romaines, c'est un impérator romain, qui combattent pour elle. Comme autrefois elle s'appuie sur un parti romain : seulement au lieu de se disputer le Forum, les partis se disputent le monde. La gloire un peu trouble qui enveloppe les dernières années de la dynastie, l'Égypte la doit à sa situation privilégiée, à ses immenses ressources, et surtout aux séductions de sa souveraine.

Celle que l'on appelle encore parfois la grande Cléopâtre était alors dans tout l'éclat de sa beauté. Nous n'en pouvons guère juger par les monuments, car les figures sculptées sur les parois des temples sont conventionnelles, et les images gravées sur les monnaies prêtent à la reine des traits anguleux qui justifient mal ce que les auteurs nous disent de son charme. Mais l'histoire même de Cléopâtre nous assure que l'on ne saurait aller contre le témoignage unanime de l'Antiquité. A la beauté des traits, elle joignait la douceur irrésistible de la voix et les grâces de l'esprit le plus cultivé. Tandis que ses ancêtres ne savaient que le grec et ne parlaient même pas la langue de leurs sujets, elle pouvait se servir de toutes celles de l'Orient. Cette reine avait reçu l'éducation raffinée des grandes courtisanes, et c'était une courtisane que sa grand'mère, la maîtresse de Sôter II. Mais elle descendait aussi de ces terribles Cléopâtres, qui ont étonné le monde par la violence de leurs passions, leur soif de domination, l'horreur de leurs crimes. Son ambition n'aura pas plus de scrupules. Bien que les écrivains latins l'appellent souvent «l'Égyptienne», elle n'avait pas une goutte de sang égyptien. Macédonienne hellénisée, elle a pu, sans doute, subir l'influence insinuante de l'Orient, comme la subissaient tous les Grecs d'Égypte. Elle adorait l'Isis des temples helléniques, et on la verra s'identifier avec la déesse, dont elle portait souvent le costume et les attributs. Ce n'est pas une simple figure poétique, si Virgile et Properce la représentent agitant le sistre rituel.



Le nouveau gouvernement se trouvait aux prises avec des difficultés assez graves. D'abord celles que lui causèrent les «Gabiniens». C'était ce corps de mercenaires, pour la plupart germains et gaulois, laissés par Gabinius à Alexandrie, et qui, selon les usages de l'armée ptolémaïque, avaient pris femme dans le pays. Ils grossissaient les rangs de cette turbulente soldatesque, qui formait déjà du temps de Polybe un des éléments les moins disciplinés de la population. Le proconsul de Syrie, M. Calpurnius Bibulus, collègue effacé de César dans le consulat de 59, et qui s'était plus tard opposé au retour d'Aulète, voulut les appeler dans sa province menacée par les Parthes. Les soldats tuèrent ses deux fils, venus pour les chercher. L'Égypte livra les coupables, que Bibulus renvoya au Sénat. Cet acte de déférence aux volontés romaines dut déplaire aux Alexandrins jaloux de Rome. Pourtant on ne put pas davantage refuser une aide à Cnæus Pompée, au moment où Pompée le Grand, le protecteur de la dynastie, rassemblait toutes les forces de l'Orient pour lutter contre César. Cléopâtre lui donna une cinquantaine de navires et un corps de 500 Gabiniens. Malheureusement la cause de Pompée devait être la cause vaincue.

On ignore comment la guerre éclata entre Cléopâtre et les régents. On a supposé que ceux-ci lui avaient laissé le soin de prendre ces mesures impopulaires. Elle dut quitter Alexandrie. Mais elle n'était pas de celles qui se résignent à l'exil, et elle se mit à lever des troupes jusque chez les Arabes de l'Est. C'est pour lui barrer le passage que le roi, son conseil et l'armée se trouvaient au promontoire Kasion, à l'orient de Péluse, quand le vaincu de Pharsale (9 août 48, 6 juin Julien) vint chercher refuge auprès du fils du souverain qu'il avait tant contribué à faire rétablir sur le trône. Les personnages qui entouraient le jeune Ptolémée étaient peu

enclins à lui inspirer des résolutions généreuses. Théodote n'eut pas de peine à lui montrer qu'il ne fallait pas risquer d'avoir Pompée pour maître et César pour ennemi. On feignit de vouloir recevoir Pompée, mais on le fit assassiner par deux officiers gabiniens et par Achillas, dans la barque qui le portait au rivage, tandis que le navire, qui l'avait amené, prenait le large à toutes voiles. Du bord, Cornélie et Sextus avaient pu voir, l'une son époux, l'autre son père tomber sous les coups meurtriers.

César arriva dans le port d'Alexandrie le 2 octobre (27 juillet Julien). Il était accompagné de deux légions, soit 3200 fantassins et 800 cavaliers. De Péluse, Théodote vint aborder son navire, pour lui montrer la tête de Pompée, devant laquelle le vainqueur versa des larmes. César traversa la ville, précédé de ses licteurs. Les Alexandrins s'indignèrent de voir leur capitale ainsi traitée en pays conquis. Il y eut quelques murmures et des rixes meurtrières avec les soldats. Du palais, César ordonna de licencier l'armée de Péluse, et il évoqua à son tribunal le litige dynastique. Potheinos n'obéit qu'à demi. Le roi vint à Alexandrie, mais Achillas maintint les troupes sous les armes. Cléopâtre, déjouant la surveillance de la police, se fit conduire un soir en barque près du palais, où, si l'on en croit Plutarque, on l'introduisit clandestinement, enveloppée dans une couverture. Il fallut apaiser Ptolémée, mais César fut tout de suite conquis. Il jugea que Cléopâtre ne demandait rien que de juste et de conforme aux volontés du feu roi. Cependant l'émeute grondait, César dut parlementer avec la foule. Quelques jours après, une réunion du peuple au gymnase entendit le testament d'Aulète et approuva la sentence de César. Celui-ci payait peut-être cette approbation de l'île de Chypre, s'il est vrai qu'elle fut donnée à cette époque à Arsinoé et au plus jeune des fils royaux. Mais Potheinos ne cessait de faire à César une guerre sourde, le représentant comme un créancier de l'Égypte, ce qu'il était en effet, car on lui devait encore une part des 6000 talents promis par Aulète, et comme un créancier acharné. Quand il fut bien sûr des sentiments de la ville, il donna l'ordre à Achillas de faire avancer sur Alexandrie ses 20.000 hommes et ses 2000 cavaliers.



## 2. — LA GUERRE ALEXANDRINE (48-47).

Ainsi commence la guerre alexandrine. L'armée d'Achillas se heurta aux ouvrages de César, fortifié dans le quartier du palais, c'est-à-dire dans l'angle S.-E. du Grand Port. Pour libérer ses communications avec la mer, — car il envoyait partout demander du secours — César incendia les 72 navires égyptiens qui mouillaient dans le Grand Port, et les flammes gagnèrent, dit-on, la grande Bibliothèque. Puis il se rendit maître de la passe, en faisant occuper la pointe orientale de Pharos, en face du cap Lochias.

Le roi et Arsinoé se tenaient, à juste titre, pour prisonniers du romain dans leur propre palais. Arsinoé parvint à rejoindre Achillas, avec son «nourricier», l'eunuque Ganymède. César ne fut peut-être pas fâché de cette désertion : la présence de la princesse ne pouvait manquer d'apporter du trouble dans le camp des Alexandrins. Et l'on apprit bientôt en effet qu'Achillas, accusé d'avoir livré la flotte, venait d'être exécuté. Ganymède assuma le commandement. De son côté, César avait pu se débarrasser de Potheinos, qui, naturellement, le trahissait.

Le nouveau chef alexandrin menait la guerre avec vigueur. Il essaya de faire périr de soif les assiégés en introduisant l'eau de mer dans les citernes de la ville. Mais César fit forer des puits. Peu après cette chaude alerte, on apprit l'arrivée de la 37ᵉ légion, expédiée d'Asie par Cn. Domitius Calvinus. Hardiment César alla au-devant d'elle avec ses bateaux et la ramena intacte, après avoir remporté une victoire navale (bataille de Chersonnèse). Cependant les Égyptiens s'étaient refait dans l'Eunostos une flotte de fortune, qui pouvait inquiéter les communications de César. Celui-ci alla l'attaquer dans le port même et captura quelques navires (bataille de l'Eunostos); mais devant ces résultats insuffisants, il résolut de s'emparer de Pharos et de l'Heptastade. Pharos fut enlevée, ainsi que le premier passage de la digue, celui qui était le plus près de l'île, mais on échoua devant le second, et une contre-attaque des Alexandrins fit subir à César une véritable défaite : il perdait 400 légionnaires (bataille

de l'Heptastade). Ce furent pourtant les Alexandrins qui se découragèrent les premiers et réclamèrent le roi pour négocier, disaient-ils, les conditions de leur soumission. César fit semblant de les croire et leur envoya Ptolémée. Celui-ci se querella avec Arsinoé, si bien que l'on n'entend plus parler de Ganymède.

Cependant le dénouement approchait. Un lieutenant de César, Ti. Claudius Néron, le père de l'empereur Tibère, battit la flotte égyptienne à l'embouchure du Nil (bataille de la bouche Canopique), et Mithridate de Pergame, un ancien protégé du grand Mithridate, devenu l'ami de César, se hâtait avec une armée de secours, qui se grossit en route d'un corps de 3000 (ou 1500) Juifs sous Antipater, ancien pompéien, père du futur roi Hérode. Par Péluse, Memphis, la frontière ouest du Delta, Mithridate arrive enfin tout près d'Alexandrie. Il avait eu à livrer quelques combats, mais la bataille décisive se déroula dans l'angle N.-O. du Delta, à un endroit inconnu. Le roi d'Égypte était accouru prendre position près de la branche Canopique, mais par une manœuvre hardie, César, contournant le Maréotis, fit sa jonction avec Mithridate. Ptolémée périt dans la déroute, et Alexandrie se soumit à César (27 mars 47 = 14 janvier Julien).

La lutte avait duré six mois. Par amour pour Cléopâtre, César avait risqué sa fortune et sa vie. Cependant, dans le Bosphore Cimmérien, le roi Pharnace faisait une guerre victorieuse à ses lieutenants. Les Pompéiens tenaient l'Espagne et l'Afrique. L'Italie était troublée. César prit pourtant le loisir de faire avec la reine une tournée sur le Haut-Nil. Ce n'est qu'après ce voyage, que, dans une campagne foudroyante, il abattit Pharnace (*veni, vidi, vici*). Il avait laissé à Cléopâtre trois légions. Elle régnait avec son jeune frère Ptolémée XIII, mais elle ne cachait pas sa liaison avec César, dont elle donna le nom au fils qui lui naquit le 5 août 47 = 17 juin Julien. Les Alexandrins l'appelèrent Césarion.



## 3. — CLÉOPÂTRE À ROME.

L'amour de celui qui devenait le maître du monde promettait à la reine les destinées les plus hautes. Elle put se croire un moment souveraine de Rome même. Elle s'y trouvait en 46, quand César, qui venait de terminer par la victoire sa seconde campagne d'Afrique (47-46) y célébra ses triomphes sur la Gaule, l'Égypte, Pharnace et Juba (juillet = mai Julien). Dans le premier cortège, elle put voir marcher le malheureux Vercingétorix, dans le second, contempler son ennemi Ganymède et, chargée de chaînes d'or, sa sœur Arsinoé, qu'elle détestait. César avait logé sa reine dans ses jardins du Tibre. Elle y tenait une cour, encensée par ces nobles romains si méprisants pour les rois. On peut concevoir l'amertume qui s'amassait au cœur de ces optimates. Le souvenir de ses courtisaneries sera toujours douloureux à Cicéron. « Odi reginam », je hais la reine, écrira l'ami d'Atticus. Combien cette haine paraissait-elle justifiée, quand on voyait, probablement sous l'influence de l'« Égyptienne », César chercher à transformer l'Empire de la République en une monarchie hellénistique sous un roi absolu, héréditaire et divinisé. Alexandrie servant de modèle à Rome! Quelle revanche pour les Lagides! Comme un roi d'Orient, César aurait voulu que la loi l'autorisât à épouser plusieurs femmes. N'est-ce pas Cléopâtre qui lui avait suggéré l'idée de la fameuse scène du 15 mars, à la fête des Lupercales, quand Antoine offrit au dictateur un diadème et que les clameurs du peuple l'empêchèrent de l'accepter? L'oracle sibyllin qui affirmait que les Parthes ne seraient vaincus que par un roi, était peut-être une forgerie alexandrine. Cléopâtre était encore à Rome, quand César luttait en Espagne contre ceux qu'il croyait ses derniers ennemis (46-45). Elle dut fuir aux ides de mars (44). Son jeune frère vivait encore au mois de juillet de cette année. Il mourut peu après, empoisonné par la reine, prétend Josèphe.

### 4. — DES IDES DE MARS À LA BATAILLE DE PHILIPPES (15 MARS 44-OCTOBRE 42).

Le monde était en désarroi. A Rome, devant les conjurés hésitants, Antoine, consul, avait saisi la domination au Forum. Maître des papiers de César, il parlait au nom du dictateur assassiné. Mais il avait fallu faire une place à Octave, le neveu et l'héritier de César. Au mois de juin, les conjurés avaient quitté Rome. Le 31 août, Cicéron y revenait pour tenter de reconstituer le grand parti de la République. C'est le temps où, contre Antoine, il prononçait ou publiait ses célèbres *Philippiques,* qui devaient lui coûter la vie. En 43, il était parvenu à faire d'Octave le général du Sénat. Et celui-ci avait battu, dans Modène, Antoine, qui refusait de céder la Gaule cisalpine à Decimus Brutus, à qui César l'avait fait attribuer, et qui avait été l'un des assassins du dictateur. Mais après la victoire, le Sénat et Cicéron ne surent pas ménager Octave, que l'on jugea trop jeune pour le consulat. Octave se rapproche alors d'Antoine et de son allié Lépide, gouverneur de Narbonnaise et d'Espagne citérieure. Ainsi est formé le second triumvirat, consacré par une loi (lex Titia). Les *III viri reipublicæ restituendæ* devaient sortir de charge au mois de janvier 37. En 43, de retour à Rome, ils décidèrent les proscriptions, dont Cicéron fut une des premières victimes.

Qu'allait faire l'Égypte entre les triumvirs et les républicains? Cléopâtre ne pouvait être que césarienne. On le vit bien, quand Dolabella, ancien gendre de Cicéron, puis démagogue taré, et qu'on avait fini par nommer proconsul de Syrie, parce qu'il avait été l'ami de César, arriva en Orient pour conquérir sa province sur le républicain C. Cassius, qui l'occupait. Elle lui envoya des vaisseaux et laissa le légat Allienus venir prendre les trois légions d'Égypte. Dolabella avait été vainqueur en Asie, où il avait tué et torturé le gouverneur républicain C. Trebonius, un des meurtriers de César. Mais en Syrie, les légions que conduisait Allienus passèrent au parti de Cassius, et Dolabella, assiégé dans Laodicée, se donna la mort.



En soutenant Dolabella de quelques vaisseaux, l'Égypte ne s'était pas trop compromise. Elle put encore éviter de s'engager à fond dans la guerre que les triumvirs firent aux républicains et qui se termina, on le sait, par la défaite de Brutus et de Cassius dans la plaine de Philippes. Avant la bataille décisive, les flottes républicaines tenaient la mer. Sérapion, le gouverneur de Chypre, probablement malgré Cléopâtre, ne put refuser des navires à Cassius. Ceux d'Alexandrie mirent à la voile, mais la tempête les aurait assaillis en Libye et la reine serait rentrée malade dans sa capitale. C'est, du moins, ce qu'elle dira plus tard à Antoine, car, après la victoire, tandis qu'Octave allait en Italie procéder aux délicates distributions de terres aux vétérans, Antoine fut chargé d'extorquer de l'argent et de régler les affaires en Orient.

### 5. — ANTOINE ET CLÉOPÂTRE (42-40).

Marcus Antonius appartenait à une vieille famille romaine, qui avait déjà fourni plusieurs hommes distingués à la République. Il était fils de Marcus Antonius Creticus, qui avait brillamment combattu les pirates, et petit-fils de M. Antonius l'orateur, dont Cicéron fait souvent l'éloge. C'était avant tout un brillant soldat; il s'était distingué comme légat de César dans les Gaules. Mais il n'avait pas les dons de l'homme d'État. Tribun de la plèbe, il fut un instrument docile entre les mains de César. Ses qualités étaient gâtées par un penchant excessif au plaisir, et même à la débauche. Peut-être pourtant sa mauvaise réputation lui vient-elle en partie des *Philippiques* de Cicéron. Mais il avait certainement des goûts de soudard et une énorme vanité puérile. Ce voluptueux devait être une proie facile pour la savante courtisane, reine d'Égypte.

Après la bataille de Philippes, il était venu à Athènes, puis à Éphèse, où il fut reçu comme un Dionysos — (bonne occasion pour ces fêtes bachiques qu'il aimait tant) —; il n'en exigea pas moins dix ans de tribut de la malheureuse province d'Asie, déjà épuisée par les républicains. Il invitait en même temps tous les suspects à se justifier. Parmi ces suspects

se trouvait Hérode, le futur roi de Judée, et qui devait jouer un rôle dans la vie de Cléopâtre. Fils de l'iduméen Antipater, le ministre tout-puissant d'Hyrcan, que César avait fait ethnarque héréditaire des Juifs, il administrait la Galilée, tandis que son frère Phasaël gouvernait Jérusalem. L'un et l'autre s'étaient compromis avec Cassius. Ils surent pourtant se défendre auprès d'Antoine, qui les confirma dans leurs fonctions et dont Hérode devint l'ami. Seule la reine d'Égypte ne daignait pas paraître. Sa réputation devait exciter l'impatience du triumvir, qui lui envoya son ami Dellius pour lui laisser entendre qu'elle n'avait rien à craindre. C'est à Tarse, en Cilicie, qu'eut lieu l'entrevue fameuse. Remontant le Cydnus sur une galère splendide et mythologique, Cléopâtre-Aphrodite vint rendre visite à Antoine-Dionysos, et le dieu fut sur-le-champ subjugué. Non seulement la reine put aisément se justifier, mais elle satisfit à toutes ses vengeances. Elle obtint la mort d'Arsinoé, réfugiée dans le temple d'Éphèse, celle d'un faux Ptolémée qui avait paru chez les Arcadiens, celle de Sérapion qui avait donné des vaisseaux à Cassius, puis elle put aller en toute tranquillité attendre son amant dans son palais du Brouchion. Antoine ne s'attarda pas à régler les affaires syriennes. Il laissa dans la province, pourtant menacée par les Parthes, son lieutenant Decidius Saxa, et courut à Alexandrie mener auprès de la reine cette existence de plaisirs raffinés et de somptueuses débauches, cette «vie inimitable», qui devait pour toujours enchaîner sa pensée à Cléopâtre et à Alexandrie (automne 41).

Les Parthes se chargèrent d'interrompre la fête. Depuis l'effondrement de l'Empire de Mithridate, roi du Pont, l'Empire des Parthes, le grand adversaire des derniers Séleucides, était devenu rival de Rome. Gouverneur de Syrie, Gabinius avait voulu porter la guerre dans leur pays, mais le Sénat l'avait arrêté et Gabinius renonça à cette expédition pour aller rétablir Aulète sur le trône d'Égypte (56). L'idée en fut reprise par Licinius Crassus; mais il fut battu et tué à Carrhes, en Mésopotamie. Ce fut une de ces terribles défaites qui ont pesé sur le destin de l'Empire romain, dont l'expansion s'arrêta sur l'Euphrate, désastre irréparable pour Rome et l'Hellénisme (53). Pourtant, avant Pharsale (48), Pompée



n'hésita pas à solliciter l'alliance des Parthes, qui répondirent en réclamant la Syrie. Le républicain Cassius suivit la même politique, avec succès, cette fois. Labienus, fils de ce Labienus qui avait été le meilleur lieutenant de César dans les Gaules, et son plus redoutable adversaire en Afrique, fut envoyé auprès du roi Orodès, dont les armées, dix ans auparavant, avaient anéanti celle de Crassus et, au temps de la bataille de Philippes (42), Labienus et Pacoros, fils d'Orodès, attaquèrent la province de Syrie. Une partie de la Phénicie fut conquise, Hérode chassé de Jérusalem, où il avait succédé à la puissance de son père Antipater, empoisonné en 43 par le roi des Nabatéens, Hyrcan et Phasaël faits prisonniers, Antigone, représentant la branche rivale de la famille Hasmonéenne mis sur le trône de Judée. Phasaël se tua de désespoir. Antoine allait au secours de son ami Hérode, quand, à Tyr, il apprit bien d'autres nouvelles. Fulvie, sa femme, et son frère Lucius Antonius l'avaient brouillé avec Octave. Profitant du mécontentement causé par le partage des terres aux vétérans, ils avaient suscité une guerre. Mais Octave les avait assiégés et pris dans Pérouse (40). Fulvie s'était échappée et venait chercher son époux pour le ramener en Italie. A Athènes, où il la rencontra, il ne cacha pas sa fureur; elle redoubla quand il apprit que sa femme ne s'était jetée dans cette aventure que pour l'arracher à la reine d'Égypte. Fulvie, veuve de deux fameux démagogues, Clodius et Curion, était une terrible virago, aigre, ambitieuse et jalouse, mais elle avait un profond attachement pour son mari. Quand celui-ci la laissa malade à Sicyone, et sans même vouloir lui dire adieu, elle mourut.

En Italie, la guerre éclata. Antoine vint bloquer Brindes par terre et par mer. Mais, Fulvie morte, le principal obstacle à une réconciliation disparaissait. C'est ce dont s'avisèrent les amis des triumvirs : Asinius Pollion, Cocceius Nerva et Mécène. Un traité fut conclu à Brindes : Octave, Antoine, Lépide se partageaient le monde. Lépide gardait l'Afrique, le domaine d'Antoine était l'Orient jusqu'à la côte albanaise. Les légions de Gaules, qu'Octave lui avait prises à Pérouse, lui étaient rendues. L'accord était scellé par le mariage d'Antoine et d'Octavie, sœur d'Octave.

Aux Italiens fatigués, cette paix, pourtant précaire, inspirait un immense espoir. Emporté par un souffle de messianisme pythagoricien, Virgile composait sa quatrième églogue qui célèbre la venue d'un jeune enfant, dont, au renouvellement de la grande année, la naissance et la croissance marquent les étapes d'un nouvel âge d'or.

> Tu modo nascenti puero quo ferrea primum
> Desinit ac toto surget gens aurea mundo
> Casta, fave, Lucina, tuus jam regnat Apollo.
> Teque adeo decus hoc aevi te consule inibit,
> Pollio, et incipiunt magni procedere menses.

Dans cet enfant attendu, on a voulu voir le fils à naître d'Antoine et de Cléopâtre. A cette date, il ne pouvait pas en être question. C'est une hypothèse invraisemblable.

### 6. — CLÉOPÂTRE DÉLAISSÉE.

En 39, Antoine revint en Orient avec sa nouvelle épouse, dont il subissait certainement le charme. Il séjournait à Athènes avec elle, au milieu des sottes flatteries des Athéniens. Fort heureusement son légat P. Ventidius, avec les légions de Gaule rendues au traité de Brindes, délivrait des Parthes l'Asie et la Syrie. Labienus et Pacoros étaient tués en combattant; Hérode, qui avait pu gagner Rome, où il s'était fait reconnaître roi de Judée par le Sénat, parvenait en 37 à reconquérir Jérusalem, grâce aux troupes fournies par Antoine et au concours du gouverneur de Syrie. Antoine n'intervint que pour une expédition manquée sur Samosate. Une nouvelle querelle avait failli surgir avec Octave à propos des secours que celui-ci avait demandés contre Sextus Pompée maître de la Sicile, de la Corse et de la mer. Il n'avait pas respecté l'accord conclu avec lui à Misène, un peu après la paix de Brindes, et, pour rétablir la sécurité dans les mers italiennes, Octave soutenait une guerre fort dure contre lui. Antoine était reparti pour l'Italie, et, à Tarente, Octavie réconcilia son frère et son époux. Antoine donna cent vingt vaisseaux à Octave, qui lui promit vingt mille hommes pour la guerre d'Orient. Le triumvirat était renouvelé pour cinq ans, cette fois sans que le peuple fût consulté. Ses pouvoirs ainsi confirmés, Antoine allait reprendre la lutte avec les Parthes. Mais certainement une autre pensée l'occupait. A Corcyre, il renvoie Octavie, «pour ne pas l'exposer aux périls d'une campagne militaire», et il se dirige vers Antioche, où il donne rendez-vous à la reine d'Égypte (36).



### 7. — L'EMPIRE DE CLÉOPÂTRE.

Toutes relations avec elle n'avaient certainement pas cessé. Cléopâtre avait sans doute des gens à elle dans l'entourage d'Antoine. Nous ne saurons jamais quels étaient ses véritables sentiments à l'égard de son amant, mais nous pouvons être assurés que son ambition n'était pas endormie et qu'elle voulait le faire servir à ses vastes desseins personnels. Ce qui lui importait, c'était de restaurer, par lui, la grandeur de sa propre maison, et de réaliser, peut-être, le rêve qu'elle avait fait avec César. On le vit bien à Antioche. La reine ne pouvait songer à la Palestine, où régnait Hérode, dont il eût été périlleux de contester la faveur; mais elle obtint la principauté de Chalcis, la côte syrienne du fleuve Eleuthéros à Sidon, des territoires pris aux Nabatéens de Pétra, des domaines à Chypre, en Crète, sur la côte cilicienne et même en Judée, où Hérode serait son fermier. Évidemment, dans sa pensée, ce n'était qu'un commencement. Enfin, elle devenait pour Antoine, qu'elle épousait selon la loi égyptienne, une épouse aussi légitime qu'Octavie. A Alexandrie, on frappa des monnaies, où, reine, elle est associée au triumvir (36).

L'expédition parthique de 35 fut un désastre. Antoine avait attaqué Artavasde, roi de Médie Atropatène et allié des Parthes, mais mal secondé ou trahi par Artavasde d'Arménie, il ne put prendre la capitale Phraaspa, et fut contraint à une retraite tragique. Or, pendant qu'Antoine subissait ces humiliants échecs, l'amiral d'Auguste, Vipsanius Agrippa, venait à bout

de Sextus Pompée à Nauloque, et Lépide, qui s'était révolté, était exilé à Circei, tandis qu'Octave s'attribuait l'Afrique. Antoine n'avait-il pas le droit de se trouver lésé, lui, le véritable vainqueur de Philippes? Ces sentiments, Cléopâtre ne manquait pas de les entretenir. Son Empire ne pouvait renaître que par une victoire d'Antoine sur Octave. Elle poussait à la rupture et inspirait à Antoine tout ce qui pouvait choquer les Romains. Elle fit avorter l'expédition préparée contre les Parthes et l'Arménie, avec l'appui du Mède Artavasde. Antoine avait demandé des légions à Octave, qui avait mis pour condition que Cléopâtre serait renvoyée. Voici que maintenant Octavie amenait des renforts à son époux. Antoine lui ordonnait de s'arrêter à Athènes, mandait les troupes et renvoyait sa femme sans l'avoir revue. C'était un affront sanglant pour Octave, pour Octavie et pour les mœurs romaines. Tandis que la matrone, en apparence résignée, rentrait dignement dans sa maison, Cléopâtre intriguait contre Hérode, dont elle convoitait le royaume. Elle avait partie liée avec Alexandra. La belle-mère hasmonéenne du roi iduméen aurait voulu le remplacer par son propre fils Aristobule. Malgré son jeune âge, Hérode avait eu la faiblesse de faire un grand prêtre de cet enfant. Mais quand le roi fut instruit du complot, Aristobule, comme par jeu, fut noyé dans une piscine, au cours d'une fête dans le palais. En vain Cléopâtre dénonçait-elle ce meurtre à Antoine (34).

Cependant la guerre d'Orient allait reprendre, cette fois avec l'Arménie. Antoine ne pardonnait pas sa trahison à Artavasde, et comme il lui fallait une victoire, il le paya de la même monnaie. Par une ruse assez vile, il parvint jusqu'à la capitale et la famille royale tout entière fut prise et emmenée à Alexandrie.

Comme si Alexandrie eût été une autre Rome, on vit le cortège triomphal se dérouler entre les portiques de la voie Canopique; seulement la cérémonie, au lieu de se terminer au temple de Zeus Capitolin, aboutit à un hommage à Cléopâtre, trônant comme une divinité sur une estrade d'argent (33).

Quelques jours après, il y eut une scène encore plus significative dans



le splendide gymnase d'Alexandrie : sur des tréteaux magnifiques, deux trônes d'or étaient disposés pour Antoine-Dionysos-Osiris et pour Cléopâtre-Isis, et des sièges plus bas pour les enfants de la reine : le fils de César, que les Alexandrins appelaient Césarion, les fils et la fille d'Antoine, Alexandre Hélios coiffé de la tiare et vêtu du costume médique; Ptolémée Philadelphe avec la chlamyde, la causia, et les chaussures macédoniennes; enfin Cléopâtre Séléné. Cléopâtre était proclamée reine des reines, Césarion, roi des rois; Alexandre, grand roi d'Arménie et de toutes les régions à conquérir sur les Parthes; Ptolémée Philadelphe, roi de Syrie et des pays entre l'Euphrate et l'Hellespont; Cléopâtre Séléné, reine de Cyrénaïque et de Libye.

Ainsi naissait le grand Empire oriental dont Cléopâtre était la souveraine, et il était composé en partie de provinces prises à l'Empire Romain. Ce n'était plus seulement chez les Parthes qu'Antoine allait avoir à porter les armes, c'était contre Rome. Il s'était allié avec le roi de Médie, dont la fille, Iotape, devait épouser son fils Alexandre.

### 8. — LA CATASTROPHE.

Dès janvier 33, Octave, au Sénat, avait annoncé la rupture. Antoine avait répondu par un message, où il demandait des soldats et exigeait sa part de l'Afrique, arrachée à Lépide, et de la Sicile, prise à Sextus Pompée. Au commencement de 32, il offrit d'abdiquer si Octave abdiquait aussi. Octave sortit en effet de Rome, comme s'il n'avait plus sur les provinces que *l'imperium consulare,* qui lui interdisait l'entrée dans la ville, et c'est une question de savoir si les pouvoirs triumviraux étaient, à cette date, expirés. La situation était trouble. Antoine était encore populaire dans certains milieux. Les consuls de l'année, selon les accords de Brindes, C. Sosius et Cn. Domitius Ahenobarbus, étaient ses amis. Dans la séance du Sénat du 1er février ils exposèrent les griefs d'Antoine. Ainsi attaqué, et comme s'il était encore triumvir, Octave rentrait à Rome, convoquait le Sénat, et répondait aux consuls sur un ton menaçant. Il était venu à la

curie entouré de soldats. Après la séance, les consuls jugèrent qu'ils n'avaient qu'à fuir.

Ils vinrent à Éphèse, où Antoine avait concentré son armée. Cléopâtre était avec lui.

Interque signa turpe militaria
Sol adspicit conopium

chante Horace, qui exprime le sentiment romain. D'Éphèse on va à Samos, puis à Athènes, d'où Antoine envoie une lettre de répudiation à Octavie. Rome la vit, avec indignation et pitié, sortir de la maison d'Antoine, suivie des enfants de son mari, même ceux qu'il avait eus de Fulvie, et qu'elle élevait. Les amis clairvoyants d'Antoine sentaient qu'il se perdait dans l'opinion; il aurait fallu éloigner Cléopâtre. Les défections se multipliaient. Munatius Plancus et Titius furent des premiers. Plus tard, et jusqu'à la veille de la bataille décisive, ce seront Dellius, Cn. Domitius Ahenobarbus, et bien d'autres. Ceux qui arrivèrent à Rome à la fin de 32 signalèrent qu'un testament d'Antoine était déposé chez les Vestales. Octave le fit saisir, acte inouï, et qui fut blâmé par plusieurs; mais les donations qu'Antoine faisait aux enfants de Cléopâtre, le souci qu'il prenait de réclamer sa tombe à Alexandrie, révoltèrent le sentiment profond du peuple. La guerre fut déclarée à Cléopâtre par le fécial Octave, lançant le javelot devant le temple de Bellone, selon le rite des ancêtres. Rien n'était négligé pour faire ressortir le vrai caractère de la lutte, et que Rome se défendait contre l'Orient.

La catastrophe se produisit à Actium, sur la côte d'Épire, le 2 septembre 31. L'épisode le plus connu est aussi celui qui intéresse le plus Cléopâtre : la flotte égyptienne désertant la lutte, se frayant un passage parmi les combattants, et filant à toutes rames et à toutes voiles vers Alexandrie, puis Antoine laissant ses troupes mourir pour lui (elles devaient capituler 8 jours plus tard) et se lançant dans le sillage de la galère royale. Fuite d'une femme affolée? désertion décidée à l'avance pour se ménager la paix avec le vainqueur? plan concerté entre Antoine et la reine, qui, désespérant de la victoire, abandonnent l'armée qui se bat pour aller en préparer une autre? toutes ces hypothèses ont été envisagées et soutenues. La dernière, où l'on veut trouver une excuse, ne saurait elle-même effacer la honte de la journée d'Actium!



## 9. — L'AGONIE.

En arrivant à Paraetonium, Antoine comptait y trouver les trois légions de Cyrène. Elles refusèrent de l'entendre, et quelque temps après, elles devaient entrer en Égypte sous la conduite de Cornelius Gallus, le légat d'Octave. A Alexandrie, on apprenait bientôt la défection de Q. Didius, le gouverneur de Syrie. Antoine n'en reprit pas moins sa vie de plaisir, coupée d'accès de misanthropie. Les «associés de la vie inimitable» devinrent les «compagnons dans la mort». La petite chapelle à Poseidon, sur la jetée intérieure du Grand Port, fut le *Timoneion* où le vaincu, aigri comme Timon contre les hommes, allait dans la solitude nourrir sa rancune et son désespoir. Il devinait que Cléopâtre cherchait à faire sa paix avec le vainqueur.

Octave était venu à Athènes, puis à Samos, mais il avait été un moment rappelé en Italie par des troubles. On protestait contre les taxes si lourdes qu'il avait été forcé d'exiger. Les vétérans s'agitaient. Les affaires italiennes réglées à Brindes, il avait gagné la Syrie par Corinthe et par Rhodes.

Dès son passage en Syrie, il négociait avec Cléopâtre qui soupçonnait probablement quels étaient ses désirs. Elle devinait qu'il aurait bien voulu qu'elle le débarrassât d'Antoine — et peut-être était-elle disposée à y consentir — et qu'il tenait à la montrer, elle, aux Romains, le jour de son triomphe; cela, elle ne l'acceptait à aucun prix : Non humilis mulier! dit Horace. Mais avant de mourir, elle aurait voulu assurer le sort de ses enfants. Elle crut arriver à son but, en usant d'une diplomatie où la soumission alternait avec la menace. C'est pourquoi elle s'était enfermée avec ses deux fidèles, sa coiffeuse Iras et sa confidente Charmion, dans le tombeau qu'elle s'était fait construire, en parlant de s'y brûler avec ses

trésors, si convoités par Octave, qui escomptait les richesses de la reine et de l'Égypte pour réparer la ruine de l'Italie. Il avait eu quelque inquiétude, et envoyé un messager, mais il demeurait impénétrable et Cléopâtre laissait entendre qu'elle se tuerait. Cependant Péluse s'était rendue, peut-être sur l'ordre de la reine; une bataille d'avant-garde s'était livrée aux portes mêmes de la ville, et Antoine était encore vivant! Cléopâtre se sentait assez sûre de l'amour qui l'attachait à elle pour le pousser au désespoir. Elle lui fit dire qu'elle était morte de sa propre main, et le malheureux se perça de son épée; mais comme le coup n'était pas mortel sur le champ, et apprenant que la reine était vivante, il se fit porter au monument où elle s'était réfugiée. Les femmes le hissèrent à grand'peine jusqu'à la chambre supérieure qu'elles occupaient, et où il devait rendre le dernier soupir.

Octave pouvait être satisfait de la disparition de son ennemi, mais il n'était pas sorti d'inquiétude au sujet de la reine. Il eut l'habileté de la faire cerner dans son tombeau et ramener au palais. Elle parla de se laisser mourir de faim. Octave demanda alors à la voir. C'est ce qu'elle avait cherché, non comme on l'a dit plus tard parce qu'elle voulait tenter de le séduire, mais parce qu'en lui faisant croire qu'elle se reprenait à la vie, elle espérait le fléchir. Elle serait bien avertie à temps s'il manifestait la résolution de l'emmener en Italie. Elle le fut plus tard en effet. Mais dans l'entretien, Octave ne fit aucune promesse. Le jeune Dolabella, qui avait pitié de Cléopâtre, se souvenant qu'elle avait été l'alliée de son père, lui fit savoir que son départ pour Rome était préparé. On la trouva morte dans sa chambre, avec ses deux servantes, probablement comme le dira plus tard le rapport du médecin Olympos, toutes trois piquées par un aspic.

Le sens de cette dernière lutte a été parfaitement compris par les contemporains. Virgile a raison de nous montrer César conduisant au combat la patrie italienne tout entière :

> Hinc Augustus agens Italos in prælia Cesar
> Cum Patribus, Populoque, Penatibus et magnis dis,



tandis qu'Antoine entraîne tout l'Orient après soi. Les dieux eux-mêmes combattent, les dieux monstrueux de l'Égypte contre les sereines divinités de l'Olympe :

> Omnigenumque deum monstra et latrator Anubis
> Contra Neptunum et Venerem contraque Minervam
> Tela tenent....

« C'est, en effet, que l'enjeu de la bataille livrée devant le promontoire d'Actium était considérable. La victoire d'Antoine eût été celle de l'Orient hellénistique sur l'Occident latin, des cultes troubles des mystères sur la religion officielle de Rome, de la monarchie absolue sur le Sénat. Antoine eût peut-être transporté la capitale de la Méditerranée en Orient » (Piganiol).

---

Cléopâtre VI (51-30 avant J.-C.). — Règne mieux connu que les précédents par 1° les historiens de Rome, qui ont raconté toute la période, surtout, Dion Cassius, *Hist. Rom.*, XL-LI; Appien, *Bell. civil.*, II, 352-V. De Tite-Live, il ne reste que les *periochæ*, CXI-CXXXIII. Ajoutez les abréviateurs : Vell. Paterc., II, 53-88 (spécialement, 53, 54, 74-88). Florus (résumé de T.-Live), I, 43 (III, 9) II, 13 (IV, 2), 52-60; 88; 19 (IV, 9); 20 (IV, 10); 21 (IV, 11). Eutrope, VI, 21-VII, 7 (surtout VI, 21, 22; VII, 6-7). Paul Orose, VI (surtout 15, 28-16, 2; 19, 4-21). Zonaras V, 12-14; X, 9-32 (surtout 9, 10, 26-32). Voir aussi le résumé de Porphyre, *F. H. G.*, III, p. 724, § 7-10.

2° les auteurs qui ont raconté de longs épisodes. Surtout César, *de Bell. Civ.*, III, 106-112; *Bell. Alex.*, 1-33 (guerre alexandrine). Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV-XV (cf. XIV, 127-139; 301; 324-329; XV, 21-121); *B. Jud.*, I, 187-193; 242 et suivants, 359-360; C. Apion, II, 56-59 (pour tout ce qui touche les Juifs). Plutarque, *Pompée*, 76-80; *Caesar*, 45-49; 55. *Antoine*, 25-86; *Brutus*, 33. Ajoutez, Lucain, *Pharsal.*, VIII-X (de la mort de Pompée à la fin de la guerre alexandrine), dont le poème a souvent la valeur d'un document historique.

Renseignements épars dans les contemporains, Cicéron, *ad fam.*, XIV, 23; XV, 15; (a° 47) XII, 11, 12, 13 (a° 43); *ad Att.*, XI, 17ª, 18, 25 (a° 47); XIV, 8, 20 (a° 44); XV, 15 (a° 44). Propert., III, 11 (IV, 10); IV, 6 (V, 6). Verg. Aen., VIII, 675-713. Horat., *Od.*, I, 37; *Epod.*, 9. Ovide, *Metam.*, 15, 828 et dans Strab., III, C. 141, XIII, C. 625. Suet., *Cæs.*, 35; 52; 54; *Aug.*, 7, 16, 17-18, 68-70, 71.

Senec., *Epist.*, 83, 25; *Consol ad Marc.*, 14; *Suas.*, I, 6-7. Sur l'incendie de la Bibliothèque cf. T.-Live ap. Sen., *de tranquill. an.*, 9, 5; A. Gell., VII, 17; Amm. Marcell., XXII, 16, 13. Anecdotes dans Pline, *H. N.*, IX, 119-122; XIV, 148; XXI, 12; XXXII, 3; XXXIII, 50. Macrob., *Sat.*, III, 1, 14-17. Socrat. Rhod., *F. H. G.*, III, p. 326.

On peut encore citer Nicol. Dam., *F. H. G.*, III, p. 440. Servius *ad Aen.*, VIII, 696. Aurel. Victor, *Vir. ill.*, 77, 78, 79, 84, 85-86; Jean Malalas, *Chron.*, IX, etc.

*Principaux documents.* — Grec. Décret trouvé à Herakléopolis. G. Lefebvre, *Le dernier décret des Lagides*, *Mélanges Holleaux*, Paris 1913, p. 103-113.

Ditt., *O. G. I. S.*, 193-198.

# CHAPITRE VIII.

## L'ÉGYPTE SOUS LES CÉSARS.

### 30 AVANT J.-C. — 68 APRÈS J.-C.

### 1. — OCTAVE ET L'ÉGYPTE.

Si Ptolémée César, que Cléopâtre avait cru mettre à l'abri dans les ports de la mer Rouge, en attendant la décision du vainqueur, revenait vers Alexandrie dans l'espoir de régner sur un royaume protégé par la grande République, c'était une illusion de sa jeunesse. L'attitude d'Octave montrait qu'il voulait rompre avec le passé. Au Sêma, tandis qu'il méditait devant le tombeau d'Alexandre, il refusait de jeter un regard sur celui des Ptolémées : ce n'étaient, disait-il, que des morts. Césarion fut tué et l'Égypte annexée à l'Empire de Rome. « Ægyptum imperio populi romani adieci », proclame Auguste dans son testament.

Mais l'Égypte ne pouvait être une province comme une autre. Grenier de l'Italie et, selon l'expression de Tacite, clef de la terre et de la mer, elle ne devait être soumise à aucune autre autorité que celle du prince. Le partage de 27, qui définit les provinces sénatoriales et les provinces impériales, l'a sans doute attribuée à l'Empereur; mais même parmi les provinces impériales, son statut paraît singulier. On n'a garde d'employer pour elle le mot de province. Elle est gouvernée par un intendant de l'Empereur, non pas un procurator — ce titre est trop modeste pour une région aussi importante — mais par un préfet (*Præfectus Alexandreæ et Ægypti*, ἔπαρχος, ἡγεμών), personnage considérable, puisque cette charge nous apparaît comme le sommet de la carrière équestre et que les

préfets d'Égypte sont généralement d'anciens préfets du prétoire. Le pays est fermé aux sénateurs et aux chevaliers *illustres* : ils ne peuvent y venir qu'avec une permission de l'Empereur : c'est son domaine exclusif. En des termes contradictoires à ceux du testament d'Ancyre et qui expriment mieux le fait que le droit, Tacite a pu dire que l'Égypte était rattachée à la maison du prince, *domui retinere.*

## 2. — LES CADRES ADMINISTRATIFS.

Au point de vue des Égyptiens, Auguste succède au Pharaon, et il sera représenté comme tel sur les murs des temples. Le préfet est un vice-roi, *loco regum.* Son pouvoir est absolu. Pour la commodité administrative, on divise le pays en trois districts, gouvernés chacun par un procurateur, qui porte le titre d'*épistratège,* de *procurator ad epistrategiam.* Il y en a un pour le Delta, un pour les Sept Nomes et le Fayoum, un pour la Thébaïde. Que cette division remonte à Auguste, ce n'est pas une certitude, mais une assez grande probabilité. L'épistratégie est elle-même divisée en nomes, chacun avec son stratège. Le Fayoum ou nome Arsinoïte a ses trois stratèges et ses trois *mérides.* Au village le comarque s'efface. Les habitants sont représentés par un groupe d'Anciens. Le comogrammate est l'agent du fisc.

## 3. — LA POPULATION.

Dans la population, la conquête introduit un élément nouveau : les Romains, mais ils sont peu nombreux. Ce sont surtout des fonctionnaires, des soldats, quelques hommes d'affaires. La plupart des citoyens romains mentionnés dans les textes sont des Hellènes ou des orientaux hellénisés, qui ont reçu la *ciuitas romana.* Aussi la langue administrative reste-t-elle le grec. On ne parle guère latin qu'à l'armée. Dans la rédaction des actes, le latin n'est employé que pour les actes de droit romain. Naturellement les Romains ont une situation privilégiée : ils échappent en général à l'autorité du stratège des nomes, n'obéissent qu'aux épistratèges et au préfet.



Les principes qui réglaient la hiérarchie des autres classes de la population égyptienne ne sont pas profondément modifiés. On distingue toujours les privilégiés, Hellènes ou hellénisés, et, au premier rang, les Grecs des cités. Naucratis, Alexandrie, Ptolémaïs, Paraetonium peut-être, sont les trois ou quatre cités de l'Égypte. Nous n'en connaissons pas grand'-chose. Comme Alexandrie continue à adorer son fondateur Alexandre, Ptolémaïs adore Ptolémée Sôter. Mais Alexandrie est la capitale : elle pose au pouvoir des problèmes délicats.

### ALEXANDRIE.

Ancienne ville royale, elle reste le siège de tous les grands services de l'État. Le préfet y réside, ainsi que les hauts fonctionnaires romains, peut-être même les épistratèges. Elle garde les institutions savantes qui ont fait sa gloire. Si la grande bibliothèque a brûlé en 47, elle a certainement pu être en partie reconstituée : Antoine n'avait-il pas déjà donné à Cléopâtre 200.000 volumes pris à Pergame? Il y avait aussi la bibliothèque du Sérapéum, et probablement celle du Césaréum, dont la construction s'achevait, et qui allait devenir le temple d'Auguste, l'un des plus beaux monuments de la ville. Quant au Musée, les Empereurs ne cessent de s'y intéresser. Il est dirigé par un épistate et par un prêtre, qui ne sont peut-être qu'un seul personnage, nommé par le prince. Le prêtre est en même temps, sinon toujours, l'archidicaste, que les Romains ont maintenu. Il n'en est pas moins vrai toutefois qu'Alexandrie est comme découronnée par Rome. La cour du préfet est plus modeste que celle des rois; pour occuper le palais du Brouchion, ce chevalier paraît aux Alexandrins un trop petit personnage. Chez eux une sourde hostilité régnait contre Rome. Octave n'avait aucune raison de les ménager. Si la cité avait son Sénat, il fut supprimé, ou si, comme on peut le croire, elle l'avait déjà perdu, Octave refusa de le lui rendre. Le corps politique, *πολιτικὸν σύστημα*, composé de citoyens en nombre probablement limité et partagés

comme autrefois entre des tribus et des dèmes, n'avait donc aucune assemblée délibérante. La ville fut administrée par des *archontes*, choisis, nous ne savons comment, parmi les citoyens. Quels étaient exactement ces archontes au début de la domination romaine, nous l'ignorons. Strabon, qui nous a laissé une bonne description de l'Égypte au Ier siècle, cite l'exégète, l'hypomnématographe, l'archidicaste et le stratège de nuit. Mais l'archidicaste, et peut-être l'hypomnématographe, sont plutôt des fonctionnaires d'État que des magistrats de la ville. On est étonné de ne pas voir figurer dans cette liste le gymnasiarque, qui prendra plus tard une importance considérable, ni les autres archontes, qui se retrouveront dans les métropoles. La raison en est sans doute que les institutions municipales, tant à Alexandrie que dans les chefs-lieux des nomes, ont mis quelque temps à se constituer telles que nous les révèlent les textes un peu plus récents.

Les *ciues alexandrini* ne formaient pas toute la population de la ville, ils n'en constituaient peut-être même pas la plus grande partie. A côté d'eux, il y avait d'autres Grecs, qui n'avaient pas de droits civiques; comparables sans doute aux Grecs des nomes, ils dépendaient peut-être, en même temps que des archontes, du stratège de la cité. Il y avait aussi les Égyptiens, il y avait des étrangers, et surtout les Juifs.

### LES JUIFS.

Philon évalue à un million le nombre des Juifs en Égypte. La juiverie alexandrine s'est hâtée de se rallier à Rome. Octave lui laissa ses privilèges : son autonomie, son ethnarque, son sanhédrin — grand sujet de jalousie pour les Grecs qui n'avaient pas de Sénat —, mais il ne les fit pas entrer dans la cité alexandrine — grand sujet d'aigreur pour les Juifs qui, ne participant pas à l'éducation du gymnase, étaient socialement déclassés. Alexandrie reverra donc des troubles juifs, d'autant plus violents que chez les Alexandrins l'inimitié contre les Juifs voilait leur haine pour Rome.



### HELLÈNES ET PRIVILÉGIÉS.

Le *gnomôn* de l'idiologue, célèbre document qui nous donne une série de règles applicables à l'administration de ce haut fonctionnaire, nous fait connaître les autres classes de la population égyptienne. Le texte date du IIe siècle, mais il n'est pas douteux que les principes qu'il révèle ne remontent à Auguste pour l'essentiel. Les Grecs de la *chôra* y sont divisés en Grecs du Gymnase, qui semblent former une aristocratie parmi les Grecs des métropoles, et Grecs ordinaires répandus dans le pays. Il y a certainement dans leurs rangs beaucoup d'indigènes hellénisés.

### LES FELLAHS.

Au-dessous, si nous faisons abstraction de certaines catégories spéciales, comme les habitants du littoral à l'ouest du Nil, et aussi des étrangers, on trouve la masse des Égyptiens, tenus pour des vaincus qui se sont rendus corps et biens, des déditices. Ils resteront donc aussi asservis qu'autrefois, et Rome n'a pour eux que du dédain. C'est un matériel humain, dont on use pour l'exploitation du pays. Des interdictions matrimoniales, sanctionnées par des incapacités successorales pour les enfants nés d'unions non reconnues, parquent les indigènes dans la classe inférieure.

### LES MÉTROPOLES.

L'élément hellénique se concentre de plus en plus dans les métropoles. Au début du Ier siècle après J.-C., on trouve encore des gymnases dans les villages, plus tard il semble qu'il n'y en ait plus guère que dans les métropoles. Ce mouvement, commencé à l'époque ptolémaïque, a probablement été favorisé par Auguste : que celui-ci ait donné une attention spéciale au classement hiérarchique de la population, c'est ce que montre l'existence d'une liste de privilégiés, probablement de Grecs du Gymnase,

qui date de la 34ᵉ année de son règne (5 après J.-C.) et à laquelle on se réfère encore sous Hadrien en 127 (*P. Oxy.* 1452). La métropole va maintenant se distinguer de plus en plus nettement du village, parce que l'ensemble des Hellènes qui l'habitent forment un *dêmos*, et qu'elle est gouvernée par des archontes responsables choisis parmi les *honoratiores*. L'Empire s'appuie sur l'aristocratie et la bourgeoisie des villes, qui ne sont pas des cités. On renforcera cette bourgeoisie en lui laissant posséder le sol.

## 4. — LES TERRES — PROPRIÉTÉ DU SOL.

Un des grands faits économiques qui caractérise la domination romaine en Égypte, et peut-être un des plus grands services que cette domination ait rendus au pays, est le développement de la propriété privée du sol. Nous avons vu naître dès le IIIᵉ siècle, à l'époque ptolémaïque, sous des formes diverses, des possessions privées héréditaires, et sans aucun doute, ces possessions se sont développées sous les rois du IIᵉ et du Iᵉʳ siècles, mais elles restaient encore assez précaires. Le droit éminent de l'État est toujours affirmé avec vigueur. Maintenant la propriété privée ne différera guère en Égypte de ce qu'elle est dans les autres provinces de l'Empire : ce n'est pas le *dominium ex iure Quiritium*, avec ses conséquences, le *ius utendi et abutendi* et l'immunité à l'égard de l'impôt foncier : ce *dominium* n'est accessible qu'au *ciuis romanus*, et sur le sol romain, *ager romanus*, ou sur le territoire d'une communauté qui aurait reçu le *ius italicum*; or le *ius italicum* n'a jamais été concédé à l'Égypte. Il s'agit donc ici de la propriété provinciale; elle doit l'impôt foncier à l'État, parce qu'elle a son origine dans une concession générale de l'État; mais sauf cette marque de dépendance, elle est possédée héréditairement et administrée librement.

Nous pouvons deviner les mesures par lesquelles ont été produits ces grands changements. Octave a hérité de l'immense domaine royal. Il l'a encore accru par des confiscations, et créé, à côté de la βασιλική, la terre publique, δημοσία γῆ, qui ne diffère guère de la première. Il a pu le



faire en confisquant une grande partie de la terre des temples, bon moyen d'affaiblir la puissance cléricale, qui avait peut-être bien pris sous les derniers rois une menaçante extension, en confisquant aussi les terres des Alexandrins et des Romains amis d'Antoine, et enfin les anciennes tenures des fonctionnaires et des soldats. Beaucoup de ces terres sont allées grossir le domaine impérial, beaucoup aussi ont servi à constituer de grandes propriétés, données à des favoris, procédé qui rappelle la création des δωρεαί au temps de Philadelphe. Ces *ousiai* sont entre les mains de membres de la famille impériale, comme Livie, plus tard Germanicus, Gaïus, Claude, Livie, belle-fille de Tibère, Antonia, fille de Claude, Messaline, ou de grands personnages comme Agrippa, Mécène, plus tard Sénèque ou Narcisse. Il faut que l'Égypte soit pour l'aristocratie romaine une source de cette fortune qui assure aux grandes familles leur rang politique et social, comme il faut qu'elle enrichisse l'Empereur. Mais d'autres terres sont vendues à des acheteurs moins puissants, et qui, eux, demeurent dans le pays, aux capitalistes des villes. On en donne aussi à des vétérans qui deviennent des bourgeois. Tous ces propriétaires ne travaillent pas le sol. Ils restent dans la métropole. Leur domaine est cultivé, rarement par leurs esclaves, presque toujours par des fellahs, à titre de journaliers ou de fermiers. Au village, il y a peu de propriétaires libres, et à la différence du fermier italien, le fellah est dépourvu de tout droit politique, asservi à son bail, aux réquisitions, aux corvées. La condition de celui qui peine pour le propriétaire citadin n'est guère différente de celle des fermiers ou des ouvriers sur les domaines impériaux ou les grandes *ousiai*, qu'administrent et louent par parcelles des procurateurs ou des fermiers généraux.

## 5. — L'ANNONE.

La masse des fellahs ne remue pas seulement le sol pour le profit des propriétaires. Quand il a mis l'Égypte entièrement sous sa main, Auguste savait qu'il ferait dépendre d'elle le ravitaillement de la capitale, qu'un

accident pouvait exposer à la famine, dans un monde où la production du blé était tout juste suffisante en temps normal. Auguste avait peut-être trouvé l'idée de faire de l'Égypte un grenier de Rome dans l'héritage de César. On fixa à 20.000.000 de modii la quantité annuelle qui devait quitter Alexandrie pour Ostie ou Pouzzoles. Lever, rassembler, transporter cette contribution ne cesse pas d'être un grand souci des gouverneurs. A la création de la préfecture de l'annone à Rome, répond l'organisation de l'annone en Égypte.

On avait donc toutes sortes de raisons de veiller à la fécondité du sol. Les canaux, mal entretenus sous les derniers rois, sont nettoyés ou améliorés, surtout sous le troisième préfet Petronius, et une administration exacte contribue à restaurer la prospérité du pays.

## 6. — L'OCCUPATION MILITAIRE.

Sa soumission était assurée par une occupation militaire assez légère. Il fallait peu de troupes pour garder cette vallée bordée de déserts, et qui n'avait pas besoin d'une frontière fortifiée, d'un *limes*. Ce qui restait de l'armée ptolémaïque avait disparu. On trouve encore des survivances des anciennes institutions militaires dans la vie économique, par exemple dans le statut de la terre *catœcique*, qui semble composée d'anciennes tenures militaires, et dans l'existence d'une classe de Perses de la descendance, Πέρσαι τῆς ἐπιγονῆς, mal définie, mais aucune dans l'organisation militaire. L'armée est toute romaine. Sous Auguste, elle se compose de trois légions et de corps auxiliaires. Quelques détachements sont dispersés dans la province, par exemple une cohorte est à Syène. Des postes sont disséminés sur les routes de la mer Rouge et dans les ports. Mais le gros est cantonné dans la forteresse de Babylone, au sommet du Delta, et dans le camp de Nicopolis, à l'est d'Alexandrie. Les légions d'Égypte, on le comprend, sont commandées, non pas par des légats de légion, d'ordre sénatorial, mais par des préfets de légion, d'ordre équestre.

Le commandant suprême de l'armée en Égypte, c'est le préfet représentant l'Empereur. On lui donne tous les droits d'un gouverneur de province : *imperium ad similitudinem proconsulis,* dit Ulpien, D. I, 17 1.



## 7. — LA JUSTICE.

Il est donc, en même temps que chef de l'armée, le grand juge, et il n'y a d'appel de ses sentences qu'auprès de l'Empereur. Alexandrie, Péluse, Memphis, sont les trois chefs-lieux judiciaires où le préfet tient régulièrement ses assises. Il est assisté dans ce rôle par un *iuridicus* dont la compétence n'est pas clairement définie, chevalier romain comme lui (Strab., XVII, 1, 12, C. 797), par l'archidicaste, par les épistratèges, qui jugent comme ses délégués. Il n'est pas sûr que le tribunal des chrématistes ait tout de suite disparu. Au moins, dans son titre, l'archidicaste se donne-t-il comme chargé de la surveillance des chrématistes et des autres tribunaux.

## 8. — LES FINANCES ET LES REVENUS.

Le préfet a aussi la haute main sur l'administration financière, dont le but est de mettre le plus de ressources possible à la disposition de l'État. Les deux hauts fonctionnaires financiers sont le diœcète et le préposé au compte particulier, idiologue, qui existaient déjà à l'époque ptolémaïque. Ce sont maintenant des procurateurs romains, généralement des chevaliers. Le régime des impôts n'a pas dû être bouleversé. Ils sont encore souvent affermés, mais le système de la ferme cède de plus en plus, surtout depuis le règne de Tibère, au système de la perception directe par l'État, en usage depuis longtemps pour les taxes foncières et les rentes du sol (en nature). Un impôt qui existait déjà sans doute, mais qui semble prendre une importance considérable, est la *capitation*. Comme il ne pesait que sur les sujets, c'est lui qui servait à déterminer les classes non privilégiées, et c'est pourquoi le terme qui le désignait, σύνταξις, disparaîtra peu à peu dans ce sens, pour faire place à celui de λαογραφία, qui signifiait

autrefois recensement, et qui devient l'impôt sur les *Laoi*. Josèphe estime la population assujettie à 7.500.000 âmes : *ὡς ἔνεστιν ἐκ τῆς καθ' ἑκάστην κεφαλὴν εἰσφορᾶς τεκμήρασθαι*. L'assiette repose toujours sur les déclarations du contribuable (sauf pour l'impôt foncier, réglé par le cadastre), les mêmes déclarations qu'à l'époque ptolémaïque, et probablement annuelles. Il semble que la période de 14 ans pour le recensement individuel n'ait été introduite que sous le règne de Tibère.

## 9. — LES PRÊTRES.

Un problème difficile était celui de la politique à suivre à l'égard du clergé. C'était une puissance dans l'État, et que les premiers Ptolémées avaient domptée, mais qui, sous les derniers, avait pu songer à reprendre son ancien pouvoir. Les confiscations de terres l'appauvrirent et le remirent dans les mains de l'État, dont les prêtres devinrent les pensionnés. Ils recevaient un traitement, *σύνταξις*, à moins qu'on ne leur laissât quelques terres pour vivre (*γῆ ἱερευτική*). Les synodes réguliers sont supprimés, et un procurateur, sous le nom d'archiprêtre d'Égypte, a la surveillance des temples et du clergé. Plus tard, ces fonctions seront revêtues par l'idiologue.

## 10. — LES PREMIERS PRÉFETS ET L'ORGANISATION DES FRONTIÈRES.

Naturellement cette organisation n'a pas été l'œuvre d'un moment, et les mesures qui la réglèrent ne furent pas toutes prises pendant le séjour d'Octave en Égypte. A son départ, il y laissait, pour préfet, Cornelius Gallus, l'ami du poète Virgile. Il eut à réprimer une révolte de peu d'importance, sur la frontière de l'est, à Héroonpolis, et une rébellion plus grave de la Thébaïde. Il faut en chercher la cause dans l'irritation provoquée par l'application du nouveau régime fiscal. Une inscription, que l'orgueilleux préfet a fait graver à Philé, nous raconte ses exploits, «il



vainquit en 25 jours la Thébaïde révoltée, soutint deux batailles rangées, prit «cinq villes», passa la cataracte, reçut à Philé les ambassadeurs du roi d'Éthiopie (probablement Teriteqas), et lui donna la mission de gouverner sous le protectorat romain la région de la Triacontaschène». Il y a là quelque exagération grandiloquente : des cinq villes qu'il se vante d'avoir prises, deux seulement sont connues, Coptos et Diospolis (qui est Thèbes); pour les autres, Borésis, Kéramiké, Opheion, on a proposé des identifications qui sont loin d'être sûres. Ce ne sont sans doute que des villages, ou des quartiers de Thèbes. Opheion est peut-être Karnak, et une inscription de basse époque récemment découverte permettrait de croire que Kéramiké est Médamoud. La vanité de Cornelius Gallus le perdit. A son retour, il fut disgracié et se suicida en 26.

La frontière sud pacifiée, Ælius Gallus, successeur de Cornelius Gallus, tourna son attention vers la mer Rouge pour s'assurer les routes du commerce avec l'Arabie, l'Ethiopie et l'Inde. Il songeait à établir le protectorat romain sur les populations arabes du Sud. Mais son expédition mal préparée aboutit à un demi-échec. Partie de Cléopatris (qui est probablement la même ville qu'Arsinoé Clysma), une armée de 10.000 hommes, Romains et alliés, et parmi eux 500 Juifs et 1000 Nabatéens sous Syllæos, ministre du roi arabe client Obodas, se transporta par mer à Leuké Komé, pour marcher, par le territoire des Sabéens, sur Mariaba, la capitale. Mais peu ravitaillée, privée d'eau elle est obligée de lever le siège au bout de six jours, de revenir péniblement sur Ægra, port des Nabatéens, où elle s'embarque pour Myos Hormos. La faute de cet insuccès fut rejetée sur Syllæos, condamné pour trahison et exécuté à Rome. Le raid d'Ælius Gallus n'eut pas moins pour résultat de ranimer le commerce de la mer Rouge. Myos Hormos et la route de Myos Hormos à Coptos sont désormais fréquentées.

Cependant, enhardis par la retraite romaine, les Éthiopiens se révoltent. Trente mille barbares mal armés battent les cohortes de Syène, prennent Syène, Éléphantine et Philé. L'Égypte était alors gouvernée par C. Petronius, le successeur d'Ælius Gallus. Il entre en Nubie avec une troupe

de 10.000 hommes et 800 chevaux, et s'avance jusqu'à Pselcis, où il est retenu trois jours par des négociations inutiles. Pselcis, Primis, Napata prises, le prince royal Akinizaz en fuite, la Candace Amanirenas, veuve de Teriteqas, se soumet et Petronius rentre en Égypte, en laissant une garnison à Primis. Deux ans après, cette garnison est assiégée par les troupes de la Candace. Petronius accourt, et, victorieux, il envoie les ambassadeurs de la reine à Samos, où se trouvait Auguste, qui les accueille bien et se met d'accord avec eux pour fixer la frontière romaine à Hiéra Sykaminos. Petronius eut encore à réprimer une émeute à Alexandrie. Dans l'ensemble, sa préfecture semble avoir été féconde. C'est sous son gouvernement qu'eurent lieu les confiscations de terres sacrées et que fut créée l'Archiprêtrise de l'Égypte (25-21 avant J.-C.).

La paix ne fut plus troublée pendant le reste du règne d'Auguste. Strabon, ami d'Ælius Gallus, visita la province vers ce temps. Il nous est garant de sa renaissante prospérité. Jamais le commerce avec l'Extrême-Orient n'avait été plus actif. Et dans la vallée, de grandes constructions à Dendérah, au Fayoum, à Philé, à Debod, à Dendour, attestent la tranquillité et la richesse du pays.

## 11. — TIBÈRE.

Sous Tibère (*Tiberius Cæsar Augustus*, 14-37) l'Égypte reçut la visite de Germanicus fils de Drusus, et par conséquent neveu de l'Empereur, qui l'avait adopté selon les volontés d'Auguste. Germanicus était donc le successeur désigné du prince. Victorieux des Germains, il fut chargé d'une mission pour régler les affaires d'Orient. A Rome, on ne manqua pas de raconter que, par jalousie, Tibère avait voulu interrompre le cours de ses succès. Or il se heurta dans son voyage à l'hostilité de Cn. Calpurnius Pison, légat de Syrie, et il mourut à Antioche, en octobre 19. Germanicus était aimé; sa jeune femme, la fière Agrippine, fille de Julie et d'Agrippa, était populaire. Elle avait partagé avec son mari les périls de la guerre germanique, et son jeune fils, Gaius, élevé dans les camps,



était le favori des soldats qui l'avaient surnommé Caligula, nom d'une chaussure militaire. Les bruits les plus sinistres coururent à Rome. On savait l'inimitié d'Agrippine et de Plotine, épouse de Pison : on accusa Pison d'avoir empoisonné Germanicus, et, comme il était invraisemblable qu'il eût osé un tel attentat contre l'héritier de l'Empire, on alla jusqu'à insinuer qu'il n'avait agi qu'à l'instigation de l'Empereur. Pison fut, en effet, plus tard condamné à mort par le Sénat, et Tacite a donné quelque poids à ces rumeurs dans un récit plein de sous-entendus tragiques. Quoi qu'il en soit, avant d'aller mourir en Syrie, Germanicus était venu voir l'Égypte, qu'il parcourut en curieux, acclamé par la population, surtout celle d'Alexandrie, où on l'avait vu se mêler à la foule, vêtu d'un manteau grec. Un papyrus de Berlin nous a conservé deux de ses édits : l'un interdit les réquisitions forcées à l'occasion de son voyage; l'autre, qui semble bien confirmer ce que les auteurs nous disent du naturel soupçonneux de Tibère, défend au peuple de la ville de lui donner les titres qui ne conviennent qu'à l'Empereur.

Germanicus fut blâmé par Tibère : il avait enfreint la règle qui interdisait l'Égypte aux personnages de rang sénatorial. Ce blâme n'est pas une preuve rigoureuse de la malveillance de l'Empereur à l'égard de son fils adoptif; peut-être voulait-il simplement manifester son attachement aux lois. En tout cas, l'administration de Tibère fut exacte, et Philon en fait l'éloge. Il allégea les charges militaires du pays, en réduisant la garnison à deux légions, la XXII Dejotariana et la III Cyrenaica. Il introduisit, pour la perception des impôts, le système de la régie, qui aurait pu laisser moins de jeu à l'arbitraire que celui de la ferme. Il simplifia les formalités des déclarations fiscales, en instituant le cycle de 14 ans. A la fin de son règne, pourtant, on peut soupçonner une certaine agitation dans la capitale : un édit du préfet Avilius Flaccus défend le port des armes et prescrit des visites domiciliaires.

## 12. — CALIGULA ET LES TROUBLES JUIFS.

Les troubles éclatèrent sous son successeur Caligula (*G. Cæsar Germanicus*, 37-41). Il était lié avec Julius Agrippa, petit-fils d'Hérode le Grand. Or en 4 avant J.-C., Hérode était mort et son royaume avait été partagé entre ses trois fils; mais en 6 de notre ère, Auguste avait enlevé sa tétrarchie à Archélaos, et fondé avec la Judée, Samarie et l'Idumée, la province procuratorienne de Judée. En 34 Tibère l'avait agrandie de la tétrarchie de Philippe, c'est-à-dire du Hauran et de l'Iturée. Quant au troisième fils d'Hérode le Grand, Hérode Antipas, il avait gardé sa part, la Galilée et la Pérée. Caligula la lui reprit pour la donner à Julius Agrippa, en même temps que l'ancienne tétrarchie de Philippe. En se rendant dans son royaume, Agrippa s'arrête à Alexandrie. Il y était bien connu des banquiers, ses créanciers, et de la population. Celle-ci ne pouvait manquer l'occasion de manifester par une des bouffonneries, qui lui plaisaient tant, son penchant à tourner en ridicule les décisions de Rome, et son inimitié contre les Juifs. Elle organisa une mascarade, où l'on vit un idiot, costumé en roi de carnaval, figurer le nouveau roi des Juifs. L'incident n'aurait sans doute pas eu de suites bien graves, si les effets de la politique de Caligula n'avaient pas tout envenimé. En se donnant l'apparence de respecter les autres pouvoirs établis par la constitution d'Auguste, Tibère avait régné en maître, mais en maître romain. Il affectait de modérer le zèle de ceux qui se déclaraient prêts à lui attribuer les honneurs surhumains, que l'on avait autrefois accordés aux monarques de l'époque hellénistique. Caligula, au contraire, «s'orienta délibérément vers un despotisme d'allure asiatique» (Albertini), et qui comportait, de son vivant, la divinisation du souverain. En Orient, naturellement, on ne fit aucune difficulté pour l'adorer. Seuls les Juifs, en Judée, résistèrent et les Grecs d'Alexandrie profitèrent de cette résistance pour essayer d'irriter l'Empereur contre les Juifs d'Égypte. Ils y réussirent, car le préfet Avilius Flaccus était leur allié. Il laissa éclater à Alexandrie un pogrom de Juifs. Malheureusement pour lui, il se heurta à deux obstacles. Il semble qu'il n'ait pas su ou pu contenter complètement les antisémites alexandrins, dont les chefs, Dionysios, Lampon, Isidore, organisèrent, au gymnase, une démonstration hostile. D'autre part il n'estima pas assez le crédit d'Agrippa auprès de Caligula et de la grand'mère du prince, Antonia. Il fut disgracié, surpris dans son palais et arrêté par un centurion et une cohorte venus tout exprès de Rome. Juifs et Grecs portèrent alors leur querelle devant l'Empereur. C'est l'ambassade racontée par Philon. Les Alexandrins avaient pour avocat Apion, celui que Tibère appelait la cymbale du monde, l'écrivain antisémite que Josèphe a plus tard combattu. Caligula affecta le plus grand dédain pour les Juifs assez malheureux pour ne pas reconnaître sa divinité, et l'audience n'eut pas d'autres suites, car l'Empereur Caligula tombait bientôt sous le poignard de Cassius Chærea.



## 13. — CLAUDE.

Ce fut son oncle Claude (*Ti. Claudius Cæsar Augustus Germanicus*), fils du premier Drusus, donc frère de Germanicus et, comme lui, neveu de Tibère, qui lui succéda (41-54). C'était aussi l'ami du Juif Agrippa, puisqu'il devait lui concéder la province de Judée et reconstituer ainsi le royaume d'Hérode le Grand.

A Alexandrie, les troubles, qui ne s'étaient pas complètement apaisés, reprirent avec violence, et les deux partis envoyèrent une ambassade à l'Empereur (41). Les Alexandrins, voulant peut-être renouveler la manœuvre qui leur avait servi contre les Juifs au temps de Caligula, décernaient à Claude des honneurs religieux. Ils demandaient aussi quelques réformes dans les institutions de la ville, et en particulier l'octroi d'un sénat qui, disaient-ils, avait existé sous les anciens rois. Les Juifs auraient peut-être voulu le droit de cité alexandrine. Claude répondit par une lettre qui est conservée sur un papyrus du Musée Britannique. Malgré les bizarreries caractéristiques de son style, elle paraît pleine de sagesse. Pour les honneurs religieux, il suit la voie tracée par Tibère et ne veut accepter que

ceux qui ne le mettent pas tout à fait au-dessus du niveau des humains. Il refuse le Sénat à Alexandrie, le droit de cité aux Juifs; il s'élève contre les fauteurs de troubles et, donnant tort aux deux partis, menace de sa colère celui qui recommencera la guerre civile. N'a-t-il pas appris que les Juifs appellent des auxiliaires de Syrie et d'Égypte même? C'est une «peste» pour l'Empire, à laquelle il saura porter remède. Les synagogues, en 41, étaient donc agitées. Seraient-ce les effets de la première prédication chrétienne? On l'a supposé avec quelque vraisemblance, mais on l'a aussi contesté.

Les troubles durent continuer, car en 53 les deux partis ont encore leurs ambassadeurs à Rome. C'est du moins ce que nous apprennent les fragments d'un écrit perdu, dans lequel, au IIIe siècle, un auteur inconnu avait rassemblé sous une forme à demi historique le récit de procès soutenus devant les Empereurs par les représentants de l'opposition alexandrine. Il nous montre Claude, assisté de vingt-quatre sénateurs, et jugeant, dans les jardins de Lucullus, Isidore et Lampon, les chefs de l'antisémitisme, qu'il envoie au supplice. A cette date, la province de Judée était reconstituée et Julius Agrippa Ier était mort. Mais Agrippa II, son fils, à qui l'on avait laissé Chalcis, jouissait de la faveur impériale et paraît dans le texte comme protecteur des Juifs.

## 14. — NÉRON.

A Claude succéda Néron (*Imp. Nero Claudius Cæsar Augustus Germanicus*), son fils adoptif, né d'Agrippine II et de Domitius Ahenobarbus (54-68). Son avènement semble avoir été accueilli avec une faveur marquée en Égypte, où il reçut tout de suite le titre de Bon Génie de l'Univers. Et en effet, sous l'habile direction des hommes d'État qui le secondèrent à ses débuts, comme Sénèque et Burrhus, il continua heureusement les efforts de Claude pour développer le commerce de la mer Rouge. Claude avait combattu la piraterie. Néron fit occuper Aden. La mesure était justifiée par les progrès du royaume d'Axoum, qui menaçait la Nubie et la



mer, c'est-à-dire les voies du commerce du Haut-Nil et des Indes. Elle fut complétée par l'établissement du protectorat romain sur le royaume des Himyarites et par un projet d'expédition en Éthiopie pour protéger cette région contre les attaques d'Axoum. En ce moment des légions furent peut-être concentrées à Alexandrie. Elles provenaient de l'armée de Corbulon et servirent à la guerre juive, qui malheureusement vint interrompre les projets de Néron sur l'Arabie.

Les querelles entre Grecs et Juifs n'éclataient pas seulement à Alexandrie. Il y avait des antisémites dans toutes les villes d'Orient, et peut-être en Syrie plus qu'ailleurs, depuis Antiochus Épiphane. L'autorité romaine, qui avait accordé aux Juifs certains privilèges et certaines dispenses pour leur permettre de vivre dans les cadres de l'Empire en suivant leur religion, les protégeait contre leurs ennemis; mais aussi elle se tournait brutalement contre eux, quand ils suscitaient des désordres. L'attitude idéale de l'autorité romaine est bien peinte dans la lettre de Claude. Mais il y avait en Israël un parti irréductible à tout ce que représentait l'Empire Romain. En 66, il y eut un massacre de Juifs à Césarée, des querelles entre Juifs et soldats romains à Jérusalem, où le parti des fanatiques dominait. Ainsi commença la guerre Juive. Néron en chargea Titus Flavius Vespasianus, qui battit les généraux juifs, enleva plusieurs villes (67) et assiégea Jérusalem en 68. Ces événements eurent leur contre-coup dans la juiverie alexandrine. En 66, après un meeting entre les deux partis dans l'amphithéâtre, il y eut une bataille générale.

L'Égypte était alors gouvernée par un préfet énergique, Ti. Julius Alexander, qui appartenait à l'une des plus grandes familles juives de la ville, celle de l'alabarque Alexandre et du philosophe Philon. C'était, si l'on veut, un renégat. Fait citoyen romain et chevalier, il avait déjà exercé en Égypte les fonctions d'épistratège de Thébaïde. Il essaya en vain de calmer les Juifs. Il se tourna alors contre eux; leur quartier fut pillé et 50.000 périrent (66).

Néron ne vit pas la fin de la guerre juive. En 68, le gouverneur de la Gaule Lyonnaise, Vindex, se révoltait et le gouverneur d'Espagne, Galba,

était proclamé Empereur. Il était peut-être en relations avec Ti. Julius Alexander, car l'important édit de ce préfet, qui nous est conservé sur la porte du temple d'El Khargueh, est d'une date où l'on a pu recevoir en Égypte un message de Galba lui-même, mais non la proclamation officielle du Sénat.

Le règne de Galba fut trop court pour laisser une trace dans une province aussi éloignée de Rome. Ceux d'Othon et de Vitellius furent encore plus éphémères. Avec Vespasien, commence une nouvelle période de son histoire, comme de l'histoire de l'Empire.

## 15. — L'EXPLOITATION DE L'ÉGYPTE AU I^ER^ SIÈCLE.

Depuis cent ans l'Égypte est soumise à Rome et, malgré les querelles entre Grecs et Juifs, qui ne touchaient guère que la population alexandrine, il semble que cette domination lui ait apporté la prospérité. La frontière pacifiée, l'activité croissante du commerce alexandrin, le trafic ranimé sur les routes d'Éthiopie et de la mer Rouge, ce sont là des faits éloquents et dignes de figurer dans un éloge de la pax romana. Qu'on y regarde de plus près cependant. Cette prospérité, c'est Alexandrie peut-être, c'est surtout Rome qui en profite. L'Égypte est exploitée, et elle donne déjà les signes d'un début d'épuisement. Tout le système d'administration est calculé pour que l'État puisse asservir le fellah à ses exigences et presser le contribuable. Sous Auguste et Tibère, on n'a peut-être pas demandé au pays plus qu'il ne pouvait donner; «on tond la brebis, on ne l'écorche pas». Et pourtant, déjà sous Auguste, les travaux indispensables pour la restauration du sol ont pesé lourdement sur la population. Cornelius Gallus, C. Petronius ont eu à réprimer des révoltes, et, sous Tibère, les textes nous montrent les paysans prenant la fuite devant la capitation et les corvées. Certains villages se vident presque complètement; les fugitifs vont se cacher, probablement dans les marais et les fourrés, car Rome a supprimé ou réduit le droit d'asyle dans les temples. Une autre charge qui accable le paysan, ce sont les réquisitions



pour le passage des troupes et des fonctionnaires. Qu'on se rappelle l'édit de Germanicus. Sous Claude, celui du préfet Vergilius Capito lui fait écho. Il montre que les abus étaient fréquents. Que sera-ce après les prodigalités des Caligula et des Néron? La perception des impôts se fait plus dure. On en vient même à ne plus respecter les immunités des classes privilégiées. A la fin du règne de Néron, même après la préfecture de Claudius Balbillus, tant vanté dans une inscription, l'Égypte est profondément troublée (*ἀνάσϊατον*). L'édit de Ti. Julius Alexander a pour but de porter remède à ce trouble. On y voit que les Alexandrins se plaignaient des taux forcés en matière de ferme d'impôt et de terre domaniale; du système de contrainte par corps, légitime quand il s'agissait de dettes au fisc, mais illégal quand il est appliqué même en cas de dette privée, sous prétexte que les créanciers sont des fonctionnaires obligés envers le fisc; de l'élévation des charges sur les terres privilégiées et sur celles que les Alexandrins avaient achetées à la couronne; des services qui leur étaient imposés hors d'Alexandrie, par exemple les fonctions de stratège qui les retenaient plus des trois ans légaux dans les nomes; de la pratique de revenir, même après approbation, sur les comptes de ceux d'entre eux qui avaient été fonctionnaires; enfin de l'activité déréglée des délateurs.

Ainsi, dès la fin du I^er^ siècle, l'oppression s'est étendue du fellah aux classes privilégiées, et elle est d'autant plus forte qu'avec Tibère, probablement, s'est introduit le principe de la responsabilité collective, qui impose au collège, au village, à des groupes entiers, auxquels appartient le fonctionnaire, les garanties contre sa défaillance, principe funeste qui sera une des causes les plus actives de la décadence économique de l'Empire romain. Sans doute, l'heure de cette décadence n'est pas encore venue. Avec les Flaviens et les Antonins on va voir un gouvernement plus économe, qui remettra l'ordre et la prospérité dans l'Empire et se montrera peut-être un peu moins oppresseur pour l'Égypte même.

---

AUGUSTE (30 AV. J.-C.-14 AP. J.-C.). *Témoignages anciens.* — SUÉTONE, *Auguste* (écrit sous Hadrien); DION CASSIUS, LI-LVI (écrit dans le premier tiers du III^e^ siècle);

VELLEIUS PATERCULUS, II, 89-123 (écrit sous Tibère); JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XV-XVIII (écrit en 93/4). La description de l'Égypte à cette époque est dans STRABON, XVII. Il y a aussi beaucoup à tirer du Livre I de DIODORE de Sicile, auteur contemporain. Voir particulièrement : SUÉT., *Aug.*, 18, 93; D. CASS., LI, 16 (Octave à Memphis). TAC., *Hist.*, I, 11; *Mon. Ancyr.*, 27; TAC., *Ann.*, II, 59 (statut spécial de l'Égypte). STRAB., XVII, 1, 11-12 C. 797 (organisation de l'Égypte par les Romains). STRAB., XVII, 3, 6-10 C. 791-796 (description d'Alexandrie). Jos., *Ant. Jud.*, XIV, 7, 2 (116-118 Naber); XIX, 5, 3 (278-291 Naber); PHILO, *Leg. ad. Gaium*, 10 (privilèges des juifs). D. CASS., LI, 18 (camp de Nicopolis). STRAB., XVII, 53 C. 819; SUÉT., *Aug.*, 66; D. CASS., LII, 23; AMM. MARCELL., XVII, 4 (Cornelius Gallus). STRAB., XVII, 1, 54, C. 819; XVI, 4, 22-24 C. 780-782; D. CASS., LIII, 29; (Ælius Gallus). STRAB., XVII, 1, 54, C 820; PLINE, *H. N.*, VI, 181; D. CASS., LIV, 5 (Petronius). AUR. VICT., 1. Jos., *B. J.*, II, 16, 4 (386 Naber) (l'annone).

*Principaux documents.* — *Res Gestae Divi Augusti* (inscr. d'Ancyre), éd. E. Diehl, 4e éd., Bonn 1924; cf. *I. G. R.*, III, 159.

Inscription de Cornelius Gallus à Philé : *C. I. L.*, III, 14147 = *I. G. R.*, I, 1293 = DITT., *O. G. I. S.*, II, 654. Cf. U. WILCKEN, *Zeitschr. f. äg. Spr.*, 35 (1897), p. 70.

Stèle méroïtique dans GRIFFITH, *Meroitic Studies*, *J. E. A.*, IV (1917), p. 159 sur l'expédition de Petronius.

Inscription dite de la Candace : *I. G. R.*, 1359 = Wn, *Chrest.*, 4.

Inscriptions du canal de Schedia à Alexandrie : *I. G. R.*, 1055; 1056.

Inscription de l'obélisque du Caesareum : *I. G. R.*, 1072; DITT., *O. G. I. S.*, 656.

Inscription militaire de Coptos : *C. I. L.*, III, 6627.

Dédicaces diverses : *O. G. I. S.*, 655; 657; 658; 659.

Pour les confiscations de terres sous Auguste, voir *P. Tebt.*, 302 = Wn, *Chrest.*, 368; *P. Oxy.*, IV, 721 = *Chrest.*, 369. PLAUMANN, *Idios logos*, p. 12, § 10.

TIBÈRE (14-37). *Témoignages anciens.* — TACITE, *Annales*, I-VI (lacune à la fin du livre V. Manquent les événements de la fin de 29, de 30 et 31); SUÉTONE, *Tibère*. D. CASS., LVII-LVIII; VELLEIUS PATERCULUS (va jusqu'en 30); JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XVIII. Voir particulièrement TAC., *Ann.*, II, 59-61; PL., *H. N.*, VIII, 185 (voyage de Germanicus en Égypte).

*Principaux documents.* — Édits de Germanicus, texte dans PREISIGKE, *Sammelbuch*, 3924. Voir ci-dessous bibliographie.

Édits d'Avilius Flaccus : *P. Boissier*, éd. J. Nicole, *R. Phil.*, XXII (1898), p. 18 = Wn, *Chrest.*, 13.

DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, 660-661.



P. Graux, 1 et 2 : H. HENNE dans *B. I. F. A. O.*, XXI (1923), p. 189.

CALIGULA (37-41). *Témoignages anciens.* — Les livres des Annales de Tacite sont perdus. SUÉTONE, *Gaius;* DION CASSIUS, LIX; JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XVIII-XIX; PHILON, *C. Flaccus; Legatio ad Gaium.*

*Principaux documents.* — *P. Oxy.*, 1089 (l'affaire juive).

CLAUDE (41-54). *Témoignages anciens.* — TACITE, *Annales*, XI-XII. (XI est mutilé au début) raconte les événements de 47 à 54. SUÉTONE, *Claude*. DION CASSIUS, LX. raconte les événements jusqu'à l'année 47. La suite de Dion Cassius est perdue. On n'a que des abrégés, l'un du xe siècle (Constantin Porphyrogénète), un autre du xie (Xiphilin) et un troisième du xiie siècle (Zonaras). Voir particulièrement Jos., *Ant. Jud.*, XIX, 5 (274-291 Naber) sur les troubles juifs. PLINE, *H. N.*, VI. 84 et le *Périple de la mer Rouge* 26 (pour le commerce de la mer Rouge) : C. MÜLLER, *Geographi minores*, Didot, I, p. 257.

*Principaux documents.* — Lettre de Claude aux Alexandrins : *P. Lond.*, 1912, H. I. BELL, *Jews and Christians in Egypt*, London 1924.

Procès des antisémites alexandrins : *B. G. U.* 511; *P. Cairo*, 10448. Wn, *Chrest.*, 14. H. I. BELL, *A new fragment of the acta Isidori*, *Arch. Pap.*, X, p. 5.

Édit de Lusius Geta : DITT., *O. G. I. S.*, 664.

Édit de Vergilius Capito : DITT., *O. G. I. S.*, 665, *I. G. R.*, 1262.

Inscription de Dendérah : DITT., *O. G. I. S.*, 663, *I. G. R.*, 1165.

NÉRON (54-68). *Témoignages anciens.* — TACITE, *Annales*, XIII-XVI (les manuscrits s'arrêtent au milieu d'une phrase, au cours des événements de 66). SUÉTONE, *Néron*. DION CASSIUS, LXI-LXIII (seulement dans les abréviateurs). JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XX. *Bell Iud.*, II-IV. Voir particulièrement PLINE, *H. N.*, VI, 181 (projets d'expédition en Éthiopie). Jos., *B. J.*, II, 18, 7-8 (487-498 Naber) (les troubles juifs). TAC., *Hist.*, I, 31; SUÉT., *Néro*, 47. PLUT., *Galba*. D. CASS., LXIII, 27 (sur les projets de Néron pour sa retraite en Égypte).

*Principaux documents.* — *P. Oxy.*, 1021 (proclamation de l'avènement de Néron par un stratège).

DITT., *O. G. I. S.*, 666. décret des Bousirites du Létopolite.

DITT., *O. G. I. S.*, 668 (le 6475 du Fayoum).

L'Édit de Ti. Julius Alexander, cité plus bas, à propos de Galba : DITT., *O. G. I. S.*, 669.

# CHAPITRE IX.

## L'ÉGYPTE AU IIE SIÈCLE.

### 1. — LES FLAVIENS (69-96).

L'Égypte joue son rôle, bien qu'assez effacé, dans la crise de 68-69. La chute de Galba, la guerre entre Othon, proclamé par les prétoriens, et Vitellius, proclamé par les légions de Germanie, ne la touche guère. Galba, Othon, Vitellius sont tour à tour reconnus par elle. Mais il fallut bien qu'elle prît parti, quand les légions syriennes eurent salué Vespasien empereur (*Imp. Cæsar Vespasianus Aug.*). Ti. Julius Alexander fit prêter le serment aux troupes d'Égypte le 1er juillet 69. Pendant qu'Antonius Primus, légat des légions de Pannonie, entrait en Italie et battait les Vitelliens à Crémone, et que le légat de Syrie, Mucien, qui avait poussé Vespasien à l'Empire, précédait à Rome le nouveau prince, celui-ci attendait en Égypte que la paix se fît en Orient. D'Alexandrie il pouvait surveiller le ravitaillement de l'Italie.

Les Alexandrins l'accueillirent avec enthousiasme. Son scepticisme ne l'empêcha pas de faire des miracles au nom de Sarapis, et Tacite raconte comment il guérit un aveugle et un estropié de la main. Mais cet administrateur strict et un peu avare ne pouvait échapper longtemps aux railleries de la populace : une taxe qu'il mit sur les marchés lui valut le surnom de poissard, et, comme il avait projeté de frapper les Alexandrins d'une contribution de six oboles par tête, on l'appela l'homme aux six oboles.

Cependant le siège de Jérusalem se poursuivait, conduit par le fils aîné de Vespasien, Titus. Mille hommes prélevés sur les légions d'Égypte y prenaient part. La ville succomba en 70 et les deux Flaviens allèrent triompher à Rome.

Des sicaires juifs, réfugiés à Alexandrie, auraient voulu entraîner la juiverie de la ville dans une révolte et suscitèrent des troubles. Mais le sanhédrin eut la sagesse de résister et les sicaires furent tués ou chassés. Toutefois la rupture avec Israël permit à Vespasien de supprimer le temple d'Onias à Léontopolis. Le préfet Ti. Julius Lupus le fit fermer. Il mourut peu après (73). Le vice-préfet Paulinus confirma et fit respecter cette mesure.

L'Égypte allait profiter de l'œuvre réparatrice de Vespasien et du bon ordre que les Flaviens, puis les Antonins feront régner dans l'Empire pendant plus d'un siècle. Ce n'est pas qu'elle fût en tout temps tranquille, et l'on est toujours sûr de trouver Alexandrie du côté de l'opposition. Les Flaviens étaient des maîtres absolus, et leur «tyrannie» rencontrait une vive résistance dans les milieux philosophiques, si influents sur l'aristocratie et la bourgeoisie éclairées. A Rome, Helvidius Priscus, qui menait au Sénat ce parti de mécontents, finit par être condamné à mort. Le περὶ Βασιλείας de Dion Chrysostome nous révèle les principes de ces doctrinaires. Ils ne sont pas républicains. Aucune des écoles dominantes, ni le stoïcisme d'Helvidius Priscus, ni le cynisme de Dion, ne sont républicaines. Mais au tyran héréditaire elles opposent le roi, choisi parmi les meilleurs. Le régime des Antonins, dont la succession était réglée par l'adoption et non par la naissance, satisfit à leurs exigences, mais s'il a rallié la bourgeoisie de l'Orient, il n'en a pas toujours été de même des classes populaires : la haine entre les riches et les pauvres reste toujours vive, et l'administration impériale est du côté des possédants. Alexandrie, enfin, a une autre raison de ne pas désarmer, c'est sa jalousie persistante à l'égard de Rome. Quant aux masses égyptiennes, plus soumises en apparence, on ne laisse pas de tenter quelques démarches pour les séduire. Vespasien est resté très romain, mais déjà Titus montre une certaine condescendance aux superstitions indigènes : il assiste à l'intronisation d'un Apis (on se rappellera qu'Octave n'avait pas consenti à saluer l'animal sacré) et Domitien, qui voudra gouverner à la manière d'un roi oriental divinisé, semble avoir marqué une certaine faveur à la religion



proprement égyptienne. Sous son règne, les monnaies, qui jusque-là n'avaient choisi dans le panthéon égyptien que les figures de divinités les plus familières aux Grecs : Sarapis, Isis, Agathodæmon, Canope et le Nil, représentent maintenant les divinités des nomes avec leurs attributs égyptiens. Les indigènes ne se révolteront qu'à la fin du siècle, et sous le poids de la misère.

Le règne de Titus (*Imp. T. Cæsar Vespasianus Augustus*) fut très court (79-81) et celui de Domitien (*Imp. Cæsar Domitianus Augustus*) ne paraît pas avoir été malheureux pour l'Égypte (81-96). Celui de Nerva (*Imp. Cæsar Nerva Augustus*) n'y est marqué par aucun événement (96-98). La paix, en somme, ne fut troublée que sous Trajan (*Imp. Cæsar Nerva Traianus Augustus*, 98-117).

## 2. — TRAJAN. GUERRE JUIVE.

L'Empereur dut disgracier un de ses préfets, Vibius Maximus, pour ses exactions (107) et il eut à intervenir entre les Grecs et les Juifs. Les sentiments antisémites s'accordaient toujours à l'hostilité contre Rome, tenue pour persécutrice, alors qu'elle maintenait les privilèges des Juifs. Trajan eut à juger les antisémites alexandrins et ceux-ci l'accusaient de subir l'influence de l'impératrice Plotine, favorable aux Juifs. Cependant la situation était bien changée depuis la chute de Jérusalem. Il ne pouvait y avoir de réconciliation sincère entre Israël et le gouvernement impérial. Les Juifs ont maintenant la haine de la civilisation romaine, et, pour le peuple comme pour les fonctionnaires, ils deviennent les Juifs impies, les ennemis du genre humain. Une capitation spéciale les marque d'un signe humiliant. Il était évident qu'il y aurait encore des querelles. En 114/115, Alexandrie fut de nouveau secouée par une émeute juive, facilement réprimée, mais, au moment de l'expédition Parthique, où Trajan devait trouver la mort, c'est une véritable guerre qui éclate en Cyrénaïque et dans la vallée du Nil. Traqués par les Juifs, les Grecs de la *chôra* se réfugient à Alexandrie, où les Juifs sont massacrés. Le pays est bouleversé

dans toute son étendue par des guerillas continuelles; les «stratèges» arment la population contre les Juifs «impies». Quatre-vingts ans après, dans les provinces, par exemple à Oxyrhynchos, on fêtait encore la victoire sur les Juifs.

### 3. — HADRIEN.

Hadrien (*Imp. Cæsar Traianus Hadrianus Augustus*, 117-138) se mit à réparer les dommages causés par cette guerre civile. Mais lui aussi, il devait passer à Alexandrie pour un protecteur partial des Juifs. D'autres fragments de cet écrit perdu du IIIe siècle, dont les débris nous ont déjà révélé les procès des antisémites sous Claude et sous Trajan, nous font connaître les actes de Paul, autre martyr de l'opposition alexandrine, et condamné par l'Empereur. C'est Hadrien pourtant, qui, à la fin de son règne, devait livrer le dernier combat contre les Juifs. La rébellion de Bar Coceba en Palestine fut terrible, et la répression sanglante. Jérusalem, enfin domptée et presque détruite, devint Ælia Capitolina. Mais en Égypte, le mouvement semble avoir eu beaucoup moins d'importance (136-137).

Dans l'intervalle, Hadrien était venu en Égypte. Déjà des mesures intelligentes avaient montré sa sollicitude pour la population rurale. Son voyage le fit apparaître soucieux de la prospérité du pays, favorable surtout à la bourgeoisie hellénique, moins exclusif à l'égard des indigènes. Il était arrivé au cours de l'automne de l'année 130, et, pour se conformer à la règle qui défendait aux pharaons et aux préfets de voyager au temps des hautes-eaux, il attendit la fin de l'inondation et remonta le Nil. Il visita tous les grands sanctuaires et Balbilla, la poétesse de sa cour, fit graver sur le colosse de Memnon des vers qu'on y lit encore, et qui racontent le pèlerinage impérial à la statue merveilleuse. Pour perpétuer, dit-on, le souvenir de son favori Antinoüs, noyé dans le fleuve, mais surtout pour créer un nouveau centre d'hellénisme dans la vallée, il fonda la cité grecque d'Antinooupolis. On pouvait encore en admirer les ruines imposantes au commencement du XIXe siècle, à Cheikh Abadeh, en face de Rôdah. Il donna



à la jeune cité la charte de l'antique Naucratis, mais il y eut pourtant une nouveauté significative : pour la première fois, des citoyens grecs eurent le conubium avec les Égyptiens.

### 4. — ANTONIN LE PIEUX.

Ceux-ci n'avaient depuis longtemps donné aucun mal à leurs maîtres romains, car on ne doit guère compter l'agitation qui se produisit sous Hadrien à propos de l'intronisation d'un nouvel Apis. Sous le règne d'Antonin (*Imp. Cæsar T. Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius*, 138-161) il y eut à Alexandrie une émeute grave dont nous ignorons la cause. Le préfet L. Munatius Félix y périt (153).

### 5. — MARC-AURÈLE — RÉVOLTE DES BOUCOLIA — AVIDIUS CASSIUS.

Le fellah, cependant, ne se sentait pas moins opprimé, et sous Marc-Aurèle (*Imp. Cæsar M. Aurelius Antoninus Augustus*, 161-180), alors que l'Empire était pressé de toutes parts par les Barbares, au moment même où l'Empereur combattait les Marcomans, le prêtre Isidore soulevait les paysans du Delta. La seule légion qui, depuis Trajan, occupait l'Égypte, la II Traiana Fortis, était à la guerre, et les rebelles avaient certainement profité de cet affaiblissement de l'armée d'occupation. La région, où sévissait la révolte, était surtout fréquentée par des pasteurs; on l'appelait les Boucolia. On a supposé, avec beaucoup de vraisemblance, que les fourrés et les marais de la Basse-Égypte servaient de refuge aux exaspérés qui fuyaient le poids des charges, des réquisitions et des corvées. La misère avait exalté la sauvagerie si souvent notée par les écrivains romains chez les gens d'Égypte. Un centurion tué, un soldat sacrifié, dont on avait mangé la chair en se liant par un atroce serment, tels auraient été les crimes par où débuta la révolte. Alexandrie fut prise, les Romains massacrés. Il fallut que le gouverneur de Syrie, Avidius Cassius, accourût rétablir l'autorité

de l'Empire. Il vint à bout de ses adversaires en les divisant, et par une guerre de guerillas.

Mais il devait lancer lui-même l'Égypte dans une mauvaise aventure. D'accord, prétendait la chronique, avec l'impératrice Faustine, il se fit proclamer empereur par tout l'Orient. Dès le 19 juin, nous voyons qu'il est reconnu à Syène. Mais trois mois après, ayant mécontenté tout le monde, il était tué par un centurion, tandis que son fils Mæcianus tombait sous les coups des soldats (voir Kenyon, *Arch.*, VI, p. 213-214, 223-224).

Le noble Marc-Aurèle vint dans la ville. Il pardonna à la population, qui avait soutenu Avidius Cassius. Le préfet d'Égypte, G. Calvisius Statianus, fut seulement condamné à l'amende et à l'exil, et, contrairement à la coutume, la clémence de l'Empereur s'exerça sur la famille du rebelle.

## 6. — COMMODE.

Le fils et successeur de Marc-Aurèle, Commode (*Imp. Cæsar L. Aelius* ou *L. Aurelius Commodus Antoninus,* 176-192), ne ressemblait guère à son père. Il poursuivit la famille d'Avidius Cassius et se vengea des Alexandrins. Un nouveau fragment de l'écrit du IIIe siècle déjà cité nous le montre, à Rome, condamnant un certain Héliodore et un certain Appien, gymnasiarque de la ville. Il semble que, cette fois, l'antisémitisme n'ait été pour rien dans l'affaire, et que les condamnés aient été seulement les adversaires de Rome.

Avec le règne de Commode, finit le «siècle» des Antonins. Jusqu'au règne de Marc-Aurèle, ce fut pour l'Empire une période d'ordre et de paix, et l'Égypte participe sans doute à la prospérité générale. Mais les documents conservés permettent de ne pas se contenter de cette affirmation vague. L'Égypte au IIe siècle peut nous révéler certains traits de la grandeur romaine; elle nous laisse voir aussi certaines tares, qui expliquent en partie les désastres du siècle suivant.



## 7. — L'ÉGYPTE SOUS LES ANTONINS.

### LES FONCTIONNAIRES.

Les cadres administratifs restent les mêmes et les quelques changements, que l'on pourrait constater, n'affectent pas l'esprit général du gouvernement. Le préfet est toujours un des grands fonctionnaires de l'ordre équestre. Néanmoins, depuis le règne de Néron, étant inférieur au préfet du prétoire, il est passé au second rang. Il porte les épithètes de son rang : *vir egregius, κράτιστος,* plus tard *clarissimus, λαμπρότατος* et plus tard encore *perfectissimus, διασημότατος.* Sa compétence n'a pas varié. On ne sait presque rien du *iuridicus, δικαιοδότης,* sinon qu'une constitution de Marc-Aurèle lui a donné une part de la juridiction gracieuse, qui appartenait au préfet, en lui concédant le droit de nommer des tuteurs aux *ciues romani* (D. I, 20, 2). L'archidicaste a gardé, semble-t-il, ses attributions et son rang. Quant à l'idiologue, c'est au IIe siècle que nous connaissons le mieux son rôle, qui reste, dans l'ensemble, tel que l'a défini Strabon (XVIII, C. 797) : τῶν ἀδεσπότων καὶ εἰς Καίσαρα πίπτειν ὀφειλόντων ἐξεταστής ἐστι; c'est-à-dire qu'il était chargé de recueillir pour le fisc les *caduca,* les *vacantia,* les amendes et, d'une manière générale, toutes les recettes extraordinaires. Le gnomôn, qui déterminait les règles suivies dans son administration, nous est parvenu en partie par un extrait qu'en avait fait, à son usage, un fonctionnaire du Fayoum, au temps d'Antonin ou de Marc-Aurèle. Si l'on peut croire que les fonctions d'idiologue et de grand prêtre d'Égypte ont été d'abord séparées, il n'est pas douteux qu'au IIe siècle elles n'aient été réunies. On trouvera la raison de ce cumul dans l'obligation pour l'idiologue de percevoir les droits payés par les prêtres et les amendes, qu'ils doivent en cas de contravention aux règlements religieux. Cette double compétence se remarquera aussi dans les fonctions du premier subordonné de l'idiologue, l'ἐπίτροπος τῶν οὐσιακῶν, chargé, à la fois, d'une partie du domaine impérial et de la surveillance des temples et du clergé. Ce procurateur de rang équestre est un des nombreux

fonctionnaires de ce genre que nous rencontrons dans l'Égypte du IIe siècle. Au Ier siècle, les affranchis du prince avaient une grande part dans l'administration : sans doute ont-ils gardé beaucoup de leur importance au second. Mais peut-être aussi, selon une tendance générale depuis Hadrien, ont-ils été souvent remplacés par des chevaliers. Au IIe et au IIIe siècles les textes mentionnent beaucoup de procurateurs en Égypte : ainsi, à Alexandrie, celui du phare, qui est le directeur du port; ceux des greniers de l'annone : procurator Neaspoleos, Hermi; celui du mausolée d'Alexandre, et le procurator ducenarius a museo, qui n'est autre peut-être que l'épistate du Musée et que l'archidicaste. Les épistratèges sont aussi des procurateurs. Quant aux stratèges, ce sont généralement des Grecs. Au-dessous du stratège reparaît, à l'époque romaine, le nomarque avec des attributions financières spéciales. D'ailleurs, dans le nome, la toparchie, le bourg, les fonctionnaires sont, dans l'ensemble, ceux qui ont été nommés au chapitre précédent.

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE. LE COMMERCE.

On a l'impression que, sans complication inutile, la machine administrative a tous ses rouages et que le pays peut travailler dans la tranquillité. Une des sources de sa richesse, c'est naturellement le commerce, et, depuis le temps où des marchands saluaient, à Pouzzoles, Auguste comme le dieu qui leur avait rendu la sécurité du trafic, l'Empire n'a pas cessé d'y veiller. Sous les Flaviens, c'est vers Rome que convergent les routes commerciales. Sous les Antonins, les échanges se font beaucoup entre les provinces. Les *negotiatores* romains prennent part à ce mouvement, mais ce sont surtout les marchands provinciaux, et particulièrement les Orientaux, qui sont les plus actifs. Les profits vont principalement à la bourgeoisie des villes, arrivée au pouvoir avec les Flaviens. En Égypte, à la différence de ce qui se passait aux temps ptolémaïques, comme dans tout le reste de l'Empire, le commerce est libre : il est aux mains de ces bourgeois, et particulièrement des Alexandrins.



Les transports sont confiés à des corporations, auxquelles l'État accorde des privilèges et impose des charges, comme les *nauicularii* de l'annone, les nauclères fluviaux, les âniers et conducteurs de bêtes de somme. Les banques, autrefois monopolisées, sont maintenant, pour la plupart, des banques privées. Elles aident les entreprises et les transactions. L'Égypte est grande exportatrice. Si elle achète l'ambre, l'étain, les vins, les chevaux syriens, des vêtements, la poterie, des métaux, elle vend les produits de son industrie un peu partout dans le monde, en Italie, en Gaule, en Espagne, sur le Rhin, en Afrique, et jusque dans l'Inde. Ce sont surtout les verreries, l'orfèvrerie, le papier, les tissus de toile et de laine. Elle vend aussi les marchandises qu'elle fait venir d'Extrême-Orient et du Sud. Du côté de la Nubie, les marchands ne remontent guère au delà de Primis. Le commerce est surtout florissant avec le royaume d'Axoum, l'Arabie, la côte des Aromates. Il y a peut-être une douane romaine à Leuké Komé. L'expédition de Trajan chez les Nabatéens et la formation de la province d'Arabie ont eu certainement des raisons économiques.

C'est un souci des Empereurs d'aménager les routes, les côtes et les voies commerciales. En Italie, Ostie est en progrès, tandis que Pouzzoles est en décadence. C'est pourtant à Pouzzoles que continuent à affluer les navires venant de la Méditerranée Orientale, et particulièrement la flotte qui porte le blé de l'Égypte. Ce qui n'empêche pas qu'une figure symbolique d'Alexandrie soit sculptée sur une mosaïque d'Ostie, avec l'Afrique, la Sicile, l'Espagne, les trois autres greniers de l'Italie, et que les armateurs d'Alexandrie aient leur *statio* sur la place de l'annone. Les rivages sont munis de phares, à l'imitation de celui d'Alexandrie (phare de Taposiris), et, en Égypte même, les voies fluviales et les voies terrestres sont entretenues. Titus et Domitien nettoient le fleuve Agathodémon (branche Canopique du Nil?), le canal Philagrianos (canal de Schédia); Trajan remet en état le vieux canal de Néchao et de Ptolémée, qui, de la branche Pélusiaque, atteint Arsinoé-Clysma sur la mer Rouge (Kôm Kolzoum). De ce côté, Hadrien ouvre une voie qui, d'Antinooupolis, aboutit à un point inconnu sur le rivage, et unit, jusqu'à Bérénice, tous les ports de

cette mer. Des opérations de police, comme celle que mène un de ses officiers contre les Agriophages, assurent le trafic sur ces chemins. La via publica, de Coptos à Bérénice du Golfe immonde, est très fréquentée, comme le prouve, sous Domitien, la fameuse inscription, dite du tarif. Les mines de la région sont sous l'autorité du préfet (militaire) de Bérénice. L'arabarque (c'est-à-dire probablement le commandant des douaniers arabes, *ἀραβοτοξόται*) ou alabarque, surveille la région de la mer Rouge, lève les droits de douane et de transit.

### L'INDUSTRIE.

Comme le commerce, les Romains ont libéré l'industrie. Presque tous les monopoles d'État ont été supprimés ou relâchés, et c'est encore la bourgeoisie des villes qui profite le plus du renouveau d'activité industrielle. Les ateliers sont dans les métropoles. Ils sont quelquefois exploités par des *societates*, mais les liens qui unissent les sociétés sont assez lâches. Le plus souvent, c'est le régime du patronat. En tout cas, il ne faut pas parler d'organisation familiale du travail. Les objets mobiliers, que l'on trouve en si grand nombre, dans les kôms du Fayoum, par exemple, sont des objets achetés, et non pas fabriqués à la maison. Les ouvriers sont des esclaves, mais plus souvent des hommes libres. Il y a certainement encore des usines d'État, par exemple celle d'Alexandrie, où l'on sophistique l'encens, et dont le régime nous est décrit par Pline. Car l'Égypte importe cette résine et la travaille pour l'exportation. Outre les industries signalées plus haut, il faut citer les industries de luxe, l'orfèvrerie et les parfums.

### L'AGRICULTURE. ACCROISSEMENT DU DOMAINE IMPÉRIAL.

Naturellement, l'Égypte reste un pays agricole. Les Romains, qui lui demandent tous les ans 20 millions de modii de blé, — charge qui ne sera guère allégée quand, à partir du règne de Commode, l'Afrique contribuera, elle aussi, à l'annone (*Hist. Aug. Comm.*, 17,7) — ne pouvaient



se désintéresser de la fécondité du sol. Ils n'ont pas apporté beaucoup de perfectionnements techniques, à moins que ce ne soient eux qui aient introduit la sakkieh, ou roue à pots. Mais ils ont veillé avec soin à l'irrigation. On a même dit que c'était à peu près le seul service qu'ils aient rendu au pays. Les cultures sont très surveillées et le comogrammate en établit des états minutieux. D'ailleurs l'évolution commencée au Ier siècle se poursuit et la propriété privée s'est développée. Elle se concentre en peu de mains, et ce sont encore les bourgeois des villes qui sont les principaux propriétaires. Mais le domaine impérial s'est aussi accru. Peu à peu, les anciennes *οὐσίαι* sont absorbées par lui. Ce mouvement, commencé sous Claude et sous Néron, s'est accentué sous les Flaviens, qui, petits bourgeois italiens, ont eu besoin de se constituer une fortune. Ces terres forment la catégorie de la *γῆ οὐσιακή*, administrée par le procurateur que nous avons nommé. Un cadastre du village d'Hiéra Nésos (*P. Bouriant*, 42) sous Marc-Aurèle montre que sur le terroir de ce village, qui est de 12.600 aroures, 3700 aroures sont des terres privées, 3430, de la terre royale, le reste, 5470 aroures, provient d'anciennes *οὐσίαι*.

### LE VILLAGE.

Le fellah continue à vivre dans ses villages de boue et de briques crues. Sauf à quelques rares époques troublées, comme au temps de la guerre juive sous Trajan, et malgré les rixes de villages à villages, dont la violence sauvage indignait Juvénal, la vie y est généralement paisible. Avec leurs Anciens, le comogrammate pour représenter le fisc, l'archéphode pour maintenir l'ordre, ces villages, qui sont parfois des agglomérations importantes et qui contiennent généralement un grenier, une banque, un bureau de comptabilité, sont en somme bien administrés. Si le bon ordre était menacé, le centurion, ou simplement le *beneficiarius* (sous-officier) romain n'étaient pas loin. L'armée d'occupation, c'est-à-dire, depuis 109, l'unique II Traiana Fortis, des ailes et des cohortes auxiliaires, en tout 14.000 hommes, est bien concentrée dans les camps

voisins d'Alexandrie ou dans la forteresse de Babylone, mais elle envoie de petits détachements dans tout le pays. Ces militaires sont de moins en moins étrangers à la population. Au cours du IIe siècle, le recrutement devient de plus en plus local. En Égypte, plus tôt que dans le reste de l'Empire, l'armée se recrute même en partie parmi les enfants de troupe, les *ex castris;* mais en dehors de ces soldats nés dans les camps, les Flaviens ont commencé à enrôler surtout les éléments sortis de la bourgeoisie des villes, en écartant le prolétariat; puis, bien vite, on fait appel au paysan. Le soldat, qui est une manière de personnage dans le village, parle sans doute latin à l'exercice, mais avec la population, il parle sa langue maternelle, le grec ou même l'égyptien. Il vit souvent en concubinage avec des femmes du pays. Le mariage lui est interdit (*P. Cattaoui*), et les enfants des légionnaires restaient des bâtards, selon le droit romain, parce que leurs pères étaient des citoyens romains. Ceux des auxiliaires étaient dans une condition meilleure, car le droit égyptien leur permettait d'hériter. C'est sans doute pour atténuer cette différence choquante qu'une constitution d'Hadrien dispose que les enfants des légionnaires hériteront de leur père ab intestat, non pas en qualité de liberi, puisqu'ils ne sont pas légitimes, mais en qualité de cognats. La *bonorum possessio unde cognati* devra leur être accordée par le magistrat (*B. G. U.*, 140). Après leur service, 20 ans pour la légion, 25 ans pour les auxiliaires, les vétérans peuvent recevoir ou acheter des terres, et la cité romaine est souvent concédée aux auxiliaires, parfois à leurs femmes et à leurs enfants. Ces vétérans, peut-être avec les propriétaires des terres dites catéciques (anciens cléroi) qui procurent certains privilèges à leurs détenteurs, forment l'élite du village. Mais la condition du reste de la population rurale n'est pas changée.

### LES IMPÔTS ET LES CHARGES.

Cette condition est en général médiocre, ou même misérable, intermédiaire entre le servage et le fermage. C'est le fellah qui cultive les



terres impériales et celles des habitants de la ville. S'il ne l'accepte pas bénévolement, on lui impose le bail des terres domaniales et toutes les corvées — corvées de canaux, corvées de digues, corvées de transports et corvées nécessaires à assurer la culture du sol et les revenus de l'État. Quand des terres restent ou deviennent incultes, on les attribue, avec obligation de les cultiver, à des villages ou à des propriétaires (ἐπιμερισμός, ἐπιβολή). Enfin, sur tout le monde, mais surtout sur le paysan, pèse une fiscalité très lourde, dont le caractère n'est guère transformé depuis l'époque ptolémaïque. Les impôts sont innombrables. La capitation ou laographia porte sur tous les non-privilégiés de 14 à 60 ans, et au village il n'y a guère de privilégiés, sauf quelques prêtres. On a vu que la population était recensée tous les 14 ans. La terre, elle aussi, est sujette : le fermier des terres domaniales doit payer la rente en nature (1 artabe par aroure); le cultivateur des autres terres à céréales, l'impôt foncier (1 artabe, 1 artabe 1/2). Les taxes sont dues en général en argent pour les vignobles et les vergers (*géométria, apomoira, éparourion*) et à ce principal s'ajoutent les redevances supplémentaires (προσμετρούμενα, προσδιαγραφόμενα). Sans doute, on obtient des dégrèvements si le champ n'a pas été inondé, ou s'il l'a été trop, ou s'il a été emporté par le fleuve, et il faut, dans ces cas, une déclaration du contribuable. Si l'on ne fait pas la corvée de digue, cinq jours de travail au Fayoum ou un certain nombre de *naubia* ailleurs, on doit une taxe de remplacement, appelée, elle aussi, naubion (le naubion est la mesure des terres remuées; à l'époque romaine, il égale 3 coudées cubiques). On paie aussi pour les bestiaux (impôt calculé à tant par tête), pour les maisons (soit sur la propriété, soit sur le revenu). On paie pour la licence, si l'on exerce un métier ou un commerce. On paie pour les *couronnes*, don gratuit autrefois, obligatoire maintenant. On paie pour les fournitures à l'armée, en argent et en nature, blé, orge, vêtements, peaux, paille, et même quand ces réquisitions ne sont pas réclamées sans indemnité, comme pour le « blé acheté », le prix n'est certainement pas rémunérateur. Les réquisitions portent aussi sur les bêtes de somme pour les transports, sur les fournitures pour le passage des

fonctionnaires et des soldats. Ajoutons les impôts indirects, douanes, péages, taxes sur les mutations de propriété, et les impôts destinés à l'entretien de certaines institutions, comme les bains et les fontaines, ou de certaines fonctions, comme les gaffirs, enfin les subventions aux temples (*apomoira*, *didrachme* de Souchos). Quant aux villageois un peu plus aisés que les autres, ils étaient obligés de remplir les charges administratives : gardiens, Anciens, comogrammates, archéphodes, etc.

Cependant la bonne humeur égyptienne, aux époques prospères, résistait en partie à l'accablement qui aurait pu résulter de ces charges : le peuple se consolait dans le culte de ses dieux, qui provoquait des fêtes pour lesquelles on faisait venir de la ville des musiciens et des joyeuses, pour lesquelles on faisait venir de la ville des musiciens et des danseuses. Mais souvent aussi — plus souvent à mesure que nous avançons dans le temps — on fuyait devant les charges; on quittait son village propre (ἰδία), auquel la loi vous attachait cependant; on errait sur la «terre étrangère» (ἐπὶ ξένης), poursuivi par les agents de l'État, qui étaient, eux aussi, des particuliers, auxquels on avait pour un temps imposé ce service, ce *munus* ou *liturgie*, mais qui avaient un intérêt trop clair, en conséquence du principe de la responsabilité collective, à retenir les contribuables ou corvéables récalcitrants.

Certains souverains intelligents ont essayé de porter remède à ce fâcheux état de choses. Hadrien a tenté de mettre plus de justice dans les baux domaniaux et de fixer plus équitablement le taux de la ferme. Dès 117, il a voulu transformer une partie de la terre royale en possession privée par des baux à long terme, et c'est sans doute pour favoriser ces possesseurs fonciers créés par lui, qu'il leur accorde par un édit des délais dans le paiement de leurs redevances. Hadrien suivait en Égypte la même politique qu'en Afrique et ailleurs, favorable à ces humbles trop accablés. Mais il ne pouvait détruire la source du mal, le funeste système des charges (munera).



## LES VILLES.

On comprend que toute culture intellectuelle ait fui le village pour se réfugier dans la ville, où vivait cette bourgeoisie hellénique ou hellénisée, sur laquelle l'Empire voulait s'appuyer. Plus de gymnase ailleurs que dans les métropoles. Peut-être y avait-il au village quelques écoles dans le voisinage des temples, mais les écoliers oubliaient vite ce qu'ils avaient appris. Les illettrés sont innombrables. La ville, au contraire, imitait Alexandrie; avec les grands temples, on y trouvait le gymnase, qui en est le vrai centre, quelquefois même un théâtre. Là, à côté d'un prolétariat de petits artisans, qui n'ont guère plus de droits que les paysans, vivait le *démos*, formé d'individus de sang mêlé, mais de culture et de statut hellénique. Leurs privilèges ont été examinés par des commissions administratives, qui les ont mis à part des recensés «λαογραφούμενοι»; ce sont des «choisis» ἐπικεκριμένοι. Ce n'est pas une masse homogène, et les immunités ne sont pas les mêmes pour chaque catégorie. A l'égard de la capitation, par exemple, quelques-uns la paient à des taux réduits. Ainsi, à Hermoupolis ou à Oxyrhynchos, les métropolites qui ne paient que 12 drachmes. Au Fayoum, il y a un groupe à part de 6475 grecs; ce seraient des κάτοικοι, descendants des anciens colons de Ptolémée Philadelphe, et qui formeraient un «politeuma» privilégié. L'élite de cette aristocratie des métropoles est formée par les «gens du gymnase», titre qui indique l'éducation qu'ils ont reçue, et à laquelle on est admis par droit d'hérédité. Tous, ou presque tous, ont passé par l'éphébie : leurs titres à être éphèbes ont été vérifiés par une commission présidée par l'exégète. C'est l'opération de l'εἴσκρισις. Dans cette élite, se recrutent les archontes, qui administrent la ville; ce sont les mêmes qu'à Alexandrie : le gymnasiarque, chargé de l'entretien des gymnases; l'exégète, directeur de la municipalité, interprète des conditions de droit nécessaires pour faire partie de la classe des privilégiés; le cosmète, qui veille sur les éphèbes; l'euthéniarque, chargé du ravitaillement de la ville; l'agoranome, qui surveille les marchés et rédige les contrats; le grand prêtre, probablement des cultes impériaux.

Au moins dès la fin du IIe siècle, les archontes sont groupés en *κοινόν*, en collège, et ceux qui exercent la même magistrature forment un ordre ou *τάγμα*. Longtemps l'amour-propre municipal et le goût des dignités sera assez vivace pour susciter des candidats volontaires. Quel honneur d'avoir été désigné, sur la présentation des archontes en charge, devant le démos assemblé! Car c'est par cette sorte de cooptation que les archontes se recrutent. Quelle gloire surtout, une fois «nommé», d'avoir été couronné gymnasiarque par le stratège et de porter le bandeau et les chaussures blanches, insignes de la fonction! Oui! mais ces honneurs ne rapportent rien et entraînent à des dépenses considérables : dons d'entrée en fonctions (summa honoraria), frais de la charge et fournitures diverses, sans compter que c'est dans cette classe que l'on prend les fonctionnaires de l'État et qu'alors, pour un, deux, trois ans, souvent davantage, il faut abandonner ses affaires et sa ville pour aller remplir les devoirs d'un stratège, d'un basilicogrammate, d'un nomarque, d'un archiviste, ou les odieuses «liturgies» de percepteurs d'impôt. A la différence des Ptolémées, Rome n'a pas cherché à créer un corps de fonctionnaires spécialisés, vivant de leurs fonctions. Elle a développé un système, qui, dans l'Égypte ptolémaïque, existait déjà pour des postes secondaires. Dans l'intérêt tyrannique de l'État, elle arrache l'individu à ses occupations personnelles, à son activité productrice, sans réfléchir qu'elle tarit ainsi les sources de la fortune publique, et elle aggrave la ruine en faisant supporter les défaillances de celui qu'elle exploite par le groupe auquel il appartient, par ceux auxquels on a demandé de le désigner. A mesure que l'on avance dans le temps, le nombre des fonctions qui prennent le caractère d'une charge, d'un *munus,* augmente toujours; ce sont : dans le village, les charges d'anciens, de comogrammate, d'archephode; dans la toparchie, peut-être le toparque et le topogrammate; dans les villes, l'amphodogrammate (scribe de quartier) et le secrétaire de la ville, peut-être même le basilicogrammate. L'archontat est un honos, mais un honos qui disparaît sous l'onus. Ajoutons toutes les curatelles municipales, et souvent des fonctions d'État qui demanderaient une éducation technique : percepteurs de taxes (praktores), administrateurs des greniers publics (sitologues) ou des terres domaniales (épitérètes des *οὐσίαι*), surveillants de l'irrigation, archivistes des bibliothèques où sont conservées les pièces d'administration publique, ainsi que de celles où sont conservés depuis le début du IIe siècle les titres de propriété, sans oublier celle du Nanaion à Alexandrie, fondée par Hadrien. Ainsi, cette bourgeoisie privilégiée des villes, elle aussi, est asservie à ses devoirs envers l'État. Elle ploie sous le faix. La plainte se fait entendre dès le début du siècle. A la fin, elle devient poignante.



## LES CITÉS GRECQUES.

On connaît mal les cités grecques. Leur constitution est sans doute plus libérale. Antinooupolis a un sénat, vraisemblablement aussi Naucratis et Ptolémaïs. Les Empereurs l'ont toujours refusé à Alexandrie. Nous n'entendons parler nulle part d'*ἐκκλησία*, mais le peuple des citoyens doit connaître les mêmes *meetings* que le démos des métropoles. Ces villes grecques sont prospères. Alexandrie est la plus grande place commerciale de la Méditerranée. Elle est riche; c'est la seconde ville de l'Empire, avec des prétentions à être la première. Les ruines d'Antinooupolis, construite en damier, donnent l'impression d'une grande ville. Les habitants des cités ont des privilèges substantiels : ils sont exempts de beaucoup de charges dans les nomes. Ils ont l'avantage inestimable de pouvoir être faits directement citoyens de Rome, tandis que, pour les autres Grecs, la cité alexandrine est nécessaire, et que les Égyptiens purs peuvent à peine entrevoir cet honneur dans un rêve lointain. Pourtant les habitants des cités n'échappent pas à la tyrannie pesante de l'État, quand ce ne serait que parce qu'ils sont parfois choisis pour remplir des fonctions dans le nome.

## SINGULARITÉ DE L'ÉGYPTE.

Si nous essayons de nous représenter les sentiments de l'État romain à l'égard de l'Égypte, nous verrons qu'il l'a toujours tenue pour une terre

singulière. Elle est à part de l'Empire. Le système monétaire l'indique clairement, puisque la monnaie d'Empire, sauf l'or, n'a pas cours en Égypte, qu'elle a sa monnaie spéciale frappée à Alexandrie, son tétradrachme d'argent, égal au denier, et que la misère croissante fera d'un aloi toujours plus mauvais. Mais ce n'est pas là un signe d'indépendance. Bien au contraire, l'Égypte est sujette, et si Rome distingue quelques privilégiés, comme les citoyens des villes grecques (et encore a-t-elle mis beaucoup de temps avant d'admettre un homme d'Égypte au Sénat), elle donne aux métropoles des institutions municipales qui ne sont que l'ombre des institutions des autres villes grecques de son Empire, et elle tient le fellah pour un matériel humain, qu'elle est en droit d'exploiter.

## LES CULTES.

Par son originalité comme par son passé, l'Égypte n'en inspire pas moins aux Romains une certaine curiosité, curiosité d'abord dédaigneuse, mais qui se changera peu à peu en une sorte de sympathie, à mesure que, conquis aux religions orientales, ils se laisseront aller à l'étrange séduction des cultes égyptiens. Des dieux comme Sarapis et Isis auront vite fait de s'installer en Italie et d'y recueillir des fidèles. Il y a depuis longtemps dans tout le bassin de la Mediterranée des sanctuaires pour ces divinités égyptiennes. Caligula le premier construit officiellement un temple d'Isis à Rome. A Alexandrie, Sarapis reste le grand dieu de la ville, et des chevaliers romains, hauts fonctionnaires, font figurer le néocorat du grand Sarapis dans leur cursus honorum.

Mais c'étaient là des divinités, si l'on peut dire, facilement assimilables. Il y a en Égypte une multitude de dieux plus locaux, que les Romains tolèreront ou même adoreront. Il n'y a rien d'étonnant à les voir accepter le culte du Nil, et même associer à ce dieu une déesse de leur invention, Euthyneia, l'Annone, et l'on ne sera pas surpris s'ils adoptent les divinités restées égyptiennes sous leur voile grec, Horus-Apollon, Imhotep-Asclépios, par exemple. Mais d'autres ont gardé leur nom égyptien et leur forme animale; ainsi Thouéris, l'hippopotame, adorée à Oxyrhynchos, Triphis à Athribis, Aménébis dans l'oasis de Thèbes, et les crocodiles du Fayoum, et les dieux nubiens, Autnouphis à Pselcis, Mandoulis à Talmis etc. On trouve des Grecs et même des Romains parmi leurs dévots. Le culte des animaux sacrés a pris une importance croissante et devient plus familier aux maîtres du pays. Il ne manquera pas de théologiens pour l'expliquer par des symboles. Apis, qu'Auguste refusait de voir, est intronisé en présence de Titus. Trajan accepte de se faire représenter consultant le taureau prophétique de Montou à Médamoud. Bès, introduit depuis des millénaires dans la vallée du Nil, exercera par ses oracles une autorité grandissante, qui, bien plus tard, ira jusqu'à troubler l'Empereur Constance. D'autres dieux étrangers sont arrivés plus récemment. Quelques-uns gardent leur nom et leur figure originale : Héron, le dieu cavalier, qui a peut-être acompagné des clérouques thraces au IIIe siècle avant J.-C., Nana, qui vient de Syrie, Mithra, qui vient de Perse. Mais nous sommes toujours dans des époques de syncrétisme. Les divinités s'attirent. Les litanies trouvées à Oxyrhynchos montrent qu'Isis a été identifiée avec presque toutes les déesses du monde méditerranéen. C'est un seul dieu, disent les graffiti du temps, que Zeus, Hélios, Sarapis et Hermanoubis. Le pays met même sa marque sur des divinités grecques, dont il n'a changé ni le type ni les noms. Il adore Hélène et les Dioscures, et dans cette maternelle Égypte, terre des familles nombreuses, Hélène et les deux jumeaux sont comme les patrons des naissances gémellaires. On voit également des combinaisons surprenantes; c'est ainsi qu'à Antinooupolis, le héros Antinoüs, le favori d'Hadrien, ne devient pas seulement Osirantinoos, conformément aux idées égyptiennes, mais encore Bésantinoos.

Dans ce panthéon complexe, Rome introduit naturellement les divinités qui devaient rattacher plus intimement l'Égypte à l'Empire : Jupiter Capitolin, qui avait un temple à Arsinoé du Fayoum, et l'Empereur. Non seulement on voit, à la mode orientale, des Empereurs ou des impératrices assimilés de leur vivant à des divinités, Auguste à Zeus Éleuthérios, Néron à l'Agathodémon, Plotine à Aphrodite; mais encore les *diui* ont leurs

temples ou leurs chapelles dans toutes les métropoles et dans les cités. Les grands prêtres-archontes en sont probablement les desservants, et l'on a justement remarqué que, dans cette singulière Égypte, on a évité de créer un culte provincial de l'Empereur : ce culte est resté municipal. Rome se garde toujours ici de toute mesure qui pourrait réveiller l'esprit national. Le clergé égyptien est sous l'étroite surveillance du Grand Prêtre, qui est un fonctionnaire romain. C'est lui qui veille à la discipline, permet la circoncision pour les enfants des prêtres destinés au sacerdoce, maintient la hiérarchie. On trouve, dans les papyrus grecs, cinq degrés de prêtrise : les prophètes, les stolistes, les moschosphragistes, les ptéraphores, et les scribes sacrés; mais la variété des charges religieuses est infinie.

Au IIe siècle, ce serait donner une idée fausse de la vie religieuse en Égypte que d'omettre les Juifs et les Chrétiens. On a vu le rôle des premiers. Les Chrétiens apparaissent encore assez discrètement dans les documents du IIe siècle, mais il n'est pas douteux que le christianisme ne se soit introduit de bonne heure dans la vallée du Nil. Son histoire en Égypte sera racontée ailleurs.

### LA CULTURE INTELLECTUELLE.

Païens, juifs et chrétiens contribuent à l'éclat d'Alexandrie, qui reste encore une grande capitale de l'art et de la pensée. Certes, la culture intellectuelle n'y a plus la même vigueur originale qu'au temps des premiers Ptolémées, et là, comme dans le reste de l'Empire, on ne rencontre plus de génies créateurs. Alexandrie a conservé, pourtant, quelques-uns des traits qui ont fait sa gloire : c'est toujours une des patries de la science. Elle a encore ses mathématiciens, avec Ménélas, Sérénos d'Antinoé (fin du Ier siècle), Diophante, et, au IIIe siècle, Pappos; son grand astronome en la personne de Claude Ptolémée (né vers 128); ses grammairiens, dont les plus célèbres sont, au Ier siècle, Philoxène, Pamphile, Aristonicos, Théon, Apion l'antisémite que Josèphe combat; au IIe siècle, Ælius Théon et Apollonios Dyscole; ses poètes, bien artificiels, et qui préparent Nonnos



de Panopolis; ses romanciers — chose nouvelle! (le roman de Ninus, les Éthiopiques d'Héliodore); enfin, et surtout, son école philosophique. Le néo-platonisme commence avec Ammonios Saccas (vers 193), pour arriver bientôt à son apogée avec Plotin de Lycopolis (204-270), Porphyre (IIIe siècle) et Jamblique (IVe siècle). Pantène, Clément d'Alexandrie (IIe siècle) et Origène (185-254) dans le didascalée chrétien, ouvrent à la pensée un monde nouveau. Mais il faut bien malheureusement ajouter que la superstition des indigènes exerce une influence quelquefois sur les meilleurs esprits. La magie et l'astrologie continuent à exercer leurs ravages. Dès le Ier siècle, un préfet du temps de Néron, Claudius Balbillus, est un auteur d'ouvrages magiques.

L'art suit les voies tracées à l'époque ptolémaïque. On a beaucoup construit en Égypte à l'époque impériale. De l'architecture classique, il reste peu de choses, depuis que les monuments d'Antinooupolis ont disparu. L'architecture égyptienne a laissé quelques temples, et l'on ne refusera pas son admiration à la belle salle hypostyle de Dendérah. Ailleurs, les styles égyptien et romain se mêlent, comme à Alexandrie, dans les catacombes de Kôm el-Schugafa, mélange peu heureux, surtout pour la sculpture. Il y a dans nos musées quelques beaux bustes et d'intéressantes statues monumentales. Les célèbres portraits, qu'au Ier et au IIe siècles on mettait sur le cercueil des momies, donnent une idée plus favorable de la peinture. Mais tout cela est bien médiocre, à côté des œuvres qui nous viennent de grandes époques de l'art égyptien.

---

GALBA, OTHON, VITELLIUS (68-69). *Témoignages anciens.* — PLUTARQUE, *Galba*, *Othon;* TACITE, *Histoires*, I-III; SUÉTONE, *Galba*, *Othon*, *Vitellius;* DION CASSIUS, LXIV-LXV dans les abréviateurs byzantins.

*Principaux documents.* — Édit de Tiberius Julius Alexander; DITT., *O. G. I. S.*, II, 669; *I. G. R.*, I. 1263, *B. G. U.*, VII, 1563 (WILCKEN, *Zeitschr. Savignystiftung*, XLII (1921), p. 124).

VESPASIEN (69-79). *Témoignages anciens.* — JOSÈPHE, *Bell. Jud.*, V-VII; TACITE, *Histoires*, IV-V (du livre V, restent seulement les 25 premiers chapitres : événements

de 70); SUÉTONE, *Vespasien;* DION CASSIUS, LXVI-LXVII, dans les abrégés byzantins. Voir particulièrement TAC., *Hist.*, II, 79; SUÉT., *Vesp.*, 6; D. CASS., LXV, 9 (proclamation en Égypte); JOS., *Bell. Jud.*, IV, 10, 5 (605-621 Naber); TAC., *Hist.*, III, 48; IV, 81-82; SUÉT., *Vesp.*, 7; D. CASS., LXVI, 1-8 (Vespasien à Alexandrie); TAC., *Hist.*, V, 1-13; JOS., *B. J.*, IV, 11, 5 (656-663 Naber); SUÉT., *Titus*, 5 (siège de Jérusalem, Titus en Égypte); JOS., *B. J.*, VII, 10, 1-4 (407-437 Naber) (sicaires à Alexandrie; temple d'Onias).

*Principaux documents.* — *Lex de imperio Vespasiani*, P. F. GIRARD, *Textes de Droit romain*, 4e éd., p. 107. Inscriptions : *O. G. I. S.*, 670-671.

TITUS (79-81). *Témoignages anciens.* — SUÉTONE, *Titus;* DION CASSIUS, LXVI-LXVII (abréviateurs byzantins).

*Principaux documents.* — Inscriptions : DITT., *O. G. I. S.*, 672 = *I. G. R.*, 1098 (restauration du fleuve Agathodémon).

DOMITIEN (81-96). *Témoignages anciens.* — SUÉTONE, *Domitien;* D. CASS., LXVI-LXVII (abréviateurs byzantins); voir aussi JUVÉNAL, XV; cf. PLUTARQUE, *De Iside*, 72.

*Principaux documents.* — Inscriptions : DITT., *O. G. I. S.*, 673 = *I. G. R.*, 1099 (le fleuve Philagrianos); *I. G. R.*, 1287-1289. *Le tarif de Coptos*, DITT., *O. G. I. S.*, 674 = *I. G. R.*, 1183.

A partir du règne de NERVA (96-98), on ne trouve plus l'histoire générale de l'Empire au IIe et au IIIe siècle que dans de pauvres abréviateurs : AURELIUS VICTOR, *Cæsares;* RUFIUS FESTUS, *Breviarium de provinciis et victoriis;* EUTROPE, *Breviarium historiæ romanæ* (livres VIII-IX); un *épitomé* anonyme *de Cæsaribus*. Tous ces écrits sont de la seconde moitié du IVe siècle. OROSE, *Adversus paganos*, VII (Ve siècle). A partir du règne d'Hadrien, on a les biographies connues sous le nom d'*Histoire Auguste;* voir plus bas.

TRAJAN (98-117). *Témoignages anciens.* — PLINE, *Panégyrique de Trajan* (discours prononcé le 1er septembre 100). Correspondance avec Trajan. Pour l'Égypte, voir particulièrement PLINE, *Panég.*, 31-32 (la famine); D. CASSIUS, LXVIII, 32; EUSÈBE, *Hist. Eccl.*, IV, 2; JEAN DE NIKIOU, 72 (la révolte juive).

*Principaux documents.* — *I. G. R.*, I, 1148; 1175 et probablement *P. Oxy.*, 471 (préfecture de Vibius Maximus). *I. G. R.*, I, 1167 (Plotine, nouvelle Aphrodite). *P. Oxy.*, 1242 (le procès des juifs). Correspondance d'Apollonios, stratège d'Apollinopolis parva (Heptakomia), de la fin du règne de Trajan et du début de celui d'Hadrien : cf. G. VITELLI, *Atene e Roma*, VII, 1904, nos 64/65, col. 123; *P. Giessen*, 21-24; 27-41; *P. Baden*, 36. Cf. WILCKEN, *Chrest.*, 15 (= *P. Giessen*, 24); 16 (= *P. Brem.*, 40, éd. WILCKEN, *Abh. Sächs. Gess. Wiss.*, 1909, p. 794/5); 17 (= *P. Giessen*, 27); 18 (= *P. Giessen*, 41). Voir aussi *P. Oxy.*, 705, 1-53 (guerre juive). DITT., *O. G. I. S.*, 676, 677 (préfecture de M. Rutilius Lupus).



HADRIEN (117-138). *Témoignages anciens.* — A partir du règne d'Hadrien jusqu'à Carin et Numérien, recueil de biographies, connues sous le nom d'*Histoire Auguste*, œuvre collective, usant de matériaux authentiques et de documents faux. Elle se donne pour être écrite sous Dioclétien et Constantin, mais elle a été remaniée à la fin du IVe siècle. Les vies de Nerva et de Trajan sont perdues. On trouvera une bibliographie sur l'*Histoire Auguste*, dans E. ALBERTINI, *L'Empire Romain*, p. 185. DION CASSIUS, LXIX (dans les abréviateurs byzantins). Voir particulièrement : D. CASS., LXIX, 11; CASSIODORE, *Chroniques* (débuts du règne); *Hist. Aug.*, *Hadr.*, 12, 1 (troubles relatifs à l'Apis). *Hist. Aug.*, *Hadr.*, 14, 4; D. CASS., LXIX, 11 (voyage en Égypte); D. CASS., LXIX, 11, *Hist. Aug.*, 14, 5 (mort d'Antinoos, fondation d'Antinooupolis). *Hist. Aug.*, *Hadr.*, 20; PHILOSTR., *Vita Soph.*, I, 25, 5 (le musée).

*Principaux documents.* — *P. Giessen*, 3 (scénario pour la fête de l'avènement d'Hadrien).

*P. Giessen*, 4 = Wn, *Chrest.*, 351; *P. Bremen*, 34 = Wn, *Chrest.*, 352 (allusion aux édits sur les fermiers du domaine).

P. JOUGUET, *Revue des Études grecques*, XXXIII, 1920, p. 375 (édit d'Hadrien, 136); délais accordés aux cultivateurs pour le paiement des redevances; cf. V. MARTIN, *Raccolta Lumbroso*, p. 260 et H. HENNE, *B. I. F. A. O.*, XXX (1930), p. 153.

*P. Oxy.*, 34 (édit de T. Flavius Titianus sur les archives).

*I. G. R.*, *I.*, 1186, 1187, 1201; Wn, *Chrest.*, 412 (sur le voyage en Égypte).

DITT., *O. G. I. S.*, 679 (l'épistate du musée. L. Julius Vestinus).

DITT., *O. G. I. S.*, 700; *P. Rein.*, 49; *C. I. G. R.*, III, 4705 (= *I. G. R.*, 1143); *P. Lond.*, III, 1164 (p. 156); Wn, *Chrest.*, 26; 27. Inscription hiéroglyphique d'Antinoos à Rome (A. ERMAN, *Mitt. d. Kaiserl. deutsch. archäol. Instituts*, *Röm. Abt.*, XI (1896), p. 113) (Antinoos et Antinooupolis).

*B. G. U.*, 140 (epistula accordant la succession ab intestat à titre de cognats aux fils de légionnaires).

*B. G. U.*, I, 341; *P. Paris*, 68 et *P. Lond.*, I, p. 227 (procès de l'antisémite Paul).

DITT., *O. G. I. S.*, 678; 701 (mines et routes de la mer Rouge). *I. G. R.*, 1207 (les agriophages).

*B. G. U.*, 889 (la révolte juive).

Les monnaies du règne sont particulièrement intéressantes.

ANTONIN (138-161). *Témoignages anciens.* — *Hist. Aug.*, *Antonin.* DION CASSIUS, LXX est perdu et était déjà perdu quand les abrégés ont été rédigés. Voir particulièrement *Hist. Aug.*, *Ant.*, 5, 5 (troubles à Alexandrie). JEAN DE NIKIOU, 74. MALALAS, XI, p. 280 que l'on rapporte quelquefois au règne d'Antonin vise Caracalla (F. SCHELL, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Antoninus Pius*, *Hermès*, LXV (1930), p. 177).

*Principaux documents.* — Édit de Sempronius Liberalis (154), *B. G. U.*, 372 = W", *Chrest.*, 19.

DITT., *O. G. I. S.*, 702; 703; 704; 705; 706 :

Monnaies au phénix, allusion à la période sothiaque dont le renouvellement tomba sous le règne d'Antonin, DATTARI, pl. XXXII.

D'après certains savants le *Gnomôn de l'idiologue* serait de la fin du règne d'Antonin, TH. REINACH, *Un code fiscal de l'Égypte romaine*, Extrait de la *Nouvelle Revue historique de Droit français et étranger*, Paris 1920-1921. Cf. ci-dessous.

MARC-AURÈLE (161-180). *Témoignages anciens.* — *Hist. Aug.*, *Marc-Aurèle, Lucius Verus*, *Avidius Cassius.* DION CASSIUS, LXXI dans les abrégés byzantins, et encore n'ont-ils pu disposer de la première partie du livre, déjà perdue de leur temps. Voir particulièrement D. CASS., LXXI, 4; *Hist. Aug.*, *M. Aurel.*, 21 (révolte des Boucolia). D. CASS., LXXI, 22-23; *Hist. Aug.*, *M. Aurel.*, 24-25 (Avidus Cassius). D. CASS., LXXI, 28; *Hist. Aug.*, *Aurel.*, 26 (M. Aurèle à Alexandrie).

*Principaux documents.* — Le Gnomôn de l'idiologue, *B. G. U.*, V, 1210. Pour la date, voir J. CARCOPINO, *Le gnomôn de l'idiologue et son importance historique*, *Revue des Études anciennes*, t. XXIV, 1922, p. 101 et 211, particulièrement, p. 219 et suivantes.

*P. Bouriant*, 42 (cadastre d'Hiéranésos). DITT., *O. G. I. S.*, 707.

COMMODE (176-192). *Témoignages anciens.* — DION CASSIUS, LXXII (abréviateurs byzantins); *Hist. Aug.*, *Commode*; HÉRODIEN, I. A partir de Commode, nous avons l'histoire d'HÉRODIEN écrite au IIIe siècle.

*Principaux documents.* — Procès du gymnasiarque Appien, *P. Oxy.*, 33.

*P. Rylands*, 77 (important pour les magistratures municipales).

DITT., *O. G. I. S.*, 708.

# CHAPITRE X.

## L'ÉGYPTE AU IIIe SIÈCLE.

### 1. — LA DYNASTIE DES SÉVÈRES.

Au temps de Marc-Aurèle et de Commode, l'Empire, épuisé par la lutte incessante aux frontières, semble devoir chanceler, et, à la mort de Commode, un siècle de misères commence. Le dernier des Antonins, détesté de tous, sauf des soldats, est tué par un athlète, à l'instigation de son préfet du prétoire Æmilius Laetus, de son chambellan Eclectus et de sa concubine Marcia. L'honnête Pertinax (*Imp. Cæs. P. Helvius Pertinax Aug.*) ne peut régner que trois mois (1 janvier-28 mars 193); il périt sous les coups des prétoriens, dans une émeute fomentée par Laetus. Pour avoir la pourpre, il fallut l'acheter aux cohortes prétoriennes. Deux vieillards, Flavius Sulpicianus, beau-père de Pertinax, et Didius Julianus se la disputèrent. Didius Julianus l'emporta, qui promit le plus gros donativum. Mais dans le même moment, les légions de Pannonie proclamaient le légat de la province, L. Septimius Severus, et l'armée de Bretagne, son chef, Clodius Albinus, tandis que les légions syriennes donnaient l'Empire au gouverneur de Syrie, Pescennius Niger. C'était comme un retour de la crise de 68.

L'Égypte, qui avait reconnu Pertinax, ne semble pas avoir accepté Didius Julianus, car elle se rallia tout de suite à Pescennius Niger. Des guerres qui suivirent, Septime-Sévère allait sortir vainqueur. Mais l'Égypte ne prit qu'une faible part à la lutte. Elle se soumit, bien avant la défaite définitive de Niger, successivement battu à Cyzique, à Nicée et à Issos (194). Quand Clodius Albinus, à qui Sévère avait donné le titre de César, résolut de devenir son rival, elle attendit sans trouble la fin de ce conflit lointain, qui s'achevait dans les Gaules, en 196.

Sévère (*Imp. Cæs. L. Septimius Severus Pertinax Aug.*) redressa l'Empire et parvint à fonder une dynastie. Son fils, Septimius Bassianus, surnommé Caracalla (*Imp. Cæs. M. Aurelius Antoninus* ou *Severus Antoninus Aug.*), lui succéda d'abord, et continua la politique de son père (211-217). Il marchait contre les Parthes, quand il fut assassiné à Carrhes par un soldat. Le véritable auteur du meurtre, le préfet du prétoire, Macrin (*Imp. Cæs. M. Opellius Severus Macrinus Aug.*) ne garda le trône que quelques mois (217-218). A la mort de Caracalla, la veuve de Sévère, Julia Domna, s'était retirée à Émèse, sa patrie, avec ses deux filles, Mamæa et Soemias. Les soldats cantonnés en Syrie firent empereur le fils de Soemias, Varius Avitus Bassianus, prêtre du Soleil d'Émèse. Il reçut les noms officiels de M. Aurelius Antoninus Augustus, mais le peuple l'appelait du nom sémitique de son dieu Élagabal. C'est celui qui lui est resté, et qu'il a rendu fameux par ses débauches. Il mourut massacré par les prétoriens (222) et eut pour successeur son cousin, le fils de Mamæa, Sévère Alexandre (*Imp. Cæs. M. Aurelius Severus Alexander Aug.*, 222-223).

Malgré les crimes de Caracalla et les débauches d'Élagabal, l'Empire fait encore grande figure. Mais la décadence et les désastres se préparent. L'Égypte est entraînée dans le mouvement, plus vite peut-être encore que les autres provinces. La misère et le désordre y vont croissant. L'étouffante servitude qu'un étatisme oppresseur faisait régner sur tout le pays en est la principale cause. Les mesures prises par Sévère pour soulager le mal l'aggravèrent, parce qu'elles étaient entachées du même détestable esprit.

## 2. — RÉFORMES DE SEPTIME-SÉVÈRE. BOYΛAÍ EN ÉGYPTE.

### LES LITURGIES.

Après la défaite de Niger et la guerre parthique (199), il avait entrepris un voyage dans les provinces d'Orient. Il visita la Palestine et l'Égypte, curieux, comme Hadrien, des monuments et des traditions du pays. On a



la trace de son passage au colosse de Memnon, qu'il fit réparer et qui, depuis, perdit la voix. Il pardonna aux Alexandrins d'avoir soutenu Niger et apporta de grands changements dans l'administration des villes. Il donna un sénat aux Alexandrins, qui le demandaient depuis longtemps. Ils l'avaient réclamé en vain, peut-être déjà à Auguste, et certainement à Claude. Ils devaient alors d'autant plus le désirer que, depuis plus de soixante ans, Antinooupolis avait sa Βουλή ou curie. Les métropoles furent traitées comme Alexandrie, et depuis 199-200, les documents révèlent des Βουλαί dans toutes celles qu'ils nous font bien connaître. Cette réforme put satisfaire au début, et l'on put croire ou affecter de penser qu'elle était inspirée par un esprit libéral. La vraie raison est tout autre et se laisse deviner. En groupant en un seul corps tous ceux qui étaient aptes à remplir les charges et les honneurs, on en facilitait le recrutement par la responsabilité collective, que, selon un principe bien établi, l'on faisait peser sur les personnes et les biens de tous les curiales; ceux-ci paraissaient, par leur nombre et leur solidarité, garantir mieux l'État de tous les risques de défaillance. Peut-être même avait-on songé à soulager ainsi les contribuables, en associant leurs efforts. C'est le contraire qui se produisit. Ce sont maintenant les curies qui choisissent les archontes et les épimélètes, administrateurs de la ville, ainsi que presque tous les titulaires des fonctions d'État dans le nome, aussi bien ceux qui sont chargés d'une mission permanente, comme les véritables fonctionnaires, que ceux à qui l'on confie des missions temporaires, comme la surveillance des transports, la réquisition des fournitures pour le passage des troupes (et ces missions, les exigences du pouvoir vont aller les multipliant). Ces «liturges» sont pris le plus souvent dans la curie, quelquefois au dehors; mais, même alors, les risques des curiales ne sont pas atténués, car c'est un principe souvent rappelé, que les *nominatores* sont responsables de la gestion de ceux qu'ils ont nommés. On voit maintenant apparaître, pour l'administration des greniers publics et la perception des taxes en nature, les commissions de *décaprotes*, délégués par la curie, et qui remplacent les sitologues d'autrefois. La curie finit par avoir le souci de toute

l'administration du nome, tant civile que religieuse, car les prêtres et les temples sont aussi sous sa surveillance. Les malheureux curiales, c'est-à-dire la bourgeoisie des villes, ploient sous le faix des offices qu'ils remplissent et des responsabilités qu'ils encourent. Ils cherchent à se dérober de toutes les manières. Désignés pour des magistratures trop coûteuses, ils essaient de la procédure de la *cessio bonorum*, qui leur permet, dans certaines conditions, d'échanger leur fortune avec l'un de ceux qui les ont désignés, pour l'obliger à remplir la fonction à leur place. Mais l'État, les municipalités et les autres curiales traquent les récalcitrants. A ce jeu, les fortunes particulières s'évanouissent. L'activité productrice s'épuise. A la fin du siècle, c'est la stagnation. L'ancienne classe moyenne tend à disparaître. Ceux qui la remplaceront seront des enrichis sans scrupules, par la faveur et le profit des fonctions publiques qui ne sont pas des munera. Mais y en a-t-il dans le nome? On se demande si la charge du stratège, dont le rôle, naturellement, s'efface, mais qui reste néanmoins le surveillant et le collaborateur de la Βουλή et de ses présidents ou prytanes, n'était pas, ou n'était pas devenue une liturgie.

Dans le village même, tout est bien changé. Les Anciens ont disparu, ainsi que le comogrammate. L'administration est entre les mains de deux comarques, désignés par les habitants du bourg, et nommés par l'État. Mais puisque les habitants du bourg les désignent, ils encourent toute la responsabilité des *nominatores*. Ils sont ainsi accablés, d'autant plus que les exigences de l'État augmentent de jour en jour. Les réquisitions pour l'armée sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus fortes, les corvées de plus en plus lourdes, parce que la main de l'État s'étend partout. On revient par une voie détournée au monopole industriel, les artisans étant groupés en collèges sur lesquels l'autorité de l'État est de plus en plus grande, et, si elle leur donne des droits et des privilèges exclusifs, elle leur impose des obligations strictes, d'autant plus pesantes que peu à peu, au cours du siècle, on relève la tendance à lier héréditairement chacun à sa profession.



## 3. — LA DÉCADENCE ÉCONOMIQUE.

Ajoutez que les guerres continuelles ont ruiné l'Empire, vidé les caisses de l'État, paralysé partout le commerce et l'industrie. En Égypte, l'irrigation même est négligée, les terres en bordure du désert se dessèchent; au Fayoum, les villages de la périphérie se dépeuplent, et le sable du désert étend son manteau protecteur, comme s'il avait voulu nous conserver leurs ruines. Le mauvais aloi croissant de la monnaie, qui entraîne une hausse des salaires et des prix, peut nous servir à mesurer l'augmentation de la misère.

## 4. — RIVALITÉ DE LA VILLE ET DU VILLAGE.

Tous ces maux eussent été plus aisément supportés, si les diverses classes sociales s'étaient unies pour se soutenir. Mais au contraire, la rupture est complète entre la ville et les champs. Le contraste que l'on aperçoit entre eux au siècle précédent s'est encore accentué. Il se marque plus fortement qu'autrefois dans le langage. La langue officielle est toujours le grec, et même, à partir du temps des Sévères, qui, on le verra, protégeaient les paysans, les écoles de villages semblent s'être multipliées; et pourtant les monuments nous montrent qu'on y écrit de plus en plus mal le grec et que l'on parle le plus souvent la langue égyptienne; elle emprunte maintenant l'alphabet grec, et bientôt, surtout avec les progrès du christianisme qui ne dédaigne pas les petites gens et ne fait pas acception de races, on voit paraître les textes coptes. Plus simple que le démotique, cette écriture se répand et maintient la langue du pays. Entre le rustre «barbare» et le citadin hellénisé, la différence grandit. «Ne me prends pas pour un barbare égyptien», lit-on dans une lettre privée. Ce dédain entraînera la haine, car les représentants de la bourgeoisie n'apparaissent guère au village que pour réclamer leurs fermages, ou, ce qui est pis encore, pour exiger les redevances dues à l'État, imposer les réquisitions et les corvées.

Ce conflit s'aggrave, parce qu'il se conjugue avec un autre conflit, qui remplit le règne de Sévère et le IIIe siècle tout entier. Les Antonins n'avaient pas fait une grande place au Sénat, mais ils avaient affecté pour lui le plus grand respect; l'armée, dont ils étaient les chefs, était leur soutien, mais le système de l'adoption leur avait permis de régler leur succession sans l'intervention des soldats. Les Sévères, au contraire, qui veulent fonder une dynastie, gouverneront par l'armée et pour l'armée, contre l'aristocratie sénatoriale, portée à regretter l'adoption, qui eût pu lui rendre une influence dans le choix de l'Empereur. Toutes leurs faveurs seront donc pour les militaires. C'est par exemple, Septime-Sévère qui le premier permit le mariage des légionnaires, et sous son règne, comme sous celui de son fils, on voit se multiplier les colonies de vétérans. Soutenant les soldats, il doit soutenir les ruraux. Depuis le règne de Marc-Aurèle, c'est, en effet, on l'a vu, de plus en plus dans le milieu des paysans que les soldats se sont recrutés, et le recrutement est de plus en plus local. Que les Sévères n'aient pas été hostiles à l'idée de créer ainsi des armées provinciales, c'est ce qui est prouvé par la formation des *numeri*, ou corps de troupes levés dans les régions où ils doivent séjourner. L'armée d'Égypte, à la date où nous sommes, ne contient guère que des éléments égyptiens, fournis par la classe rurale du pays. Là comme ailleurs, la lutte entre paysans et citadins est celle des camps et des villes. Or, à partir des Sévères, non seulement le rôle de l'armée dans l'État grandit de jour en jour, mais les fonctions sont de plus en plus tenues par d'anciens militaires.

## 5. — LA CONSTITUTION ANTONINE.

La réforme de Sévère avait assimilé les institutions municipales de l'Égypte à celles des autres provinces. La constitution de Caracalla, connue sous le nom de *constitutio Antoniniana*, en 212, achève cette assimilation. Caracalla donne la *ciuitas romana* à tous les habitants de l'Empire, à l'exception des *déditices*, dit un papyrus de Giessen, où l'on a cru, peut-



être à tort, reconnaître le texte de la loi. Malheureusement, on discute sur la lecture et la portée de cette restriction. En Égypte, auraient été tenus pour déditices tous ceux qui, dans la population indigène, n'étaient pas hellénisés, — précisément l'élément rural; mais non pas absolument tous, car parmi les nouveaux citoyens, les Aurelii, on rencontre l'élite des habitants des villages. On a dit aussi que la mesure était dirigée contre la bourgeoisie des villes, puisque, par la *ciuitas romana*, beaucoup de personnes qui ne leur appartenaient pas étaient élevées aux mêmes droits. La question est très obscure. Mais il est certain que la constitution de Caracalla n'accomplissait pas une révolution; elle est la dernière d'une série de mesures qui ont incorporé dans la cité romaine les diverses classes de la population de l'Empire. Elle ne change pas grand'chose à la situation de fait qui existait de son temps. Elle n'atténue en rien les effets des inimitiés qui divisaient les diverses classes de la population.

## 6. — LA FIN DE LA DYNASTIE.

Faut-il voir un effet de l'hostilité entre les soldats et les bourgeois des villes dans les drames qui éclatèrent à Alexandrie au temps du voyage de Caracalla et au moment de l'avènement d'Élagabal? Caracalla, ami des soldats, fit massacrer les Alexandrins pour se venger de leurs sarcasmes. Ils l'appelaient le Gétique — allusion sanglante au meurtre de son frère Géta, qui avait régné avec lui et qu'il avait fait tuer. Plus tard, quand Élagabal fut proclamé, le préfet de Macrin, Julius Basilianus, supprima le courrier qui apportait la nouvelle. Mais celle-ci s'étant confirmée, ce fut dans la ville une bataille générale; on a supposé que les Alexandrins tenaient pour Macrin, tandis que les soldats soutenaient Élagabal, qui se donnait pour le fils de Caracalla. Julius Basilianus s'enfuit, et son second, Marius Secundus, le premier sénateur qui ait obtenu une fonction en Égypte, était massacré.

Alexandre Sévère voyagea peut-être en Égypte, et il essaya de soulager les misères en supprimant l'impôt de l'*aurum coronarium*. Mais Alexandre

Sévère, malgré sa bonne volonté, était aux mains des soldats. Il ne put empêcher les prétoriens de lui tuer son préfet du prétoire, l'illustre jurisconsulte Ulpien. L'historien Cassius Dion, plusieurs fois gouverneur de provinces, était obligé de se retirer dans ses terres pour échapper à la haine des soldats. Des mutineries militaires éclataient un peu partout. Alexandre Sévère était en train de combattre sur le Rhin, quand il tomba sous les coups de ses propres troupes, qui proclamèrent Maximin (*Imp. Cæs. C. Julius Verus Maximinus Aug.*, mars 235).

### 7. — L'ANARCHIE MILITAIRE.

Ainsi, aux troubles sociaux, à la misère économique, s'ajoutait une crise du pouvoir central. Les armées, maintenant, vont faire et défaire des Empereurs éphémères, et la période de l'histoire qui s'ouvre alors a été désignée justement par les historiens sous le nom d'anarchie militaire.

Maximin ne règne que quatre ans, qu'il passe aux frontières, et il essaie d'acheter les faveurs des soldats, en dépensant pour eux la plus grande partie des revenus publics. Il a naturellement contre lui la bourgeoisie des villes. On le vit bien en Afrique, où le gouverneur de la province, Gordien Ier le père, et son fils Gordien II, furent proclamés empereurs par les villes indignées de la fiscalité de Maximin. Ils furent battus et tués par le légat de la IIIe légion, gouverneur de Numidie. Mais le Sénat les avait reconnus, et il était trop compromis pour se soumettre à Maximin. Il proclama Pupien et Balbin, tandis que les prétoriens obligeaient le Sénat à leur adjoindre comme César le fils de Gordien II, Gordien III. Pupien marcha contre Maximin, qui fut tué par ses propres troupes devant Aquilée. Mais Pupien et Balbin furent, à leur tour, massacrés par les prétoriens et Gordien III proclamé empereur (*Imp. Cæs. M. Antonius Aug.*).

Avec son ministre Timésithée, il n'eut pas d'autre politique que ses prédécesseurs, défendre et maintenir les frontières menacées, et, comme on ne pouvait rien sans les soldats, force était bien de les flatter. Mais, pas plus que ses prédécesseurs, il ne put les satisfaire, et, lui aussi, il tomba



donc sous leurs coups. Philippe l'Arabe lui succéda (*Imp. Cæs. M. Julius Philippus Aug.*, 244-249). Mais déjà l'Empire se désagrégeait, car un peu partout on proclamait des Empereurs. L'Égypte semblait rester indifférente à ces changements de maîtres. Décius (*Imp. Cæs. C. Messius Quintus Decius Traianus Aug.*, 249-251), qui périt en combattant contre les Goths, a laissé plus de traces dans la vallée du Nil. De la persécution qu'il ordonna contre les chrétiens, on a des souvenirs dans les *libelli libellatici* ou certificats de sacrifices retrouvés sur les papyrus. Sous le règne de Décius, les Blémyes commencent à attaquer l'Égypte par le Sud : ce sont ces barbares auxquels on aura maintenant affaire, et, plus tard, ils obligeront Dioclétien à reporter la frontière de l'Égypte de Hiérasykaminos à Philé. S'ils sont ainsi menaçants, c'est que le royaume éthiopien de Méroé est affaibli et tend à se morceler. Le dernier roi qui aura régné sur l'ensemble du pays est des environs de 250. Il ne maintenait déjà plus à distance respectueuse les nomades du désert. Au contraire, les rois abyssins d'Axoum, enrichis par le commerce de l'Inde, font sentir leur influence dans la vallée du Haut Nil.

A Décius, succèdent Trébonien Galle (*Imp. Cæs. C. Vibius Trebonianus Gallus Aug.*, 251-253), puis Æmilien (*Imp. Cæs. M. Aemilius Aemilianus Aug.*, 253) sans qu'il y ait d'événement particulier à signaler pour l'Égypte (chronologie de la période, *P. Oxy*, 1476).

Valérien (*Imp. Cæs. P. Licinius Valerianus Aug.*) et son fils Gallien (*Imp. Cæs. P. Licinius Valerianus Egnatius Gallienus Aug.*) parvinrent à demeurer sur le trône une quinzaine d'années (253-268), au moins Gallien, car, en 260, Valérien fut fait prisonnier par Sapor, le roi des Perses, qui depuis 227 ont remplacé les Parthes dans la domination de l'Iran, et mourut après de longues années de captivité. Mais l'Empire se morcelait, l'Égypte allait éprouver les effets de ces divisions, et être elle-même entraînée dans la lutte.

La faiblesse du pouvoir central se manifeste lamentablement, et le prince est impuissant à défendre toutes les frontières attaquées et rompues par les barbares. Les provinces les plus menacées, désespérant du secours

efficace de Rome, proclament à l'envi chacune un Empereur pour la défendre. C'est ainsi qu'en Gaule, on voit se former l'Empire gaulois avec Postumus, et en Orient s'élever la puissance de Palmyre avec Odénath.

### 8. — PALMYRE ET L'ÉGYPTE.

La prospérité de Palmyre date du Ier siècle après J.-C. Elle profite des routes désertiques qui la relient à Petra, et par là à Aden, d'une part, et d'autre part aux ports de la côte syrienne, notamment à Gaza. Surtout elle communique avec Gerrha, où les flottes venant de l'Inde pouvaient déposer leurs marchandises, que ses caravaniers vont chercher pour les porter à Doura-Europos, et, par Doura, à Antioche, Tripoli ou Damas. Palmyre commande ainsi tout le réseau routier qui unit les côtes syriennes à l'Asie et à l'Inde. C'est, pour le commerce avec l'Orient, une concurrente d'Alexandrie. Au IIe et au IIIe siècles, des palmyréniens viennent même s'établir à Coptos et fréquenter les routes égyptiennes de la mer Rouge. Jusqu'au règne de Trajan, Palmyre avait été sous l'influence des Parthes. Trajan l'annexa à l'Empire. Le traité d'amitié, qu'Hadrien conclut avec les Parthes, fut des plus favorables pour cette République de marchands. Dans les luttes qui suivirent, Rome perdit Doura; mais les relations commerciales ne sont pas interrompues. Septime-Sévère donna à Palmyre le rang de colonie. Les princes palmyréniens siègent à la curie et revêtent les magistratures municipales, mais ils gardent sur leurs anciens sujets une influence héréditaire.

Or, à la date où nous sommes arrivés, Odénath venait de rendre un grand service à Gallien. Sapor avait envahi la Cappadoce et la Cilicie. Mais devant le procurateur M. Fulvius Macrianus, il avait battu en retraite. Odénath attaqua les Perses et leur fit subir de lourdes pertes. Cependant Macrianus, suivant un exemple alors si fréquent, avait proclamé empereurs ses deux fils Macrianus et Quietus, qui furent reconnus en Égypte. Les deux Macriani voulurent passer en Europe, mais ils furent battus et tués par Auréolus, le général de Gallien. Pendant ce temps, Odénath assiégeait Quietus dans Émèse et le faisait périr. Il devenait ainsi le potentat le plus puissant de l'Orient, et Gallien lui conférait le titre de duc.



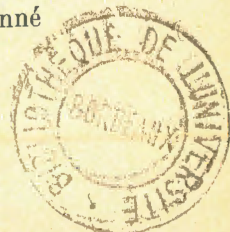
L'Égypte, à ce moment, reconnaissait Gallien. Mais bientôt Alexandrie voulut avoir son Empereur et proclama le préfet Æmilianus. On ignore quelles étaient ses relations avec Palmyre. Il préparait une guerre contre les Axoumites, quand il fut battu, fait prisonnier, et envoyé à Rome par le légat de Gallien, Théodotus. Les velléités d'indépendance n'avaient eu d'autre effet que de ruiner Alexandrie, dévastée par la guerre.

Gallien et Odénath moururent à peu près en même temps; Gallien tué par les soldats, tandis qu'il assiégeait dans Milan Auréolus, devenu son compétiteur; Odénath assassiné par un de ses parents. Zénobie, veuve d'Odénath, et son fils, Septimius Vaballath Athénodoros, se comportent comme des souverains. «Toutes les provinces orientales, y compris l'Égypte, gravitaient pour ainsi dire autour de Palmyre». Mais à Milan l'armée avait proclamé empereur Claude II (*Imp. Cæsar M. Aurelius Valerius Claudius Aug.*, 268).

### 9. — LES EMPEREURS ILLYRIENS.

Claude II (268-270) et ses successeurs, Aurélien et Probus, «les Empereurs illyriens», furent des princes énergiques et qui cherchèrent à reconstituer l'unité de l'Empire. Palmyre devait naturellement les préoccuper. Mais les attaques des Germains ou des Goths retenaient les Empereurs sur le Rhin ou le Danube. Il fallait ajourner les projets de restauration totale. Claude II ne fut pas reconnu en Gaule et Palmyre restait en fait indépendante. Zénobie gouvernait au nom de Claude, mais elle profitait de l'éloignement du maître pour conquérir l'Égypte. Un certain Probus la gouvernait pour Rome, quand les Palmyréniens furent appelés par l'égyptien Timagènes, et Zabdas, le général de Zénobie, battit Probus, qui se tua (269).

Cette domination palmyrénienne ne devait pas durer plus de trois ans. Claude II était mort de la peste à Sirmium et l'armée lui avait donné



pour successeur Aurélien (*Imp. Cæsar Domitius Aurelianus Aug.*), un «illyrien», comme Claude, comme lui décidé à rétablir son autorité partout, mais, comme lui aussi, retenu sur le Rhin et le Danube avant de pouvoir en finir avec l'Empire des Gaules et régler la question d'Orient. Dès qu'il fut libre, ce fut contre Zénobie qu'il se tourna (273). Il dégagea facilement l'Asie Mineure, battit les Palmyréniens en Syrie près d'Émèse, vint assiéger la reine dans Palmyre, qu'il enleva. Zénobie, qui avait vainement attendu le secours des Perses, tomba aux mains du vainqueur. On ignore le sort de Vaballath. Mais les conseillers de la reine, et, parmi eux, le philosophe Longin, l'auteur du fameux traité du Sublime, furent condamnés à mort. L'Égypte fut aussi de nouveau soumise. Cependant, en 272, Palmyre se révoltait, tandis qu'un riche négociant d'Alexandrie, nommé Firmus, dont les intérêts commerciaux étaient peut-être liés à ceux de la grande ville caravanière, maintenait l'Égypte en état de rébellion. Aurélien réduisit Palmyre à nouveau, puis passa lui-même en Égypte. Firmus, battu, était exécuté, la ville frappée de lourds impôts, le Brouchion détruit (272-273). Aurélien laissait à Probus le soin de pacifier l'Égypte. L'Empereur victorieux quittait l'Orient pour aller détruire l'Empire rival des Gaules (273). L'unité était rétablie, et Aurélien préparait d'autres expéditions en Asie, quand il mourut en Thrace, victime d'un complot (275).

Les soldats ne surent qui porter à l'Empire, et, après un interrègne, ils laissèrent les Sénateurs désigner l'un des leurs, le vieux consulaire Tacite (*Imp. Cæs. M. Claudius Tacitus Aug.*), qui se disait descendant du grand historien. Il périt au bout de quelques mois dans une sédition militaire en Cappadoce (276). Les troupes d'Asie Mineure proclamaient alors le préfet du prétoire, M. Annius Florianus, qui fut reconnu en Occident, quand ce Probus, qu'Aurélien avait laissé en Orient, fut salué empereur par les légions syriennes. Florianus et Probus marchèrent l'un contre l'autre et se rencontrèrent en Cilicie, où Florianus vaincu fut tué par ses soldats. L'Occident et le Sénat acceptèrent Probus (*Imp. Cæs. M. Aurelius Probus*, 276).

Probus passa les cinq années d'un règne laborieux (276-282) à courir



d'une frontière à l'autre, là où la pression des barbares — Burgondes, Alamans, Gépides et Goths — se faisait de jour en jour plus lourde. La Gaule était ravagée. Mais l'Orient n'était pas indemne. L'Empire était quelquefois traversé par des hordes, comme ces Francs, qui, établis en Thrace, partaient du Bosphore et, par mer, en franchissant les colonnes d'Hercule, regagnaient les bouches du Rhin.

En Asie Mineure, Probus eut à réduire les Isauriens. En Égypte, il eut à repousser les Blémyes, qui, au temps de la guerre contre Palmyre, avaient attaqué la frontière méridionale et s'avançaient maintenant jusqu'à Coptos et Ptolémaïs.

Probus, cependant, songeait à reprendre la guerre contre Sapor, et c'est en préparant ses troupes sur le Danube que ce chef sévère, et que les soldats trouvaient trop dur, périt dans une mutinerie (282). Son préfet du prétoire, Carus (*Imp. Cæs. Marcus Aurelius Carus Aug.*), qui lui succéda, associa à l'Empire ses deux fils, Carin et Numérien, et, laissant Carin à Rome, il marcha contre les Perses. Il mourut au cours d'une guerre heureuse, et Numérien fut assassiné à l'instigation de son beau-père, le préfet du prétoire Arrius Aper. Toutes ces tragédies n'intéressent l'Égypte que parce qu'elles préparent l'avènement de Dioclétien. Proclamé Auguste, cet officier de fortune, alors commandant des *protectores*, révéla le crime d'Aper, qu'il tua de sa main, et, marchant à la rencontre de Carin, qui ne voulait pas le reconnaître, le battit en Médie Supérieure. L'Empire avait trouvé un maître capable de mettre fin à l'anarchie.

## 10. — L'ÉPUISEMENT DE L'ÉGYPTE.

Mais tant d'ébranlements avaient ruiné les provinces et l'Égypte nous apparaît épuisée. Le régime de l'«anarchie militaire» continuait celui des Sévères, en l'aggravant. Avec le règne de Maximin, c'est la soldatesque qui partout triomphe. Les hauts fonctionnaires sont de moins en moins choisis dans l'aristocratie et la bourgeoisie des villes. Ce sont d'anciens officiers. Or, presque tous les officiers sont des officiers de fortune : les

Empereurs eux-mêmes sont le plus souvent sortis du rang. Et les rangs de l'armée se recrutent de plus en plus parmi les plus rustres. Bientôt, au moins à partir d'Aurélien, le service militaire sera considéré comme un impôt portant sur les grands propriétaires ou des groupements de contribuables, qui doivent fournir des conscrits pris parmi les paysans, ou payer une somme d'argent, l'*aurum tironicum*, avec lequel l'État se procure des soldats. Il est aisé d'imaginer de quels éléments pouvait être formée une armée pareille. Et c'est à ces soldats que vont toutes les faveurs. Les réquisitions pour l'armée se multiplient et pèsent, toujours plus lourdement, sur les villes et les villages, la bourgeoisie des villes étant occupée, à ses risques et périls, à exiger des paysans accablés les sommes ou les prestations demandées. Un groupe de papyrus du temps de Gallien nous permet de pénétrer dans la vie administrative d'Hermoupolis Magna, une des plus importantes métropoles de la Moyenne-Égypte. Les curiales, qui ont conservé la coquetterie de leur culture grecque, et qui citent parfois les poètes, sont absorbés dans leurs devoirs d'État. Encore, sous Gallien, Hermoupolis trouve-t-elle le moyen de réparer ses rues et de restaurer ses monuments, bien que l'Empereur soit obligé de lui envoyer un curateur pour mettre de l'ordre dans ses finances. A Oxyrhynchos, sous Aurélien, on voit que la curie doit pourvoir à toute l'administration du nome, les temples compris, que le plus clair de son temps se passe à désigner aux charges les plus diverses (or nous savons les risques que ces désignations font peser sur les *nominatores*) et à régler certaines contributions dues à l'État. Au village, la misère est encore plus grande. Nous avons déjà signalé l'irrigation négligée, les terres desséchées; au Fayoum, Soknopæonèse est déjà abandonnée de ses habitants, Théadelphie se meurt, faute d'eau. Ce sont des plaintes continuelles; on fuit devant les liturgies. Les prix et les salaires s'élèvent de plus en plus haut, parce que la monnaie est de plus en plus dépréciée. Au Ier siècle, le salaire journalier est de 5 ou 6 oboles; au IIe on peut calculer qu'il est aux environs de 8 oboles; sous les Sévères, d'une drachme 1/2 (à un poseur de briques). Le prix du blé, qui est de 10 ou 11 drachmes l'artabe sous Vespasien, s'élève au



commencement du règne de Dioclétien à 100 drachmes. A la même époque, on paie des ânes et des chevaux plusieurs talents d'argent. Aussi tend-on à revenir à l'économie naturelle. A cette misère matérielle répond l'appauvrissement de l'esprit. A lire les pièces et requêtes établies par les scribes des villages, on sent comme «un retour vers la pénombre d'une ignorance à demi barbare; si l'on trouve encore quelques pièces écrites d'une main experte et ferme de scribe professionnel — et qui, d'ailleurs, n'appartient pas au bourg — une sorte de torpeur semble envahir la main des autres, qui ne tracent plus que des lettres mal formées, ne conçoivent que des phrases sans consistance, et qui vont jusqu'à se tromper sur le nom même de leur bourg».

Plus encore qu'au temps d'Auguste, qu'au temps de Vespasien, qu'au temps des Sévères, l'Empire a besoin d'un vigoureux redressement, mais on se demande si la prospérité de l'Égypte, que ses maîtres ont presque toujours cyniquement exploitée, pourra jamais renaître.

---

PERTINAX. *Témoignages anciens.* — HÉRODIEN, II; *Hist. Aug., Pertinax.* DION CASSIUS, LXXIII (abréviateurs byzantins).

*Principaux documents.* — *B. G. U.*, 646 = Wn, *Chrest.*, 490 : Édit de Matennius Sabinus sur l'avènement de Pertinax. *B. G. U.*, 46 = MITTEIS, *Chrest.*, 112 (date).

LES SÉVÈRES ET MACRIN (193-235). *Témoignages anciens.* — HÉRODIEN, I-VI. *Histoire Auguste, Septime Sévère, Pescennius Niger, Clodius Albinus, Caracalla, Geta, Macrin, Diadumène, Élagabal, Sévère Alexandre.* DION CASSIUS, LXXIV-LXXX. L'ouvrage de DION CASSIUS finissait avec le règne de Sévère Alexandre. Il n'est dans cette partie connu que par les abréviateurs byzantins. Cependant il reste des fragments mutilés des livres LXXVIII et LXXIX.

Voir particulièrement D. CASS., LXXV, 13; *Hist. Aug., Sev.*, 16, 17 (visite de Sévère en Égypte, curie à Alexandrie). ZOSIME, I, 8; EUTROPE, VIII, 18 (Pescennius Niger). D. CASS., LXXVII, 22.3; *Hist. Aug., Carac.*, 6 (massacres des Alexandrins sous Caracalla); D. CASS., LXXVII, 23,2 (Égyptiens chassés d'Alexandrie sous Caracalla);

D. Cass., LXXVIII, 35 (troubles à Alexandrie, avènement d'Élagabal); D. Cass., LXXX, 2 (Epagathus préfet d'Égypte). *Hist. Aug.*, *Alex. Sev.*, 28, 7; Eusèbe, *Hist. Eccl.*, VI, 21 (Alexandre Sévère à Alexandrie. Origène). Hérodien, VI, 4, 7 (troupes d'Égypte à la guerre Perse).

*Principaux documents.* — Édit de Subatianus Aquila (206) : *P. Oxy.*, 1100. Édit de Baebius Juncinus; *P. Oxy.*, 1408 (entre 210-215, sous Septime Sévère ou Caracalla). Rescrit de Septime Sévère : *P. Oxy.*, 1405. Édits de Caracalla (212) : *P. Giessen* 40 = W[n], *Chrest.*, 377 (constitutio antoniniana?); *P. Oxy.*, 1406 (sur les curiales). L'édit attribué à Alexandre Sévère sur l'aurum Coronarium, *P. Fay.*, 20 est de Julien, Dessau, *Rev. Phil.*, XXV, 1901, p. 286. *C. P. R.*, 20 (Cessio bonorum).

Période de l'anarchie militaire (235-268). *Témoignages anciens.* — Pour Maximin, Balbin, Pupien, Gordien III, on a encore Hérodien, l. VIII, et l'*Histoire Auguste, Maximini duo, Gordiani tres, Maximus* (Pupien) et *Balbinus.* Pour Philippe l'Arabe (244-249), Decius (249-251), Trebonianus Gallus et son fils Volusianus (251-253) et Æmilianus (253), leurs vies sont perdues. Pour Valérien (252-260) et Gallien (263-268), *Histoire Auguste, Valeriani duo, Gallieni duo* (le texte de ces deux biographies est mutilé), *Tyranni triginta* (nom sottement donné par l'*Histoire Auguste* aux Empereurs provinciaux de cette époque).

Sur Philippe l'Arabe, Zosime, I, 20. Sur les persécutions de Dèce, Eusèbe, *Hist. Eccl.*, VI, 41, et sur les Blémyes à cette époque, *Chron. Pasch.*, p. 505 (Bonn). Sur Æmilianus, *Hist. Aug.*, *Gallien.*, 4; *Trig. Tyr.*, 22; Eusèbe, *Hist. Eccl.*, VII, 11.

*Principaux documents.* — *I. G. R.*, 1356 (lettre du stratège de l'Ombite et d'Éléphantine ordonnant de chasser tous les porcs du village de Talmis, sous Philippe l'Arabe). *Libelli libellatici* cf. *P. Oxy.*, 1464 introd.

Lettre du stratège de l'Oxyrhynchite sur les banques : *P. Oxy.*, 1411 (sous Macrien et Quietus).

*Corpus papyrorum Hermopolitanorum* (administration d'Hermoupolis sous Gallien).

C. Wessely, *Studien zur Palaeographie und Papyruskunde*, III.

Les Empereurs illyriens (268-284). *Témoignages anciens.* — *Histoire Auguste, Claude, Aurélien, Tacite, Probus, Firmus, Saturninus, Proculus et Bonosus, Carus, Carin, Numerien.*

Voir particulièrement *Hist. Aug.*, *Claud*, 11, Zosime, I, 44 (Claude II), Amm. Marcell., XXII, Eusèbe, *Hist. Eccl.*, VII, 32 : Zosime, I, 50-62 (guerre d'Aurélien contre Palmyre). *Hist. Aug.*, *Aurel.*, 32; *Firmus* 3 (sur Firmus). *Hist. Aug.*, *Probus*, 17; Zosime, I, 71 (les Blémyes sous Probus). *Hist. Aug.*, *Probus*, 9 (travaux de Probus en Égypte).



Pour la chronologie de cette époque, voir l'horoscope *P. Oxy.*, 1476. Cf. A. Stein, *Archiv*, VII, p. 30.

*Principaux documents.* — *P. Oxy.*, 1412-1419 (le Sénat d'Oxyrhynchos à la fin du III[e] et au commencement du IV[e] siècle). *P. Théad.* (les villages à la fin du III[e] siècle).

Inscription de Bengazi, *Sammelbuch*, II, 6026 où Πρόβος ὁ διατάκτης Αἰγύπτου est nommé, sans doute le général Probus sous Claude II (et non Probatus *Hist. Aug.*, *Claude*, 11, 2).

# PRINCIPAUX OUVRAGES À CONSULTER.

La présente bibliographie ne vise pas à être complète. Des travaux souvent très importants ne sont pas cités, quand le lecteur peut y être renvoyé par des ouvrages plus récents. Un pareil parti comporte quelque arbitraire. Aussi doit-il être bien entendu que l'omission d'un livre ou d'un article n'implique pas un jugement défavorable sur sa valeur. Je tiens à reconnaître ici ce que je dois aux admirables Bibliographies de la *Cambridge Ancient History*. J'y ai puisé beaucoup de renseignements et je me suis inspiré de leur méthode.

La plupart des auteurs cités ici verront que dans les pages du *Précis* j'ai largement profité de leurs recherches et souvent repris leurs idées. Le plan de l'ouvrage ne comportait pas de référence pour ces emprunts inévitables et il me serait d'ailleurs bien impossible de les signaler tous. Nul mieux que celui qui entreprend d'écrire un aperçu aussi résumé et aussi général ne sent que la reconstitution historique du passé est une œuvre collective. Que l'on me permette seulement de constater que la Bonne Fortune a voulu que le livre de M. Rostovtzeff, *Gesellschaft und Wirtschaft..*, si riche de faits nouveaux et de vues originales, ait paru avant ce manuel et d'exprimer ma reconnaissance à mon camarade et ami Victor Chapot, qui m'a donné le grand avantage de lire en manuscrit, sur l'Égypte romaine, les chapitres qu'il destine au tome III de l'*Histoire de la Nation Égyptienne* publiée par Gabriel Hanotaux, sous les auspices de S. M. Le Roi Fouad Ier.

# L'ÉGYPTE GRÉCO-ROMAINE.

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.

### I. — SOURCES.

Les «sources littéraires» sont indiquées dans les notes particulières à chaque chapitre.

#### DOCUMENTS.

#### INSCRIPTIONS.

#### CORPUS.

A. Bœckh et J. Franz, *Corpus inscriptionum græcarum*, t. III, in-4°, Berlin, 1869 (*C. I. Gr.*).

*Inscriptiones græcæ editæ consilio et auctoritate Academiæ regiæ Borussicæ*, in-4°, Berlin, depuis 1873, particulièrement les volumes XI, XII, XIII (*Délos, les îles, la Crète*). Le tome relatif aux inscriptions d'Égypte n'est pas prévu (*I. G.*).

*Corpus inscriptionum Latinarum consilio et auctoritate Academiæ litterarum Borussicæ editum*, in-4°, t. III, Berlin (1869) et les suppléments (1889-1893-1902) (*C. I. L.*).

*Ephemeris epigraphica*, in-8°, Berlin, particulièrement le tome VII.

#### RECUEILS GÉNÉRAUX OU D'INSCRIPTIONS D'AUTRE PROVENANCE QUE L'ÉGYPTE.

E. Bourguet et G. Colin, *Épigraphie*, dans Th. Homolle, *Fouilles de Delphes*, in-4°, Paris, 1910-1913.

G. Dittenberger, *Sylloge inscriptionum græcarum*, 3e éd., 4 vol. in-8°, Leipzig, 1915-1924 (*Syll.*).

—— *Orientis græcæ inscriptiones selectæ*, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1903, 1905 (*O. G. I. S.*).

F. Durrbach, *Inscriptions de Délos, Comptes des Hiéropes* (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, fonds d'Épigraphie grecque, fondation du Duc de Loubat), 2 fascicules in-4°, Paris.

—— *Choix d'inscriptions de Délos*, in-4°, Paris, 1921-1923.

S. Ferri, *Alcuni iscrizioni di Cirene* (dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin, in-4°, 1926, n° 5).



M. Fraenkel, E. Fabricius, G. Schuchardt, *Die Inschriften von Pergamon*, in-4°, Berlin, 1890-1895.

Fr. Hiller von Gærtringen, *Inschriften von Priene*, in-4°, Berlin, 1906.

G. Kawerau und A. Rehm, *Das Delphinion in Milet*, dans Th. Wiegand, *Milet*, III, in-4°, Berlin, 1914.

O. Kern, *Die Inschriften von Magnesia am Meandros*, in-4°, Berlin, 1900.

Ch. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, in-8°, Bruxelles, 1900.

#### INSCRIPTIONS PROVENANT D'ÉGYPTE.

E. Breccia, *Iscrizioni greche e latine*, dans le *Catalogue général des antiquités du Musée d'Alexandrie*, in-4°, Le Caire, 1911.

G. Dittenberger, *O. G. I. S.*, cf. ci-dessus.

Letronne, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, 2 vol. in-4° et un atlas, Paris, 1842, 1848.

J. Grafton Milne, *Greek Inscriptions*, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, in-4°, Le Caire, 1905.

M. L. Strack, *Die Dynastie der Ptolemäer*, in-8°, Leipzig, 1897 (important appendice épigraphique).

Ces recueils sont complétés par les Bulletins et recueils suivants : *Bulletins épigraphiques* de l'*Archiv f. Papyrusforschung* (cf. plus bas, *Revues*).

F. Preisigke, *Sammelbuch griechischer Urkunden aus Aegypten*, t. I (1915), t. II (1918-1920), continué par Bilabel, t. III (1926), t. IV (1931), in-8°, Heidelberg (*S. B.*).

*Supplementum epigraphicum græcum*, *adjuventibus*, P. Roussel, A. Salac, M. N. Tod, E. Ziebarth, *redigendum curavit*, J. J. E. Hondius, in-8°, Leyde, paraît depuis 1923.

Consulter d'une manière générale le *Bulletin épigraphique* de la *Revue des Études grecques* (E. Bourguet, A. J. Reinach, Pierre Roussel, et autres) et celui de M. N. Tod dans le *Journal of Egyptian Archæology*.

#### PAPYRUS.

La liste des recueils de Papyrus grecs et latins est donnée, complète à la date, dans : *Archiv für Papyrusforschung*, t. I, p. 25 (par U. Wilcken).

W. Schubart, *Einführung in die Papyruskunde*, p. 489.

*The Cambridge Ancient History*, t. VII, p. 889; t. VIII, p. 733.

A compléter avec les *Papyrusurkunden*, de U. Wilcken, paraissant régulièrement dans l'*Archiv f. Papyrusforschung*. Ajouter les recueils récemment parus :

*P. Achm.* — Paul Collart, *Les papyrus d'Achmim à la Bibliothèque Nationale de Paris*,

dans *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. XXXI, 1931, p. 35 et suivantes.

*P. Bouriant.* — Paul COLLART, *Les papyrus Bouriant*, in-4°, Paris, 1926.

*P. Osloenses*, fasc. 1, *Magical Papyri*, by S. EITREM, Oslo, 1925; fasc. 2, *Documents*, by S. EITREM et LEIV AMUNDSEN.

*P. Enteuxeis*, I. — O. GUÉRAUD, Ἐντεύξεις, in-4°, Le Caire, 1930-1931 (*Société royale égyptienne de Papyrologie, Textes et Documents*, I).

*P. Zenon-Michigan.* — C. C. EDGAR, *Zenon Papyri in the University of Michigan Collections*, in-4°, Ann Arbor, Michigan, 1931.

*Bulletins papyrologiques* de S. DE RICCI, dans la *Revue des Études grecques*, et de H. I. BELL, dans le *Journal of Egyptian Archæology*, et pour la papyrologie juridique ceux de la *Zeitschrift der Savignystiftung für Rechtsgeschichte* (L. MITTEIS et P. M. MEYER).

### OSTRACA.

A. H. GARDINER, H. THOMPSON, J. Grafton MILNE, *Theban Ostraca*, in-4°, Oxford, 1913.

F. PREISIGKE, *Die Prinz Joachim Ostraca*, in-8°, Strasbourg.

J. G. TAIT, *Greek Ostraca in the Bodleian Library at Oxford and various others Collections*, in-8°, Oxford, 1929 (cf. ROSTOVTZEFF dans *Gnomon*, VII, 1931, p. 21).

P. VIERECK, *Griechische u. griechisch-demotische Ostraka der Universitäts- und Landbibliothek zu Strassburg im Elsass*, in-8°, Berlin, 1923.

U. WILCKEN, *Griechische Ostraka aus Aegypten u. Nubien*, 2 vol. in-8°, Berlin, 1899.

Pour les papyrus et ostraca dispersés dans divers recueils, PREISIGKE-BILABEL, *Sammelbuch* (voir ci-dessus).

### MONNAIES.

G. DATTARI, *Nummi Augustorum Alexandrini*, in-4°, Le Caire, 1901.

R. STUART POOLE, *Catalogue of the Coins of Alexandria and the Nomes*, in-8°, Londres, 1892.

J. SVORONOS, Τὰ νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων, 4 vol. in-4°, Athènes, 1904-1908.



## II. — LIVRES, MÉMOIRES, ARTICLES.

### OUVRAGES GÉNÉRAUX.

A. DEISSMANN, *Licht vom Osten*, éd. 4, in-8°, Tubingue, 1923.

G. LUMBROSO, *L'Egitto dei Greci e dei Romani*, in-12, Rome, 1895.

W. SCHUBART, *Aegypten vom Alexander d. Grossen bis auf Mohammed*, in-8°, Berlin, 1922.

### MANUELS DE PAPYROLOGIE.

P. M. MEYER, *Juristische Papyri*, in-8°, Berlin, 1920 (recueil de papyrus juridiques classés et commentés).

L. MITTEIS und U. WILCKEN, *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde*, 4 vol. in-8°, Leipzig-Berlin, 1912.

W. SCHUBART, *Einführung in die Papyruskunde*, in-8°, Berlin, 1918.

Voir Paul COLLOMP, *La Papyrologie* (*initiation, méthodes, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg*), in-8°, Strasbourg, 1927.

### DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES.

Ch. DAREMBERG, E. SAGLIO, E. POTTIER, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 5 tomes en 9 volumes, in-4°, Paris, 1877-1919.

PAULY-WISSOWA, W. KROLL, K. WITTE, *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, in-8°, Stuttgart, paraît depuis 1893.

### PRINCIPALES REVUES.

Il est impossible de dresser ici une liste de toutes les revues contenant des articles intéressant l'histoire de l'Égypte gréco-romaine. Voici celles qui lui sont particulièrement consacrées :

*Ægyptus.*

*Annales du Service des Antiquités de l'Égypte.*

*Archiv für Papyrusforschung* (*Arch. Pap.*).

*Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire* (*B. I. F. A. O.*).

*Bulletin de la Société d'Archéologie d'Alexandrie.*

*Études de Papyrologie* (publiées par la Société royale égyptienne de Papyrologie).

*Journal of Egyptian Archæology* (*J. E. A.*).

*Mitteilungen des deutschen Institutes für ägyptische Altertumskunde in Kairo.*
*Revue de l'Égypte ancienne.*
*Revue d'Égyptologie.*
*Studi della Scuola papirologica* (R. Accademia scientifico-letteraria in Milano).
*Studien zur Palæographie und Papyruskunde* de C. Wessely.
*Zeitschrift für ägyptische Sprache.*

## BIBLIOGRAPHIE DE L'ÉGYPTE GRECQUE.

### I. — OUVRAGES GÉNÉRAUX.

#### HISTOIRES GÉNÉRALES DE L'HELLÉNISME.

K. J. Beloch, *Griechische Geschichte*, 2ᵉ éd., t. IV, in-8°, Berlin-Leipzig, 1925-1927.
E. Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité*, t. III, in-8°, Paris, 1914.
S. A. Cook, F. E. Adcock, M. P. Charlesworth, *The Cambridge Ancient History*, t. VII, in-8°, Cambridge, 1928; t. VIII, *ibid.*, 1930.
J. G. Droysen, *Geschichte des Hellenismus*, in-8°, Gotha, 1876.
W. S. Fergusson, *Greek Imperialism*, Londres et New-York, 1913.
M. Holleaux, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au IIIᵉ siècle avant J.-C.*, in-8°, Paris, 1921.
P. Jouguet, *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient*, in-8°, Paris, 1926.
J. Kaerst, *Geschichte des Hellenismus*, 2ᵉ éd., t. I et II, in-8°, Leipzig, 1917, 1926.
B. Niese, *Geschichte der Griechischen und Makedonischen Staaten*, 3 vol. in-8°, Gotha, 1893-1903.
A. J. Reinach, *L'hellénisation du monde antique*, in-8°, Paris, 1914.
Pierre Roussel, *La Grèce et l'Orient des guerres médiques à la conquête romaine*, in-8°, Paris, 1928 (Peuples et civilisations).
W. W. Tarn, *Hellenistic Civilisation*, in-8°, Londres, 1927.

#### HISTOIRES PARTICULIÈRES DES ROYAUMES HELLÉNISTIQUES DES PAYS ORIENTAUX ET DE ROME.

E. R. Bevan, *The House of Seleucus*, 2 vol. in-8°, Londres, 1902.
A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, 2 vol. in-8°, Paris, 1913.
G. Cardinali, *Il regno di Pergamo*, in-8°, Turin, 1906.
W. S. Fergusson, *Hellenistic Athens*, Londres, 1911.



L. Homo, *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain*, in-8°, Paris, 1925.
A. Kammerer, *Petra et la Nabatène*, 2 vol. in-8°, Paris, 1929.
P. M. J. Lagrange, *Le Judaïsme avant J.-C.*, in-8°, Paris, 1931.
A. Piganiol, *La Conquête Romaine*, in-8°, Paris, 1927 (Peuples et Civilisations).
G. de Sanctis, *Storia dei Romani*, I-IV, in-8°, Turin, 1907-1923.
E. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 4ᵉ éd., 3 vol. in-4°, 1901, 1907, 1909.

#### ÉGYPTE PTOLÉMAÏQUE.

H. I. Bell, *Hellenic Culture in Egypt*, *J. E. A.*, VIII, 1922, p. 139.
E. R. Bevan and J. P. Mahaffy, *A History of Egypt under the Ptolemaic Dynasty*, in-8°, Londres, 1927.
A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, 4 vol. in-8°, Paris, 1903-1907.

#### CHRONOLOGIE ET CALENDRIER.

K. J. Beloch, *Zur Chronologie der ersten Ptolemäer*, *Arch. Pap.*, VII, 1924, p. 161.
E. Cavaignac, *La chronologie égyptienne au IIIᵉ siècle avant J.-C.*, *Bull. Corr. Hell.*, XXXVIII, 1914, p. 1.
—— *Le calendrier ptolémaïque sous Philadelphe et Évergète*, *Revue Belge de philologie et d'histoire*, II, 1923, p. 447.
C. C. Edgar, *On the Dating of Early Ptolemaic Papyri*, *Annales du Service des Antiquités*, XVII, 1917, p. 209.
—— *A Further Note on Early Ptolemaic Chronology*, *ibid.*, XVIII, 1918, p. 58.
—— *A Chronological Problem*, *Recueil Champollion*, p. 119, in-8°, Paris, 1922.
A. Ferrabino, *La cronologia dei primi Tolomei*, *Atti Acc. Torino*, LI, 1915-1916, p. 343.
B. P. Grenfell, A. S. Hunt, *Hibeh Papyri*, t. I, app.
J. Lesquier, *Les nouvelles études sur le calendrier ptolémaïque*, *Revue Égyptologique*, n. s., II, 1920, p. 128.
Ernst Meyer, *Untersuchungen zur Chronologie der ersten Ptolemäer auf Grund der Papyri*, 2ᵉ *Beiheft zum Arch. Pap.*, 1925.
J. G. Smyly, *The Revenue Years of Philadelphus, Euergetes and Philopator*, *Hermathena*, XXXII, 1906, p. 36.

## II. — OUVRAGES SPÉCIAUX.

### INTRODUCTION. ALEXANDRE EN ÉGYPTE.

Voir les histoires générales de l'hellénisme et les histoires spéciales de l'Égypte.

H. Berve, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage*, 2 vol. in-8°, Munich, 1926.
D. Cohen, *Alexander de groote en Egypte, Tidschrift voor Geschiedenis*, II, 17, 1, p. 225.
V. Ehrenberg, *Alexander und Ägypten, Beiheft zum «Alten Orient»*, VII.
B. A. van Groningen, *A propos de la fondation d'Alexandrie, Raccolta Lumbroso*, p. 200-211.
G. Maspero, *Comment Alexandre devint dieu en Égypte* (*Bibliothèque Égyptologique*, XXVIII, in-8°, Paris, 1912).
G. Radet, *Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre* (Extrait de la *Revue des Études anciennes*), in-8°, Bordeaux, 1925.
—— *Alexandre le Grand*, in-8°, Paris, 1931.
U. Wilcken, *Alexanderzug in die Oase Siwa, Sitzungsb. der Preussischen Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Kl.*, 1928, p. 576; 1930, p. 159.
—— *Alexander der Grosse*, Leipzig, 1931.

### CHAPITRE I. — PTOLÉMÉE Ier SÔTER,

### LA FONDATION DE LA PUISSANCE PTOLÉMAÏQUE.

G. Corradi, *Studi ellenistici*, in-8°, Turin, 1929.
M. Fritze, *Die ersten Ptolemäer und Griechenland*, in-8°, Halle, 1917.
Hünerwadel, *Forschungen zur Geschichte des Königs Lysimachos*, in-8°, Leipzig, 1900.
N. Kolbe, *Die griechische Politik der ersten Ptolemäer, Hermes*, LI, 1916.
G. B. Possenti, *Il Re Lisimaco di Tracia*, Turin-Rome-Milan-Florence-Naples, 1901.
R. Schubart, *Geschichte des Pyrrhus*, in-8°, Kœnigsberg, 1894.
W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, in-8°, Oxford, 1913.
A. Vezin, *Eumenes von Kardia*, in-8°, Munster, 1907.



### CHAPITRE II. — L'EMPIRE DE L'ÉGYPTE AU IIIe SIÈCLE.

### GUERRES SYRIENNES ET MACÉDONIENNES.

Bettingen, *König Antigonos Doson von Makedonia*, in-8°, Iéna, 1912.
G. Cardinali, *Della terza guerra Siriaca e della guerra fraterna, Riv. di filol.*, XXXI, 1903, p. 431.
—— *Ancora intorno a la terza guerra Siriaca, Riv. stor. ant.*, X, 1906, p. 50.
D. Cohen, *De magistratibus Ægyptiis externas Lagidarum regni provincias administrantibus*, La Haye.
V. Constanzi, *La battaglia di Andro, Riv. fil.*, XXXVII, 1909, p. 516.
—— *Il dominio egiziano nelle Cicladi sotto Tolomeo Filopatore, Klio*, XI, 1911, p. 277.
G. Corradi, *Nota sulla guerra tra Tolomeo Euergeto e Seleuco Callinico, Atti. Acc. Torino*, IX, 1905, p. 805.
—— *Studi ellenistici*, in-8°, Turin, 1929.
F. Courby, *Note sur la date du portique d'Antigone à Délos, Bull. Corr. Hell.*, XXXVIII, 1914, p. 296.
W. S. Fergusson, *Egypt's Loss of Sea Power, Journ. Hell. St.*, XXX, 1910, p. 189.
H. Gauthier et H. Sottas, *Un décret trilingue en l'honneur de Ptolémée IV*, in-4°, Le Caire, 1925.
M. Holleaux, *La première expédition d'Antiochus le Grand en Koilé Syrie, Mélanges Nicole*, in-8°, Genève, 1905, p. 273.
—— *Dédicaces nouvelles de la Confédération béotienne, Bull. Corr. Hell.*, XIII, 1889, p. 1 et 225.
—— *Décrets du peuple de Délos en l'honneur de Sosibios d'Alexandrie, Rev. Ét. Anc.*, XIV, 1912, p. 370.
—— *Remarques sur le papyrus de Gourob, Bull. Corr. Hell.*, XXX, 1906, p. 330.
—— *L'anonyme du papyrus de Gourob, Rev. Ét. Anc.*, XVIII, 1916, p. 153.
Lehmann-Haupt, *Der erste syrische Krieg und die Weltlage um 275-272 v. Chr., Klio*, III (1903), p. 496.
—— *Vom pyrrhischen und ersten syrischen zum chremonideischen Kriege, Ἐπιτύμβιον H. Swoboda dargebracht*, Reichenberg, 1927, p. 142.
E. Meyer, *Die Grenzen hellenistischer Staaten in Kleinasien*, Leipzig, 1925.
W. Otto, *Zu den syrischen Kriegen der Ptolemäer, Philologus*, LXXXVI, p. 400.
E. Pozzi, *La battaglia di Cos e di Andro*, in-4°, Turin, 1912.
H. v. Prott, *Das ἐγκώμιον εἰς Πτολεμαῖον und die Zeitgeschichte, Rh. Mus.*, LIII, 1898, p. 460.

A. J. Reinach, *Les Gaulois en Égypte*, *Rev. Ét. Anc.*, XIII, 1911, p. 33.
A. G. Roos, *Λαοδίκειος πόλεμος*, *Mnemosyne*, LI, 1923, p. 262.
A. Rostagni, *Poeti alessandrini*, *App. VII*, *Il dominio tolemaico nella Ionia*, Turin, 1916.
W. Spiegelberg, *Beiträge zur Erklärung des neuen dreisprachigen Priesterdekretes zur Ehren des Ptolemaios Philopator*, *Sitzungsb. d. Bayer. Akad. d. Wiss.*, 1925, *Abhandl.* IV. (Cf. plus haut, H. Gauthier et H. Sottas).
W. W. Tarn, *The Battles of Cos and Andros*, *Journal of Hellenic Studies*, XXIX, 1909, p. 264.
—— *The dedicated Ship of Antigonos Gonatas*, *ibid.*, XXX, 1910, p. 209.
—— *Nauarch and Nesiarch*, *ibid.*, XXXI, p. 251.
—— *The First Syrian War*, *ibid.*, XLVI, 1926, p. 155.
—— *The Date of the Battle of Cos, the Date of the Battle of Sellasie*, dans *The Cambridge Ancient History*, VII, p. 862.
—— *Ptolemy II and Arabia*, *J. E. A.*, XV, 1929, p. 11.
U. Wilamowitz-Moellendorff, *Der Feldzugsbericht des Ptolemaios Euergetes*, *Hermes*, XLIX, 1914, p. 447.

### PTOLÉMÉE FILS DE LYSIMAQUE.

A. W. de Groot, *Ptolemaios der Sohn*, *Rheinisches Museum*, LXXII, 1917-1918, p. 446.
M. Holleaux, *Πτολεμαῖος Λυσιμάχου*, *Bull. Corr. Hell.*, XXVIII, 1904, p. 408.
—— *Ptolemaios Epigonos*, *Journal of Hellenic Studies*, XLI, 1921, p. 183.
A. Pridik, *Der Mitregent des Königs Ptolemaios II Philadelphos*, *Acta et Commentationes Universitatis Dorpatensis*, V, 1924.
E. v. Stern, *Ptolemaios «der Sohn»*, *Hermes*, L, 1915, p. 427 [1].

## CHAPITRE III. — L'ÉGYPTE AU IIIe SIÈCLE [2].

### LES GRECS EN ÉGYPTE AVANT LES PTOLÉMÉES.

P. Cloché, *Les Grecs et l'Égypte de 405-4 à 342-1 avant J.-C.*, *Revue Égyptologique*, n. s., I, p. 210; II, p. 82.
D. G. Hogarth, Miss H. L. Lorimer, C. C. Edgar, *Naucratis*, *Annual of the British School at Athens*, 1905, p. 26.

[1] Ce paragraphe est littéralement emprunté aux Bibliographies de *The Cambridge Ancient History*, VII, p. 881.

[2] Plusieurs écrits ici cités concernent aussi l'Égypte romaine. En revanche, on consultera aussi la Bibliographie du chapitre IX.



D. G. Hogarth, Miss H. L. Lorimer, C. C. Edgar, *Naucratis*, 1903, *Journ. of Hell. Studies*, XXV, 1905, p. 105.
G. Lefebvre, *Le tombeau de Petosiris*, in-4°, Le Caire, 1924.
D. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique du Caire*, XII, in-4°, Paris, 1893.
—— *Les rapports des Grecs avec l'Égypte, de la conquête de Cambyse à celle d'Alexandre*, *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'Archéologie orientale*, XLVIII, in-4°, Le Caire, 1922.
P. Montet, *Note sur le tombeau de Petosiris*, *Rev. Arch.*, 1926, I, p. 161.
Fl. Petrie, *Naucratis*, Part I (by C. Smith, E. Gardner, B. V. Head), in-4°, Londres, 1886; Part II (by E. Gardner, F. Ll. Griffith), in-4°, Londres, 1888.
Ch. Picard, *Les influences grecques au tombeau de Petosiris*, *B. I. F. A. O.*, XXX, 1930, p. 201.
H. Prinz, *Funde aus Naucratis*, *Klio*, Beiheft VII, 1908.
A. J. Reinach, *Les fouilles de Naucratis et l'histoire de la céramique grecque*, *Journal des Savants*, 1909, p. 354.
W. Schur, *Zur Vorgeschichte des Ptolemäerreiches*, *Klio*, XX, 1926, p. 270.

### LE PREMIER PTOLÉMÉE.

P. Jouguet, *La politique intérieure du premier Ptolémée*, *B. I. F. A. O.*, XXX, 1930, p. 513.
E. Kornemann, *Die Satrapenpolitik der ersten Lagiden*, *Raccolta Lumbroso*, in-8°, Milan, 1925, p. 236.

### GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION.

H. I. Bell, *Alexandria*, *J. E. A.*, XIII, 1927, p. 171.
E. Breccia, *Il diritto dinastico nelle monarchie dei successori di Alessandro Magno*, *Studi di storia antica*, IV, Rome, 1903.
—— *Un nuovo πολίτευμα pseudo-etnico*, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, V, 1923, p. 119.
—— *Alexandrea ad Ægyptum*, in-12, Bergame, 1922.
P. Collomp, *Recherches sur la chancellerie et la diplomatique des Lagides*, Strasbourg, 1926.
M. Engers, *Politeuma*, *Mnemosyne*, LVII, 1926, p. 157.
—— *De Ægyptiorum κωμῶν administratione qualis fuerit ætate Lagidarum*, in-8°, Groningue, 1909.
—— *Observationes ad Ægypti pertinentes administrationem qualis ætate Lagidarum fuit*,

*Mnemosyne* : 1° ἐπιστάται φυλακιτῶν, XLV, 1917, p. 257; 2° *de Nomarcha*, XLVII, 1919, p. 146.

K. Fitzler, *Steinbrüche und Bergwerke im ptolemäischen und römischen Aegypten*, in-8°, Leipzig, 1910.

E. R. Goodenough, *The Political Philosophy of the Hellenistic Kingship*, *Yale Studies*, I, 1928.

V. Martin, *Les Épistratèges*, in-8°, Genève, 1911.

A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, *Annales du Musée Guimet*, XV, 1902.

F. Örtel, *Die Liturgie. Studien zur ptolemäischen und kaiserlichen Verwaltung Aegyptens*, in-8°, Leipzig, 1917.

P. Perdrizet, *Le fragment de Satyros sur les dèmes d'Alexandrie*, *Rev. Ét. Anc.*, XI, 1910, p. 234, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, n° XII (= n. s. III, 1er fasc.), 1910, p. 53.

L. Piotrowicz, *Stanowisko nomarchów w administracji Egiptu w okresie grecko-rymskim* (avec un résumé en français), in-8°, Posnan, 1922.

G. Plaumann, *Ptolemaïs in Oberägypten*, in-8°, Leipzig, 1910.

W. Ruppel, *Politeuma*, *Philologus*, LXXXII, 1927, p. 269.

M. San Nicolò, *Aegyptisches Vereinwesen zur Zeit der Ptolemäer u. Römer*, 2 vol., Munich, 1913, 1915.

K. Fr. W. Schmidt, *Das griechische Gymnasium in Aegypten*, Halle, 1926.

A. Segré, *Note sul πολίτευμα e l'ἐπιγονή in Egitto*, *Ægyptus*, III, 1922, p. 142.

A. Steiner, *Der Fiskus der Ptolemäer*, in-8°, Leipzig, 1914 (cf. A. Berger, dans *Gött. Gel. Anz.*, 1914, p. 32).

## ORGANISATION JUDICIAIRE ET INSTITUTIONS JURIDIQUES.

E. Berneker, *Zur Geschichte der Prozesseinleitung im ptolemäischen Recht*, in-8°, Ansbach, 1930.

W. F. Edgerton, *Notes on Egyptian Marriage chiefly in the Ptolemaic Period*, *Oriental Institute of the University of Chicago, Studies in Ancient Oriental Civilization*, vol. I, part I, in-8°, Chicago, 1931.

O. Gradenwitz, *Das Gericht der Chrematisten*, *Arch. Pap.*, III, 1906, p. 22.

Græca Halensis, *Dikaiomata* (introd.), in-4°, Berlin.

O. Guéraud, Ἐντεύξεις (*Publications de la Société royale égyptienne de Papyrologie, Textes et Documents*, 1), in-4°, Le Caire, 1931.

E. Kiessling, *Die Aposkeuai und die prozess-rechtliche Stellung der Ehefrauen im ptolemäischen Aegypten*, *Arch. Pap.*, VIII, 1927, p. 270.



E. Kornemann, *Die Geschwisterehe im Altertum*, *Mitteil. d. Schlesischen Gesellschaft für Volkskunde*, XXIV, 1923, p. 17. Cf. *Klio*, XIX, 1925, p. 355 (cf. F. Cumont, *C. R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 53 et *Doura Europos*, in-4°, Paris, 1926, p. 377).

H. Kreller, *Erbrechtliche Untersuchungen auf Grund der græco-ægyptischen Papyrusurkunden*, in-8°, Leipzig, 1919.

W. Kunkel, *Griechische und ägyptische Elemente in Eidesrecht der Ptolemäerzeit*, *Zeitschr. der Savignystiftung, rom. Abt.* LI, p. 229-276; *Anhang* 3, p. 270-273.

J. Lesquier, *Papyrus de Magdola*, in-4°, Paris, 1912.

J. Partsch, *Die griechische Publizität der Grundstücksverträge im Ptolemäerrechte*, *Festschrift O. Lenel*, 1921, p. 77.

M. San Nicolò, *Zur Vereinsgerichtbarkeit im hellenistischen Aegypten*, Ἐπιτύμβιον *H. Swoboda dargebracht*, Reichenberg, 1927, p. 255.

A. Segré, *Il mutuo e il tasso d'interesso nell'Egitto greco-romano*, *Atene e Roma*, V, p. 4-6.

E. Seidl, *Der Eid im ptolemäischen Rechte*, in-8°, Munich, 1929.

G. Semeka, *Ptolemäisches Prozessrecht*, 2 vol. in-8°, Munich, 1913.

K. Sethe und J. Partsch, *Demotische Urkunden zum ägyptischen Bürgschaftrecht vorzüglich der Ptolemäerzeit*, *Abh. d. Sächs. Ges. d. Wiss., phil.-hist. Kl.*, XXXII, 1920.

—— und W. Spiegelberg, *Zwei Beiträge zu dem Bruchstucke einer ägyptischen Zivilprozessordnung in demotischer Schrift*, *Abhandl. d. Bayer. Akad. d. Wiss.*, n. f., IV, in-8°, Munich, 1929.

W. Spiegelberg, *Aus einer ägyptischen Zivilprozessordnung der Ptolemäerzeit III/II vor Chr. Jahrh.*, *ibid.*, I, 1929.

R. Taubenschlag, *Das Strafrecht im Rechte der Papyri*, in-8°, Leipzig, 1916.

—— *Die ptolemäischen Schiedsrichter und ihre Bedeutung für die Rezeption des griechischen Rechts in Aegypten*, *Arch. Pap.*, IV, 1907, p. 1.

St. Waszynski, *Die Laokriten und das Κοινὸν δικαστήριον*, *Arch. Pap.*, V, 1908, p. 1.

L. Wenger, *Über Papyri und Gesetzesrecht*, *Sitzb. Bayer. Akad. Wiss.*, 1914, 5.

F. Zucker, *Beiträge zur Kenntniss d. Gerichtsorganisation im ptolemäischen und römischen Aegypten*, *Philologus*, Suppl., XII, 1.

## ARMÉE, MARINE.

D. Cohen, *Oἱ ἔξω τάξεων*, *Mnemosyne*, LVII, 1926, p. 82.

M. Holleaux, *Ceux qui sont dans le bagage*, *Revue des Études grecques*, XXXIX, 1926, p. 355.

—— Ἡγεμὼν τῶν ἔξω τάξεων, *ibid.*, XXXV, 1922, p. 198.

J. Lesquier, *Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides*, in-8°, Paris, 1911 (cf. W. Schubart, *Gött. Gel. Anz.*, 1913, n° 10, p. 610).

U. Wilcken, *Zur Trierarchie im Lagidenreich*, *Raccolta Lumbroso*, 1925, p. 93.

## RELIGION ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES.

F. Bilabel, *Der Gott Kolanthes*, *Arch. Pap.*, VIII, p. 62.

G. Ghedini, *Di alcuni elementi religiosi pagani nelle epistole private greche dei papiri*, *Studi della Scuola papirologica*, II, 1917, p. 51.

G. Lafaye, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie hors d'Égypte*, in-8°, Paris, 1884.

W. Otto, *Priester und Tempel im hellenistischen Aegypten*, 2 vol. in-8°, Leipzig-Berlin, 1905-1908.

—— *Eine neue Urkunde zur Siegesfeier des Ptolemaios IV und die Frage der ägyptischen Priestersynoden*, *Sitzb. d. Bay. Akad. d. Wiss.*, 1926, p. 2.

G. Plaumann, *Hiereis*, dans Pauly-Wissowa, V, col. 1424 (cf. M. Rostowzew, dans *Gött. Gel. Anz.*, 1909, p. 603).

—— *Probleme des alexandrinischen Alexanderkultus*, *Arch. Pap.*, VI, p. 77.

Reitzenstein, *Poimandres*, in-8°, Leipzig, 1904.

—— *Die hellenistischen Mysterienreligionen*, in-8°, Leipzig, 1910.

—— *Zwei religiongeschichtliche Fragen*, 1901.

P. Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos du IIIe au Ier siècle avant J.-C.*, in-8°, Nancy, 1916.

W. Schubart, *Hellenismus und Weltreligion*, *Neues Jahrbuch f. Wissenschaft u. Jugendbildung*, II, 1926, Heft 5.

L. R. Taylor, *The Cult of Alexander in Alexandria*, *Classical Philology*, XXII, 1927, p. 162.

W. Weber, *Aegyptisch-griechische Götter im Hellenismus*, in-8°, Groningue, 1912.

U. Wilcken, *Urkunden der Ptolemäerzeit*, I, in-4°, Berlin, Einleitung.

—— *Zu den Syrischen Göttern*, *Festschrift für A. Deissmann*, 1927, p. 10.

F. von Woess, *Das Asylwesen Aegyptens in der Ptolemäerzeit u. die spätere Entwicklung*, in-8°, Munich, 1923.

## ÉCONOMIE.

A. E. R. Boak, *Irrigation and Population in the Fayûm*, *Geographical Review*, XVI, 1926, p. 353.

M. Chwostow, *Études sur l'histoire du commerce à l'époque des monarchies hellénistiques*



*et de l'Empire romain*, I, *Histoire du commerce oriental de l'Égypte romaine* (en russe), Kazan, 1907.

M. Chwostow, *Organisation de l'industrie et du commerce de l'Égypte grecque et romaine*, I. *L'industrie textile* (en russe), Kazan, 1907.

P. Collart et P. Jouguet, *Petites recherches sur l'économie politique des Lagides*, *Raccolta Lumbroso*, 1925, p. 109.

J. Desvernois, *Banques et Banquiers dans l'Égypte ancienne sous les Ptolémées et la domination romaine*, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, XXIII, p. 303.

W. Giesecke, *Das Ptolemäergeld*, in-8°, Leipzig, 1930.

G. M. Harper, *A Study in the Commercial Relation between Egypt and Syria in the IIIrd Century B. C.*, *Am. Journ. of Philology*, XLIX, 1928, p. 1.

Fr. Heichelheim, *Wirtschaftliche Schwankungen der Zeit von Alexander bis Augustus*, in-8°, Iéna, 1930 (cf. Fr. Örtel, *Zeitschrift der Savignystiftung, rom. Abt.*, LI, 1931, p. 572).

G. Lumbroso, *Recherches sur l'économie politique de l'Égypte sous les Lagides*, in-8°, Turin, 1870.

F. Preisigke, *Girowesen im griechischen Aegypten*, in-8°, Strasbourg, 1910 (cf. *Arch. Pap.*, IV, 1907, p. 95 et Partsch, *Gött. Gel. Anz.*, 1911, p. 725).

Th. Reil, *Beiträge zur Kenntniss des Gewerbes im hellenistischen Aegypten*, in-8°, Leipzig, 1913.

Th. Reinach, *De la valeur relative des métaux monétaires dans l'Égypte des Ptolémées*, *Revue des Études grecques*, XLI, 1928, p. 110.

M. Rostowzew, *Studien zur Geschichte des römischen Kolonates*, in-8°, Leipzig, 1910.

—— *The Foundations of Social and Economic Life in Egypt in Hellenistic Times*, *J. E. A.*, VI, 1920, p. 161.

—— *A Large Estate in Egypt in the IIIrd Century B. C.*, in-8°, Madison, 1922.

M. Schnebel, *Die Landwirtschaft im hellenistischen Aegypten*, I, in-8°, Munich, 1925.

E. Schönbauer, *Beiträge zur Geschichte des Liegenschaftsrechtes im Altertum*, in-8°, Leipzig-Graz, 1924.

W. Schubart, *Die ptolemäischen Reichsmünze in den auswärtigen Besitzungen unter Philadelphus*, *Zeitschr. f. Numismatik*, XXXIII, 1921, p. 68.

A. Segré, *Misure egiziane dell'epoca tolemaica, romana e bizantina*, *Atti d. R. Acc. di Torino*, 54 (1918-1919), cf. *Ægyptus*, I, 1920, p. 159, 318.

—— *Circolazione monetaria e prezzi nel mondo antico in particolare in Egitto*, in-8°, Rome, 1922.

—— *Metrologia e circolazione monetaria degli antichi*, Bologne, 1928.

J. Toutain, *L'économie antique*, in-8°, Paris, 1927.

W. L. Westermann, *Land Reclamation in the Fayum under Ptolemies Philadelphus and Euergetes I*, *Classical Philology*, 1917, p. 429.
—— *The Development of the Irrigation System of Egypt*, *ibid.*, 1919, p. 158.
—— *The Uninondated Lands in Ptolemaic and Roman Egypt*, *ibid.*, 1920, p. 120.
—— *The Greek Exploitation of Egypt*, *Political Science Quarterly*, XL, 1925, p. 517.
—— *Egyptian Agricultural Labour under Ptolemy Philadelphus*, *Agric. History*, 1er juillet 1927, p. 377.
—— *A Lease from the Estate of Apollonios*. Extrait des *Memoirs of the American Academy in Rome*, t. VI.
U. Wilcken, *Alexander der Grosse und die hellenistische Wirtschaft*, *Schmollers Jahrbücher*, XLV, 1920, p. 349.
—— *Punt-Fahrten in der Ptolemäerzeit*, *Zeitschr. f. äg. Spr.*, LX, 1925, p. 85.

Pour les rapports de l'Égypte et de l'Inde, cf. la bibliogaphie de *The Cambridge Ancient History*, t. VII, p. 897.

### CONDITION SOCIALE ET MOEURS.

C. Anti, *Un esempio di sistemazione urbanistica nel III° Secolo av. Chr.*, *Architettura e Arte decorative*, X, 1930, fasc. 3.
H. I. Bell, *Greek Sightseers in the Fayum in the IIIrd Century B. C.*, *Symbolæ Osloenses*, V, 1927, p. 33.
E. Bickermann, *Beiträge zur antiken Urkundengeschichte*, *Arch. Pap.*, VIII, 1927, p. 216, IX, p. 24; 155.
A. E. R. Boak and E. E. Petersen, *Karanis*, *Topographical and Architectural Report of Excavations during the Seasons 1924-1928*, in-4°, Ann Arbor, 1931.
E. Breccia, *Monuments de l'Egypte gréco-romaine*, t. II, *Terracotte figurate greche e greco-egizie del Museo di Alessandria*, in-4°, Bergame, 1930.
C. C. Edgar, *Records of a Village Club*, *Raccolta Lumbroso*, 1925, p. 369.
F. Heichelheim, *Die auswärtige Bevölkerung im Ptolemäerreich*, *Klio*, Beiheft XVIII (1925) et *Arch. Pap.*, IX (1928), p. 47 (cf. E. Bickermann, *Gnomon*, II, p. 608).
P. Jouguet, *Les Lagides et les indigènes égyptiens*, *Revue Belge de philologie et d'histoire*, III, 1923, p. 419.
F. Luckhard, *Das Privathaus im ptolemäischen und römischen Aegypten*, in-8°, Giessen, 1914.
P. Perdrizet, *Bronzes de la collection du Dr Fouquet*, in-4°, Paris, 1911.
—— *Les terres cuites d'Égypte*, 1 vol., 1 album, in-4°, Nancy-Paris, 1921.
M. Rostovtzeff, *Greek Sightseers in Egypt*, *J. E. A.*, XIV, 1928, p. 18.



W. Schubart, *Die Griechen in Aegypten*, Leipzig, 1917 (*Beiheft zum «Alten Orient»*, X).
—— *Οἰκογένεια*, *Raccolta Lumbroso*, 1925, p. 45.
J. Vogt, *Die griechisch-ägyptische Sammlung E. v. Sieglin*, III, *Terrakotten*, Leipzig, 1927.
W. Weber, *Die aegyptisch-griechischen Terrakotten*, Berlin, 1914.
W. L. Westermann, *Upon Slavery in Ptolemaic Egypt*, in-4°, New-York, 1929.

### LETTRES, SCIENCES ET ARTS.

Ne sont cités ici que quelques ouvrages généraux, ou quelques mémoires touchant tout particulièrement l'Égypte. Voir pour la littérature *The Cambridge Ancient History*, t. VII, chap. VIII, p. 249 et *Bibliogr.*, p. 904; pour les sciences, *ibid.*, chap. IX, p. 284 et *Bibliogr.*, p. 907; pour les arts, *ibid.*, t. VIII, chap. XXI, p. 668 et *Bibliogr.*, p. 794. Pour l'architecture, voir les écrits de Anti, Boak, Petersen, cités au paragraphe précédent; pour les arts mineurs, ceux de Breccia, Perdrizet, Vogt, Weber.

P. Bendel, *Qua ratione Græci liberos docuerint, papyris, ostracis, tabulis in Ægypto inventis illustratur*, Munster, 1911.
W. von Christ, O. Stählin, *Geschichte d. griechischen Litteratur*, t. II, 1, 6e éd. (W. Schmid), in-8°, Munich, 1920.
A. et M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, in-8°, Paris, 1899.
A. W. Lawrence, *Greek Sculpture in Ptolemaic Egypt*, *J. E. A.*, XI, 1925, p. 179.
Ph. E. Legrand, *La poésie alexandrine*, in-16, Paris, 1924.
A. Rostagni, *Poeti alessandrini*, in-8°, Turin, 1916.
R. Tramontano, *S. J.* et R. P. A. Vaccari, *La lettera di Aristea a Filocrate*, in-8°, Naples, 1931.
U. Wilamovitz-Moellendorff, *Hellenistische Dichtung in der Zeit des Kallimachos*, in-8°, Berlin, 1924.
E. Ziebarth, *Aus der antiken Schule*, 2e éd., in-8°, Leipzig, 1913.
—— *Aus dem griechischen Schulwesen*, 2e éd., in-8°, Leipzig, 1914.

## CHAPITRE IV. — L'ÉGYPTE AU IIe SIÈCLE AVANT J.-C.

### HISTOIRE EXTÉRIEURE (217-80).

Consulter la bibliographie générale et celle des chapitres II et III.

Barbagallo, *Le relazioni politiche di Roma con l'Egitto dalle origini a 50 a. C.*, Rome, 1901.

E. Ciaceri, *Le relazioni politiche fra Roma e l'Egitto* (*Processi politici e relazioni internazionali*, dans E. Pais, F. Stella Maranca, *Ricerche sulla storia e sul diritto romano*, vol. II, Rome, 1918).
E. Cuq, *La condition juridique de la Syrie au temps de Ptolémée V Épiphane*, *Syria*, VIII, 1927, p. 143.
G. Glotz, *L'histoire de Délos d'après le prix d'une denrée*, *Revue des Études grecques*, XXIX, 1916, p. 318.
M. Holleaux, *Sur un passage de Flavius Josèphe*, *Revue des Études juives*, 1899, p. 161.
—— *La chronologie de la cinquième guerre syrienne*, *Klio*, VIII, 1908, p. 267.
—— *L'expédition de Dikaiarchos dans les Cyclades et sur l'Hellespont*, *Revue des Études grecques*, XXXIII, 1920, p. 223.
—— *La politique romaine en Grèce et dans l'Orient hellénistique au* III*e* *siècle*, *Revue de Philologie*, 1926, p. 207.
T. Walek, *La politique romaine en Grèce et dans l'Orient hellénistique au* III*e* *siècle*, *Revue de Philologie*, XLIX, 1925, p. 45.

Sur la date de la mort de Philopator, problème qui a été très discuté, voir la bibliographie dressée dans *The Cambridge Ancient History*, VIII, p. 733.

## CHAPITRE V. — TRANSFORMATIONS INTÉRIEURES DE L'ÉGYPTE AU IIE ET AU IER SIÈCLES AVANT J.-C.

Voir les ouvrages et articles cités dans la Bibliographie du chapitre III. La plupart concernent aussi cette période.

P. Foucart, *Un sénateur romain en Égypte sous le règne de Ptolémée X*, *Mélanges Boissier*, in-8°, Paris, 1903.
O. Gradenwitz, F. Preisigke, W. Spiegelberg, *Ein Erbstreit aus dem ptolemäischen Aegypten*, in-8°, Strasbourg, 1912.
W. Kunkel, *Verwaltungsakten aus spätptolemäischer Zeit*, *Arch. Pap.*, VIII, 1927, p. 169.
—— *Ueber die Veraüsserung von Katökenland*, *Zeitschr. d. Savignystiftung*, XLVIII, p. 285.
G. Plaumann, *Der idios logos. Untersuchungen zur Finanzverwaltung Aegyptens in hellenistischer und römischer Zeit*, *Abhandl. Acad. Berlin*, 1918, n° XVII.
H. Sottas, *Le Thiase d'Ombos*, *Revue archéologique*, 5e série, XIII, 1921, p. 24.



## CHAPITRES VI ET VII.

### PTOLÉMÉE XI NÉOS DIONYSOS ET CLÉOPÂTRE VII.

Voir les histoires générales de l'hellénisme, celles de l'Égypte ptolémaïque, et celles de Rome.

J. Carcopino, *Virgile et le mystère de la IVe églogue*, in-16, Paris, 1930.
G. Ferrero, *Grandezza e decadenza di Roma*, 6 vol. in-12, Milan, 1904-1907; trad. franç. de U. Mangin, 6 vol. in-12, Paris, 1904-1908.
V. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1891.
P. Graindor, *La guerre d'Alexandrie*, *Université égyptienne*, *Recueil de travaux publiés par la Faculté des Lettres*, 7e fascicule, Le Caire, 1931.
H. Jeanmaire, *La politique religieuse d'Antoine et de Cléopâtre*, *Revue archéologique*, 1924, I, p. 241.
E. Norden, *Die Geburt des Kindes*, in-4°, Leipzig, 1924.
A. Stahr, *Cleopatra*, 2e éd., Berlin, 1879.
W. Weber, *Der Prophet und sein Gott. Studie zur vierten Ekloge Vergils*, in-8°, Leipzig, 1925.
A. Weigall, *The Life and Times of Cleopatra, Queen of Egypt*, in-8°, Londres, 1923.
O. von Wertheimer, *Kleopatra*, Zurich, 1930.

# BIBLIOGRAPHIE DE L'ÉGYPTE ROMAINE.

## I. — OUVRAGES GÉNÉRAUX.

### HISTOIRES DE L'EMPIRE ROMAIN ET MANUELS.

F. F. Abbott and A. Ch. Johnson, *Municipal Administration in the Roman Empire*, in-8°, Princeton, 1926.
E. Albertini, *L'Empire romain*, in-8°, Paris, 1929.
G. Bloch, *L'Empire romain*, in-12, Paris, 1922.
V. Chapot, *Le monde romain*, in-8°, Paris, 1927.

E. Cuq, *Manuel des institutions juridiques des Romains*, 2ᵉ éd., in-8°, Paris, 1928.
J. Declareuil, *Rome et l'organisation du Droit*, in-8°, Paris, 1924.
H. Dessau, *Geschichte der römischen Kaiserzeit*, 2 vol. in-8°, Berlin, 1930.
A. von Domaszewski, *Geschichte der römischen Kaiser*, 2ᵉ éd., 2 vol. in-8°, Leipzig, 1914.
V. Duruy, *Histoire des Romains, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares*, t. V-VII, in-4°, Paris, 1882-1885.
Tenney Frank, *An Economic History of Rome*, in-8°, Baltimore, 1927.
P. F. Girard, *Manuel élémentaire de Droit romain*, 8ᵉ éd., revue et mise à jour par F. Senn, in-8°, Paris, 1929.
—— *Textes de Droit romain*, 5ᵉ éd., in-18, Paris, 1923.
G. Goyau, *Chronologie de l'Empire romain*, in-12, Paris, 1891.
O. Hirschfeld, *Die Kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diokletian*, in-8°, Berlin, 1905.
L. Homo, *L'Empire romain*, in-8°, Paris, 1925.
—— *Les institutions politiques romaines*, in-8°, Paris, 1927.
W. Liebenam, *Städteverwaltung im römischen Kaiserreiche*, in-8°, Leipzig, 1900.
L. Mitteis, *Reichsrecht und Volksrecht in den östlichen Provinzen des römischen Kaiserreiches*, in-8°, Leipzig, 1891.
Th. Mommsen, *Römische Geschichte*, t. V, 9ᵉ éd., in-8°, Berlin, 1921; trad. franç. Cagnat-Toutain, t. IX-XI, in-8°, Paris, 1887-1889.
Th. Mommsen und Marquardt, *Manuel des antiquités romaines*, trad. franç. par P. F. Girard et autres, 20 vol. in-8°, Paris, 1887-1907.
M. Rostovtzeff, *Social and Economic History of the Roman Empire*, in-8°, Oxford, 1926.
—— *Gesellschaft und Wirtschaft im römischen Kaiserreich*, 2 vol. in-8°, Berlin et Leipzig, 1930 (édition allemande du précédent, augmentée. On attend une édition italienne).
H. Schiller, *Geschichte der römischen Kaiserzeit*, 2 vol. in-8°, Gotha, 1883-1887.
O. Seeck, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, 6 vol. in-8°, Berlin, 1895-1920.
H. Stuart Jones, *The Roman Empire*, in-8°, Londres, 1908.

### HISTOIRE SPÉCIALE DE L'ÉGYPTE ROMAINE.

J. Grafton Milne, *A History of Egypt under the Roman Rule*, 3ᵉ éd., in-8°, Londres, 1924.



## II. — OUVRAGES SPÉCIAUX.

### CHAPITRE VIII. — L'ÉGYPTE SOUS LES CÉSARS.

Pour les ouvrages et mémoires qui, n'ayant pas pour unique objet la période des Césars, portent sur toute l'époque du Principat, consulter la bibliographie du chapitre suivant.

#### ORGANISATION DE L'ÉGYPTE.

A. Calderini, *La più anticha scheda di censimento romano proveniente dall'Arsinoite*, *Reale Istituto Lombardo di scienze e lettere*, *Rendiconti*, LXIV, fasc. vi-x, p. 551.
B. A. van Groningen, *L'Égypte et l'Empire*, *Ægyptus*, VII, 1926, p. 189.
M. A. Levi, *L'esclusione dei Senatori dell'Egitto Augusteo*, *Ægyptus*, V, 1924, p. 231.
Medea Norsa, G. Vitelli, *Resoconto di una πρεσβεία di Alessandrini ad Augusto*, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, Suppl. du n° XXV, 1930.
W. Schubart, *Die βουλή von Alexandreia*, *B. I. F. A. O.*, XXX, 1930, p. 407.
—— *Alexandrinische Urkunden aus der Zeit des Augustus*, *Arch. Pap.*, V, p. 35.
W. Spiegelberg, *Der Stratege Pamenches*, *Zeitschr. äg. Spr.*, LVII, p. 88.
U. Wilcken, *Der βουλή-Papyrus*, *Arch. Pap.*, IX, p. 253.

#### LES EMPEREURS ET L'ÉGYPTE.

M. Gelzer, P.-W., *R. E.*, t. X, 1917, col. 381, s. v. *Iulius*, n° 133.
E. Groag, *ibid.*, III, 1899, col. 2778-2836, s. v. *Claudius*.
Hohl, *ibid. Suppl.* (1918), col. 349, s. v. *Domitius*.
M. Rostovtzeff, *L'Empereur Tibère et le culte impérial*, *Revue historique*, CLXIII, 1930, p. 1.
W. Schur, *Die Orientpolitik des Kaisers Nero*, *Klio*, Beiheft XV, Leipzig, 1923.
H. Willrich, *Caligula*, *Klio*, III (1903), p. 85; p. 288.

#### LE VOYAGE DE GERMANICUS.

C. Cichorius, *Die ägyptischen Erlässe des Germanicus*, *Römische Studien*, 1922, p. 375.
U. Wilamowitz-Mœllendorff, u. F. Zucker, *Edikte des Germanicus*, *Sitzungsb. Akad. Berlin*, XXXVIII (1911).
U. Wilcken, *Zum Germanicus-Papyrus*, *Hermes*, LXIII, 1928, p. 48.

## LES JUIFS [1].

Pour cette question, on trouvera une bibliographie dans le premier ouvrage cité ici de H. I. Bell. Nous nous contentons de signaler quelques travaux parus plus récemment.


H. I. Bell, *Juden und Griechen im römischen Alexandria, eine historische Skizze des alexandrinischen Antisemitismus, Der alte Orient,* Beiheft IX, in-8°, Leipzig, 1926.

—— *A New Fragment of the Acta Isidori, Arch. Pap.,* X, 1931, p. 5.

E. R. Goudenough, *The Jurisprudence of the Jewish Courts in Egypt at the Times of Early Roman Empire,* in-8°, New Haven, 1924.

—— *Philo and Public Life, J. E. A.,* XII, 1926, p. 77.

H. Loesch, *Epistula claudiana, der neuentdeckte Brief des Kaisers Claudius vom Jahre 41 n. Ch. und das Urchristentum,* in-8°, Rottembourg, 1930.

V. Premerstein, *Das Datum des Prozesses des Isidoros in den sogenannten heidnischen Märtyrakten* (à paraître; signalé par M. H. I. Bell, dans *Archiv. Pap.,* X, p. 16).

W. Seston, *L'Empereur Claude et les Chrétiens, Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses,* n° 3, mai-juin 1931.

Th. Zielinski, *L'Empereur Claude et l'idée de la domination mondiale des Juifs, Revue de l'Université de Bruxelles,* n° 2, décembre 1926-janvier 1927.

—— *Cesarz Klaudjusz i Judejczycy,* dans *Przegląd Historyczny,* 1927, p. 133. D'après le résumé français, p. 276, même thèse que dans l'article précédent.


## ÉCONOMIE ET CONDITION SOCIALE.


Bror Olsson, *Papyrusbriefe aus der frühesten Römerzeit,* in-8°, Upsala, 1925.

M. Rostovtzeff, *Roman Exploitation of Egypt in the Ist Century A. D., Journal of Economic and Business History,* I, 1929, p. 337.

W. L. Westermann, *An Egyptian Farmer, University of Wisconsin Studies in Language and Literature,* t. III.


[1] Le Dr J. L. Magnes, chancelier de l'Université hébraïque de Jérusalem, a l'obligeance de me signaler l'ouvrage en hébreu de M. Tcherikover, sur les Juifs et l'Empire Romain (édité par l'Université).



## CHAPITRE IX. — L'ÉGYPTE AU IIe SIÈCLE.

Consulter aussi les bibliographies des chapitres III et V.

## LES EMPEREURS.


Von Arnim, P.-W., *R. E.,* I, col. 2279, s. v. *Annius,* n° 94 (Marc-Aurèle).

C. de la Berge, *Essai sur le règne de Trajan,* in-8°, Paris, 1877 (fasc. XXXII de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*).

E. C. Bryant, *The Reign of Antoninus Pius,* in-8°, Cambridge, 1895.

Lacour-Gayet, *Antonin le Pieux et son temps,* in-8°, Paris, 1888.

St. Gsell, *Essai sur le règne de l'Empereur Domitien,* in-8°, Paris, 1894.

B. W. Henderson, *The Life and Principate of the Emperor Hadrian,* in-8°, Londres, 1923.

E. Renan, *Marc-Aurèle et la fin du monde antique,* in-8°, Paris, 1882.

Von Rohden, P.-W., *R. E.,* I, col. 493, s. v. *Ælius,* n° 64 (Hadrien).

— P.-W., *R. E.,* II, col. 2493, s. v. *Aurelius,* n° 138 (Antonin).

— P.-W., *R. E.,* II, col. 2466, s. v. *Aurelius,* n° 89 (Commode).

F. Scheel, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Antoninus Pius, Hermes,* LXV, 1930, p. 177.

W. Weber, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrian,* in-8°, Leipzig, 1907.

Weynand, P.-W., *R. E.,* VI, col. 2623, s. v. *Flavius,* n° 206 (Vespasien); *ibid.,* n° 207, col. 2695 (Titus); n° 77, col. 2541 (Domitien).


## ORGANISATION ADMINISTRATIVE. DROIT.


V. Arangio-Ruiz, *La successione testamentaria secondo i papiri greco-egizii,* Naples, 1913-1915.

—— *Un liber mandatorum da Augusto ad Antonino, Atene e Roma,* III (1922).

—— *Lineamenti del sistema contrattuale nel diritto dei papiri,* in-8°, Milan, 1928 (*Pubblicazione dell'Università cattolica del Sacro Cuore, s. II, scienze giuridiche,* XVIII).

—— *Persone e famiglia nel diritto dei papiri,* in-8°, Milan, 1930 (*ibid.,* XXVI).

H. I. Bell, *A Family Dispute concerning Hypothecation, Studi in onore di P. Bonfante,* vol. III, p. 61.

A. Berger, *Die Strafklauseln in den Papyrusurkunden,* in-8°, Leipzig, 1911.

E. Biedermann, *Studien zur ägyptischen Verwaltungsgeschichte. Der βασιλικὸς γραμματεύς,* Berlin, 1913.

A. J. Boyé, *Le Droit romain et les papyrus d'Égypte, L'Égypte contemporaine*, XX, p. 529-559, Caire, 1929.
—— *La Denuntiatio introductive d'instance sous le Principat*, in-8°, Bordeaux, 1922.
A. Caldara, *I connotati personali nei documenti d'Egitto dell'età greca e romana, Studi della Scuola papirologica di Milano*, IV, 1924.
A. Calderini, *Lettere private nell'Egitto greco-romano*, in-8°, Milan, 1915.
—— *Pensiero e sentimento nelle lettere private greche dei papiri, Studi della Scuola...*, IV, 1917.
—— e Maria Mondini, *Repertorio per lo studio delle lettere private dell'Egitto greco-romano, ibid.*, II, 1917, p. 109.
—— *Liberi e schiavi nel mondo dei papiri, R. Accademia scientifico-letteraria*, in-8°, Milan, 1918.
—— e W. Untersteiner, O. Accordi e N. Volani, *Ricerche etnografiche sui papiri greco-egizi, ibid.*, III, 1920.
A. Calderini, *La composizione della famiglia secondo le schede di censimento dell'Egitto romano, Pubblic. d. Università catt. del Sacro Cuore*, ser. III. *Scienze Sociali*, I, 1, Milan, 1923.
—— *Θησαυροί, Ricerche di topografia e di storia della pubblica amministrazione nel-l'Egitto greco-romano, Studi della Scuola...*, IV, Milan, 1924.
J. Carcopino, *Le droit romain d'exposition des enfants et le gnomon de l'idiologue, Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, LXXVII, 1928, p. 59.
—— *Le gnomon de l'idiologue et son importance historique.* Extrait de la *Revue des Études anciennes*, t. XXIV, 1922, n°ˢ 2 et 3, in-8°, Bordeaux, 1922.
E. Cuq, *Les lois d'Auguste sur les déclarations de naissance, Mélanges Paul Fournier*, in-8°, Paris, 1929.
O. Eger, *Zum ägyptischen Grundbuchwesen in römischer Zeit*, in-8°, Leipzig, 1909.
L. Fiesel, *Geleitzölle im griech.-röm. Aegypten, Nachrichten der Kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1925 (tarif de Coptos).
Teresa Grassi, *Musica, mimica, e danza secondo i documenti papiracei greco-egizi, Studi della Scuola...*, III, 1920, p. 117.
B. P. Grenfell, A. S. Hunt, *Papyrus Cattaoui* I, *the text. Arch. Pap.*, II, p. 55 (v. P. M. Meyer).
B. A. van Groningen, *Le gymnasiarque des métropoles de l'Egypte romaine*, in-4° (s. l.), 1924.
J. Hasebroek, *Das Signalement in den Papyrusurkunden*, in-8°, Heidelberg, 1921.
N. Hohlwein, *La police des villages égyptiens à l'époque romaine, Musée Belge*, IX, 1905, n° 4.
—— *L'administration des villages égyptiens à l'époque romaine, Musée Belge*, X, 1906.



N. Hohlwein, *Le stratège du nome, Musée Belge*, XXVIII, 1924, p. 125; 193, XXIX, 1925, p. 6, 85, 257.
P. Jouguet, *La Vie municipale dans l'Égypte romaine*, in-8°, Paris, 1911.
—— *Sur les métropoles égyptiennes à la fin du IIᵉ siècle après J.-C., Revue des Études grecques*, XXX, 1917, p. 294.
B. Kübler, *Antinooupolis. Aus dem alten Stadtleben*, 1914.
E. Kühn, *Antinooupolis, Ein Beitrag zur Geschichte des Hellenismus im römischen Aegypten. Gründung und Verfassung*, 1913.
J. Lesquier, *L'armée romaine d'Égypte, d'Auguste à Dioclétien, Mémoires publiés par les membres de l'Institut français du Caire*, XLI, in-4°, Le Caire, 1918.
H. Lewald, *Beiträge zur Kenntniss des römisch-ägyptischen Grundbuchrechts*, in-8°, Leipzig, 1909.
—— *Zur Personalexecution im Recht der Papyri*, in-8°, Leipzig, 1910-1917.
E. Majer-Leonhard, *Ἀγράμματοι in Aegypto, qui litteras sciverint qui nesciverint ex papyris graecis quantum fieri potest exploratur*, in-4°, Francfort-sur-le-Mein, 1913.
F. Maroi, *Intorno all'adozione degli esposti nell'Egitto romano, Raccolta Lumbroso*, p. 372.
V. Martin, *Un document administratif du nome de Mendès, Studien zur Palæographie und Papyruskunde*, XVII, 1917, p. 29.
—— *La fiscalité romaine aux trois premiers siècles de l'Empire*, in-8°, Genève, 1926 (cf. Marcel Hombert, *Chronique d'Égypte*, II, 4 (1927), p. 198).
—— *L'édit d'Hadrien de l'an 136 en faveur des cultivateurs égyptiens, Raccolta Lumbroso*, p. 260 (cf. U. Wilcken, *Arch. Pap.*, VII, p. 110).
G. Méautis, *Hermoupolis la Grande*, in-8°, Lausanne, 1918.
P. M. Meyer, *Διοίκησις und Ἴδιος λόγος, Festschrift O. Hirschfeld*, p. 131.
—— *Papyrus Cattaoui, Kommentar, Arch. Pap.*, II, p. 167.
M. Modica, *Contributi papirologici alla ricostruzione dell'ordinamenti dell'Egitto sotto il dominio greco-romano*, in-8°, Rome, 1916.
—— *La civiltà dell'Egitto greco-romano*, in-8°, Rome, 1921.
Maria Mondini, *Lettere dei soldati, Atene e Roma*, XVIII, 1915, p. 241.
—— *Lettere femminili nei papiri greci-egizi, Studi della Scuola...*, II, 1917, p. 29.
G. Plaumann, *Die ἐν Ἀρσινοίτῃ ἄνδρες Ἕλληνες 6475, Arch. Pap.*, VI, 1914, p. 176.
E. Rabel, *Die Verfügungsbeschränkungen des Verpfänders besonders in den Papyri. Mit einem Anhang : eine unveröffentlichte Basler Papyrusurkunde*, in-8°, Leipzig, 1909.
H. Rink, *Strassen und Viertelnamen aus Oxyrhynchos*, in-8°, Giessen, 1924.
M. Rostowzew, *Kornhebung und Transport im griechisch-römischen Aegypten, Arch. Pap.*, III, p. 201.
—— *Angariae, Klio*, VI, 1926, p. 249.

M. Rostowzew, *Zur Geschichte des Ost- und Südhandels im ptolemäisch-römischen Aegypten, Arch. Pap.*, IV, p. 208 (à propos de livre du Chwostow, cité, p. 420).
R. de Ruggiero, *Libri fondiari e ordinamento catastrale nell'Egitto greco-romano, Bollettino dell'Istituto di Diritto romano*, XXI, fasc. i-vi.
—— *Il divieto d'alienazione del Pegno nel diritto greco e romano*, in-8°, Cagliari, 1910, *Studi economico-giuridici pubblicati per cura della Facoltà di giurisprudenza della R. Università di Cagliari*, anno II.
H. Schmitz, *Die hellenistish-römische Stadtanlagen in Aegypten*, in-8°, Fribourg-en-Brisgau, 1921.
A. B. Schwartz, *Hypothek und Hypallagma*, in-8°, Leipzig, 1911.
—— *Die öffentliche und private Urkunden im römischen Aegypten*, in-8°, Leipzig, 1920.
A. Segré, *Note sul documento nel diritto greco-egizio*, in-8°, Rome (*Bollettino dell'Istituto di Diritto romano*).
—— *Tre papiri giuridici inediti*, in-8°, Pavie, 1929 (*Studi in onore di P. Bonfante*, vol. III).
A. Stein, *Untersuchungen zur Geschichte u. Verwaltung Aegyptens unter römischer Herrschaft*, in-8°, Stuttgart, 1915.
—— Ἐπίσκεψις, dans les *Charisteria Alois Rzach zum 80. Geburtstage dargebracht*, Reichenberg, 1930.
R. Taubenschlag, *Geschichte der Rezeption des römischen Privatrechts in Aegypten. Studi in onore di P. Bonfante*, vol. I, 1929, p. 367 (cf. L. Wenger, *Arch. Pap.*, IX, p. 288).
P. Viereck, *Philadelpheia. Morgenland*, Heft XVI, in-8°, Leipzig, 1928.
—— *Papyri, Ostraka, und Wachstafeln aus Philadelphia im Fayûm* (*B. G. U.*, VIII), in-8°, Berlin, 1926, *Einleitung*.
W. L. Westermann, *Hadrian Decree on Renting State Domain in Egypt, J. E. A.*, XI (1925), p. 165.
U. Wilcken, *Zu den Edikten, Zeitschr. Savignystiftung*, XLII (1921), p. 124.
—— Ὑπομνηματισμοί, *Philologus*, LIII, 1894, p. 80.
—— *Das ägyptische Konvent, Arch. Pap.*, IV, p. 366.
K. Wilhelmson, *Zum römischen Fiskalkauf in Aegypten*, in-8°, Dorpat, 1930.

## ÉCONOMIE.

M. Besnier et V. Chapot, s. v. *Via* dans Daremberg, Saglio, Pottier, V, col. 777.
Maria Carlotta Besta, *Pesca e Pescatori nell'Egitto greco-romano, Ægyptus*, II, 1921, p. 67.



A. Calderini, *Ricerche sul regime delle acque nell'Egitto greco-romano, Ægyptus*, I, 1920, p. 37; p. 189.
M. P. Charlesworth, *Traderoutes and Commerce of the Roman Empire*, 2e éd., in-8°, Cambridge, 1926.
Ch. Dubois, *L'olivier et l'huile d'olive dans l'ancienne Égypte, Revue de Philologie*, 1925, p. 60; 1927, p. 7.
A. Herrmann, *Die Verkehrswege zwischen China, Indien und Roma um 100 n. Chr.*, in-8°, Leipzig, 1922.
K. Lehmann-Haupt, *Die antiken Hafenanlagen des Mittelmeers, Klio*, Beiheft XIV, 1923.
Maria Merzagora, *La navigazione nell'età greco-romano, Ægyptus*, X, p. 105.
J. Grafton Milne, *The Ruin of Egypt by Roman Mismanagement, Journ. of Roman Studies*, XIII, 1927, p. 1.
G. W. Murray, *The Roman Roads and Stations in the Eastern Desert of Egypt, J. E. A.*, 1925, p. 138.
Clotilda Ricci, *La cultura della vite nell'Egitto greco-romano*, in-8°, Milan, 1924 (*Studi della Scuola papirologica*, IV, 1).
M. Rostowzew, *Geschichte der Staatpacht in der römischen Kaiserzeit bis Diokletian, Philologus, Supplement*, IX, in-8°, Leipzig, 1903.
—— *Les classes rurales et les classes citadines dans le Haut Empire romain. Mélanges d'histoire offerts à Henri Pirenne*, p. 419.
H. Schaal, *Flussschiffahrt und Flusshandel im Altertum, Festschrift zur 400. Jahrfeier des Alt. Gymnasium zu Bremen*, 1928.
E. Schönbauer, *Beiträge zur Geschichte des Bergrechts*, in-8°, Munich, 1929.
E. H. Warmington, *The Commerce between the Roman Empire and India*, in-8°, Cambridge, 1928.
St. Waszynski, *Die Bodenpacht*, I, in-8°, Berlin-Leipzig, 1905.
W. L. Westermann, *Apprentice Contracts and the Apprentice System in Roman Egypt, Classical Philology*, IX, 1914, p. 295.
—— *On Inland Transportation and Communication in Antiquity, Politic Sciences Quarterly*, XLIII, 1928, p. 364.
F. von Woess, *Untersuchungen über das Urkundenwesen u. Publizitätsschutz im römischen Aegypten*, in-8°, Munich, 1924.

## HISTOIRE INTÉRIEURE.

A. G. Roos, *Apollonius Strateg von Heptakomia*, in-8°, Groningue, 1923.

## RELIGION ET CULTES.

Outre le livre fondamental de W. OTTO, *Priester und Tempel...* (voir plus haut, p. 420) et les ouvrages cités, p. 420, on consultera les excellentes notes de W. SCHUBART, *Einführung in die Papyruskunde*, p. 350 et p. 367. Beaucoup à prendre aussi dans les Catalogues de bronzes ou de terres cuites, de E. BRECCIA, P. PERDRIZET, VOGT, WEBER (cf. p. 422-423) et dans les notes démotiques publiées par W. SPIEGELBERG, particulièrement dans la *Zeitschr. f. äg. Spr.*, depuis le tome L. Voir par exemple L, p. 28; p. 36; p. 47; p. 51; LI, p. 65; p. 75; LII, p. 118, et les tomes LIV, LVI, LVIII, LXII, LXIV. Nous citerons encore :

F. W. VON BISSING, *Les Bas-reliefs de Kom-el-Chougafa*, in-f°, Munich (s. d.).

F. BLÜMENTHAL, *Der ägyptische Kaiserkult*, *Arch. Pap.*, V, p. 317.

Fr. CUMONT, *Les religions orientales dans le Paganisme romain*, 4ᵉ éd., in-4°, Paris, 1929.

P. JOUGUET, *Les grands dieux de la Pierre Sainte à Thèbes*, *Mélanges Glotz* (à paraître).

Th. SCHREIBER, *Die Nekropole vom Kôm-esch-Schugafa* (*Ausgrabungen und Forschungen herausgegeben von E. Sieglin*), Band I, Text, in-f°; Band II, Tafeln, in-f°, Leipzig, 1908.

W. SCHUBART, *Orakelfragen*, *Zeitschr. f. äg. Spr.*, LXVII, 1931, p. 110.

W. SPIEGELBERG, *Buchis, der heilige Stier von Hermonthis, zu Macrob. Sat.*, I, XXI, 20, *Arch. Pap.*, p. 339.

—— *Aegyptologische Beiträge*, *Arch. Pap.*, VII, p. 183.

—— *Demotische Beiträge*, *ibid.*, IX, p. 56.

U. WILCKEN, *Die ägyptische Beschneidungsurkunden*, *Arch. Pap.*, II, p. 4.

—— *Arsinoitische Tempelrechnungen aus dem Jahre 215 nach Chr.*, *Hermes*, 1885, XX, p. 430 (Jupiter Capitolin).

—— *Ein Schwur im Chonstempel von Karnak*, *Zeitschr. f. äg. Spr.*, XLVIII (1910), p. 168 (cf. *Chrest.*, p. 140, 110 A).

—— *Urkunden der Ptolemäerzeit*, I, *Einleitung*.

## ASTROLOGIE ET MAGIE.

Fr. BOLL, *Sphæra*, in-8°, Leipzig, 1903.

HOPFNER, *Griechisch-ägyptischer Offenbarungszauber*, dans *Studien zur Palæographie und Papyruskunde* de Carl WESSELY, t. XXI et XXIII, 1921-1924.

Fr. LEXA, *La magie dans l'Égypte antique de l'Ancien Empire jusqu'à l'époque copte*, 2 vol. in-8°, Paris, 1925.



K. PREISENDANZ, *Die griechischen Zauberpapyri*. *Arch. Pap.*, VIII, p. 104 (bibliographie critique complète).

## CULTURE LITTÉRAIRE.

P. COLLART, *Nonnos de Panopolis*, *Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire publiées par l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. I, in-8°, Le Caire, 1930.

Marcel HOMBERT, *A propos des lectures préférées des lettrés de l'Égypte gréco-romaine*, *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, IV, 1924, p. 689.

F. G. KENYON, *The Library of a Greek of Oxyrhynchus*, *J. E. A.*, VIII, 1922, p. 129.

G. MANTEUFFEL, *De opusculis græcis Ægypti e papyris, ostracis lapidibusque collectis*, in-8°, Varsovie, 1930.

Ch. H. OLDFATHER, *The Greek Literary Texts from Græco-Roman Egypt*, *University of Wisconsin Studies in the Social Sciences and History*, IX, in-8°, Madison, 1923.

## ART.

Outre les catalogues cités de bronzes et de terres cuites de E. BRECCIA, P. PERDRIZET, VOGT, WEBER, on consultera E. BRECCIA, *Alexandrea ad Ægyptum*, qui contient des indications bibliographiques.

E. BRECCIA, *Monuments de l'Égypte gréco-romaine publiés par la Société archéologique d'Alexandrie sous les auspices de S. M. Fouad Iᵉʳ, Roi d'Égypte*, t. I, 1. *Le rovine e i monumenti di Canopo*, 2. *Teadelfia e il tempio di Pneferôs*, Bergame, 1926.

DREXEL, *Alexandrinische Silbergefässe der Kaiserzeit*, in-8°, Bonn, 1909.

G. EBERS, *Die hellenistischen Portraits aus dem Faijum*, in-8°, Leipzig, 1893.

C. C. EDGAR, *On the dating of the Fayum Portraits*, *Journal of Hellenic Studies*, XXV, p. 225.

—— *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, in-4°, Le Caire : *Greek Sculpture*, 1903; *Greek Moulds*, 1903; *Greek Bronzes*, 1904; *Græco-Egyptian Coffins, Masks and Portraits*, 1905; *Græco-Egyptian Glass*, 1905; *Greek Vases*, 1911.

E. GUIMET, *Les portraits d'Antinoé au Musée Guimet*, in-4°, Paris, 1912.

G. MÉAUTIS, *Bronzes antiques du canton de Neuchâtel*, *Recueil de travaux publiés par la Faculté des Lettres*, 12ᵉ fascicule, in-8°, Neuchâtel, 1928 (particulièrement chapitre 1ᵉʳ, *Les bas-reliefs pittoresques et l'art alexandrin* et chapitre III, *Les bronzes gréco-égyptiens*).

Th. Schreiber, *Die alexandrinische Toreutik, Abhandlungen der K. sächsischen Gesellschaft d. Wissenschaften, phil. hist. Kl.*, XIV, p. 273.
E. von Sieglin, *Ausgrabungen in Alexandrien*, 3 vol. in-4°, Leipzig, 1908-1913.

## CHAPITRE X. — L'ÉGYPTE AU IIIe SIÈCLE.

### LES EMPEREURS.

A. de Ceuleneer, *Essai sur la vie et le règne de Septime Sévère*, in-4°, Bruxelles, 1880 (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*).
E. Dannhaüser, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Probus*, in-8°, Iéna, 1909.
Fluss, P.-W., *R. E.*, 2e série, II, col. 1940, s. v. *Severus*, n° 13.
C. Fuchs, *Geschichte des Kaisers L. Septimius Severus*, in-8°, Vienne, 1884.
Groebe, P.-W., *R. E.*, II, col. 2526, s. v. *Aurelius*, n° 221 (Alexandre Sévère).
J. Hasebroek, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Septimius Severus*, in-8°, Heidelberg, 1921.
Henze, P.-W., *R. E.*, II, col. 2458, s. v. *Aurelius*, n° 82 (Claude II).
Hohl, P.-W., *R. E.*, X, col. 852, s. v. *Iulius*, nos 526-527 (Maximin et Maxime).
L. Homo, *De Claudio Gothico Romanorum imperatore*, in-8°, Paris, 1903.
—— *Essai sur le règne de l'Empereur Aurélien*, in-8°, Paris, 1904.
—— *La grande crise de l'an 238 après J.-C. et le problème de l'Histoire Auguste, Revue historique*, CXXXI, 1919, p. 209; CXXXII, p. 1.
A. Jardé, *Études critiques sur la vie et le règne de Sévère Alexandre*, in-8°, Paris, 1925.
V. Macchioro, *L'impero romano nell'età dei Severi, Rivista di storia antica*, X, p. 201, XI, p. 285, p. 341 (1906-1907).
J. Grafton Milne, *Æmilianus, J. E. A.*, X, 1924, p. 80.
M. Platnauer, *The Life and Reign of the Emperor L. Septimius Severus*, in-8°, Oxford, 1918.
P. von Rohden, P.-W., *R. E.*, II, col. 2434, s. v. *Aurelius*, n° 46 (Caracalla).
—— P.-W., *R. E.*, I, col. 2619, s. v. *Antonius* (nos 60, 61, 62), (les trois Gordiens).
Stein, P.-W., *R. E.*, III, col. 1258, s. v. *Cœlius*, n° 20 (Balbin); P.-W., *R. E.*, IV, col. 88, s. v. *Clodius* (Pupien); P.-W., *R. E.*, X, col. 755, s. v. *Iulius* (nos 386-387) (les Philippes).

### ADMINISTRATION ET HISTOIRE INTÉRIEURE.

H. I. Bell, *An Epoch in the Agrarian History of Egypt, Recueil Champollion*, in-8°, Paris, 1922.



H. I. Bell, *The Byzantine Servile State in Egypt, J. E. A.*, IV, 1917, p. 86.
E. Bickermann, *Das Edikt des Kaisers Caracalla in P. Giessen 40*, in-8°, Berlin, 1926.
A. J. Boyé, *P. Oxy.*, XVII, 2130. *L'editio opinionis et l'appel en matière de charges liturgiques, Studi in onore di P. Bonfante*, vol. IV.
V. Chapot, *Les causes de la décadence du monde antique, Revue de synthèse historique*, XLII, 1926, p. 83.
P. Graindor, *A propos de la dédicace grecque de Médamoud, B. I. F. A. O.*, XXXI, 1931, p. 31.
E. Groag, *Collegien und Zwangsgenossenschaften im dritten Jahrhundert, Vierteljahrschrift f. Social- und Wirtschaftgeschichte*, II, 1904, p. 491.
P. Jouguet, *Les βουλαί égyptiennes à la fin du IIIe siècle après J.-C., Revue Égyptologique*, n. s., I, p. 50.
—— *Dédicace grecque de Médamoud, B. I. F. A. O.*, XXXI (1931), p. 1 (cf. plus haut, P. Graindor).
J. Grafton Milne, *Egyptian Nationalism under Greek and Roman Rule, J. E. A.*, XIV, 1928, p. 230.
F. Örtel, *Der Niedergang der hellenistischen Kultur in Aegypten, Neue Jahrbucher f. classiches Altertum*, 1920, p. 361.
M. Rostovtzeff, *La crise sociale et politique de l'Empire romain au IIIe siècle après J.-C., Musée Belge*, t. XXVII (1923), p. 233.
—— *The Decay of Ancient World and its Economic Explanation, Econ. Hist. Review*, II (1930), p. 212.
O. Seeck, *Decemprimat und Dekaprotie, Klio*, I (1901), p. 147.
Gino Segré, *L'editto di Caracalla sulla concessione della cittadinanza Romana e il papiro Giessen 40-41*, in-8°, Palerme, 1925.
S. Singalevich, *Le Sénat d'Oxyrhynchos au IIIe siècle*, in-8°, Kharkhoff, 1913 (en russe).
W. L. Westermann, *The Economic Basis of the Decline of Ancient Culture, American Historical Review*, XX (1915), p. 724.

---

## ERRATA.

Page 267, avant-dernière ligne, *lire :* 276, *au lieu de :* 272.
Page 271, ligne 12, *lire :* 241, *au lieu de :* 201.
Page 303, ligne 8, *lire :* vont, *au lieu de :* va.
Page 332, ligne 15, *lire :* Aradiens, *au lieu* d'Arcadiens.
Page 337, ligne 23, *lire : proconsulare*, *au lieu de : consulare.*

# APPENDICES.

## I. — LISTE DES ROIS D'ÉGYPTE

### DEPUIS MÉNÈS JUSQU'À ALEXANDRE

PAR HENRI GAUTHIER [1].

### A. — ANCIEN EMPIRE (ENV. 3200 — ENV. 2270).

#### I. — PÉRIODE ARCHAÏQUE OU «THINITE» (ENV. 3200 — ENV. 2780).

##### 1. — Ire DYNASTIE (ENV. 3200 — ENV. 3000).

Ménès [Nârmer (?) ou 'Aḥa].
Atothis [Zer (?)].
Ousaphaïs [Den (?)].
Miebis [Merbapa ou Merbapen].
Sémempsès [Semerkhet].
Qaâ.

##### 2. — IIe DYNASTIE (ENV. 3000 — ENV. 2780).

Hotepsekhemoui.
Nibré.
Banenter.
Send.
Sekhemib-Perenmaât.
Peribsen.

---

[1] Toutes les dates, spécialement avant l'an 2000 (avènement de la XIIe dynastie), sont approximatives, à l'exception toutefois des dates comprises entre 663 et 332.

## II. — PÉRIODE MEMPHITE OU «DES PYRAMIDES» (ENV. 2780 — ENV. 2270).

### 1. — IIIe DYNASTIE (ENV. 2780 — ENV. 2720).

Khâsekhemoui.
Neterkhet-Zoser.
Sanakht.
Nofirka.
Houni.
Snofrou.

### 2. — IVe DYNASTIE (ENV. 2720 — ENV. 2560).

Khoufou [Khéops].
Dadefré.
Khâfré [Khéphren].
Menkaouré [Mykérinos].
Chopsiskaf.

### 3. — Ve DYNASTIE (ENV. 2560 — ENV. 2470).

Ousirkaf.
Sahouré.
Nofirirkaré-Kakaï.
Chopsiskaré.
Khânofirré.
Néouserré-Ani.
Menkaouhor.
Dadkaré-Isesi.
Ounis.

### 4. — VIe DYNASTIE (ENV. 2470 — ENV. 2270).

Téti.
Ousirkaré-Ati.
Mériré-Pépi Ier.
Merenré-Mehtimsaf [Métésouphis].
Nofirkaré-Pépi II.
Reine Neitaqret [Nitocris].



## III. — 1re PÉRIODE INTERMÉDIAIRE (ENV. 2270 — ENV. 2160).

### 1. — VIIe ET VIIIe DYNASTIES, MEMPHITES (ENV. 2270 — ENV. 2200).

Nombreux rois, mal connus.

### 2. — IXe ET Xe DYNASTIES, HÉRACLÉOPOLITAINES (ENV. 2200 — ENV. 2160).

Mériabré-Ekhtaï Ier [Akhthoès].
Ouazkaré.
Ekhtaï II.
Mérikaré.

---

## B. — MOYEN EMPIRE (ENV. 2160 — ENV. 1788).

### I. — XIe DYNASTIE (ENV. 2160 — ENV. 2000).

Antouf-ô (Antouf le grand).
Antouf II-Nakhtnebtepnofer.
Montouhotep Ier.
Montouhotep II.
Montouhotep III.
Montouhotep IV.
Montouhotep V.

### II. — XIIe DYNASTIE (ENV. 2000 — ENV. 1788).

Amenemhêt Ier (env. 2000-env. 1970).
Senousret Ier (env. 1980-env. 1936).
Amenemhêt II (env. 1938-env. 1903).
Senousret II (env. 1906-env. 1887).
Senousret III (env. 1887-env. 1849).
Amenemhêt III (env. 1849-env. 1801).
Amenemhêt IV (env. 1801-env. 1792).
Reine Sobeknofrouré [Skémiophris] (env. 1792-env. 1788).

### III. — 2e PÉRIODE INTERMÉDIAIRE (ENV. 1788 — ENV. 1580).

#### 1. — XIIIe ET XIVe DYNASTIES (ENV. 1788 — ENV. 1675).

Nombreux rois assez mal connus, ayant régné, simultanément ou successivement, sur les diverses principautés entre lesquelles le pays était alors morcelé.

#### 2. — XVe ET XVIe DYNASTIES (ENV. 1675 — ENV. 1589).

Dynasties des rois Hyksos, dont les principaux sont :

Khyan.
Apophis Ier.
Apophis II.
Apophis III.

#### 3. — XVIIe DYNASTIE (THÉBAINE) (ENV. 1600 — ENV. 1580).

Saqnenré Ier — Tiô.
Saqnenré II — Tiô.
Saqnenré III — Tiô.
Kamôsis Ier.
Kamôsis II.

---

## C. — NOUVEL EMPIRE (ENV. 1580 — ENV. 725).

### I. — ÉPOQUE THÉBAINE (ENV. 1580 — ENV. 1090).

#### 1. — XVIIIe DYNASTIE (ENV. 1580 — ENV. 1350).

Ahmôsis (env. 1580-env. 1558).
Amenophis Ier (env. 1558-env. 1535).
Thoutmôsis Ier (env. 1535-env. 1505).
Thoutmôsis II (env. 1505-env. 1495).
Reine Hatchepsout (env. 1505-env. 1484).
Thoutmôsis III (env. 1505-env. 1451).



Amenophis II (env. 1451-env. 1420).
Thoutmôsis IV (env. 1420-env. 1411).
Amenophis III (env. 1411-env. 1375).
Amenophis IV-Akhnaton (env. 1375-env. 1358).
Sâakaré (ou Smenkhkaré?), Toutankhamon, Aï (env. 1358-env. 1350).

#### 2. — XIXe DYNASTIE (ENV. 1350 — ENV. 1198).

Haremhab (env. 1350-env. 1315).
Ramsès Ier (env. 1315-env. 1313).
Séthi Ier (env. 1313-env. 1292).
Ramsès II (env. 1292-env. 1225).
Séthi-Menephtah (env. 1225-env. 1215).
Amenmessès, Séthi II, Siphtah (env. 1215-env. 1200).
Sethnakht (env. 1200-env. 1198).

#### 3. — XXe DYNASTIE (ENV. 1198 — ENV. 1090).

Ramsès III (env. 1198-env. 1167).
Ramsès IV (env. 1167-env. 1162).
Ramsès V (env. 1162-env. 1158).
Ramsès VI, Ramsès VII, Ramsès VIII (env. 1158-env. 1142).
Ramsès IX (env. 1142-env. 1123).
Ramsès X (env. 1123-env. 1118).
Ramsès XI (env. 1118-env. 1090).

### II. — ÉPOQUE TANITO-BUBASTITE (ENV. 1090 — ENV. 725).

#### 1. — XXIe DYNASTIE (TANITE) (ENV. 1090 — ENV. 945).

Herihor (env. 1090-env. 1074).
Smendès (env. 1074-env. 1070).

Psousennès Ier (env. 1070-env. 1030).
Menkheperré (env. 1030-env. 1020).
Amenemopet (env. 1020-env. 970).
Siamon (env. 970-env. 950).
Hor-Psibkhanno (env. 950-env. 945).

2. — XXIIe DYNASTIE (BUBASTITE) (ENV. 945 — ENV. 725).

Chéchanq Ier (env. 945-env. 925).
Osorkon Ier (env. 925-env. 889).
Takéloti Ier (env. 889-env. 865).
Osorkon II (env. 880-env. 850).
Chéchanq II (env. 850-env. 825).
Ioupout (env. 825-env. 821).
Chéchanq III (env. 821-env. 769).
Pimaï (env. 769-env. 763).
Chéchanq IV (env. 763-env. 725).

3. — XXIIIe DYNASTIE (TANITO-THÉBAINE) (ENV. 838 — ENV. 740).

Pétoubastis (env. 838-env. 815).
Takéloti II (env. 815-env. 780).
Osorkon III (env. 780-env. 750).
Takéloti III (env. 757-env. 748).
Roudamon (env. 748-745).

---

## D. — BASSE ÉPOQUE (ENV. 725-332).

### I. — ÉPOQUE ÉTHIOPICO-SAÏTE (ENV. 725-525).

1. — XXIVe DYNASTIE (SAÏTE) (ENV. 725 — ENV. 712).

Tefnakht (env. 725-env. 718).
Bokanrenef [Bocchoris] (env. 718-env. 712).



2. — XXVe DYNASTIE (ÉTHIOPIENNE) (ENV. 745-661).

Kachta (env. 745-742).
Piânkhi (env. 742-715).
Chabaka (env. 715-700).
Chabatoka (env. 700-689).
Taharqa (env. 689-663).
Tanoutamon (env. 663-661).

3. — XXVIe DYNASTIE (SAÏTE) (663-525).

Psamtik Ier (663-609).
Nécho (609-593).
Psamtik II (593-588).
Apriès (588-566).
Amasis (566-526 (?)).
Psamtik III (526 (?)-525).

### II. — ÉPOQUE PERSO-MENDÉSIENNE (525-332)

1. — XXVIIe DYNASTIE (PERSE) (525-404).

Cambyse (525-521).
Darius Ier (521-486).
Xerxès Ier (486-465).
Artaxerxès Ier (465-425).
Darius II (424-404).

2. — XXVIIIe DYNASTIE (SAÏTE).

Amyrtée (404-399).

3. — XXIXe DYNASTIE (MENDÉSIENNE) (398-379).

Néphéritès Ier (398-392).
Achoris (392-380).
Psamouthis (380-379).
Néphéritès II (379-378).

### 4. — XXXe DYNASTIE (SÉBENNYTIQUE) (378-341).

Nectanébo Ier (378-361).
Takhos (361-359).
Nectanébo II (359-341).

### 5. — XXXIe DYNASTIE (PERSE) (341-332).

Artaxerxès III (341-337 ?).
Arsès (337 (?) — 335).
Darius III (335-332).
Arrivée d'Alexandre, fondateur de la dynastie Macédonienne (332).

## II. — CONCORDANCES CHRONOLOGIQUES,

## III. — DYNASTIE DES LAGIDES,

PAR PIERRE JOUGUET

---

## IV. — LISTE DES PRÉFETS D'ÉGYPTE ET DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE D'APRÈS J. G. MILNE ET A. VON GUTSCHMID

PAR PIERRE JOUGUET ET HENRI MUNIER

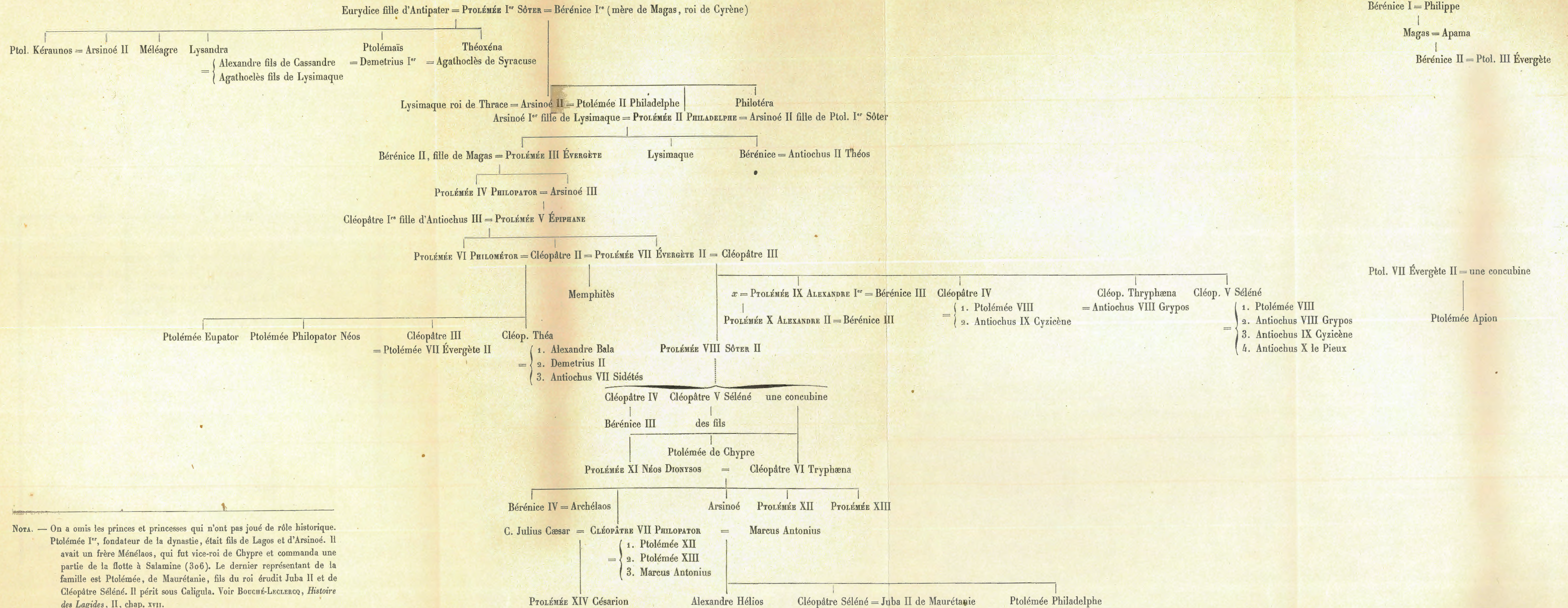
| MACÉDOINE. | ÉGYPTE. | ASIE SÉLEUCIDE. | PERGAME. | ROME<br>ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE ROMAINE INTÉRESSANT L'ORIENT. | PONT. | PARTHES. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Cassandre, 306-297. | Ptolémée Iᵉʳ Sôter, 306-285, + 283. | Séleucus Iᵉʳ Nicator, 306-280. | | Seconde (327-304) et troisième (298-291) guerre Samnite. | Mithridate Iᵉʳ, 301-266. | |
| Philippe IV, 297 (Antipater, Alexandre). | | | | | | |
| Démétrius Poliorcète, 294-287. | | | | Expédition de Pyrrhus, roi d'Épire, en Italie et en Sicile, 280-275. Sa défaite à Bénévent, 275. | | |
| Pyrrhus, 287-286. | | | | | | |
| Lysimaque, 286-281. | Ptolémée II Philadelphe, 285-246. | | Philétère, 283-263. | | | |
| Séleucus Nicator, 281-280 | | Antiochus Iᵉʳ Sôter, 280-261. | | | | |
| Ptolémée Kéraunos, 280-279. | | | | | | |
| Interrègne, 279-276. | | | | | | |
| Antigone Gonatas, 276-239. | | | Eumène, 263-241. | Commencement de la 1ʳᵉ guerre Punique, 264. | Ariobarzane, 266-249. | |
| | | Antiochus II Théos, 261-247. | | | Mithridate II, 249-190. | Arsace Iᵉʳ, 250-248 (?). |
| | | | | | | Arsace II (Tiridate), 248-211. |
| | Ptolémée III Évergète, 246-221. | Séleucus II Callinicos, 247-226. | | Fin de la première guerre Punique, 241. | | |
| | | (Antiochus Hierax + 227). | Attale I, 241-197. | | | |
| Démétrius II, 239-229. | | | | | | |
| Antigone Doson, 229-221. | | Séleucus III Sôter, 226-223. | | Première guerre d'Illyrie, 229-228. | | |
| | | Antiochus III le Grand, 223-187. | | Seconde guerre Punique, Bataille du Tessin et de la Trébie, 218; du lac Trasimène, 217; de Cannes, 216; Siège de Capoue, 212-211; Bataille du Métaure, 207; Bataille de Zama, 202. | | |
| | Ptolémée IV Philopator, 221-203. | | | | | |
| Philippe V, 221-179. | | | | Première guerre Macédonienne, 212-205 (Philippe V). | | Arsace III (Artaban?), 210-191. |
| | Ptolémée V Épiphane, 203-181. | | Eumène II, 197-159. | Seconde guerre Macédonienne, 200-197. Bataille de Cynoscéphales, 197; Flamininus proclame la liberté des Grecs à Corinthe, 196. | | |
| | | Séleucus IV Philopator, 187-175. | | Guerre de Rome contre Antiochus III, 193-188. | Pharnace, 190-169. | Phriapatios, Arsace IV, 191-176. |
| | | | | | | Phraate Iᵉʳ, Arsace V, 176-171. |
| Persée, 178-168. | Ptolémée VI Philométor, 181-146/5. | Antiochus IV Épiphane, 175-163. | | Troisième guerre Macédonienne, 171-168. Persée battu à Pydna par Paul Émile, 168. | Mithridate III (V), 169-121. | Mithridate Iᵉʳ, Arsace VI, 171-138. |
| | | Antiochus V Eupator, 163-162. | | | | |
| | | Démétrius Iᵉʳ Sôter, 162-150. | | | | |
| | | Alexandre Bala, 150-145. | Attale II, 159-138. | | | |

## II. — CONCORDANCES CHRONOLOGIQUES (SUITE).

| MACÉDOINE. | ÉGYPTE. | ASIE SÉLEUCIDE. | PERGAME. | ROME<br>ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE ROMAINE INTÉRESSANT L'ORIENT. | PONT. | PARTHES. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Démétrius II Nicator, 146-125. | | Troisième guerre Punique, 150-146; Prise de Carthage, 146. | | |
| | Ptolémée VII Évergète II, 146/5-116. | Tryphon et Antiochus VI, 145-142. | | La Grèce sous la domination romaine; Sac de Corinthe, 146. | | |
| | | | | La Macédoine province romaine, 148. | | |
| | | Antiochus VII Sidétès, 138-129. | Attale III, 138-133. | Tiberius Gracchus, 134-133. | | Phraate II, Arsace VII, 138-128. |
| | | | | Formation de la province d'Asie, 129. | | Artaban Ier, Arsace VIII, 128-123. |
| | | Alexandre II Zabinas, 128-123. | | | | |
| | | Séleucus V, 125. | | | | |
| | | | | Caius Gracchus, 124-121. | | Mithridate II, Arsace IX, 123-88. |
| | | Antiochus VIII Grypos, 125-96. | | | | |
| | | | | | Mithridate IV Eupator, 121-63. | |
| | Ptolémée VIII Sôter II, 116-107. | Antiochus IX Cyzicène, 115-95. | | | | |
| | Ptolémée IX Alexandre Ier, 107-88. | Autiochus X, 94-83. | | | | |
| | | Séleucus VI, 96-95. | | | | |
| | Ptolémée VIII Sôter II, 88-80. | Philippe Ier, 92-83. | | | | |
| | | Démétrius III, 95-88. | | | | |
| | | Antiochus XI, 89-84. | | Marius et Sylla, 88. | | |
| | | | | Première guerre contre Mithridate (Sylla), 89-85; paix de Dardanos, 85. | | Artaban II (?), Arsace X, 87-76. |
| | | Tigrane, 84-69. | | Seconde guerre contre Mithridate, 83-81 (Murena). Dictature de Sylla, 82-80. | | |
| | Ptolémée X Alexandre II, 80. | | | | | Sinatrocès, Arsace XI, 76-70. |
| | Ptolémée XI Aulète, 80-51. | | | | | |
| | Bérénice IV, 55. | | | | | Phraate III, Arsace XII, 70-57. |
| | | | | Troisième guerre de Mithridate (Lucullus), 71-67 — Pompée, 66-62. | | Mithridate III, Arsace XIII (Orodès). |
| | | Antiochus XII, 69-65. | | Consulat de Cicéron, 63. | | |
| | Cléopâtre VII, 51-30. | | | Premier triumvirat, Consulat de César, 60-59. | | |
| | | | | Guerre civile, César et Pompée, 52-48. | | |
| | | | | Pharsale, 48. | | |
| | | | | Mort de César, 44. | | |
| | | | | Le second triumvirat, 43. | | |
| | | | | Bataille de Philippes, 42. | | |
| | | | | Bataille d'Actium, 31. | | |

Nota. — Pour le chiffre qui indique l'ordre de succession des Ptolémées, j'ai adopté le système suivi par *The Cambridge Ancient History*. Il ne tient compte ni de Ptolémée Eupator, ni de Ptolémée Philopator Néos, dont on ignore et la place et la date exactes. Pour les historiens qui en tiennent compte, Ptolémée Évergète II devient Ptolémée IX; Ptolémée Sôter II, Ptolémée X; Alexandre Ier, Ptolémée XI; Alexandre II, Ptolémée XII; Néos Dionysos-Aulète, Ptolémée XIII; et les deux frères de la dernière Cléopâtre, Ptolémée XIV et Ptolémée XV; Césarion est Ptolémée XVI.

# III. — DYNASTIE DES LAGIDES.




Nota. — On a omis les princes et princesses qui n'ont pas joué de rôle historique. Ptolémée Ier, fondateur de la dynastie, était fils de Lagos et d'Arsinoé. Il avait un frère Ménélaos, qui fut vice-roi de Chypre et commanda une partie de la flotte à Salamine (306). Le dernier représentant de la famille est Ptolémée, de Maurétanie, fils du roi érudit Juba II et de Cléopâtre Séléné. Il périt sous Caligula. Voir Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, II, chap. xvii.

# IV. — LISTE

## DES

## PRÉFETS D'ÉGYPTE ET DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE

D'APRÈS

J. G. Milne, *A history of Egypt under Roman Rule*, 3e édition. (Pour les Empereurs et les préfets.)

A. von Gutschmid, *Verzeichniss der Patriarchen von Alexandrien* (*Kleine Schriften*, t. II, p. 395-525).

| EMPEREURS. | PRÉFETS. | PATRIARCHES D'ALEXANDRIE. |
|---|---|---|
| Auguste, 30 avant J.-C. — 14 après J.-C.... | C. Cornelius Gallus... { 30 av. J.-C. / 17 avril 29 av. J.-C. | |
| | Ælius Gallus, 27 environ av. J.-C. | |
| | C. Petronius ....... { 25 av. J.-C. / 21 av. J.-C. | |
| | P. Rubrius Barbarus, 13/12 av. J.-C. | |
| | C. Turranius { 8 mars 7 av. J.-C. (?). / 4 juin 4 av. J.-C. | |
| | P. Octavius.. { 2/1 av. J.-C. / 19 février 3 ap. J.-C. | |
| | C. Julius Aquila, 10/11. | |
| | Magius Maximus, 12 (?). | |
| Tibère, 14-37........ | L. Seius Strabo (?). | |
| | C. Galerius..... { février-mars 23. / 31 environ. | |
| | Hiberus (préfet adjoint), 30 env. | |
| | A. Avillius Flaccus, 32 env.-automne 38. | |
| Caligula, 37-41....... | C. Vitrasius Pollio... { 28 avril 39. / 39/40. | |
| Claude, 41-54........ | L. Æmilius Rectus... { 10 nov. 41. / 29 avril 42. | |

| EMPEREURS. | PRÉFETS. | PATRIARCHES D'ALEXANDRIE. |
|---|---|---|
| | C. Julius Postumus... 8 août 45.<br>47-48. | |
| | Cn. Vergilius Capito... avant 25 janvier 48.<br>23 avril 52. | |
| | L. Lusius Geta, 29 mars 54. | |
| | Modestus (pas de date certaine). | |
| Néron, 54-68........ | Ti. Claudius Balbillus.......... 55 env.<br>11 oct. 59 (?). | Marc l'Évangéliste, 40-63. |
| | L. Julius Vestinus... 59/60.<br>7 juillet 61. | |
| | C. Caecina Tuscus, avant 63 (?). | Anianus, 63-83. |
| Galba, 68-69........<br>Othon, 15 jan.-16 avr. 69.<br>Vitellius, 16 avril-21 déc. 69..............<br>Vespasien, 69-79...... | Ti. Julius Alexander.. 66, automne.<br>69. | |
| Titus, 79-81......... | C. Tettius Africanus. 80.<br>12 février 82. | Abilius, 83-96. |
| Domitien, 81-96...... | L. Laberius Maximus, 9 juin 83. | |
| | Julius Ursus, 84 env. | |
| | C. Septimius Vegetus.. 8 fév. 85.<br>25 fév. 88. | |
| | M. Mettius Rufus... 3 août 89.<br>10 déc. 90. | |
| | T. Petronius Secundus...... 14 mars 92 (?).<br>7 avril 93. | |
| Nerva, 96-98......... | M. Junius Rufus... 26 février 94.<br>21 juin 98. | Cerdon, 95-106. |
| Trajan, 98-117....... | C. Pompeius Planta. av. 18 sept. 98.<br>25 février 99. | |
| | C. Minicius Italus, 101/2-19 mai 103. | |
| | C. Vibius Maximus.. 29 août 103.<br>26 mars 107. | Primus, 106-118. |
| | Ser. Sulpicius Similis, août 107 — 21 mars 112. | |



| EMPEREURS. | PRÉFETS. | PATRIARCHES D'ALEXANDRIE. |
|---|---|---|
| | M. Rutilius Lupus.. fév.-mars 114.<br>5 janvier 117. | |
| Hadrien, 117-138..... | Q. Rammius Martialis........ 11-28 août 117.<br>4 août 119. | Justus, 118-129. |
| | T. Haterius Nepos.. 18 février 121.<br>13 avril 124. | |
| | T. Flavius Titianus.. 20 mars 126.<br>30 juin 132. | Eumène, 129-141. |
| | M. Petronius Mamertinus.......... 11 nov. 133.<br>13 fév. 135. | |
| Antonin le Pieux, 138-161.............. | C. Avidius Heliodorus....... 28 janvier 138.<br>11 août 140. | |
| | Valerius Eudaemon.. 141/2-18 juillet 142. | Marc II (Marcien), 141-152. |
| | L. Valerius Proculus.. 17 nov. 145.<br>avril 147. | |
| | M. Petronius Honoratus.......... 28 août 147.<br>3 nov. 148. | |
| | L. Munatius Felix.. 17 avril 150.<br>13 sept. 151. | Céladion, 152-166. |
| | M. Sempronius Liberalis.... 29 août 154.<br>déc.-janv. 158/9. | |
| | T. Furius Victorinus (pas de date précise). | |
| Marc-Aurèle, 161-180.. | L. Volusius Maecianus...... av. le 7 mars 161.<br>15 nov. 161. | |
| Lucius Verus, 161-169.. | M. Annius Syriacus.. 14 fév. 162.<br>29 janv. 163. | |
| | T. Flavius Titianus......... juillet-août 164.<br>24 juin 167. | Agrippinus, 166-178. |
| | M. Bassaeus Rufus... 168/9-mars.<br>avril 169. | |
| | Fl. Sulpicius Similis, 8 nov. 172. | |
| | C. Calvisius Statianus.......... 26 oct. 174.<br>mai-juin 175. | |

| EMPEREURS. | PRÉFETS. | PATRIARCHES D'ALEXANDRIE. |
|---|---|---|
| | C. Caecilius Salvianus, 1er avril 176 (préfet adjoint). | |
| | T. Pactumeius Magnus, 175/6-28 mars 177. | |
| | Sanctus, avant 17 mars 180. | |
| Commode, 180-192.... | Flavius Crispus, avant 181/2. | Julianus, 178-188. |
| | Veturius Macrinus.. { 4 juillet 181.<br>avril-mai 183. | |
| | T. Longaeus Rufus.. { mai-juin 185.<br>sept.-nov. 185. | |
| | Pomponius Faustinianus..... { déc.-janv. 185/6.<br>10 sept. 187. | |
| | M. Aurelius Papirius Dionysius, 187/8. | Demetrius, 188-230. |
| | Tineius Demetrius, août 190. | |
| | Claudius Lucilianus, 25 sept. 190. | |
| | Larcius Memor, 8 avril 192. | |
| | Polliaenus Flavianus (pas de date précise). | |
| | Appius Sabinus (pas de date précise). | |
| Pertinax, 193........<br>Pescennius Niger, 193..<br>Sévère, 193-211...... | Mantennius Sabinus.. { 6 mars 193.<br>21 avril 194. | |
| | M. Ulpius Primianus.. { 194/5.<br>23 fév. 196. | |
| | Q. Æmilius Saturninus......... { 11 juillet 197.<br>23 sept. 198. | |
| | Q. Maecius Laetus.. { 199/200.<br>26 février 203. | |
| | Subatianus Aquila.... { 202-3 — 23 juillet 210. | |
| | Magnius Felix Crescentillianus (pas de date précise). | |
| Caracalla, 211-217....<br>Géta, 211-212........ | L. Baebius Aurelius Juncinus, 29 janvier 213 — 16 mars 215. | |
| | Septimius Heraclitus, 16 mars 215. | |



| EMPEREURS. | PRÉFETS. | PATRIARCHES D'ALEXANDRIE. |
|---|---|---|
| | Aurelius Antinous (préfet adjoint), 215/6 ou avant. | |
| | Valerius Datus.... { 12 mars 216.<br>16 mars 217. | |
| Macrinus, 217-218.... | Julius Basilianus, 217/8. | |
| Élagabal, 218-222..... | Geminius Chrestus.. { 13 août 219.<br>220/21. | |
| | L. Domitius Honoratus, 6 janv. 222. | |
| Sévère Alexandre, 222-235.............. | M. Ædinius Julianus, 223. | |
| | ]Valerius[, 223/4. | |
| | Epagathus, ap. 228. | |
| | Masculinus, 12 mai 231. | Héraclas, 230-246. |
| Maximin, 235-238..... | Mevius Honoratianus...... { déc.-janv. 231/2.<br>235. | |
| Gordien Ier........... | | |
| Gordien II, 238...... | | |
| Balbinus............. | | |
| Pupienus, 238........ | | |
| Gordien III, 238-244.. | Annianus, 241. | |
| | C. Julius Priscus (préfet adjoint) avant Philippe. | |
| Philippe Ier, 244-249... | Aurelius Basileus.. { 18 août 242.<br>avril-mai 245. | |
| | Claudius Valerius Firmus....... { 21 mai 245.<br>août-sept. 247. | Denys, 246-264. |
| Décius, 249-251...... | Aurelius Appius Sabinus....... { 14 sept. 249.<br>17 juillet 250. | |
| Trebonianus Gallus, 251-253..............<br>Æmilianus, 253...... | L. Mussius Æmilianus (préfet adjoint), août 257-24 sept. 258. | |
| Valerianus, 252-260...<br>Gallien, 253-268...... | Le même, préfet. { 24 sept. 258.<br>sept.-oct. 259. | |
| Macrien et Quietus, 260-261.............. | Aurelius Theodotus, 14 août-nov. 262. | |
| | Claudius Firmus, 264/5 env. | Maxime, 264-282. |

| EMPEREURS. | PRÉFETS. | PATRIARCHES D'ALEXANDRIE. |
|---|---|---|
| | Cussonius, 28 mars 266. | |
| | Juvenius Genialis, 15 juillet 267. | |
| Claude le Gothique, 268-270 | | |
| Quintillus, 270 | | |
| Aurélien, 270-275 | | |
| Tacite, 275-276 | | |
| Probus, 276-282 | Hadrianus Sallustius, 7 nov. 280. | |
| Carus, 282-284 | Pomponius Januarius, 21 mai 284. | Théonas, 282-300. |
| Carinus et Numérien, 283-284 | | |

# TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE II. — L'Ancien Empire.



CHAPITRE III. — Le Moyen Empire.



CHAPITRE IV. — La civilisation sous l'Ancien et le Moyen Empires.







CHAPITRE V. — Le Nouvel Empire. — La XVIIIe dynastie.



CHAPITRE VI. — Le Nouvel Empire (suite).



CHAPITRE VII. — La civilisation sous le Nouvel Empire.



CHAPITRE VIII. — De la chute des Ramessides à l'avènement des Saïtes.

Pages.

CHAPITRE IX. — La restauration Saïte et la domination Perse.



CHAPITRE X. — La civilisation égyptienne après les Ramessides.



PRINCIPAUX OUVRAGES À CONSULTER.





Pages.



TROISIÈME PARTIE. — L'ÉGYPTE GRÉCO-ROMAINE,

DE LA CONQUÊTE D'ALEXANDRE À DIOCLÉTIEN

PAR PIERRE JOUGUET.



CHAPITRE PREMIER.

Ptolémée I^er Sôter : la fondation de la puissance ptolémaïque.



CHAPITRE II. — L'Empire de l'Égypte au III^e siècle.



CHAPITRE III. — L'Égypte au III^e siècle avant J.-C.





